5¢

MAXIMUM: NUAGEUX ET

S. PANTAL... — MLLE LORTIE COMPTABILITE 1-G 1-G ED.PROVINCIALE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

76e ANNEE — No 239 | MONTREAL, MERCREDI 27 JUILLET 1960 | 2 CAHIERS — 48 PAGES

Pour rapatrier la constitution, M. Diefenbaker invite les provinces à une conférence à l'automne

Un honneur pour la province de Québec

par Vincent PRINCE

Ottawa, 27. — Dans un geste spectaculaire qui devrait particulièrement plaire au Québec, le premier ministre Diefenbaker a lancé, hier après-midi, une invitation à tous les procureurs généraux du pays à assister, en septembre ou octobre, à une conférence fédérale-provinciale dont le but sera de trouver une méthode et les moyens appropriés de rapatrier enfin entièrement la Constitution canadienne.

Ce geste de M. Diefenbaker n'était pas tout à fait inattendu, car d'éminentes personnalités canadiennes, dont lui-même tout récemment encore, ont exprimé ce voeu que notre Constitution soit ramenée du Parlement de Westminster au Canada. Mais à la présente conférence fiscale, à laquelle s'adressait alors le chef du gouvernement canadien, le seul premier ministre provincial à avoir exprimé le souhait que notre Constitution soit complètement rapatriée, avait été l'hon. Jean Lesage, du Québec.

M. Lesage s'est dit très heureux de la convocation d'une telle conférence constitutionnelle par le premier ministre du Canada. Il a dit que la province serait sûrement prête à y participer, soit à la fin de septembre ou au début d'octobre. Plus tard, dans une entrevue, il a ajouté qu'il considérait la chose comme un honneur pour la province de Québec, puisqu'il avait lui-même déclaré ici, la veille, qu'il considérait cette question du rapatriement de la Constitution comme une question qu'il était impérieux de régler au plus tôt. Il s'agissait un peu d'une victoire personnelle pour lui.

Le premier ministre Leslie Frost d'Ontario et le premier ministre T. C. Douglas de la Saskatchewan ont parlé là-dessus dans le même sens que M. Lesage, soulignant que leurs provinces acceptaient d'emblée l'invitation. Les autres premiers ministres n'ont pas commenté les propos du chef du gouvernement canadien, mais leur silence constituait évidemment une acceptation tacite.

Droits de l'homme

Le premier ministre Lesage a saisi l'occasion, d'autre part, pour exprimer l'avis que l'on devrait profiter de cette réunion constitutionnelle pour explorer la possibilité d'inclure dans la Constitution rapatriée une déclaration des droits de l'homme. Il a eu là-dessus l'appui de M. Douglas, mais le premier ministre du Canada et M. Frost ont préféré insister sur la nécessité de rapatrier d'abord la Constitution, quitte ensuite et sans tarder à adopter la déclaration des droits de l'homme en question. Mais ils ne se sont guère compromis.

Dans les milieux parlementaires ici, on espère évidemment beaucoup d'une telle conférence. M. Lesage a dit lui-même sa confiance et souligné qu'il espérait encore y pouvoir insérer l'amendement qu'il a lui-même suggéré sur les Droits de l'Homme. Mais on n'oublie pas ici qu'une conférence constitutionnelle dont le but était exactement le même, soit trouver une méthode agréée de tous pour rapatrier la Constitution, a déjà eu lieu à Québec même, soit en 1950, alors que M. Louis St-Laurent était premier ministre du Canada. Cette conférence de 1950 s'est soldée par un échec. Les travaux de déblaiement effectués à l'époque pourraient, toutefois, permettre à la nouvelle conférence d'aboutir enfin à une solution.

M. Diefenbaker

C'est à la reprise de la conférence fiscale, hier après-midi, que M. Diefenbaker a lancé son invitation en vue de la conférence constitutionnelle.

"Au cours des années, a dit M. Diefenbaker, j'ai préconisé que lorsque le gouvernement central et les gouvernements provinciaux pourront s'entendre, l'on devrait saisir la première occasion qui s'offrirait à nous de prendre les mesures nécessaires pour permettre que notre Constitution puisse être amendée au Canada. A la conférence de 1950, à laquelle plusieurs qui sont ici présents assistaient . . . on s'est entendu sur de nombreux points, bien qu'on n'ait pu le faire sur certains points moins nombreux. On a dit que, depuis, de plus en plus de Canadiens en viennent à se rendre compté qu'il est inconvenant que le Canada maintienne dans sa Constitution une clause prévoyant qu'il ne peut l'amender lui-même, que la chose doit disparaître si notre pays entend prendre sa place comme nation indépendante au sein du Commonwealth.

"Au fait, a-t-il ajouté, nous sommes la seule nation dans

Voir M. DIEFENBAKER page 2

Sur la conférence fiscale : voir aussi en pages 4 et 13

Mise à jour d'une fantastique combine

Le racket du taxi EXPLOSE !

par Jean-V. DUFRESNE

Coup sur coup, deux mandats d'arrestation et une convocation émis jeudi dernier contre des personnes impliquées dans une incroyable histoire de détournement de fonds, vont peut-être porter le coup de grâce à une gigantesque combine qui menace de mettre en tutelle la presque totalité des propriétaires de taxis de Montréal.

C'est le scandale du taxi qui éclate enfin au grand jour, et dont on peut déjà prévoir les répercussions les plus immédiates : démission à brève échéance de M. Georges Lafrance, surintendant des assurances de la province de Québec ; réorganisation déchirante dès la prochaine session parlementaire, de tout ce service gouvernemental dont la négligence a plongé le secteur entier de l'assurance au Québec dans l'anarchie depuis une bonne dizaine d'années.

Georges Lafrance
surintendant des Assurances de la province de Québec

Maurice-C. Coupal
courtier en assurances

Les personnes contre lesquelles ont été émis les mandats et la convocation sont : M. Maurice-C. Coupal, directeur de la société Argus Adjusters and Appraisers Co. Ltd, ancien fondé de pouvoir démis de ses fonctions par la compagnie d'assurance-automobile Taxi Owners' Reciprocal Insurance Association, personnage fantastique d'une histoire plus fantastique encore, appelé à comparaître en Cour Criminelle le 29 juillet sous une accusation de détournement de fonds de $50,000, effectué dans les bureaux d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale, le 29 septembre 1959 ;

M. Jean-Paul Ménard, jeune successeur au fondé de pouvoir de la Taxi Owners', neveu du surintendant des Assurances de la P.Q., disparu, et que la police recherche activement pour un détournement de fonds estimé à $8,000, effectué en alternance avec M. Jean-Guy Gendron, gérant du service des réclamations de l'Argus Adjusters, libéré provisoirement après avoir déposé un cautionnement de $950.

Ce sont les gouverneurs de la Taxi Owners' qui ont autorisé leur secrétaire, M. John Primeau, actionnaire majoritaire de l'Association des taxis Vétérans, et M. Yanko Doneff, représentant des intérêts de l'association des taxis LaSalle dans la Taxi Owners' à porter plainte contre les trois prévenus.

Un déficit de $772,000

Mais ce n'est que le commencement. La Taxi Owners' elle-même, fondée le 7 juin 1957 avec M. Maurice-C. Coupal désigné fondé de pouvoir, vient d'être déclarée en faillite vendredi dernier à la requête de l'Argus Adjusters, elle-même propriété de M. Coupal, et que ce dernier utilisait pour effectuer l'"underwriting" des réclamations présentées à Taxi Owners'. Déficit au mois de mars cette année : $772,000.

Chez les propriétaires de taxi détenteurs d'une police de Taxi Owners', c'est la panique. On ne paie plus les réclamations, et tous s'inquiètent mortellement au souvenir d'une clause (article 9) insignifiante à première lecture, mais dont

Voir LE TAXI en page 2

Combien "coûte" un permis de TAXI ?

Montréal compte à elle seule plus de taxis que tout Buffalo, Minneapolis, St. Paul, Cleveland, Détroit, Pittsburg et Baltimore réunies ensemble. Et trois fois moins d'habitants encore.

Dans Montréal même le nombre des permis de taxi est "gelé" à 4,295, mais les permis eux-mêmes sont transférables, de sorte qu'on peut les vendre, comme une marchandise. Ce caractère du permis de taxi est à la source de la spéculation qui a cours aujourd'hui. D'une valeur originelle d'environ $80, les permis coûtent aujourd'hui en moyenne $3,500. Les compagnies de finance se les arrachent, car vendus à terme ils rapportent de 25 à 30 p. cent d'intérêt. Naturellement, si l'acheteur ne peut rencontrer ses termes, on le lui saisit prestement, puis on le revend en prenant bien soin de choisir un client-poisson qu'on sait insolvable, ou sur le point de l'être, car ainsi le permis peut être retiré de nouveau, puis remis sur le marché. Jamais vendu ni acheté tout à fait, c'est un bout de carton qui vaut un puits de pétrole.

Incrédule ? Voyons les chiffres :

Depuis 1955, année durant laquelle on décida de fixer définitivement le nombre des permis de taxi à Montréal, il s'est produit jusqu'au 26 octobre 1959 inclusivement, 4,410 transferts de taxi, un chiffre supérieur même au nombre de permis en circulation.

De ces transferts, soustrayons ceux qui sont le fait d'un héritage, de vieil oncle à jeune neveu, de mari à femme, etc. Cela veut dire quoi : 10 p. cent ? Mettons 500 permis. Il en reste près de 4,000.

Quatre mille permis de taxi qui ont changé de main, c'est-à-dire qu'on a vendus, au prix moyen de (soyons modestes) $3,000. Cela fait combien ? Douze millions de dollars.

A noter qu'un permis, c'est un peu son fonds de commerce pour l'épicier, sa clientèle pour un médecin. Ça vaut son prix, et un propriétaire de taxi qui a trimé vingt ans pour gagner son $75 par semaine a bien droit à une pension de $3,000. Si la plupart des transferts de taxi s'effectuent dans cet esprit, on ne saurait juger la situation mauvaise. Mais il arrive ceci :

A l'exemple du vieux cliché de la concentration du capital proportionnelle à l'expansion du prolétariat, ce sont les plus fortunés qui profitent des débâcles des moins fortunés et qui achètent à leur profit les permis que sont contraints de leur vendre, souvent par manque d'argent, les petits propriétaires distincts.

Les chiffres éloquents de la Division des permis et privilèges, Service des finances, Cité de Montréal, révèlent :

—que sur 4,295 permis en circulation, 1,803 exactement sont la propriété de 74 détenteurs, soit une moyenne de 24.3 permis par détenteur ;

—que de ces 1,803 permis, 832 sont la propriété de 10 détenteurs, soit une moyenne de 83.2 permis par détenteur.

Et plus ça va aller, plus ce sera la même chose. Industrie de type "artisanal", le taxi devient une entreprise de grands chevaliers.

Chose curieuse, nombre de détenteurs distincts possèdent une adresse commune.

Larry Ltd., Mobert Inc., Martin Service Station, 650, rue Ste-Marguerite, possèdent 98 permis ;

L. H. Vinitsky Taxi Co. Ltd., Gren Inc., Skyway Taxi, 1500, rue St-Antoine, 32 permis ;

Henry Bacal, David Mintz, Louis Bacal, Municipal Motors Ltd., 1175 est, rue Jean-Talon, 247 permis ;

Scheer Ltd., Sikory Ltd., Karel Dupovek, 1310, rue St-Christophe, 38 permis ;

Elite Enterprises, Excel Enterprises, 2499, rue Rouen, 271 permis ;

Pierre Gauthier, Donat Gauthier, 3529, rue Davidson, 15 permis ;

Hyman Selechonek, Louis Selechonek, Assistance Loan Finance, 4113 est, rue Jean-Talon, 64 permis ;

Edward I. Stern, Errol Enterprises, 6382 avenue Westbury, 26 permis ;

Jean-Paul Edmond, Niagara Enterprises, 6561, 26e avenue, Rosemont, 15 permis ;

Arsène Pigeon, 12,746 est, rue Notre-Dame, 26 permis.

L'industrie du taxi peut donc être profitable. Si on spécule, elle est avantageuse. Mais on spécule sur la tête du "petit",

Voir PERMIS en page 2

Un appel à M. Lapalme ?

De source bien informée, LA PRESSE a appris cette nuit que des centaines de propriétaires et chauffeurs de taxi seront appelés à signer tous ensemble un télégramme destiné au procureur-général de la province de Québec, Me Georges Lapalme, pour lui demander d'intervenir immédiatement dans l'affaire du taxi à Montréal, dont le problème dépasse largement du reste le cadre dans lequel ont été intentées les poursuites judiciaires de jeudi dernier.

"La situation est telle, nous a expliqué notre informateur, que seul le gouvernement, grâce à des interventions rapides, se trouve en mesure à l'heure actuelle de procéder au redressement de toute notre industrie".

A Montréal même, il n'est pas impossible que des démonstrations pacifiques aient lieu ces jours-ci dans les quartiers les plus achalandés de la ville afin d'attirer l'attention du grand public sur la situation déplorable dans laquelle se trouve le taxi.

Combien coûteraient les demandes des provinces ?

$2 milliards de plus par an (Fleming)

par AMEDEE GAUDREAULT

Ottawa, 27. — L'hon. Donald Fleming, ministre des Finances et porte-parole du gouvernement Diefenbaker à la présente conférence fiscale fédérale-provinciale, a déclaré, hier, que si Ottawa devait accueillir favorablement toutes les demandes formulées jusqu'ici par les provinces, il lui faudrait leur accorder annuellement quelque $2 milliards de plus qu'actuellement.

M. Lesage, premier ministre québecois, est intervenu pour signaler qu'il s'agissait sans doute d'un chiffre "cumulatif". M. Fleming a répondu que "oui" et qu'il ne faudrait sans doute pas une longue addition de certaines requêtes pour arriver à un chiffre aussi élevé.

Plus tard, à une conférence de presse qu'il a donnée, M. Lesage a déclaré que M. Fleming avait sans doute "mis toutes les demandes ensemble, les unes par-dessus les autres".

Il a ajouté que si Ottawa acceptait sa proposition en faveur d'une formule 25-12.5-100, cela vaudrait $140 millions de plus par an au Québec et coûterait, pour tout le Canada, $500 millions de plus par an à Ottawa.

Si l'on éliminait les programmes conjoints, cela atteindrait $1 milliard mais Ottawa serait libéré, en même temps, d'une part de ses responsabilités actuelles.

M. Fleming, de son côté, a dit que la formule actuelle, 13-9-50, permet de retourner 37 pour 100 de l'argent perçu aux provinces, soit $1,258 millions sur $3.5 milliards. Or, si le gouvernement fédéral acceptait les formules nouvelles qui ont été proposées, en plus de conserver ses programmes de péréquation, de stabilisation et ses projets conjoints, il verserait plus de 80 pour 100 aux provinces.

Le prix de M. Frost

L'hon. Leslie Frost, avec un malin sourire, a pour sa part déclaré qu'il ne voulait pas que son silence passe pour l'acceptation des calculs de M. Fleming. "Je ne suis sans doute pas aussi bon mathématicien que le ministre des Finances, mais j'ai de la difficulté à additionner d'aussi hautes colonnes de chiffres, de sorte que je n'ai pu atteindre . . . $2 milliards".

Le premier ministre ontarien a ajouté que les propositions provinciales représentent sûrement beaucoup d'argent, mais que c'est sans doute le "prix du retour à la base de la Confédération et de la constitution".

M. Douglas (Sask) : M. Fleming pourrait-il nous donner la liste de ses chiffres, se totalisant à $2 milliards?

M. Diefenbaker : Je croix que pour rechercher cette information, nous devrions maintenant siéger à huis-clos, comme d'habitude dans le passé.

M. Douglas : Je ne m'y oppose pas, mais j'étais sérieux quand j'ai demandé qu'on nous donne les détails de ce chiffre de $2 milliards. C'est ce qui est arrivé il y a trois ans. Un porte-parole fédéral a alors employé le chiffre $1.5 milliard et aujourd'hui, c'est $2 milliards. Cette somme, lancée dans le public, crée une fausse impression, laissant entendre que les requêtes formulées par les provinces et les municipalités le sont de façon irresponsable. C'est la même chose pour la question du 37 pour 100 ; le ministre aurait dû faire ces déclarations à huis-clos ou sinon, les expliquer.

A huis-clos

M. Bennett, de la Colombie-Britannique, a alors demandé, pour la seconde fois hier, que la conférence entière soit publique. Il a ajouté que le tout devrait être télévisé, de façon à permettre à la population canadienne de voir quelle . . . bonne apparence ont les membres du cabinet fédéral.

M. Diefenbaker a déclaré que les discussions ont toujours eu lieu à huis clos dans le passé, à de telles conférences, et il

Voir M. FLEMING en page 2

sommaire

	PAGES
A travers la province	25 à 36
Comiques	8
Courrier-confidences	12
Décès, Naissances, etc.	47
Editorial	6
Finance	44 et 45
La Vie dans les Parcs	18
Mots croisés	8
Nouvelles judiciaires	37
Radio et Télévision	8
Spectacles et Concerts	16
Sports	40 à 43
Vie féminine	10
Vie sociale	11
Votre horoscope	8
Votre médecin	45

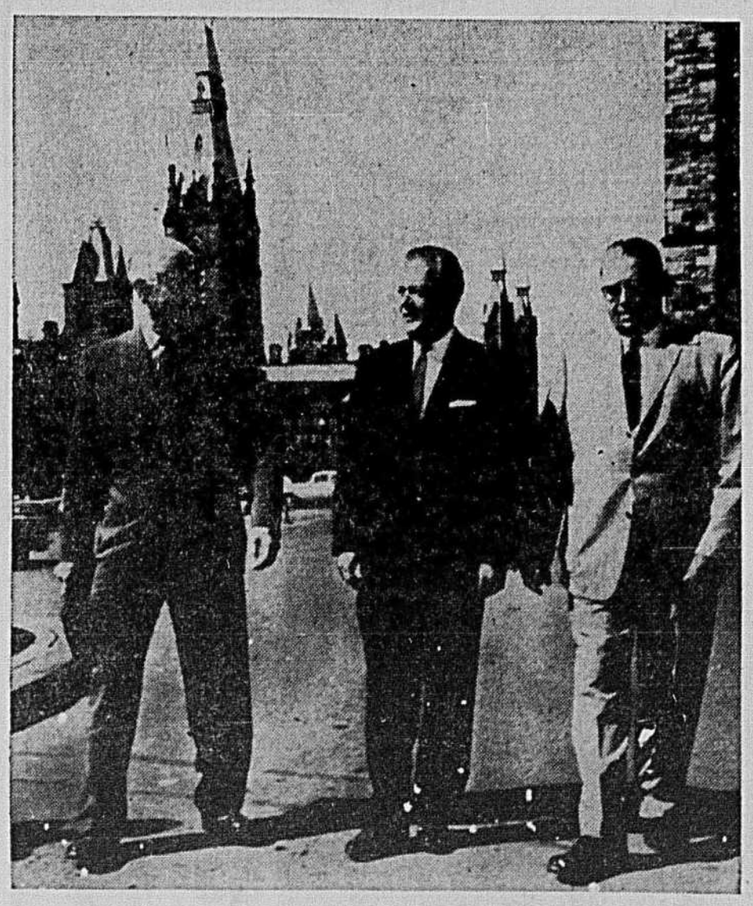

Avec, en fond de scène, la tour du Parlement, trois premiers ministres se rendent à la deuxième journée de la conférence fiscale fédérale-provinciale à Ottawa. Encadrant le premier ministre du Québec l'hon. Jean Lesage, on voit M. Leslie Frost, de l'Ontario, et M. Walter Shaw, de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Pendant que Me Kelso Roberts déclare:

Une seule langue officielle en Ontario: l'anglais...

par Marcel GINGRAS

Ottawa, 27. — "Si j'avais été président du tribunal d'enquête à Eastview, j'aurais permis à Mme Laroche de témoigner en français," a déclaré hier à Ottawa le procureur général de l'Ontario, M. Kelso Roberts.

"N'allez pas croire cependant, a-t-il ajouté, que je blâme M. Yates d'avoir refusé de se rendre à la demande de Mme Laroche. L'anglais est la seule langue officielle en Ontario."

Telle a été la réponse spontanée de M. Roberts interrogé, hier, sur l'incident survenu à Eastview, lundi matin. En quelques mots, rappelons que témoignant à l'enquête sur l'administration municipale d'Eastview, Mme Laroche avait manifesté le désir de s'exprimer en Français, "privilège" que lui a refusé le président du tribunal d'enquête, M. Charles Yates.

Parler français devant un tribunal ontarien et, à plus forte raison, devant une simple commission d'enquête, est en effet un "privilège' et non un "droit". Bien connue, cette réalité a été rappelée par M. Roberts qui a expliqué que lors d'enquêtes judiciaires, (ce qui n'est pas le cas ici,) témoins et accusés peuvent avoir recours aux services d'un interprète s'ils ne connaissent que l'italien, l'allemand, le français, ou toute autre langue que l'anglais.

En d'autres mots, on constate que le français, langue officielle du Canada n'est reconnu à ce titre que devant les cours fédérales ou encore dans les ministères et services fédéraux ainsi qu'au Sénat, à la Chambre des Communes et dans la province de Québec.

Faire preuve de jugement

M. Roberts qui refuse de blâmer M. Yates convient toutefois que "dans toute enquête de cette nature, il faut faire preuve de jugement". Comme M. Yates savait que Mme Laroche comprend l'anglais qu'elle parle d'ailleurs couramment, il était tout à fait justifié de ne pas accéder à sa demande.

Personnellement toutefois, et il a tenu à le répéter, M. Roberts aurait permis à Mme Laroche de témoigner en français, s'il avait présidé l'enquête. Comme Eastview est un centre de langue française, la demande de Mme Laroche n'avait rien d'illogique, dit-il.

Cette générosité du procureur général serait toutefois demeurée dans le domaine des concessions. On peut l'affirmer sans crainte d'erreur puisqu'il a laissé échapper cette phrase : "Un tribunal tolérant aurait permis à Mme Laroche de parler français."

Porté à l'attention des autorités fédérales, l'incident d'Eastview est demeuré sans commentaire. Au bureau du procureur général du Canada, M. Davie Fulton, on nous a répondu que l'incident étant de caractère provincial, il n'appartenait pas au ministre de se prononcer.

De son côté, le solliciteur général, M. Léon Balcer, a donné une réponse presque identique, se refusant à tout commentaire sur un fait étranger à la juridiction fédérale.

Dans les rangs de l'opposition, où il est plus facile de s'engager, M. Paul Martin, libéral d'Essex-Est, a tout d'abord eu un réflexe de ministre, dé-

Voir Me ROBERTS en page 2

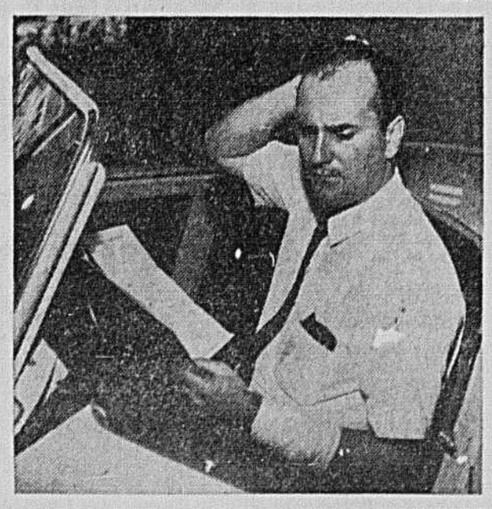

photo LA PRESSE

M. Rhéal Clouette n'y comprend plus rien. De langue française, c'est en français qu'il avait écrit sa lettre au directeur ontarien. Au pire s'attendait-il à recevoir une réponse en anglais, les choses étant ce qu'elles sont. Mais non : en allemand. Assis dans une voiture sport qui pourrait bien lui servir s'il voulait aller s'expliquer là-bas, M. Clouette s'interroge.

...un Montréalais reçoit de l'Ontario une lettre :

Pour avoir écrit en français, on lui a répondu en allemand !

Un homme d'affaires canadien-français est-il en droit de s'attendre à ce qu'on réponde en français aux lettres qu'il a écrites dans cette langue à un collège ontarien?

M. Rhéal Clouette, propriétaire d'un garage de la rue Saint-Denis, se pose la question aujourd'hui et la juge d'autant plus pertinente qu'il a reçu hier après-midi, dans son courrier, réponse en allemand à une missive qu'il avait envoyée dans sa langue maternelle à la compagnie Federal Farm Products, 340 Ontario Federal Terminal, Toronto, 18, Ontario, Canada.

Le signataire, M. K.R. Appleton, qui parle pourtant l'anglais, et même le français, lorsqu'il veut bien s'y mettre, avait peut-être cru ainsi devoir rappeler au garagiste montréalais que s'il désirait écrire "français" hors du Québec, lui, pour sa part, avait tout autant le droit d'écrire "allemand" hors de l'Ontario. Mais pourquoi l'allemand?

Peut-être M. Appleton a-t-il jugé que deux langues officielles ne suffisaient plus au Canada, et qu'une troisième serait fort opportune à quelques semaines de l'adoption définitive du bill des droits de l'homme.

M. Clouette en doute. Il devine une étroitesse incommensurable, et il en est offusqué. Qui ne le serait pas ?

Pour ce qui est d'adopter une troisième langue nationale, il serait bon avant d'entreprendre une campagne sur le multilinguisme de méditer sur la situation de la nôtre qui dans cette vaste province ontarienne n'a pas encore droit de cité.

Quant à la Federal Farm Products, si elle possède des vendeurs itinérants dans le Québec, c'est leur jouer un sale tour.

Conférence des provinces à Québec

L'idée de M. Lesage obtient les faveurs de tous -- sauf un

De notre édition finale d'hier
par Vincent PRINCE

Ottawa, 26. — Le premier ministre Jean Lesage a déjà eu l'occasion de converser avec tous les autres chefs de gouvernement provinciaux et ceux-ci ont laissé savoir qu'ils accepteront l'invitation du leader québecois de participer à une conférence interprovinciale, vraisemblablement à Québec, d'ici la prochaine rencontre fédérale-provinciale.

C'est du moins ce que M. Lesage lui-même a confié à des journalistes, en matinée, quelques instants avant le début de la troisième séance de la présente conférence fédérale-provinciale.

Seul le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, s'est opposé jusqu'à maintenant à l'idée d'une conférence des provinces seulement parce qu'il est contre l'idée d'alliances ou de "blocs" et qu'il préfère des réunions fédérales-provinciales.

En 1887, à une conférence du genre convoquée par Honoré Mercier, on avait accordé ce titre d'observateur à un délégué d'Ottawa. Un observateur n'est là que pour faire rapport à ses supérieurs; il n'a pas voix évidemment au chapitre.

M. Le sage aimerait convoquer cette rencontre des chefs provinciaux d'ici la fin de l'année. Il semble que la chose soit assez improbable. Semblables pourparlers, avec la préparation qu'ils exigent, pourraient difficilement avoir lieu avant le début de 1961. Il serait encore temps de les tenir à cette époque.

Résoudre des problèmes communs

De toute façon, le chef libéral québecois voudrait que cette réunion se tienne d'ici la prochaine conférence fédérale-provinciale, car il doit y en avoir au moins une autre avant le renouvellement des présents accords fiscaux qui expirent en mars 1962. Dès que la date de cette prochaine conférence fédérale-provinciale sera annoncée, M. Lesage verra à fixer la date de la réunion que lui-même veut convoquer avec ses collègues des neuf autres provinces.

L'invitation de M. Lesage aux autres premiers ministres provinciaux a été faite hier à l'ouverture de la présente conférence fiscale en cours ici.

M. Lesage a souligné, en présentant les vues de sa province, que son gouvernement était d'avis que "les relations interprovinciales ont été grandement négligées jusqu'à présent". Le premier ministre québecois a dit que de telles rencontres entre les chefs provinciaux permettraient aux provinces de résoudre tout probablement des problèmes qui leur sont communs avant d'en discuter avec les autorités fédérales. Jusqu'ici un seul premier ministre a abordé le sujet à la conférence: M. T. C. Douglas, de la Saskatchewan, ce matin; il s'est dit publiquement favorable à la suggestion de M. Lesage. M. Douglas aimerait toutefois que les municipalités soient aussi invitées.

Ce projet de conférence interprovinciale faisait partie du manifeste libéral diffusé avant les dernières élections provinciales du Québec.

DE QUELLE FACON le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, entend-il puiser aux sources de la caisse fédérale? Il le démontre comiquement ici . . . à même les poches du premier ministre de la Saskatchewan, M. T.-C. Douglas, sous l'oeil amusé du premier ministre E. C. Manning de l'Alberta.

Fusée américaine "Hawk" fabriquée par les Italiens

Rome, 27. (AFP) — Le missile terre-air américain "Hawk" sera dorénavant construit en Italie par les établissements "Selenia" (industries électroniques associées), ont annoncé hier certains journaux italiens. A ce propos on précise dans les milieux compétents que ce missile d'une portée de 15 milles ne sera construit qu'à partir de 1961. Il transportera une charge explosive de type conventionnel, et est destiné à remplacer l'artillerie anti-aérienne. Le missile "Hawk" est construit actuellement aux Etats-Unis: l'engin italien ne sera qu'une copie de l'armée américaine, mais le matériel employé pour sa fabrication sera entièrement italien. Les usines Fait et Bombrini Parodi collaboreront à la fabrication de ce missile.

M. Smallwood approuve le "ton" de M. Lesage

Ottawa, 26. (par V. P.) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joe Smallwood, a félicité, aujourd'hui, son collègue du Québec, M. Jean Lesage, pour le "ton canadien" du mémoire que celui-ci avait présenté, la veille, à la présente conférence fiscale fédérale-provinciale.

"C'est un discours canadien que le chef de la délégation québecoise a prononcé ici, hier, a dit M. Smallwood. Il y a douze ans (M. Smallwood ne participe à ces conférences que depuis 12 ans) que j'attendais un tel discours de la part d'un premier ministre québecois. C'est un discours qui ne peut que contribuer à l'unité canadienne.

"M. Lesage a parlé sans doute pour sa province, mais il a parlé aussi pour Terre-Neuve, pour le Nouveau-Brunswick, pour la Nouvelle-Ecosse, pour toutes les provinces, sauf peut-être une." M. Smallwood faisait apparemment allusion à l'Ontario dont les demandes très considérables laissent prévoir qu'elle fera cavalier seul à ces pourparlers. Les propos de M. Smallwood ont provoqué des rires prolongés chez les membres des diverses délégations.

Le premier ministre de Terre-Neuve a félicité M. Lesage, en particulier, pour sa déclaration énergique en faveur du maintien des paiements de péréquation pour l'avenir. "Nous appuyons, a-t-il déclaré en terminant, tout ce que M. Lesage a dit."

Six autres provinces soumettent leurs demandes au pouvoir central; violente sortie de M. Smallwood

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 26. — La présentation des mémoires des provinces à la conférence fiscale fédérale-provinciale s'est terminée cet après-midi par une sortie du premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, contre le premier ministre canadien, M. Smallwood a qualifié de "répudiation flagrante d'un accord formel" l'interprétation de M. John Diefenbaker de l'article 29 de l'Acte d'union de Terre-Neuve. Cet article concerne les conditions financières de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

M. Smallwood s'en est pris à M. Diefenbaker pour avoir fixé arbitrairement un délai en ce qui concerne l'aide financière du gouvernement fédéral à Terre-Neuve. Cette querelle tourne autour d'un paiement de $8,000,000 par année qui, selon M. Smallwood, devait être versé à perpétuité, mais qui devra cesser en 1962 selon le gouvernement fédéral.

La conférence s'est ajournée immédiatement après l'intervention de M. Smallwood.

Smallwood refuse de discuter le cas des subsides à Terre-Neuve

Ottawa, 27. (par V. P.) — Terre-Neuve a catégoriquement refusé, hier, de discuter à la conférence fiscale fédérale-provinciale l'opportunité ou l'inopportunité pour Ottawa de continuer, après le 31 mars 1962, à lui verser les subventions annuelles spéciales fixées dans le rapport de la Commission Royale d'Enquête de 1957 et qui devaient remplacer les subventions de transition prévues dans les amendements apportés à la loi de l'Amérique britannique du Nord lors de l'entrée de cette province dans la Confédération.

M. Joey Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, a soutenu que cette question ne regardait pas la conférence, même si M. Diefenbaker avait inclus le sujet à l'ordre du jour de la présente rencontre. Il s'agit d'une question qui relève uniquement d'Ottawa et de Terre-Neuve.

"On nous a dit : lâchez vos droits et venez quêter à la conférence fiscale", a lancé le premier ministre terre-neuvien, qui a déclaré que Terre-Neuve n'entrait pas dans ce jeu.

M. Smallwood s'en est pris vivement au premier ministre conservateur à qui il a reproché d'avoir fait amender par le parlement fédéral, en somme, une clause même de la Constitution canadienne, sans le consentement d'une des deux parties contractantes, Terre-Neuve.

Les conditions de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, a-t-il dit, sont devenues la clause 29 de la loi de l'Amérique britannique du Nord. Or, cette clause 29 prévoyait que 8 ans après l'union de Terre-Neuve au Canada, une Commission royale d'enquête serait formée pour étudier les besoins financiers de Terre-Neuve et établir la contribution fédérale à cet effet. Or, cette Commission royale, en 1957, a proposé des subsides spéciaux annuels pour Terre-Neuve, de l'ordre de $8,000,000. Le rapport de la commission ne fixait pas de limite de temps pour ces paiements.

Or, à la requête de M. Diefenbaker, le Parlement canadien a fixé, lui, une limite. Il a dit que ce ne serait que pour cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1962. En ce faisant, a dit M. Smallwood, Ottawa a modifié une clause de la loi de l'Amérique britannique du Nord, sans consulter la province intéressée, sans obtenir son consentement. L'action de M. Diefenbaker et du Parlement canadien a été la plus forte rebuffade essuyée par Terre-Neuve depuis son entrée dans la Confédération.

M. Smallwood a ajouté que la décision ayant été prise par le Parlement canadien, Terre-Neuve ne peut en appeler devant aucune cour. Il ne reste à Terre-Neuve qu'à en appeler au peuple du Canada, "et c'est du peuple canadien que Terre-Neuve attend justice".

M. Smallwood a consacré à peu près tout son long exposé d'hier à ce problème particulier. Il a tenu à souligner, toutefois, qu'il était prêt à discuter à cette rencontre de tous les autres problèmes inscrits à l'ordre du jour, mais non sans ajouter que tous les bénéfices que sa province pourrait obtenir de cette conférence ne changeraient rien à l'affaire des subventions spéciales de $8,000,000 prévues annuellement pour Terre-Neuve et que cette province continuerait de réclamer même après 1962.

Shaw: partage proposé, 15-15-50

Ottawa, 27. (par V. P.) — Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, l'hon. Walter Shaw, a proposé hier à la conférence fédérale-provinciale, une nouvelle formule de partage des impôts basée sur les pourcentages suivants : 15, 15 et 50 pourcent, au lieu de l'actuelle formule de 13 ; 9 et 50 pourcent.

Ces chiffres correspondent aux pourcentages que le gouvernement central consent aux provinces dans les domaines respectifs de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur les profits des compagnies et des droits de succession.

C'est sensiblement moins que ce qu'a réclamé M. Lesage avec sa formule 25, 12.5 et 100 pourcent, et beaucoup moins que M. Frost qui voudrait 50, 25 et 50 pourcent. Toutefois, dans la pratique, la province de Québec réclamerait à peu près la même chose que l'Ontario, M. Lesage ayant dit que sa province réclamerait encore davantage si Ottawa abandonnait la pratique des plans conjoints et des paiements conditionnels.

La demande de M. Shaw est pour l'immédiat ; elle vise à parer au plus pressé. Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard voudrait éventuellement obtenir une reconnaissance plus réaliste des besoins des provinces et des municipalités avec une répartition, évidemment, des sources de revenus en conséquence.

M. Shaw a répété, d'autre part, la demande de M. Lesage en rapport avec les paiements de péréquation. Tout comme M. Lesage, le chef politique de l'Ile-du-Prince-Edouard voudrait que ces paiements soient basés uniquement sur le rendement moyen des impôts en Ontario. A l'heure actuelle, on tient compte, pour établir cette moyenne, du produit de ces impôts en Ontario et en Colombie-Britannique.

La demande de M. Shaw relativement à la formule 15, 15 et 50 pourcent, de même qu'en ce qui concerne les paiements de péréquation veut que le gouvernement apporte ces modifications pour la dernière année de la présente entente fiscale avec les provinces, entente qui se termine le 31 mars 1962.

Les paiements d'appoint d'Ottawa ("Adjustment Grants") devraient aussi être considérablement haussés. En vertu de cette politique, l'Ile-du-Prince-Edouard reçoit annuellement $2,500,000 d'Ottawa. C'est tout à fait insuffisant, a-t-il dit, pour permettre aux habitants de cette province de bénéficier d'un niveau de vie comparable à celui des autres provinces. On devrait tenir compte, selon M. Shaw, des richesses des différents secteurs du pays, dans l'établissement de ces paiements d'appoint.

Au chapitre de l'éducation, le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard a fait remarquer qu'elle ne peut plus relever uniquement de la juridiction provinciale. Il a réclamé des subventions fédérales aux provinces dans ce domaine. Il ne devrait y avoir aucune condition attachée à ces subventions de la part du gouvernement fédéral, a-t-il dit, sauf de spécifier qu'elles doivent servir aux fins de l'éducation dans la province.

Comme son collègue en particulier du Nouveau-Brunswick, M. Robichaud, M. Shaw a réclamé, enfin, plus de flexibilité dans la mise à exécution des plans conjoints. Il a signalé, notamment, que le plan d'assurance-hospitalisation devrait être étendu, de façon à couvrir les frais de capital et d'administration des hôpitaux, de même que le soin des malades mentaux et des tuberculeux. Il a aussi demandé que le gouvernement central exempte les municipalités des taxes fédérales de vente et d'accise, leur accorde des subventions directes, prévoie pour elles des prêts à bas taux d'intérêt et fasse revivre la loi d'assistance aux travaux d'amélioration des municipalités.

Colombie-Britannique, Alberta, Nouvelle-Ecosse, Saskatchewan

De notre édition finale d'hier

M. Bennett

Sans vouloir proposer une formule spéciale, le premier ministre W. A. C. Bennett, de la Colombie-Britannique, a réclamé un "pourcentage suffisant" du produit des impôts sur le revenu des particuliers, les bénéfices des sociétés et les droits de succession. Cependant, a-t-il souligné, les propositions déjà faites par cette province en faveur "d'un partage raisonnable de ces trois champs de taxation" restent valables. A la dernière conférence fiscale fédérale-provinciale, la Colombie-britannique avait exigé 25 pour cent des impôts recueillis par le fédéral, 12½ pour cent des bénéfices sur les sociétés et 50 pour cent des droits de succession.

Hier, à l'ouverture de la conférence, M. Bennett avait estimé insuffisant la présente formule accordant aux provinces 13 pour cent des impôts, neuf pour cent des bénéfices des sociétés et 50 pour cent des droits de succession. Le premier ministre de la Colombie-Britannique demande également la mise en oeuvre d'un programme national d'assurance médicale dont le fédéral et les provinces se partageraient le coût, l'élaboration d'un plan fédéral-provincial en vue de développer le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne et l'Europe ainsi que l'ouverture de nouveaux débouchés dans les régions du Pacifique de l'Amérique.

M. Manning

Le premier ministre de l'Alberta, M. Manning, a soutenu que le Canada doit rétablir les droits de chacun des gouvernements dans les divers champs de taxation avant que l'on puisse résoudre le conflit de la perception des impôts à ses deux niveaux principaux.

M. Manning, qui a pris part à toutes les conférences fiscales fédérales-provinciales depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, n'entretient aucun espoir sur la solution du problème aussi longtemps que la nation ne se sera attaqué aux questions fondamentales. Il prétend que le Canada ne possède ni les ressources, ni la main-d'oeuvre, ni les techniciens requis pour répondre à ses besoins économiques, mais doit quand même rechercher le plus tôt possible la solution la plus satisfaisante. M. Manning ajoute que les pères de la Confédération ont judicieusement divisé les responsabilités entre le fédéral et les provinces. Cependant, depuis 1867, les divers gouvernements ont empiété sur les pouvoirs des uns et des autres, de sorte que la confusion existe aujourd'hui. Les ententes passées ne sont que des compromis temporaires.

M. Stanfield

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert L. Stanfield, a réclamé l'élargissement des accords sur le partage des impôts et une nette augmentation de la part de sa province. Il signale que les présents accords touchant le partage de l'impôt sur le revenu des particuliers et les bénéfices des sociétés, ainsi que sur les droits de succession, ont aidé la Nouvelle-Ecosse et les autres provinces de l'Atlantique, mais que celles-ci ont besoin de revenus plus importants pour progresser au même rythme que les autres parties du Canada.

M. Stanfield est d'avis qu'un accord portant seulement sur trois champs de taxation ne peut pas assurer à l'Est du Canada des services égaux à ceux du reste du pays sans entraîner de lourds impôts aux habitants des Maritimes. Il n'a pas proposé de formule en vue d'un nouvel accord.

Quant au premier ministre de la Saskatchewan, M. Douglas, il a prié le gouvernement fédéral d'augmenter ses paiements aux provinces à un tiers du produit des impôts sur le revenu des particuliers, des bénéfices des sociétés et des droits de succession. Il a dit qu'il faut maintenir les paiements de péréquation à un haut niveau dans tout accord sur les impôts sans quoi le Canada retournera au marasme des années 1930 en ce qui touche la taxation.

Entretien privé Lesage-Frost

Ottawa, 27. (DNC) — Le premier ministre Lesage, du Québec, et le premier ministre Frost, d'Ontario, ont eu un entretien privé d'une demi-heure, hier matin. Tous deux sont sortis ensemble de la salle de la conférence fiscale à 10 h. 30 et sont revenus ensemble, une demi-heure plus tard.

CHEZ
Ed. Archambault INC
LA MAISON DE CONFIANCE
A
NOS DEUX
MAGASINS

500 est, STE-CATHERINE

2140, de la MONTAGNE

POUR CROIRE...IL FAUT VOIR!

VENTE DE SOLDES

Economies formidables à réaliser sur...

PIANOS
Sterling — Wurlitzer

RADIOS-PHONOS STEREOPHONIQUES
Ampex — RCA Victor — Electrohome
DuMont

RADIOS, MODELES DE TABLE ET A TRANSISTORS
RCA Victor — Electrohome — Zenith
Motorola — Philips — Selfix — Sony
Rogers-Majestic

DISCOTHEQUES

MAGNETOPHONES
Ampex — Télectro

TELEVISEURS
RCA Victor — Electrohome — Zenith
Philco — Motorola — DuMont

PHONOS HI-FI, STEREO PORTATIFS
RCA Victor — Electrohome — Fleetwood
DuMont — Arrow — Motorola

ORGUES PORTATIVES
Pianorgan — Microrgan — Gretsch

LES PRIX?

TELLEMENT REDUITS QUE NOUS N'OSONS PAS LES AFFICHER

ET, COMME TOUJOURS...
SERVICE ET GARANTIE ARCHAMBAULT
AUCUN COMPTANT REQUIS — TERMES DES PLUS FACILES

HEURES D'AFFAIRES : Vendredi, de 9 h A.M. à 9 h. P.M. Autres jours : 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M.

Aubaines!
ÉQUIPEMENT USAGÉ
Vendu par
Construction Equipment Co. LIMITED
6373 Cote de Liesse
Tel: MElrose 1-8571

Voici 325 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : GATEAU A L'ORANGE — GATEAU CHIFFON BIG CITY — CETTE SEMAINE 55¢ LEGER, TENDRE ! — Nul après le 30 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : Soupe aux tomates — NOURRISSANTE, CLARK — 4 BOITES 10 OZ 49¢ — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : JUS DE TOMATE — DE FANTAISIE, BANQUET — 2 BOITES 20 OZ 29¢ — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : BREUVAGE à l'orange — RAFRAICHISSANT, BESSEY — 3 CRUCHES 32 OZ $1.00 — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : EPINGLES A LINGE — ROBUSTES, PRATIQUES — 2 PAQUETS DE 60 78¢ — Nul après le 2 août

75 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : CIRE LIQUIDE — SUPER GLOSS, PARA — BOITE 40 OZ POUR SEUL. $1.15 — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : SHAMPOOING AUX OEUFS — HELENE CURTIS — BOUT. 8 OZ VOTRE POUR 99¢ — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : DETERSIF EMPAQUETAGE SPECIAL ! — LIQUIDE, ELEGANT — 23¢ DE MOINS ! 2 BOITES 12 OZ 61¢ — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : CHOW MEIN — AU POULET, CHUN KING — MENUS RAPIDES ! BOITE 16 OZ 51¢ — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : BISCUITS — FRAIS, ARCHWAY — (ASSORTIS) 12 AU PQT 39¢ — Nul après le 2 août

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Avec ce coupon et cet achat : CUILLERE A CREME GLACEE — LAITON CHROME, ROBUSTE — (VALEUR ORD. 69¢) CHACUNE POUR 49¢ — Nul après le 6 août

Steinberg's LIMITEE

Des Aliments toujours Frais!

Madame, si vous désirez préparer une salade vraiment exquise, faites vos emplettes chez Steinberg. En effet, vous y trouverez tous les légumes dont vous avez besoin. Et aux sourires de satisfaction autour de la table, vous mesurerez votre succès !

A votre prochain repas, servez une salade faite des plus frais légumes en ville... en vente chez STEINBERG !

ESSAYEZ CET APPRET A SALADE AU GOUT EXQUIS !

½ c. à thé de sel, ¼ c. à thé de sucre et un soupçon de poivre blanc, ½ c. à thé de moutarde en poudre, ¾ tasse d'huile à salade, ¼ tasse de vinaigre, ¼ tasse de beurre d'arachides Littlejohn.

Bien agiter tous les ingrédients jusqu'à ce qu'ils soient bien mélangés.

APPRET
à Salade, Littlejohn
POT 16 OZ **29¢** POT 32 OZ **55¢**
FRAIS, LISSE, SAVOUREUSE !

C'est la Semaine de la Salade !

TOMATES FRAICHES 4 LB **59¢**
FERMES, MURES, CANADA, CLASSE No 1

LAITUE ICEBERG QUEBEC No 1 **2** POMMES **15¢**
FRAICHE ET CROUSTILLANTE

CONCOMBRES FRAIS **3** POUR SEUL. **19¢**
LONGS, FRAIS DU JARDIN, QUEBEC, No 1

ECHALOTES JEUNES **3** BOTTES POUR **17¢**
DU QUEBEC, SAVEUR PIQUANTE

PECHES JUTEUSES
A NOYAU LIBRE, ELBERTA
E.-U. No 1 **5** LB **59¢**
Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

BLE D'INDE FRAIS
EPLUCHE, NETTOYE, CANADA No 1
PRET A METTRE AU FEU **12** EPIS POUR **49¢**
Servez avec du poulet à frire... Délicieux !

POIRES QUALITE DE CHOIX **5** BTES 20 OZ **$1.00**
A DESSERT, ORCHARD KING

CAFE CHALET PAQUET DE 1 LB **55¢**
FRAIS TORREFIE, DOUX, MOELLEUX.
FIN OU TOUT USAGE, MOULU D'AVANCE

GRATIS ! Une bout. 30 oz. (valeur 15¢)
GINGER ALE
ICE CASTLE
avec l'achat d'un carton 3 chop. de
CREME GLACEE
ICE CASTLE ESSENCES DIVERSES
Carton carré **69¢** Carton rond **73¢**
(Dépôt de bout. du Ginger Ale remb.)

THON BLANC A Bas prix ! **4** BOITES 7 OZ **$1.00**
DE FANTAISIE, MARQUE BAYVIEW

BLE D'INDE GRAINS ENTIERS **6** BOITES 14 OZ **$1.00**
QUALITE DE FANTAISIE, NIBLETS

JUS DE TOMATE **8** BOITES 20 OZ **$1.00**
QUALITE DE FANTAISIE, ORCHARD KING

HUILE MAZOLA BOUTEILLE 32 OZ **75¢**
HUILE A SALADE, DE BLE D'INDE

POULET PRET A SERVIR **3** BOITES 7 OZ **$1.00**
MARQUE PARAGON

Nouvelle récolte
CONFITURE DE FRAISES
POT 24 OZ POUR **39¢**
AVEC PECTINE, MARQUETTE

JUS D'ORANGE PUR
FRAIS CONGELE ORCHARD KING **4** BTES 6 OZ **69¢**

Patisseries fraiches Big City !

GATEAU DANOIS 39¢
NAPOLITAN, OBLONG

ROULE AU CITRON 35¢

TARTE AUX BLEUETS 59¢
FRAICHE, RICHE !

MAINTENANT OUVERT !
Le NOUVEAU
marché STEINBERG
2875 Ave Van Horne
Au centre d'achats Wilderton !
Formidable concours, Prix de valeur !
Offres combinées d'économie
"Deux-au-prix d'un seul !"

BOLS À SALADE
EN BOIS
(6 POUCES) VALEUR ORD. 39¢ CH. **3** POUR SEUL. **97¢**

Qualité, variété, bas prix !

SACS DE THE **100** AU PQT **69¢**
ENCORE, ORANGE PEKOE

BREUVAGES MARQUE HI-C **3** BTES 48 OZ **95¢**
RAISIN, ORANGE OU PARTY PUNCH

KETCHUP GRAND FORMAT **2** BOUT. 20 OZ **75¢**
AUX TOMATES, HEINZ

SERVIETTES SOUTH SEA **2** PQTS **31¢**
DE COULEUR 60 AU PQT

POULETS ENTIERS
à frire
Prêts-à-cuire
FRAIS, CLASSE "A"
(Poids moyen : 2 à 3 lb)

Poulets

Steinberg's

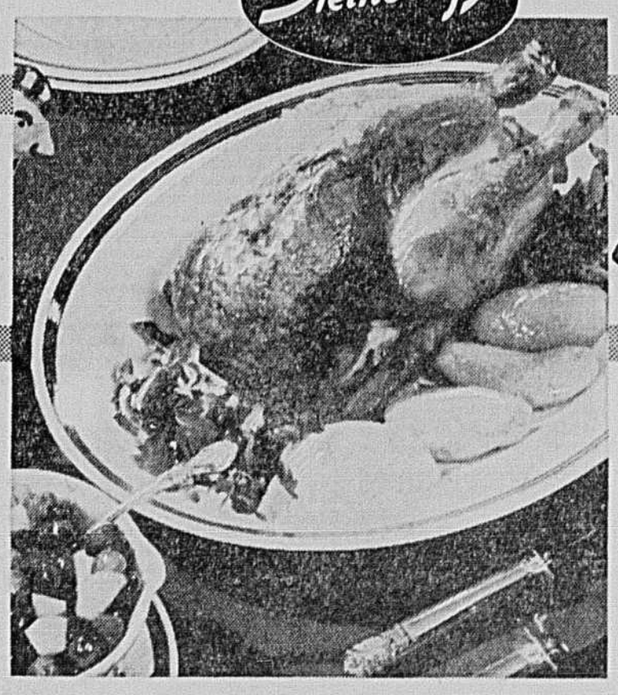

LB. **35¢**

A LA MAISON OU AU GRAND AIR

Il y a tant de façons de servir du poulet — à la mode du sud, bouilli, ou au gril. En pique-nique, enveloppez-le de papier d'aluminium jusqu'à ce qu'il soit prêt à servir.

PICNIC FUMÉ SANS JARRET LA LB POUR **43¢**
DELICIEUX... SERVI CHAUD OU FROID !

Régals frais, prêts-à-servir

FRANKFURTS PAQUET 1 LB **49¢**
HYGRADE OU PREMIUM SWIFT

JAMBON CUIT PAQUET 6 OZ **49¢**
TRANCHE, PREMIUM SWIFT OU MAPLE LEAF

SALADE DE CHOU **35¢**
OU SALADE DE PATATES DE STEINBERG CONT. 16 OZ

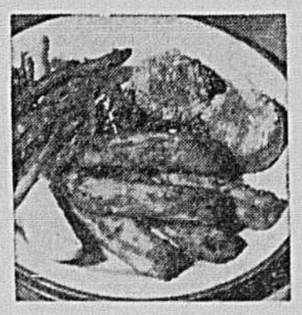

ALIMENTS DE MER CONGELES !

FISH-STICKS PQT 8 OZ **35¢**
D'AIGLEFIN, BOOTH

AIGLEFIN POT 16 OZ. **39¢**
FILETS BOOTH OU RUPERT

BOEUF MARINE
DESOSSE, DE STEINBERG
PAQUETE A VIDE ! LB **59¢**

DEMI-POULET A FRIRE, FRAIS, CLASSE "A", LA LB **45¢**
POUR UN METS AU GRIL ! (COUS ET ABATIS ENLEVES)

QUART DE POULET CATEGORIE "A", FRAIS ! LA LB. **49¢**
PORTIONS DE VIANDE BLANCHE OU BRUNE (COUS ET ABATIS ENLEVES)

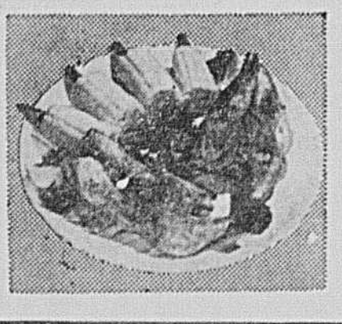

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 30 juillet 1960, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, la rive sud, à Beloeil et à St-Jean.

Steinberg's LIMITEE

où les économies s'accumulent durant tout l'été !

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée. Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

76e ANNEE — MONTREAL, MERCREDI, 27 JUILLET 1960 — No 239

Les bras pris dans les fils

Il y a des cocasseries qui deviennent navrantes à force de n'être pas drôles.

Le maire Sarto Fournier annonçait il y a quelques heures que la Commission des services électriques est... INUTILE. On s'en doutait un peu. A voir les poteaux qui ornent nos rues et donnent à la métropole un petit air de Far West (et nous sommes en 1960) le contribuable s'était toujours demandé à quoi pouvait servir cette commission des services électriques. Or, il vient de l'apprendre : elle ne sert à rien. Si c'est une blague, elle n'est pas drôle.

Là où la cocasserie dépasse les bornes c'est lorsqu'on apprend que cette Commission existe depuis cinquante années ! Nous n'allons pas demander des comptes à ces commissaires qui oeuvrent en silence. Pour se renseigner, il suffit au contribuable de lever le nez en l'air et d'admirer la forêt de poteaux qui bordent les artères les plus modernes et les plus récentes de notre ville. Or, il est difficile de comprendre : ou la Commission a pour but de les faire disparaître et y parvient très mal ; ou la Commission a pour but de laisser les poteaux proliférer et elle y parvient au-delà de toutes nos espérances.

C'est la confusion à l'état total, et si vous cherchez un responsable, il vous faudra être malin pour le découvrir.

Nous habitons une ville où l'hiver sévit cinq mois durant. La plus élémentaire logique voudrait que tout le service de communication, d'éclairage, de transmission télégraphique soit sous terre, ne serait-ce que pour obvier aux méfaits des intempéries. Outremont, notre sage voisine, n'a pas examiné le problème durant cent sept ans. Elle a enfoui ses fils, un point c'est tout. De même pour quelques municipalités de fondation récente (Ville Mont-Royal, Ville d'Anjou, etc). A Montréal, c'est toujours le laisser-faire, le laisser-aller, le je-m'en-foutisme et les poteaux traînent dans les rues. La Commission de Transport enlèvera les siens un jour. Mais quand ? L'Hydro-Québec procède à Montréal exactement comme elle le fait à Sept-Iles et l'on pourrait citer cent endroits de la métropole (dans les quartiers nouveaux, notamment) où les poteaux de l'Hydro-Québec ont massacré pour toujours l'agencement du paysage que des propriétaires soucieux d'esthétique désiraient agréable et définitif.

Le président de l'Exécutif, M. Joseph-Marie Savignac, a eu l'autre jour un mot dur à l'endroit des planteurs de poteaux. "Ce sont, soulignait-il, des sociétés "ROYALES" qui n'obéissent à personne !"

C'est ainsi que le petit jeu coûteux recommence sans cesse. La ville pave une chaussée et l'Hydro-Québec aligne ses poteaux sur le terre-plein. La ville refait des trottoirs qu'il faudra éventrer pour y enfouir les fils de ceci et les fils de cela. Bref, c'est la pagaille la mieux ordonnée qui puisse se voir.

Pendant ce temps-là les commissaires de l'inutile commission des services électriques lèvent les bras au ciel ! Ne vous demandez pas pourquoi ces bras-là ne peuvent rien... ils sont empêtrés dans les fils. C'est simple.

Faut-il remanier la Confédération ?

La conférence fédérale-provinciale conduira, semble-t-il, à deux autres conférences qui pourraient bien aboutir à leur tour au remaniement en profondeur du vieil appareil confédératif.

La première de ces deux conférences, annoncée par M. Diefenbaker, serait convoquée à Ottawa dès le début de l'automne et, selon la proposition faite par M. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, viserait plus particulièrement à compléter le rapatriement de la constitution. La seconde, limitée aux seuls premiers ministres des provinces, se réunirait à Québec avant la fin de l'année en cours pour étudier, comme le veut M. Jean Lesage, les questions sur lesquelles les gouvernements provinciaux pourraient faire l'unité afin de présenter des demandes conjointes à l'Etat fédéral.

Si l'ensemble de la conférence fédérale-provinciale semble unanime à souhaiter qu'on amende la constitution dans le sens indiqué, il convient de noter par ailleurs que seul M. Bennett, premier ministre de la Colombie britannique, a rejeté l'idée d'une conférence interprovinciale, semblable à celle qui s'était réunie en 1887 à la demande d'Honoré Mercier.

Il y a déjà quelque temps que l'on éprouve le besoin d'amender la constitution et de procéder, en même temps qu'à une sorte de redistribution des impôts, à un partage nouveau des pouvoirs et des droits entre le gouvernement central et ceux des provinces. Car l'évolution peut se faire dans un sens radicalement opposé à l'idéal que s'étaient donné les Pères de la Confédération.

Sir John Macdonald avait d'abord rêvé d'un Etat unitaire ; la résistance du Québec et des marches de l'Atlantique, devenues depuis les provinces maritimes, fit qu'on opta en définitive pour une confédération de provinces autonomes, certes, mais pratiquement sans moyens puisque les subventions statutaires d'Ottawa représentaient, dans certains cas, jusqu'à 80 pour cent de leur budget. Faut-il maintenant, sous prétexte d'enrayer ce qu'on a appelé "le courant centralisateur", balkaniser le Canada ?

La vérité, c'est que pour satisfaire à des besoins réels, les provinces, dans l'ensemble, semblent résolues à réduire de 50 pour cent les revenus perçus actuellement par Ottawa. Il n'est pas monstrueux de songer que les provinces pourraient se charger de certaines obligations qui ont été jusqu'ici la responsabilité exclusive du pouvoir central. Mais encore faut-il que nous comprenions les risques que cette politique nouvelle impliquerait. Comme premier effet, les provinces défavorisées verraient vite tomber leur niveau de vie avec ce résultat qu'un nombre relativement élevé de Canadiens devraient se résigner à leur état permanent de parents pauvres.

Par ailleurs si les Canadiens de langue française ont longtemps considéré que leur expansion politique et culturelle ne pouvait véritablement dépasser la frontière géographique du Québec, ils se doivent maintenant de comprendre qu'un million de leurs compatriotes font leur vie dans les autres provinces. La victoire de M. Robichaud au Nouveau-Brunswick annonce en quelque sorte qu'un jour le Canada sera bilingue dans son intégralité. Devons-nous renoncer à cette perspective historique et, dans les conditions données, opter pour une politique susceptible de déboucher sur le morcellement de la Confédération ?

La question vaut d'être posée et d'autant plus qu'on est à la veille, semble-t-il, de repenser les structures d'un Etat qui n'aura cent ans que le 1er juillet 1967.

Jean-Louis GAGNON

Réveil de la Belle aux lois dormantes.

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

On était pourtant si pressé

Monsieur le Rédacteur,

Nous voilà au 12 juillet. Nous voilà à une quatrième séance du conseil sans demande de fonds pour raccorder les rues Osborne et Lagauchetière. Pendant ce temps, soit depuis le 14 mars, un particulier occupe comme terrain de stationnement l'espace du quadrilatère Osborne - Cathédrale - Lagauchetière - Windsor.

Aujourd'hui, on nous demande de voter un autre million et demi de dollars pour une nouvelle expropriation de la rue Osborne, cette fois entre les rues Windsor et Mountain. Est-ce qu'il s'agit d'autres terrains de stationnement pour favoriser certaines personnes ? Il y a une limite.

Pendant ce temps, le site qu'on pourrait qualifier d'historique, celui du restaurant Drury's, n'existe plus. C'est jugé comme une perte pour Montréal au point de vue touriste au moins. Même, on aurait pu contourner le restaurant tout en faisant le raccordement avec la rue Lagauchetière.

Rappelons d'abord que l'été dernier, quelqu'un du personnel des travaux publics assurait le restaurateur Léo Dandurand qu'il n'était pas question de démolition avant plusieurs mois.

Tout de même, M. Dandurand ne faisait pas moins une demande datée du 30 septembre, demandant au directeur Jean Lacoste la permission de se servir du terrain de ce qui était déjà démoli pour stationnement et cela jusqu'au raccordement Osborne - Lagauchetière. M. Dandurand était convaincu qu'on suivrait la coutume dans les cas d'expropriation en ce sens qu'on lui donnerait la préférence d'avantages après la démolition, s'il y en avait.

Non seulement M. Dandurand ne recevait pas de réponse favorable de M. Lacoste qui devait avoir soumis la chose à l'exécutif, mais il était plutôt le récipiendaire d'un avis d'avoir à quitter les lieux dans quelques jours.

Inutilement, M. Dandurand demandait, sinon quelques mois, au moins un mois afin de pouvoir liquider les articles d'une batterie de cuisine évaluée à plus de $100,000. Mais cette demande lui était refusée. Un employé des travaux publics, qui pourrait être nommé, déclarait qu'il fallait déguerpir absolument. On était pressé. Même, presque tous les plans étaient prêts pour les pavages, trottoirs, etc. disait-on.

On ne pouvait penser à un terrain de stationnement. Oh non, pas pour monsieur Dandurand en tout cas, même pour le temps qu'il faudrait attendre pour les travaux. Mais, le 14 mars, à la surprise générale, le comité exécutif, accordait le permis mentionné.

On défendait la décision en disant qu'il s'agissait d'un bail au mois qui pourrait être résilié quand on le voudrait ou à peu près. Nous voilà rendus en juillet. Le terrain de stationnement avec des installations permanentes ou presque est encore là et on ne demande même pas de crédits pour les pavages et trottoirs.

A l'assemblée du mois de septembre, même si on demande les crédits, il sera vraisemblablement trop tard pour commencer les travaux, cette année. Et le stationnement continuera tandis que M. Dandurand, entre autres, est privé de revenus, soit de son restaurant, soit d'un terrain de stationnement, revenus auxquels il avait droit, pendant un temps au moins.

Et on vient nous demander un million et demi pour d'autres expropriations de la rue Osborne! Eh bien, moi pour un, je n'en suis pas, pas du moins tant qu'on n'aura pas commencé les travaux de raccordement Osborne - Lagauchetière, travaux qui, soit dit en passant, ne rencontrent pas du tout d'opposition des autorités religieuses. Les désirs de ces dernières comme on s'en rend compte, par d'autres rapports à l'ordre du jour, sont tout autres.

Charles Mayer
conseiller du district 4

Il faudra être au guet

Monsieur le Rédacteur,

Je m'excuse de revenir à la charge, mais je crois qu'il est de mon devoir de mettre ma plume au service de la Moralité et de la Vérité. Même s'il m'en coûte en temps et en loisirs.

On nous apprend que des soumissions publiques sont désormais exigées pour les travaux gouvernementaux. Excellente nouvelle dont il faut se réjouir et féliciter la nouvelle administration.

Sans être pessimiste, il ne faut toutefois pas se laisser endormir. Les "sangsues" politiques, "ceux qui ont faim", "ceux qui attendaient" ne vont pas démordre si facilement! Ils inventeront des moyens pour tenter de reprendre le pavé et d'empocher le gros magot... comme tout le monde faisait.

Il faut avoir "la puce à l'oreille" et l' "oeil ouvert". On doit prévoir les nouvelles manoeuvres qui pourraient être employées et les détecter à leur première apparition. Il faut développer un climat de moralité politique qui rendra ces gens gênés de voler la province au détriment du public.

Le jeu des soumissions peut devenir bien fascinant pour un groupe d'entrepreneurs (plus ou moins associés) qui ambitionnent toujours de "faire une piastre". On sait très bien (et cela est assez connu) que, facilement, tous (ou presque) les soumissionnaires peuvent s'entendre entre eux et augmenter de 20% à 25% le prix de la soumission sous le prétexte a priori que "c'est le gouvernement qui paye". Ainsi, même si le contrat est octroyé au soi-disant plus bas soumissionnaire, le coût des travaux est tout de même augmenté de 20% à 25%.

Egalement, certaines soumissions peuvent n'inclure qu'une partie des devis et, étant les plus basses, permettre à certains entrepreneurs de charger des "extras" pour lesquels il n'y a aucun prix et contre lesquels le gouvernement n'a aucun droit de recours.

Il faudrait que l'architecte qui a fait les plans indique le prix approximatif que l'entreprise devrait "normalement" coûter. Ce prix devrait ensuite être scruté par un comité d'experts, ou par le Bureau de la Trésorerie, afin que l'authenticité des prix présumés soit confirmée ou infirmée.

Autre chose. Un item additionnel dont il faudrait se soucier et tenir compte. Sans préjuger de qui que ce soit, ne jamais oublier que les honoraires des architectes et des ingénieurs sont calculés au pourcentage (ce qui n'aurait jamais dû exister et qui devrait faire place au tarif forfaitaire, à mon avis) et que plus cela coûte cher, plus . . . . .

Donc, en terminant, réjouissances permises et justifiées relativement aux nouvelles décisions de nos gouvernants; c'est déjà quelque chose. Exercice d'une très grande prudence et d'une extrême vigilance, en faisant voir que l'on "connait le tabac" et que rien ne passera. Enfin, continuer à tout prix le climat d'honnêteté dont semblent saisis une bonne partie des électeurs et payeurs de taxes de cette province.

Guy Marcoux, M.D.

Conscience élastique

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais demander à celui qui signe Jean Landreau, de Noranda, s'il est marié, et s'il aimerait que sa femme se pavane en short dans la rue. Je suis sûre de sa réponse. Alors pourquoi parler ?

Vous ne trouvez pas, cher Monsieur, que les femmes ont assez de difficulté à avoir l'air féminin ? De grâce, laissez les shorts à leur place. Je ne suis pas une sainte-nitouche, ni jalouse de ces paquets de chair étalés à la vue de tous les passants. Mais une femme qui se respecte ne se promène pas à moitié habillée. Je n'accuse pas J.L. d'avoir la conscience trop large, mais elle est élastique, soit qu'il soit trop jeune ou que, trop vieux, ça ne lui dise plus rien.

Il y a une chose qui me dépasse. J.L. dit être toujours à l'aise l'été. Mais les hommes ont toujours porté le pantalon et la chemise, été comme hiver, et ils n'en sont pas plus mal.

Allons, cher Monsieur, un peu de bon sens. Chaque chose à sa place, les shorts à la campagne et vive les jolies robes à la ville.

Bebette

P.S. — J'ai oublié de donner à J.L. mes mesures. Les voici, au cas où il penserait que je suis jalouse : 36-27-37.

Promotion des Jeunes

Monsieur le Rédacteur,

L'élection de M. John Kennedy à la tête du parti démocrate confirme une fois de plus que la jeunesse s'empare des affaires de l'Etat; il ne fait aucun doute que les récents changements politiques dans différentes provinces du Canada et le dernier développement au sein de la politique américaine ne sont pas étrangers à la transition qui se produit dans l'esprit des gens.

Le sénateur Kennedy a été élu en vertu d'un programme très bien équilibré et qui reflète une politique intérieure tout à fait restaurée. On comprend facilement que le jeune leader démocrate n'a pas osé s'aventurer dans le domaine des affaires extérieures, car il est de toute évidence que les troubles russo-américains dépeignent bien l'incertitude et le manque de cohésion dans les affaires intérieures.

Je crois également que le mal existe en Union Soviétique,

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs" doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités, ainsi que d'écourter les textes trop longs.

et que M. K., se sentant coincé entre le géant capitaliste et la désapprobation de son peuple, tempête à qui mieux mieux afin de détourner le mal qui sévit dans son château-fort. (Les deux incidents de l'U-2 et du B-47).

D'autre part M. Kennedy, de foi catholique et doué d'une personnalité très attachante, s'est engagé à lutter contre la ségrégation raciale si le peuple américain le porte au pouvoir en novembre prochain.

Je ne veux pas m'étendre sur un sujet qui a déjà fait couler trop d'encre, mais c'est mon humble opinion que le nouveau chef démocrate s'attaquerait à une cause qui exige un cran remarquable de la part d'un blanc, qu'il soit le chef de la nation ou simple ouvrier; le sort de la race noire est axé sur la résignation. M. Kennedy pourrait atténuer le fardeau des Noirs, mais de là à complètement légaliser les droits des deux races, tant sur l'échelle commerciale que sociale, je doute fortement qu'il y parvienne. Le résultat du scrutin de novembre prochain chez nos voisins du Sud déterminera si les Américains approuvent la politique Eisenhower-Nixon, ou désirent un changement qui pourrait amoindrir la tension internationale.

D'ici là, nous nous contenterons de sourire à ceux qui croient que le Vatican viendrait s'ingérer dans les décisions de M. Kennedy, si celui-ci devenait le chef de la Maison blanche.

L'ignorance n'appelle pas la conscience !

Paul DesMarais

Programme des plus intéressants

Directeur des Emissions,
Poste C.B.F.,
Radio-Canada,

Monsieur,

C'est avec regret que je note depuis environ une quinzaine de jours la disparition à l'émission Métro-Magazine, des potins sur les événements de l'hôtel de ville, ceux-ci faits par Monsieur Carl Dubuc.

A mon humble avis, Monsieur Dubuc était l'animateur tout indiqué pour ce programme, qui était des plus intéressants. Il savait y ajouter du piquant et donnait aux nouvelles un intérêt qui forçait notre attention d'hommes d'affaires occupés.

Vous réalisez parfaitement que les hommes ne sont habituellement pas vos auditeurs les plus fidèles, mais je constatais avec plaisir que plusieurs de mes amis et clients se faisaient un devoir de ne pas manquer cette émission, qui, il faut bien le dire, est unique en son genre et seule permet de nous éclairer sur les faits et actions des autorités municipales.

Est-ce que cette absence est temporaire ? Je l'espère. De grâce n'enlevez pas cette émission qui, je suis certain, à elle seule devait élever le "Standing" des auditeurs de Radio-Canada.

François-J. Beaudette,
488, Wickham, St-Lambert.

L'art d'abord

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement j'ai exposé un point de vue au sujet des spectacles télévisés et je disais que chez moi avant de voir, dans un pas de ballet, une paire de jambes on voyait d'abord un art. Chez moi, on ne se préoccupe pas que Joséphine Baker porte une robe dont le tour supérieur est 7 ou 8 millimètres trop haut ou trop bas, parce que d'abord on écoute le chant.

Je disais aussi que jamais je n'ai vu de costume ou de robe qui fût plus suggestif qu'un costume de bain et enfin que chez moi il n'y a qu'une morale, et cette morale ne diffère pas selon que ma famille est à la plage ou au salon en face de la TV.

Apparemment, un adepte de la fausse pudeur se cachant au surplus derrière l'anonymat (signe de courage), s'est vu touché et pincé par l'expression "esprits obtus" que j'avais employée alors. Tant pis. Quant à son conseil pour ma sanctification et celle de ma famille, je l'en remercierais volontiers si, en le suivant, je ne me précipitais pas en enfer, car il est évident que si on voit du mal partout où il n'y en a pas, il est à croire qu'on en fait bien plus que l'enseigne la religion.

J. A. Menard
Granby

LETTRE DE LONDRES

Tricentenaire des postes

par E. C. Thomson

"Il est allé au bureau de poste" entendons-nous souvent, et cette nouvelle n'a certes rien qui puisse nous frapper. Le bureau de poste n'est guère un théâtre d'aventure. On n'y trouve pas d'occasions sensationnelles, on y voit rarement un visage ami et il y a peu de chance d'y rencontrer l'imprévu. En fait, plus la poste fait bien son travail, plus nous sommes enclins à trouver son efficacité naturelle.

Cependant, cette année, les bureaux de poste dans toute l'Angleterre arborent un air de fête et cette ambiance, ce sentiment, se retrouvent jusque dans les tâches les plus courantes: vente de timbres; perception des redevances pour les permis délivrés aux propriétaires de chiens, pour les permis de chasse, pour les postes de radio et de télévision; le paiement des pensions de retraite; la vente des obligations d'épargne. Les jeunes femmes aux guichets sont plus accueillantes et, si possible, plus compétentes que jamais. Cela est naturel, car les quelque 300,000 employés de cet important ministère fêtent le tricentenaire de leur administration.

C'est en 1660, première année du règne de Charles II, qu'une loi du Parlement ordonnait la création du "Bureau Général des Lettres", soit la plus ancienne entreprise d'Etat en Grande-Bretagne. A cette époque et pendant quelque 200 ans, les tarifs postaux étaient calculés d'après la distance effective sur laquelle la lettre devait être portée pour atteindre son destinataire. Ce n'est qu'en 1840 qu'un ministre des Postes célèbre, Rowland Hill, établit un tarif uniforme, payé au départ des lettres sous forme de timbres adhésifs. Presque tous les pays du monde ont depuis adopté ce régime.

A l'occasion du tricentenaire, des timbres spéciaux de trois pence et d'un shilling et trois pence seront en vente. Le timbre de trois pence, qui correspond au tarif intérieur pour une lettre et qui est donc le plus employé, sera deux fois plus grand que le timbre ordinaire de la même valeur. Il sera imprimé en violet. On y voit à côté d'un portrait de la reine Elisabeth II un courrier à cheval soufflant dans un cor surmonté des lettres C II (chiffre de Charles II) avec la date 1660.

Mais ce qui semblera probablement la manifestation la plus pratique à l'occasion du Tricentenaire est la mise en oeuvre, le mois dernier, d'un nouveau mode de triage automatique d'un caractère tout à fait révolutionnaire. Dans ce domaine, comme dans celui des timbres adhésifs, la Grande-Bretagne s'est montrée à l'avant-garde de l'invention.

Le nouvel outillage a été inauguré l'autre jour à Luton, ville industrielle du Bedfordshire en Angleterre. On tamponne la date sur les lettres postées à Luton, qui entrent ensuite dans une machine pourvue d'une fenêtre à travers laquelle l'opérateur peut les voir. Il a à sa disposition un clavier comme celui d'une machine à écrire. Il tape les trois premières et les deux dernières lettres du nom de la ville figurant dans l'adresse, LIVOL, par exemple, pour Liverpool. Un dispositif de chiffrement imprime un tracé de points phosphorescents sur chaque enveloppe, qui pénètre ensuite dans une autre machine. Celle-ci, à l'aide de rayons ultra-violets, "lit" les points et trie les lettres qui passent automatiquement dans la case voulue.

Si l'expérience réussit, le tri manuel disparaîtra, étant aussi dépassé que le courrier à cheval représenté sur le timbre du Tricentenaire.

se étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Londres face au Marché commun

par Alan HARVEY

M. Aneurin Bevan fit fuser les rires, un jour, à la Chambre des Communes britannique, en comparant l'attitude de sir Winston Churchill, devant un certain problème, à celle d'un homme plutôt âgé devant sa toute jeune épouse: fascination, lenteur et appréhension.

Aujourd'hui, il ne serait peut-être pas injuste de dire que la boutade de M. Bevan convient tout aussi bien à la conduite du gouvernement britannique actuel en ce qui concerne l'Europe continentale. Après avoir étudié de longs rapports et considéré la question sous tous les aspects, il semble encore paralysé en une immobilitté glacée, incapable de décider s'il convient de faire ce dernier pas fatidique et de se joindre aux autres pays membres du Marché commun européen.

Il y a quelques mois, le gouvernement déclara qu'il consentait à faire la moitié du chemin et à se joindre à certaines institutions de la communauté européenne, dans une sorte d'étape vers l'unité complète. Les Six du Marché commun lui firent vite comprendre que ce serait tout ou rien, l'Angleterre devrait signer le traité de Rome ou rester en dehors du pacte.

Ainsi désabusés, les ministres britanniques semblèrent presque soulagés. La décision avait en quelque sorte été prise pour eux. Les Six n'en voulaient pas, tout simplement, et c'était tout ce qu'il y avait à dire sur la question. Cependant, quelques semaines plus tard, le comité des Six demanda publiquement à l'Angleterre de se joindre à la communauté européenne.

Aux dernières nouvelles, à Whitehall, la question est encore à l'étude, quoique l'on n'attende pas de décision définitive d'ici quelques mois. Les ministres disent encore que la question des tarifs préférentiels du Commonwealth est ce qui cause le plus grand obstacle à

la participation de l'Angleterre, mais on croit par ailleurs que certaines conceptions psychologiques seraient à la source des tergiversations.

Il est compréhensible que la Grande-Bretagne hésite à sacrifier la souveraineté inhérente à sa position de l'autre côté de la Manche. Les sentiments qui ont inspiré Shakespeare à parler de "cette forteresse érigée pour elle par la nature, la protégeant contre l'infection et les dangers de la guerre", décrivent encore bien la position de ce domaine insulaire.

La situation géographique de l'Angleterre demeure encore une grande force émotive. Une des histoires que les Anglais racontent le plus volontiers au sujet de leur conception de l'Angleterre est celle où l'on dit que le jour où un lourd brouillard interrompit toute communication d'un côté à l'autre de la Manche, un journal proclama : "Tout un continent complètement isolé."

Et pourtant, au pays comme à l'étranger, les pressions visant à faire de l'Angleterre un membre de la communauté européenne augmentent constamment. Plusieurs ministres admettent que la décision ne peut plus être retardée bien longtemps. Alors que le tempo d'échanges du Marché commun s'accélère, de plus en plus de compagnies se donnent la main pour former des cartels et autres organisations qui seront difficiles à détruire.

Certains croient que l'Angleterre doit en venir rapidement à une décision ou alors se voir réduite à quelque chose qui ressemble beaucoup à sa forme géographique: une minuscule larme sur la joue de la masse des continents euro-asiatiques.

LONDRES — Enfin, le **DAILY EXPRESS** (nationaliste) condamne une fois de plus avec virulence les avocats d'un rapprochement entre le Royaume-Uni et les Six.

"De stupides politiciens veulent que la Grande-Bretagne abandonne un empire prospère pour s'associer à un Marché commun marqué par ses divisions. Ces gens-là font beaucoup de bruit au Parlement et ailleurs. Mais leur abominable politique sera rejetée, car une alliance imbattable se dresse contre eux: les faits, les chiffres et le peuple britannique."

Des "termites" en Afrique

PARIS — **L'AURORE** (droite radicale): Pourquoi Khrouchtchev pousse-t-il toujours plus avant ses pions en Afrique? La politique des U.S.A. en porte la responsabilité. Washington qui observe avec beaucoup de fidélité en Europe occidentale une politique d'étroite solidarité la rejette en Afrique. Nous payons la lourde faute du département d'Etat dans l'affaire du Canal de Suez. Son accord avec les Russes contre Paris et Londres légitima la dénonciation des contrats et creusa dans cette partie du monde un trou dans lequel les soviets s'engouffrèrent. Castro imite Nasser et les Etats-Unis récoltent à Cuba ce qu'ils sèmèrent au Caire. Le procès de la France et de la Grande-Bretagne, mené au nom d'un anti-colonialisme élémentaire par les U.S.A. a sans aucun doute contribué au développement de ce nouveau racisme contre l'homme blanc . . . L'exposé de M. Michel Debré est un appel pressant à une revision de la politique américaine. Il rencontrera dans le pays une large approbation.

LE FIGARO (droite modérée) : Certains pays du continent africain justement jaloux de leur vieille souveraineté, feront bien de surveiller de très près — de plus près — le travail des termites qui y ont élu domicile. De l'autre côté de l'océan, l'affaire de Cuba n'est pas moins révélatrice. L'Afrique pour le communisme est un palier. L'Amérique latine est un but. Il s'agit d'atteindre l'Europe et sa vieille civilisation dans ce continent qui en est si spirituellement rempli, et qui sur le plan démographique est encore presque vide. Si par malheur le communisme athée réussissait à s'implanter quelque part en Amérique latine, les Soviets pourraient considérer que leur premier objectif essentiel est atteint . . .

PARIS-JOUR (gauche modérée): Gouvernement et parlement ont exprimé leur unité : l'alliance entre les puissances occidentales ne doit pas, comme l'a dit M. Debré, servir seulement de thème de discours devant des monuments aux morts. Les députés français ont compris que notre seule chance de paix réside dans l'union organique du monde libre et la construction européenne. Reste maintenant à traduire dans les faits cette volonté. Le directoire à trois: USA-Angleterre-France, doit être constitué au plus tôt. L'assemblée parlementaire européenne doit être élue au suffrage universel dès le début de l'an prochain, des liens plus étroits doivent être établis, entre les communautés européennes un organisme politique doit assurer la cohésion des Six de l'Europe occidentale . . .

COMBAT (indépendant de gauche): M. Debré n'a jamais été un Européen farouchement mystique. Ses ralliements ont toujours procédé d'un élan spontané. Ce qu'il a dit de l'Europe n'en a que plus de poids . . . Dans un climat international depuis des semaines périodiquement troublé par des luttes d'influence, il est compréhensible que les nations libres de la vieille Europe aspirent à se rapprocher et à s'unir en une troisième force capable non seulement de résister aux pressions adverses mais encore, le cas échéant, d'arbitrer entre celles-ci. Le destin de l'Europe tient dans ce seul espoir.

Le cas du Katanga

LONDRES — Dans un éditorial consacré au Congo, le **TIMES** écrit notamment : "M. Tshombe s'est montré plus capable de diriger un gouvernement compétent que ne l'a fait M. Lumumba. Tenter d'utiliser les forces des Nations unies simplement pour le supprimer serait un grave abus de la part des Nations unies et une action dont la réputation des Nations unies ne se rétablirait probablement pas. M. Hammarskjoeld s'appliquera sans doute à la tâche plus difficile de chercher quelque arrangement entre les deux parties du Congo qui donnera au Katanga une une plus grande autonomie sans priver le reste du territoire de tous les bénéfices économiques qu'il s'est habitué à recevoir des mines du Katanga."

BALTIMORE — Le **BALTIMORE SUN** écrit sur Cuba :

"Il est certain que l'influence du communisme s'étend à Cuba . . . Il est exagéré d'envisager l'installation d'une base militaire soviétique à Cuba, mais le danger existe de voir l'île devenir un centre de subversion communiste pour l'Amérique latine . . .

Les opinions politiques

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans La Presse du 14 juillet, sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs", une courte lettre signée : Un électeur. Je n'ai pas pu me procurer le numéro du journal du 23 juin, que ce correspondant bien intentionné sans doute nous incite à relire. A tout événement, qu'on me permette de dire ceci.

Oui, le parti libéral est au pouvoir et pour longtemps, qu'on ne dise pas que les libéraux ont dénigré leur province, car ils sont patriotes; mais ils ont dénoncé, comme ils se devaient de le faire, les défaillances de l'Union nationale.

Je ne sais si la province de Québec est plus belle et plus grande quand les libéraux sont au pouvoir, comme s'exprime l'auteur de la lettre. Je ne suis pas sûr qu'ils aient le monopole de la sagesse et de la droiture, mais j'espère bien que l'Equipe du Tonnerre nous conduira vers le progrès et qu'elle fera reluire sur la province le soleil de la justice et de la liberté.

On a reproché à monsieur Lesage de venir d'Ottawa. C'est justement à ce titre qu'il a droit à nos suffrages et à notre admiration; car c'est sur la scène fédérale que ce grand parlementaire a acquis son haut savoir et sa grande conception de la politique canadienne.

Un lecteur assidu

SERVICE PRESSE CANADIENNE

SERVICE FRANCE-PRESSE

"(une médaille à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la presse d'Amérique, "LA PRESSE" de Montréal, "qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Presse" publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de la "Presse" sont également réservés.

Abonnement par la poste,
Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00 Etats-Unis $7.50
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa."

Les coloris sont ravissants!

Chandails Ban-lon* Helen Harper pour automne

PULLOVERS CLASSIQUES ch. **4.95** **CARDIGAN CLASSIQUES** ch. **5.95**

Des chandails aux nouvelles teintes s'harmonisant bien à vos toilettes mi-été et d'automne. Tailles : 14 à 20.

Choix de teintes populaires : • Blanc • Rose • Beige • Bleu poudre • Marine • Brun • noir.

et teintes mode : • Taupe corsaire • Vert Bengal • Pourpre régal • Rouge Coronet • Or dynastie • Paon Royal • Rouille Empress • Tan Legion ou bleu Windsor.

Tailles : 14 à 20.

*Marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS DE SPORTS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les épargnes sont tellement grandes, ne manquez pas cette opportunité!

Fourrures en vedette pour femmes d'affaires

Ch. **$299**

Valeur extraordinaire ! Manteaux de fourrure MORGAN conçus pour la qualité, le style et le travail minutieux.

- Castor naturel rasé canadien.
- Mouton de Perse gris naturel, uni ou garni de vison saphir.
- Mouton de Perse teint noir, uni ou garni de vison.
- Merveilleux chat sauvage rasé naurel.
- Rat musqué à peaux descendues.

LIVRAISON FUTURE
Une remise de 10% retiendra votre manteau de fourrure jusqu'à l'automne

Castor rasé **$299**

SALON DES FOURRURES, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

Morgan

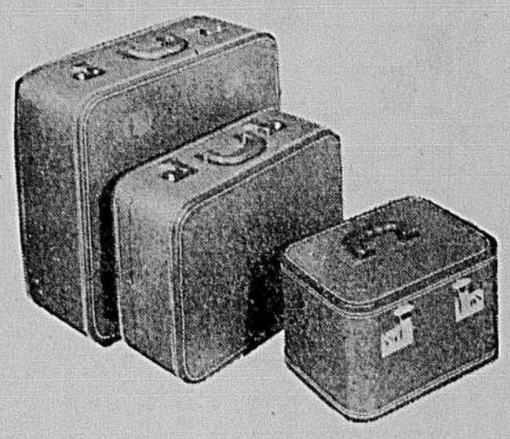

Légères! Solides! Pratiques!

Ensembles 3 valises pour dames

L'ens. **29.50**

MALLE GARDE-ROBE 21" x 17" x 8"
Malle dotée de cintres pouvant contenir 4 à 6 robes dans le couvercle, une section dans la caisse.

MALLE COURT-SEJOUR 18" x 12" x 5"
Munie de deux poches pouvant contenir 4 à 6 robes.

MALLE TRAIN
Poignée dessus, espace pour flacons, miroir à l'intérieur du couvercle. Cadre bois revêtu de toile imperméabilisée, garniture protectrice. Solides serrures. Blanc teinté, bleu, tan ou fusain... avec garnitures assorties.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

BAGAGES... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Solde!

Tables de salle de séjour

- Réduction de stock !
- Fin de promotions !
- Lignes discontinuées !

29.95

12 seulement !
- Tables étagères par Gibbard en noyer ou acajou. **Rég. 49.95**

32 seulement !
- Tables de bout par Gibbard, acajou seulement. **Rég. 39.95**

12 seulement !
- Tables étagères par Gibbard, noyer seulement. **Rég. 49.95**

18 seulement !
- Tables tambour en acajou avec dessus en plastique type acajou grenu. **Rég. 39.95**

24 seulement !
- Tables étagères en acajou avec dessus en plastique type acajou grenu. **Rég. 39.95**

3 seulement !
- Tables à café carrées style provincial français en merisier. **Rég. 39.95**

19 seulement !
- Tables de bout en merisier type cerisier, quelques-unes avec ou sans tablettes. **Rég. 45.00**

15 seulement !
- Tables à café en merisier, quelques-unes avec dessus en cuir, par Deilcraft Furniture. **Rég. 50.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MEUBLES... AU CINQUIEME

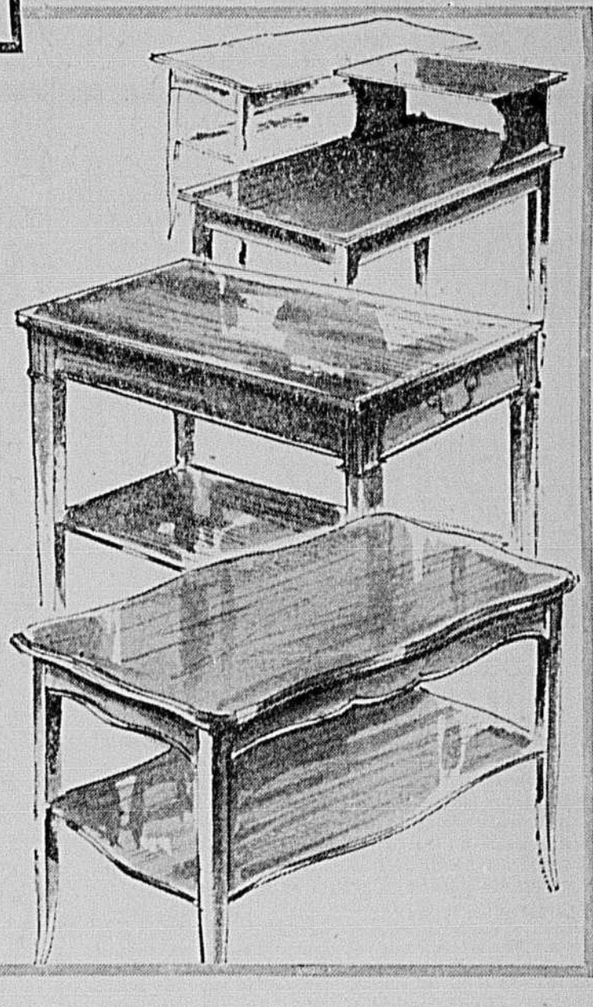

Volume des nouveaux chapeaux...

Cloches drapées en feutre castor

ch. **18.95**

Chapeaux nouveaux dessinés et adaptés pour les nouvelles coiffures soufflées. Teintes d'automne à la mode : noir, bone, améthyste, vert mousse, brun et rouge prononcé. Autres modèles présentés dans cette nouvelle collection : hauts turbans, modèles trotteurs, drapés.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Cologne solide en cadeau d'une valeur de 1.25 avec l'achat

Vita Ray Tan lotion

LES DEUX POUR **3.00**

Ne vous inquiétez pas, votre peau ne pèlera pas, ne sèchera pas ou ne deviendra pas toute rousselée ! Vita Ray est efficace et vous bronzerez en un rien de temps ! La cologne "Gallivanting" en cadeau avec chaque achat de cette lotion, valeur 1.25

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE, AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Plus de cheveux gris ternes!

Hair-Tone Anti-Gray Scott

1 oz. **3.00** 3 oz. **6.00**

Pour un reflet à votre goût, Scott a créé cette crème révolutionnaire, non graisseuse. Donne aux cheveux gris leur couleur naturelle.

- Demeure intacte malgré les shampooings
- Ne ternit pas
- Est activé par les rayons du soleil
- Aussi recommandé pour messieurs
- Base à la lanoline

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

HEURES D'AFFAIRES DES MAGASINS MORGAN

CENTRE DE LA VILLE: VI. 2-6261
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h.
Ouvert samedi toute la journée.

SNOWDON: VI. 4-2811
9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h.
Ouvert samedi toute la journée.

BOULEVARD: RA. 8-4571
10 h. a.m. à 6 h. p.m. mercredi, samedi.
Mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Fermé lundi toute la journée.

DORVAL: ME. 1-6741
10 h. 15 à 6 h. mercredi et samedi.
Mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30.
Fermé lundi toute la journée.

ROCKLAND: RE. 9-5521
10 h. a.m. à 6 h. p.m. mardi, mercredi.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m.
Samedi 9 h. 30 à 6 h. Fermé le lundi.

MOTS CROISÉS

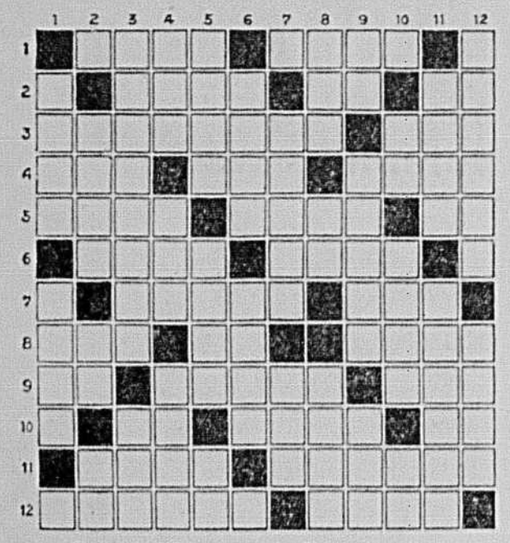

Horizontalement

1.—Prénom féminin. — Accumulation.
2.—Ancienne mesure de longueur. — Vieux mot qui signifie, en matière de. — Temps d'un verbe qui exprime la joie.
3.—Faire des attouchements tendres. — Préposition.
4.—Dans le nom d'une ville du Brésil. — Temps d'un verbe substantif. — Défaut.
5.—Nom donné à l'aurochs. — Rivière de France.—Temps d'un verbe auxiliaire.
6.—Fut rajeuni par la magicienne Médée. — Préposition.
7.—Doux. — Roi d'Israel avant Jésus-Christ.
8.—Romancier français. — Déjà. — Fleuve de France.
9.—Préposition. — Autrefois. — Patrie d'un roi d'Angleterre (1399-1413).
10.—Du verbe boire. — Ville de Turquie. — Qui pousse l'aiguille.
11.—Grand bassin ayant issue vers la mer. — Genre de mammifères du Pacifique.
12.—Sorte de coiffure des anciens. — Faite avec audace.

Verticalement

1.—Non préparé. — L'un des douze petits prophètes.
2.—Direction du vent. — Premier. — 1ère note de la gamme de deux dièses majeures.
3.—Vous est très utile en ce moment. — Selle de bête de somme.
4.—Lieu étroit où l'on tient la volaille pour l'engraisser. — Petite monnaie de cuivre qui équivaut à la vingtième partie du franc. — Un des fils de Jacob.
5.—Très petit golfe. — Genre de reptile d'Afrique et d'Asie. — Temps d'un verbe substantif.
6.—Cheville de fer qui se met au bout de l'essieu pour maintenir la roue. — Première mise dans certains jeux de cartes.
7.—Application d'esprit pour apprendre. — Fille du fondateur légendaire de Thèbes.
8.—Vaste amas d'eau. — Préfixe latin. — Navigateur espagnol, né à Barcarroto.
9.—Premier en son genre. — Doublure du voile de dessous des religieuses. — Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées.
10.—16e lettre de l'alphabet. — Ville de Syrie. — Préfixe.
11.—Ensemble des ascendants d'un peuple. — Presqu'île de l'Amérique du Nord.
12.—Personne qui fait briller les chaussures. — Cris improbateurs poussés contre quelqu'un.

1	D	E	T	E	N	U	E	■	S	A	D
2	I	■	A	■	E	M	I	R	■	A	C
3	I	E	R	■	M	A	■	S	C	E	L
4	L	E	R	■	A	R	C	■	E	A	I
5	L	■	A	D	■	G	A	U	R	■	E
6	U	X	■	T	H	E	■	E	C	R	I
7	N	■	D	■	S	A	■	■	E	S	■
8	J	■	S	U	R	O	S	■	V	E	R
9	■	P	O	T	■	B	E	B	E	■	I
10	N	■	D	I	T	■	D	■	T	I	R
11	■	Z	■	R	A	P	A	C	E	S	■
12	S	A	■	I	P	E	C	A	■	A	N
13	E	E	■	I	R	I	X	E	■	B	R
14	I	S	T	O	L	■	■	■	■	■	■

Solution demain.

Solution du dernier problème.

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

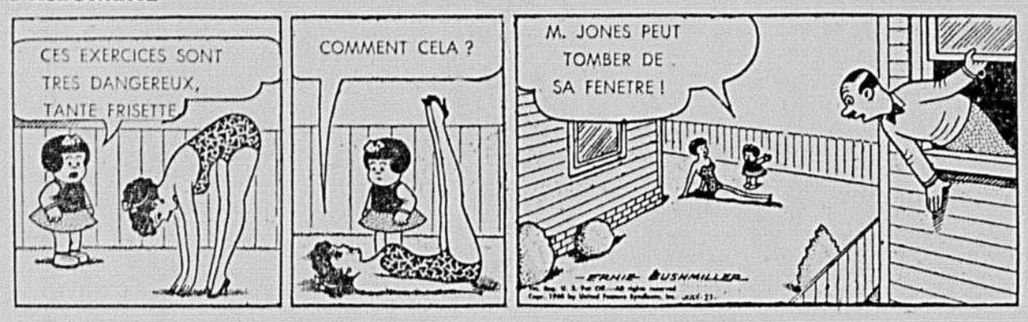

PILOTE TEMPETE

ON NE CHANGE GUERE

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 28 JUILLET:

L'efnant né en ce jour aura un tel charme communicatif et tant de talent qu'il est assuré d'un avenir heureux et rempli de succès. Donnez-lui une éducation et une formation qui lui permettront de travailler devant le public, surtout dans le domaine des divertissements ou dans le monde artistique du dessin ou de l'ornementation. Il pourra également devenir un merveilleux décorateur aussi bien qu'un architecte et il aimera aussi la musique.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Si vous amenez un bon associé dans un endroit agréable et lui parlez amicalement de vos buts et de vos besoins, il sera en mesure de coopérer avec vous avec plus de succès dans l'avenir. Exprimez-vous clairement.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — C'est le jour de vous occuper de toutes ces questions de détail au sujet desquelles votre famille se préoccupe. Vos compagnons de travail peuvent vous aider beaucoup. Si vous commencez tôt, vous pourrez accomplir beaucoup.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Prenez les traitements de beauté ou de santé dont vous avez besoin de bonne heure ce matin. Plus tard, prenez les moyens appropriés pour augmenter vos revenus. Ce soir, sortez et ayez beaucoup de plaisir.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Si vous pensez d'une façon constructive, vous pouvez améliorer votre propriété et augmenter vos revenus, de telle sorte que vous serez bientôt riche. Agissez sagement et assurez-vous un meilleur avenir.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — C'est le jour d'acheter ces petits articles qui relèveront votre beauté. Plus tard, sortez et faites bonne impression sur vos supérieurs. Vous gagnerez beaucoup à traiter avec eux. Lisez votre journal pour y trouver des idées. Ce soir, amusez-vous.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Aujourd'hui étudiez de nouvelles méthodes qui augmenteront votre rendement et vous rendront plus prospère. Puis, mettez une bonne idée en pratique rapidement et discrètement. Etablissez un bon mode de comptabilité pour tous vos besoins.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Vous devez penser grand aujourd'hui, afin de devenir grand dans l'avenir. Vous avez vécu jusqu'ici dans un trop petit monde. Sortez-en. Ce soir, détendez-vous avec des amis et ayez beaucoup de plaisir.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Vous pouvez accomplir efficacement tous vos devoirs civiques et professionnels de telle sorte que vous ferez plaisir à tous les intéressés. Conférez avec une personne d'expérience qui vous aidera à étendre vos intérêts. Soyez reconnaissant.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Consentez à écouter les idées d'un bon camarade qui connaît son affaire et qui vous montrera comment progresser plus rapidement dans toutes vos entreprises. Profitez des grandes occasons; vous en êtes digne.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous pouvez accomplir efficacement tous vos devoirs civiques et professionnels de telle sorte que vous ferez plaisir à tous les intéressés. Conférez avec une personne d'expérience qui vous aidera à étendre vos interêts. Soyez reconnaissant.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Lisez attentivement votre journal et d'autres publications, afin d'y trouver de bonnes idées et d'être plus utile à vos

Voir HOROSCOPE en page 12

LE FANTOME

LE SURHOMME

LE PAPA DE LILI

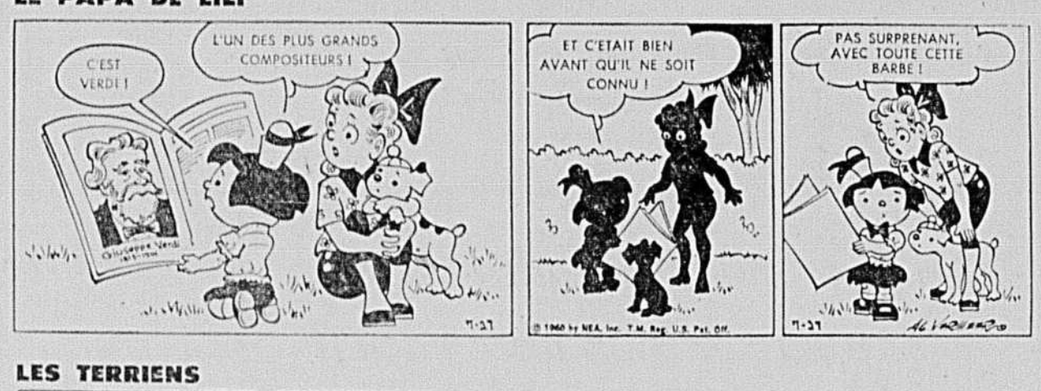

LES TERRIENS

MON ONCLE

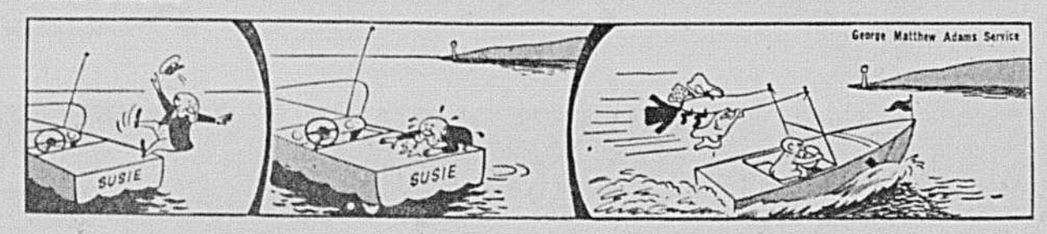

À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ : Plattsburg
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

MERCREDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
5: The Thin Man
7: Menu à la carte

4:15 P.M.
3: Secret Storm
8: Nouvelles

4:30 P.M.
3: Edge of Night
4: Long métrage
5: Yancy Derringer
6: Trackdown
7: Théâtre du Far West
8: Bugs Bunny

5:00 P.M.
3: Chuckwagon Tales
5: American Banstand
6, 8: Travellin' Time

5:30 P.M.
5: My Friend Flicka
6: Huckleberry Hound
7: Gray Ghost
8: Popeye Theatre

5:55 P.M.
2: Nouvelles sportives

6:00 P.M.
2, 4: Le Moulin aux images
5,8: News, Weather, Sports
6: The Rifleman
7: Melody Ranch

6:15 P.M.
3: World of Sports
8: Movie

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Manchettes Int., nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
7: Nouvelles, Sports

6:45 P.M.
2: Ce soir
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: CBC News

6:50 P.M.
2: Révélations

6:55 P.M.
6: Sports with Doug Smith

7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
3: Huckleberry Hound
4: Nouvelles sportives
5: I Spy
6: Tabloid
7: La Boîte aux Idées

7:15 P.M.
2: Edition métropolitaine
4: Côté jardin
7: Le courrier de...

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3, 5: Republican Convention
6: Highway Patrol

7:45 P.M.
2,4,7: Jeu de mots
8: Dateline Seaway Valley

8:00 P.M.
2,4,7: Le Point d'interrogation
6,8: R.C.M.P.

8:30 P.M.
2,4,7: Théâtre des vedettes
6: Live A Borrowed Life
8: Vikings

9:00 P.M.
2,4,7: Arsène Lupin
6,8: Happy

9:30 P.M.
2,4,7: J'ai fait un beau voyage
6,8: Tate

10:00 P.M.
2,4,7: Lutte
6: First Person
8: Meet McGraw

10:30 P.M.
6,8: Case for the Court

10:45 P.M.
2,4,7: Du côté de chez Lise

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
5,6,8: News

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo, News Round-Up
8: Award Theatre

11:22 P.M.
2,4: Commentaires

11:27 P.M.
6: Sports Final

11:30 P.M.
2,4: Congrès républicain
7: Théâtre d'été

11:37 P.M.
6: Feature Film

11:45 P.M.
2: Long métrage

JEUDI

CBFT — Canal 2

PM
3:00—Musique
4:15—Long métrage "Le chemin de l'espérance".
5:55—Nouvelles sportives
6:00—L'Ecran des jeunes
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:50—Révélations
7:00—Histoire à suivre
7:15—Edition métropolitaine
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Coup de vent
8:00—A la Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Congrès républicain
10:30—Rendez-vous avec Michelle
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Figues de théâtre

WCAX—Canal 3

AM
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Trouble with Father
9:30—Film Shorts
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Far Horizons

PM
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As The World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—Houseparty
3:00—The Millionaire
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
6:10—World of Sports
6:30—News
6:45—Doug Edwards
7:00—This Man Dawson
7:30—Republican Convention

CFCM — Canal 4

PM
4:30—Long métrage
6:00—Dessins animés
6:30—Manchettes Int.
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Côté jardin
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Congrès républicain

WPTZ — Canal 5

AM
9:00—American Odyssey
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Price is Right
11:30—Concentration

PM
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
1:00—News
1:15—For You Madam
2:00—Queen For a Day
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—The Thin Man
4:30—Yancy Derringer
5:00—American Bandstrand
5:30—Rocky and His Friends
6:00—News — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Deputy
7:30—US Marshall
8:00—Republican Convention

CBMT — Canal 6

P.M.
3:00—Feature Film "Two yanks in Trinidad"
4:30—Trouble With Father
5:00—Pictures with Woofer
5:30—Roy Rogers
6:00—Bachelor Father
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Tabloid
7:30—Focus
8:00—The Deputy
8:30—Star Playhouse
9:00—Republican Convention
11:00—CBC TV News
11:20—Viewpoint
11:27—Sports Final
11:37—Feature Film : "Into the Blue"

CHLT — Canal 7

PM
12:30—CHLT-TV Aujourd'hui
12:40—CBC News
12:50—Première Edition
1:00—Pot-pourri d'Eté
2:00—Théâtre en matinée : "Tête de pioche"
3:30—Actualité féminine
3:45—Cinéfeuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—Théâtre du Far West
5:30—Range Rider
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Nouv., Météo, Sports
7:00—Rythmes et Mélodies
7:30—Observation
7:45—Coup de vent
8:00—A la Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Congrès républicain

CJSS — Canal 8

P.M.
4:15—Nouvelles
4:30—Bugs Bunny
5:00—Pictures with woofer
5:30—Popeye Theatre
6:00—News — Sports
6:15—Movie : "They Drive by night"
7:45—Dateline Seaway Valley
8:00—Sea Hunt
8:30—Star Playhouse
9:00—Republican Convention

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

MERCREDI

— CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** Jeux de Dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:15 P.M.—Courses
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le Rosaire
7:15 P.M.—Variétés estivales
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.** — Gaieté
9:00 P.M.—**Nouvelles** — Les albums populaires
10:00 P.M.—**Nouvelles** — Les albums populaires
10:30 P.M.—Nos gouvernements
10:45 P.M.—**Nouvelles** — Sports
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Chant du soir
11:30 P.M.—Musique de danse
12:00 MINUIT—**Nouvelles** Musique de danse
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir

5:00 P.M.
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Les cordes qui chantent
CJMS—Manchettes
CFCF—Summer Show
CBM—News — Tempo
CJAD—News - M. Stephens
5:15 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
CKGM—Pops
5:30 P.M.
CBF—Rythmes sud-américains
CJMS—Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKVL-FM—Fiesta
CKGM—News
CJAD—News - M. Stephens
5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—J. Lajoie — Sécurité
CKVL—Nouv.—Hit Parade
CFCF—Doug. Smith
6:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CJMS—Angélus — Nouv.
CKVL-FM—Tour de Valse
CFCF—Summer Show
CJAD—News and Stock Quotations
CBM—News — Byline
CKGM—News
6:15 P.M.
CKVL—Sports en revue
Hit Parade
CJMS—Editorial
CJAD—Sports, Al Cauley
CBM—Trans-Canada lab car
CKGM—Feature
6:30 P.M.
CBF—Rond-Point
CKVL-FM—Concert tzigane
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CFCF—Summer Show
CKGM—News
CJAD—Mike Stephens
CBM—Rawhide
6:45 P.M.
CKGM—Feature
CBM—News Specials
7:00 P.M.
CBF—Don Quichotte
CKVL-FM—Radio-Concert Desoto
CJMS—Nouv. Club Hi-fi
CJAD—News M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CKGM—News
CBM—Speaking of Music
7:15 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CBF—Sur le pont d'Avignon
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops
7:30 P.M.
CBF—Symphonies
CKVL-FM—Opérettes
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv. Hit Parade
CBM—Introduction
CKGM—News
CJAD—Hi-Fi Club
7:45 P.M.
CJMS—Petite Clinique
CBM—Festival Music
CKGM—GM—PM
CJAD—News, Sports
8:00 P.M.
CBF—Petit lexique de l'humour français
CKVL-FM—Maîtres du clavier
CJMS—Nouv. Hit Parade
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CBM-FM—Anthologie au Lied
8:30 P.M.
CBF—Fantaisies chromatiques
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CKVL-FM—Voix connues
CKVL—Succès du jour
CBM-FM—H.M.S. Pinafore (de Stratford)
CJAD—The World Tonight
CKGM—News—Steve Emery
8:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJAD—News
9:00 P.M.
CBF—Une soirée de disques
CJMS—Nouv. — Echo, Hit Parade
CKVL-FM—Symphonie du soir
CKVL—On danse
CFCF—Late Show
CKGM—News — Editorial
CJAD—Adventure in Music
9:30 P.M.
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Dubrovnik Festival
CKVL—Pianorama
CJMS—Nouv. — Forum
CFCF—Late Show
CJAD—News — Sports, Starlight Concert
CKGM—Dave Boxer
CBM—News
10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CJMS—Question d'intérêt général
CKVL—Pianorama, Tour de Valse
CKGM—Golden Music
10:30 P.M.
CBF—Congrès républicain
CKVL-FM—Wolfgang Amadeus Mozart
CKVL—Prière du soir
CKGM—Open Mind
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM—Short story
10:45 P.M.
CBF—Sports
CJMS—Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL—Tour de valse
CBM-FM—Récital Bach
11:00 P.M.
CBF—Aux Portes de la nuit
CKVL—Parade des orchestres
CKVL-FM—Musique de Russie
CFCF—Late Show
CJAD—News, Sports
CJMS—Nouv. Club Martinique
CKGM—News
CBM—Music of Haydn
CBM-FM—Nouvelles
11:15 P.M.
CKVL—Actualité
CBM-FM—Concert
CJAD—Dream Time
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKVL—Orchestres
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—News
11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL—Nouvelles
CKGM—Golden Music
12:00 MINUIT
CBF—Concert
CJMS—Nouv — Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL—Headlines
CKVL-FM—Fin des émissions
CFCF—Late Show
CBM—Collector's Choice
CJAD—News, Music till One
CKGM—Dick Varney - Feature - News
1:00 A.M.
CBF—Fin des émissions
CBM—News — Sign-off
CFCF—Late Show
CKGM—News — Golden Music
CJAD—News — Sign-off

JEUDI

— CKAC —

5:55 a.m.—**Nouvelles**
6:00 a.m.—Messe du jour
6:30 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
7:00 a.m.—**Nouv.** — Sports
7:30 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
7:45 a.m.—Oratoire
8:00 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
8:30 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
9:00 a.m.—**Nouv.** — Du "Pep" avec Jean Duceppe
10:00 a.m.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 a.m.—**Nouvelles** — Gaietés musicales
12:00 MIDI—Angélus — **Nouv.**
12:05 p.m.—Chansons du midi
12:30 p.m.—Le coin des invités
12:45 p.m.—Quand l'amour...
1.00 p.m.—**Nouv.** — J. Duceppe
1:45 p.m.—Blague express
1:50 p.m.—Du "pep" avec...
2:00 p.m.—**Nouv.** A. & P.
2:45 p.m.—Chansons d'amour
3:00 p.m.—**Nouv.** R.S.V.P.
3:30 p.m.—Bonne chance, R.S.V.P.
4:00 p.m.—**Nouv.**—Evénements sociaux
4:30 p.m.—Radio Sacré-Coeur
4:45 p.m.—Une vedette chante

5:00 A.M.
CKVL, Aujourd'hui
CFCF, Late Show
5:30 A.M.
CJAD, Bill Roberts
CKVL, Journal des agriculteurs
6:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CJMS, Nouvelles — Sports, R. Lemay
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News, B. Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJMS, Prière de l'ouvrier
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CKVL, Vive le matin
CJAD, Bill Roberts
CJMS, Nouv. — Message spirituel — Horos.
CKGM, News — Jamieson
6:45 A.M.
CJMS, Editorial
7:00 A.M.
CBF, Nouv. — Prière du matin
CKVL-FM, Variétés en FM
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News, Concert
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News, Morning Show
7:15 A.M.
CBF, — CBF Métropolitain
CKVL, Nouvelles
CJMS, Message spirituel — Horos.
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CKVL-FM, Les chefs d'oeuvre de la musique
CKVL, Thérèse Laperte
CBM, News, Concert
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
7:45 A.M.
CBF, Sports
CJMS, Edit. — Sports
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF Métropolitain
CKVL, Mes Dames
CJMS, Nouv. — R. Lemay — Horos.
CKVL-FM, Symphonie du matin
CFCF, News — Morning Show
CJAD, News and sports, B. Roberts
CKGM, News — Editorial
CBM, News — Commentary
8:15 A.M.
CJMS, Sports — Prière des malades
CKVL, Nouvelles
CKGM, Weather
CBM, Concert
8:30 A.M.
CBF, La Gambille
CKVL, Bonjour messieurs dames
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, News — Editorial
CBM, Time Out
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, News — Morning Show
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay — Horoscope, Voisine idéale
CBM, Concert
9:00 A.M.
CKVL-FM, Symphonie du matin
CKVL, Chansons
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CBM, News, Concert
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News — Morning Show
CKGM, News — Editorial
9:30 A.M.
CBF, Nouv. — Dictionnaire insolite
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, Bob Washington
CJAD—Rod Dewar
9:45 A.M.
CBM, Food Facts
CJMS, R. Lemay — Maman du jour
CKGM, Editorial — News
10:00 A.M.
CBF, Le Partage du matin
CKVL-FM, Récital de chant
CKVL, Vive la vie
CFCF, Summer Show
CBM, Recitals from the Orchestra
CJAD, News — Rod Dewar
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine idéale
10:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
CBM, Album Time
10:30 A.M.
CBF, Auprès de ma blonde
CKVL-FM, Concerto
CJMS, Nouv. - S. Bélair, Janette
CFCF, Summer show
CKGM, News
CBM, News — M. McCormick
10:45 A.M.
CBF, Le Comptoir du disque
CKVL, Vive la vie
Nouvelles
CJMS, Petite Clinique
CBM, Lift up your Hearts
CKGM, Open Mike
11:00 A.M.
CKVL-FM, Extraits d'opéra
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine idéale
CBM, Places I Like
CFCF, Art Leonard
CJAD, A & P Call
CKGM, News
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CJMS, S. Bélair
CKGM, Problems
11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Virtuosité
CBM, House of Horton
CJAD, Rod Dewar
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Janette
CKGM, News
11:45 A.M.
CKVL, Chansons — Nouvelles
CJMS, S. Bélair
CBM, The Archers
CKGM, Feature
12:00 MIDI
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles Sécurité
CBM, News
CFCF, Summer Show
CKGM, News
CJAD, News — Rod Dewar
12:15 P.M.
CBF, Les visages de l'amour
CKVL, Edit. spéciale
CBM, At her Fingertips
CJAD, News Quiz
CJMS, S. Bélair
CKGM, Doc Stone
12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Les grands concerts
CKVL, Dr Claudine
CFCF, Summer Show
CBM, Market Quotations
CJAD, Gene Kirby
CJMS, Nou.—Janette — Sécurité
CKGM, Editorial
12:45 P.M.
CKVL, Chansons
CFCF, Gerry Herbert
CJMS, S. Bélair —
CKGM, Feature
1:00 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL, Ruff
CKVL-FM, L'accordéon virtuose
CJMS, Nouv. — S. Bélair
CFCF, Summer Show
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News, G. Kirby
1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CKVL, Hit Parade canadien
CJMS, Editorial
CBM, Billy O'Connor
CKGM, Editorial — News
1:30 P.M.
CKVL-FM, Voix célèbres
CJMS, Nouv. Janette
1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CBM, John Drainie
CFCF, Pat Marini
CJMS, S. Bélair, Maman du jour
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Les chefs-d'oeuvre
CKVL-FM, Violon
CJMS, Nouv. — J. Lajoie — Petite clinique
CKGM, Bob Washington
CBM, News, Matinee
CFCF, Summer Show
CKVL, Hit Parade
CJAD, News and Stock Quotations
2:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Message spirituel
CKGM, Housewives' Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM, Musique de ballet
CJMS, Nouvelles — Sportorama
CFCF, Summer Show
CKGM, News
2:45 P.M.
CJMS, J. Lajoie
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Passport
CKVL, Théâtre des Etoiles
CKVL-FM, Sérénade
CJAD, News
G. Kirby
CJMS, Nouvelles
CBM, Passport with Music
CKGM, News
CFCF, Summer Show
3:15 P.M.
CKGM, Golden Music
CJMS, J. Lajoie — Voisine idéale
CKVL, Nouvelles
3:30 P.M.
CBF, Variétés musicales
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL, Théâtre des régions
CBM, The Roaring Twenties
CKGM, News — Features
4:00 P.M.
CBF, Nouv. — Une demi-heure avec
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL-FM, Musique de fanfare
CFCF, Len Rowcliffe
CBM, News — Ten and Trumpets
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, Ray Stevens
4:15 P.M.
CKGM, Hits Today
4:30 P.M.
CBF, Métro-magazine
CKVL, Hit parade
CKVL-FM, Ouverture
CJMS, Nouvelles
CBM, Tempo
CKGM, News

Simpson MONTREAL

DRAPS ET TAIES "TEX-MADE" SUPERBE BORDURE FLORALE!

Draps
72 x 100 po. OU 81 x 100 po.
2.99 ch.
Taies, 42 x 33 po.
79¢ ch.

Quel bonheur de posséder d'aussi beaux draps et taies ! Et lorsque vos amis ou invités vous féliciteront de votre bon goût, quelle légitime fierté vous éprouverez !

Splendides draps et taies en coton d'une blancheur éblouissante, 132 fils au po. car,. tissure demeurant bien égale, sans apprêt. Délicates bordures blanches ou de couleur imprimées de boutons de roses. Dimensions calculées ourlet compris.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221
S.V.P., mentionner 2e choix de couleur
SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU QUATRIEME, Rayon 751

OFFRE A SUCCES REPETEE!

TABLEAU DES DIMENSIONS ET COULEURS

Draps : 81 x 100 po. Bordure blanche, boutons de roses, bleus. Taies assortis.	Draps : 72 x 100 po., 81 x 100 po Bordure blanche, boutons de roses, roses. Pas de taies.	Draps : 72 x 100 po., 81 x 100 po. Bordure blanche, boutons de roses, jaunes. Taies assorties.	Draps : 72 x 100 po., 81 x 100 po. Bordure bleue, boutons de roses, bleus. Pas de taies.	Draps : 72 x 100 po., 81 x 100 po. Bordure blanche, boutons de rose, lilas. Taies assorties.	Draps : 72 x 100 po., 81 x 100 po. Bordure rose ,boutons de roses, roses. Pas de taies.	Draps : 72 x 100 po., 81 x 100 po. Bordure jaune, boutons de roses, jaunes. Taies assorties.

VOUS AIMEREZ MAGASINER "BIEN AU FRAIS" SIMPSON EST ENTIÈREMENT CLIMATISÉ

Aubaine exceptionnelle ! Lavables, coloris grand teint !

Beaux couvre-lits chenille touffue

Superbe couvre-lit qui rehaussera l'aspect de votre chambre à coucher ! • Coton de belle qualité. Milliers de petites touffes de chenille faisant de ces couvre-lits des modèles de luxe. • Grande frange torsadée tout autour. Décor arabesque en relief. • Choix de blanc, rose, bleu, jaune, vert, brun ou beige. • Pour lit double (env. 87 x 105 po.) ou simple (env. 77 x 105 po.).

Très bas prix ! **9.98**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SVP mentionner 2e choix de couleur — SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU QUATRIEME, RAYON 751

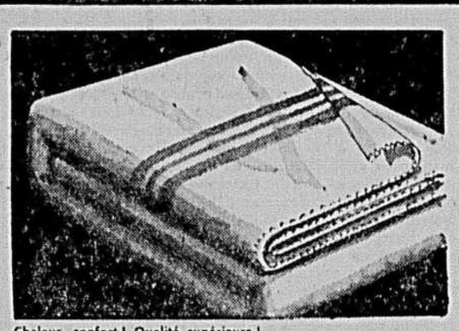

Chaleur, confort ! Qualité supérieure !

Couvertures flanelette

Importées spécialement d'Angleterre ! La couverture par excellence pour les nuits fraîches. Extrémités surjetées. Coton lavable, moelleux et duveteux. Blanc écru. Dimension généreuse 80 x 90 po.

PRIX MODIQUE **2.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU QUATRIEME, RAYON 751

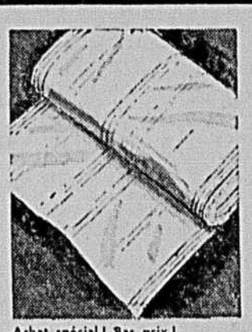

Achat spécial ! Bas prix !

Pure toile d'Irlande

.49 ver.

Tissu idéal pour linge à essuyer la vaisselle. Ne peluche pas. Gaies rayures multiples. Largeur : 22 po. 49¢ ver.

VI. 2-7221
AU QUATRIEME, Rayon 751

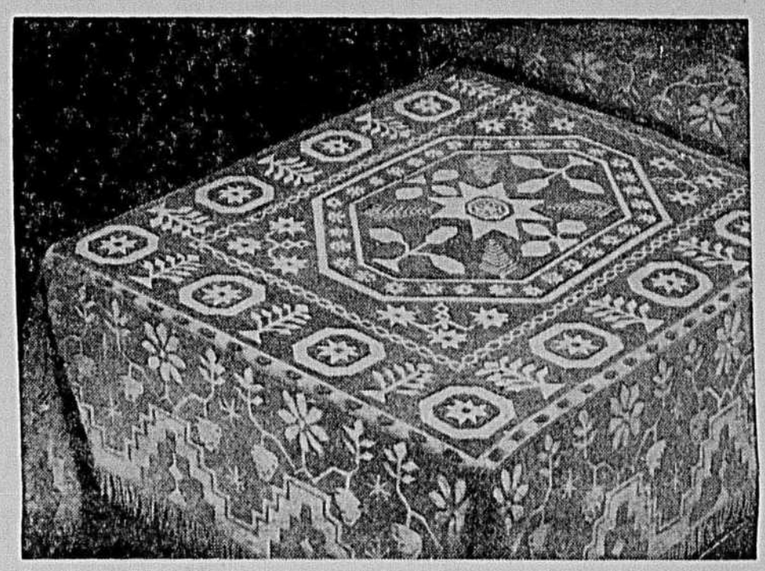

Superbe qualité à un prix vraiment très bas !

Couvre-lits réversibles genre "Hurloom"

Un magnifique couvre-lit qui vous durera des années ! Il est entièrement lavable et ne requiert aucun repassage. • Coton ne boulochant pas • Large frange torsadée pour une plus belle tombée • Décor sculpté reversible assure un plus long usage • **Lit double :** blanc de neige, blanc antique • **Lit simple :** blanc antique seulement.

DOUBLE OU SIMPLE **13.98**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU QUATRIEME, RAYON 751

"MANSFIELD PARKING" AUTOMATIQUE
(rue Mansfield, au nord de Simpson, coin suivant)
BAS PRIX 20¢ LA ½ HEURE
MAXIMUM: DE NUIT $1.50 (6 H. P.M. A 8 H. A.M.)
MAXIMUM: DE JOUR $2 6 H. A.M. A 6 H. P.M.)
MAXIMUM POUR 24 HEURES: $2.50
SPECIAL EN SOIREE (6 A 12 P.M. 75c TARIF FIXE)

Venez de bonne heure vous aurez la primeur du choix!

VETEMENTS D'ÉTÉ "TAILLE JUNIOR" SOLDÉS À PRIX D'AUBAINE!

Tous ces vêtements sont réduits de notre stock ! Plusieurs sont à moins du ½ prix ! Fins de séries pour les tailles ! Donc venez de bonne heure !

SUPERBES COSTUMES EN TRICOT IMPORTES
Tricot de laine anglais et classique ou fine texture laine et nylon importée de France. Jupes doublées aux ¾. Beige, rouge ou vert avec rayures blanches autour du col et des poches. REG. $25 et 29.98 — **$12**

COSTUMES D'ETE ELEGANTS ET PRATIQUES
Chics 2 pièces en lin ou en coton. Choix de nombreux modèles et coloris à la mode. REG. 12.99 à $25 — **$8**

IMPERMEABLES D'ETE TRES LEGERS
Imprimés, quadrillés, à carreaux. Plusieurs modèles au choix ! Coloris ravissants. Quelques-uns reversibles dans le groupe. REG. $25 à $35 — **12.50**

BEAU CHOIX DE VETEMENTS SPORT D'ETE
Importations italiennes, chemises-T, chemisiers et tricot de coton. Vestes genre cardigan ... En coton ou tissus mixtes. Imprimés, tartans, ou tissus assortis. REG. 4.98 à 7.98 — **3.98**

SOLDE DE VETEMENTS DE JEUX
Shorts de toutes les longueurs, jupes, fuseaux avec des hauts de corps assortis. Beau choix de tissus et coloris. REG. 4.98 à 12.98 — **2.49 à 6.49**

SOLDE DE MAGNIFIQUES MAILLOTS DE BAIN
Maillots 1 pièce, 2 pièces. Choix d'imprimés de tartants ou de tons unis. En coton, satin "Lastex" et tricot dans le groupe. REG. 9.98 à $35 — **$6 à 17.50**

ROBES "JUNIOR" DE MARQUES FAMEUSES
Robes chemisiers, fourreaux, robes 2 pièces, cocktail. En Arnel*, Lin, coton, Terylene*. REG. 12.98 à 035 — **$8 à 17.50**

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques s.v.p.
*Marque canadienne déposée *Fibre Polyester — SIMPSON — LE COIN "JUNIOR", AU TROISIEME, RAYON 735

Seulement 2 robes représentées ! Nombreux modèles au choix !

Cotonnades pour le soleil

- Coton frais, lavable aux coloris grand teint imprimés ou quadrillés
- Choix de modèles fourreaux, à jupe ample, quelques robes 2 pièces dans le groupe.
- Les coloris les plus frais pour l'été

A. Tailles 12 à 20 dans le groupe
B. Tailles 10 à 16 dans le groupe. Ch. 7.98

Régl. 10.98 **7.98**

Commandes téléphoniques exécutées sur tailles seulement
VI. 2-7221

SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 734

Pour hommes ! Mouvement 17 pierres !

Superbes montres suisses

Cette montre est un superbe modèle anti-choc avec un bracelet extensible doublé or 10 K 1-20. • Boîtier métal ton jaune • Dessous du boîtier en acier inoxydable • Garantie par Simpson. Ch. 14.88

BAS PRIX ! **14.88**

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — MONTRES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 703

OUVREZ UN COMPTE CREDIT REMBOURSABLE DES MAINTENANT

Vous pouvez acheter jusqu'à 12 fois votre mensualité. Voici comment fonctionne votre COMPTE CREDIT RENOUVELABLE

Vous payez chaque mois (frais de service compris)	$5	$10	$15	$20	$25
Vous pouvez acheter pour	$60	$120	$180	$240	$300

Crédit Renouvelable, le moyen idéal d'équilibrer votre budget

Tél. : VI. 2-3241 — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME LOCAL 884 — SIMPSON

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. 30 A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Pour se venger du père Darwin, la femme, se refusant d'avoir un ancêtre aussi laid, a fait la chasse au singe et s'en pare ici dans des couvre-chefs aussi doux que sa chevelure. Pierre Balmain, qui présentait hier, à Paris, sa collection d'automne, suggérerait ces trois modèles : une cloche, une capeline et une toque.

LE MONDE Féminin

Haute mode à Paris

Balmain et Laroche: silhouette élargie

Paris, 27. (AFP) — Le marathon des collections se poursuit. Hier matin, PIERRE BALMAIN entrait en scène. Sa jolie madame de France est discrète et raffinée le jour et luxueuse, la nuit tombée. Elle aura, cet hiver, une silhouette précise et souple, mais sans étranglement, les épaules largement étoffées, la taille longue et soulignée de larges ceintures.

Les vestes de tailleur, portées sur des jupes-fourreau, sont droites, nettement plus longues. Les manteaux, eux aussi, obéissent à cette tendance et dessinent une silhouette tubulaire, accentuée encore par des chapeaux hauts et assez volumineux. Le bas des robes très souples, aux épaules naturelles, est souvent orné d'une bande de velours ou de broderie.

La robe de dîner à la jupe mi-ample est légèrement gonflée. Les robes du soir à la cheville, toujours ornées de bandes ou de traîne plus longue et projetée en arrière, sont réalisées dans des tissus plus somptueux que jamais (lourd satin, lamé et broché) et encore enrichies de merveilleuses broderies et incrustées de paillettes et de pierreries scintillantes.

Style Charleston

Si, dans la journée, le noir est la couleur favorite, suivi de près par le marron, le soir c'est un réel feu d'artifice des coloris les plus éclatants, utilisés seuls ou en mélanges osés — bleu canard et violet, vert bronze et fuchsia, dragée et lie de vin.

GUY LAROCHE nous revient avec la mode des années 30, le style Charleston sans la danse. Il fait revivre l'époque de la taille basse, du crêpe à frange, du chapeau-cloche.

Sa collection souligne toutefois une importante différence —l'ourlet d'un pouce ou deux plus long et couvrant le genou. Laroche adhère entièrement au genre "marinière" — silhouette large, presque sans poitrine et sans hanches, tout en restant très féminine. La ligne chemise aura appris aux dessinateurs de laisser tout de même un peu de formes à leurs créations. Mais il demeure que Laroche n'a créé que pour la silhouette longue et mince. Sa collection est très juvénile. Les petits tailleurs souples qui sont le succès de ce couturier, vont à merveille : ils ont des vestes droites s'arrêtant à la pointe de la hanche, des épaules élargies et légèrement arrondies, et sont toujours accompagnés d'une blouse de fin lainage ou de soie assortie à la doublure (blouse et doublure en lainage mandarine et tailleur gris, ou beige avec un tailleur pied de poule marron et beige). Ils sont portés tantôt sur des jupes droites légèrement froncées à la taille, tantôt sur des robes-fourreau sans manches et décolletées au ras du cou . . . Après cinq heures, viennent les petites robes de crêpe souple, au corsage drapé parfois largement dénudé dans le dos, parfois au décolleté asymétrique découvrant une seule épaule. Certaines d'entre elles, avec leur corsage-blouson sur une taille basse et décolletées profondément dans le dos, ornées de longs sautoirs terminés par un gland de perles et portées avec de petits chapeaux-bandeaux de velours décalés sur une oreille, évoquent les styles 1930.

Le soir, les fourreaux de lamé ou entièrement brodés de perles, plus ou moins longs et plus ou moins travaillés, sont rois.

COLORIS VIBRANTS

JACQUES GRIFFE accentue pour sa part le "sarong" et la silhouette de momie enroulée dans un flot de tissus chatoyants. Le tout toujours bordé de bandes brodées ou enjolivées de bijoux et de pierreries. La fluidité est soulignée par des écharpes de mousseline transparente brodée de perles ou de strass.

JEAN PATOU règne par la modération et la sagesse. La distinction caractérise sa collection. Le style "portefeuille" est adapté à toutes les circonstances. Il est présent dans les manteaux, dans les pardessus droits et enveloppants et sans boutonnage. On le retrouve dans les robes d'après-midi à la taille à peine suggérée, au décolleté audacieux, plongeant parfois en V. Les robes du matin sont toutes simples, avec

voir BALMAIN ET LAROCHE en page 12

MEDAILLE D'HONNEUR — Mlle Denise Panaccio, du Pensionnat St-Nom-de-Marie, d'Outremont, fille du Dr et de Mme Lucien Panaccio, s'est mérité la médaille du lieutenant-gouverneur de la Province.

Tenue de gala pour l'armée féminine

Londres, 27. (AFP) — Les officiers du corps d'armée féminin pourront porter, désormais les soirs de gala, une robe longue au lieu de l'habituel uniforme de parade jugé inconfortable parce qu'il comporte un col rigide et une cravate.

La nouvelle robe-uniforme de gala est blanche. Elle a un décolleté carré et des manches courtes. Une seule épaulette, sur le côté gauche servira à arborer les galons et à retenir le pan d'une cape de couleur verte, bordée d'une frange or.

Récamier moderne

Denise Darcel, une bombe à Montréal!

par **Nicole MONGEAU**

"Je suis la tante d'Amérique qui revient à sa famille les bras chargés de cadeaux" nous a lancé la dynamique Denise Darcel, dans un flot de paroles et un sourire à rendre jalouse Zsa-Zsa Gabor elle-même. Véritable bombe atomique, douée d'une vitalité inépuisable, la blonde artiste, actuellement dans un hôtel montréalais, nous a reçu en compagnie de son caniche "Minouche".

Quand retournez-vous chez les vôtres ?

—"Je serai à Paris en septembre, en vacances chez maman et mes soeurs.

Et notre dynamo humain, émue pour quelques instants, évoque les bons moments qu'elle anticipe après 10 longs mois de "showbiz" à travers les Etats-Unis. Franc-comtoise, elle revient toujours à Paris — son Paris qu'elle adore et dont elle n'a su oublier le puissant attrait, pour y avoir vécu jusqu'à l'âge de 18 ans, avec sa famille."

— Préférez-vous votre métier de diseuse à celui de comédienne ? lui avons-nous demandé.

— J'adore le théâtre et j'ai joué avec beaucoup de plaisir à Chicago sur le Broadway et à Boston. La chansonnette est d'ailleurs très bien interprétée par ma soeur Hélène François qui vient me visiter, ce soir, tout exprès, de Miami où elle est en vedette."

— Comment comblez-vous vos rares moments de loisir ?

— "Je nage, je nage même beaucoup et, ma foi, fort bien! je suis folle du ski nautique et de la voile, je crois bien ne jamais pouvoir me passer d'eau. C'est véritablement ce que j'aime le mieux, après . . . le champagne."

— "Que pensez-vous des tendances nouvelles de la mode ?

— "Je suis enchantée et ne vibre qu'avec les couleurs. Je déménage d'ailleurs, très bientôt et ne vivrai que dans du bronze, de l'orangé et les merveilleux verts d'automne. Je ne puis concevoir toutefois la nouvelle façon de se coiffer, à la garçonne. Je garderai mes cheveux longs, c'est tellement plus féminin et ça plait tellement plus aux hommes."

photo La Presse

Dans ses tournées, Denise Darcel ne se sépare jamais de Minouche, sa petite chienne blanche et noire qui, comme on le voit, se laisse aisément . . . "minoucher".

— Que pensez-vous de l'élection de Kennedy?

— "C'est un homme splendi-

voir DENISE DARCEL en page 11

Opinion médicale

Oui, l'amour peut rendre aveugle

Londres (AFP) — Le tendre baiser de la maman ou de ses proches, peut rendre un bébé aveugle. Telle est la révélation faite par Sir Stuart Duke-Elder, ophtalmologiste de la reine, dans le premier numéro du "London Clinic Medical Journal" paru aujourd'hui.

Sir Stuart affirme que le baiser est la manière la plus commune de transmettre au bébé le terrible virus qu'est l'herpès. Des millions de personnes le transportent. Il est la cause des lèvres gercées, des dartres et résiste à tous les antibiotiques.

Chez l'enfant, il peut enflammer les paupières et provoquer même la cécité.

Commentant les révélations de son collaborateur, le comité de rédaction dirigé par M. Rodney Maingot, un des chirurgiens qui avaient opéré M. Aneurin Bevan, en décembre dernier, écrit: "Si un individu échappe à cette infection pendant son enfance et son adolescence, les chances qu'il attrape le virus, plus tard dans sa vie, sont minimes.

"Même si elles se rendaient compte du danger, il est peu probable que les mères embrasseraient les enfants moins souvent qu'elles le font", conclut l'éditorial.

Il est certain que les enfants n'aiment à être embrassés que par les personnes qu'ils connaissent bien ou qui leur sont particulièrement chères. Cela leur plaira encore moins quand ils apprendront que ce baiser peut leur coûter la vue.

1/5 des femmes répondent: OUI

Les hommes sont-ils de fieffés égoïstes?

Lorsqu'on donne aux Canadiennes la chance de dénoncer les grands défauts de leurs maris, les griefs les plus souvent cités peuvent se résumer comme suit : "Le mari est égoïste, ne pense qu'à lui, manque d'égards, est impatient."

Si la liste des "crimes" est longue, 39% des femmes interrogées n'indiquent aucune faute du mari, 44% des hommes sont d'accord.

Voici l'ordre dans lequel les femmes qui se prononcent énumèrent les défauts du mari : égoïsme, ivrognerie, manque d'intérêt pour la vie familiale, indifférence envers l'épouse. Si les hommes se jugent, ils mentionnent en troisième lieu leurs trop fréquentes absences du foyer, motivées par des activités extérieures.

Les maris et les épouses choisies par l'Institut canadien de l'Opinion publique pour représenter l'opinion nationale s'accordent dans l'ensemble sur les défauts des maris. Cependant le tableau qui suit révèle quelques différences intéressantes.

Voici la question posée à un échantillon de la population adulte:

"D'après vous, quels sont les principaux défauts des maris?"

	Maris	Femmes	Opinion générale
Egoïsme, égocentrisme, manque d'égards, impatience	13%	19%	16%
Ivrognerie	10%	11%	10%
Indifférence, manque d'attention envers l'épouse	8%	8%	8%
Indifférence à la vie familiale, aux enfants, aux devoirs maritaux; paresse, négligence	5%	10%	7%
Absences du foyer, abus des sorties	9%	6%	7%
Abus des dépenses; insuffisance des gains; mesquinerie; refus de traiter de finances avec l'épouse	6%	4%	5%
Infidélité conjugale	1%	2%	2%
Manque de ponctualité	2%	3%	2%
Abus du tabac, négligence des cendres	1%	x	1%
Sans défauts, du moins graves	3%	2%	2%
Divers	6%	4%	5%
Sans réponse	44%	39%	43%
	108%	108%	108%

x égale moins d'un p. cent

Les réponses des citoyens qui reprochent aux maris l'excès d'indulgence ou de complaisance envers les épouses sont classées sous la rubrique "divers". Si rares sont ceux qui citent la jalousie que leurs réponses tombent également dans cette rubrique.

En 1946, la première fois que les enquêteurs Gallup pourvurent les Canadiens d'une tribune improvisée d'où clamer les reproches réciproques des maris et femmes, l'ivrognerie était le défaut le plus souvent imputé aux maris, l'égoïsme était le défaut le plus souvent changement d'importance relative de ces deux griefs, le tableau des reproches mutuels a peu changé depuis.

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Un menu par jour

Jus d'orange
Boulettes hongroises
Carottes
Salade aux légumes
Nids à la crème glacée
Thé — Café

BOULETTES HONGROISES

½ lb. de porc haché
½ lb. de veau ou de boeuf haché
½ tasse de riz
1 pied de laitue
3 oignons hachés
¼ lb. de fromage de gruyère râpé
4 c. à table de beurre ou de graisse végétale
2 tasses de bouillon

Assaisonner la viande et en faire des boulettes; les rouler dans de la farine. Les faire dorer dans une poêle à feu vif, dans une c. à tb. de beurre. Les tenir au chaud.

Faire dorer le riz dans une casserole, dans 2 c. à tb. de beurre. Dès qu'il commence à brunir, le tremper dans le bouillon chaud; saler, poivrer et ajouter les oignons hachés et la laitue effeuillée.

Placer les boulettes sur le riz; couvrir la casserole et faire cuire de 25 à 30 minutes pour que le riz soit bien cuit. Retirer les boulettes, ajouter le gruyère dans le riz. Servir chaud.

NIDS A LA CREME GLACEE

⅔ tasse de lait condensé (sucré)
1 carré de chocolat non sucré
⅛ cuillerée à thé de sel
½ cuillerée à thé de vanille
2 tasses de coco râpé
1 brique de crème glacée.

Mettre le lait condensé, le chocolat et le sel au bain-marie. Faire fondre rapidement pour obtenir un mélange homogène. Retirer du feu, ajouter la vanille et le coco; mélanger parfaitement. Tapisser de ce mélange le fond et les côtés de moules à muffins beurrés. Cuire à four modéré (300°F) pendant 25 à 30 minutes. Laisser refroidir et remplir de crème glacée. Recette gagnante au programme Vos recettes en vedettes à CKAC soumise par Mme F. Bertrand de Montréal.

Mme Kasenkina meurt à Miami

Mme Kasenkina, qui avait 63 ans, était cardiaque. Son décès a été annoncé à New York par la fondation Tolstoï, organisation d'aide aux Russes exilés. Devenue citoyenne américaine en 1957, elle menait une existence presque secrète, changeant fréquemment de domicile par crainte de représailles.

C'est en 1948 que Mme Kasenkina, venue d'URSS comme institutrice auprès des enfants de diplomates soviétiques à New York, rompit avec le communiste et alla chercher asile au siège de la fondation Tolstoï, près de New York. Elle fut saisie par des agents soviétiques, qui affirmèrent qu'elle avait été droguée et kidnappée.

Elle fut pendant des années sous la protection constante des services secrets américains et écrivit de nombreux articles sur sa vie et ses aventures.

VENTE de Juillet

AUX 3 MAGASINS
Chaussure Normandie

SOULIERS OU SACOCHES BLANCS
$4.95 et $7.00
Valeurs jusqu'à $25.00
Aussi plusieurs autres couleurs

AUX TROIS MAGASINS
CHAUSSURE Normandie
R. CHARETTE, prop.
464 est STE-CATHERINE
1657 est MONT-ROYAL
6648 est ST-HUBERT
BIENTOT ! UN AUTRE MAGASIN A PLACE VILLE-MARIE

TRÉSOR CACHÉ:

y en a-t-il chez vous?

Le Service des SUCCESSIONS HEMSLEY'S paie le plus haut prix pour les diamants, vieux bijoux et vieil or

Les vieux bijoux peuvent avoir une valeur insoupçonnée pouvant rapidement se transformer en beaux dollars. Hemsley's achètera ces objets, comptant ou les mettra en vente à commission. Retrouvez votre "trésor caché" maintenant — et adressez-vous au service des successions au plus tôt.

Evaluation certifiée de bijoux fournie aux fins d'assurance

HEMSLEY'S
664 ouest, rue STE-CATHERINE
UN. 6-4923
394 ouest, rue ST-JACQUES
VI. 2-9651

9086

9086—Toute femme élégante devrait posséder un petit deux-pièces dans sa garde-robe, même en saison chaude. Choisissez, pour tailler ce modèle, une toile de couleur claire ou encore un fin tissu de coton qui conserveront sa ligne à la jupe droite. Grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. Prix, 53 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

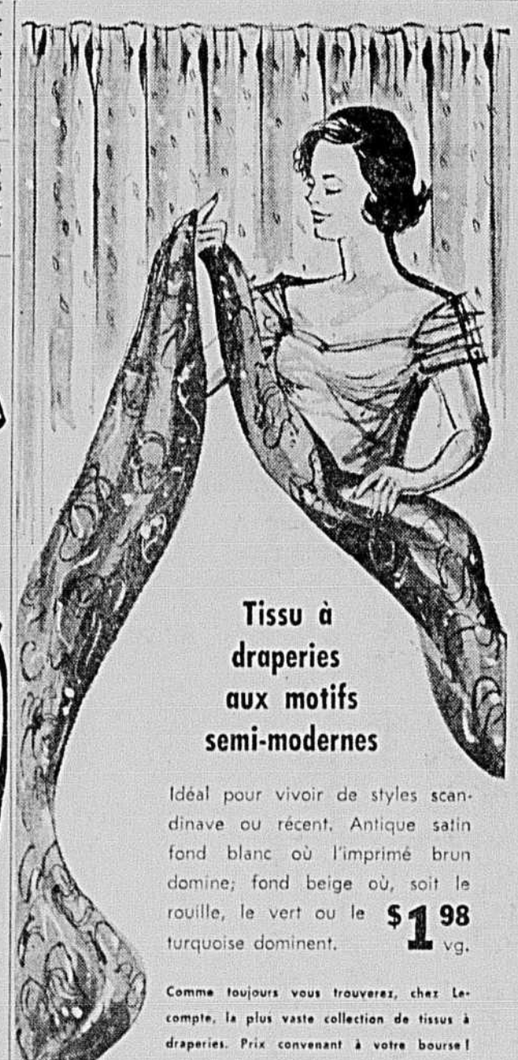

Tissu à draperies aux motifs semi-modernes

Idéal pour vivoir de styles scandinave ou récent. Antique satin fond blanc où l'imprimé brun domine; fond beige où, soit le rouille, le vert ou le turquoise dominent. $1.98 vg.

Comme toujours vous trouverez, chez Lecompte, la plus vaste collection de tissus à draperies. Prix convenant à votre bourse!

SERVICE D'ACHATS A DOMICILE
avec les mêmes avantages qu'à nos magasins
SIGNALEZ VI. 9-8607
et un vendeur expert vous visitera, avec un assortiment complet de tissus décoratifs pour draperies, stores, etc.

E. Lecompte DRAPERIES LIMITEE
6595 SAINT-HUBERT — CR. 1-4735
1651 est, Mont-Royal - LA. 4-1184 • 6602 St-Hubert - CR. 3-2808

Morgan
LE MAGASIN A RAYON DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Haute-puissance ! Haute valeur !

Radios-phonos portatifs "Symphonic"

Radio-phono portatif stéréo "Marquis"

Marquis — Modèle C207

Prix de liste suggéré par le manufacturier 99.95

Tourne-disque automatique portatif Stéréo à quatre vitesses. Haut-parleur de 4" x 8" dans l'unité principale et un deuxième de 4" x 8" dans le couvercle amovible pour le deuxième canal. Amplificateur pour le double canal. Contrôle individuel pour la tonalité et le volume. Joue tous les records Stéréo et réguliers. Recouvert en cuirette finie deux tons brun ou vert. 60 cycles seulement.

69.95

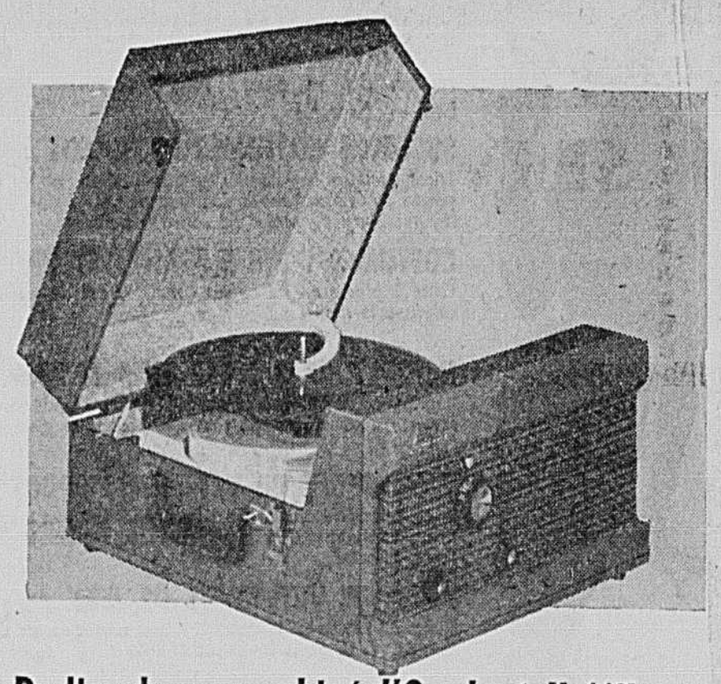

Radio-phono combiné "Graduate" 11"

Radio-phono combiné "Graduate 11"

Prix de liste suggéré par le manufacturier 99.95

Radio à circuit 5 lampes permettant la réception d'émissions lointaines. Tourne-disque automatique à 4 vitesses. Contrôles individuels pour le ton et le volume. Haut-parleur 6". Cabinet recouvert de cuirette à deux tons brun, ou deux tons vert. 60 cycles seulement.

69.95

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 12 PAIEMENTS MENSUELS DE 6.35
La taxe de vente payable à l'achat
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
RADIOS . . . AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

photo de Mlle Ouimet par Déry, Hull

Mlle Denyse Ouimet, fille de M. et de Mme J.-Alphonse Ouimet, d'Ottawa, autrefois de Montréal, et M. Jean Vincent, fils de Me Gaston Vincent, décédé, et de Mme Vincent, d'Ottawa, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré le samedi 13 août, à onze heures, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, d'Ottawa.

Mlle Izetta-Anne-Elizabeth McAllan, fille de M. et de Mme Walter-B. McAllan, de Browns Flat, N.-B., et M. Michael-Huntly Gordon, fils de M. Donald Gordon et de Mme Gordon, décédée, de Montréal, dont on annonce les fiançailles. Le mariage aura lieu à l'église St. Andrew's, N.B., le 13 août prochain.

Photo studio Landry

Mlle Suzanne Lefebvre, fille de M. et de Mme Jean-Maurice Lefebvre, et M. André Sindon, fils de M. Gérard Sindon, et de Mme Sindon, décédée, dont le mariage sera béni le 13 août prochain, à neuf heures trente, à l'église Sainte-Cécile.

Mariages

Germain-Carrière

Samedi matin, à l'église du Christ-Roi, d'Ottawa, le R.P. Gaston Carrière, O.M.I., bénissait le mariage de sa nièce, Suzanne, fille de M. et de Mme Laurier Carrière, avec M. Jean-Pierre Germain, fils de M. et Mme Rosaire Germain, tous d'Ottawa. Pour la circonstance, le sanctuaire était décoré de marguerites, de glaïeuls blancs et de verdure. Accompagnés à l'orgue par M. Hubert Bédard, Mlle Hélène Kahayes et M. Roger Charron ont interprété un programme de chant. Les jeunes frères des mariés, Paul-André Carrière et Louis-Paul Germain, servaient d'enfants de choeur.

La mariée, au bras de son père, portait une robe d'organza de nylon blanc rehaussée au corsage d'un empiècement festonné en broderie suisse, avec motifs de broderie également sur les manches et découpant un panneau sur la jupe abondamment froncée et se terminant en un mouvement de traîne. Son voile constitué de plusieurs volants de tulle, maintenu sous une étroite couronne ornée de perles, retombait sur les épaules. Son bouquait était composé d'orchidées et de stéphanotis blancs.

Mlle Hélène Simoneau, dame d'honneur, portait une robe d'organza blanc sur fourreau de taffetas pastel, un béguin de fleurs naturelles blanches et bleues et tenait un bouquet colonial, composé de pompons blancs et bleus. La petite Danielle Brunet, bouquetière, portait une robe d'organza blanc sur dessous rose, une touffe de fleurs blanches et roses dans les cheveux, et un minuscule bouquet de pompons blancs et roses.

M. Rosaire Germain était le témoin de son fils et M. Pierre Guertin servait de garçon d'honneur. MM. Marc-Alfred Germain et Jean Gaston Corrière, frères des mariés et Me Bernard Manton, placèrent les invités.

Mme Carrière, mère de la mariée, avait choisi une robe de moire bleutée à jupe cloche, avec manches et corsage plissés, un chapeau de pétales de velours d'un bleu plus soutenu et un bouquet de roses Sweetheart. Mme Germain, mère du marié, portait une robe de pure soie de nuance taupe ornée au corsage d'appliques brodées et dont la jupe fourreau était agrémentée d'un panneau asymétrique drapé; son chapeau était de velours chiffon et plumes françaises et son bouquet de corsage, de roses orange brûlé.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception, puis les nouveaux mariés partirent pour un voyage au lac Muskoka. Mme Germain portait alors un deux-pièces de toile importée cendre de rose, un chapeau de plumes de cygne, des accessoires blancs, ainsi qu'une orchidée blanche piquée sur son revers.

Réceptions

—Le ministre de la Défense nationale et Mme George Pearkes ont reçu dans le salon Nouvelle-Zélande de l'édifice du Parlement, en l'honneur du vice-amiral et de Mme Harry DeWolf et du contre-amiral et de Mme H.-S. Rayner.

—A l'occasion de son prochain mariage avec M. Jean Vincent, Mlle Denyse Ouimet a été l'hôte à plusieurs réceptions. Ces jours derniers, Mme Gaston Vincent a reçu à un déjeuner, tandis que Mme Jérôme Desmarais, de Richmond, Qué., recevait à un souper-buffet. Mlle Michèle Asselin et Mme Benedict Smith ont donné un shower d'ustensiles de cuisine, et Mlle Denyse Soulière, un shower de tasses de fantaisie; Mme Michel Tousignant, assistée de Mme Marcel Sainte-Marie, a réuni quelques amies à l'heure du thé.

DuChesnay-Sholz-Lallemand

En la chapelle du château de Mercy, dans la banlieue de Metz, en France, a été célébré, récemment, le mariage de Mlle Liliane Sholz-Lallemand, fille de M. et de Mme R. Sholz-Lallemand, avec M. Henri Juchereau DuChesnay, ingénieur civil, fils de M. Elzéar DuChesnay, décédé, et de Mme DuChesnay. Des bouquets de fleurs champêtres et de feuillage ornaient le sanctuaire.

Conduite à l'autel par son père, la mariée portait sur un fourreau de satin, une robe de dentelle blanche et mauve, un béguin de plumes blanches et une gerbe de fleurs diverses. Son unique bijou consistait en un collier de perles. Le marié, qui a habité la capitale canadienne autrefois, portait l'uniforme bleu de l'Aviation royale canadienne. Son témoin était le Dr André Dépatie, d'Ottawa.

Mme Sholz-Lallemand, mère de la mariée, était vêtue d'un ensemble de soie de Lyon imprimée de larges motifs blancs et noirs, et elle portait un chapeau à large bord garni de plumes roses. Mme DuChesnay, mère du marié, portait une robe bleu nuit, un chapeau et des accessoires assortis.

A l'issue d'une réception dans les jardins du château, M. et Mme Henri DuChesnay sont partis pour un voyage sur la Côte d'Azur.

Miles-Poirier

—Le mariage de Mlle Céline Poirier, fille de M. et de Mme Lucien Poirier, avec M. Herbert-R. Miles, fils de M. et de Mme George Miles, a été célébré, dans l'intimité, ces jours derniers. Après une réception à l'hôtel Ritz-Carlton, M. et Mme Miles sont partis pour un voyage autour des provinces Maritimes. A leur retour, ils habiteront à Fabreville.

M. et Mme PIERRE PAQUIN, dont le mariage fut béni, récemment, par M. l'abbé André Vézina, à l'église Sainte-Madeleine-Sophie, d'Ahuntsic. La mariée, MARIELLE LEMIEUX, est la fille de M. et de Mme Irénée Lemieux, et le marié, le fils de M. et de Mme Ernest Paquin.

Déplacements

—Mme George Drew, femme du haut-commissaire du Canada à Londres, et sa fille, Sandra, viendront au Canada à la mi-août, et seront les hôtes de Mme George McCullagh, à Sainte-Agathe-des-Monts. On sait que le mariage de Mlle Sandra Drew, avec M. David Scholey, de Kingswood, Surrey, Angleterre, sera célébré à la cathédrale Christ Church, d'Ottawa, le 17 septembre.

—Mme G.-E. van Hall, femme de l'attaché commercial des Pays-Bas, et ses filles, Marilyn et Jessica, se sont embarquées sur le "Princess Irene", ces jours dernierr, pour se rendre en Hollande où elles passeront la saison des vacances.

—M. et Mme Pierre-Paul Laverdure ont été en villégiature, à Val-Morin.

—M. et Mme D.-J. Bédard et M. et Mme Maurice Brissette étaient à Ottawa, en fin de semaine, à l'occasion du mariage Germain-Carrière.

— M. et Mme Gilles Morency sont rentrés d'un séjour de trois semaines à Rose Brier Terrace, Pine Point, Maine.

— M. et Mme Philias Castonguay, de Sainte-Rose-de-Laval, sont rentrés d'un bref séjour à Ottawa.

— M. et Mme Gaston Quessy, ainsi que Mmes Edgar Poitras et Alfred Steneresen se sont rendus à Ottawa, samedi, pour assister au mariage Germain-Carrière.

Fiançailles

—M. et Mme Charles-Ivers Lynch, d'Ottawa, annoncent les fiançailles de leur fille, Lorraine-Henriette, à M. Robert-Joseph Mackinnon, fils de M. et de Mme Edmund-Gregory Mackinnon, de Fort William, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église du Saint-Sacrement, d'Ottawa, le 27 août prochain.

Ottawa

—M. et Mme Elphège Guindon, et Mlle Isabelle-Guindon, de Cornwall, ont fait un séjour dans notre ville, récemment.

—M. et Mme M. Leroux, de Toronto, ont visité Ottawa, en fin de semaine.

—M. et Mme Hector Garneau, et leurs enfants, Gisèle, Daniel, Marc et Richard, ont passé deux semaines de vacances à Parry Sound, Ont.

—Mme Delvina Quesnel passe la saison estivale à Sudbury, chez ses enfants.

—M. et Mme Louis Bézaire, et leurs enfants Jean-Louis et Judy, accompagnés de Mme J.-B. Caumartin, tous de Windsor, Ont., ont passé une semaine à Sturgeon-Falls.

—M. et Mme Joseph Landry, de Timmins, font part du prochain mariage de leur fille, Germaine, avec M. Joseph-Donald Toms, fils de M. et de Mme Léonard Toms, aussi de Timmins.

—Le mariage de Mlle Aline-Thérèse Saint-Laurent, fille de M. et de Mme Benjamin Saint-Laurent, avec M. Philippe-F. Girard, fils de M. et de Mme Christian Girard, d'Ottawa, sera célébré le jeudi, 18 août, à l'église du Saint-Sacrement.

Prochains mariages

—Mme Jean-Marc Montpetit, de Hull, annonce le mariage de sa fille, Madeleine, B.A., avec M. Jean-Marie Bordeleau, étudiant en droit à l'université d'Ottawa, fils de M. et de Mme François Bordeleau, de Smooth Rock Falls, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église Notre-Dame-de-Lorette, de Hull, le samedi 27 août, à onze heures.

—M. et Mme Armand Lallier, de Val-Albert, Ont., annoncent le prochain mariage de leur fille, Yvette, avec M. Alphonse Dupuis, fils de M. et de Mme Elzéar Dupuis, aussi de Val-Albert, Ont.

M. PIERRE LABADIE et Mme LaBadie (GHISLAINE POIRIER), dont le mariage a été béni, dernièrement, par Mgr Siméon Charron, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire. La mariée est la fille de M. et de Mme H. Poirier, et le marié, le fils de M. A.-E. LaBadie, décédé, et de Mme LaBadie, de Bois-des-Filions.

M. et Mme Pierre Robitaille, photographiés à l'issue de leur mariage célébré dans l'intimité, récemment, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont. La mariée (Denise Sigouin) est la fille de M. et de Mme Vianney Sigouin, et le marié, le fils de M. et de Mme Marcel Robitaille.

DENISE DARCEL

SUITE DE LA PAGE 10

de, fort, vigoureux avec un air petit garçon sage qui fera fureur aux Etats-Unis; je crois que toutes les femmes voteront pour lui, car M. Nixon ne sera jamais qu'un Américain tandis que Kennedy est "l'Américain". Je vote pour la première fois et ne manquerai pas de faire valoir mon opinion."

Hôtesse parfaite, elle circule au milieu de la presse avec une aisance de sirène, sûre de son charme et de l'effet qu'il ne manquera pas de produire. Elle a réussi à garder une taille de mannequin avec une diète généreuse, mais ne mange jamais de dessert. Vêtue d'une robe couleur miel, elle offrait un sourire et une tournure tout ce qu'il y a de plus "effectif". Londres et Rome l'attendent pour une comédie à l'automne, mais Denise Darcel préfère encore la chaleur française, que ce soit à Paris ou à Montréal.

Toute d'énergie et de grâce, elle nous est apparue la Récamier style 1960 et nous aurions voulu faire partager notre bonne fortune à tous nos lecteurs mâles.

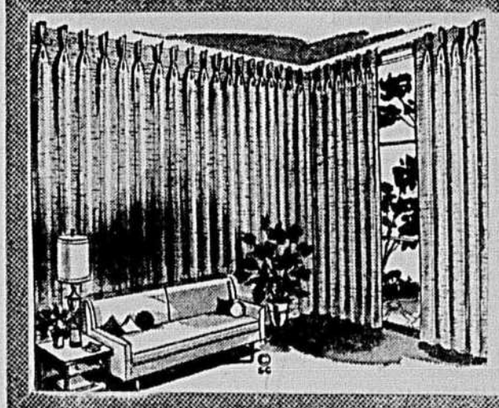

Des draperies neuves donneront à votre foyer une nouvelle apparence de fraîcheur.

GRATIS

DRAPERIES

FAITES SUR MESURES

GRATUITEMENT

SERVICE À DOMICILE

Notre vendeur ira vous visiter si désiré et il ne vous en coûtera pas plus

APPELEZ VI. 2-2591

ÉPARGNEZ 50%

SPECIAL TANT QU'IL Y EN AURA

COUVRE-LIT

5,000 couvre-lits en satin antique, importés des Etats-Unis. Toutes couleurs. Plusieurs patrons. Lits doubles ou simples.

UNIS $12.98 IMPRIMES $14.98

MONTREAL Draperies MONTREAL

5 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

1207-09-11 rue Ste-Catherine Est (2 rues à l'est d'Amherst)

537, rue Ste-Catherine O. (près Morgan's)

6675 rue St-Hubert (près St-Zotique)

4349 rue Wellington Verdun (près rue Rielle)

5265 Queen Mary

AIR CLIMATISE

SAMUEL SILVER

de la Rue de la Montagne

VENTE DE FOURRURES

SPÉCIAL D'ÉTÉ

Economisez au moins 20%

ACHETEZ MAINTENANT

et payez avec votre Boni de Noël

Demandez M. Clem. Bolduc gérant des Ventes

"Notre commerce est parti d'une confidence : "J'ai acheté mes fourrures de Samuel Silver"

2170 RUE DE LA MONTAGNE Stationnement gratuit VI. 2-1471

Courrier Confidences

Passe le temps, passe l'amour !

Q.—Je n'ai pas lu la lettre signée "Taureau" mais je viens de lire celle d'André B. C'était un gars qui parlait, mais permettez-moi de vous raconter ma petite expérience personnelle. Ce fut un problème déjà, mais ça ne l'est plus.

A seize ans, j'eus le coup de foudre ou de fou ; lui aussi d'ailleurs. C'était mon premier amoureux. Il avait dix-huit ans, nous devions nous marier dans deux ans. Il travaillait pour une compagnie qui l'envoyait toujours au loin. Cela faisait son affaire, son salaire étant net, ça lui permettait de mettre de l'argent à la banque en vue de notre mariage.

Il disait : "Un jour, nous aurons notre maison à nous, nous la garnirons d'enfants qui seront beaux comme leur mère." Et moi j'ajoutais : "Intelligents comme leur père." Ah, que c'était beau ! Le Paradis sur terre ! Je ne doutais pas de sa sincérité et même maintenant, je suis sûre qu'il disait vrai.

Un jour, il est appelé ailleurs ; autre milieu, autres femmes. Les lettres aux mots doux me parvenaient de moins en moins souvent. Les visites étaient encore plus rares. Et l'argent économisé pour nos noces fut consacré à une automobile ! Pas eu besoin des points sur les i pour comprendre que je devais l'oublier et que le plus tôt serait le mieux.

J'ai vingt ans ; peut-être que la p'tite mère qui était sa raison de vivre, quand il avait dix-huit ans, occupe une place assez confortable dans ses souvenirs, mais pas plus. J'ose même croire que si je le rencontrais, il me saluerait comme une bonne vieille copine et moi je ferais de même. Il y a quinze jours, j'ai appris qu'il se mariait à l'été. Voilà que tout se remit en branle dans ma tête comme si ça c'était passé hier. Je l'avoue, j'ai pleuré. Remarquez que pour moi, ce n'est plus un problème, je n'en ferai pas une dépression nerveuse, je n'irai pas me jeter au bout du quai. Et dans peu de temps, lui aussi aura repris sa place parmi mes souvenirs d'adolescente. Pour le moment, je lui souhaite beaucoup de bonheur et qu'il rende sa femme très heureuse.

L'amour est un jeu pour le grand monde, pas pour les petites filles qui ont encore l'âge de jouer à la poupée "grand format" et pour les p'tits gars qui rêvent encore du train électrique qu'ils n'ont pas eu. Le temps arrange bien des choses. La fille, beaucoup plus sensible que le gars, se ressent plus longtemps de cette crise d'amour mais finit par comprendre tôt ou tard. Les histoires d'amour finissent exceptionnellement comme dans les romans à l'eau de rose et rarement par une chanson. Mais si ceci faisait ouvrir les yeux à une seule fille de seize ans qui serait dans cette impasse, je serais très heureuse. Mais j'en doute fort, car à quinze, dix-sept ans, on se croit le nombril du monde.

SAGESSE.

R. — Le ton de douce mélancolie avec lequel vous racontez votre histoire, simple et banale, la rend particulièrement émouvante. Sans pathos, avec une pointe d'ironie, vous exposez l'expérience que font beaucoup d'adolescentes qui se croient à l'âge de l'amour quand elles n'ont en fait que celui d'en rêver!

Du premier amour, on dit volontiers qu'il est le dernier; et, bien entendu, on affirme plus tard, bien plus tard, que le dernier est le premier, le premier qui soit réel. On voudrait pouvoir éviter ces erreurs qui engendrent d'inutiles souffrances. A dix-huit ans, la personnalité n'est pas encore formée. De cet être en devenir qu'est l'adolescent, quel adulte sortira ? Il peut, alors qu'on se sera lié à lui pour la vie, se révéler un homme différent de celui qu'on a cru choisir, une femme qui ne ressemble en rien à celle qu'on a aimée.

L'amour n'est pas un jeu d'enfants; il meurtrit souvent les imprudents qui se risquent à y jouer sans connaître les règles du jeu. La jeune fille est perdante dans la plupart des cas. Elle y laisse souvent son honneur, ses illusions. Et l'expérience d'autrui est une robe sur mesure qui ne sert guère !

Aussi, j'ai publié le récit de votre pauvre amour sans trop espérer convaincre mes jeunes correspondants et correspondantes. Mais sait-on jamais ? J'espère que la vie vous apportera tout le bonheur que méritent votre sagesse et votre noblesse de caractère.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7, rue St-Jacques ouest, Montréal

D. — Je n'ai que deux grands enfants, une fille qui est fiancée et un fils qui se mariera bientôt. Je suis veuf depuis dix ans et j'aime une veuve sérieuse et distinguée qui ne demande pas mieux que d'être amie avec mon fils et ma fille; elle-même n'a pas d'enfant. Croyez-vous que j'ai tort de vouloir passer une vieillesse pas trop ennuyante en compagnie de cette femme ? Mes enfants désapprouvent totalement mon projet de mariage et je les soupçonne d'être un peu trop intéressés à ce que je leur laisserai plus tard. Pourtant, j'ai passé dix ans de ma vie à les élever et je me suis bien gardé de faire entrer une belle-mère dans la maison au moment où ils étaient encore adolescents et où ils auraient pu en souffrir.

CHEVEUX GRIS

R. — Il y a chez trop de jeunes un égoïsme cruel, qui leur fait minimiser le travail et la peine que se sont donnés leurs parents pour en faire des adultes bien pourvus. Cet égoïsme détestable les pousse à se croire seuls intéressants et à considérer les gens de plus de 50 ans comme n'ayant plus aucune importance et ne requérant aucune considération. Ce sont là des sentiments abominables, émanant de coeurs secs et stériles. Vos enfants sont-ils égoïstes froidement et consciemment ou le sont-ils par étourderie, par incompréhension, par manque de réflexion ? C'est vous qui le savez. S'ils ne sont qu'étourdis, vous pouvez leur ouvrir les yeux et leur parler à coeur ouvert de la solitude morale et physique que vous avez acceptée à cause d'eux et de celle qui vous attend plus tard, lorsqu'eux-mêmes auront leur famille et se désintéresseront de vous plus encore qu'aujourd'hui. Une fois ces explications données, soyez ferme et ne leur permettez pas de vous dicter leur volonté. S'ils étaient vraiment attachés à vous, ils devraient se réjouir de savoir qu'une femme s'occupera de votre bien-être et peuplera votre foyer bientôt désert. Vous avez le droit de vous préparer une vieillesse heureuse et d'agir comme il vous plaira, avec le moins de mots blessants possible, mais avec toute l'autorité que vous a méritée votre conduite passée, celle d'un père de famille, qui a droit lui aussi à un peu de bonheur avant de mourir.

ETIQUETTE et MODE

Q. — J'ai reçu quelques cendriers de verre taillé et une petite étiquette y est collée, indiquant de quelle maison française ils viennent. Faut-il les enlever ou les laisser sur les objets ? — MOUSSON

R. — Il est préférable de les enlever. Ceux qui connaissent les objets de qualité s'apercevront quand même de leur valeur. Si l'étiquette est sous l'objet, cependant, vous pouvez l'y laisser, vu qu'elle ne fait de tort à personne pour le moment, et elle se désintégrera sans doute quand vous laverez ces cendriers.

D. — Comme je me marie en robe de couleur, mon fiancé portera un complet marine. Comment le témoin devra-t-il être habillé ?

Puis-je inviter un ami récemment marié, mais dont je ne connais pas encore la femme ? B. & L.

R. — Le témoin pourra porter lui aussi un complet marine, ce qui donnera un beau coup d'oeil, ou un complet gris foncé.

2. — Vous devez inviter cet ami et sa femme, sans aucun doute. Si tous deux acceptent, cela vous procurera une belle occasion de connaître cette jeune femme .Si vous invitiez seulement le mari, il est certain qu'il serait vexé, avec raison, et qu'il ne se rendrait pas à votre invitation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Q.—J'ai un col de fourrure, du lynx, qui est sali; connaîtriez-vous un procédé pour le nettoyer ? — ODILE

R.—Je crois qu'il vaudrait mieux recourir aux services d'une maison spécialisée.

photo LA PRESSE

A L'OCCASION DE SON BREF SEJOUR DANS LA METROPOLE, le capitaine EZIO BONFANTI, gérant général pour les Etats-Unis et le Canada de l'Italian Line, a été reçu hier par le maire de Montréal, l'hon. sénateur SARTO FOURNIER. L'accompagnaient à l'hôtel de ville, de gauche à droite, M. ANTONIO PREMUDA, qui doit incessamment succéder à M. Bonfanti au poste de gérant général pour l'Amérique, M. ALFRED GAGLIARDI, membre du comité exécutif de Montréal, et M. ALFIO BINI, gérant général et vice-président pour le Canada de la compagnie Italian Line.

Appel rejeté

L'affaire Rebrin, "test" du bill des droits de l'homme?

Vancouver, 27. (PC) — L'appel de Mlle Irène Rebrin contre une décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique maintenant un ordre fédéral de déportation, a été rejeté hier par les trois juges de la Cour d'appel.

Professeur de langue et de littérature slavoniques à l'Université de la Colombie-Britannique, Mlle Rebrin, jolie blonde de 33 ans née en Chine de parents russes, lutte contre une décision prise par le ministère de l'Immigration ordonnant son expulsion du Canada pour des motifs dont Mme Fairclough a dit aux Communes qu'ils intéressaient la sécurité nationale.

Les avocats de Mlle Rebrin, dont M. Gordon Dowding, député PSD, espèrent être autorisés à porter l'affaire devant la Cour suprême du Canada et y invoquer pour la première fois le bill des droits de l'homme de M. Diefenbaker. Ce bill, croient-ils, aura été voté par le parlement avant que la Cour suprême du Canada soit saisie de cette affaire.

Pas de déni de justice

Un des arguments invoqués par les avocats avait été le déni de justice que représentait l'impossibilité où était Mlle Rebrin de connaître et de contredire les raisons pour lesquelles le ministre de l'Immigration considérait son expulsion nécessaire pour des motifs de sécurité nationale.

A l'unanimité les trois juges, maintenant le jugement de la Cour suprême, ont déclaré que Mlle Rebrin, en tant qu'étrangère, n'avait pas le droit d'obtenir et de contredire les renseignements en la possession du ministre de l'Immigration, ni celui de forcer Mme Fairclough à les divulguer.

Mlle Rebrin, entrée au pays en 1958 grâce à un visa de tourisme émis au Brésil, est actuellement en liberté sous un cautionnement de $200. Elle continue à enseigner aux étudiants qui suivent les cours d'été de l'Université de la Colombie-Britannique.

Les juges ont accepté d'entendre mardi prochain une demande que présenteront les avocats de Mlle Rebrin pour être autorisés à porter l'affaire devant la Cour suprême du Canada.

En Caroline du Sud

La guerre raciale se fait en autos... avec émetteurs !

Greenville, Caroline du Sud, 27. (UPI-PA) — Les autorités municipales ont imposé, hier, un couvre-feu s'appliquant à tous les jeunes gens âgés de 20 ans et moins, en vue de prévenir d'autres incidents raciaux comme ceux qui ont éclaté dimanche et lundi soir.

Le couvre-feu, approuvé au cours d'une séance spéciale du conseil municipal, hier, sera en vigueur de 9 h. p.m. à 6 h. a.m. Les violateurs seront passibles d'une amende de $100 ou de 30 jours d'emprisonnement.

Au cours du dernier incident, lundi soir, environ 500 jeunes gens noirs et blancs, en sont venus aux prises après avoir paradé en automobiles dans les rues de la ville. La bataille entre les jeunes gens, armés de pierres, de couteaux, de bâtons et de quelques pistolets, a duré quatre heures. Personne n'a été grièvement blessé mais la police a arrêté au moins une douzaine de combattants et a confisqué un grand nombre d'armes.

Dirigés par radio

La quarantaine de policiers convoqués sur les lieux ont éprouvé beaucoup de difficulté à disperser les bagarreurs qui, dès qu'ils étaient chassés d'un district, se regroupaient dans un autre. Les autorités ont déclaré que les jeunes gens leur ont semblé obéir à des directives données par des voitures munies de postes émetteurs à ondes courtes.

Le soir précédent, environ 200 jeunes gens des deux races s'étaient déjà affrontés.

En vue de mettre fin aux désordres, le pasteur J.S. Hall, directeur de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, a déclaré qu'il demandera aux noirs de cesser leurs manifestations antiségrégationnistes.

Les premiers actes de violence se sont produits à Greenville, la semaine dernière, lorsqu'un groupe de Blancs a engagé un combat de boxe avec quelques noirs qui avaient entrepris une grève sur le tas dans un casse-croûte.

Le Canada enverra au Congo de 300 à 800 militaires

Ottawa, 27. (PC) — On s'attend à Ottawa que, d'ici la fin du mois prochain, des centaines de soldats canadiens seront en service sous la bannière de la Force d'urgence des Nations unies au Congo.

Leur nombre variera entre 300 et 800 et comprendra de nombreux techniciens des transmissions et de l'approvisionnement.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Green, a dit hier aux Communes qu'il n'était pas encore en mesure d'annoncer le nombre exact de ceux qui iront au Congo.

Le délai a été causé, rapporte-t-on, par le fait que les plans de l'ONU au sujet de la composition du contingent ne sont pas encore terminés.

Toutefois, on prévoit que le gouvernement canadien annoncera cette semaine la composition et les effectifs du contingent canadien.

M. Green a précisé d'autre part que quatre officiers de l'armée canadienne membres de la Force d'urgence de l'ONU en Egypte ont quitté le Caire pour Léopoldville hier, où ils se joindront à cinq autres Canadiens déjà détachés de la Force d'urgence des Nations unies.

De son côté, la Croix-Rouge a annoncé que quatre médecins bilingues avaient été choisis parmi 30 qui avaient offert leurs services à travers le Canada. Ce sont les Drs John A. Davidson, d'Ormstown, Qué., Jonathan C. Sinclair, de Toronto, Ont., Philip A. Edwards, de Dorion, Qué., et Roger Paulin, de Montréal.

HOROSCOPE

SUITE DE LA PAGE 8

associés et plus compétent dans votre propre commerce, votre travail ou vos entreprises. Vous pouvez tirer fortune de votre journal.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Suivez votre intuition aujourd'hui, car elle vous conduira à de nouveaux buts et de nouveaux succès, surtout si vous agissez de manière pratique dans tout ce que vous faites. Une belle soirée avec la personne que vous aimez.

(Droits réservés par General Features Corp.)

BALMAIN ET LAROCHE

SUITE DE LA PAGE 10

des corsages légèrement blousants et des ceintures de daim ou de tissu nouées sur le côté. Bien qu'il s'agisse de robes d'hiver, elles n'ont presque jamais de manches.

Une nouveauté pour le cocktail : des robes faites de rubans entrelacés dans des coloris tous plus vifs et plus contrastants.

Chez PIERRE CARDIN c'est la silhouette de 1930 également.

Ses créations sont extrêmement originales dans la coupe et les détails où éclatent du matin au soir les coloris les plus vibrants qui ont été très applaudis.

Les vestes décintrées accompagnent des jupes à peine évasées ou légèrement gonflées de fronces souples. Là aussi, le bas de la jupe ou de la veste est souligné de larges festons.

Pour le cocktail, des manteaux-redingote traités dans des satins brochés ou de lourdes failles. Scintillement du style 1930 — corsage droit, jupe épanouie sous de grosses fronces et réalisées en lamé, roche ou damas.

Avant la fin de la semaine, les trente-huit couturiers-créateurs auront présenté à la presse et aux acheteurs étrangers, à la cadence de cinq ou six collections par jour, les quatre mille robes qui feront la mode de l'hiver 1961.

Grave accusation portée contre le maire d'Eastview

Eastview, 27. (PCf) — Le maire d'Eastview, en Ontario, M. Gordon Lavergne, a été accusé, hier, d'avoir été l'un des actionnaires d'une société qui a loué une école à une commission scolaire de l'endroit, avant de la vendre plus tard avec un bénéfice.

Le secrétaire-trésorier de la Commission des écoles séparées d'Eastview depuis 1940, M. Gérald Métivier, a révélé que l'école en question avait été achetée en juin 1956 au coût de $42,000. Il a ajouté qu'elle a été louée à la Commission pour un montant de $9,000 avant d'être vendue à une compagnie privée pour un montant de $47,000.

Au cours de l'enquête qui se déroule actuellement sur les finances de la municipalité, M. Métivier a déclaré que le maire d'Eastview était l'un des actionnaires de la compagnie qui a fait ces transactions, la société Garcharl Investments Company Limited.

M. Charles Gaulin, boueur de la municipalité, a dit que lui et trois autres dirigeants de la compagnie avaient donné $5,000 chacun au maire Lavergne pour se procurer des actions dans la société.

M. Gaulin a admis avoir reçu un contrat d'enlèvement des ordures de la municipalité pour des nombreuses années, sans avoir eu besoin de soumissionner.

...et les mets, mon cher, sont paradisiaques! Avec de vrais noms de chez nous: Bali Miki, Yetcamein, Doré Macao, Meaai Maluna Nui, Lalla Rookh...un éden polynésien à Montréal, quoi! Mais oui, mais oui, ça se trouve seulement au

KON-TIKI

Le restaurant le plus "différent" au Canada vous offre 120 plats exotiques préparés tels qu'on les prépare dans les Mers du Sud et servis dans une atmosphère authentiquement polynésienne.

Ouvert tous les jours de midi à 2h. du matin
(Le dimanche de 5 à 11 h. du soir)
Stationnement gratuit derrière l'hôtel
6 h. de l'après-midi
Réservations: Victor 2-2777

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL.
Montréal, P.Q.

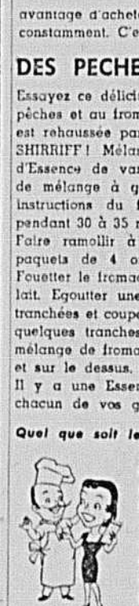

ENTRE NOUS
Par MARIE ROBERT

MONTREAL, 28 juillet — **Je suis sûre que vous avez hâte de partir pour vos vacances, mais je vous recommande une chose avant de commencer vos bagages : placez vos choses précieuses dans un Coffret de Sûreté de la BANQUE DE MONTREAL !** Derrière les portes d'acier des voûtes de la B de M vos bijoux et vos papiers importants ne craindront rien. Vous pouvez louer un Coffret de Sûreté à la B de M pour moins de deux cents par jour. Ces deux sous vous protègent entièrement contre le feu et le vol. Louez un Coffret de Sûreté à la B de M avant de partir en vacances et ne vous en faites plus !

C'est le temps de partir au chalet d'été — et il faut songer à apporter les provisions. J'ai mis, tout en haut de ma liste d'emplettes les SALTINES TRES MINCES DE McCORMICK et j'en achèterai plusieurs paquets. Ces craquelins nouveaux, croquants et très minces sont idéals pour les pique-niques et les goûters. Les Saltines McCormick restent frais indéfiniment à cause de leur emballage spécial. Ils sont empaquetés par quarts de livre et ils se gardent frais et croustillants. Leur saveur est parfaitement préservée. Les Saltines McCormick sont mes préférés — faites-en l'essai, vous verrez.

Est-il mets plus rafraîchissant en été qu'une succulente salade de légumes verts frais et croquants ? Et bien sûr cette salade est préparée avec le MIRACLE WHIP Salad Dressing. Cette sauce légère et savoureuse relève le goût des ingrédients sans les dominer. C'est pourquoi Miracle Whip est tellement populaire et cette popularité vous assure que le produit est toujours frais ! Je vous conseille d'acheter un grand bocal de 32 onces de Miracle Whip. Vous avez tout avantage d'acheter un grand bocal d'un produit dont vous vous servez constamment. C'est le cas de Miracle Whip !

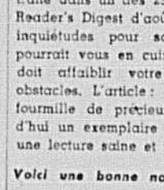

DES PECHES POUR UN DESSERT DE ROIS !

Essayez ce délicieux shortcake ... "shortcake aux pêches et au fromage à la crème" dont la saveur est rehaussée par l'ESSENCE DE VANILLE PURE SHIRRIFF ! Mélanger simplement une c. à thé d'Essence de vanille pure Shirriff à un paquet de mélange à gâteau blanc, préparé selon les instructions du fabricant. Cuire à 350 degrés pendant 30 à 35 minutes ou jusqu'à cuit. Refroidir. Faire ramollir à la chaleur de la pièce deux paquets de 4 onces de fromage à la crème. Fouetter le fromage en y ajoutant 4 c. à table de lait. Egoutter une boîte de 20 onces de pêches tranchées et couper en petits morceaux, conservant quelques tranches pour la garniture. Ajouter au mélange de fromage et étendre entre les gâteaux, et sur le dessus. Décorer de tranches de pêches. Il y a une Essence pure Shirriff pour parfumer chacun de vos gâteaux préparés.

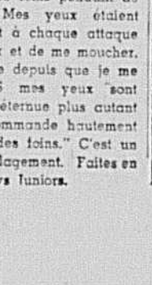

Quel que soit le menu que vous prépariez pour vos invités, repas froid ou plat chaud cuisiné d'après une vieille recette, servez toujours un bon vin de table. Rouges ou blancs, les délicieux vins Manor St. Davids de BRIGHT seront toujours appréciés de vos invités. Ils s'harmonisent merveilleusement avec tous les mets et en rehaussent la saveur. Et leur prix est très modique. Vous pouvez donc toujours en avoir une bonne réserve à la maison. Vous pouvez aussi, avec ces bons vins canadiens, faire de succulentes sauces ou ajouter à la saveur de vos salades de fruits. ***Si vous désirez recevoir la brochure intitulée "La cuisine au vin", qui contient de nombreuses et savoureuses recettes, écrivez à*** "Entre-Nous", 1411, rue Crescent, Montréal, et vous la recevrez gratuitement.

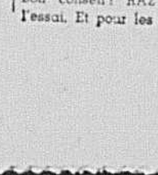

Quand faut-il se taire ou confesser ses craintes, tel est le sujet traité dans un des 29 brillants articles de Sélection du Reader's Digest d'août, s'intitulant : "Faut-il garder ses inquiétudes pour soi ?" La science explique qu'il pourrait vous en cuire d'afficher vos craintes, si cela doit affaiblir votre détermination de vaincre les obstacles. L'article : "Pour être heureux en ménage" fourmille de précieux conseils. Procurez-vous aujourd'hui un exemplaire de Sélection du Reader's Digest : une lecture saine et instructive.

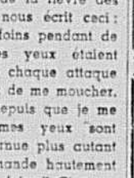

Voici une bonne nouvelle pour ceux qui souffrent de la fièvre des foins ! Une dame de Québec nous écrit ceci : "J'ai souffert de la fièvre des foins pendant de longues années, en été. Mes yeux étaient sensibles, irrités et piquaient à chaque attaque et je n'arrêtais pas d'éternuer et de me moucher. Je suis heureuse de dire que depuis que je me sers de RAZ-MAH GREYS mes yeux sont beaucoup moins irrités, je n'éternue plus autant et je mouche moins. Je recommande hautement RAZ-MAH à toute personne atteinte de la fièvre des foins." C'est un bon conseil ! RAZ-MAH vous procurera un soulagement. Faites en l'essai. Et pour les enfants, achetez RAZ-MAH Greys Juniors.

AMINCISSEZ

DES HANCHES

sans maigrir!

Postez le coupon ci-dessous AUJOURD'HUI : vous recevrez notre DEPLIANT illustré gratuit.
Ce dépliant vous révélera que vous pouvez AMINCIR des hanches, taille, abdomen et cuisses grâce à une méthode nouvelle et facile. Sans vous astreindre à un régime, les pouces de graisse disparaissent comme par enchantement pendant que vous vous REPOSEZ. Epargnez temps et argent. Vous appliquez cette méthode CHEZ VOUS. Faites-en l'essai gratuitement. Faites venir notre dépliant gratuit MAINTENANT.

Guaranteed by Good Housekeeping

Tél. : MElrose 1-2014
Une conseillère sur demande.

GRATIS postez aujourd'hui
Dépt. LP 7-27.
95, av. MARCIL, SUITE 2
DORVAL, P.Q.

Veuillez m'envoyer sous pli ANONYME des renseignements gratuits sur l'amincissement de la taille, des hanches, de l'abdomen et des cuisses. Rien à payer, aucune obligation.
(EN LETTRES MOULEES)
Mme ..... Mlle ..... M. .....
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Téléphone .....
( ) J'ai plus de 21 ans. 58-17cc.

Exigez les films Ansco et ayez-en un nombre suffisant pour pouvoir ramener chez vous les plus belles photos

Exigez le film ANSCOCHROME®
pour diapositives
et étreuves en couleurs

La couleur Anscochrome est la couleur la plus naturelle au monde. Les diapositives et les clichés obtenus avec Anscochrome sont d'un réalisme saisissant.
Ayez bien soin d'en avoir suffisamment. Formats disponibles; 35 mm, 120, 127, 620, 16 mm.

Exigez le MOVIECHROME ANSCO® 8
Le film de 8mm en couleurs pour cinéphoto à la maison
...deux fois plus rapide que les films ordinaires

OFFRE SPECIALE DE LANCEMENT: 50¢ déduits du prix regulier.
Le nouveau Moviechrome 8 a un indice d'exposition de 20 (et non pas 10 comme à l'ordinaire) . . . il vous fera faire chez vous des films en couleurs brillants et à grain fin. Sa très grande sensibilité permet d'obtenir d'excellentes expositions dans les zones sombres et de réaliser des ralentis, impossibles avec des films plus lents. Achetez le nouveau Moviechrome 8. Profitez du prix spécial de lancement.

ramenez chez vous toute la joie de vos vacances

Exigez les PRODUITS Ansco

ANSCO OF CANADA LTD.

AN-1909F

ANSCO SuperHypan®
le film ultra-rapide au grain le plus fin au monde.

ANSCO pour tous les temps
Vous ferez les meilleures photos, sinon vous aurez droit à un nouveau rouleau GRATUIT.

ANSCO SuperAnscochrome®
. . . le premier des films ultra-rapides. Prend des photos en couleurs sans lampe-éclair.

En vente à toutes les pharmacies et comptoirs d'appareils photographiques.

C. M. IMPORTING CO. LTD.
7905, rue ST-DENIS
CR. 2-5754

Paul HUGRON CAMERAS
1960, NOTRE-DAME O.
WE. 7-9236

OPERA DIAMOND CO. LTD.
130 EST, RUE LIEGE
DU. 9-8201

CENTRAL PHOTO SUPPLY LTEE
288 ouest, STE-CATHERINE
UN. 6-3024
STATIONNEMENT GRATUIT

KIRSHNER'S CAMERA SUPPLY
77 ouest, rue Craig
UN. 1-4711

PHOTOGRAPHIE MODERNE LTEE
3826, rue MASSON
RA. 8-3689

LE ROI DES BAS PRIX
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE
251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

L. L. LOZEAU LTEE
6229, rue St-Hubert
Atelier de caméras
CR. 1-9935

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE MONTREAL
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Objectifs ultimes de M. Lesage

Obtenir une autonomie complète pour les provinces

CLAUSE QUE M. LESAGE N'A JAMAIS ACCEPTEE

Ottawa, 27. (par V.P.) — Le premier ministre Lesage a déclaré ici qu'il n'avait jamais accepté la clause insérée dans la loi fédérale et qui prévoit que la province de Québec devra rembourser Ottawa si la taxe additionnelle d'un pour cent qu'elle a imposée sur les profits des compagnies, en vue de remplacer par ses propres subventions celles que le gouvernement canadien accordait à ses Universités, lui rapportait un revenu supérieur au montant qu'auraient représenté les subventions fédérales.

M. Lesage a fait cette déclaration au cours de la conférence de presse qu'il a donnée ici, hier après-midi. En réponse à une question d'un journaliste, il a révélé, en effet, que l'ancien premier ministre Barrette avait dit qu'il n'avait jamais accepté cette "ristourne". "Je ne l'ai pas acceptée, moi non plus," a-t-il ajouté.

Le gouvernement Barrette, à la dernière session provinciale, a porté l'impôt sur les compagnies de 9 à 10 pour cent. Ottawa, par la suite, a consenti à ce que les compagnies assujetties à cet impôt additionnel, puissent en déduire le montant de leur impôt fédéral correspondant. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a stipulé que si ce pourcentage additionnel de la taxe provinciale sur les compagnies rapportait plus au trésor du Québec que n'auraient rapporté les subventions fédérales aux universités, ce surplus devait revenir au gouvernement central.

Il n'y a pas eu d'entente signée à cet effet, chaque gouvernement légiférant de façon unilatérale. Ces mesures, toutefois, avaient été précédées par un échange de correspondance, ou chaque gouvernement faisait part à l'autre de ses intentions.

$1.75 par tête

Les subventions fédérales aux universités du Québec représentaient l'équivalent de $1.50 par habitant de cette province.

Les subventions que Québec a votées pour en tenir place représentent, d'autre part, $1.75 par tête.

Québec n'a pas le choix. Il lui faut payer à même ses propres revenus ce surplus de 25 cents par tête.

Les subventions fédérales, au tarif de $1.50 par tête de population, auraient signifié une dépense d'environ $7,500,000 pour le trésor fédéral. La taxe additionnelle d'un pour cent sur les compagnies, rapportera, par contre, près de $10 millions. Ottawa récupérera cette différence en soustrayant $2,500,000 des paiements de péréquation destinés au Québec.

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu. (Th. Roosevelt).

Québec ne signera pas d'entente fiscale avec Ottawa

par VINCENT PRINCE ET AMEDEE GAUDREAULT

Ottawa, 27. — "Seriez-vous prêt à signer une entente fiscale avec Ottawa ?"

—Non, car nous avons notre propre système de perception des impôts et nous entendons le maintenir.

—"Quels sont vos objectifs ultimes ?"

—Ils sont contenus dans le mémoire Tremblay que j'ai déposé hier. Il s'agit d'obtenir une autonomie complète pour les provinces.

Ces réponses sont du premier ministre de la province de Québec, l'hon. Jean Lesage. Les questions provenaient des journalistes qui assistaient hier soir à la conférence de presse donnée par M. Lesage, à l'issue de la seconde journée de la conférence fiscale fédérale-provinciale.

Cette conférence de presse a été, on l'a noté, moins longue et moins savoureuse que ne l'avaient été, dans des circonstances presque similaires l'an dernier, celles de MM. Duplessis et Sauvé.

La raison en est bien simple : M. Lesage avait déjà, dans son mémoire et des déclarations subséquentes, établi clairement et positivement les positions québécoises, en plus d'avoir formulé une foule de suggestions dont plusieurs (concernant les droits de l'homme, le rapatriement de la constitution et une conférence des provinces) avaient déjà rallié, en moins de 48 heures, la presque totalité des chefs de délégations.

Le premier ministre québécois a aussi annoncé un programme d'aide provinciale aux travaux d'hiver pour réduire le chômage, précise certaines de ses attitudes et retourne avec habileté la balle à certains journalistes qui voulaient le mettre en boite. Ainsi :

— Votre idée d'une déclaration des droits de l'homme n'était-elle pas principalement destinée à embarrasser les conservateurs fédéraux, après entente avec M. Pearson ? Que pensez-vous du bill fédéral ?

— Pas du tout. Quant au bill, je préfère ne pas en discuter vu qu'il est actuellement étudié par la Chambre.

— Vous parlez éloquemment des besoins des provinces, mais si vous retourniez aujourd'hui de l'autre côté de la table, du côté fédéral, que feriez-vous ?

— Je comprendrais bien les provinces (rires).

— Pensez-vous que le gouvernement Diefenbaker déciderait d'utiliser plus de taxes indirectes, si les provinces prenaient une trop grande part des taxes directes ?

— Je ne veux pas prendre de décisions pour M. Diefenbaker.

— Votre idée de grouper les provinces pour une conférence ne vise-t-elle pas à former un front commun contre le gouvernement fédéral ?

— Non, à constituer une équipe puissante.

— Vous sentez-vous plus à l'aise dans la politique fédérale que dans la politique provinciale ?

— J'aime la politique.

— M. Frost a parlé de droits égaux et de 50 pour 100 ? . . .

M. Lesage : A mon avis, droits égaux ne veulent pas dire nécessairement 50 pour 100. Ça dépend des responsabilités et à l'heure actuelle, je suis d'avis que les provinces devraient voir leur part des revenus accrue.

— Quelle est votre limite ?

— Il n'y a pas de plafond.

— Aurez-vous un bill sur les droits de l'homme à la prochaine session ?

— C'est un peu rapide, mais il est certain que les chambres québécoises seront appelées à ratifier toute déclaration rattachée à la constitution.

— Allez-vous demander à Ottawa une loi à effet rétroactif, pour la participation du Québec au programme de la route trans-Canada ?

M. Lesage : Je vais en discuter demain avec l'hon. D. Walker. Il faut aussi nous entendre sur le tracé et sur certaines technicalités de la loi fédérale, sur les travaux antérieurs.

— Votre autonomie n'a-t-elle pas changé ?

— Non, comme vous l'avez vu dans mon mémoire présenté hier, c'est de l'autonomie positive et concrète, à la place de l'autonomie négative de nos prédécesseurs.

— Que pensez-vous de l'attitude de M. Frost ?

— Elle ne m'a pas surpris.

— Votre formule 25-15-5-100 est-elle intangible ou accepterez-vous des modifications ?

M. Lesage : Je vais sûrement écouter ce qu'Ottawa aura à dire sur les deux premiers points. En ce qui concerne les droits de succession, Ottawa devrait se retirer entièrement de ce secteur.

— Quel est le mémoire qui vous a le plus impressionné, chez vos collègues ?

— A titre personnel, non comme premier ministre, celui de M. Smallwood, qui a bien présenté sa cause.

— Qu'en pensez-vous ?

— Je crois qu'il a une très bonne cause.

La formule 25-12.5-100

Exigences justifiées --M. Lesage

Ottawa, 27. (DNC) — La formule 25-12.5-100 proposée par le Québec à la présente conférence fiscale fédérale-provinciale est à peu près synonyme, dans la pratique, de la formule apparemment plus éblouissante de 50-50-50 mise de l'avant par le premier ministre Frost, de l'Ontario.

C'est ce que l'hon. Jean Lesage a expliqué hier après-midi, au cours d'une conférence de presse. M. Lesage a tenu, toutefois, à montrer comment ces exigences de sa province étaient justifiées.

La formule 25-12.5-100 signifie que le gouvernement veut obtenir le quart de ce que rapporte au Trésor fédéral les impôts sur les revenus des particuliers et sur les profits des compagnies et la totalité de l'impôt sur les successions perçus dans la province de Québec.

La formule 50-50-50 de M. Frost signifierait que le gouvernement ontarien obtiendrait la moitié du fruit de toutes ces taxes.

Formule complémentaire

Mais la formule Lesage comporte beaucoup plus que les chiffres ne l'indiquent, tandis que la formule Frost s'y résume entièrement.

M. Lesage dit, en effet, qu'il demandera des sources de revenus plus considérables, si Ottawa consent à se retirer des programmes conjoints et des paiements conditionnels.

Avec la formule originale 25-12.5-100, plus les $70,000,000 provenant des paiements de péréquation, M. Lesage recevrait $140,000,000 de plus annuellement, soit 40 pour cent des revenus disponibles dans les secteurs de l'impôt sur les revenus des particuliers, sur les profits des sociétés et les droits de succession.

Avec la formule complémentaire, comportant le retrait d'Ottawa des programmes conjoints et des paiements conditionnels, les exigences de la province de Québec atteindront environ 50 pour cent comme celles de M. Frost.

C'est de cette formule que nous parlions hier, formule que M. Lesage exposera plus en détail aujourd'hui même à la Conférence, ce qu'il n'a pas eu le temps de faire, hier.

La formule Frost est également conditionnée au retrait d'Ottawa des programmes conjoints. Par contre, l'Ontario ne reçoit pas de péréquation, c'est ce qui fait que, dans la pratique, les deux propositions, celles de Québec et d'Ontario, se ressemblent étrangement.

Droits égaux, ou 50 pour cent

M. Frost dit, en somme, au fédéral : Retirez-vous des programmes conjoints, et, avec la moitié du produit des impôts directs, nous nous occuperons nous-mêmes de maintenir ces programmes chez nous. M. Lesage, de son côté, dit : Donnez-nous 25 — 12.5 — 100 pour cent, si vous demeurez dans les plans conjoints et, si vous en sortez, ajoutez à notre formule, ce que représente actuellement votre participation à ces plans conjoints.

Comme quelqu'un faisait remarquer à M. Lesage que le fédéral pourrait bien répondre qu'il ne peut consentir à laisser partir un tel pourcentage de ses sources de revenus, le premier ministre québécois a répondu que le barème, en ce domaine, ne peut être constitué uniquement par les besoins fédéraux. Il faut aussi tenir compte des besoins essentiels des provinces.

Si Ottawa, a-t-il dit, n'a pas suffisamment de ce qui lui revient de l'impôt direct, il peut recourir à la taxe indirecte. Il n'est pas limité à ce champ de taxation.

M. Lesage a, enfin, fait remarquer que M. Frost a pu vouloir, tout simplement traduire en chiffres ce que lui-même avait énoncé dans les principes. J'ai dit, a rappelé M. Lesage, que les provinces ont des droits égaux à ceux du fédéral en matière d'impôts directs. Des droits égaux, ça peut vouloir dire, n'est-ce pas, cinquante pour cent . . . si évidemment ça peut se traduire, ce dont je doute.

Le premier ministre de Québec a répété que les besoins des provinces, dans l'élaboration d'une formule de partage des sources d'imposition, sont aussi sacrés que ceux d'Ottawa. Ils ne doivent pas passer au second rang. On ne peut placer de plafond aux besoins des provinces. Québec, pour sa part, n'a pas fait une demande volontairement exagérée en vue de se trouver dans une meilleure posture tout simplement pour négocier. Sa demande est sérieuse.

Québec participera aux travaux d'hiver

Ottawa, 27. (par V. P.) — Le gouvernement de la province de Québec se propose actuellement de participer financièrement aux travaux d'hiver, dits travaux de chômage, alors qu'il s'était contenté jusqu'ici d'autoriser les municipalités à s'entendre avec Ottawa dans ce domaine.

En vertu d'une législation du parlement canadien, le gouvernement d'Ottawa accepte de payer 50 pour cent du coût de la main-d'oeuvre pour une série de travaux que les municipalités font exécuter en hiver. Il s'agit d'un plan, "à base de coopération, pour accroître le nombre des emplois en hiver, période de l'année où le chômage atteint habituellement son point culminant.

Le gouvernement Duplessis avait hésité, au début, mais s'était finalement décidé à autoriser les municipalités à signer des ententes à ce sujet avec Ottawa. Le gouvernement Sauvé avait fait de même. Mais le gouvernement provincial n'avait jamais apporté d'aide financière aux municipalités, ce qui en avait empêché plusieurs de même songer à participer à ce plan.

M. Lesage, qui a révélé les intentions de son gouvernement, hier après-midi, au cours de sa conférence de presse ici, a dit qu'il faut d'abord voir quel sera le programme d'Ottawa en vue du prochain hiver. Nous voulons, a-t-il dit, apporter une aide financière aux municipalités qui entreprendront de tels travaux. Nous étudions présentement la meilleure façon de le faire.

Du 7 au 11 septembre

Congrès de l'Institut canadien des affaires publiques à Ste-Adèle

L'Institut canadien des affaires publiques tiendra sa 7e conférence annuelle du 7 au 11 septembre, à l'hôtel Montclair, à Ste-Adèle, et le sujet en sera, cette fois, "L'Occident et le défi du tiers-monde".

Des spécialistes en économique et en sciences politiques et des personnalités venant de pays sous-développés traiteront des principaux aspects de cette question de brûlante actualité : le dilemme des pays du tiers-monde face à l'Occident et au bloc soviétique; l'explosion démographique et ses exigences économiques; le tiers-monde dans le contexte de la guerre froide; l'affrontement des valeurs.

Le président de l'Institut, M. Marcel Rioux, de l'Université Carleton, à Ottawa, révélera bientôt les noms des conférenciers. Le public est admis à cette conférence qui dure 4 jours et se déroule en résidence commune.

Les participants se divisent en groupes d'étude et des échanges de vues ont lieu chaque jour. On notera que la conférence de cette année a lieu plus tôt que d'habitude, soit avant la rentrée universitaire. Tout renseignement additionnel peut être obtenu de M. Marcel Inkel, secrétaire-trésorier de l'Institut, 4966, boul. Décarie, suite 2, Montréal.

Le rapport de 1959, contenant le texte de toutes les conférences prononcées sur "la liberté", vient d'être publié et peut être obtenu sans frais au secrétariat.

Y ont collaboré : MM. Maurice Duverger, de l'U. de Paris, chroniqueur au journal Le Monde; Fernand Dumont, de l'U. Laval; Otto Klineberg, de l'U. Columbia; André Laurendeau, du Devoir; Maurice Lamontagne; Frank Scott, de l'U. McGill; Noël Dorion, M.P.; Guy Rocher, de l'U. Laval; Paul Ricoeur, de la Sorbonne; Mme Thérèse Gouin-Décarie, de l'U. de M.

Le rapport de 1959 apporte un complément à la série déjà publiée sur les sujets suivants : l'éducation, le fédéralisme, la communauté mondiale et le Canada, les relations canado-américaines, le peuple souverain.

Une sentence suspendue au 1er accusé

Sherbrooke, 27. — Selon l'usage le juge municipal Pierre Beaudry a donné une sentence suspendue au premier accusé à paraître en Cour devant lui.

Le neuvième juge de la Cour municipale de Sherbrooke a usé de clémence, hier avant-midi, envers un individu qui s'était reconnu coupable d'avoir fait de la vitesse.

Le prévenu s'était défendu d'avoir excédé la vitesse permise par la loi, ou très peu.

NOUVEAU! Finies microsheen
FENETRES
D'ALUMINIUM A 3 RAINURES "ALSTAR"
Garantie pour 5 ans

PRIX REG. $39.95 CHACUNE
PRIX DE VENTE SEULEMENT
23.95
toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 pouces combinés mesures extérieures. Installation 4.00.
ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 40% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !
TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATIONS GRATUITES A DOMICILE
Alstar Industries Ltd.
4, CH. MORRIS, St-Laurent

Ogilvy's
GAGNEZ
UNE FIN DE SEMAINE POUR 2 AU WALDORF A NEW-YORK . . .
Chaque semaine, un nouveau gagnant... 2 heureux voyageurs ! Chaque achat vous donne une chance de plus.
ADRESSEZ-VUS A TOUT VENDEUR OGILVY

TISSUS DE RECOUVREMENT MOINS QUE ½ PRIX
DURANT NOTRE SPECIAL SUR REMBOURRAGE DE MEUBLES
Choisissez ! Nylons, matelassés, damas, tweeds et tapisseries. 54" de large. Les experts Ogilvy's vous donneront un estimé gratuit du nombre de verges qu'il vous faut, et du coût de la main-d'oeuvre.
REG. 8.95 à 16.95 $4 à $8 la verge
(Coût approximatif pour rembourrer un sofa, à partir de $50; fauteuil, à partir de $30)
OGILVY'S — Rembourrage, au cinquième
JAS. A. OGILVY'S LTD

Au cours de son récent voyage en Europe, le journaliste James Berghoff a constaté que les Chèques de Voyage sont le moyen le plus sûr et le plus commode d'apporter de l'argent. Ces chèques, il se les est procurés à la banque. Quand Mary Drew alla se fixer dans l'ouest du Canada, son gérant de La Banque Canadienne de Commerce se chargea de faire transférer son compte personnel à la succursale de la banque la plus proche de sa nouvelle adresse. James Berghoff et Mary Drew avaient deux problèmes bien différents à résoudre. L'un et l'autre se sont adressés à la banque et en ont reçu l'aide nécessaire. La Banque Canadienne de Commerce réserve à tous ses clients le même service rapide et courtois... un service adapté aux besoins d'une nation en plein essor.
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
Faites de nous vos banquiers
N-180AF

FIAT
Vous voyagerez pour quelques sous seulement avec la fameuse FIAT et vous profiterez d'un rendement et d'un confort qui vaut cher. Vous serez toujours fier aussi de l'élégance italienne de votre auto. Dès aujourd'hui faites un essai dans une Fiat sans le moindre engagement de votre part.
$1398 (Port d'arrivée)
LA SEDAN 600—4 cyl. moteur arrière à soupapes en tête. Boîtier de 4 vitesses. Sièges confortables pour quatre adultes. Chaufferette, laveurs de pare-brise et signaux de direction comme équipement standard.
FIAT EST DISTRIBUE PAR CHRYSLER
LANROL MOTORS 1960 LTD., 1646 ouest, rue Ste-Catherine
LEPAGE AUTOMOBILE LTEE 3940, rue Adam
VAL MARTIN MOTORS LTD. 1400, boul. Labelle
TOUCHETTE AUTOMOBILE LTEE 2175, rue Papineau
BRITISH-AMERICAN CAR GARAGE 61, rue Bélanger

Ogilvy's

COMPLETS A DEUX PANTALONS
DANS UN TRES BEAU CHOIX DE WORSTEDS TOUT LAINE
REG. 69.50
$49
- Worsteds tout laine aux fins carrelés "Glen" ou motifs rayés.
- Les nouvelles nuances de gris moyen, gris fusain, bleu ou brun
- Modèles à devant droit, 3 boutons, dans les nouveaux styles de la saison
- Tailles 36 à 44, régulières, courtes et longues.

OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LTD
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.
OGILVY'S EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A 5 H. 30

A Winnipeg

Un père protestant fuit pour garder son enfant catholique

Winnipeg, 27. (PCF) — Le "Tribune" de Winnipeg rapporte que le père adoptif d'un garçonnet de foi catholique qui devait être placé dans un autre foyer de façon permanente s'est enfui avec l'enfant qui est âgé de 5 ans. Le père adoptif est protestant.

Le directeur général d'une Société d'aide à l'enfance, M. Henry Rogers, a déclaré que les parents adoptifs du jeune Bobby, M. et Mme Ken Hallas, s'étaient résignés à remettre le garçonnet pour qu'il puisse être placé dans un foyer catholique.

En vertu de la loi sur la protection et l'aide à l'enfance, les enfants catholiques doivent être placés dans des foyers qui pratiquent la même religion.

M. Rogers a révélé hier qu'il avait été dans l'impossibilité de communiquer de nouveau avec M. et Mme Hallas. Toutefois, des voisins ont vu sortir de la maison des Hallas leur fils de 10 ans, Tommy.

Le journal de Winnipeg signale également que les parents adoptifs du jeune Bobby ont déjà consulté un avocat qui a aussitôt demandé un délai à la Société d'aide à l'enfance. Le quotidien ajoute que M. Hallas aurait conduit le garçonnet quelque part au Manitoba.

Conversion inutile

Un porte-parole de la Société a fait remarquer qu'en vertu de la loi, le père adoptif de l'enfant n'avait pas le droit de quitter la ville de Winnipeg avec l'enfant, sans avoir obtenu au préalable une permission spéciale.

Le jeune Bobby a été confié à M. et Mme Hallas, alors qu'il n'avait que neuf mois. Il est demeuré avec eux jusqu'à maintenant, par suite de la difficulté qu'éprouvait la société à le confier à un foyer catholique.

Les epoux Hallas ont offert de se convertir au catholicisme, pour pouvoir garder le jeune Bobby, mais la société a dit ne pouvoir consentir au délai, parce que la période d'instruction religieuse pour les catholiques était trop longue et ne signifiait aucunement l'admission dans cette religion.

CUBA, un exemple, dit Castro

Sierra Maestra, Cuba, 27. (AFP, UPI, PA) — Le premier ministre Fidel Castro et le président de la République Osvaldo Dorticos sont arrivés hier en jeep à Las Mercades, salués par les chaleureuses ovations des quelque 250,000 Cubains réunis sur le lieu où fut joué il y a sept ans, le 26 juillet 1953, le premier acte de la révolution anti-Batista.

C'est en ce lieu, 700 milles à l'est de La Havane, que s'élèvera la cité scolaire Camilo Cienfuegos qui recevra 20,000 écoliers et dont le premier groupe, prévu pour 500 enfants, a été inauguré hier.

Visiblement mal remis de la pneumonie dont il souffre depuis quelque temps, M. Castro s'en est encore pris aux impérialistes américains : "La raison principale pour laquelle ils nous harcèlent sans cesse, c'est qu'ils craignent que nous ne donnions l'exemple (de libération économique réussie) à toute l'Amérique latine".

La foule a dû lutter contre la boue, la pluie, la chaleur et les embouteillages pour acclamer le chef de la révolution. Les chants révolutionnaires alternaient avec les cris de "Cuba si, Yanquis no".

M. Lu Chu Chiang, vice-ministre du Commerce extérieur de la Chine populaire, ainsi que l'ex-président du Guatémala, M. Jacobo Arbenz, avaient pris place sur la tribune parmi les personnalités officielles.

"La cause de l'héroïque Cuba est devenue le symbole de toutes les forces progressistes d'Amérique latine qui sont entrées en lutte contre le joug impérialiste", déclare le premier ministre de l'URSS M. Khrouchtchev dans un message de félicitations adressé hier à M. Castro. Et il poursuit :

"Si une action armée était entreprise contre Cuba, toute l'aide nécessaire serait apportée par l'Union soviétique".

M. Castro a également reçu des messages des gouvernements de la Chine populaire, d'Allemagne orientale, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de l'Egypte et des pays de l'Amérique latine.

En C.-B.

5,000 hommes sur la ligne de feu dans les forêts

Kamloops, C.-B., 27. (PC) — Les incendies qui dévastent depuis plusieurs jours les forêts de la Colombie-Britannique, ont continué de se propager, hier, tandis que la température chaude et humide a rendu extrêmement pénible le travail des pompiers.

Environ 5,000 hommes sont actuellement sur la ligne de feu, la plupart dans le district de Kamloops où les ravages sont particulièrement importants. Les flammes font rage dans de riches boisés d'épinette, de cèdre, de pin et de sapin. Les quelque 400 feux de forêt signalés ont une superficie allant de quelques arpents à 10,000 acres.

Seuls quelques petits avions d'observation ont participé à la lutte contre les feux de forêt, hier. Tous les gros appareils sont demeurés au sol depuis qu'un gros avion-citerne B-17 s'est écrasé à l'atterrissage, lundi.

Jusqu'ici, les feux de forêt en Colombie-Britannique ont coûté la vie à deux hommes : le pilote d'un avion-citerne et un ouvrier agricole, écrasé par un arbre.

Dans le nord-ouest des Etats-Unis, les forêts continuent de flamber. Le plus gros incendie, au nord-ouest de Baker, en Oregon, a déjà ravagé 20,000 acres.

Neuf pompiers ont perdu la vie dans les feux de forêt aux Etats-Unis. On rapporte de plus que deux autres hommes ont probablement été tués, hier, lorsque leur B-55 s'est écrasé dans la forêt nationale Akanagan, dans l'Etat de Washington.

Si vous allez en forêt en juillet et que vous devez faire un feu de camp dans le bois, choisissez un endroit rocailleux ou un endroit que vous aurez débarrassé au préalable de matières inflammables : ensuite, veillez à ce que votre feu soit complètement éteint avant de quitter les lieux. Ne prenez pas de chance avec le feu.

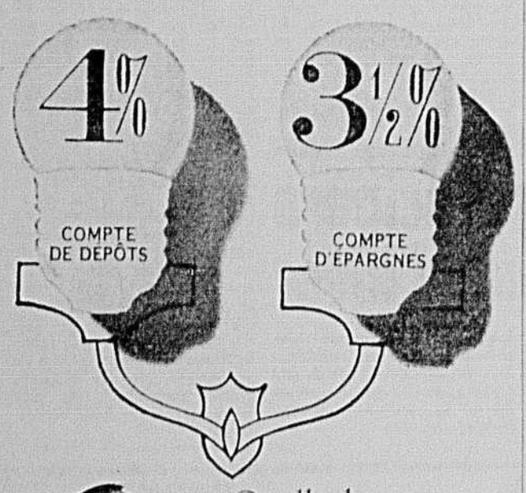

Quelle bonne idée!

Avoir deux comptes à intérêt élevé

Venez aujourd'hui ouvrir ces deux comptes chez nous.

Canada Trust

R. A. TRELEAVEN, assistant gérant général C. A. HOLDING, gérant
631 OUEST BOUL. DORCHESTER, Montréal
Heures — Lundi à vendredi — 9.00 a.m. à 4.30 p.m.

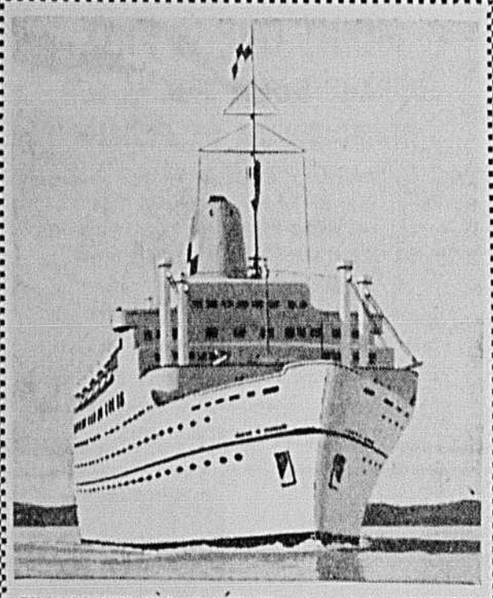

EN VACANCES DÈS LE DÉPART...à bord d'un EMPRESS

vers l'Europe

DÉPARTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC
VERS GREENOCK ET LIVERPOOL

Empress of Britain	2 AOÛT
Empress of England	9 AOÛT
Empress of France	*16 AOÛT
Empress of Britain	†23 AOÛT
Empress of England	†30 AOÛT
Empress of France	†*6 SEPT.
Empress of Britain	†13 SEPT.
Empress of England	†20 SEPT.

†Tarifs d'économie *Pas d'escale à Greenock

Commencez vos vacances *avant* d'arriver à destination! En effet, une traversée à bord d'un Empress est un enchantement à compter du moment où vous mettez le pied à bord. Les repas sont dignes des plus fins gourmets et les divertissements des plus variés! *275 lb. de bagages sont allouées par passager.*

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

Nous vous invitons à visiter notre

MARCHÉ GÉANT à 1370 est MONT-ROYAL

DECORS MODERNES -- ALIMENTS ET PRODUITS DE QUALITE -- AIR CONDITIONNE

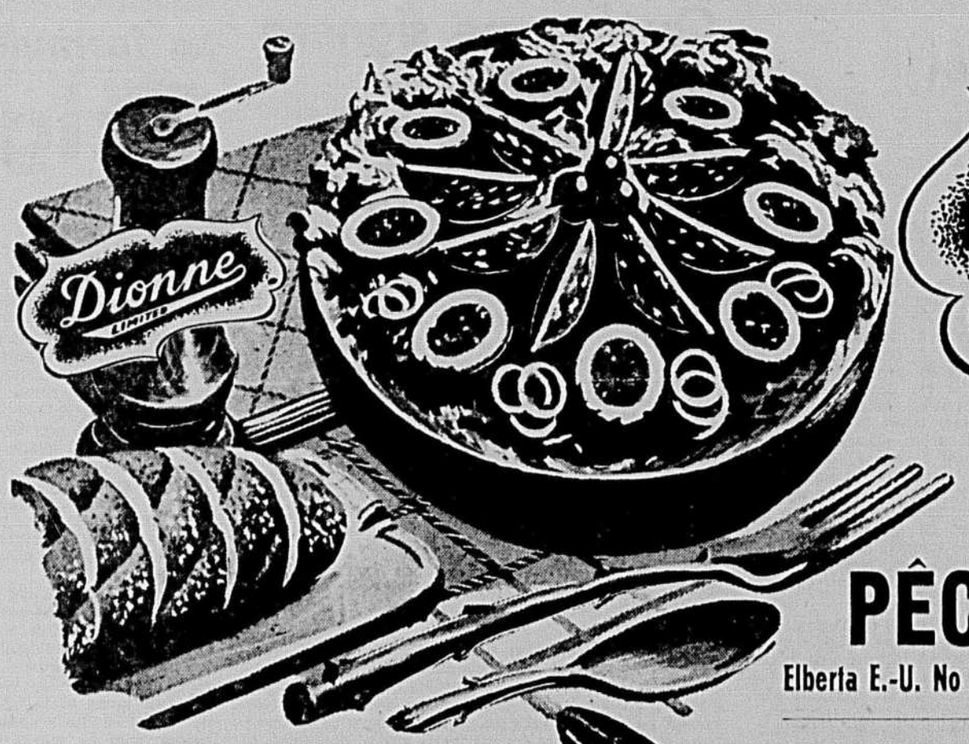

Dionne LTÉE-LTD.

Fruits et légumes de fraîcheur contrôlée

PÊCHES Elberta E.-U. No 1 noyaux libres — 4 LIVRES DANS PANIER — 49¢

TOMATES FRAICHES et FERMES du QUEBEC — 4 LIVRES DANS PANIER — 49¢

BLÉ D'INDE ÉPIS FRAIS DU QUEBEC CANADA No 1 DOUZ. — 39¢

RAISIN VERT SANS PEPINS E.U. No 1 — 3 LIVRES DANS PANIER — 59¢

ÉCHALOTES VERTES Fraîches du Québec No 1 — 3 PAQUETS 13¢

COCA-COLA SEVEN-UP PEPSI-COLA ORANGE NESBITT
BOUTEILLES GRANDEUR REGULIERE
3 CARTONS DE SIX $1.00

CREME GLACEE DIONNE LAURENTIENNE UN CONTENANT DE TROIS CHOPINES — 59¢

PECHES DE FANTAISIE ALL GOOD Boite 28 oz — 3 pour $1.00
ABRICOTS SILVER LEAF DE CHOIX EN DEMIES Boite 28 oz — 39¢

GARNITURE DREAM WHIP BOITE 2 OZ — 29¢

JUS DE TOMATES LIBBY DE FANTAISIE — 2 BOITES 15 OZ 21¢

POIS no 4 NOUVEAU PAQUETAGE ROYAL ROSE — 6 BOITES 20 OZ $1.00

MAYONNAISE KRAFT — JARRE 16 OZ 45¢

HUILE MAZOLA — Bouteille 16 oz 39¢ | Bouteille 32 oz 75¢

RADISSON LIDO MALLOW — 25¢ — 30 BISCUITS PAR CELLO

VOTRE CHOIX DE LA PLUS BELLE VOLAILLE DU QUEBEC

POULETS FRAIS, CATEGORIE "A", 2 A 3 LB PRETS A CUIRE — lb 35¢
DINDES FRAICHES, CATEGORIE "A" 6 A 8 LB — PRETES A CUIRE — lb 45¢
POULES FRAICHES, POUR BOUILLIR MOYENNE DE 3 LBS—PRETES A CUIRE — QUANTITE LIMITEE — lb 29¢

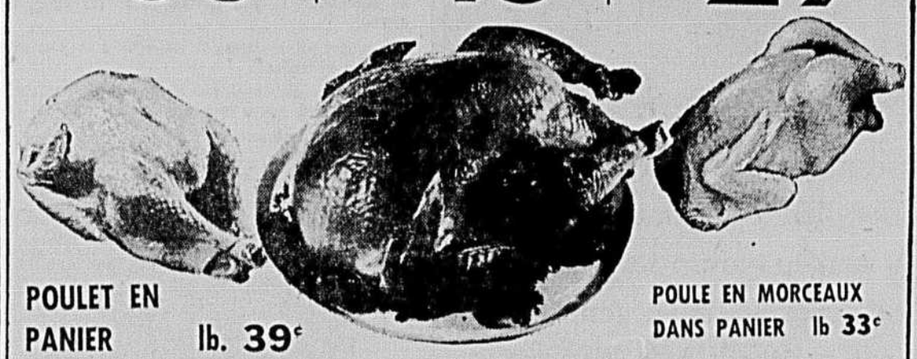

POULET EN PANIER lb. 39¢
POULE EN MORCEAUX DANS PANIER lb 33¢

BACON DIONNE SANS COUENNE ETIQUETTE ROUGE OU ROYAL lb 59¢
SALAMI AU BOEUF HYGRADE Rouleau 12 oz 53¢ | BALOGNA HYGRADE Rouleau de famille 24 oz 53¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC UNE JARRE 16 OZ — CORNICHONS Sucrés ou surs GATTUSO 39¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC DEUX PAQUETS DE 8 OZ — FROMAGE CHATEAU 2 pour 69¢

60 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC FORMAT KING — FAB AVEC COUTELLERIE $1.67

BOULETTES de VIANDE et SPAGHETTI CATELLI Boite 15 oz 29¢
SPAGHETTI CUIT CATELLI SAUCE TOMATE Boite 15 oz 2 pour 29¢
POISSON THON VIANDE BLANCHE CLOVER LEAF Boite ¼ 29¢
POISSON THON VIANDE BLANCHE CLOVER LEAF Boite 7 oz 39¢
VINAIGRE BLANC HEINZ Bouteille 32 oz 25¢
SACS DE THE RED ROSE ORANGE PEKOE 60 par boite 75¢
BISCUITS SODA CHRISTIE Boite 16 oz 33¢
BISCUITS SOCIAL TEA CHRISTIE 84 par boite 39¢
PAIN BLANC TRANCHE DIONNE 19¢

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE GROSSE JARRE 6 OZ — 99¢

ALIMENTS HEINZ pour BEBES — 6 boites 5 oz 65¢

BEIGNES DIONNE SUCRES OU ORDINAIRES — 12 POUR 29¢

Dionne LTÉE-LTD.

DEPUIS 1870

NOUS DONNONS DES TIMBRES UNITED

Sur la route de Champlain

M. Léopold LeCoureur, âgé de 58 ans, a entrepris de refaire, dans un canot de 16 pieds pesant 70 livres, le trajet de Champlain et d'Etienne Brûlé du Lac Nipissing à New York, soit un trajet d'environ 400 milles.

M. LeCoureur, parti de Sturgeon Falls il y a 22 jours, est venu rendre visite à LA PRESSE lors de son passage à Montréal. Après avoir navigué sur le lac Nipissing, rejoint par portage les tributaires de la rivière Outaouais, descendu celle-ci jusqu'à Cartierville, M. LeCoureur descendra maintenant le St-Laurent jusqu'à Sorel d'où il prendra la rivière Richelieu jusqu'au lac Champlain. Il naviguera ensuite sur le fleuve Hudson, jusqu'à New York où il devrait arriver vers la fin de septembre ou le début d'octobre. La Chambre de commerce de Sturgeon Falls patronne le voyage sportif de M. LeCoureur.

En 1928, "le voyageur solitaire", comme il s'appelle lui-même, avait fait en canot le trajet entre Rouen et St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Le 26 juillet 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Victor Paser.

T. C. & M. vs Jean-Guy Lavertue, jugement: motion pour règle nisi accordée par défaut contre le défendeur, règle émane rapportable le 30 août 1960, à 10:30 a.m., chambre 31;

Trade Collection & Mercantile Agency Ltd., vs Joséphine Caron, jugement: motion pour règle nisi accordée par défaut contre le défendeur, règle émane rapportable le 30 août 1960 à 10:30 a.m., chambre 31;

Anglo-French Carpet Co. Ltd., vs Saul Zalter, jugement: motion pour règle nisi accordée par défaut contre le défendeur, règle émane rapportable le 30 août 1960, à 10:30 a.m., chambre 31;

Trade Collection & Mercantile Agency Ltd., vs Honorius Robert, jugement: motion pour substitution de procureur, accordée de consentement sans frais;

Justin Skolnik vs James Arthur Anderson et al, jugement: motion pour examen médical du demandeur accordée de consentement, $10 pour médecin du demandeur, examen d'ici 15 jours, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES

BRUNO QUESNEL

OPTOMETRISTE pratiquant chez

PEOPLES

CREDIT JEWELLERS LIMITED

1015, rue Ste-Catherine ouest

Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071

DIRECT LENDER

Une Institution de Finance bien établie, au service des Canadiens depuis 1934

PREMIERE & DEUXIEME HYPOTHEQUES

en ville et à la campagne

Prêts pour amélioration de maisons

Prix élevés payés pour:

- Hypothèques existantes
- Balances de ventes

HOME MORTGAGE & ACCEPTANCE CO.

400 ouest, St-Jacques Suite 402

LE JOUR: VI. 2-8505

Le soir et fins de semaine, M. LOUIS, CR. 2-6539

salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA

Tous les soirs excepté le dimanche...

DENISE DARCEL

et ses incomparables interprétations

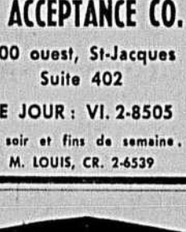

BOB HARRINGTON

et son orchestre

AINSI QUE LE TRIO LOUIS BANNET — MUSIQUE DE DANSE SANS INTERRUPTION

réservations: UN. 1-3511

Stationnement à l'intérieur

AU REINE ELIZABETH

VENTE DE FIN DU MOIS

Valiquette

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Mobilier de chambre à coucher, d'expression danoise fini mat sur noyer tranché composé d'un long bureau de 78" à 12 tiroirs, d'un miroir de verre repoli, avec encadrement de noyer solide d'une grande tête de lit de 102' de largeur et de deux tables de lit.

Lit à panneau régulier également disponible

Complet en vente **335.00**

Long bahut de noyer huilé, 58" de long, compartiment avec tablettes fermés par 2 portes coulissantes.

EN VENTE **85.00**

47"

Lampe de table de 47" de hauteur. Base de céramique et noyer blanche, brune et noir et abat-jour texturé blanc.

28.00

Table à café de style scandinave, avec tablette utile, et dessus de véritable noyer, gracieusement décoré de céraque. en vente **49.00**

Table pour lampe, de même groupe. en vente **49.00**

Table de coin de même groupe. en vente **49.00**

Nouveau lit continental, de marque "PRINCESSE" et de qualité "SEALY". Matelas à ressorts à unité de 252 ressorts, surface lisse, sommier-boîte rembourré, montés sur 6 pieds, fini naturel et complet avec tête capitonnée et recouverte, de vinyl beige.

en vente **79.50**

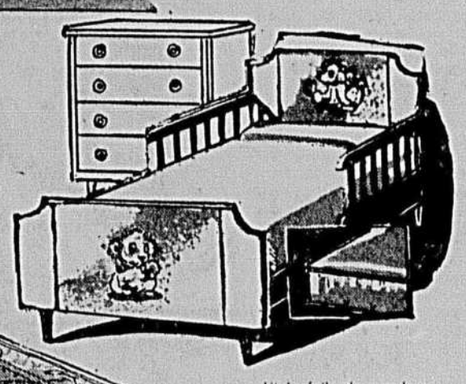

Lit juvénile de grandeur 36" x 66". Emaillé blanc avec garnitures bleus et décalcomania de couleurs gaies. Sommier de lames d'acier et matelas à ressorts. — **BLUE RIBBON** recouvert d'un tissu imperméable.

COMPLET **49.50**

Commode à 4 tiroirs de même style.

EN VENTE A **39.50**

Chaise d'occasion, noyer ou émaillée noir avec siège de paille tressée.

11.00

229.00

Sofa lit par "SIMMONS" confortable sofa le jour, facilement convertible en lit double reposant la nuit, recouvert de tissus de qualité, vert ou brun, et complet avec matelas à ressorts "DEEPSLEEP" de "Simmons".

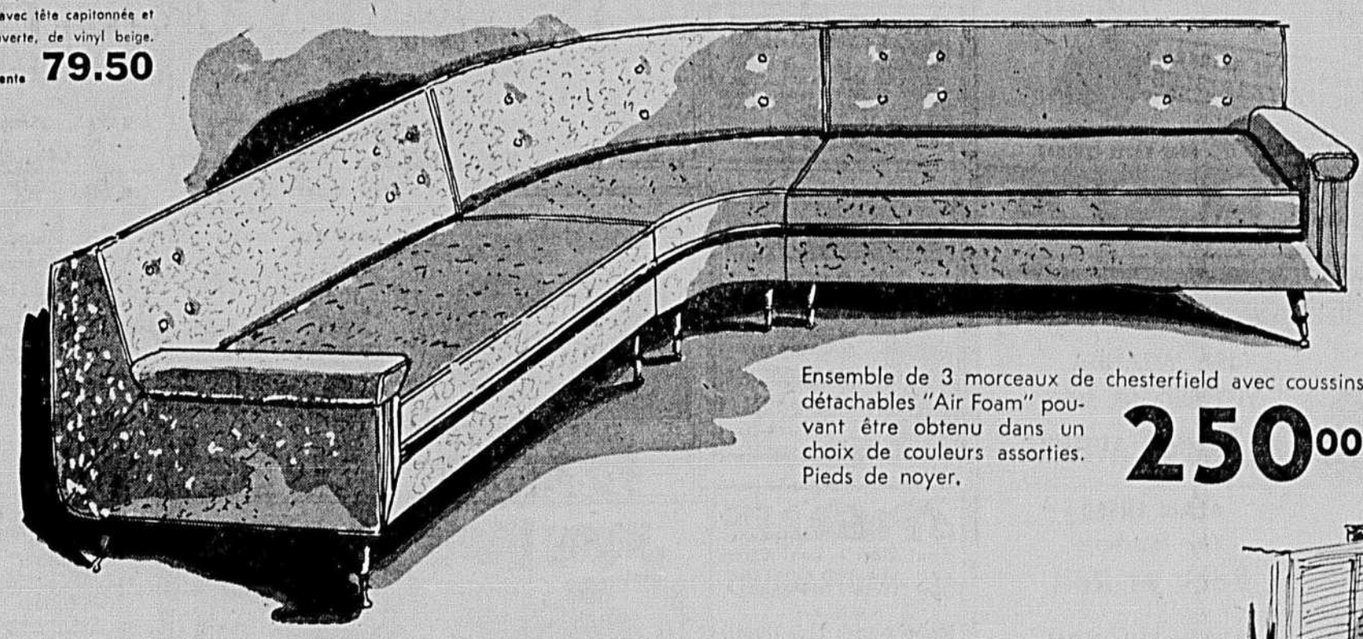

Ensemble de 3 morceaux de chesterfield avec coussins détachables "Air Foam" pouvant être obtenu dans un choix de couleurs assorties. Pieds de noyer.

250.00

COUVRE-LIT

Couvre-lit de CHROMESPUN, blanc, or ou turquoise. Centre piqué et matelassé, bandes ondulées et volants sur 3 côtés.

11.00 chacun

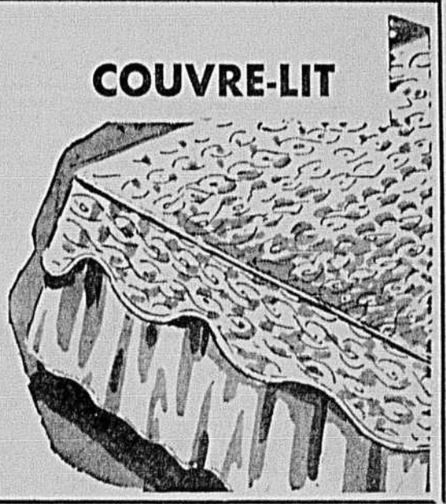

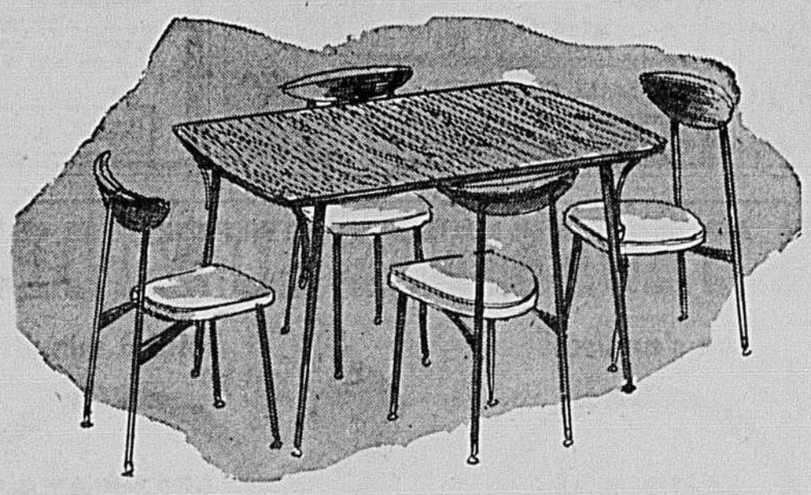

HEURES D'AFFAIRES

Ouvert de 9 h. 30 A.M. jusqu'à 5 h. 30 P.M.

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. P.M.

Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 P.M.

Ensemble pour dînette, 5 morceaux, composé d'une grande table oblongue, à dessus de 36" x 48" x 60", dessus arborite façon noyer mat, structure, ton de bronze, et de 4 chaises à dossiers de noyer moulé et recouvertes, blanc ou or.

EN VENTE **125.00**

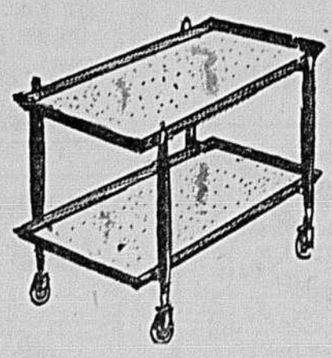

Wagonnet à thé fini plextone et noyer brun.

en vente **35.00**

Ensemble pour salle à dîner, d'inspiration scandinave, composé d'un buffet spacieux, à tiroirs et deux compartiments fermés par portes coulissantes, d'une table extensible, et de 4 chaises recouvertes de tissus beige. Fini satin sur véritable noyer.

en vente **249.00**

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est tél. VI. 2 8811

Spectacles et Concerts

Désiré Defauw décédé à 75 ans

Gary, Indiana, 27. — Désiré Defauw, ancien chef de l'Orchestre Symphonique de Montréal, est décédé à Gary, Indiana, lundi, à l'âge de 75 ans.

M. Defauw est mort d'une pneumonie. Il vivait à Gary depuis sa retraite, il y a un an et demi, du poste de directeur musical de l'orchestre symphonique de cette ville.

Désiré Defauw naquit à Gand en 1885. Il décida très jeune qu'il deviendrait musicien. A quinze ans, il avait déjà parcouru toutes les étapes d'une éducation musicale complète en obtenant ses diplômes de violon, de musique de chambre, de contrepoint et de fugue, et de composition.

Désiré Defauw, ancien chef de l'Orchestre symphonique de Montréal et du Chicago Symphony Orchestra, est décédé hier à Gary, Indiana,

Après un engagement comme premier violon avec l'orchestre d'hiver de Gand, il se rendit à Paris et finalement à Londres où il s'établit en 1906. Il s'y fait connaître comme chef d'orchestre avec le Symphonic Orchestra. Plus tard, il fut invité à diriger les Concerts de la Société des Concerts classiques fondée par Joachim.

Après la guerre, le Gouvernement belge lui confia la classe de violon du Conservatoire royal flamand à Anvers. En 1922, il créa la Société des Concerts Defauw. Peu après, en 1925, le Gouvernement belge lui confia la direction des Concerts du Conservatoire de Musique de Bruxelles.

Désiré Defauw fit ses débuts américains en dirigeant quatre concerts du N.B.C. Symphony Orchestra au mois de décembre 1940.

Il fut appelé à diriger des orchestres à Rome, Paris, Madrid, Londres, Berlin, Moscou, etc.

M. Defauw fut chef régulier de l'Orchestre symphonique de Montréal de 1940 à 1943, il devint chef de l'Orchestre de Chicago, poste qu'il conserva jusqu'en 1947, après quoi il dirigea dans plusieurs villes d'Amérique et revint plusieurs fois au pupitre de l'orchestre montréalais.

M. Defauw laisse dans le deuil sa femme, Jeanne; un fils, Jean; une soeur, Mme Bertha Clemmons, de Bruxelles, et quatre petits-enfants.

Ballets nouveaux à l'Opéra-Comique

Paris, 27. — Sept créations et une reprise, tel est le bilan de l'activité chorégraphique à l'Opéra-Comique de Paris pour les six premiers mois de l'année courante. Le ballet romantique s'est bien porté avec "La Peau de chagrin", "Combat", "Pelléas et Mélisande" et "La Ballade de la Geôle de Reading", alors que la danse contemporaine n'a été illustrée que par "Studio 60". La danse pure a gardé ses droits avec "Pièce chorégraphique" et "Pas et lignes".

"Pas et lignes", de Serge Lifar, d'après la "Petite suite" de Debussy, a été créé le 15 janvier 1960, et mettait en vedette le couple Claude Bessy-Attilio Labis. "Ombres lunaires", donné en mai, est dû à la collaboration de Jolivet et de Skibine. "Pièce chorégraphique," de Peter van Dijk, est basé sur le "Concertstuck", de Weber, alors que le même auteur a aussi donné "La Peau de chagrin", créé le 1er avril dernier, sur une parition de Yvan Semenoff. Claude Bessy, de son côté, s'est révélée un auteur intéressant avec "Studio 60" qu'elle a dansé elle-même; elle a été la première à introduire à l'Opéra-Comique la danse "moderne".

J. J. Etcheverry enfin a présenté deux oeuvres : "Pelléas et Mélisande", musique de Gabriel Fauré, dont la création remonte au 10 juin, et "La Ballade de la geôle de Reading", musique de Jacques Ibert, créée en 1947 et reprise cette année.

"BELLS ARE RINGING" — Fred Clark, Judy Holliday et Dean Martin dans la comédie musicale du Broadway à l'écran du Loew's.

Retour au film rose :

Philippe de Broca sur la route de la comédie

Paris, 27. — Avec Philippe de Broca "la nouvelle vague" a trouvé son auteur "rose". Le succès des "Jeux de l'amour" a été foudroyant. Spectateurs et critiques se sont félicités de voir un jeune réalisateur se détourner des récits sombres ou amers et revenir à un genre éminemment français : la comédie. "Les Jeux de l'amour", ce n'est presque rien — quelques variations sur un air connu — et c'est quelque chose de très important : un film réussi, vraiment réussi" écrivait Michel Aubriant dans "Paris Presse", résumant ainsi l'opinion de tous ses confrères.

Bien que Philippe de Broca soit un très jeune réalisateur, sa carrière ne remonte pas aux dernières années. Sorti de l'Ecole Technique de Photographie et de Cinéma, Philippe de Broca partit pour l'Afrique où il réalisa quelques courts métrages avant d'accomplir son service militaire en Algérie, au Service Cinématographique de l'Armée.

A son retour, il devint assistant, notamment auprès de Henri Decoin. Puis Claude Chabrol lui demanda de réaliser avec lui "Le Beau Serge". Ils passèrent ensemble plusieurs semaines dans le petit village où Chabrol était né et où se scellèrent des amitiés qui paraissent devoir résister à toutes les épreuves. Gérard Blain, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafond appartiennent au petit groupe dont le nom de Philippe de Broca est inséparable. C'est ainsi qu'il demeura l'assistant de Chabrol pour "Les Cousins" et pour "A Double tour". Dans l'intervalle, il avait participé aux "Quatre cents coups", de François Truffaut.

Mais Philippe de Broca, vingt-six ans, partageait les rêves de ses amis : il voulait réaliser "son film". Sur une idée de Geneviève Cluny, Philippe de Broca imagina un divertissement qui après s'être appelé "Suzanne et les roses", allait devenir "Les Jeux de l'amour".

C'est le producteur qui, emballé par la projection qui a eu lieu trois jours après la fin du tournage des "Jeux de l'amour", a proposé à Philippe de Broca de mettre immédiatement en chantier un deuxième film "Le Farceur".

Philippe de Broca n'attendit pas que le succès public ait sanctionné "Les Jeux de l'amour" pour entreprendre son second film. Dans cette comédie, car il s'agit évidemment d'une comédie, Philippe de Broca fera s'exprimer ses personnages par le chant et par la danse "comme dans la vie", dit-il.

"Je souhaite, a-t-il déclaré, trouver l'équivalent de ce qui fait le charme de la comédie musicale américaine, non pas dans la danse en elle-même, mais une certaine joie par la danse".

Philippe de Broca a fait appel aux deux principaux interprètes des "Jeux de l'amour" pour incarner aux côtés d'Anouck Aimée les héros du "Farceur" : Jean-Pierre Cassel et Geneviève Cluny. L'étourdissante fantaisie du premier, le charme de la seconde contribueront à ce nouveau film d'un jeune réalisateur qui semble bien parti sur la route du succès.

POUR LES AMATEURS D'OPERETTE — Marika Rokk et Johannes Hesters dans "The Gypsy Princess", en couleurs, à l'affiche du Régent.

* * *

Robert Lee qui, dans le film "The World of Suzie Wong", joue le rôle d'un barman, possède à Londres un fameux restaurant, l'Asiatic. Ce roman de Richard Mason adapté à l'écran sera interprété par William Holden, Nancy Kwan, Michael Wilding et Sylvia Syms.

HORAIRE DU CINEMA

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 8h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 1 h. 30.

AVENUE : "Carry On, Nurse" : 1, 3.10, 5.25, 7.35, 9.45.

BIJOU : "Premier Rendez-vous" : 12, 5.00, 10.16; "Le Bon Dieu sans Confession" : 1.25, 6.33; "Le Salaire du Péché" : 3.27, 8.35.

CAPITOL : "The Bellboy" : 11, 1.10, 3.25, 5.40, 7.50, 10.05.

CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Tom Pouce" : 1.45, 5.11, 8.27; "Le Fou du Cirque" : 12, 3.26, 6.47, 10.03.

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO : "Sergeant Rutledge" : 1, 3.15, 9.30; "Battle Cry" : 2.50, 7.05.

COMEDIE-CANADIENNE : En semaine : "Les Mistons" : 5, 7.10, 9.20; "Les 400 coups" : 5.25, 7.35, 9.45; Le dimanche : "Les Mistons" : 12.50, 3, 5, 7.10, 9.20; "Les 400 coups" : 1.15, 3.25, 5.25, 7.35, 9.45.

ELECTRA : "La Doublure de Montgomery" : 1.58, 4.58, 8.18; "Forêt interdite" : 12, 3.20, 6.35, 10.

ELYSEE : Foire aux Films — samedi - dimanche:— 1.05, 2.45, 4.15, 6.00, 8.15, 10; — la semaine — 6.00, 8.15, 10.

FRANÇAIS : "Bagarres au King Creole" : 1.55, 5.40, 9.25; "A deux Pas de l'Enfer" : 12.10, 3.55, 7.45.

IMPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs de la semaine, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30. Matinées à 2 h., mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

KENT : "Oslen Negro" : 1, 2.55, 5.05, 7.10, 9.20.

LA SCALA : Sur semaine, ouverture des portes à 5.30. Samedi et dimanche : 12.30. "La Famille Trapp" et "Mannequins de Paris".

LOEW'S : "Bells Are Ringing" : 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.

MERCIER : "Le Justicier masqué" : 2.01, 5.10, 8.19; "La Gloire et la Peur" : 12.15, 3.24, 6.33, 9.42.

ORPHEUM : "L'Eau Vive" : 10.35, 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40

OUTREMONT et WESTMOUNT : "Follyanna" : 12.15, 3.05, 6, 8.40. Le samedi seulement, à 10., 12.45, 3.35 6.25, 9.05.

PALACE : "The Rat Race" : 10.25, 2.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.35.

PIGALLE : "Les Naufrageurs" : 12.20, 4.55, 9.55, "Le Voleur malgré lui" : 1.47, 6.22, "Rançon de la Peur" : 3.25, 8.25.

PLAZA : "Les Epoux terribles" : 1.35, 4.55, 8; "Leçon dangereuse" : 12.05, 3.25, 6.40, 10.

PRINCESS : "Sergeant Rutledge" : 12.35, 5, 9.30.

REGENT : "The Gypsy Princess" : 1.30, 4, 6, 8.30.

RIVOLI : "Bagarres au King Creole" : 2.30, 5.50, 9.20; "A deux Pas de l'Enfer" : 12.50, 4.20, 7.45.

SAINT-DENIS : "Le Salaire du Péché" : 11.50, 4.58, 10.06; "Premier Rendez-vous" : 1.31, 6.38; "Le bon Dieu sans confession" : 3.16, 8.24.

SEVILLE : "Can-Can" : 8.30; matinée à 2.30 mercredi, samedi et dimanche.

STRAND : "The Bloody Brood" : 10, 1, 4, 7.10, 10.30; "The In-Between Age" : 11.20, 2.30, 5.40, 9.

Le millionième spectateur à Stratford, Ont.

Stratford, Ont. (PCf) — L'assistance au Festival Shakespearien de Stratford a atteint lundi le nombre de un million de spectateurs ayant assisté à ses diverses productions depuis son inauguration en 1953.

Le millionième spectateur a été Kathryn Joanne Bell, 15 ans, de Port Credit, Ont., qui a reçu à cette occasion un laissez-passer à vie pour deux personnes, lequel lui permettra d'assister à toutes les nouvelles productions théâtrales à Stratford.

Kathryn était accompagnée d'une amie canadienne-française, Mlle Suzanne Fortier, de Lévis.

Pirandello à la Poudrière

C'est demain soir, jeudi, à 9 h. qu'aura lieu à la Poudrière la première, sur le continent nord-américain, de la pièce de Pirandello "L'Homme, la Bête et la Vertu".

Au Chalet demain soir

C'est demain soir (jeudi), au Chalet de la Montagne, qu'aura lieu le deuxième concert de la "Symphonie sous les étoiles".

Le soliste sera André Turp, ténor.

A la demande générale, deux concerts supplémentaires du même groupement seront donnés au Chalet, les mardi 2 et mercredi 10 août, avec comme solistes, respectivement, Neil Chotem, pianiste, et Marguerite Gignac, soprano.

"GAI ET MELODIEUX !" — Daily Mirror
La sensation de Vienne chantant, tourbillonnant . . .
MARIKA ROKK
"THE GYPSY PRINCESS"
Sous-titres en anglais
A L'AFFICHE
REGENT CA 7-0025

Pour plaire à tous ! . . . Hilarante comédie . . . célèbre histoire romanesque
★ ★ ★
EXECUTION DES COMMANDES TELEPHONIQUES WE. 2-1139
★ ★ ★
4e MOIS
CAN-CAN Technicolor
FRANK SINATRA, SHIRLEY MacLAINE, MAURICE CHEVALIER, LOUIS JOURDAN
SEVILLE
Ste-Cath. près du Forum
Salle climatisée
TOUS SIEGES RESERVES
Matinées à 2 h. 30
Mercredi $1.50
Sam., dim. et jours de fête $2.00
Soirées à 8 h. 30
Lundi à vendredi $2.00
Sam., dim. et jours de fête $2.50
Le guichet est ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.

PARTOUT DANS LA SALLE L'OEIL VOUS SUIT !
HYPNOMAGIC
THE HYPNOTIC EYE
JACQUES BERGERAC
Demain
FRED DEMARA
THE FACE OF FIRE
STRAND
DERNIER JOUR "The BLOODY BROOD" et "The IN-BETWEEN AGE"

L'Eau Vive
Un film qui est bercé par la chanson de l'eau et la délicate musique de Guy Beart
PASCALE AUDRET
ANDRÉE DEBAR
2 DERNIERS JOURS
ORPHEUM
air climatisé

Gagnant de 11 PRIX DE L'ACADEMIE, dont celui du meilleur film
Metro-Goldwyn-Mayer presentation of WILLIAM WYLER'S BEN-HUR
POUR TOUTE LA FAMILLE
TECHNICOLOR
Matinées à 1 h. 30 : mercredi $1.50 — sam., dim. et fêtes : $2.00
Soirées à 8 h. : lundi à vend., $2.00 — sam., dim. et fêtes : $2.50
REPRESENTATIONS SPECIALES POUR LA JEUNESSE — 29 juillet et 12 août à 10 a.m. 99¢ Tous les sièges
SALLE CLIMATISEE UN. 1-2807 ALOUETTE
Commandes téléphoniques acceptées — Guichet ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

LAVAL AIR CLIMATISE
Gérard Philipe, Maria Félix et Jean Servais dans "LA FIEVRE MONTE A EL PAO"
aussi Robert Wagner, Jeffrey Hunter dans "BRIGAND BIEN AIME"
en couleurs-CinemaScope

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
CLIMATISE PAR REFRIGERATION
"HELENE DE TROIE", couleurs, Rossana Podesta, Jacques Sernas. "COMMANDOS DANS LA GIRONDE", couleurs, Jose Ferrer, Trevor Howard. "JOE MacBETH", Paul Douglas, Ruth Roman.

Un spectacle des plus amusants !
M-G-M presents An ARTHUR FREED Production
BELLS ARE RINGING
starring JUDY HOLLIDAY · DEAN MARTIN
In CinemaScope and METROCOLOR
☆ SALLE CLIMATISEE ☆
2e semaine LOEW'S
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor à compter de 6 p.m.

LA SCALA TEL. RAd-5107
2 films en couleurs
LA FAMILLE TRAPP
MADELEINE ROBINSON, YVAN DESNEY
MANNEQUINS DE PARIS
(CinémaScope)

Tony Curtis Debbie Reynolds technicolor
2 DERNIERS JOURS
the rat race
SALLE CLIMATISEE
PALACE
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor à compter de 6 P.M.

PAR LE REALISATEUR QUI PRODUISIT L'ETONNANT FILM "SAYONARA"
Un Américain étrange... de la dynamite dans le sang et avide de détruire... assoiffé de vengeance ! La délicate petite Chinoise tente de le gagner à de plus doux sentiments !
Tiré du roman qui devint le premier des best-sellers !
COLUMBIA PICTURES presents
JAMES STEWART in THE MOUNTAIN ROAD
with LISA LU GLENN CORBETT
Autre film d'amour et de vengeance !
VAN JOHNSON in THE ENEMY GENERAL
JEAN-PIERRE AUMONT · DANY CARREL
DEMAIN ! PRINCESS CLIMATISE ! CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU LA. 1-6853
GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS RAFRAICHI !
RIALTO CR. 7-3700
SAVOY CLIMATISE !
Dernier jour à 6 cinés : "SERGEANT RUTLEDGE" et "BATTLE CRY"... AU SAVOY : "PILLOW TALK" et "ROOM AT THE TOP".

Amherst SALLE CLIMATISEE Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
ISA MIRANDA
VITTORIO DE SICA
UN AMOUR AVEUGLE
ALAN FREED
The Platters
Rock et Roll
BARRY SULLIVAN
MONA FREEMAN
POURSUITE FANTASTIQUE
CINEMASCOPE COULEURS

LES FRENETIQUES... QUI SONT CES FRENETIQUES? VOTRE ENFANT PEUT-ÊTRE!
LECON DANGEREUSE (LES FRENETIQUES)
JACQUELINE SASSARD
LES ÉPOUX TERRIBLES
aussi à l'affiche
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Cinéma PLAZA

ORLEANS AUJOURD'HUI A VENDREDI
"LE BOSSU", Scope et couleurs Jean Marais et Bourvil
— AUSSI —
"Y'EN A MARRE" Pierre Trabaud et Barbara Laage

Le Pigalle
Henri Vidal — Dany Carrel
LES NAUFRAGEURS
(Cinémascope)
Michel Auclair Tilda Thamar
RANÇON DE LA PEUR
CECILE AUBRY
VOLEUR MALGRE LUI

2e SEMAINE ! ELVIS PRESLEY
BAGARRES au KING CREOLE
LE ROI DU ROCK-N-ROLL DANS UN RÔLE EXPLOSIF !
SON PLUS GRAND SUCCÈS !
A DEUX PAS DE L'ENFER
FRANÇAIS et RIVOLI

BALLES CLIMATISEES
ST-DENIS · BIJOU
Festival DANIELLE DARRIEUX
La plus fine et la plus féminine des vedettes françaises.
LE SALAIRE du PÉCHÉ
LE BON DIEU SANS CONFESSION
PREMIER RENDEZ-VOUS

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Rosemount POUR VOTRE PLAISIR !
JERRY LEWIS in Visit to a Small Planet
Killers of Kilimanjaro
Ahuntsic Air conditionné ! "3 MURDERESSES" CinémaScope et couleur, Mylène Demongeot, Alain Delon. "TALL STORY" Anthony Perkins, Jane Fonda.
Lucerne Air conditionné ! "OPERATION PETTICOAT" en couleur, Cary Grant, Tony Curtis. "MASTERS OF THE CONGO JUNGLE" en CinémaScope et couleur.
Monkland "HELEN OF TROY" en CinémaScope et couleur, Rossana Podesta, Jack Sernas. "LAND OF PHARAOHS" CinémaScope et couleur, Jack Hawkins, Joan Collins.
York Air conditionné ! Van Horne "PLEASE DON'T EAT THE DAISIES" CinémaScope et couleur, Doris Day, David Niven. "HELLER IN PINK TIGHTS" en Technicolor, Sophia Loren, Anthony Quinn.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.

Symphonie sous les étoiles
AU CHALET DE LA MONTAGNE
Orchestre symphonique complet
dirigé par
ALEXANDER BROTT
Soliste : ANDRE TURP, ténor
(récemment de retour du Covent Garden Opera de Londres)
DEMAIN SOIR, à 8 h. 30 p.m.
(Beau temps, mauvais temps)
Programme
Célèbres airs de : La Bohème, La Tosca, Werther, Roméo et Juliette
Sélections orchestrales : Ouv. du "Barbier de Séville", Rossini
"Les Préludes" Liszt
"Symphonie Italienne", Mendelssohn
Billets en vente au Chalet : $2.00, $1.25, .75 (taxe comprise)
Sièges réservés à $2 — On peut réserver des places dès maintenant au Bureau de service touristique Texaco, 1425, rue de la Montagne
Sous les auspices de TEXACO CANADA LIMITED
Recettes nettes au bénéfice de la Place des Arts

ODEON
CHAMPLAIN
CREMAZIE
MERCIER
VILLERAY
ELECTRA
BEAUBIEN
PALACE
DANNY KAYE "LE FOU DU CIRQUE"
"LES AVENTURES DE TOM POUCE"
GLENN · ERNEST · ROD
FORD · BORGNINE · STEIGER
L'HOMME DE NULLE PART
L'AVENTURIÈRE DE GIBRALTAR
N.B. AU MERCIER SEULEMENT — Un morceau de coutellerie sera donné à toutes les dames aux les lundis, mardis et mercredis de chaque semaine.
"LA FORET INTERDITE"
"J'ETAIS LA DOUBLURE DE MONTGOMERY"
s.v.p. SUR LA SCENE au théâtre ELECTRA JEU HOLLYWOOD — Prix en argent
TOUT PRES DE SATAN
MARTINE CAROL · JEFF CHANDLER
L'HOMME DE L'OUEST
GARY COOPER
POUR TOUTE LA FAMILLE

JOUR D'AUBAINES AU PARC BELMONT
on s'amuse ! midi à minuit !
JOUR A 10¢ DEMAIN JEUDI
MANEGES 10¢ chacun ADULTE ou ENFANT
tous les manèges du ROYAUME DES ENFANTS à 5¢ chacun

Partout où vous allez il y a un magasin

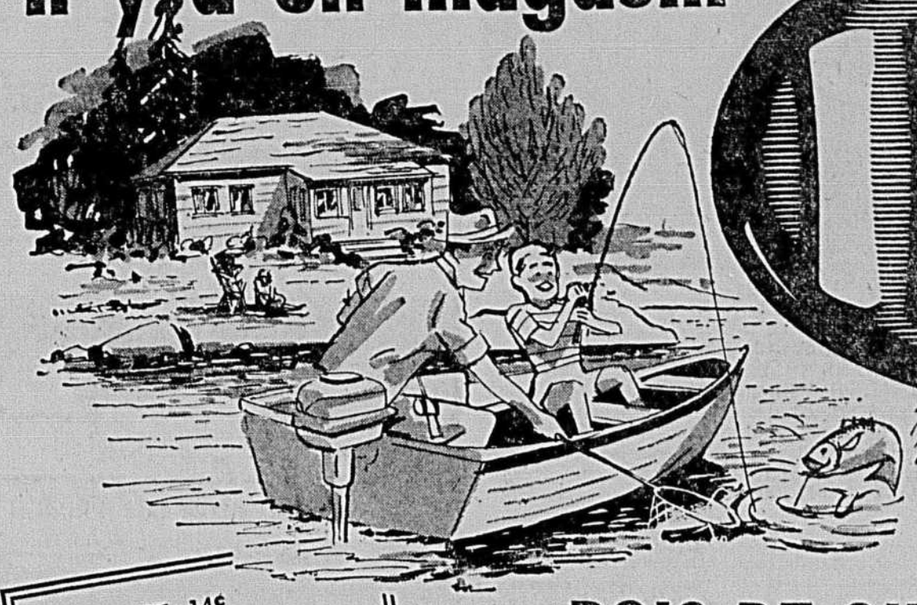

IGA

pour vous servir!

LIVRAISON GRATUITE
DE TOUTE COMMANDE COMBINEE MINIMUM DE $3.00
OU PLUS A VOTRE AMICAL MAGASIN "IGA", EN PLUS DES
BAS PRIX "IGA" CHAQUE JOUR

AMASSEZ LES TIMBRES "GOLD BOND"
AU RYTHME DE UN TIMBRE "GOLD BOND" POUR CHAQUE 10¢ D'ACHAT CHEZ "IGA", ET ECHANGEZ-LES POUR DE MAGNIFIQUES CADEAUX !

DERNIER APPEL
COMPLETEZ AVEC LE VOL. 2, FASCICULES 8 ET 9
VOTRE ENCYCLOPÉDIE
UNIVERSELLE FRANÇAISE
CHACUN SEULEMENT 99¢

BILLETS GRATUITS POUR LE
PARC BELMONT
A VOTRE AMICAL "IGA"

EPARGNEZ 14¢
NUMILK LAIT INSTANTANÉ EN POUDRE
Bte 1 lb **25¢**

EPARGNEZ 13¢
KLEENEX TISSUS FACIAUX
3 PQTS 400' **79¢**

EPARGNEZ 19¢
WESTMINSTER PAPIER DE TOILETTE
COULEURS VARIEES
DOUX ET FORT !
8 ROUL. REG. **79¢**

EPARGNEZ 13¢
ALIMENTS PARD
POUR CHIENS — "SWIFT"
9 BOITES 15 oz **1.00**

ALIMENTS "PURR" POUR CHATS
"SWIFT"—POISSON ENTIER
(EPARGNEZ 11¢)
6 BOITES 15 oz **1.00**

POIS DE CHOIX
"IGA" VERTS — NON CLASSES
NOUVELLE RECOLTE — 2 boites 20 oz **31¢**

ORANGEADE
OU BREUVAGE DE RAISIN "ALLAN"
RAFRAICHISSANT
(EPARGNEZ 2¢) — Bte 48 oz **29¢**

MIRACLE WHIP
APPRET A SALADES "KRAFT"
(EPARGNEZ 6¢) — Pot 16 oz **33¢**

SOUPE LONEY'S
AU POULET ET NOUILLES — SAVOUREUSE
SERVEZ-EN SOUVENT ! — 3 pqts rég. **27¢**

CRÈME GLACÉE
"IGA" DIVERSES DELICIEUSES ESSENCES
UN BON DESSERT ! — BRIQUE CHOPINE **23¢**

PAIN BLANC IGA
"ROYAL GUEST" TRANCHE
SE CONSERVE FRAIS
PLUS LONGTEMPS ! — PAIN 24 oz **19¢**

VOYEZ CES AUBAINES

BLÉ D'INDE EN GRAINS
ENTIERS "NIBLETS"
EPARGNEZ 11¢ — 6 BTES 14 oz **1.00**

JUS DE POMMES IGA		2 BTES 20 oz	29¢
OLIVES QUEEN GATTUSO		POT 16 oz	47¢
POULET DESOSSE IGA	POUR SANDWICHS	BTE 7 oz	39¢
BISCUITS ASSORTIS CHRISTIE		POT 32 BISC.	37¢
BONBONS IGA	BANANES M.M. OU COCOANUT ORANGE	SAC CELLO	29¢
PECHES TRANCHEES	LYNN VALLEY	2 BTES 15 OZ	39¢
OLIVES GRANADA	ORDINAIRES	POT 16 OZ	29¢
AMPOULES G.E.	60 WATTS POUR BON ECLAIRAGE	CH.	25¢
LAINE D'ACIER	BULLDOG MOYENNE	2 PQTS REG.	27¢

DECOUPEZ CE COUPON

COUPON NO 2
PLAT A DESSERT GRATIS
AVEC L'ACHAT D'UN SERVICE A DINER
4 MORCEAUX "PINK HOPE" D'UNE VALEUR
REGULIERE DE $2.00 POUR SEULEMENT
$1.19 A VOTRE AMICAL MAGASIN "IGA"
(COUPON EN VIGUEUR DU 27 JUILLET AU 2 AOUT)

EPARGNEZ 4¢
Chocolat INSTANTANE "IGA"
Boite 1 livre **45¢**

IGA SUNNY MORN
Sacs thé
EPARGNEZ 10¢
Paquet 100 sacs **75¢**

EPARGNEZ 9¢ JUS
Tomates
CLARK — FANTAISIE
7 boites 20 oz **1.00**

AYLMER SOUPE
Tomates
EPARGNEZ 8¢
8 boites 10 oz **1.00**

EPARGNEZ 10¢
Poulet ENTIER "IGA"
Boite 3¼ livres **1.15**

EPARGNEZ 6¢ — GOLDEN GIRL
Spread DE TABLE
4 paquets 1 livre **1.00**

EPARGNEZ 4¢
Caramels
ASSORTIS KRAFT
Cello 14 oz **39¢**

ECONOMIQUE
RAGOUT
DE BOEUF, PURITAN
Boite 15 oz **29¢**

AVEC SAUCE
BOEUF
"PURITAN"
Boite 15 oz **43¢**

WESTON ASSORTIES
CREMES
CHOC. RIPPLES ETC.
3 paquets dans un **99¢**

CHRISTIE SANDWICH
BISCUITS
CREME — OREO
Paquet 28 biscuits **37¢**

PREMIERE QUALITE
BEURRE
IGA ROYAL GOLD
Moule 1 livre **68¢**

VIANDES JUTEUSES ET TENDRES

JAMBON ROYAL

PRET A MANGER
"TENDERBRAND"
SANS JARRET
SANS COUENNE
DEGRAISSE

DELICIEUX POUR LA TABLE OU POUR SANDWICHS !
MOITIE JARRET OU GROS BOUT
lb **59¢**

GIGOTS D'AGNEAU	DE CHOIX, BIEN PREPARES OS DU JARRET ENLEVE	LB	59¢
COTELETTES DE PORC	(SPARE RIBS) MAIGRES ET CHARNUES	LB	59¢
BACON SANS COUENNE	"TABLERITE" FUME ET SUCRE	PQT 1 LB	59¢

OFFRE SPECIALE !
FRANKFURTERS "TABLERITE"
SANS BOYAU, PAQUET UNE LIVRE AVEC
RELISH A HOT DOG HABITANT
UN POT DE 16 OZ — LE TOUT POUR **59¢**

FRUITS & LÉGUMES FRAIS

PECHES NO 1

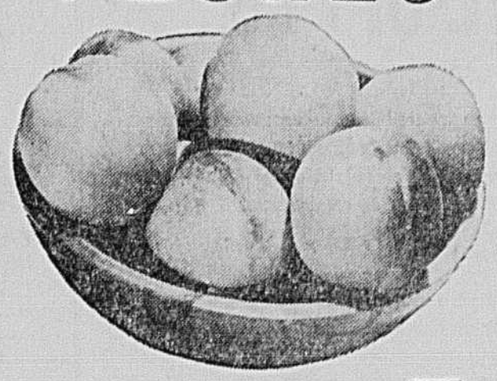

NOYAU LIBRE
E.-U. CALIFORNIE
SUCREES ET JUTEUSES !
A LEUR SOMMET DE SAVEUR !

UN DELICE ESTIVAL — 5 LB POUR **59¢**

E. U. NO. 1 — SUCREES, JUTEUSES
POIRES
BARTLETT DE CALIFORNIE
4 LB POUR **69¢**

E. U. NO. 1 — SUCREES, JUTEUSES
PRUNES
POUR LA TABLE — CALIFORNIE
PANIER 6 lb **99¢**

Prix en vigueur les 27, 28, 29 et 30 JUILLET 1960 à MONTREAL, et L'ABORD-A-PLOUFFE, L'ASSOMPTION, BEAUHARNOIS, BELOEIL, BOUCHERVILLE, CHAMBLY, CHATEAUGUAY, DORION, DUVERNAY, HUDSON, LAPRAIRIE, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL OUEST, MONTREAL-NORD, MONTREAL SUD, ORMSTOWN, PIERREFONDS, PONT-VIAU, POINTE-AUX-TREMBLES, POINTE-CLAIRE, REPENTIGNY, ROSEMERE, ROXBORO, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, STE-ADELE-EN-BAS, STE-AGATHE-DES-MONTS, ST-BASILE-LE-GRAND, ST-BRUNO, ST-CONSTANT, STE-DOROTHEE, ST-ELZEAR-DE-LAVAL, ST-EUSTACHE, ST-GABRIEL-DE-BRANDON, ST-HILAIRE, ST-HYACINTHE, ST-JEAN, ST-JEROME, ST-LAMBERT, ST-LIN-DES-LAURENTIDES, ST-PAUL-L'ERMITE, ST-REMI, STE-ROSE, ST-SAUVEUR-DES-MONTS, STE-THERESE-DE-BLAINVILLE, SOREL, TERREBONNE, VALLEYFIELD, VERDUN, VILLE LASALLE et VILLE LEMOYNE.

LA VIE DANS LES PARCS

par DOLLARD MORIN

Concours d'inscription

Liste des gagnants

Le grand "Concours d'inscription" organisé par LA PRESSE pour inciter les enfants à s'enregistrer dans les terrains de jeux à travers la province, est maintenant terminé. Présenté pour la 4e année consécutive, ce concours a remporté, cet été, un succès sans précédent.

En effet, plus de 50,000 coupons ont été recueillis par les enfants dans LA PRESSE et remis, bien remplis, à leurs moniteurs et monitrices. Pour la première fois, une réponse très abondante a été reçue des terrains de jeux des environs de Montréal et des divers coins de la province. Aux quelque 40,000 coupons recueillis dans les 118 terrains de jeux de Montréal, s'en sont ajoutés plus de 10,000 envoyés par les enfants d'au moins 35 villes différentes de la province.

En plus d'encourager les enfants à s'inscrire aux terrains de jeux, ce concours a également aidé moniteurs et monitrices à faire l'inscription des jeunes rapidement et correctement. Par ailleurs, pour le tirage des coupons chanceux qui a lieu lundi, lors du programme télévisé "Au Jeu", tous les coupons venant des terrains de jeux de Montréal ont été déposés dans deux boîtes (garçons et filles), tandis que les coupons reçus de l'extérieur de Montréal étaient placés dans 2 autres.

Car des 10 magnifiques bicyclettes offertes par LA PRESSE en récompense aux enfants, 4 étaient destinées aux jeunes de Montréal et les 6 autres à ceux des terrains de jeux de l'extérieur. Parmi ces derniers, il y avait des coupons de: Victoriaville, Varennes, La Tuque, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Nicolet, Châteauguay, Québec, St-Césaire, Repentigny, Drummondville, Masson, Arvida, et autres. La chance a particulièrement favorisé les enfants des terrains de jeux de la région métropolitaine de Montréal. Voici donc la liste des heureux gagnants :

POUR MONTREAL :

RITA LALONDE, 12 ans, 1667, rue Ville-Marie, du parc St-Clément, et LOUISE BELVAL, 11 ans, 6824, rue de Lanaudière, du parc de Lanaudière; — PIERRE LAVALLEE, 9 ans, 2180, rue Mercier, du parc Clément-Jetté, et JEAN-GUY THIBAULT, 13 ans, 6996, rue Boyer, du parc St-Edouard.

POUR L'EXTERIEUR

FRANCINE LABELLE, 9 ans, 156, Terrasse Gauthier, du parc St-Gilles, à Pont-Viau, — LISE ROGER, 10 ans, 4025, rue Ruskin, du parc St-Damase, à St-Michel,—LUCILE BREAULT, 11 ans, 634, 20e avenue, du parc LaSalle, à Lachine; — BRUNO PILOTE, 6 ans, 3593, rue Ruskin, du parc Octogonal, à St-Michel, — GERALD JOLY, 11 ans, 153, rue St-Hubert, du parc St-Christophe, à Pont-Viau, — JEAN JOLY, 6 ans, 78, 19e avenue, du parc des St-Anges à Lachine.

Gagnants et gagnantes sont invités à se rendre au parc Jarry, lundi prochain, 1er août, à 5 h. 30 de l'après-midi, pour le programme télévisé "Au Jeu" qui débutera à 6 h. Au cours de ce programme, on présentera les bicyclettes de LA PRESSE aux vainqueurs. Gagnants et gagnantes recevront par la suite leurs magnifiques vélos à domicile; ils leur seront livrés, pour éviter tout accident.

A St-V.-de-Paul

Le 2e pique-nique annuel des enfants des terrains de jeux de St-Vincent-de-Paul (comté de Laval) aura lieu au Cap St-Jacques, samedi, 30 juillet. Le départ se fera à 9 h. du matin, du terrain de jeux du collège Laval.

Cette excursion est organisée sous les auspices du comité des Loisirs. Elle comportera un programme fort chargé et très varié. De nombreux prix seront donnés pour les vainqueurs par Son Honneur le maire Rodolphe Lavoie. Des autobus spéciaux seront à la disposition de ceux qui n'ont pas de voiture. Pour renseignements: M. Lucien Jérôme, organisateur du pique-nique (LA. 3-4861 ou NO. 1-1658).

M. James Evans, vice-président de la compagnie Reuben H. Donnelley, a été récemment élu président de la National Recreation Association. Le directeur général de cet organisme est M. Joseph Prendergast.

photo du Service des parcs

LES JARDINETS D'ECOLIERS sont toujours populaires au Jardin botanique, où ils sont dirigés par le moniteur spécialisé Marcel Racine. Quelque 220 enfants (110 garçons et 110 filles) y cultivent leurs petits jardins potagers, où ils puisent une récréation abondante et instructive. Cette spécialité récréative et formatrice reçoit, depuis quelques années, le généreux appui financier du comité d'agriculture du club St-Laurent Kiwanis. Les membres de ce club ont récemment visité les jardinets et rencontré les jeunes jardiniers. Ci-haut, à gauche, le président du comité d'agriculture, M. ROLAND POITEVIN (à droite), remet au surintendant du Jardin botanique, M. ANDRE CHAMPAGNE, en présence de M. FERNAND PICARD (au centre), président du club St-Laurent Kiwanis, un chèque de $350 qui servira à acheter des prix pour récompenser les petits jardiniers. A droite, ce sont deux de ces jeunes en train de cueillir de belles betteraves dans leurs jardinets : JEAN DOZOIS (à gauche), 12 ans, et RAYMOND LEPAGE, 11 ans.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir: à 8 h. 30, danses de folklore en plein air, au parc St-Emile, 3450, rue Davidson (au nord de Sherbrooke), avec les moniteurs spécialisés de l'Atelier folklorique.

A 8 h. 30: concerts de fanfare au carré Dominion et au parc Molson.

A 8 h.: danses de folklore en plein air, dans la cour de l'école **St-Alphonse,** angle Lajeunesse et Crémazie, avec l'équipe "Barcarolle", ainsi que dans la cour de l'école **Villemaire,** à Ste-Rose, avec l'équipe "Les Migrateurs".

Demain: dans tous les terrains de jeux de Montréal, ce sera la "Journée de la Camaderie" et l'on y tiendra le festival des jeunes talents locaux, avec programme d'amateurs.

Il y aura également: **"Heure du Conte",** (le matin) aux parcs Dupéré et CitéJardin ; — **chant,** (le matin) aux parcs St-Edouard, St-Marc et St-Pierre-Claver; — **peinture,** (le matin) aux parcs Ovila-Pelletier, St-André-Apôtre et Campbell-Centre; — **"Photo-Club",** au parc Guybourg; — **reliure,** aux parcs Guybourg et St-André-Apôtre; — **cuir repoussé** et **pyrogravure,** (le matin) aux parcs Le Ber, N.D.G., Jarry, Lafontaine, Mousseau et Beaubien.

M. James Bell a été nommé directeur du nouveau département de l'Education et des Recherches qui a été créé par l'American Institute of Park Executives.

Aux parcs de Lachine

C'est la "Semaine de la Fraternité" que les enfants observent présentement dans les terrains de jeux de Lachine. C'est aussi la "semaine-surprise", car un grand événement est prévu pour demain.

En effet, le directeur des terrains de jeux de cette ville, M. Marcel Giguère, vient d'annoncer que demain, tous les enfants des parcs de Lachine iront en pique-nique à l'île Ste-Hélène; les papas et les mamans pourront même accompagner leurs jeunes.

Cette fête champêtre est organisée grâce à la collaboration et à la générosité de l'Association des terrains de jeux de Lachine. Des autobus spéciaux transporteront les enfants et leurs parents à l'île Ste-Hélène. Le départ aura lieu à 8 h. 15 et arrivée à l'île, vers 10 heures.

A 10 h. 15, il y aura le bain pour les enfants aux piscines et aux pataugeuses; à midi, repas en commun; à 1 h. 45, visite de l'île, avec moniteurs et monitrices du Service des parcs de Montréal; de 2 h. 30 à 3 h. 30, jeux organisés. Il y aura également des compétitions avec les enfants des terrains de jeux de Terrebonne, qui iront également en pique-nique, demain, à l'île Ste-Hélène.

Les enfants de Lachine quitteront l'île vers 4 h., après une journée dont ils rapporteront sûrement de très agréables souvenirs.

Par ailleurs, c'est la semaine prochaine que se tiendra le camping pour les garçons des terrains de jeux de Lachine. Ces jeunes, de 11 ans et plus, seront divisés en deux groupes. Le premier partira pour le camping lundi après-midi et le second, mercredi après-midi; chacun couchera deux nuits sous la tente. La date-limite pour l'inscription des garçons au camping, c'est aujourd'hui même. Pour s'enregistrer, les jeunes doivent avoir une permission écrite de leurs parents.

Du 8 au 12 juillet, ce sera au tour des filles de prendre part au camping.

"Joyeux Cousins"

Une grande soirée du "bon vieux temps" se tiendra samedi, 30 juillet, à St-Donat (comté de Montcalm); elle sera animée par l'équipe folklorique des "Joyeux Cousins".

A cette occasion, l'équipe des "Coeurs Joyeux" organise une excursion à St-Donat. Le départ se fera samedi soir à 6 h., par autobus spéciaux. Jeunes gens et jeunes filles y sont cordialement invités. Pour renseignements : C.-E. Trudeau (DU. 9-2479).

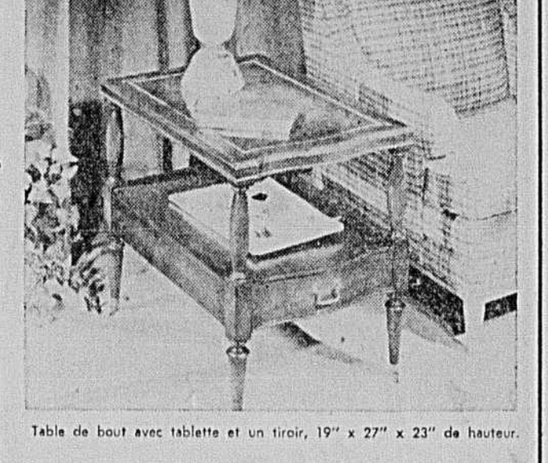

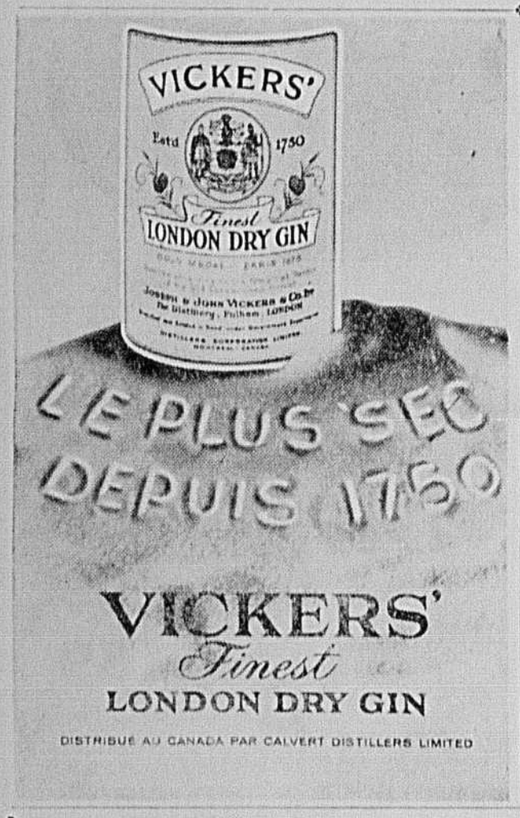

Le CHAUFFAGE AU GAZ COÛTE SI PEU...

Faites adapter

au GAZ votre ancien appareil de chauffage: vous aimerez la propreté et l'efficacité du chauffage au GAZ et vous n'aurez plus à vous soucier de nettoyage annuel, de frais d'entretien ni de pannes de combustible.

Faites installer

un appareil compact, automatique, conçu spécialement pour vous assurer un maximum de confort sans ennui.

INSTALLATION MAINTENANT

RIEN À PAYER IMMÉDIATEMENT! PREMIER PAIEMENT EN DÉCEMBRE. JUSQU'À CINQ ANS POUR PAYER. PLAN BUDGÉTAIRE POUR FRAIS DE CHAUFFAGE.

RIEN NE BAT LE CHAUFFAGE AU GAZ

Consultez LE SERVICE DU CHAUFFAGE DE LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

RI. 8-6211 POUR ESTIMATION GRATUITE

ou adressez-vous à votre marchand enregistré d'appareils à GAZ

VALEURS UNIQUES

TABLES À DESSUS DE CUIR

QUANTITE LIMITEE CHEZ FRASER'S CETTE SEMAINE

Tables en riche acajou avec dessus en authentique cuir, magnifiquement polies, fabriquées à la main, rehaussées d'une garniture or 24 carats et d'accessoires antiques en cuir. Commodes pour célibataires, en bois ou dessus marbre.

TOUTES A UN BAS PRIX SPECIAL!

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. pour votre commodité

Fermé le samedi durant juillet

A VOTRE CHOIX $54 chacune

Prix de liste rég. $75-$95

Table de bout avec tablette et un tiroir, 19" x 27" x 23" de hauteur.

Aussi en vente à $54, magnifiques tables de style provincial français en arbre fruitier cerise et dessus en cuir.

Table cocktail à abattants, 20" x 36". S'ouvre jusqu'à 50".

Table tambour avec 5 panneaux en cuir et un spacieux tiroir, 30" de diamètre x 28" de hauteur.

Commode ronde, 23" diamètre x 24" de hauteur.

Table cocktail avec tablette et un tiroir, 40" x 20½".

Table cocktail avec 3 panneaux en cuir, 54" x 19".

Table étagère et de bout avec 2 panneaux en cuir 18½" x 28½" x 25 de hauteur.

Commode de bout avec un tiroir profond, 25" x 19" x 23" de hauteur.

Table cocktail en forme de rein avec 3 panneaux en cuir et un tiroir. 50" de long x 16" de haut.

Commode de style provincial à 4 tiroirs, magnifiquement finie en arbre fruitier, dessus en bois. Poignées en cuivre antique. 29" x 17" x 30" hauteur. Aussi à $54.

DESSUS EN MARBRE
Commode à 5 tiroirs avec le devant serpentin, 28" x 16" x 28¼" de hauteur.
Aussi à $54

CONDITIONS BUDGETAIRES SPECIALES

sur commandes de $100 et plus

aussi comptes budgétaires de 30 jours

LIVRAISON GRATUITE

STATIONNEMENT GRATUIT

au terrain Silverdale, du côté nord du magasin, rue de l'Inspecteur

Fraser Bros.

75 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

901 OUEST, RUE ST-JACQUES, ANGLE DE L'INSPECTEUR

UN. 6-5751

UNE RUE A L'OUEST D'UNIVERSITE

Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 heures.

Fermé le samedi jusqu'au 20 août

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

A TOUTES NOS SUCCURSALES

• CENTRE D'ACHAT BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST	RA. 2-4681
• 301 RUE CRAIG OUEST	UN. 6-5692
• 4050 RUE WELLINGTON, VERDUN	PO. 8-4793
• 5742-46 AVE DU PARC	CR. 4-6453
• 1191 BOUL. SAINT-LAURENT	UN. 6-5692
• 4833 SHERBROOKE OUEST	WE. 7-3918
• 1494 SAINTE-CATHERINE OUEST	WE. 5-1156
• CENTRE D'ACHAT DORVAL	MA. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig
4050 RUE WELLINGTON, VERDUN OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL OUVERT JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AVE DU PARC-STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI

Fabriquez vous-même votre cabinet de cuisine

DESSUS DE CABINET MONOPIECE EN ARBORITE MOULE

Largeur 48"

Vous achetez le dessus seulement, avec ouverture découpée, prêt à être installé. — Choix d'Arborite nouveau couleurs unies ou parsemées de pépites dorées. Dimensions : 25½" x 48".

Rappelez-vous, vous obtenez le dessus en une seule pièce avec coins arrondis et rebord n'égouttant pas. Vous n'avez qu'à fabriquer la base. Ouverture de la grandeur désirée.

Rég. $40.00 **$28.00**

Aux magasins de la rue Craig — Pie IX — Dorval seulement

SIEGES et APPUIE-DOS LEGERS pour EMBARCATION

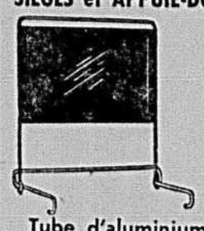

APPUIE-DOS POUR EMBARCATION **$2.89**

Tube d'aluminium léger, épais canevas bleu

CHAISE PLIANTE AVEC DOSSIER **$3.95**

CHAISE PLIANTE **$2.45**

PORTE-REVUES

PLAQUE CUIVRE

SPECIAL "PAS DE LIVRAISON"

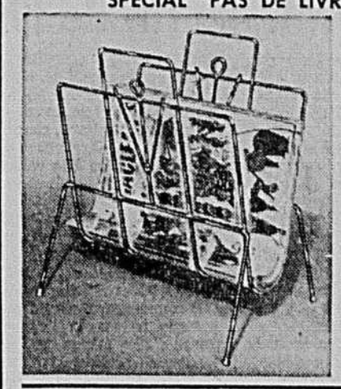

Support de bonnes dimensions en fer forgé avec embouts en plastique blanc. Pour revues, journaux.

PLAQUE CUIVRE Valant $2.50

$1.00

Pas de livraison

POUR PEINTURAGE D'INTERIEUR

PEINTURE ET EMAIL B-H CREST

Jusqu'à $2.75 d'économie par gallon

Une peinture de qualité consistante couvrant en une seule couche. Il suffit d'une soirée pour peinturer une pièce quelconque de la maison. Au rouleau comme au pinceau cette peinture s'applique facilement et ne laisse aucune trace.

EMAIL

Email blanc très luisant pour murs et boiseries. Aussi disponible en ivoire, vert, Nil, bleu, orange, brun et rouge écarlate.

LE GALLON **$4.45**

LA PINTE $1.35

LATEX

Latex de caoutchouc, acryline pour murs. Sèche vite et donne un beau fini. Blanc, vert feuille, gris chaud, bleu pastel, chartreuse, café au lait, bleu océan, rose fleuri, jaune soleil, gris et vert soleil.

LE GALLON **$4.45**

LA PINTE $1.35

SEMI-LUSTRE

Peintures murales de qualité. Blanc, vert lime, ivoire, camée, rose pétale, bleu, rouge-gorge, gris de luxe.

LE GALLON **$4.45**

LA PINTE $1.35

PEINTURE LUSTRE

Blanc lustré, crème, vert persienne, paille, rouge foncé, gris français, brun moyen et blanc mat.

LE GALLON **$4.45**

LA PINTE $1.35

Achetez vos fils électriques et autres fournitures

AU PRIX DU GROS

"LOOMEX"

fil isolé 2 x 14

nouveaux bas prix

Pour filage dans les murs, les plafonds, les sous-sol, partout où vous voulez cacher les fils.

Rouleau de 250 pieds **4¢** LE PIED le rouleau **$10.00**

125 pieds **5¢** LE PIED le rouleau **$6.25**

Moins de 125 pieds **6¢** LE PIED

SERRE-FILS ROBUSTES

10¢ ch.

Boite de 50 **8¢** ch.

BOITES EN ACIER MONOPIECES

au fini plaqué brillant très épais. Ch. **28¢**

10 pour $2.50

COMMUTATEUR MURAL

STANDARD **24¢** chacun

10 pour **2.10**

RECEPTACLE MURAL

DOUBLE avec double contact à vis en cuivre

17¢ ch.

10 pour **$1.50**

PLAFONNIERS

A BANDE CHROME

AVEC ABAT-JOUR EN CRISTAL

6 pouces Rég. $3.95 **$2.57**

8 pouces Rég. $5.95 **$3.57**

APPLIQUE DE SALLE DE BAIN

Avec collet chromé, beau globe réflecteur en cristal. Fiche de contact commode pour votre rasoir électrique. PRIX DE LA VENTE **$2.59**

Avec douille à chaîne **$2.95**

PLAFONNIERS FLUORESCENTS

REGULIERS — EMAILLES BLANCS

Pour 1 lumière Longueur 24" **$3.37**

Pour 2 lumières Longueur 24" **$5.47**

Pour 3 lumières Longueur 24" **$7.95**

LUMIERE A PART

Pour 1 lumière, longueur 36" ou 48". VENTE **$6.95**

Pour 2 lumières, longueur 48". VENTE **$12.95**

LUMIERE A PART

24" $1.10 — 36" $1.25 — 48" $1.35

AUBAINE DU PLOMBIER

EVIER DE CUISINE PROFOND

FORTEMENT EMAILLE, DE LA MEILLEURE QUALITE POUR CUISINES — POUR ENCASTRER

TABLIER A 4 TROUS AU MEME PRIX

avec dossier à long rebord pour faciliter l'installation. L'évier complet mesure 21" x 24" de largeur.

SPECIAL BAS PRIX **$9.00** CHACUN

Jeu complet de robinets de dessus tel qu'illustré **$6.95**

Egouttoir et morceau de bout **$1.95**

Bordure en acier inoxydable. **$5.95**

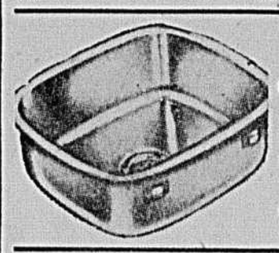

EVIER en acier inoxydable

Qualité inusable

Dimensions : 18" x 20"

PRIX DE VENTE **$10.95**

Filtre et raccords pour tuyau de sortie **$1.95**

A MOITIE PRIX POELE DE CAMP

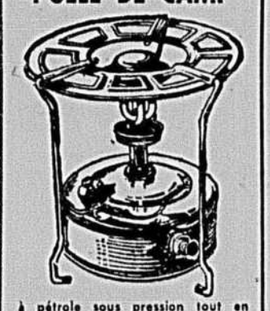

à pétrole sous pression tout en cuivre. Allumage rapide et prompte cuisson. Se plie dans une boite.

REG. $9.95 MOITIE PRIX **$4.97**

LIGNE DE PROFONDEUR

POUR PECHEURS

50 pi. Marquée tous les 5 pieds. **25¢**

PORTE-CANNES A PECHE EN BOIS ET EN CAOUTCHOUC

Peut supporter 6 cannes à pêche **98¢**

VAL. $2.95

Disponible également en format double grandeur

Epargnez sur l'achat D'OUTILS DE JARDIN D'EXCELLENTE QUALITE

3 EXCELLENTS OUTILS DE JARDINAGE

ILLUSTRES A DROITE, FOURCHE A BECHER EN ACIER FORGE — RATEAU DE 14 POUCES A DENTS COURBEES — GRATTE DE 7 POUCES.

LES TROIS EN VENTE A **$4.59**

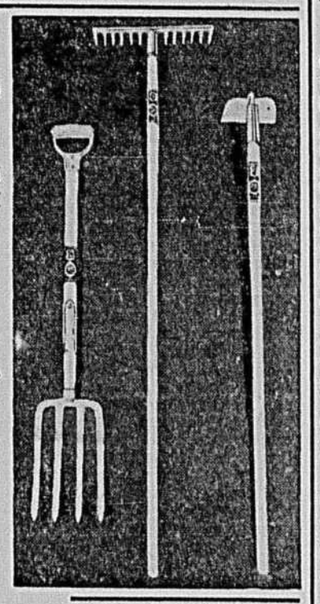

ACHETES SEPAREMENT

FOURCHE A BECHER **$2.33**

RATEAU DE 14 POUCES **$1.39**

GRATTE DE 7 POUCES **$1.39**

VAPORISATEUR ELECTRIQUE BURGESS

Conçu spécialement pour tous vos petits travaux. Vaporisateur idéal pour usage domestique.

PRIX DE VENTE **$14.95**

ANTI-MITES

Vaporise tout liquide anti-mites sur vêtements, mobilier, tapis. Protège vos objets de valeur.

MOUSTIQUAIRES

Peinture 4 moustiquaire à la fois ! Couvre uniformément . . . sans boucher les mailles. Prolonge la durée de vos moustiquaires.

FLEURS

Vaporise insecticide, fongicide, fertilisant liquide 9 fois plus vite qu'un vaporisateur manuel !

MOBILIER

Peinture ou vernit chaises, tables, cabinets. Donne un doux fini professionnel à tout coup !

AUTOMOBILES

Retouche parties usées, égratignées ou rouillées, en donnant un état de neuf. Se compare au fini atelier.

CLOTURES

Accomplit un travail lisse et rapide . . . Rejoint tous les coins et fissures plus facilement qu'au pinceau.

ROBINETS CHROMES

INSTALLATION POUR DOUCHE ET BAIN CHROMES **$12.95**

POUR LE BAIN SEULEMENT **$9.75**

ROBINETS CHROMES

POUR LAVABOS BONNE QUALITE

Au complet avec tige. Index chaud ou froid sur la poignée. Prix régulier $3.50 **$1.97**

ENSEMBLE DE ROBINET **$3.95**

CHROMES 4"

ROBINETS CHROMES

LONG BEC

Ces nouveaux robinets mélangeurs comprennent les accessoires en cuivre allant sous l'évier.

PRIX DE VENTE **$6.97**

ROBINETS COMBINES CHROMES POUR EVIER

Bec mobile et porte-savon chromé. — Val. rég. $12.50

EN VENTE A **$6.95**

DEBOUCHOIRS D'EVIER faciles d'emploi

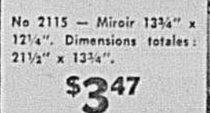

NETTOYEURS DE LAVABO PLATS A TETE A RESSORTS

25 pieds **$1.10** ch. — 50 pieds **$1.70** ch.

MECHES DE CABINET TUBULAIRES

Grandeur 3 pieds. Economisez le coût d'un appel du plombier. VENTE **$1.95**

MOULINET AU LANCER LEGER

CROWN - avec bobine supplémentaire

VALEUR DE $12.95 **$6.95**

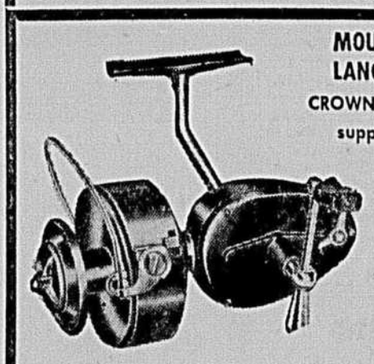

MOULINETS AU LANCER LEGER

à face ouverte Rég. $4.95 En vente à **$1.77**

à face fermée Copie du modèle à $14.50 **$3.95**

CANNES A PECHE POUR LANCERS LEGERS

SE VENDANT $5.95 à $14.75 **$2.97** à **$6.95**

½ PRIX

TUILE MURALE EN PLASTIQUE

PREMIERE QUALITE

Grandeur : 4¼" x 4¼", 8 tuiles au pied carré, effet de marbre. Vert — Bleu — Gris — Tan — Jaune.

Rég. 6¢ chacune

MOITIE PRIX

3¢ chacune

SPECIAL COLLE POUR TUILE MURALE

PINTE REG. $1.75 **$1.35**

GALLON REG. $6.75 **$4.95**

FAITES-LES VOUS MEMES

SUPPORTS D'ETAGERES ET MONTANTS PROFILES

Faites d'acier roulé à froid — placage cadmium — fini satiné. — Dessin moderne et apparence soignée — faits avec précision pour un alignement parfait — contre-écrou ajustable assurant un blocage solide. Fini argent satiné.

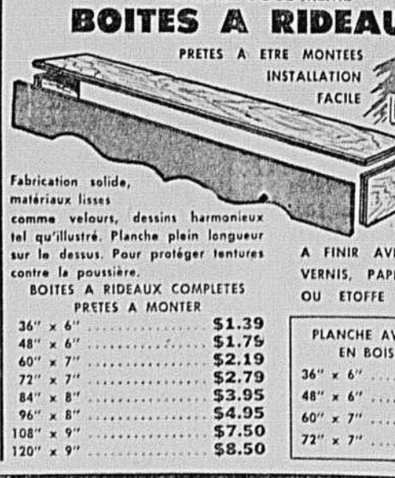

SUPPORTS

4" ..... 50¢ ch.
5" ..... 50¢ ch.
6" ..... 50¢ ch.
8" ..... 57¢ ch.
10" ..... 68¢ ch.
12" ..... 75¢ ch.
14" ..... 89¢ ch.
16" ..... 95¢ ch.
18" ..... $1.19 ch.

Montants à rainures

Longueur minimum : 18"

Longueur maximum : 114"

30¢ le pied

TABLE DE PING-PONG

REGLEMENTAIRE, SE PLIANT FACILEMENT

IL NE SUFFIT QUE DE QUELQUES MINUTES POUR PLIER CETTE SOLIDE TABLE ET LA RANGER

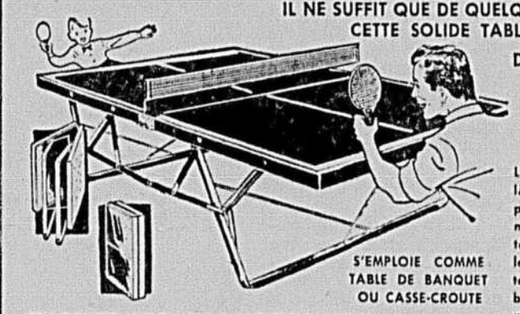

Dimensions réglementaires 5 x 9 pieds **$33.95**

L'article tout désigné pour aller là où l'espace restreint ne permet pas d'y placer une table en permanence. Peut aussi servir à l'extérieur. Se plie facilement pour le transport. Pour réunions à l'extérieur, ou "Barbecues", travail de bureau, comme table de classement supplémentaire.

S'EMPLOIE COMME TABLE DE BANQUET OU CASSE-CROUTE

EPARGNER JUSQU'A LA MOITIE DU PRIX

Equipement professionnel de PING-PONG

ENSEMBLE 2 JOUEURS

Palettes réversibles garnies de caoutchouc, 2 balles, 2 brides de fixation et filet. Rég. $3.95 VENTE **$1.95**

ENSEMBLE 4 JOUEURS

4 palettes, 4 balles, 1 paire brides d'acier prolongées et filet fort. Rég. $7.95 VENTE **$3.95**

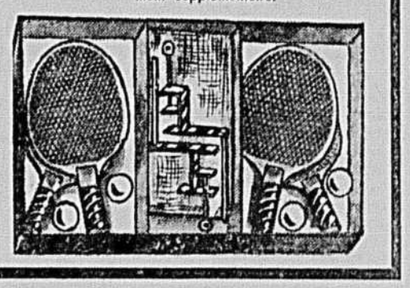

SCIE A ARC SUEDOISE

POUR UN TRAVAIL RAPIDE

C'est la scie favorite à la maison ou sur la ferme. Coupe le bois de poêle, les poteaux de clôture et fait tout autre travail général. Lame de scie suédoise à coupe rapide. Epaisse poignée d'acier tubulaire — lame de 36". **$2.57** PRETE A SERVIR

SCIE PLIANTE POUR LA MAISON

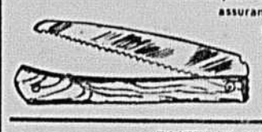

Pour le petit atelier ou l'appartement. Elle se plie, assurant sécurité et vous pouvez la mettre dans un tiroir. Peut aussi servir pour émonder les arbres, etc. Poignée se verrouillant lorsqu'ouverte. — Lame 10". Longueur totale 20". **97¢**

EMAIL A VAPORISER

Pour peinturer les meubles et retoucher les réfrigérateurs, etc.

16 oz GROSSE BOITE

Rég. $1.95 **$1.43**

Fini mat, lustré, doré, argenté, transparent, blanc et émail.

FAITES-LE VOUS-MEME

BOITES A RIDEAUX

PRETES A ETRE MONTEES INSTALLATION FACILE

Fabrication solide, matériaux lisses comme velours, dessins harmonieux tel qu'illustré. Planche plein longueur sur le dessus. Pour protéger tentures contre la poussière.

BOITES A RIDEAUX COMPLETES PRETES A MONTER

36" x 6"	$1.39
48" x 6"	$1.79
60" x 7"	$2.19
72" x 7"	$2.79
84" x 8"	$3.95
96" x 8"	$4.95
108" x 9"	$7.50
120" x 9"	$8.50

A FINIR AVEC PEINTURE VERNIS, PAPIER TENTURE OU ETOFFE A TENTURE

PLANCHE AVANT SEULE EN BOIS PRESSE

36" x 6"	49¢
48" x 6"	59¢
60" x 7"	69¢
72" x 7"	79¢

CABINET DE SALLE DE BAIN

de la meilleure qualité et à bas prix

GRAND CHOIX DE MARQUES POPULAIRES QU'ON RETROUVE PARTOUT

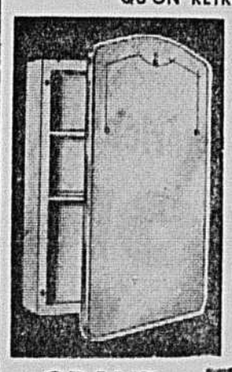

METAL EPAIS — Email blanc cuit en permanence — Joints soudés à l'électricité — Tous les miroirs sont en verre de première qualité et entièrement entourés d'un cadre émaillé blanc ou inoxydable.

No. 149

CADRE INOXYDABLE

Dimension du miroir : 14" x 22". Dimensions du cabinet : 14" x 18".

$6.97

GRAND CABINET

MODELE CREDENCE

No 3459 — Miroir : 12¼" x 18". Dimensions totales : 18" x 21¾".

$4.47

No 2115 — Miroir 13¾" x 12¼". Dimensions totales : 21½" x 13¾".

$3.47

VENTE D'ENSEMBLE

Scie à onglet 12 pouces et boite à onglet en bois dur

l'ensemble **$1.77**

POSE-OEILLET COMBINE

Une seule pression perce l'oeillet dans le trou et fixe le tissu, le cuir ou le papier. Complet avec oeillets.

Vaut $2.95 **98¢**

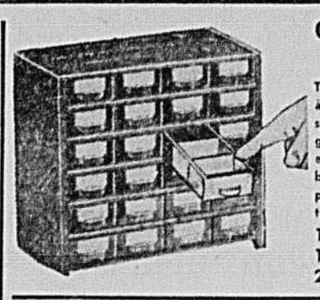

COMMODE CABINET A TIROIRS

Tiroirs transparents et tiroirs à poignée. Chaque tiroir mesure environ 2½" de largeur, 1¼" de profondeur et 5¾" de longueur avec butoir à l'arrière pour l'empêcher de traverser complètement et de tomber.

12 TIROIRS **$3.97**

18 TIROIRS **$4.97**

24 TIROIRS **$7.97**

LOQUET AIMANT

POUR PORTES DE CABINETS **29¢** Chacun

POUR 100 **$25.00**

Spécial pour entrepreneurs

POIGNEES DE CABINET EN V CHROMEES

20¢ chacune AVEC VIS

12 douz. la douz. **$1.80**

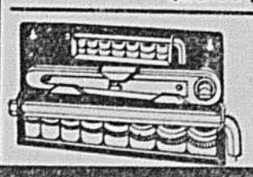

NOUVEL ENSEMBLE DE CLES DOUILLES "WALL KLIP"

19 articles combinés ¼" et ½". Prix ord. $5.00 **$2.97**

PRIX DE LA VENTE

NOUVELLE ET PUISSANTE

POMPE A TOILETTE

N'éclabousse pas comme l'ancien type !

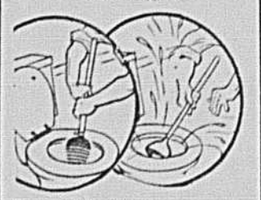

Pompe d'un nouveau principe. S'ajuste à la décharge de la toilette. Caoutchouc très épais.

SPECIAL **$1.97**

Grosseur de caoutchouc 6 x 7 pouces, longueur hors tout — 30 pouces.

CIMENT PLASTIQUE EPAIS A TOITURE

CIMENT épais pour importantes ou petites réparations de toitures. — S'applique avec une truelle.

GALLON **$1.65**

5 GALLONS **$5.90**

PINTE **60¢**

ENDUIT LIQUIDE EPAIS A TOITURE

S'étend avec une brosse à calsomine ou un balai à toitures.

LE GALLON **$1.35**

5 GALLONS **$5.90**

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Sous un nouveau climat politique (3)

Le troisième parti se sera fait l'artisan de ses pires difficultés

par GILLES CONSTANTINEAU

Le climat politique du Québec a changé, on l'admettra sans peine. Le parti libéral a marqué des progrès immenses et s'est rajeuni à tel point qu'il sera possible de parler dans quelque temps, si sa bonne fortune persiste, d'un nouveau libéralisme. Et comme ce libéralisme règle présentement la destinée politique de la province, l'Union nationale, qui végète présentement dans l'incertitude, sera sans doute elle aussi appelée à se transformer.

Le nouveau climat touche aussi les tiers partis. Au nouveau parti notamment qui doit sortir l'an prochain de la cuisse du parti social-démocratique (ou CCF), il pourrait bien imposer des efforts supplémentaires, une lutte de tout instant sur un terrain où il évoluait seul jusqu'ici. Il pourrait bien également ravir à son programme une tranche de sa prestigieuse exclusivité et de son esprit d'avant-garde.

Tel paraît être d'ailleurs depuis toujours, au pays, le sort des mouvements ou des partis qui puisent à une doctrine socialiste. Comme l'a fait observer maint théoricien, les programmes des vieux partis d'esprit conservateur ont toujours été si peu serrés qu'ils ont pu, sans difficulté, faire des emprunts avantageux aux programmes socialistes.

Un phénomène de même ordre se vérifie déjà à un échelon cependant inférieur : celui de la Ligue d'Action civique, dont on sait qu'à la faveur du duplessisme, elle avait convoité d'entreprendre une action politique d'envergure provinciale, mais qui aujourd'hui semble s'être mise en veilleuse.

En ce qui concerne le nouveau parti, tout n'est qu'en puissance; du moins pourrait-on le prétendre puisqu'en réalité le parti n'existe pas encore. Mais dans le Québec plus que dans les autres provinces, non seulement le 3e parti ne pourra se former sans le concours du PSD, il lui en faudra conserver tous les éléments d'organisation. Le président provincial, M. William Henry Pope, l'a donné à comprendre en expliquant que dans le Québec, la gauche n'était pas assez forte, ni assez organisée.

Puisque c'est le nouveau parti provincial qui nous intéresse, comme les éléments constituants en seront à peu près les mêmes, comme la doctrine et la constitution à laquelle il adhérera seront définies au niveau national, il est facile d'entrevoir dès à présent, à la lumière des projets connus, les obstacles qu'il pourra rencontrer.

En 58, le radicalisme de la CCF perdit des plumes

Une première constatation, paradoxale, s'impose : le nouveau parti aura été partiellement l'artisan de la pire difficulté qu'il aura désormais à affronter sur le plan provincial.

On sait quel radicalisme inspirait les fondateurs de la CCF lorsqu'ils signèrent, le 1er août 1932, le "manifeste de Regina" qui marquait l'avènement du premier parti socialiste canadien d'envergure nationale. L'un des derniers articles du document résumait sans équivoque les objectifs du parti : "Nul gouvernement CCF ne connaîtra de repos qu'il n'ait fait disparaître le capitalisme et qu'il n'ait mis entièrement en œuvre son programme de dirigisme socialiste . . ."

Cédant, à tort ou à raison, au réalisme économique, comme avouant que ce radicalisme était inapplicable, la CCF allait toutefois tenir, en avril 1958, à Winnipeg, un congrès qui fit sensation et où l'on s'efforça, en termes prudents, de mitiger la politique du parti. On ouvrait déjà en quelque sorte la voie au 3e parti dont le projet de programme fondamental contient aujourd'hui ces deux articles visiblement inconciliables avec la doctrine de naguère :

—"L'expansion de la propriété publique quand la planification économique ou la nécessité d'enrayer la puissance d'un monopole l'exigent ;

—"Fournir à l'entreprise privée les moyens de fonctionner efficacement moyennant des revenus convenables . . ."

Le fonds socialiste du programme s'atténuait ; on comptait sans doute non seulement faciliter ainsi le recrutement, mais aussi recouvrer, par la création d'un nouveau parti de grande ampleur, bien structuré et convenablement financé à l'aide des souscriptions de ses cotisants en majorité ouvriers, un peu de l'attrait que l'intransigeance antérieure offrait et plus encore, acquérir une puissance et une influence dont on rêvait depuis 1932 mais qu'on n'avait guère vu se concrétiser.

A l'échelle nationale, l'aventure ne comportait pas grand risque autre que celui de voir se ternir légèrement le blason du parti. Conservateur ou libéral, les vieux partis parlementaires évoluaient trop peu et ne montraient aucun signe de rajeunissement. Ils pouvaient même encore faire des râfles dans le programme de la CCF sans pour autant s'identifier à elle ni lui faire perdre son prestige particulier.

Au même stade qu'en 1837

La question s'offre spontanément à l'esprit : le moment venu pour le 3e parti de se faire connaître, les sympathisants à sa cause n'auront-ils pas été sollicités par le dynamisme du libéralisme québecois ? Il faut penser, tout particulièrement, à ceux nombreux qui se sont tournés vers le PSD principalement parce que les abus du régime antérieur leur donnaient la nausée, ce qui n'est pas un gage de socialisme.

Qu'en disent eux-mêmes les dirigeants ? Le leader du PSD provincial, M. Michel Chartrand montre sous ce rapport peu d'inquiétude. Il souhaite aux libéraux de parvenir à appliquer un peu de dirigisme économique là où il en faut et plus spécialement à mettre les richesses naturelles au service de la population; mais il reste convaincu qu'ils n'y pourront arriver.

Selon lui le Québec en est, sur plusieurs points, au même stade qu'en 1837. A cette époque les Canadiens français n'avaient ni puissance politique, ni puissance économique. Ils ont fait l'acquisition d'une puissance politique qu'ils possèdent encore, qui leur permettrait de faire la conquête de la puissance économique, mais dont ils ne se sont jamais servis.

Un accrochage à prévoir

Il en allait ainsi dans les provinces où les partis provinciaux exerçaient quelqu'activité. Mais dans le Québec, où le parti épousait la doctrine et l'attitude du parti national et ne s'en distinguait que par le nom de parti social-démocratique, il aurait été possible dès l'époque du congrès de Winnipeg, à un observateur très attentif, de prévoir un "accrochage" éventuel.

Il y avait trois ans déjà, à cette époque, que la Fédération libérale du Québec était fondée. Elle était animée du même souffle de réforme que celui grâce auquel elle devait faire franchir victorieusement au parti l'élection du 22 juin 1960. Elle allait, à brève échéance, se prononcer catégoriquement en faveur de plusieurs mesures gouvernementales très évoluées, en progrès marqué sur la négligence des années précédentes : la gratuité de l'éducation secondaire et l'exploitation des richesses naturelles au bénéfice de tous les citoyens, entre autres.

Ainsi, cependant que le seul parti socialiste canadien s'écartait de ses voies originelles et obliquait à droite, dans le Québec le parti libéral se ressaisissait, adoptait une à une les tranches d'un programme avancé, dénué dans une bonne mesure du conformisme sclérosé que le parti national avait payé d'une défaite, et s'orientait vers la gauche.

Le problème ne prendra d'acuité qu'au moment où le troisième parti provincial sera formé, charpenté, et que, tout en cherchant à se faire connaître, il tentera un peu de recrutement hors des cadres syndicaux dont le soutien, du reste, ne lui est pas encore entièrement gagné.

Pour l'instant, le PSD du Québec est d'une faiblesse relative. Ses congrès ne réunissent jamais plus qu'une centaine de personnes, délégués, observateurs et simples militants. Ses cotisants sont au nombre de quelques milliers et le principal de son effectif, c'est dans quelques agglomérations de la province éloignées des centres urbains qu'il le recrute. De plus, les dirigeants du PSD reconnaissent eux-mêmes que l'idée du troisième parti n'a guère reçu de diffusion dans la province.

Et si le parti libéral allait mettre en oeuvre un peu de ce dirigisme économique que préconise le troisième parti ? "On s'orientera inévitablement vers le troisième parti, réplique Michel Chartrand, et alors la discussion pourra tourner autour des vrais problèmes et autour des vraies solutions politiques."

A cette perspective, sans doute peu souriante aux membres du tiers parti, on peut toutefois opposer une réalité consolante : l'avènement du régime libéral, lui-même soumis à combien de brimades sous l'ancien gouvernement, lui donne l'assurance d'une liberté d'expression et d'action beaucoup plus grande. "On ne nous accusera plus de communisme à tort et à travers," me déclarait à ce sujet le président de l'exécutif provincial, M. Pope, qui s'est également avoué stupéfié par l'adhésion de M. René Lévesque au parti libéral.

"Il est vrai, a-t-il ajouté, qu'un parti de petite envergure comme le PSD n'avait guère d'attrait pour un homme comme lui." Mais il estime que son élévation à des fonctions ministérielles avantagera le nouveau parti. Accusé de "gauchisme" explique-t-il, René Lévesque a quand même été accepté non seulement par le parti libéral, mais aussi par la population.

La fin de l'indépendance

Voici donc le "gauchisme" en bonne partie réhabilité. Mais la liberté d'action que le phénomène Lévesque fait miroiter aux yeux des socialistes, ceux-ci n'en auront peut-être pas trop pour faire équilibre à la valeur propre acquise par le fait même du côté libéral.

Il est intéressant de voir par ailleurs dans quelle mesure l'ascension libérale a influé sur l'attitude des dirigeants du PSD québecois. Ceux-ci, semble-t-il, ont dû commencer à user d'une diplomatie à laquelle l'intransigeance d'hier, fondée sur l'indépendance absolue, ne les avait guère accoutumés.

Qu'il suffise seulement de rappeler qu'en 1958, à l'époque où le parti libéral, le Rassemblement, les centrales syndicales et quelques autres mouvements semblables avaient souscrit avec enthousiasme à une Union des forces démocratiques en prévision de l'élection provinciale, le parti social-démocratique avait officiellement et obstinément refusé d'y adhérer.

Mais au lendemain de l'élection, M. Pope lui-même laissait entendre que l'exécutif du PSD n'avait pris, au milieu de la campagne électorale, la décision de ne présenter aucun candidat, que pour ne pas courroucer les libéraux et s'épargner des difficultés ultérieures au moment de la fondation du nouveau parti.

En présentant 15 ou 20 candidats, expliquait-il, le parti social-démocratique, sans rehausser son prestige ni accroître les chances de succès du troisième parti, aurait pu empêcher les libéraux de remporter la victoire. Et il n'est que de revoir les majorités pour s'en convaincre.

Certains membres du PSD peuvent estimer, ajoutait M. Pope en faisant allusion sans doute à l'attitude de M. Chartrand, qu'une défaite libérale eût permis au troisième parti de devenir le "parti de rechange". Mais il croit personnellement que même vaincus, les libéraux seraient demeurés assez forts pour tenir le PSD au troisième plan, que l'Union nationale aurait continué de gouverner pendant un temps et qu'à l'occasion d'une deuxième élection, quelques mois plus tard, les libéraux auraient eu la victoire et auraient pris un malin plaisir à mettre les bâtons dans les roues du 3e parti.

Autonomie et doctrine

Tout laissant croire présentement qu'il y aura une consultation populaire à l'échelon fédéral avant que le gouvernement Lesage n'en annonce une dans le Québec, les dirigeants du PSD se réjouissent.

Les chances du nouveau parti sont sensiblement meilleures au fédéral que dans la province : le travail d'organisation et d'éducation est en effet beaucoup plus avancé sur ce plan qu'il ne l'est à l'échelon provincial. Psychologiquement parlant le tiers parti aura selon ceux qui l'animent, tout avantage à mener campagne au fédéral avant d'affronter seul les électeurs de la province.

Il s'agit là, bien sûr, de deux campagnes et de deux partis distincts. Les partis provinciaux et le parti fédéral mettent tant de scrupulosité à respecter une commune doctrine, contrairement à ce qu'on observe dans les autres partis, qu'on est parfois porté à supprimer la distinction.

La communauté de doctrine — et plus encore, d'organisation, dans une bonne mesure, comme le laisse prévoir le projet de constitution du 3e parti — soulève entre parenthèses la question de l'autonomie des partis provinciaux.

Les leaders eux-mêmes n'y semblent voir aucun problème. Chaque parti provincial — c'est là l'explication de M. Pope — doit reposer sur la population, et celle-ci est dans la province, pas ailleurs. En second lieu, le parti national n'a guère d'argent ; les partis provinciaux pourraient difficilement compter sur ses secours financiers. Enfin plus au fond, les bases doctrinales du parti sont une garantie, justement parce que communes, du respect de l'autonomie provinciale.

A l'Action civique ? On attend l'automne

Et la Ligue d'Action civique ? L'Action civique est dans l'effervescence sur le plan municipal, à Montréal. Elle s'emploie activement à s'organiser en vue de l'élection municipale du 24 octobre. Le travail s'y partage entre le Conseil d'administration et les 17 comités formés pour la campagne. Elle présentera 67 candidats; un à chaque poste électif. Elle apporte les dernières retouches à son programme. Côté organisation, elle serait prête à affronter une élection municipale dès demain, s'il devait y en avoir une.

Mais qui ne se souvient des voyages que M. Jean Drapeau, aujourd'hui le président honoraire de la Ligue, fit ces dernières années à travers la province, prononçant dans plusieurs centres des discours magistraux qui tous laissaient deviner l'intention prochaine de mener campagne au provincial ? C'est pourquoi nous avons demandé : "Mais sur le plan provincial ?" D'une voix neutre, M. J.-Z.-Léon Patenaude a répondu : "Il ne faut pas s'illusionner".

M. Patenaude a enchaîné : tous les motifs que la LAC avait de vouloir la disparition du duplessisme sont disparus avec la venue d'un régime libéral. Le travail d'éducation de la Ligue a porté fruit. Les réformes que le parti libéral semble vouloir mettre à exécution sont celles-là même que la Ligue préconisait depuis 1950.

Pour l'instant personne à l'intérieur de la Ligue ne pense à l'action politique provinciale : il y a "trop de réformes à faire sur le plan municipal".

Certes, un membre de la Ligue, M. Jean Meunier, a été élu député sous la bannière du parti libéral. Mais on rappelle que la LAC avait, avant la campagne, laissé tous ses membres libres d'exercer l'action politique de leur choix au provincial. Côté unité interne, nulle difficulté donc ; les petits différends nés durant la campagne, la préparation de la campagne municipale les a aplanis.

Comme parti, la Ligue ne joue qu'au municipal ; mais elle tient à rester un mouvement d'éducation civique de plus grande envergure.

De fait, c'est même avant la campagne que M. Drapeau avait annoncé, très catégoriquement, que l'Action civique n'y participerait pas, comme mouvement.

Il le fit avec tant d'ardeur: il nous l'a répété récemment avec tant de conviction encore, en précisant que la LAC ne s'était jamais contredite; et M. Patenaude a réitéré avec tant de satisfaction que la Ligue avait laissé toute latitude politique personnelle à ses membres, qu'à considérer le rapprochement des deux élections, on ne peut s'empêcher de soupçonner anguille sous roche : un échange de bons procédés . . .

A cet égard toutefois, pour employer le mot de M. Drapeau, "nous attendons l'automne".

Les touristes viennent dans notre province pour jouir de nos belles forêts vertes et de nos eaux claires; rien ne les décourage autant que de voir, là où existait la belle nature, la dévastation et des cendres. Protégeons notre industrie touristique en étant prudents avec le feu en forêt.

NOCES D'OR — Samedi prochain, 30 du mois, M. et MME JOHN O. DALY fêteront le cinquantième anniversaire de leur mariage en assistant à une messe célébrée à 11 h. du matin à l'église Saint-Augustin-de-Cantorbéry, puis au dîner donné en leur honneur le soir. Du ménage Daly sont nés onze enfants, dont huit vivent encore. Il y a dix-huit petits-enfants.

"Du thé glacé sans citron? Quel dommage!"

Rien n'est plus rafraîchissant que le piquant du citron frais dans un grand verre de thé glacé. Le connaisseur prépare son thé à *double force*, le verse sur de la glace et le sert avec de généreuses portions de citron frais Sunkist. Faites-en l'essai—et vous conviendrez qu'il n'est rien de meilleur sous le soleil.

Exigez

Sunkist

frais de l'arbre de Californie et de l'Arizona

Marque déposée

ANNONCE

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action : elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

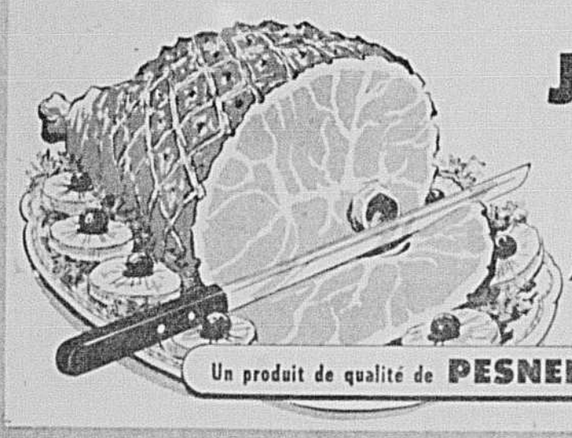

LE **JAMBON Prime** BRAND est exquis!

Un produit de qualité de **PESNER BROS., LTD.** Montréal

Voici quelques-uns des cadeaux

SEULEMENT

avec les timbres

HORIZON

du

DOMINION

Ciné-camera Brownie de 8 mm. Objectif pré-réglé, indicateur de pieds de film. Objectif f/2.3. 14¾ livrets

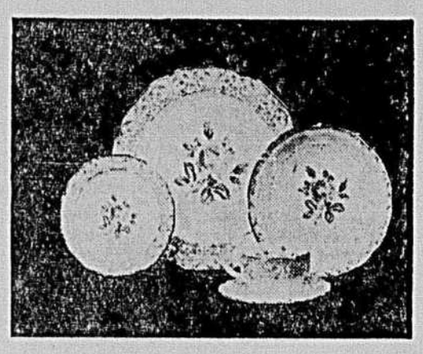

VAISSELLE "BRIAROSE" EXQUISE ARE
Disponible dans ces couverts

Tasse, Soucoupe, Soupe.	½ livret
Ass. 9", ass. 7", Céréale.	½ livret
Ass. 10", ass. 6", Fruit.	½ livret
Crémier et sucrier couv.	1 livret
Plat 13" et légumier.	1 livret
Crémier et sucrier (petits) et plat 11".	1 livret
Saucière et porte-saucière.	1 livret

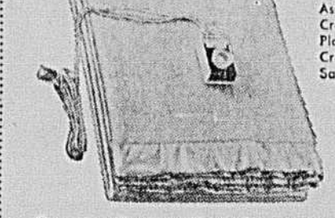

Couverture électrique, Westinghouse, automatique. Pour lit simple 66 x 84", à un seul réglage. Mélange de nylon et rayonne. Bordure de taffetas assorti. Vert, Rose. 11¾ livrets

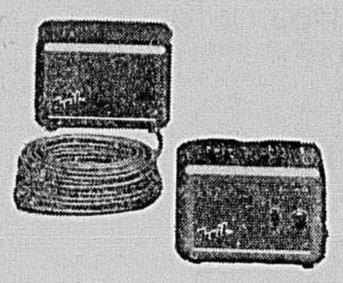

Inter-phone à deux stations. Réglage de volume et interrupteur. 11 livrets

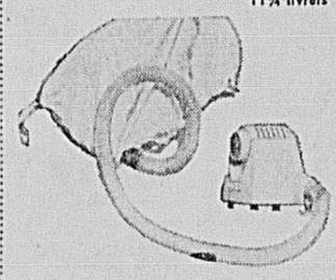

Séchoir à cheveux à réglage de chaleur électrique Lady Sunbeam. 11 livrets

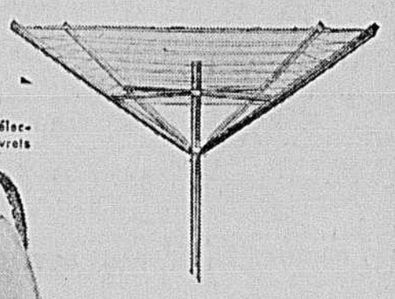

Séchoir, pour vêtements, en aluminium, d'extérieur, 50' de corde à linge en plastique. 5¾ livrets

Bouilloire électrique Westinghouse. Contenance 2 pintes. Corde. 5 livrets

CHOIX DE PLUS DE 500 CADEAUX DANS LE NOUVEAU CATALOGUE DE CADEAUX HORIZON

Demandez dès AUJOURD'HUI votre NOUVEL exemplaire du catalogue de cadeaux Horizon au DOMINION

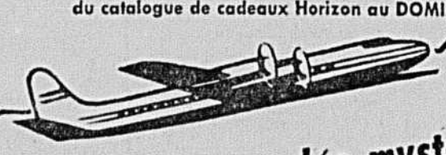

Faites l'envolée mystérieuse DOMINION d'une heure

Pensez dès maintenant à profiter de l'heure de plaisir et d'aventure offerte par "l'envolée mystérieuse" DOMINION, à bord du luxueux C.P.A. Bristol Britannia. Vous conviendrez que c'est la prime la plus originale qui soit . . . 4 livrets de timbres Horizon seulement vous permettent de faire cette envolée!

POUR 4 LIVRETS DE TIMBRES HORIZON SEULEMENT

2 félins échappés d'un cirque sont abattus en C.-B.

Merritt, C.-B., 27. (UPI-PC) — Des agents de la Gendarmerie royale ont abattu un léopard et une lionne, hier, après que cinq félins se furent échappés de leurs cages à la faveur d'un accident survenu à un camion du cirque Kelly and Miller Brothers.

Les cages se sont brisées lorsque le camion a capoté sur une colline, près de Merritt. Deux tigres et un lion, maîtrisés par leurs gardiens, ont réintégré leurs cages peu après l'accident.

Le léopard a été abattu alors qu'il chargeait un groupe d'hommes. La lionne, blessée à une patte par une balle, réussit à s'enfuir dans un petit bois qu'une cinquantaine d'hommes armés encerclèrent aussitôt. La bête a été tuée par des membres de la Gendarmerie royale.

Trois employés du cirque ont été blessés, dont l'un grièvement, lorsque le camion a capoté. Tous trois ont été transportés à l'hôpital de Merritt.

Marin secouru en haute mer

New York, 26. — L' "Empress of Britain", paquebot amiral du Pacifique Canadien, sous le commandement du capitaine J. P. Dobson, D.S.C., s'est porté à la rescousse d'un marin de la marine marchande, à 500 milles au sud de l'Islande, dans l'Atlantique-nord. Le marin Donald John MacIntyre, paralysé de la taille aux pieds, à la suite d'une chute de neuf pieds à bord du cargo anglais S. S. "Zinnia", a été transporté sur l' "Empress" après que celui-ci eut dévié d'environ 25 milles de sa route normale pour aller secourir le blessé. Le "Zinnia" est en route pour Churchill, dans la baie d'Hudson, tandis que l' "Empress of Britain" est attendu à Québec le 29 juillet.

L' "Empress of Britain" est le troisième navire de la flotte des "Empress" à s'illustrer dans la rescousse de blessés en mer cette saison. En mai dernier, l' "Empress of France" et, en juin, l' "Empress of England" ont contribué à des secours semblables sur l'Atlantique. Ces trois sauvetages furent effectués alors que les paquebots étaient en route de Liverpool à Montréal, et les blessés furent déposés à Québec.

Des inondations succèdent aux séismes au Chili

Santiago du Chili, 27. (AFP) Les eaux du lac de Rinihue ont complètement recouvert, hier, les bas-quartiers de la ville de Valdivia, où tout trafic a été arrêté. La pluie qui avait commencé à tomber, hier matin, a redoublé de violence en fin de matinée.

Cinq personnes ont trouvé la mort, dont 4 ont péri noyées, l'embarcation, dans laquelle elles se trouvaient, s'étant retournée. La cinquième, qui effectuait des travaux de démolition, est tombée d'une hauteur de 20 pieds.

Les localités de Malihue, Antilhue, Millehue et Los Lagos, en amont de la rivière Valdivia, sont presque complètement sous les eaux.

Pour sir Ahmadu

Des boutons, mais pas de manchettes!

Ottawa, 27. (PC) — Bien qu'animés du meilleur esprit, les autorités civiques n'ont pas eu la main heureuse dans le choix du cadeau à offrir à sir Ahmadu Bello, premier ministre de la Nigeria et sardauna de Skoto, en visite à l'hôtel de ville, hier.

Le maire d'Ottawa, M. George Nelms, avait l'intention de présenter au distingué visiteur des boutons de manchette gravées aux armes de la ville, mais il dut changer d'idée quand il constata que la longue, robe indigène du premier ministre nigérien n'avait pas de manchettes.

Sir Ahmadu, qui est arrivé à Ottawa samedi pour une visite de trois jours de la capitale canadienne, a donc quitté l'hôtel de ville . . . les mains vides.

REMERCIEMENTS
à la Vénérable
MARGUERITE D'YOUVILLE
POUR FAVEUR OBTENUE
par H.R.

O Père éternel, vous que la vénérable Mère d'Youville a tant aimé et si souvent invoqué pendant sa vie, accordez-nous, par le Sacré-Coeur de Jésus, la grâce que nous vous demandons, afin de manifester au monde la gloire de cette charitable Mère des pauvres et des orphelins.

Epargnez du temps et de l'argent! Faites vos provisions de vacances cette fin de semaine à votre visite habituelle au DOMINION.

Vous trouverez de tout dans les grands marchés DOMINION, à partir de costumes d'été pour les enfants aux piscines en plastique . . . des chapeaux parasol . . . des verres fumés, des lotions pour le soleil . . . des paniers à pique-nique . . . des thermos et des assiettes de papier.

Cette semaine, vous verrez aussi un assortiment spécial d'aliments de vacances faciles à préparer et appétissants à votre DOMINION. Epargnez du temps en achetant sous un même toit tout ce qu'il vous faut . . . aux bas prix DOMINION. Adoptez DOMINION dès cette semaine.

Plus de variété! Plus de valeur!

VEDETTES D'ARTICLES DIVERS

LIBRAIRIE PHILARMONIQUE
Familial — 20 Titres — Musique classique
LONG JEU 12"
COMPOSITEURS FABULEUX
REG. 2.00 SPECIAL! **77¢**

PÂTE DENTIFRICE "COLGATE"
PRIX REG. 98¢ 19¢ DE RABAIS — FORMAT FAMILIAL **79¢**

JUS DE TOMATE LIBBY'S — DE FANTAISIE	2 boites 20 oz	29¢ BOITE 48 OZ 33¢
FEVES AU LARD LIBBY'S — BRUN FONCE	2 boites 15 oz	35¢
FEVES AU LARD LIBBY'S — BRUN FONCE	Boite 28 oz	29¢
POIS VERTS LIBBY'S — NON CLASSES	2 boites 15 oz	39¢ 2 BOITES 10 OZ 31¢
PUNCH AUX FRUITS LIBBY'S — TROPICAL	Boite 48 oz	39¢

CONCERT SYMPHONIQUE
sous les Étoiles
au Chalet de la Montagne

Orchestre Symphonique complet
DIRIGE PAR
Alexander Brott
Soliste : Nell Chotem, pianiste
MARDI le 2 AOUT à 8.30 p.m.
Programme
"SONGE D'UNE NUIT D'ETE" . . . Mendelssohn
"RAPSODIE SUR UN THEME DE PAGANINI" . . . Rachmaninoff
"SYMPHONIE NOUVEAU MONDE" . . . Dvorak
Réservez vos billets chez Willis & Co. Ltd., 1430 rue Ste-Catherine ouest et au Chalet, le soir du concert
$2.00 — $1.75 — .75 (Taxe incluse)
En cas de pluie le concert aura lieu à l'intérieur du chalet
Gracieuseté de DOMINION — Recettes nettes au bénéfice de "La Place des Arts"

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

LAITUE ICEBERG — RECOLTE DU QUEBEC — FERME ET CROUSTILLANTE — AUCUNE A PRIX PLUS ELEVE	2 POMMES POUR	15¢
CONCOMBRES — RECOLTE CANADIENNE — LONGS, VERTS — FRAIS	3 POUR	19¢
CHOUX-FLEURS — AUCUN A PRIX PLUS ELEVE — RECOLTE DU QUEBEC — FERME "SNOW WHITE" FRAIS	ch.	25¢
FÈVES JAUNES OU VERTES — RECOLTE DU QUEBEC — JEUNES ET TENDRES	2 lb	19¢

"Aubaines" de viandes cette semaine!
SEMAINE CANADA PACKERS AU DOMINION!

JAMBONS "Maple Leaf" — TENDER SWEET — PREMIERE QUALITE — CUITS—PRETS-A-MANGER—UN BOUT A L'AUTRE	lb	63¢
BACON SANS COUENNE — "MAPLE LEAF" — QUALITE DE CHOIX	lb	59¢
SAUCISSES FUMÉES — "MAPLE LEAF" — "PICNIC PACK"	PAQUET 2 LIVRES	89¢
BOLOGNE MAPLE LEAF — PREMIERE QUALITE — Tranches ou morceaux	lb	39¢

SEMAINE CANADA PACKERS AU DOMINION!

PAIN DE VIANDE KAM 4	BTE RONDE 12 OZ	1.00
PAIN DE VIANDE KLIK 3	BOITES CARREES 12 OZ	85¢
JAMBON en BOÎTE "MAPLE LEAF" Prêt à manger	BTE 1½ LB	1.55
SHORTENING "Domestic"	Economisez 3¢ — BOITE 1 LB	32¢
SAINDOUX "MAPLE LEAF"	2 BOITES 1 LB	39¢
ALIMENTS POUR CHIENS MARQUE "CHUM"	11 BTES 15 OZ	1.00

CONFITURE DE FRAISES — AYLMER — NOUVEL EMPAQUETAGE	Pot 24 oz	49¢
BISCUITS VIAU COCO BARS	2 paquets de 28	65¢
BLE D'INDE DE CHOIX — SUMMER PRIDE — GENRE CREME	3 boites 15 oz	29¢
FROMAGE TRANCHE DOMINO — SEULEMENT AU DOMINION	2 pqts 8 oz	55¢
BEURRE D'ARACHIDES RICHMELLO — SEULEMENT AU DOMINION	Pot 16 oz	35¢
PAIN HAMBURGER RICHMELLO — SEULEMENT AU DOMINION	Paquet de 8	25¢

Juillet est le mois des Salades

APPRET A SALADES "RICHMELLO" — SEULEMENT AU DOMINION	Pot 16 oz	33¢
APPRET A SALADES Kraft — Liquide French	Bout. 8 oz	29¢
APPRET A SALADES "MIRACLE WHIP" UN PRODUIT "KRAFT"	Pot 16 oz	39¢

spéciaux de la pâtisserie

DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

Gâteau ETAGE-CHOCOLAT FUDGE	Rég. 69¢	59¢
Cornes DANOISE Rég. 3/25¢		3/19¢
Tartes AUX RAISINS — Rég. 49¢		45¢

PAPIER DE TOILETTE "WESTMINSTER" BLANC OU DE COULEURS
4 Rouleaux Rég. POUR 49¢

KOTEX REGULIER Paquet de 12 **51¢**

VINAIGRE "HEINZ" BLANC PUR
Bout. 33 oz 27¢ — 2 bout. 16½ oz 31¢

HUILE VEGETALE "MAZOLA"
POUR VOS SALADES Bout. 32 oz **75¢**

TOUT EST 100% GARANTI!

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 30 juillet 1960, dans l'île de Montréal, Pont Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent de Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, Beloeil et St-Jérôme.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

MAINTENANT OUVERT!
UN MAGNIFIQUE NOUVEAU DOMINION
AU 4, RUE ST-VINCENT
STE-AGATHE
- PLUS DE COMMODITE DANS VOTRE MAGASINAGE
- ATTRACTIONS SPECIALES D'OUVERTURE

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
En vente au Dominion seulement
TISSUS FACIAUX 29¢ — "Symphony" blancs ou roses 400's — Se termine le 3 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
En vente au Dominion seulement
CAFE INSTANTANE POT 2 OZ 39¢ — "Richmello" — pot 6 oz 99¢ — Se termine le 3 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
TARTES aux POMMES 45¢ — "Country Girl" 8" — Se termine le 3 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
SAUCISSE de PORC 1 lb 53¢ — "TRAY PACK" un produit Canada Packers" — Se termine le 30 juillet 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
ORANGES FRAICHES — 2 douz. ou sac 5-lb — Se termine le 30 juillet 1960 au DOMINION

Ike défie "K" d'accepter un référendum mondial

Chicago, 27. (AFP-UPI-PC) — Le président Eisenhower a mis, hier soir, le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev, qui s'est vanté récemment d'avoir diminué le prestige américain, au défi d'accepter dans le monde entier des élections libres sous le contrôle des Nations unies, au cours desquelles les peuples pourraient dire s'ils veulent vivre sous un régime communiste ou s'ils préfèrent un système de liberté tel qu'il existe aux Etats-Unis.

Devant une foule enthousiaste réunie pour la 27e convention républicaine, M. Eisenhower a défendu la politique de son gouvernement dans les domaines international et intérieur. Il a avoué avoir éprouvé des déceptions dans le premier et a laissé entendre qu'à l'occasion d'une conférence prochaine avec les leaders parlementaires des deux partis, il préconisera une revision de l'attitude américaine à l'égard de l'Union soviétique.

Durcissement à l'égard de l'URSS

Cette revision, a-t-il dit, est imposée par la volonté manifeste des Russes de provoquer une crise internationale après l'autre: sabotage du sommet, menaces d'emploi de missiles contre les Etats-Unis, destruction d'un avion américain au-dessus des eaux internationales.

M. Eisenhower a déclaré que les Etats-Unis possèdent une force militaire d'une puissance incalculable qui, combinée avec celle de leurs alliés, permet au monde libre de faire face à n'importe quelle menace extérieure. "Pour résumer nos possibilités, a-t-il dit, nous sommes devenus la plus forte puissance militaire sur terre". Il répondait ainsi à ceux qu'il a qualifiés de "pessimistes professionnels" qui veulent représenter cette puissance comme secondaire.

Une foule d'un million de personnes a applaudi M. Eisenhower à son arrivée à Chicago, où il venait prendre la parole à la convention qui choisira les candidats républicains à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis. Il a d'ailleurs affirmé que son successeur sera sûrement un républicain.

L'esprit "hongrois"

Le président Eisenhower a également affirmé:

— Les Etats-Unis poursuivront leurs efforts pour l'établissement d'une paix dans la justice et la liberté. Ils veilleront, a-t-il laissé entendre, à ce que l'esprit d'indépendance qui a poussé les Hongrois à la révolte, soit entretenu et encouragé dans les pays soumis à la domination communiste. Ils continueront à rechercher un désarmement contrôlé, sans jamais renoncer au principe fondamental de l'inspection de tout accord qui pourra être réalisé.

— La coopération alliée est devenue plus étroite, les alliés de l'OTAN plus prospères et unis, la famille américaine plus étroitement liée que jamais. L'OTASE est la manifestation concrète de l'intérêt des Etats-Unis dans le Sud-Est de l'Asie.

— Les Etats-Unis jouissent d'une prospérité sans précédent. Le parti républicain doit continuer à s'opposer à une ingérence croissante de l'Etat dans le développement de l'économie du pays.

Notes à Paris et à Washington

Il faut détruire et non pas seulement contrôler les véhicules d'armes-H

-- Khrouchtchev

Moscou, 27. (AFP) — Dans des messages séparés qu'il a fait parvenir, hier, aux gouvernements français et américain, le premier ministre Khrouchtchev leur a reproché de ne pas se prononcer en faveur d'un mode efficace de désarmement atomique, et dans le cas des Etats-Unis, de présenter des propositions destinées uniquement à tromper l'opinion mondiale.

M. Khrouchtchev a signalé que, dans ses lettres récentes au Kremlin, le président de la France, M. Charles de Gaulle, a abandonné son point de vue initial selon lequel le désarmement devrait commencer par la destruction des véhicules d'armes nucléaires et n'a parlé que de l'établissement d'un contrôle sur ces véhicules.

"Aussi ample que soit le contrôle, il ne pourrait éliminer de lui-même le danger d'une guerre nucléaire," dit M. Khrouchtchev en reprenant à ce sujet les arguments développés dans ses lettres à MM. Macmillan et Diefenbaker, dont le texte a été diffusé, lundi soir.

"Si les véhicules de l'arme nucléaire sont supprimés", a ajouté le chef soviétique, "l'armement atomique perdra pratiquement tout son sens car on ne pourra pas l'utiliser."

Dans sa note aux Etats-Unis, M. Khrouchtchev a fait observer que les nouvelles propositions formulées par Washington dans son dernier message à Moscou "ne sont qu'une variante des propositions occidentales et n'ont pas pour but d'aboutir à un désarmement effectif. Elles ne peuvent servir qu'à tromper l'opinion mondiale."

En proposant l'institution d'un large contrôle sans prévoir la moindre réduction des effectifs, les Etats-Unis cherchent à placer sous contrôle étranger les forces armées et les armements de l'URSS, dit la note soviétique qui ajoute: "Il est donc clair qu'il ne s'agit pas d'autre chose que de continuer la collecte de renseignements militaires sous couvert d'un prétendu contrôle international."

Election chez les assureurs-vie

Lors de sa récente assemblée annuelle, l'Association des Assureurs-Vie de Montréal a procédé à l'élection des officiers pour 1960-61. Ont été élus: MM. H. A. Pauley, président; Jean-Claude Dubuc, 1er vice-président; Jack W. Chivers, 2ème vice-président; Paul-Emile Robert, trésorier; Philipp Rosenbaum, secrétaire; Marcel Piché, président du conseil.

Les membres du conseil d'administration sont: Claude Beauchamp, Gilles Beauséjour, Roger Bisson, A.J. Bookless, Edmour Chagnon, John A. Curtis, Michel Desmarais, P.A. Embregts, Jean-Paul Fortin, J. Roger Flumerfelt, Seymour C. Issenman, Jean Marsan, Harold A. R. Martin, Camil Ouellet, Marc Renaud, John M. McLean.

A quand l'élection dans LABELLE ?

Ottawa, 26. (DNC) — Sourire aux lèvres, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, a conseillé ce matin la patience et la prudence aux députés libéraux qui réclament la tenue immédiate d'élections complémentaires dans Labelle.

C'est M. Lionel Chevrier qui s'est fait le porte-parole de son parti pour présenter cette demande, signalant que le siège de Labelle est vacant depuis six mois, soit depuis la nomination de M. Henri Courtemanche au Sénat.

Une décision sera prise "en temps voulu", a ajouté M. Green.

A l'ONU

M. Sobolev est atteint d'une crise cardiaque

Nations-Unies, 27. (PA-UPI) — On a rapporté, hier, que le représentant permanent de l'URSS aux Nations unies, M. Arkady Sobolev, a subi une attaque cardiaque, samedi dernier. Ce serait là la véritable raison de l'absence du diplomate soviétique au débat sur l'affaire du RB-47".

La mission soviétique a annoncé officiellement que M. Sobolev souffrait d'un fort rhume. Toutefois, on a appris de sources renseignées que le diplomate est immobilisé depuis la fin de semaine par une affection cardiaque qui le tenaille presque chaque année durant les mois d'été.

M. Sobolev aurait pris le lit sur le conseil de ses médecins qui tentent présentement de déterminer s'il est suffisamment rétabli pour retourner en Union soviétique.

Dans les cercles des Nations unies, on a révélé que M. Sobolev a de plus été atteint, la semaine dernière, d'un mal d'yeux, aggravé par les fortes lumières des appareils de télévision au Conseil de sécurité. Le diplomate se serait fréquemment absenté, pour cette raison, des séances du Conseil.

POUR FAVEUR OBTENUE
recommandée par S. V.
Prière à Saint Jude

O Saint Jude, mon très puissant avocat, me voici humblement prosterné à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels.

Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre coeur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne pensiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse.

Aussi, encouragé par les grandes grâces que vous avez coutume d'obtenir aux âmes les plus nécessiteuses, je me présente aux pieds du trône de votre gloire pour vous faire connaître tel ou tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre coeur telle ou telle consolation.

En raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieux apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et, par conséquent, plus capable de les recevoir, pour les distribuer aux malheureux qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre coeur s'en soient retournés exaucés.

Je mets donc en vous une entière confiance et, de votre côté, laissez-vous attendrir par ma pénible situation. Consolez-moi, délivrez-moi de mes peines, afin que, étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future.

Ainsi soit-il.

COUPE "PETTI" $1.25
MISE EN PLIS $1.50
PERMANENTE MINUTE $7.50
SANS BOUCLETTES, SANS SECHOIR, DURE 6 MOIS

Wanner's LTEE
"La maison de beauté"
VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 7,
VENDREDI JUSQU'A 9,
SAMEDI JUSQU'A 6.
STATIONNEMENT GRATUIT
AU GARAGE TILDEN 1200, STANLEY
1194 OUEST, STE-CATHERINE — UN. 6-7636

Plus le baril est vieux plus le rye a bon goût et le Calvert Old Rye est mélangé de whiskys de choix, vieillis dans des barils vieux de 20 ans qui donnent un goût plus doux plus satisfaisant.

CALVERT OLD RYE
CALVERT OLD RYE
à la portée de tous les Canadiens

EATON OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. TOUTE LA JOURNÉE SAMEDI

PARURES SATIN ANTIQUE

BIEN AU DESSOUS DU PRIX HABITUEL !

SOLDE EXCEPTIONNEL D'UN FABRICANT REPUTE !

COUVRE-LITS jumeaux, 82" x 112" doubles, 96" x 112"
SPECIAL JEUDI, chacun **12.97**

TENTURES à plis français Env. 45" x 90"
SPECIAL JEUDI, la paire **6.97**

Payez-vous le luxe, à peu de frais, d'une belle parure de satin (rayonne) antique! Dessus épais, matelassé et souligné d'un tracé d'une couleur plus soutenue. Volant uni. Teintes estompées de **moka, ton or, vert, turquoise, vieux rose.**

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques.

LINGE DE LIT (RAYON 436), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

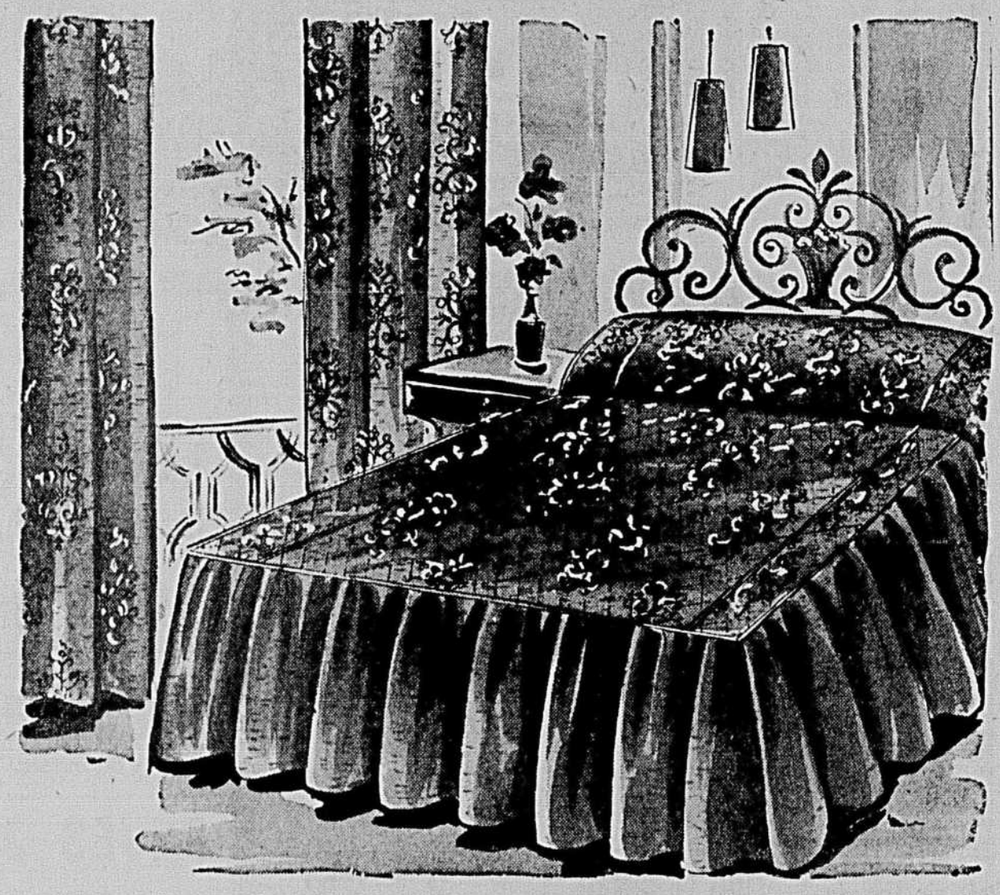

LE MAGASIN DU SOUS-SOL EST *AGRANDI ET CLIMATISÉ* **CHEZ EATON**

Le soutien-gorge long de *Dorothy Vernon*

Une exclusivité du rayon du corset au sous-sol EATON **2.99**

Viennent d'arriver... les nouveaux soutiens-gorge de style long qui amenuisent le diaphragme confortablement et avec efficacité. Sous-bonnets en "Pellon" de maintien ferme. Joliment garnis de broderie en coton ou satin; blanc seulement. Bonnet B, 34 à 38; bonnet C, 34 à 40.

MODELE BANDEAU
Bonnet A: 32 à 36
Bonnet B: 32 à 38
Bonnet C: 32 à 38
1.98 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

SOUS-SOL (RAYON 909)

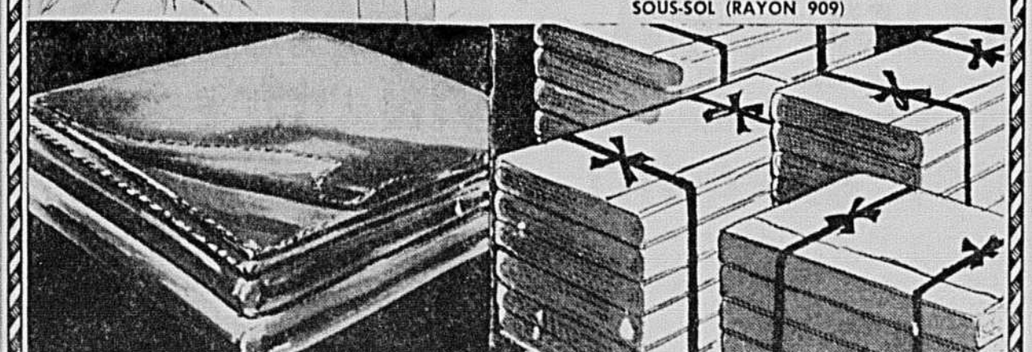

Couvertures grises

ENVIRON 64" x 80", SPECIAL !

Tissu mixte laine et viscose, chaud, résistant et de longue durée. La couverture idéale pour le camp, le chalet, etc. Ton gris mi-foncé. Spécial au sous-sol, chacune **2.99**

Occasions en draps

QUALITES D'USAGE, ECONOMISEZ !

Coton blanc résistant et durable, ourlet uni ajoutant de la durée. Choix de deux dimensions en vogue. Spécial au sous-sol

Env. 72" x 86" chacun **1.89**

Env. 80" x 96" chacun **2.19**

Commandes téléphoniques acceptées : VI. 2-9211

SOUS-SOL (RAYON 933)

GRAND SOLDE DE COMPLETS

Jeudi... au deuxième étage

TISSUS LEGERS TYPE 'TROPICAL' ECONOMIES DE FIN DE SAISON !

Rég. 49.50 à 59.50
SPECIAL JEUDI veston et pantalon **30.00**

Messieurs... les chaleurs ne sont pas finies, voici une excellente occasion de profiter de ce solde spécial pour vous procurer un complet en tropical durable. Tissus tout laine, mélange de 50% Dacron et 50% Viscose ou 75% Dacron et 25% coton. Quelques-uns sont traités "lavez-et-portez". Modèle droit à 3 boutons en unis, quadrillés, petits dessins dans les tons de faon, gris, brun, bleu et gris-bleu. Tailles 36 à 44 dans le lot, mais pas dans chaque tissu, dessin ou coloris.

COMPLETS PRETS A PORTER (RAYON 229), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

PORTEZ-VOUS DES "7-D"?

Grande offre pour hommes

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Vous êtes un homme chanceux si cette pointure vous fait ! Un grand solde de souliers échantillons d'un fabricant renommé vous offre une variété de souliers aux modèles divers; empeignes en cuir de veau brun; semelles cuir simples ou doubles; talons cuir ou caoutchouc. Choix de blucher, balmoral, à bande ou sans laçage, dont seulement deux modèles représentés ici ! Ne soyez pas désappointé... venez tôt !

SPECIAL JEUDI **6.98**

CHAUSSURES POUR HOMMES (RAYON 237), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

OUVERTURE JEUDI

EATON VENTE SEMESTRIELLE

DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
les 2 pièces
249.00
CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE, SI DESIRE
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Payable en 24 mensualités de 12.09 y compris les frais d'administration.
La taxe est payable à l'achat.

MEUBLES "SNYDER" DE STYLE MODERNE

(Coussins de caoutchouc-mousse)

Meubles capitonnés d'une fabrication spécialement belle, style moderne au goût du jour avec bois apparent très lisse sur le côté des accoudoirs et sur la base. La fabrication comporte des cadres de bois franc massifs, une fabrication à ressorts "ne s'affaissant pas" et des coussins de caoutchouc-mousse, très confortables. Le bois apparent est fini façon noyer, les recouvrements en frise de nylon sont tout aussi beaux que pratiques, en vert, rouge, brun, beige et anthracite.

SECRETAIRE assorti — SPECIAL 69.95 PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE — les 2 pièces 249.00

MEUBLES DE VIVOIR (RAYON 470), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
LE MATELAS
2'6" ET 3'0" — **39.79**
3'3" — **47.79**
4'0" ET 4'6" — **59.79**
SOMMIER TAPISSIER **37.79**

EN LATEX MOUSSE 4" D'ÉPAISSEUR!

En 5 dimensions au choix!

Soyez moderne! Dormez mieux! Adoptez les matelas en caoutchouc-mousse. Ils ont l'avantage d'être non-allergènes. Leur "Posture Construction" en fait des matelas plus frais, qui ne s'affaissent pas, et qui ont de plus l'avantage d'offrir un meilleur soutien au corps. Recouvert de beau damassé rayonne à jolis motifs fleuris turquoise. Dimensions 2'6", 3'0", 3'3", 4'0" et 4'6".
Sommier tapissier de fabrication spéciale de 9" pour assortir à n'importe lequel des matelas ci-dessus.
LE SOMMIER — SPECIAL 37.79

Conditions du Plan Budgétaire, si désiré. PAS DE VERSEMENT COMPTANT. La taxe est payable à l'achat.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

LE COIN DU SOMMEIL (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
les 3 meubles
339.00
CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Payable en 24 mensualités de 16.46, y compris les frais d'administration.
La taxe est payable à l'achat.

STYLE MODERNE PAR "PEPPLER"

Fabriqués selon les normes Eaton!

Mobilier de style moderne, en beaux placages de noyer à surface imitant le fini huilé genre danois. Fabrication soignée : tiroirs étanches à la poussière, plateaux à épingles dans les bureaux, miroirs de glace polie de haute qualité. A retenir aussi, les spacieuses dimensions. Le mobilier comprend : bureau triple de 80" à 9 tiroirs et à miroir encadré, 30" x 44", pouvant se poser soit verticalement, soit horizontalement; commode à 4 tiroirs, largeur 34", hauteur 40", et lit de 4'6" à panneaux.

TABLE DE CHEVET assortie 34.50 PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE — les 3 meubles 339.00
Mobilier de chambre à coucher à bureau double de 54" — SPECIAL — les 3 meubles 279.00

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER (RAYON 270), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

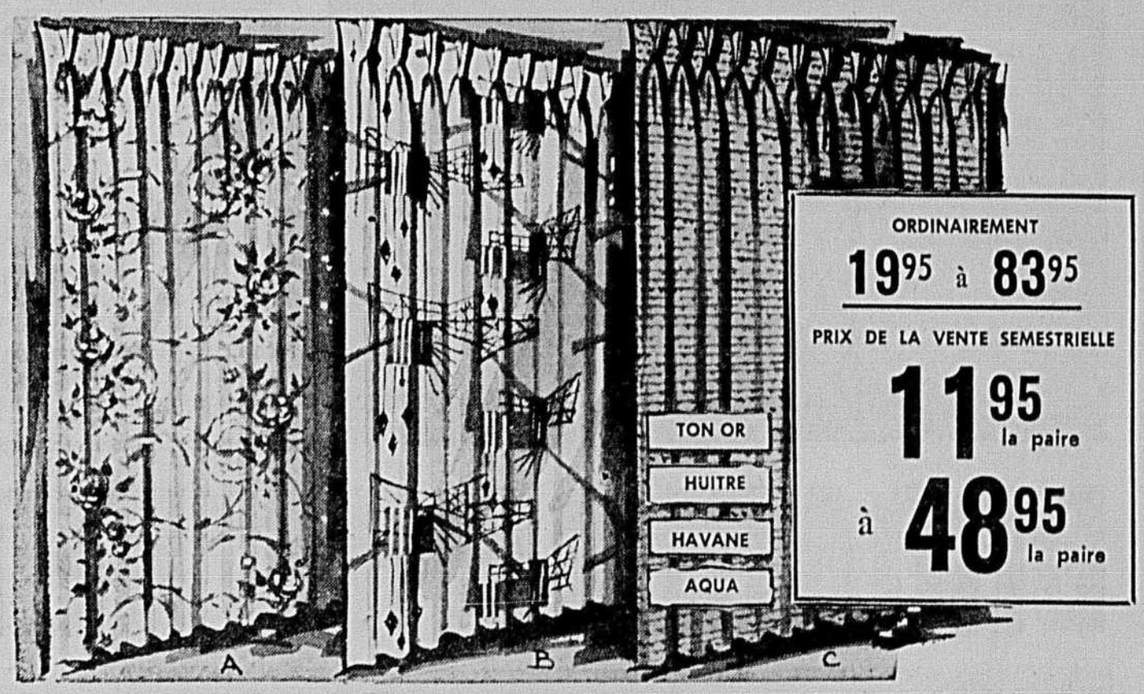

ORDINAIRE MENT
19.95 à 83.95
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
11.95 la paire
à **48.95** la paire

BELLES TENTURES PRETES A POSER!

Imprimées ou unies! Doublées ou non!

TENTURES NON DOUBLEES en rayonne de luxe, coloris unis, teints en solution, dans un choix de 4 nuances mode : ton or, huître, havane et aqua. Toutes non doublées en 95" de longueur, avec crochets, prêtes à poser.

1 largeur, couvrant environ 48" Ord. 19.95 — **11.95** La paire
2 largeurs, couvrant environ 96" Ord. 38.95 — **23.95** La paire
3 largeurs, couvrant environ 144" Ord. 59.95 — **35.95** La paire

TENTURES DOUBLEES en satin (rayonne) antique, 2 imprimés attrayants au choix : "Caroline", motif fleuri en blanc/bleu, gris cannelle, beige ou blanc/rouille sur un fond blanc; ou "Zepher", dessin moderne en gris, cannelle et blanc avec turquoise. Toutes sont doublées et ont 95" de longueur, sont munies de crochets, prêtes à poser.

1 largeur, couvrant environ 48" Ord. 26.95 — **15.95** La paire
2 largeurs, couvrant environ 96" Ord. 55.95 — **32.95** La paire
3 largeurs, couvrant environ 144" Ord. 83.95 — **48.95** La paire

TENTURES (RAYON 267), AU SIXIEME, CHEZ EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON — Tous les jours de 9 h. à 5 h. 30 — Le vendredi ouvert jusqu'à 9 h. du soir. — Ouvert toute la journée le samedi

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

OUVERTURE JEUDI

PLUS IMPORTANTE, PLUS AVANTAGEUSE QUE JAMAIS!

VENTE SEMESTRIELLE EATON

de MEUBLES et ARTICLES d'AMEUBLEMENT

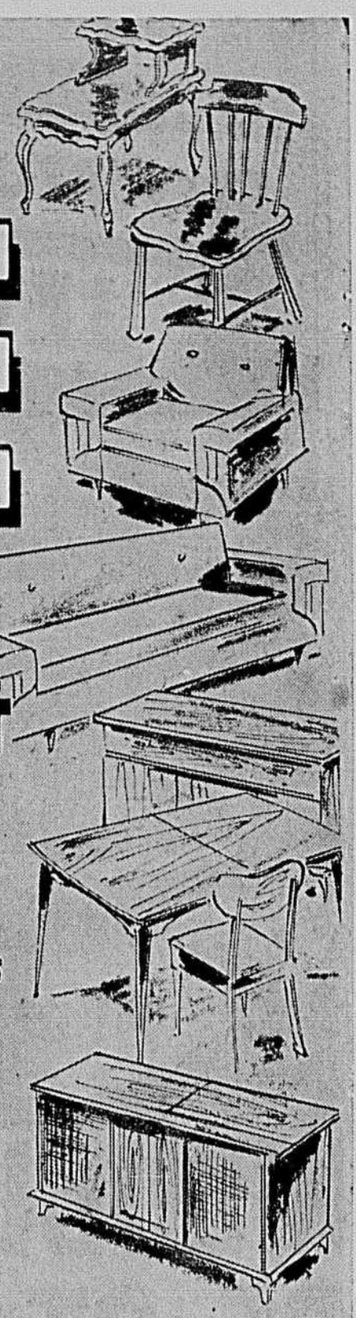

La vente rendue célèbre par des milliers de clients avisés qui l'attendent pour acheter à bon compte de la marchandise de qualité.

LE GRAND CHOIX . . . LE MEILLEUR CHOIX COMPREND:

Davantage de modèles
Davantage de finis
Davantage de couleurs
Davantage de tissus
Davantage de qualités . . .

et évidemment, davantage d'économies!

AUTANT DE RAISONS POUR LESQUELLES VOUS DEVRIEZ ACHETER CHEZ EATON

- Les 104 offres composant le Programme d'ouverture de 12 pages de la Vente Semestrielle EATON seront en vente jeudi!
- Si vous ne pouvez venir au magasin choisir vos appareils domestiques, composez VI. 2-9331, un représentant se rendra à votre domicile.
- Tout achat de 15.00 et plus peut être fait aux conditions du Plan Budgétaire EATON, SANS VERSEMENT COMPTANT. Taxe de vente payable à l'achat.
- Tous vos achats portent l'immuable Garantie Eaton:

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

BEAUX MEUBLES PRÊTS À PEINDRE

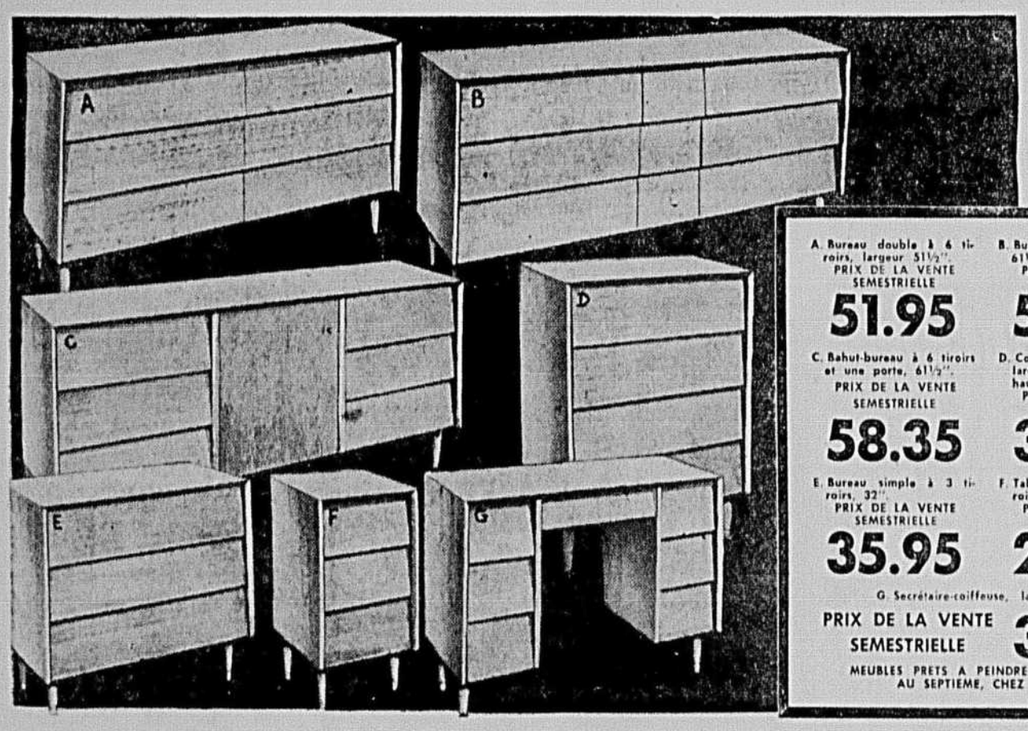

A. Bureau double à 6 tiroirs, largeur 51½". PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **51.95**

B. Bureau triple à 9 tiroirs, 61½" de largeur. PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **58.35**

C. Bahut-bureau à 6 tiroirs et une porte, 61½". PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **58.35**

D. Commode de 4 tiroirs, largeur 28" x 38½" de hauteur. PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **39.95**

E. Bureau simple à 3 tiroirs, 32". PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **35.95**

F. Table de chevet à 3 tiroirs, largeur 15". PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **23.95**

G. Secrétaire-coiffeuse, largeur 38". PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **38.35**

MEUBLES PRETS A PEINDRE (RAYON 370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

Style scandinave! Toutes pièces harmonisées!

Achat spécial, ce qui explique le bas prix!

Meubles de qualité supérieure à un prix très modique en raison d'un grand achat spécial. Ravissant style scandinave, fabrication très soignée: dessus et côtés en placages de merisier, fond des tiroirs en contre-plaqué, tiroirs assemblés en queue d'aronde, pieds à patins cuivre, surfaces bien sablées, lisses, prêtes à peindre, à teindre ou à vernir. Tous les meubles ont environ 17" de côté et 29½" de hauteur.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Clients de l'extérieur, écrivez au Service d'Achats Eaton, Montréal

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

MEUBLES PRATIQUES (RAYON 370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

BROADLOOM "RETORS" TOUT LAINE

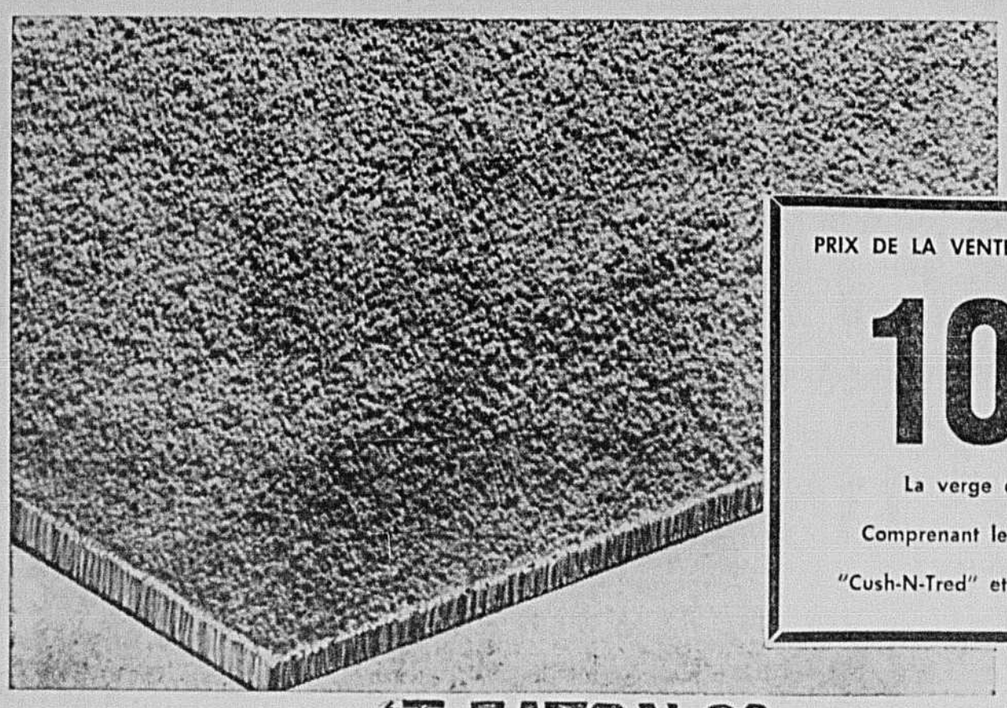

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

10.99

La verge carrée

Comprenant le sous-tapis "Cush-N-Tred" et l'installation

10.99 la verge carrée, installation sur sous-tapis "Cush-N-Tred" comprise!

Mais oui, le prix de 10.99 la verge carrée comprend non seulement le sous-tapis "Cush-N-Tred", mais aussi **l'installation** à baguette "Smoothedge" qui maintient votre tapis fermement en place. D'une beauté durable comme peut l'être un tapis tout laine, ses fibres "retors" le rendent très moelleux, et présentent l'avantage d'une grande résistance au passage et l'écrasement par les meubles. Si vous préférez acheter le tapis broadloom seul, vous économisez quand même. Largeurs 9' et 12' environ.

- Velin
- Vert
- Beige
- Epices
- Champignon
- Bois de Santal

Tapis broadloom seul . . . PRIX DE VENTE la verge carrée. 7.95

Sous-tapis "Cush-N-Tred" poreux combinant feutre et caoutchouc. Il ne devrait ni s'étirer, ni déraper. Largeurs environ 106" et 142". **PRIX DE VENTE — 1.59 la verge carrée.**

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE (SUR ACHATS DE 15.00 ET PLUS)

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

La taxe est payable à l'achat.

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE: Si vous ne pouvez venir, COMPOSEZ VI. 2-9331 - local 533 ou 553, et un de nos représentants spécialisés vous rendra visite. C'est sans frais, ni obligation pour vous.

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

CAHIER No 2
76e ANNEE — No 239
QUEBEC MAURICIE
LA PRESSE
MONTREAL, MERCREDI 27 JUILLET 1960
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN CANTONS DE L'EST
PAGES 25-48

Québec

Charlesbourg se prononce encore contre les soumissions publiques

Québec, 27. (G. P.) — Le conseil municipal de Charlesbourg s'est encore prononcé contre les soumissions publiques à sa dernière réunion. C'est un nouveau conseiller, M. Henri Caseault, qui a ramené cette question en lumière lorsque est venu le temps de demander des soumissions pour les travaux d'égout et d'aqueduc.

La façon habituelle de procéder, au conseil de Charlesbourg, est de demander des soumissions à tous les entrepreneurs venant à l'idée des conseillers ou du maire. Mais on tient à ce que les soumissions ne soient pas demandées par la voie des journaux, comme l'aurait voulu M. Caseault.

Les tenants des soumissions "fermées", dont M. Maurice Dorion, qui a toutefois fini par appuyer M. Caseault, — ce fut d'ailleurs le seul - avaient auparavant noté que lorsque des soumissions publiques sont demandées, il peut arriver que le plus bas soumissionnaire soit de l'extérieur de Charlesbourg et que les garanties ne soient pas suffisantes.

Selon lui, les contribuables ne comprendraient pas que le contrat ne soit pas accordé au plus bas soumissionnaire, même si ce devait être pour des raisons de non-solvabilité. Alors, il soutient qu'il est préférable de s'adresser à des entrepreneurs connus des conseillers.

Pour sa part, M. Villeneuve a tenu à bien préciser qu'il ne s'agit aucunement de protéger un entrepreneur ou un autre, mais seulement de voir à ce que les travaux soient bien exécutés.

La proposition de M. Caseault, voulant des soumissions publiques dans les journaux, n'a donc pas été acceptée.

Pour les travaux de pavage, le conseil s'adressera aux maisons Michaud et Simard, et Union des carrières et pavages. Pour les travaux d'aqueduc et d'égout, il s'adressera à l'Union des carrières et pavages, Michaud et Simard, J.-A. Auclair; Fontaine et Cloutier, Lortie et Roussin, Magloire Cauchon. Ste-Foy Construction et Odina Villeneuve.

L'échevin Deschênes déplore le "marchandage en coulisse"

Québec, 27. (par J.-L. L.) — L'échevin Isidore Deschênes a déploré hier au comité administratif "le marchandage en coulisse" qui se passe au conseil municipal chaque fois qu'il est question de l'engagement d'un nouvel employé, de l'allocation de dépenses pour automobiles ou pour toutes autres choses du genre.

M. Deschênes a demandé à ses collègues d'adopter une ligne de conduite bien définie en ces domaines afin de dégager leur responsabilité et se mettre à l'abri de toutes les critiques qui peuvent surgir à la suite de décisions prises dans des conditions équivoques.

L'échevin a fait cette déclaration lors du débat qui a suivi la lecture au comité administratif d'une lettre du président du syndical professionnel des employés municipaux, M. Jacques Lemieux, relativement à la nomination d'un nouveau caissier à la Cour municipale.

M. Lemieux emploie des termes violents dans cette lettre pour protester contre la nomination au poste de caissier d'un employé qui ne s'est même pas qualifié à l'examen tenu pour remplir la vacance.

L'échevin Gérard Moisan a fait rebondir la question du vol de $2,700 à la caisse de la Cour, le jour de l'Ascension, en déclarant que "cette chose ne sentait pas bon". Il a demandé que la situation soit éclaircie le plus tôt possible afin que les soupçons cessent de planer sur des gens innocents.

Mort subite au sanctuaire de Ste-Anne

Ste-Anne-de-Beaupré. (G.P.) — Une des 80,000 personnes qui ont visité le sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, à l'occasion de la fête de sainte Anne, a été foudroyée par une thrombose coronaire, au moment où elle s'apprêtait à entrer dans la basilique pour la messe, hier avant-midi, sous un soleil de plomb.

Il s'agit d'une Américaine d'origine polonaise, Mme Violet Gosiewski, 70 ans, du 18 avenue Summit, Sewaren, New Jersey. Elle faisait partie d'un groupe de 40 pèlerins venus de cet état.

Le coroner de district, le Dr Arthur Simard, a institué un cas de recherche. De leur côté, les sergents Léo Allen et Georges Gravel, de la Sûreté provinciale, poursuivent leur enquête.

Le renouvellement du contrat d'éclairage des rues retardé

Québec, 27. (par J.-L. L.) — Le renouvellement du contrat d'éclairage des rues entre la ville de Québec et la compagnie Quebec Power a été retardé hier par le comité administratif, en attendant un rapport du service des ingénieurs sur la manière dont la compagnie entend exercer sa surveillance relativement au remplacement des lampes faiblissantes ou "brûlées".

Auparavant, un rapport de l'ingénieur en chef, M. Ludger Gagnon, avait été lu au comité. M. Gagnon recommandait que l'avenant préparé par la compagnie en vue d'apporter au contrat existant les modifications dont il avait été question lors de séances précédentes soit accepté et annexé au contrat du 3 mai 1956 en vue du renouvellement de ce contrat pour une période de 5 ans se terminant le 31 juillet 1965. L'avenant prévoit que le contrat sera renouvelable pour une autre période de 5 ans, s'il n'est pas dénoncé dans les délais convenus.

Le nouveau contrat, selon les explications du trésorier de la ville, M. G.-R. Fontaine, permettra à la ville une économie de $2.50 par lampe, soit un total d'environ $18,000 par année.

Les unités de 2,000 heures seront remplacées par des unités de 3,000 heures et la compagnie s'engage à remplacer chacune des nouvelles lampes après qu'elles auront été en service pendant une durée représentant 70 p. cent de leur capacité.

Première assemblée de la Commission d'embellissement

Québec, 27. (par J.-L. L.) — La Commission d'embellissement de Québec, dont l'hon. Jean Lesage a annoncé la reconstitution la semaine dernière, s'est réunie ce matin à huis clos à l'hôtel de ville de la Vieille Capitale.

On sait que cette commission établie en 1941, sous le gouvernement Godbout, avait été dissoute en 1944. Le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, en fait partie ex officio, de même que le président de la Chambre de commerce, M. Jean Champoux. Le nouveau président nommé par le gouvernement libéral est le lt-colonel J.-L. Boulanger et le 4e commissaire désigné est M. Joseph Couture.

L'échevin Henri Gagnon a présenté une motion hier au comité administratif, félicitant les membres de la commission de ce choix qui les honore et faisant ressortir tout le bien qu'un tel organisme peut apporter à la capitale provinciale.

"La réalisation des projets énumérés par le premier ministre lui-même lors d'une conférence de presse, mercredi dernier, souligne la résolution adoptée par le comité administratif, donnera à la ville de Québec l'importance à laquelle elle a droit. Nous sommes certains que toute la population de Québec apprécie grandement cette décision."

M. Théo Genest obtient les $500 et prend l'avion

Québec, 27. (par J.-L. L.) — L'échevin Emilien Boissinot est revenu à la charge hier au comité administratif avec la question de la représentation de la ville au congrès des directeurs de théâtres municipaux à la Nouvelle-Orléans, du 26 au 31 juillet.

On se souvient que lors de la dernière séance du comité, les échevins avaient vote contre la demande de $500 présentée par M. Théo Genest, directeur du Palais Montcalm, comme frais de représentation pour assister à ce congrès. Le conseil municipal avait confirmé cette décision à sa réunion subséquente.

M. Boissinot a soutenu qu'il était absolument injuste d'agir ainsi envers M. Genest, quand le conseil délègue tous les chefs de service aux différentes conventions qui les intéressent particulièrement.

La majorité du comité administratif s'est rendue à ce raisonnement de l'échevin Boissinot, et par un vote de 6 contre 2, la résolution précédente a été annulée. Un vote identique a par la suite accordé à M. Genest les $500 demandés pour assister à ces assises.

Le directeur du Palais Montcalm a pu monter hier soir à bord de l'avion qui le déposera aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans. Il arrivera à temps pour prendre part aux délibérations les plus importantes.

En rapport avec un assaut: Aveu de culpabilité

Québec, 27. — John Giroux, de Toronto, a reconnu sa culpabilité hier à l'accusation de s'être porté à un assaut sur la personne et d'avoir causé des lésions corporelles à Edward Flanders, un camionneur.

Giroux et Flanders travaillaient pour la même compagnie. Ils s'étaient rencontrés dans un motel de Lauzon dans la nuit du 17 au 18 juillet dernier. Giroux a expliqué hier devant le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix, que lui et Flanders, avaient eu, à un moment donné, une âpre discussion au sujet d'une femme. Ils étaient alors tous deux dans les vignes du Seigneur après avoir bu abondamment. "Je ne me souviens plus de rien de la dispute", a dit l'inculpé. Flanders a été poignardé.

Le président du tribunal a ajourné le prononcé de la sentence à vendredi. Le sergent Léo Allen, de la Sûreté provinciale, a expliqué que ce délai était nécessaire au cas où l'état de Flanders continuerait à s'empirer au cours des prochains jours.

Secrétaire particulier de l'hon. Couturier

Le ministre de la santé du Québec l'hon. Alphonse Couturier, M.D., vient d'annoncer la nomination de M. Jean-Louis Dussault au poste de secrétaire particulier.

Né à Québec, le 15 mai 1917, M. Dussault est le fils du Dr Jean Dussault, médecin éminent bien connu dans les cercles littéraires et artistiques de la Vieille Capitale, et de Marguerite Piché.

M. Jean-Louis Dussault a fait ses études classiques au Séminaire de Québec; il a été voyageur en pharmacie pendant de nombreuses années et ensuite gérant d'une compagnie d'assurance, la Northern Life. Sa vaste expérience dans ces deux domaines le désignait tout particulièrement pour un poste de cette envergure dans un ministère comme celui de la Santé.

PELERINAGES ORGANISES — Une bonne partie des 80,000 visiteurs qui sont passés au sanctuaire de sainte Anne à l'occasion de sa fête, provenaient des quelque 70 pèlerinages organisés, venus tant des Etats-Unis que des provinces canadiennes.

La fête de sainte Anne au sanctuaire de Beaupré

Plaidoyer de Mgr Baggio en faveur de l'orthodoxie du culte des reliques

Ste-Anne-de-Beaupré. (G. P.) — Reprenant l'argumentation de saint Augustin, de saint Thomas, de saint Paul, de l'Eglise d'Ephèse, S. Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, a présenté hier matin un plaidoyer en faveur de l'orthodoxie du culte des reliques.

Le prélat, appelé à prononcer le sermon de circonstance à l'occasion des 302es cérémonies spéciales en l'honneur de sainte Anne, le jour de sa fête, à Beaupré, a rappelé que l'Eglise n'attribue pas aux reliques corporelles des saints un culte direct, en lui-même, mais un culte relatif, en rapport avec l'âme, qui leur fut unie et qui jouit de la béatitude éternelle, et en rapport avec Dieu, dont ils furent les ministres.

Mgr Baggio avait choisi de parler de la valeur des reliques, en partant de celle que l'Eglise vient de céder au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, de la mère de la Vierge, officiellement installée au sanctuaire le premier dimanche de juillet.

Le représentant papal a rappelé que cette relique insigne termine à Ste-Anne-de-Beaupré un pèlerinage séculaire marqué de grâce et de prodiges, de Bethléem à Apt-en-Provence et de là à St-Paul-hors-les-Murs, à Rome.

Mgr Baggio s'est inspiré des Actes des Apôtres pour rappeler que Dieu opérait des miracles peu communs par les mains de saint Paul, fondateur de l'Eglise d'Ephèse, "à tel point qu'il suffisait d'appliquer sur les malades des mouchoirs ou des linges, qui avaient touché son corps ; alors les maladies les quittaient et les esprits mauvais s'en allaient".

"Nous avons à Ephèse, au printemps de l'Eglise, le premier exemple fort touchant, témoigné par la Bible, du culte des reliques si cher à la dévotion catholique", a souligné le dignitaire.

Mgr Baggio a aussi cité saint Augustin : "Si l'anneau de leur père, ou son vêtement, ou quelque souvenir de ce genre, sont d'autant plus chers aux enfants qu'ils avaient pour lui une plus grande affection, combien plus cher leur sera le corps auquel nous sommes certes plus attachés qu'au vêtement".

Voilà, selon le prélat, pourquoi on entoure d'un soin jaloux le précieux fragment du corps de sainte Anne qui, d'une manière particulièrement providentielle, a été le temple de l'instrument de l'Esprit-Saint, le sein où s'est accompli le miracle de l'Immaculée Conception de Marie.

Paganisme?

Répondant à ceux qui considèrent la vénération des reliques comme un reliquat du paganisme, Mgr Baggio a rappelé qu'il date des tout premiers temps de la foi. Les actes des martyrs l'attestent dès le commencement du deuxième siècle, précisément quand le christianisme luttait avec beaucoup d'ardeur pour s'opposer aux coutumes païennes.

"On peut comprendre alors combien manque de fondement l'accusation portée contre la vénération des reliques, comme si elle était un reliquat du paganisme", a conclu le délégué papal.

Selon Mgr Baggio, en outre, l'honneur avec lequel l'Eglise entoure le corps des saints et leurs ossements est pour tous les hommes un puissant [illegible] à la mortification des sens et des passions lorsque, [illegible] saint Paul, "nous apercevons une autre loi dans nos membres, qui lutte contre la loi de la raison et nous enchaine à la loi du péché".

Bonne Sainte Anne

Mgr Baggio a ensuite souligné que pour bien comprendre la reconnaissance séculaire, l'immense affection, la confiance illimitée renfermée dans le qualificatif de "Bonne Sainte Anne" que les Canadiens ont donné à la mère de Marie, il est nécessaire de vivre intimement avec le peuple canadien, de visiter quelques-unes de ses innombrables églises et les sanctuaires qui ont sainte Anne comme patronne principale ou secondaire, de connaître quelques-unes des villes, des routes, des institutions publiques et privées, qui portent le nom de la sainte.

Selon lui, pour bien comprendre pourquoi au Canada français, la mère de Marie est connue sous le nom de "Bonne Sainte Anne", il est nécessaire d'étudier avec amour la brillante histoire du catholicisme canadien.

Cérémonies

Le délégué apostolique au Canada, Mgr Baggio, a célébré la messe de la fête hier matin, dans la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré où s'étaient réunis des milliers de pèlerins entre des colonnes hérissées d'ex-votos.

Mgr Baggio a été assisté de Mgr Ernest Lemieux, P.D., curé de Beauport ; de Mgr Adrien Falardeau, P.D., supérieur du Petit Séminaire de Québec, comme premier diacre, du chanoine Joseph Falardeau, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Québec, comme deuxième diacre. Le diacre d'office était le R.P. Yves Bolduc et le sous-diacre d'office, le R.P. Paul-André Saindon.

Parmi les principaux invités, on remarquait, outre ceux déjà mentionnés, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, primat de l'Eglise canadienne, qui avait célébré les premières pontificales lundi ; NNSS Paul Nicole, C.S. ; J.-A. Gauthier, aumônier de la Villa Mastaï ; le chanoine Gédéon Duval, curé de St-Esprit ; le R.P. Roland Gauthier, C.S.-C., de l'Oratoire St-Joseph ; le R.P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine ; l'abbé Hervé Giguère, curé de Château-Richer ; l'abbé Victor Carreau, curé de St-Joachim ; l'abbé L.-Théodore Trépanier, curé de St-Ferréol ; le T.R.P. Georges Bérubé, supérieur provincial des Rédemptoristes ; le R.P. Oliva Rondeau, recteur de la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré ; les RR.PP. André Lamontagne, maitre de cérémonies, et Eugène Lefebvre, directeur des pèlerinages.

Parmi les personnalités civiles, on remarquait l'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province et son épouse ; l'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, représentant du premier ministre.

Le délégué apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Sebastiano Baggio, a présenté un plaidoyer en faveur de l'orthodoxie du culte des reliques, hier avant-midi, lors des manifestations organisées à l'occasion de la fête de sainte Anne, à Beaupré.

Les élections du 22 juin (4)

Les villes et les régions rurales sous-développées votent libéral; les comtés ruraux prospères, U.N.

par Paul CLICHE

L'analyse des résultats du scrutin du 22 juin dans chacune des régions de la province met en relief l'importance de la conjoncture économique comme facteur d'explication du vote. La situation pourrait se résumer ainsi :

1) **Les libéraux se sont emparés de la grande majorité des comtés urbains.** Cette proposition n'est pas vraie seulement pour la ville de Montréal où ils étaient déjà solidement installés mais aussi pour la plupart des villes de province. En fait, c'est dans ce secteur des villes de province que les libéraux ont fait leurs gains les plus importants. Non seulement des centres comme Sherbrooke et Montmagny passent-ils de leur côté, mais les majorités écrasantes de l'Union Nationale dans des villes comme Trois-Rivières et Chicoutimi sont réduites presque à néant. Seule la ville de Québec présente un cas aberrant qui doit s'expliquer par des raisons d'ordre local.

2) **L'Union Nationale garde les comtés ruraux prospères.** On songe ici aux comtés ruraux de la région de Montréal et surtout de la sous-région du Richelieu-St-François et des Laurentides, ainsi qu'à ceux de la Mauricie et, jusqu'à un certain point, des Cantons de l'Est.

3) **Les régions rurales sous-développées ou plus particulièrement affectées par la présente récession donnent lieu à des gains libéraux appréciables.** Ces comtés sont disséminés à travers toute la province, mais la majorité d'entre eux sont situés dans la région de Québec (Bois Francs-Chaudière), dans le Lac St-Jean et dans la Gaspésie.

Voici d'ailleurs une analyse par région. La division adoptée est celle du tableau ci-contre.

L'île de Montréal

De toutes les régions et sous-régions de la province, la métropole se place au premier rang au point de vue de la population. C'est aussi la région qui est de loin la plus défavorisée par la carte électorale. A l'élection de 1956, par exemple elle comptait 36% des électeurs inscrits sur les listes électorales dans la province mais n'était représentée que par 16.1% des sièges en Chambre. La création du comté de Bourget a légèrement amélioré cette représentation. Cependant, même avec 16 comtés, elle ne compte pas la moitié des députés auxquels elle a droit démographiquement. Il faut voir là l'une des principales raisons pour lesquelles elle s'est toujours classée bonne dernière quant à la participation aux scrutins.

Au cours de la première période de la Confédération, Montréal fut un des châteaux forts du conservatisme. Le zèle politico-apostolique de Mgr Bourget ne connut pas cependant autant de succès que l'évêque l'eût souhaité même si, de 1867 à 1896, les conservateurs remportèrent 20 victoires sur 31 scrutins réguliers tenus dans la ville. Les trois comtés ruraux de l'île, — Laval, Hochelaga et Jacques-Cartier, — n'ont élu que des conservateurs durant cette période.

Au cours de l'ère suivante, Montréal devient libérale comme le reste de la province mais à un degré moins marqué. Montréal-St-Georges et Verdun ne connaissent pas une défaillance à l'égard du parti conservateur. Laval élit plusieurs conservateurs, tandis que Montréal-Dorion marque son opposition aux libéraux en élisant deux ouvriers.

Le comportement de Montréal-St-Georges, qui appuie sans réserve le leader tory C. E. Gault, et de Verdun, qui élit un de ses lieutenants, est assez curieux. Les deux mêmes comtés resteront pourtant fidèles au part. libéral à partir de 1939. Ce sont donc des comtés à vocation oppositionniste.

A partir de 1939, en effet, le libéralisme se réfugie dans les villes, surtout à Montréal où, même aux heures les plus sombres, l'Ouest de la ville lui fournit un appui indéfectible. En 1948, sur huit députés libéraux à l'Assemblée législative, six viennent de l'île de Montréal.

En 1960, sur 16 députés 10 sont libéraux, cinq, unionistes, un, indépendant, Frank Hanley, le seul dans la province. On y remarque un phénomène semblable à l'élection précédente: l'Ouest plus bourgeois et anglicisé n'élit que des libéraux, tandis que les quatre députés de l'Union Nationale représentent des circonscriptions françaises, en grande partie prolétariennes de l'Est de la ville.

Un autre phénomène est la réduction appréciable des fortes majorités libérales dans les châteaux forts libéraux de Montréal - Notre-Dame-de-Grâce, Westmount - St-Georges et Montréal - Verdun. D'autre part, avec 51.6% des suffrages, les libéraux connaissent un de leurs plus forts pourcentages depuis quelques décennies tandis que la proportion de 42.2% accordée à l'Union Nationale est aussi une des plus fortes accordées à ce parti dans Montréal. En 1952 et 1956, l'Union Nationale n'avait obtenu que 40.7% et 41.6% des suffrages. Le retrait momentané des tiers partis aurait donc favorisé l'Union Nationale aussi bien que les libéraux.

Cette région à prédominance rurale constitua jusqu'en 1960 l'un des bastions de l'Union Nationale : 8 députés sur 9 étaient de l'Union Nationale en 1948, 1952 et 1956. En 1960, les libéraux y remportent cependant cinq des neuf sièges même s'ils sont minoritaires en voix: 49% contre 50.1% pour l'Union Nationale. C'est une des régions qui a suivi le plus fidèlement les fluctuations de l'ensemble de la province depuis 1867; Verchères seul a fait exception en élisant un député libéral de 1897 à 1956 sans interruption. En 1960, ce comté est d'ailleurs revenu de justesse au camp libéral.

Trois des quatre comtés qui restent fidèles à l'Union Nationale sont ruraux. C'est à des comtés du genre qu'il faut penser lorsque l'on dit que les comtés ruraux prospères restent fidèles à l'Union Nationale.

Autre région à nette prédominance rurale qui fut et demeure même en 1960 l'une des places fortes de l'Union Nationale. Les libéraux n'y ont remporté que deux comtés sur sept le 22 juin et n'en avaient remporté aucun aux trois élections précédentes. Joliette, Labelle et Montcalm, forteresses du nouveau parti oppositionniste, demeurent imprenables pour les libéraux mais Deux-Montagnes élit un député de ce parti pour l'une des rares fois depuis le début du siècle. Ce cas est vraiment surprenant, car Deux-Montagnes était resté fidèle à la famille Sauvé depuis au moins quatre décennies. En 1956, le premier ministre défunt y avait même remporté la plus forte majorité de la province, proportions gardées.

En 1960, l'Union Nationale s'est attiré 50.7% des suffrages de la région des Laurentides, et les libéraux, 48.3%.

Richelieu-St-François

Avec 52.7% des suffrages, l'Union Nationale connait ici le plus fort vote régional en sa faveur en 1960. Région mi-rurale mi-urbaine quant aux comtés, mais tout de même à majorité rurale quant à la population, elle donne ses trois comtés ruraux à l'Union Nationale, tandis que les trois autres vont aux libéraux. Parmi ces trois derniers on compte St-Hyacinthe qui fut La Mecque du libéralisme dans l'ouest de la province au cours de la première période de la Confédération.

C'est dans cette région que se vérifie le mieux peut être la constatation générale que permet l'élection du 22 juin : les

Voir LES ELECTIONS, page 36

Répartition des votes par régions entre l'Union nationale et le parti libéral aux élections de 1948, 1952, 1956 et 1960

(Résultats traduits en pourcentages)

	1948 (1)		1952		1956		1960	
	U.N.	Lib.	U.N.	Lib.	U.N.	Lib.	U.N.	Lib.
Province	51.0	36.5	50.2	45.9	51.5	44.8	47.0	51.0
I — Région de Montréal	**51.4**	**39.3**	**46.8**	**47.9**	**47.0**	**46.9**	**45.2**	**50.6**
A — Ile de Montréal	47.7	41.5	40.7	51.0	41.6	48.9	42.2	51.6
B — Sous-région de Montréal	57.5	36.7	56.5	42.8	52.9	46.0	50.1	49.0
C — Laurentides	59.2	34.2	59.5	40.1	60.1	39.5	50.7	48.3
D — Richelieu-St-François	52.2	37.5	53.0	47.0	54.4	45.4	52.7	47.9
II — Région de Québec	**51.7**	**35.2**	**51.6**	**45.2**	**56.2**	**43.5**	**48.1**	**51.5**
A — Ville de Québec	50.0	37.0	52.0	47.7	58.3	41.5	52.4	47.4
B — Sous-région de Québec	51.3	32.9	46.7	42.9	57.6	41.9	45.8	53.4
C — Bois Francs-Chaudière	55.3	31.8	54.5	45.5	55.3	44.7	47.0	53.0
D — Bas du Fleuve	49.0	41.0	54.7	45.8	52.1	46.9	48.2	51.7
III — Mauricie	**59.7**	**29.3**	**53.0**	**47.0**	**57.1**	**42.7**	**49.6**	**48.8**
IV — Cantons de l'Est	**54.2**	**32.7**	**54.1**	**45.2**	**52.0**	**47.3**	**49.3**	**49.8**
V — Lac St-Jean	**56.6**	**25.7**	**62.4**	**37.1**	**57.0**	**42.8**	**42.5**	**54.6**
VI — Gaspésie	**53.0**	**41.0**	**55.6**	**44.1**	**53.7**	**46.2**	**48.6**	**49.7**
VII — Outaouais	**60.0**	**33.0**	**61.8**	**35.3**	**54.3**	**43.9**	**49.9**	**50.6**
VIII — Abitibi-Témiscamingue	**44.2**	**26.0**	**54.1**	**45.9**	**50.2**	**48.3**	**48.6**	**51.0**
IX — Côte Nord	**41.1**	**21.9**	**62.5**	**34.3**	**58.6**	**41.4**	**41.0**	**58.8**

(1) Pour l'élection de 1948, la participation de l'Union des Electeurs explique que l'addition des proportions de l'U.N. et des libéraux soit sensiblement inférieure à 100.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

BANDES HERNIAIRES
BAS POUR VARICES
CANNES, BEQUILLES, URINOIRS, COLLETS plastique ou feutre, APPAREILS COLOSTOMIE et SACS, BANDES ombilicales et médicales, APPAREILS traction cervicale, CORSETS : maternité, ptose rénale, etc. SUPPORTS sacro-iliaque, lombaire, pelvien
AJUSTEURS, AJUSTEUSE, SERVICE A DOMICILE
Les Pharmacies Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en pharmacie, Université de Paris
PRESCRIPTION, ANALYSE, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 Ste-Catherine E. — VI. 2-9622
6511 St-Hubert, — CR. 2-8234

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Le Bienville au stade de St-Romuald avec G. Laflamme

Québec. — Le club de balle-molle de Bienville se rendra ce soir à St-Romuald rencontrer une équipe d'étoiles de la ligue de balle-molle de l'endroit. La partie débutera à 8.45 hrs au stade de la rue Simard. Avant cette importante rencontre, à 7 hrs, la petite ligue de l'endroit présentera son programme habituel, quelque chose à ne pas manquer.

Gilles Laflamme de St-Romuald en sera à sa première partie avec le Bienville à ce stade cette année, et il est reconnu comme le meilleur lanceur de la Rive Sud. Les autres joueurs du Bienville seront : Bernard Guay, Jacques Guay, Raymond Drapeau, Guy Bélanger, Allen Bolduc, Raymond Bourget, Jean-Marie Fradette, Guy Poirier, Jacques Guay.

Pour les étoiles du comité des loisirs de St-Romuald, on verra Guy Côté l'as lanceur de Humpty Dumpty qui a retiré 19 frappeurs au bâton jeudi dernier lorsque son équipe a triomphé du Léopold Tremblay Enr au pointage de 20 à 4. Il aura pour le seconder, les joueurs qui ont été choisis dans chaque équipe de la ligue du comité de loisirs, ce sont : Roger Brousseau (B V D) Jeannot Beaulieu (Humpty Dumpty) Donald Hethrington (Andal) Marc Boucher (B V D) Raymond Berberi (Léopold Tremblay Enr) Gaston Fecteau (B V D) Marcel Landry (B V D) Claude Gagné (Andal) Jules Thivierge (Léopold Tremblay Enr) L'équipe sera sous la direction de Guy Côté, Raymond Berberi et Henri Gosselin.

Le Bienville se promet de l'emporter haut la main, mais on prévoit un duel très serré entre les lanceurs Laflamme et Côté. Tous les amateurs de balle-molle de la rive sud sont invités à assister à cette rencontre qui promet d'être des plus intéressantes.

Les inscrits aux courses, ce soir

1ère course
Amble "D" $300
1 True Majesty, G. Fiset
2 Marshall Tass
3 Double Win
4 Foxy Frisco
5 Stan The Man, Paul Massé
6 Earl Adam, C. Denault
7 Doctor Baker Jr., B. Ferron
8 Sir Tony, Alex Pagé

2e course
Trot "D" $300
1 Chestermite, R. Caver
2 Success Belle, P. Grenier
3 Graphite, Jos. Guenette
4 Sir Lullwater
5 Van Baldwin, L. Pettigrew
6 Appropo, M. Cournoyer
7 Josedale Jet Fixer, E. Semble
8 Du Mite, E. Trudeau

3e course
Amble 2.30 $250
1 Silver Bel, C. Poulin
2 King Express, J. Lacoursière
3 Security Scott, B. Jones
4 Fan Tan Wick, G. Dufault
5 Mary Janice, R. Croteau
6 Abbas Wick, G. Kitchen
7 Allen Volo, D. Larochelle
8 Shadydale Monarch, M. Cournoyer

4e course
Trot "D" $300
1 The Arab, C. Poulin
2 Texas Star, O. Dupré
3 Thunderation, Y. Catellier
4 Tony Song, J.-Ls Gingras
5 Monty Hanover, P. Grenier
6 Runnymede Austin, V. Larose
7 Marquette Hanover, Alex Pagé
8 Balmoral, R. Bruxère

5e course
Amble "D" $350
1 Colfax
2 Chief Blackstone
3 Barbara Grattan K., G. Kitchen
4 Volostone, E. Semple
5 Scottish Brook, L. Roy
6 Royal Stewart, Alex Simonsen
7 Ensign Mite, R. Ferron
8 Todd Hanover, Alf. Côté

6e course
Amble "D" $300
1 Miss Royal Volo, Alex. Pagé
2 Deana King, C. Wannamaker
3 Speedy Signal, A. Blouin
4 Lucy Grattan Rigzs, Jos. Guénette
5 Ohio René, V. Larose
6 Jay Bumpas, L. Pelchat
7 Star Volowerth, M. Cournoyer
8 Ethel Jean Hanover, G. Ramsay

7e course
Amble "D" $350
1 Dave Express, A. Bédard
2 Freeman, R. Bélanger
3 Billy Johnston, M. Goguen
4 Rebel Land Miss, G. Wannamaker
5 Guy Counsel, Yvan Côté
6 Harvey's Dream, R. Croteau
7 Karen Dee, R. Pagé
8 Verna Walnut, Alf. Côté

8e course
Trot "D" $350
1 Senator Dave, Alf. Moore
2 Pitch, C. Poulin
3 Price Rossi, Alex Pagé
4 Dutch Parley, L. Guérard
5 My Gun, Y. Catellier
6 Success Dawn, Raymond Moreau
7 Countess Hoot, J.-A. Verret

9e course
Amble "D" $300
1 Worthy Venture
2 The Swan, L. Bergeron
3 Sandy B. Hal
4 Accent, M. Cournoyer
5 Cash Hanover, Guy Beauchemin
6 Miss Royal Lee, L. Fiset
7 Her Horse, Alex. Pagé
8 Stewart Silver, Jos Guénette

10e course
Amble "C" $450
1 The Boxer, A. Bédard
2 Real Day, Alex. Pagé
3 Scott Plaid, Guy Labelle
4 Banner Way
5 Handsome Billy, A. Hanna
6 Awaybeau, Jos Lemay
7 Harvest Son, Y. Gamache
8 Adams King, P.-H. Giroux

Octroi de $250 au patro Notre-Dame

Québec, 27. (G.P.) — Le patro Notre-Dame pour filles, de Charlesbourg a obtenu du conseil l'octroi de $250 qu'il sollicitait.

Pour sa part, le patro Charlesbourg a eu encore cette année $500.

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

LA C.W.A. SE MOQUE DU QUEBEC

Quand Doug Peron est devenu le premier président canadien-français de la Canadian Wheelmen Association, plusieurs se sont réjouis de cet honneur qui échu à l'un des nôtres. Depuis lors, tous ont pu constater que son rôle se limitait précisément à cet honneur et que les véritables dirigeants du cyclisme canadien étaient la petite clique de Toronto qui s'était réservé le secrétariat et le Dominion Racing Board pour continuer à imposer ses quatre volontés.

Peron avait décidé de prendre sa retraite avant le début de la présente saison, mais l'appât d'un voyage à Rome et le désir de certains amis montréalais de continuer à contrôler le cyclisme provincial l'ont incité à prolonger d'une désastreuse année sa carrière d'officiel. Depuis le milieu de la saison dernière, Peron voyait d'un mauvais oeil l'excellente publicité qui entourait le travail effectif de Georges Lachance et de son groupe d'officiels compétents de Québec. Quand il apprit d'un informateur anonyme que le groupement de la Vieille Capitale tenterait de s'emparer des postes de commande de la C.W.A. à l'assemblée de janvier, il fit équipe avec la clique de Toronto pour conjurer cette nouvelle menace et reçut la présidence comme récompense.

Même si Ken Farmer, président de l'Union athlétique amateur, vient de déclarer que le président de chaque sport peut être gérant de son équipe aux Olympiques s'il le désire, Peron fut éclipsé en faveur de Trevor Allen, sur un prétendu tirage à pile ou face. Les essais olympiques qui devaient avoir lieu à Montréal ont été tenus à Toronto et le choix de deux inconnus a provoqué de sévères critiques dans tous les milieux cyclistes.

Mais Russ Coupland réservait une humiliation encore plus grande à son président de paille. Le seul Québécois demeuré fidèle à la C.W.A., Yvon Guillou, était menacé de perdre 95 pour cent des coureurs de la province de Québec pour son tour du St-Laurent, par suite de la fondation de l'Union cycliste nationale qui n'a pas tardé à grouper tous les mécontents autour de Georges Lachance. Officiel en charge du tour pendant 6 ans sous la C.W.A., Lachance était prêt à aider Guillou et à organiser trois équipes de l'U.C.N. pour donner au tour l'intérêt que le public et les commanditaires réclament.

Devant trois journalistes sportifs, dont votre humble serviteur, Doug Peron s'est engagé solennellement à donner la carte d'amateur à tout coureur de l'U.C.N. qui lui en ferait la demande la veille du départ du Tour. Samedi dernier, à Montréal, Russ Coupland, un subalterne de Peron, renversait la décision de son président et déclarait que tout coureur devrait signer un engagement renonçant à l'U.C.N. pour obtenir son droit de participation au Tour. Le président-fantôme n'a même pas eu le courage de s'imposer et de faire respecter sa parole.

Cette décision est malheureuse pour le Tour du St-Laurent, mais elle a ouvert les yeux définitivement à Peron et à son président provincial René Paquin. Aussi l'an prochain, n'assisterons-nous plus à cette scission entre Montréal et Québec, mais à un front uni de la province de Québec contre le fanatisme torontois.

ICI ET LA

Le club de ski Union Commerciale peut s'attendre à ne pas chômer sous son nouveau président Pierre Brunelle. Ce club a accepté de tenir les championnats provinciaux le printemps prochain et une grande corvée sera organisée en septembre prochain pour défricher la côte du mont Ste-Anne où se tiendra la descente... Les écuries Allen de Montmagny sont à la recherche d'un ambleur pouvant aller 2.05. Yvon Gamache a fait des offres pour Sir Rover et Reno... Jean-Guy Hébert ne comprend pas encore comment il a pu être suspendu pour une partie sans même avoir été expulsé de la joute...

Une position dans le détail sera en jeu ce soir dans la ligue Junior lors de la rencontre entre les Braves et le Sts-Martyrs... Le président de la zone de ski de la Vallée du St-Laurent, Gérard Veilleux, annonce que le comité du programme est déjà formé et que la publication sera prête pour décembre... Le baseball demeurera toujours intéressant parce que le lanceur peut faire toute la différence. Le Dominion Transport, privé de ses trois premiers frappeurs a infligé à Reynald Bélanger sa première défaite de la saison grâce au beau travail du jeune André Carrier. Le Beauport s'est approché à une demi-partie des éliminatoires par suite d'une partie de trois coups sûrs de Paul-Emile Roy, même si ses deux joueurs-clés étaient suspendus... L'article paru dans le Progrès de Thetford sur la signature de Joe Setlakwe avec les Athletics de Kansas City ressemble étrangement à celui que nous publiions la veille dans **La Presse** sur René Ouzilleau.

"T'EN FAIS PAS, TI-LOUIS, ON LES AURAS" — Les Pirates de la Little League Optimiste de Québec ont perdu leur premier lanceur Louis Amyot, qui a dû être hospitalisé juste avant le début des éliminatoires. C'est le champ centre Jacques Caron qui a été appelé à lancer la première joute du détail ; il explique à son coéquipier comment il a réussi sa partie sans point ni coup sûr, triomphant des Braves par 10-0. "T'en fais pas, Ti-Louis, on les aura ; mais reviens-nous pour la finale."

Résultats des courses

1—
My Son's Sparkie, (A. Pagé) 14.30 6.40 5.10
Battle Baker, (A. Blouin) 4.90 4.20
Eric's Pet, (Brad Jones) 7.00
Temps 2:10.3. Ont aussi couru : Tackle Me, Roderick, Brownie Bars, Wicomocio Van, Mighty Jack Pt.

2—
Spud Wingay, (A. Pagé) 5.50 4.00 3.10
Stewart Worthy Lass, (J. Hébert) 6.80 4.90
Dale's Joy, (Lionel Roy) 3.80
Temps 2:11.4. Ont aussi couru : Dudley Tass, Michael Scott, Leona Be Lee, Banner Castle, Jock Martin.
Pari double : 7-2 My Son's Sparkie Spud Wingay $46.80

3—
Audrey's Star, (G. Michaud 22.10 9.30 4.40
Wil Stone, (M. Cournoyer) 4.80 3.00
Canadian Rea, (E. Trudeau) 2.50
Temps 2:19.1. Ont aussi couru : Betty Song, Cannon Allen, Sam Smart, Canadian Song, Music Lady.

4—
Foster Morris, (G. Fillion) 10.50 4.90 3.30
Lynntown, (W. Lépine) 6.20 3.90
Shep's Paula, (A. Pagé) 4.10
Temps 2:13.1. Ont aussi couru : Cappy Gallon, Atrucot, Cadet Brooke, Speedy Cannon, Blackwell.

5—
Viola Scott, (Y. Catellier) 9.60 4.00 2.80
Spencer's Majesty, (M. Cournoyer) 2.90 2.70
Jeff Protector, (G. Beauchemin) 2.80
Temps 2:13.2. Ont aussi couru : Pronton Dudley, Ben Etawa, Dan Mighty, Carmen Scott, Ohio Mack.
Quinella : 8-2 Viola Scott, Spencer's Majesty $14.90

6—
Mighty Sharp, (A. Giard) 18.60 10.00 4.90
Mr. Nap, (Jos Lemay) 5.30 4.30
Autocrat, (Jos Breton) 10.20
Temps 2:14.3. Ont aussi couru : Favorite Hanover, Emett Hanover, WaWlfort, Fultide, J G Mac.

7—
Miller Brook Dean, (C. Poulin) 14.30 7.90 5.30
Medley G Direct, (M. Cournoyer) 4.80 3.40
Federal Reserve, (Y. Catellier) 12.00
Temps 2:11. Ont aussi couru : Sir Royal Guy, Vernon E Hal, Red Wing, J B Hal, Maurice Hanover.
Quinella : 3-1 Miller Brooke Dean, Medley G Direct $26.50

8—
Royal Kitty, (Y. Catellier) 4.20 3.10 3.10
Hoosier Pick, (A. Pagé) 3.80 2.90
Mona Bars, (A. St-Amour) 5.60
Temps 2:12.3. Ont aussi couru : Alice Carr, Bobby Hal Scott, My Army, Marquise L, Mighty Santa.

9—
Kaywoody, (C. Denault) 22.90 9.40 5.20
Miss Royal Grattan, (B. Gervais) 24.30 9.20
Davey Purdue, (G. Beauchemin) 3.90
Temps 2:14.2. Ont aussi couru : June Volo G, Miss Royal Aabey P, Dr Wilfred C, Federal Dale, Richard Lee Can.

10—
Princess Maybe, (M. Cournoyer) 6.30 3.10 4.6 0
Richard Lyn, (Y. Catellier) 4.10 3.90
Second Discovery, (A. St-Amour) 7.50
Temps 2:08.2. Ont aussi couru : Dennis Widower, Jerretown Abbie, Celia's Riddell, Prince Maplecroft, Bannock Bay.
Quinella : 7-1 Princess Maybe, Richard Lyn $12.00

Une chaudière de gravier lui tombe sur la tête

Québec. (G.P.) — M. Gaston Roy, 35 ans, du 619 rue Boisseau, a été gravement blessé, hier après-midi, lorsqu'une chaudière de gravier lui est tombée sur la tête.

La victime travaillait à la rénovation de la toiture du couvent Notre-Dame-de-la-Pitié, rue Panet, lorsque le câble de la poulie, qui servait à monter le gravier, s'est rompu.

M. Roy a été transporté à l'hôpital St-Sacrement, où il est gardé sous observation. Quoique assez sérieusement blessé, il ne souffre pas de fracture du crâne.

Québec perd contre Drummondville et lui cède la première position

Drummondville, 27. (J.P.) — Les Indiens de Québec ont cédé la première position de la ligue Provinciale aux Royaux de Drummondville dans un échec de 4 à 0 encaissé hier soir contre le lanceur gaucher Claude Paquette.

Cet artilleur a limité les Québécois à 3 maigres coups sûrs en remportant sa 10e victoire de la saison contre aucune défaite.

Il a mis fin à la série de 25 joutes consécutives avec au moins un coup sûr d'André Dompierre et il a prolongé à 21 sa propre série de manches sans points.

Illiw Korman n'a alloué que 6 coups sûrs mais les Royaux ont réussi à en grouper 2 avec un ballon-sacrifice à la 3e manche pour produire 3 points et 2 autres coups sûrs à la 6e, pour l'autre point.

Les Indiens auront ce soir l'occasion de rejoindre les Royaux en tête alors qu'ils visiteront les Braves à Plessisville.

SOMMAIRE

Québec	AB	P	C	PP
Dompierre, cc	4	0	0	0
Thivierge, 2b	4	0	0	0
Samson, 1b	3	0	1	0
Ouzilleau, 3 b	3	0	0	0
Pouliot, cd	3	0	1	0
Guimont, ac	3	0	0	0
Brunelle, cg	2	0	0	0
Lacasse, r	2	0	0	0
Korman, l	3	0	1	0
Beaudoin, a	1	0	0	0
Fontaine, cg	0	0	0	0
Totaux	28	0	3	0

Drummondville	AB	P	C	PP
Bédard, ac	2	1	0	0
Desautels, cd	4	1	2	0
Théroux, 2b	3	1	1	2
Sawyer, cc	3	1	1	1
Bourbeau, 2b	3	0	1	0
Benoit, cg	4	0	0	0
Letarte, 1b	2	0	1	0
Latlamme, r	2	0	0	1
Paquette, l	3	0	0	0
Drouin, 2 b	0	0	0	0
Totaux	26	4	6	4

a—Frappe pour Brunelle à la 8e.

Québec	000 000 000—0 3 0
Drummondville	003 001 00x—4 6 1

Le Bas du Québec aura trois représentants

Québec. — MM. Jean Lemieux, de Cap St-Ignace, Marcel Labrie, de St-Pascal et Joseph Gendron, de Montmagny, représenteront les clubs de jeunes éleveurs de bovins laitiers du Bas de Québec, au 34e concours provincial d'expertise bovine qui se tiendra à Sherbrooke, fin août, à l'occasion de la grande exposition annuelle organisée par l'Association agricole des Cantons de l'Est.

M. Marcel Tremblay, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a été désigné comme substitut, dans le cas de l'absence, en dernière heure, de l'un ou l'autre des trois mentionnés plus haut.

Les vainqueurs du concours provincial seront gratifiés d'un voyage d'étude et d'observation à l'exposition royale de Toronto, en novembre.

Chaque ville ou village envoie quelques représentants, formant équipe, aux divers concours régionaux. Les années passées, ce sont les équipes qui étaient déclarées gagnantes, et non chacun des individus en particulier, comme c'est le cas, pour la première fois, cette année.

Lors du dernier tournoi régional tenu à Ste-Anne-de-la-Pocatière, 41 aspirants, représentant 14 des 17 clubs de jeunes éleveurs des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata étaient en lice. Ils devaient passer par diverses épreuves pratiques et théoriques.

Plusiers agronomes assistaient à ce concours. C'est M. Alphonse Boucher, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, agronome officiel du comté de Kamouraska, qui avait la responsabilité de l'organisation et de la tenue du tournoi. M. Lucien Gosselin, agronome adjoint du comté de l'Islet, l'assistait dans sa tâche.

Nouvelle porte cochère forée au Grand Séminaire

Québec, 27. (par J.-L. L.) — A la suite du violent incendie qui a dévasté cet hiver une aile de la plus vieille bâtisse du Grand Séminaire de Québec, il avait été décidé de percer une nouvelle porte cochère dans le mur donnant sur la rue des Remparts. On voulait ainsi permettre aux camions de pompiers d'avoir un accès plus direct et plus rapide à l'enceinte.

Lors de cet incendie qui avait failli dégénérer en désastre, les camions n'avaient pu entrer dans la cour intérieure par la porte donnant sur le parc Montmorency. Les retards apportés par cet empêchement avaient d'ailleurs permis à l'élément destructeur de prendre des proportions dangereuses.

Au cours des travaux de percement de la nouvelle porte cochère, les ouvriers ont constaté que le mur penchait dangereusement et y ont effectué des réparations pour le consolider.

En vertu d'un contrat intervenu entre la cité et le séminaire, ce mur est déclaré mitoyen et le comité administratif a autorisé hier le paiement de la moitié du coût de ces travaux, qui s'élevait à $800.

Dans le monde du cyclisme

Concessions accordées puis ensuite refusées à l'U.C.N.

Québec. — (par J. P.) — Lorsque l'U.C.N. lança le mouvement, qui devait relever d'une façon notable la course cycliste dans la province de Québec, au printemps, et que 95% de tout l'effectif de cette province suivit Georges Lachance et son mouvement, c'était un vote de non confiance envers la C.W.A. et ses nombreuses injustices.

Le summum d'intolérance a cependant été atteint, samedi soir, à Montréal, lors d'une importante réunion, par Russ Coupland de Toronto, le président du Dominion Racing Board de la Canadian Wheelmen's Association, qui a renié tout ce que Doug. Péron, président national de cette association avait concédé, à Québec, lundi dans le but d'aider le tour du St-Laurent et la participation des coureurs de la province au tour 1960. Assistaient également à la réunion, René Paquin, président provincial de la C.W.A., Georges Lachance, président de l'U.C.N. et le secrétaire-publiciste de l'U.C.N., Gaston Pouliot.

Il faut dire que Paquin et Péron étaient nettement en faveur d'un compromis avec l'U.C.N. qui contrôle maintenant la province. Georges Lachance, dans le but d'aider le tour du St-Laurent avait convaincu ses coureurs et il n'y a pas de doute qu'ils partaient parmi les favoris. Après différentes négociations qui avaient tout d'abord commencé il y a quelque temps, Yvon Guillou, l'U.C.N. et la C.W.A., par l'entremise de son président national en étaient venus à une entente afin que le tour 1960 puisse être le meilleur à date. L'enthousiasme était à son comble, mais c'est alors que l'officiel de Toronto se montra d'une intransigeance et d'une intolérance complètes.

Voici les principaux faits :

1)—Doug. Péron, président national de la C.W.A., a fait lundi dernier des concessions à l'U.C.N., pour le tour, et Georges Lachance, président de l'U.C.N. a accepté, et a bâti en quelques jours une équipe formidable.

2)—Samedi : conditions intolérables de Russ Coupland qui renie tout : il ne veut pas donner de cartes aux européens de l'U.C.N. (Jean Tougoat, Fulvio Debona, Angelo Miele), ce qui élimine automatiquement l'équipe "A" de l'U.C.N.

3)—Il exige que tous les coureurs de l'U.C.N. signent un contrat renonçant pour toujours à cette association et déclare que s'ils revenaient à l'U.C.N., il enverrait leurs noms à l'Union cycliste internationale, pour être suspendus à vie, ce qui veut dire que même si l'U.C.N. était reconnu ou autre chose, ses coureurs, pour avoir aidé une classique de la C.W.A., risquaient des sanctions beaucoup trop sévères.

Devant ces faits, il était évident qu'il n'y avait plus rien à faire et même René Paquin a proposé un plan à Georges Lachance pour l'an prochain qui sera étudié, afin d'éliminer une fois pour toute la C.W.A. dans la province et par ricochet l'Ontario. Il est évident que Russ Coupland, âgé de 70 ans, ne changera jamais, et plus que jamais, l'U.C.N. continuera son oeuvre sans la C.W.A.

Débat mouvementé lors de l'audition d'une motion de mépris de cour

Québec, 27. — Un débat mouvementé s'est déroulé hier en cour des sessions de la paix lors de l'audition d'une motion de mépris de cour contre l'hebdomadaire montréalais "Allo Police". La motion portait sur un article publié il y a un mois dans ce journal relatant la mort d'Alphée Couture, un Québécois qui était accusé d'un vol en compagnie de son frère Ralph à l'entrepôt de la brasserie Brading sur la rue Conway, au cours de l'hiver.

Couture était mort des suites d'une crise d'épilepsie. L'article décrivait les deux frères comme "bandits notoires". Leur procès n'avait pas encore eu lieu cependant. Leur procureur, Me Raymond Maher, inscrivit aussitôt une motion de mépris de cour concernant le cas de Ralph.

Il s'efforça de prouver hier, à l'aide d'une nombreuse jurisprudence, que l'écrit était de nature à influencer le tribunal contre l'accusé et que ce fait constituait un mépris de cour.

Me Bernard Poulin, d'Allo Police, prétendit au contraire que le terme "bandit" n'avait pas grande portée et qu'il était somme toute insignifiant. Il appuya son argumentation sur la définition de dictionnaires anciens. Il prétendit également que le fait pour l'auteur de l'article d'avoir oublié le mot "présumé" dans le cours de son article était une simple distraction.

Le juge Laetare Roy ajourna la cause au 9 août pour entendre la version des deux parties sur la juridiction de la cour des Sessions de la Paix dans ce genre de cause. Me Séverin Lachapelle fera alors entendre la version d'Allo Police. La cause sera ensuite prise en délibéré et le juge Roy rendra son jugement le 29 août.

DEPART PROCHAIN POUR LE CONGO ? — A Québec même, des militaires sont immunisés contre toutes les maladies tropicales possibles, en vue d'un départ possible pour le Congo, dans un avenir prochain. C'est à la suite de la demande des Nations-Unies pour obtenir des spécialistes militaires canadiens que l'armée canadienne prépare certains de ses membres à quitter le pays pour l'Afrique. Ci-haut, le sergent Georges Gysel, de Québec, du corps d'intendance du secteur de l'est du Québec, recevant une série d'injections anti-maladies tropicales, du soldat Alphée Saulnier, de la clinique médicale de l'édifice Covefields de Québec. La série comprend 6 injections.

Décès du chanoine J.-Aurèle Hudon

Le chanoine J.-Aurèle Hudon, curé de la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, est décédé dimanche soir dernier à l'âge de 68 ans. Il s'était affaissé quelques heures plus tôt en prononçant le sermon à l'une des messes de l'avant-midi.

Le chanoine Hudon était originaire de Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska. Après ses études au collège de Sainte-Anne, au grand séminaire de Québec, puis à celui de Sainte-Anne, il fut ordonné prêtre par le cardinal L.-N. Bégin, le 6 juin 1921.

Il avait été nommé curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en décembre 1948, chanoine titulaire du chapitre diocésain, en 1954, et en 1957 devenu du même corps ecclésiastique.

Le défunt laisse dans le deuil : sa mère, Mme Joseph Hudon ; ses frères, l'abbé Gérard Hudon, curé de Notre-Dame-du-Portage, MM. Joseph, Philippe, René et Charles-Henri Hudon ; ses soeurs, Mmes Dominique Saint-Pierre, Félix Gagnon, François Dionne et la R. S. Joseph-Aurèle, des soeurs de la Providence.

La dépouille est exposée en chapelle ardente dans la cathédrale. L'inhumation se fera demain au cimetière après la célébration de deux services, dont le dernier par S. E. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse.

Le J.-H. Duchesne a consolidé son avance en deuxième place

Bagotville (W.G.) — La plomberie J.-H. Duchesne de Bagotville a consolidé son emprise en seconde place du circuit Dr. Charles-Elzéar Simard, par une victoire de 9 à 7 sur le Lavoie et fils, hier soir au patro Notre-Dame de la Baie.

Le Lavoie et fils a mené le bal jusqu'à la 5e manche alors que les vainqueurs se mirent à l'oeuvre pour effectuer un ralliement de 3 points qui devait les conduire à un gain précieux.

Un coup de circuit de Marcel Girard, à l'intérieur du terrain alors que Louis-Marie Lalancette et André Bouchard occupaient les coussins s'avéra le point saillant de cette rencontre. Ce coup de 4 buts influenca considérablement le moral des perdants qui ne furent plus les mêmes par la suite. Le J.-H. Duchesne connut de beaux succès à la 4e reprise alors qu'ils surent capitaliser un circuit du joueur de premier-but Camille Desbiens qui expédia la balle dans le champ droit.

Quatre coureurs croisèrent le marbre au cours de cet engagement.

Le Lavoie et fils commença la joute en lion. En effet, dès la première manche, les gars du rang St-Jean-Baptiste postèrent 3 hommes sur les sentiers profitant d'un manque de contrôle soudain de l'artilleur gagnant Marcel Côté pour continuer leur belle poussée qui devait produire 4 points. 2 autres furent enfilés dans les manches suivantes et finalement ils complétèrent le pointage à la 5ème.

Louis-Marie Lalancette connut une soirée parfaite au bâton avec deux coups sûrs en autant de présences. Marcel Côté en réussit deux également mais en 4 apparitions. Chez les visiteurs, aucun n'en obtint plus d'un et c'est le gaucher André Gobeil qui encaissa la défaite.

Lavoie et fils	411	010	0—7 6
J.-H. Duchesne	010	403	1—9

Batteries : A. Gobeil et Rémi Villeneuve ; M. Côté et L.-M. Lalancette.

Convocations

Club Kiwanis Sillery-Ste-Foy — 12 h. 30, à la Porte St-Jean, déjeuner hebdomadaire.

Club Richelieu Québec — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire, conférencier : M. Le Minh Doan. Sujet : "Le Vietnam se présente".

Charlesbourg : On discute de construction

Québec, 27. (G.P.) — Le conseiller Eustache Villeneuve voudrait bien que tout le monde soit traité sur un pied d'égalité lorsqu'il s'agit de construction à Charlesbourg.

A la dernière réunion du conseil, la compagnie Québec Land Realties, qui projette de construire des maisons sur 65 lots des 67e et 68e rues, a soumis des conditions meilleures que celles habituellement exigées par la ville. Elle voulait s'engager à payer la différence, capital et intérêt, entre ce que la ville devrait toucher en taxes pour les services et ce qu'elle aura effectivement touché après deux ans. Le conseil répondra à cette firme qu'il est d'accord si l'entente peut être passée pour un an.

Mais cela n'a pas satisfait le conseiller Villeneuve qui voudrait "qu'on règle cette affaire de conditions pour la construction une fois pour toute".

Il a semblé qu'aucune autre condition que celles fournies par Québec Land Realties ne seront acceptées tant que le comité des finances n'aura pas proposé de changement au règlement actuel. Ce comité, sous la présidence du conseiller Lucien Paré, est chargé de mener une étude en ce sens.

Accusé de possession de faux billets

Québec, 27. — Fernand Thibault, de Champigny, a comparu en cour des sessions de la paix hier à la suite d'un coup de filet important de la gendarmerie royale. Il a été accusé d'avoir eu en sa possession 515 billets canadiens de $10 ; 78 billets américains de $10 et 106 billets canadiens de $20, tous contrefaits.

Thibault a choisi une enquête préliminaire et il a pu être libéré moyennant un cautionnement de $950 par personne solvable. Le procureur de la poursuite, Me Emilien Simard, avait cependant réclamé un cautionnement élevé.

D'autre part, Georges Nadeau, de Québec a répondu à une accusation semblable où il n'était cependant pas mentionné de montant. Il a choisi lui aussi une enquête préliminaire et s'est vu accorder deux cautionnements de $950 par personne solvable.

CAMP INTERPROVINCIAL DES GUIDES A L'ILE D'ORLEANS — Vingt-quatre guides sont arrivées à Québec afin de participer au camp interprovincial qui marquera pour la fédération des guides catholiques de la province de Québec, le jubilé d'or du guidisme canadien et du guidisme mondial. Ce groupe est composé de deux guides anglaises, de deux guides représentant la Girl Guide Association pour chacune des provinces ainsi que de deux guides représentant la Fédération des guides catholiques de la province de Québec. Ce camp sera présidé par la commissaire fédérale Simone Paré et dirigé par Mlle Suzanne Reid, commissaire-entraineuse de la Fédération. Onze camps interprovinciaux se tiennent ainsi par tout le Canada du 25 juillet au 4 août. Les guides qui campent à St-Laurent de l'Ile d'Orléans auront l'occasion de visiter officiellement l'hôtel de ville de Québec, le parlement et la Citadelle. De plus, elles se rendront à Ste-Anne-de-Beaupré, au zoo de Charlesbourg, au lac Beauport et aux chutes Montmorency.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le lieutenant-gouverneur et Mme Gagnon ont reçu le premier ministre de la province et Mme Jean Lesage, samedi après-midi à Bois-de-Coulonge.

Concert sous les étoiles

Le lieutenant-gouverneur et Mme Onésime Gagnon ont accordé leur distingué patronage au concert sous les étoiles, qui aura lieu le 16 août, à 9 h., à Beauport, au profit des Soeurs dominicaines missionnaires adoratrices de Beauport. Les artistes invités sont : Pierre Boutet, ténor, Gilles Breton, pianiste, et l'ensemble des Collégiens Troubadours.

Mariage Veilleux-Roy

Samedi matin à 10 h., en l'église de Bienville, M. l'abbé Armand Roy a béni le mariage de sa nièce, Marthe, fille de M. et de Mme Joseph Roy, avec M. Gérald Veilleux, fils de M. et de Mme Honorius Veilleux. Pour la circonstance, des massifs de palmiers et des corbeilles de glaïeuls avaient été disposés dans le sanctuaire et la nef; les bancs réservés aux invités étaient ornés de boucles de satin blanc. Pendant la messe, M. Jean Gagnon, ténor, a interprété un programme de chant.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de peau-de-soie blanc givre à corsage de dentelle française et jupe ample à effet tablier, formant traîne; son long voile de tulle illusion était retenu par une couronne ornée de dentelle et une orchidée blanche entourée de stéphanotis composaient son bouquet cascade. Mlle Ruth Veilleux, soeur du marié, dame d'honneur, était vêtue d'une robe d'organza aigue-marine à jupe volumineuse; elle était coiffée d'une capeline de même tissu et elle tenait un bouquet de roses.

M. Honorius Veilleux servait de témoin à son fils et M. Pierre Verreault agissait comme garçon d'honneur. Les invités étaient placés par MM. Rosaire Roy, Carol Roy et Jacques Savard. La mère de la mariée, Mme Joseph Roy, avait choisi une robe de dentelle française vert forêt, un chapeau à larges bords également en dentelle et une orchidée au corsage. Mme Honorius Veilleux, mère du marié, portait une robe de dentelle d'alençon champagne, un chapeau d'organza noir et des fleurs naturelles sur son sac.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni les invités à l'Auberge de la Colline, après quoi les nouveaux époux partirent pour Atlantic City. Au départ, la mariée portait un costume de toile importée beige avec chapeau de même nuance et accessoires brun Havane. A leur retour, M. et Mme Gérald Veilleux résideront à Lévis.

Réception

Mme Madeleine Fohy-St-Hilaire a reçu lundi en fin d'après-midi à sa résidence, en l'honneur d'un groupe de jeunes filles de Calgary, inscrites aux cours d'été de français à l'Université Laval.

Déplacements

L'hon. Paul Earl, de Montréal, est présentement de passage à Québec, inscrit au Château Frontenac.

M. et Mme Léon Pelletier sont retournés à Montréal après avoir passé deux semaines à Notre-Dame-du-Portage.

M. et Mme Charles Blais sont de retour en ville, après avoir passé une vacance à Wells Beach, Maine.

Mme Gustave Tessier, accompagnée de ses filles, Denise et Aline, sont de retour du lac St-Joseph, où elles ont passé une semaine.

Le docteur et Mme Lévi Chouinard et leurs enfants sont de retour à Québec, après un séjour prolongé à Paris.

Mlle Marguerite Brousseau a quitté Québec hier pour une croisière aux Bermudes.

M. et Mme Pierre Nadeau et leurs enfants passent une quinzaine à Hampton-Beach.

Mlle Hélène Bornais, étudiante infirmière, est de retour d'un séjour à Ste-Luce-sur-Mer.

Mlle Gisèle Poulin est de retour à Québec, après avoir passé ses vacances sur les plages américaines.

M. et Mme Christian Jacques, de Beauport, sont actuellement en Gaspésie.

Mlle Hélène de Léry a passé quelque temps à St-Irénée, Charlevoix.

M. et Mme Roland Poiré et leur fils Réal ont passé la fin de semaine à Pointe-au-Pic.

M. et Mme Lucien Fortin ont quitté Québec hier pour Ste-Adèle, où ils séjourneront pendant deux semaines.

Naissances

Me et Mme Jean-A. Gagné — Cécile Beaulieu, I.L. — annoncent la naissance d'une fille, née à l'hôpital du Saint-Sacrement le 19.

M. Jacques Gagnon, pharmacien, et Mme Gagnon — Marie Dussault — font part de la naissance de leur fille, Hélène, née récemment à l'hôpital du Saint-Sacrement, et baptisée en l'église Saint-Thomas d'Aquin.

JEUNES ANGLAIS REÇUS PAR L'"ENGLISH-SPEAKING UNION" — Un groupe de quatre jeunes venant d'Angleterre fait actuellement un séjour dans la Vieille Capitale sous la responsabilité du "English-Speaking Union" de Québec. Le groupe est ici photographié lors d'une réception offerte par M. et Mme E. M. Little dans leur propriété, l'une des plus belles de Québec. Sur la photo de g. à dr. : Mlle Eira Shapcott, étudiante ; M. Robert Green, apprenti métallurgiste ; Mlle Judith Hart, étudiante universitaire ; et M. George Street, employé à la Boots Pure Drug Co., ainsi que M. et Mme Little, leurs hôtes.

Sous l'égide de l'English-Speaking Union

Quatre jeunes Anglais visitent le Canada

Québec. (par **A. S.**) — Répétant son heureuse initiative de 1959, l'"English-Speaking Union" organise encore cette année des échanges de visites entre le Royaume-Uni et le Canada.

Pour cette année, un groupe de quatre jeunes, deux garçons et deux filles, est arrivé à Québec, venant du Royaume-Uni à bord du Seven-Seas, dimanche le 24.

Ils passeront six jours dans des familles québécoises et ils auront l'occasion de visiter la ville et certains sites touristiques des environs.

Hier après-midi, ils ont pu faire l'inévitable tour de ville et au cours de la soirée, ils ont été reçus par M. et Mme E.-M. Little, personnalités bien connues à Québec. Aujourd'hui, ils ont visité la Cité universitaire en compagnie de M. Maurice Lebel, doyen de la faculté de lettres et ils se sont rendus dans des familles anglaises de Breakeyville.

Ils partiront demain pour se rendre à Kénogami et dans la région du Lac-St-Jean, où ils seront reçus par la famille Price. Ils visiteront aussi, vendredi, la station forestière de Valcartier et le village huron de Lorette.

Ils quitteront Québec dimanche pour se rendre à Ottawa et continuer leur voyage à Toronto, Hamilton, etc.

Ils doivent quitter le Canada le 26 août pour se rendre en Angleterre.

Ce groupe est constitué de Mlle Judith Hart, étudiante universitaire; Mlle Eira Shapcott, étudiante; M. George Street, employé à la "Boots Pure Drug Company"; et M. Robert Green, apprenti-métallurgiste.

Rôle pacificateur du Rotary international

Québec, 27. (**Y.B.**) — M. Pat Timmons, ex-président du club Rotary de Québec, a fait valoir hier devant ses confrères le rôle pacificateur que peut avoir dans le monde une organisation internationale comme le Rotary.

Il a rappelé que le Rotary international compte plus de 600,000 membres répartis entre 10,000 clubs, en 119 pays. Il est indéniable que tant d'hommes d'affaires unis dans un même idéal humain peuvent contribuer fortement à amener la paix dans le monde, a-t-il dit.

Il en voit déjà une preuve anticipée dans le choix de la ville de Tokyo pour la grande conférence internationale au mois de mai prochain. Là, où l'animosité a fait rebrousser chemin à Eisenhower, des milliers de membres des 119 pays où est implanté le club, et donc des Etats-Unis, seront reçus dans l'amitié rotarienne.

Essais définitifs de deux navires construits à Lauzon

Québec. — (par **J. K.**) — Deux navires, construits à la Davie Shipbuilding, à Lauzon, feront leurs essais définitifs au cours des prochains jours. Le principal est l'Emerillon, 42,000 tonnes, un pétrolier, construit pour la compagnie Papachristidis Tankers, de Montréal.

Le pétrolier, qui a été lancé il y a déjà quelques mois, est sorti de la cale sèche en fin de semaine et se prépare maintenant à effectuer ses derniers essais. Si tout fonctionne tel que prévu et souhaité, il sera cédé à son propriétaire dans une dizaine de jours. Les essais devraient débuter jeudi au plus tard. Le navire, qui aura son port d'attache à Montréal, sera au service de la compagnie Shell.

Par ailleurs, un remorqueur, construit par la Davie Shipbuilding, pour son propre service, sera mis en fonction au début de la semaine prochaine. Il remplacera le remorqueur actuel, le Château, qui est mis en repos. Le nom du nouveau remorqueur est le Jerry Deel.

De plus, les employés de la Davie travaillent toujours à terminer le navire New Quedoc qui devrait subir ses derniers essais au mois d'août.

300,000 boisseaux de grain déchargés dans le port de Québec

Québec, 27. par (**J. K.**) — Le Elmdale, une vaste barge de grain, est arrivé dans le port de Québec, hier matin, pour décharger une cargaison de quelque 300,000 boisseaux. Elle vient des Grands Lacs.

Une autre barge de grain s'était amarrée en fin de semaine dernière, après une relâche de 10 jours, en ce qui regarde ce trafic dans notre port.

Les deux dernières barges, d'une dimension très considérable, ont été déchargées, suivant la nouvelle politique du conseil des ports nationaux, par les employés des élévateurs à grain et non par les débardeurs.

A ce sujet, d'ailleurs, l'Union des débardeurs attend toujours une réponse, qui se fait longuement attendre, de la part du président du Conseil des ports nationaux le brigadier Maurice Archer.

Lors du passage des membres du conseil à Québec, il y a environ 3 semaines, une rencontre avait eu lieu entre les représentants de l'Union des débardeurs et les conseillers. A l'issue de cette conversation, M. Archer avait déclaré qu'il songerait au problème et qu'il donnerait une réponse par écrit aux dirigeants de l'Union. Comme aucune réponse n'était encore parvenue aux bureaux de l'Union, hier, le secrétaire a de nouveau écrit à Ottawa, afin de provoquer la réponse du Conseil.

Les débardeurs considèrent que le fait de faire décharger les barges de grain par les employés des élevateurs, et non par eux, comme cela s'était toujours fait jusqu'à ce printemps, leur enlève une partie importante de leurs revenus et coûte plus cher à l'administration des ports, en dépit du fait que les salaires horaires exigés par les débardeurs, soient plus élevés que ceux versés aux employés des élévateurs. Le secrétaire a déjà déclaré que l'expérience acquise par les débardeurs permet d'effectuer le travail en beaucoup moins de temps, de façon plus efficace et plus économique pour tous les intéressés.

M. Frigault déclare, en outre, pour appuyer sa thèse, qu'il est prêt à prouver ce qu'il avance. En tout temps, nous pouvons prouver qu'il est plus économique de faire travailler les débardeurs.

Nous pouvons relever un défi en ce sens, a-t-il déclaré.

Condamné à payer $16,186,90 à la suite d'un accident

Québec. — Le juge Antoine Lacoursière, de la cour Supérieure, a condamné hier M. Raymond Robitaille, de Cap-Rouge, à verser $16,186.90 à M. Anselme Lapointe, décorateur de Ste-Foy, à la suite d'un accident de la circulation survenu le 22 septembre 1958 au pont de Cap-Rouge.

La preuve a révélé que le demandeur Lapointe circulait à sa droite et s'engageait sur le pont au moment où le défendeur en sortait. Le défendeur Robitaille est tenu responsable de la collision des deux automobiles pour avoir empiété sur la gauche. Me Gustave Poisson, sous-ministre de la Jeunesse, avait été témoin de l'accident. Il témoigna en faveur du demandeur.

Le Juge Lacourcière accorde $12,000 à M. Lapointe pour trouble visuel. Ce dernier avait subi de graves blessures à l'oeil gauche lors de l'accident. Décorateur, il souffre présentement d'une vision double quand il regarde d'un certain angle. Les autres dommages ont trait aux dégâts causés à l'automobile, aux soins hospitaliers, aux souffrances endurées, etc.

M. et Mme Jacques Plamondon annoncent la naissance d'une fille, Christiane. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Sinclair, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Onésime Plamondon, grand-mère de l'enfant.

Retransmission de la célébration de la fête de sainte Anne

Ste-Anne-de-Beaupré, (**G.P.**) — Les manifestations organisées hier au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, à l'occasion de la fête de sainte Anne, seront retransmises, à l'automne, par 150 postes de télévision dans le cadre d'une série d'émissions sur l'Incarnation et la Rédemption.

Des séquences tournées hier à Beaupré de même que d'autres prises à l'oratoire St-Joseph et au sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine seront utilisées comme arrière-plan à l'émission de télévision hebdomadaire "L'Heure du Sacré-Coeur", réalisée par les Jésuites de l'Université de St. Louis, Missouri.

Tous les postes de télévision anglais du Canada, plusieurs des Etats-Unis, des Philippines, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, diffusent cette émission religieuse, la seule réalisée à l'année longue.

Le directeur de la production de ces émissions, le R. P. William Schwienher, S.J., était hier au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, avec la R. S. Aiene, SSND, son assistante ; et Harold Lynch, cameraman.

Les policiers et les pompiers votent pour le fonds de pension

Québec, 27. (par **J.-L.L.**) — Les corps de policiers et de pompiers de la Vieille Capitale ont voté hier par une majorité écrasante en faveur du fonds de pension contributoire que les autorités municipales leur ont accordé il y a quelque temps.

travaille à leur donner un fonds de pension dont ils ne voulaient pas", a déclaré hier M. Paul Simard, directeur du personnel, et cette année, nous avons réussi au-delà de nos espérances.

Les policiers ont voté pour le fonds à 295 contre 1, tandis que chez les pompiers, 360 se sont déclarés en faveur, contre seulement 16.

"Il y a des années que l'on

Plus de 6,000 militaires participent à l'exercice "Bear-Trap" au N.-Brunswick

Québec (par **J. K.**) — Le "Blue Land", pays militairement organisé, a refusé d'exporter au pays "Fantasia", les navets dont ce dernier a besoin pour fabriquer sa boisson nationale, le "Hog-Maning". Les diplomates ont eu beau se faire beaucoup de sourires, la situation n'a pas été améliorée, et la guerre a finalement été déclarée. Le "Blue Land", un peu mal pris, a demandé l'aide militaire canadienne. Le Canada a alors dépêché son 1er corps d'armée, dont la 3e brigade fait partie.

En fait, il s'agit ici du vaste exercice militaire du Canada, à Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Plus de 6,000 militaires y participent. L'exercice se terminera vendredi. Les deux pays ci-haut nommés sont évidemment imaginaires. Ils ont leur frontière commune à la rivière St-Jean au Nouveau-Brunswick.

Hier, les troupes "fantasiennes" ont traversé la fameuse rivière et établi une tête de pont dans le "Blue Land". Cette manoeuvre marquait le début de l'exercice "Bear-Trap".

Trois groupes du Québec, les 1er, 2e et 3e bataillons du Royal 22e régiment forment l'élément principal de la 3e brigade d'infanterie, sous le commandement du brigadier A.-B. Danby. Deux autres sont venus du camp Valcartier, afin de prendre part à cette concentration annuelle: la 2e ambulance de campagne et la batterie "X" du 3e régiment de campagne. C'est le 2e Black Watch qui joue le rôle de l'ennemi traditionnel de l'Armée canadienne, en temps de paix, les "Fantasiens".

Le but de l'exercice "Bear-Trap", que dirige le général commandant M.-B. Bogard, est de masser les troupes de la 3e brigade dans les opérations défensives nucléaires.

Après avoir lancé un engin atomique simulé contre les forces canadiennes, les "fantasiens" réussirent à établir une tête de pont, hier, au sud de la rivière St-Jean, frontière imaginaire entre les deux pays.

Les attaques aériennes par les avions de la Marine royale "fantasienne" furent dirigées contre les forces canadiennes, ce qui a permis à l'ennemi d'avancer jusqu'aux positions de la 3e brigade d'infanterie. L'exercice se poursuit actuellement et devrait se terminer vendredi.

Le règlement sur la cueillette des ordures amendé

Québec. (**G.P.**) — Les règlements no 73 et 96 concernant la cueillette des ordures ménagères viennent d'être amendés par le règlement no 200, fixant de nouveaux tarifs pour l'enlèvement deux fois la semaine du premier mai au 31 octobre, et une fois, du premier novembre au 30 avril.

Désormais, ce service coûtera $8 par loyer ; $16, par immeuble public, restaurant, café, pharmacie, épicerie-restaurant, salle d'amusement, boulangerie, confiserie, station de service, atelier, garage public, imprimerie et magasins de tous genres ; $32, par épicerie, école, collège, couvent ou hôtel ; et $100 par magasin à chaîne, d'alimentation en gros ou détail.

Cinéma

CAPITOL — Représentation continue de 1.00 à 11.00 h. "Diary of a High School Bride" — 72 min. : 2.10, 4.40, 7.10, 9.45 h. "Ghost of Dragstrip Hollow" — 65 min. : 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 h. Dernier spectacle complet à 8.25 h.

CINEMA DE PARIS — "La mariée est trop belle" : 12.30, 5.20, 10.10 h. "Le portrait de son père" : 1.50, 6.40 h. "Lumière d'en face" : 3.45, 8.40 h. Actualités : 3.55, 8.30 h.

CARTIER — Nouvelles : 1.15, 5.00, 8.45 h. Annonces : 1.25, 5.10, 8.55 h. "Atlantique Latitude 41" : 1.30, 5.15, 9.00 h. "Prisonnier du temple" : 3.30, 7.20 h. Fin, 11.05 h.

CLASSIC — "Sur la piste de l'Oregon" : 1.15, 4.30, 7.55 h. "Quelle vie de chien" : 2.50, 6.05, 9.25 h. Fin, 11.05 h.

PIGALLE — Actualités françaises : 12.35, 3.43, 8.16 h. "Le sacre de Rome" : 12.45, 3.53, 6.38, 9.46 h. "Opération Magali" : 2.10, 5.18, 8.26 h.

EMPIRE — Sujet court : 1.00, 4.20, 7.40 h. Nouvelles : 1.05, 4.30, 7.50 h. "Guns of the Timberland" : 1.15, 4.35, 8.00 h. "Tall Story" : 2.50, 6.10, 9.30 h. Continuel de 1.00 à 11.05 h.

IMPERIAL — Sujet : 1.00, 4.28, 7.56 h. "L'orchidée noire" : 1.22, 4.50, 8.03 h. "Un homme traqué" : 2.56, 6.24, 9.37 h.

LAIRET — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 h. "Coup d'oeil" : 1.05, 4.25, 7.45 h. "Virage du diable" : 1.15, 4.35, 7.55 h. Annonces : 2.40, 6.00, 9.20 h. "Ce n'est pas une vie Gerry" : 2.45, 6.05, 9.50 h. Fin, 11.00 h.

LAURIER — "La maison sur la plage" : 1.00, 4.30, 7.40 h. Nouvelles : 2.35, 9.15 h. "Le chevalier du roi" : 2.55, 6.05, 9.35 h. Fin, 11.10 h.

PRINCESSE — "The House of the Seven Hawks" : 12.40, 3.41, 6.42, 9.43 h. Sujet : 2.12, 5.13, 8.14 h. "The gun runners" : 2.18, 5.19, 8.20 h.

RIALTO — Sujet court : 1.00, 4.55, 8.50 h. "Crépuscule sur l'océan" : 1.20, 5.15, 9.10 h. Nouvelles : 3.20, 7.15 h. "La bigorne" : 3.25, 7.25 h. Fin, 11.10 h.

SILLERY — "L'indomptée" : 1.15, 5.20, 9.37 h. "L'ange et le bandit" : 3.15, 7.35 h. Fin, 11.25 h.

VICTORIA — "L'indomptée" : 1.15, 5.20, 9.37 h. "L'ange et le bandit" : 3.15, 7.35 h. Fin, 11.25 h.

BIENVILLE — "Commando sur le Yang-Tsé" : 7.00 h. Nouvelles : 8.50 h. "La rivale" : 9.05 h. Fin, 10.30 h

CINEMA DE LEVIS — "Soupçons" : 7.15 h. Actualités : 8.40 h. "Fort Bravo" : 9.00 h.

ETCHEMIN — "Isabelle a peur des hommes" : 7.30 h. "Qu'est-ce que Maman comprend à l'amour" (couleurs cinémaScope) : 9.15 h.

33 permis de construction à Charlesbourg

Québec. (**G.P.**) — La ville de Charlesbourg a émis 33 permis de construction d'une valeur globale de $364,950 au cours de juin, comparativement à $856,100 pour le même mois de l'année dernière.

Ces permis assureront la construction de 18 maisons nouvelles : 16 unifamiliales; une de trois logements, une de cinq logements, pour un total de 23 nouveaux logements; et un magasin.

Au Cap-de-la-Madeleine

Tournoi provincial d'une journée à la balle-molle

Trois-Rivières. — Le 5e tournoi provincial de balle-molle, qui devait durer deux mois et se disputer à tous les dimanches en juillet et août, a été changé quelque peu par le promoteur-fondateur Alphonse Dauphinais.

En effet, cet événement d'envergure se déroulera toute une journée, un dimanche, le 31 juillet.

Les organisateurs ont pris cette décision du fait que les clubs de l'extérieur ne peuvent faire plus d'un voyage, notamment celui d'Asbestos.

Présentement les équipes Geo. Lambert, Salon Philibert, Quebec Wires, Asbestos, dirigés par Maurice Lizotte, Cap-de-la-Madeleine, ont fait parvenir officiellement leur inscription. Les autres clubs, qui veulent tenter leur chance dans ce tournoi, devront s'inscrire d'ici vendredi soir à 5 heures.

Pour de plus amples renseignements, il faut communiquer avec le promoteur Alphonse Dauphinais, 171 rue Notre-Dame, au Cap-de-la-Madeleine, tél. FR. 5-3551 ou Jean-Guy Richard, 269 rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, tél. : FR. 4-9273.

Plusieurs invités d'honneur rehausseront de leur présence le cérémonial d'ouverture.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire et musique
4:30—Long métrage
6:00—Le moulin aux images
6:30—Les manchettes
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Jeu de mots
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Théâtre des vedettes
9:00—Arsène Lupin
9:30—J'ai fait un beau voyage
10:00—La lutte
10:45—Du côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:12—Commentaire
11:30—Congrès républicain
11:45—Fin des émissions

DEMAIN

4:30—Long métrage
6:00—Dessins animés
6:30—Manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte-ar-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Congrès républicain
"Discours d'acceptation"
11:30—Téléjournal
11:43—La météo
11:48—Bulletin sportif
11:52—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:55—Opening
5:00—Travellin' Time
5:30—Early Show
6:30—Dateline Quebec
6:45—News and Sports
7:01—Tabloid
7:30—Silent Service
8:00—R.C.M.P.
8:30—Live a Borrowed Life
9:00—Happy
9:30—Tate
10:00—First Person
10:30—A Case for the Court
11:00—CBC News
11:20—Viewpoint
11:27—Sign Off

DEMAIN

4:55—Opening
5:00—Pictures with Woofer
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News and Sports
7:01—Tabloid
7:30—Circus Boy
8:00—Deputy
8:30—Star Playhouse
9:00—Republican Convention
11:00—CBC News
11:20—Viewpoint
11:27—Sign Off.

PEUGEOT 403
FAIT PARTIE
DES DIX !

EQUIPEMENT REGULIER: tableau de bord rembourré, goudron protecteur, 5 accoudoirs, sièges convertibles en lit, montre électrique, indicateurs de direction, 2 pare-soleil rembourrés, chauffage "Arctic", dégivreur, 4e. vitesse surmultipliée, lave-glaces, essuie-glaces électriques, pare-chocs et chapeaux de roue en acier inoxydable, ventilateur débrayable, éclairage de valise type double, etc. Toit ouvrant et embrayage semi-automatique disponible moyennant léger supplément.

$2,395 Port d'entrée est.
Complètement équipée

En moins de deux ans, Peugeot s'est classée parmi les 10 premières marques de voitures importées se vendant le mieux en Amérique du Nord. Les hommes aiment sa robustesse, son économie, son coût d'entretien peu élevé, sa tenue de route. Les femmes aiment son prestige, ses lignes élégantes, sa facilité de conduite, son luxe intérieur et extérieur. Ainsi qu'annoncé par Road & Track Magazine, la Peugeot 403 est "l'une des 7 voitures les mieux construites au monde".

La Vente et le Service Peugeot sont assurés par 625 concessionnaires en Amérique du Nord.

NANTEL AUTOMOBILE LTEE
400, boul. Décarie
ST-LAURENT, Qué.
Tél. : RI. 8-8803

1982 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL, Qué.
Tél. : WE. 4-1807

LASSELLE AUTO ELECTRIQUE
1780, boul. Mercure
DRUMMONDVILLE, Qué.
Tél. : GR. 2-4626

GARAGE ST-ONGE ENR'G.
701, 6ième avenue
GRAND'MERE, Qué.
Tél. : LE. 8-3501

ROSS HAWKINS
HEMINGFORD, Qué.
Tél. : CH. 7-2781

H. P. HIGGINS
HUNTINGDON, Qué.

J. C. ROULEAU AUTO BODY Enr'g.
ILE PERROT, Qué.
Tél. : Ste-Anne GL. 3-2101

Montréal, OX. 7-4620
C & L GARAGE LTD.
292, chemin Bethany
LACHUTE, Qué.
Tél. : LO. 2-2767

BARIBEAU AUTOMOBILES LTEE
3522 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL, Qué.
Tél. : LA. 7-1228

GOYETTE AUTO
1672 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL, Qué.
Tél. : LA. 6-2886

L. TESSIER AUTO INC.,
7400, rue Lajeunesse
MONTREAL, Qué.
Tél. : CR. 4-3753

LATREILLE AUTOMOBILES ENR'G.
4184, rue St-André
MONTREAL, Qué.
Tél. : LA. 2-3105

1475 est, rue Jean-Talon
MONTREAL, Qué.
Tél. : RA. 9-1807

DUPUIS AUTO SPECIALISTE
9450, rue Lalande
PIERREFONDS, Qué.
Tél. : MU. 4-0968

ROGER DULUDE
118, rue Jacques-Cartier
ST-JEAN, Qué.
Tél. : FI. 7-7609

GARAGE TRUDEL LTEE
ST-RSMI, Qué.
Tél. : 89

GARAGE TETRAULT & FILS
318, Blainville ouest
STE-THERESE DE BLAINVILLE
Tél. : NA. 5-9128 — TA. 3-5200

ANGER AUTOMOBILES REG'D.
ST-THOMAS D'AQUIN
Co. St-Hyacinthe, Qué.
Tél. : 31521

SOREL AUTO ELECTRIQUE
155, Hôtel-Dieu
SOREL, Qué.
Tél. : RI. 3-6234

MARTIN AUTO ELECTRIQUE
22, rue Ellice
VALLEYFIELD, Qué.
Tél. : FR. 3-4144

OVERSEAS MOTORS INC.
1095, av. Church
VERDUN, Qué.
Tél. : PO. 8-1854

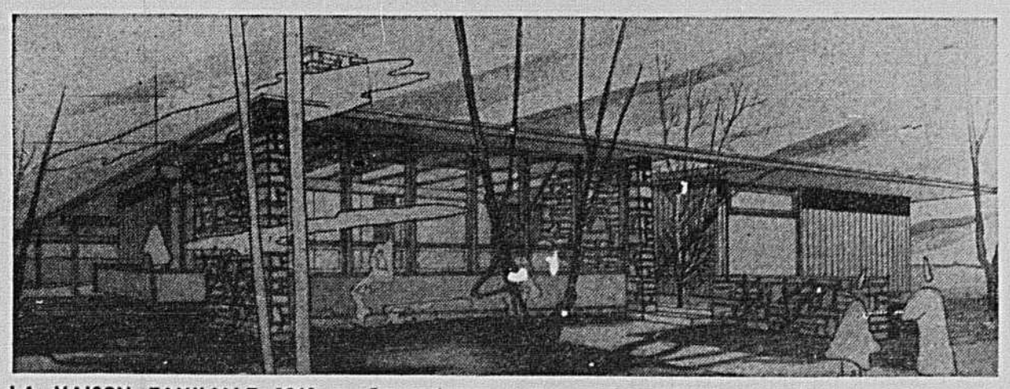

LA MAISON FAMILIALE 1960 — La maison familiale 1960 est presque terminée ; en fait, il ne reste plus qu'à achever son aménagement intérieur et les visiteurs pourront commencer à la visiter très bientôt. Edifiée par l'entrepreneur Paul Voyer, cette maison est faite d'après les plans et les esquisses classés en troisième place lors du concours organisé en 1957. Comme les deux précédentes, elle sera tirée au sort à la fin de l'Exposition provinciale et les profits iront aux oeuvres du club Kinsmen de Québec.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Répit dans l'annonce des candidatures en vue des élections à Trois-Rivières

par Michel LORRAIN

Les candidatures se sont faites beaucoup moins nombreuses au cours des derniers sept jours, mais cela ne veut pas dire nécessairement que les dix-sept candidats à date seront les seuls en lice lors des élections municipales du 19 septembre puisque neuf noms ont été mis de l'avant sans que leurs patronymes se soient prononcés encore officiellement.

Les caucus se multiplient de part et d'autre alors qu'on tente par tous les moyens de comprimer les candidatures pour qu'il ne reste qu'un adversaire à chacun des membres du conseil sortant de charge.

Si les candidatures avaient continué à s'affirmer au même rythme que celui des premiers jours, les électeurs trifluviens se seraient facilement trouvés devant une difficulté puisque le nombre des candidats aurait facilement atteint les trois douzaines, soit une moyenne de quatre pour chacun des sièges en jeu.

Les partis politiques

Plusieurs candidats mentionnés jusqu'ici sont poussés plus ou moins officiellement par le parti Libéral trifluvien qui tenterait de prendre le contrôle à l'hôtel de ville.

Il semble bien que l'organisation libéral participera avec vigueur à la campagne, principalement si M. J.-A. Mongrain se décide à effectuer un retour dans l'arène municipale, comme la chose devient de plus en plus probable.

Quant aux partisans de l'Union nationale, on s'attend à ce qu'ils soient plutôt sages par suite des déclarations faites lors de la dernière campagne provinciale par le député de Trois-Rivières à l'effet qu'il ne se mêlera jamais et d'aucune façon aux élections municipales et scolaires, tout en promettant d'avance sa plus entière collaboration aux élus.

On va même jusqu'à dire que les principaux lieutenants de Me Yves Gabias ont déjà reçu l'ordre de se tenir cois au cours de la campagne qui s'amorce.

Le conseil actuel

Des neuf membres du conseil actuel, huit ont déjà annoncé qu'ils brigueront à nouveau les suffrages; sept d'entre eux sont définitifs et ils feront face à l'électorat de leur quartier, soit MM. Aimé Lefrançois et Léopold Pidgeon, dans St-Louis; Louis Allyson et Amédée Desruisseaux, dans Notre-Dame, le Dr André Pelletier et Fernand Goneau, dans St-Philippe et Benoit Giguère, dans Ste-Ursule . . . Quant au huitième, M. Gérard Bourget, il hésite encore officiellement entre la mairie et son siège échevinal dans Ste-Ursule mais les observateurs sont d'avis qu'il tentera plutôt de conserver son siège de conseiller et ne convoitera pas la mairie.

Pour ce qui est du neuvième membre du conseil, le premier en définitive, soit le maire Laurent Paradis, il est fort probable qu'il abandonnera la vie municipale quoiqu'il ait laissé entendre qu'il n'aura pas de déclaration publique à faire avant la mi-août.

Point de mire : la mairie

Dans tout ce fracas pré-électoral, la mairie demeure le point de mire de toute la population alors que les électeurs se demandent qui définitivement sera en lice lors de l'appel nominal.

Les certitudes sont plutôt rares présentement.

M. Pierre Rousseau, 29 ans, fils de l'ex-maire Arthur Rousseau, a déjà annoncé qu'il était prêt à servir alors que M. Frédéric Poliquin, ancien échevin, annoncait officiellement sa candidature et quelques jours plus tard les grandes lignes de son programme résumé en vingt points précis.

Nombreux sont ceux qui déjà mettent dans la balance les chances du jeune Rousseau ou celles de l'ancien échevin Poliquin, mais la plupart sont sur la défensive dans l'attente des autres candidatures.

Quatre noms demeurent sur la liste des candidats possibles, soit le maire Laurent Paradis, l'échevin Gérard Bourget, l'ex-maire J.-A. Mongrain et l'éternel candidat Henri-Georges Grenier.

De ces noms, les observateurs en font "sauter" deux, soit ceux de MM. Paradis et Bourget de même que celui du jeune Pierre Rousseau pour ne laisser en lice que l'ex-échevin Poliquin et l'ex-maire J.-A. Mongrain et comme autre candidat, M. Henri-Georges Grenier.

Un duel Poliquin-Mongrain mettrait du piquant dans la lutte électorale et l'issue de la lutte devrait demeurer incertaine jusqu'à la fin.

Sept candidats à deux sièges

Les deux sièges les plus convoités pour le moment sont le no 1 du quartier Notre-Dame avec quatre candidats en lice et le no 2 de St-Louis avec trois adversaires . . .

Dans le premier cas, l'échevin Louis Allyson aurait comme adversaire son prédécesseur à ce siège, l'ex-échevin Gaston Vallières, ainsi que MM. Léo Thibeault et Jacques Lacharité, deux nouveaux venus dans la politique municipale; dans St-Louis, l'échevin Léopold Pidgeon a deux adversaires connus, soit MM. Philippe Daviault et Antoine Gauthier. Ce dernier est l'ancien adversaire de l'hon. Léon Balcer, pour un siège aux Communes.

Autres adversaires

Seuls deux autres échevins ont des adversaires connus pour le moment, à savoir M. Aimé Lefrançois, au siège no 1 du quartier St-Louis, qui aura comme adversaire M. Charles-P. Rocheleau, qui tentera un retour à l'hôtel de ville, et M. J.-Amédée Desruisseaux qui aura fort probablement à faire la lutte à M. André-O. Dumas, au siège no 2 du quartier Notre-Dame.

Dans St-Philippe, M. Maurice Labbé s'est dit prêt à être candidat au siège occupé par M. Fernand Goneau, mais il est possible qu'il laisse le chemin libre à un nouveau venu, M. Charles-Edouard Plouffe; quant au Dr André Pelletier, qui détient le siège no 1, son adversaire serait M. Germain Duchesne.

Pour ce qui est de MM. Gérard Bourget et Benoit Giguère, dans Ste-Ursule, ils n'ont pas encore d'adversaires connus.

Toujours en dehors de la ville, MM. Louis Allen et Jean-Jacques Poliquin n'ont pas encore confirmé ou nié la rumeur voulant qu'ils soient à la tête d'un mouvement de nature à présenter un "ticket" échevinal.

M. Allen se présenterait contre M. Lefrançois et M. Poliquin contre M. Desruisseaux et au nombre des autres membres de ce "ticket", on nomme M. Rodolphe Magnan.

A tout hasard, les nouvelles devraient pouvoir se préciser au cours des prochaines semaines, principalement à la suite de la déclaration de l'ex-maire Mongrain qui devrait annoncer d'ici peu s'il sera ou non candidat à la mairie.

Au moulin Belgo

La votation syndicale sera bientôt reprise

Shawinigan, (J.L.) — La commission des relations ouvrières ordonnera bientôt la tenue d'un autre vote de représentation syndicale au moulin Belgo, de la Consolidated Paper Corporation, à Shawinigan, par suite d'un premier vote qui n'a pas été concluant.

L'Union internationale en place depuis quelques années — La United Papermakers and Paperworkers — n'a obtenu que 48.7% des votes, alors qu'il lui en aurait fallu 50 pour cent plus une voix pour continuer de représenter les 164 employés faisant partie du local no 145. Le syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier (CTCC), qui désirait représenter ce groupe d'employés, a obtenu un pourcentage moins élevé. Un trop grand nombre d'employés se sont abstenus de voter, tandis que cinq bulletins ont été rejetés. C'est pourquoi le vote sera repris pour terminer une fois pour toutes cette question en suspens depuis déjà quelques mois.

L'article 4 de la Loi des relations ouvrières stipule qu'il faut la majorité absolue à un syndicat pour représenter un groupe d'employés.

L'organisateur de la CTCC à Shawinigan, M. Raymond Couture, a été informé par la commission que ce vote n'étant pas concluant, il y aurait bientôt une audition à Québec pour fixer la date du prochain vote. M. Couture s'est dit confiant que la CTCC obtiendra de représenter ce groupe d'employés.

Pour qu'un syndicat ou l'autre puisse représenter ses travailleurs, il lui faudra obtenir 83 voix. Le 19 juillet, l'Union internationale en avait obtenu 80, la CTCC 73. Six bulletins avaient été jugés irréguliers, et cinq autres n'avaient pas été utilisés.

On n'oublie jamais mieux les choses que quand on s'est lassé d'en parler.

DE LA ROCHEFOUCAULD

On n'oublie jamais mieux les choses que quand on s'est lassé d'en parler.

DE LA ROCHEFOUCAULD

Ballerines de T.-R. et du Cap à New York

Trois-Rivières, 27. (J.B.) — Deux jeunes artistes trifluviennes, Mlles Carole Larose, fille de M. et Mme Lucien Larose de Trois-Rivières, et Jacqueline Lanouette, fille du Dr Maurice Lanouette et de Mme Lanouette du Cap-de-la-Madeleine, entreprendront prochainement un séjour d'étude de la danse de ballet, à New York.

Les deux jeunes filles, Jacqueline, 16 ans, et Carole, 14 ans, élèves de l'école de danse de ballet de Mme Emme Proschek, sont toutes deux boursières de la National Association of Dance and Affiliated Artists.

Chaque année, cette association invite les élèves les plus doués de ses membres, pour la danse de ballet. Elle groupe un certain nombre de professeurs canadiens et américains.

Mentionnons que c'est la première fois depuis la fondation de cette association, il y a dix ans, que de jeunes Canadiennes-françaises sont invitées à participer à ces cours.

Les deux danseuses trifluviennes poursuivront, durant une semaine, à compter du 8 août, un entraînement avancé de danses classiques et modernes.

Les cours se poursuivront quotidiennement au rythme de dix heures par jour.

Un triple jubilé à Marie-Reine des Apôtres

Cap-de-la-Madeleine. — Un événement digne de mention s'est déroulé dans les cadres de la maison Marie-Reine des Apôtres, dimanche alors qu'on célébra un triple jubilé, dont les héros fêtaient leurs 70 ans de prêtrise, 50 ans de vie religieuse et 50 ans de mariage.

Plus de deux cents membres des familles Kane et Papillon se sont rassemblés à cette occasion. Les époux Archie-Edward Kane, de la paroisse St-Michel-des-Forges, fêtaient leurs noces d'or de mariage, alors que les deux frères de la jubilaire, née Séphora Papillon, Mgr Jean-J. Papillon, P.D., et le R. P. Emile Papillon, S.J., célébraient à la même occasion, 70 ans de vie sacerdotale et 50 ans de vie religieuse. Par un geste de gratitude à l'égard de cette belle famille dévouée, le R. P. Alfred Lagacé, O.M.I., a manifesté le désir de mettre à la disposition des jubilaires, la maison Marie-Reine des Apôtres, dont il est le directeur.

Biographies

Mgr Jean-J. Papillon, P.D., est né le 4 juillet, 1866 et il fut ordonné prêtre le 19 août 1890. Agé de 94 ans, il est maintenant établi à Odanak, retiré après une vie missionnaire bien remplie. Il exerça particulièrement son ministère à Willimantic, dans l'état du Connecticut, où il exerça son ministère de curé pendant plus de cinquante ans. Le 24 juillet 1939 il était élevé au rang de prélat domestique par S.S. le Pape Pie XII.

Son frère, le R. P. Emile Papillon, S.J., entra au noviciat en 1919 et pratiqua le professorat pendant plusieurs années au Collège Ste-Marie, de Montréal, et il enseigna ensuite la philosophie et la théologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il vécut sa troisième année de noviciat à Florence, en Italie et il fut ordonné le 30 juin 1924. Il a été recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception durant six ans et instructeur de probation à Mont-Laurier pendant plus de dix ans. Il pratique actuellement son ministère tout en professant à la maison St-René-Goupil, à Jacques-Cartier.

Mme Séphora Kane, soeur de ces deux religieux, est mariée depuis cinquante ans. Née elle, à Ste-Brigitte-des-Saults, son époux est originaire de Ste-Monique. Cinq enfants sont issus de ce mariage : Mme Emile Dargis, née Yvette, Mme Raoul Parson, née Claire ; Mlle Rolande et Françoise Kane et M. Bernard Kane.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

3:00—Pour vous, Madame . . .
3:45—Ciné-matinée : Le dernier pont.
5:30—Dessins animés
6:00—Camera 13.
6:40—Nouvelles.
6:50—Camera 13.
7:05—Météo.
7:09—Sports.
7:15—Camera 13.
7:45—Jeu de mots.
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Théâtre des vedettes.
9:00—Arsène Lupin.
9:30—J'ai fait un beau voyage.
10:00—Lutte.
10:45—Du côté de chez Lise.
11:00—Téléjournal.
11:15—Nouvelles sportives.
11:20—Météo.
11:25—CBC TV News.
11:30—Fin des émissions.

DEMAIN

3:00—Pour vous, Madame . . .
3:45—Ciné-matinée : "Le docteur se marie".
5:30—Dessins animés.
6:00—Camera 13.
6:40—Nouvelles.
6:50—Camera 13.
7:05—Météo.
7:08—Sports.
7:15—Camera 13.
7:45—Coup de vent.
8:00—A la porte St-Louis.
8:30—Pour une chanson.
9:00—Congrès républicain.
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo.
11:30—Ciné-soir : "La femme de feu".
1:00—Fin des émissions.
Le tiret (—) indique un changement.

Les recherches sont demeurées vaines

Cap-de-la-Madeleine. — Les recherches intensives effectuées dans le but de retrouver le corps de Raoul Giroux, 38 ans, se sont poursuivies tout au long de la journée, hier, mais se sont avérées vaines. On sait que la victime, résidant au Cap-de-la-Madeleine, s'est noyée vers cinq heures, dimanche après-midi, à l'embouchure des eaux du St-Maurice.

Une récompense de $100 était offerte par la famille de M. Giroux. Plusieurs équipes travaillaient aux recherches encore hier soir.

UN COMPAGNON DE TRAVAIL — Le camelot André Boisvert, 14 ans, de la rue Radisson à Trois-Rivières, a adopté une mascotte peu ordinaire dans sa ronde journalière pour distribuer LA PRESSE. On le voit ici au moment de livrer le journal à un abonné, avec son gentil petit tamias rayé qui semble lui aussi vouloir lier connaissance avec le client. Le petit suisse, très docile, ne cherche pas à s'éloigner de son jeune maître. Au contraire, quand il craint la présence d'inconnus, il se blottit au fond d'une poche de ses pantalons et il est difficile de l'en déloger.

Un camelot de LA PRESSE a pour mascotte un "tamias" apprivoisé

Trois-Rivières. — Un camelot de LA PRESSE, le jeune André Boisvert, de la rue Radisson à Trois-Rivières, s'est fait un compagnon inséparable d'un jeune tamias rayé qu'il transporte partout où il va. Et le petit animal semble se plaire énormément à ces pérégrinations à épaule d'homme. Ou bien, lorsqu'il flaire un danger, il laisse furtivement l'épaule de son maître pour se blottir au fond de sa poche de pantalon.

Evidemment, le petit "suisse" est attaché solidement par le cou à une chainette que l'ami André accroche à sa ceinture.

Mais le petit mammifère s'est apprivoisé complètement et semble se plaire énormément en la compagnie de son jeune maître. Il reconnait sans doute là la source intarrissable des noix et arachides qu'André lui donne quotidiennement.

Il y a maintenant un an que les deux amis font la paire. L'adolescent avait capturé l'animal dans une cage, dans la cour de sa demeure, l'été dernier.

Il s'y attacha profondément et ne voulut jamais s'en départir. Mais à l'automne, il fallut songer à s'en séparer. Sur les instances de son père, André dit donc adieux à son gentil compagnon à fourrure brun rayé et le rendit à la liberté des champs qui se couvraient déjà du manteau blanc hivernal. La saison froide se passa à se remémorer les fines cabrioles du tamias et ses facéties demeuraient vivaces à l'esprit de l'adolescent. Mais on en parlait déjà comme un souvenir du passé.

Quelle ne fut pas la surprise d'André, par un matin radieux du printemps, de voir revenir son cher tamias. Il avait sans doute dormi au creux d'un arbre durant l'hiver et voilà que poussé par une faim bien compréhensible, il revenait à sa corne d'abondance. André n'en croyait pas ses yeux, mais il lui fallut bien se rendre à l'évidence, le sosie de l'écureuil venait quéter sa pitance.

La chainette s'enroula de nouveau autour du cou de l'animal. Et le tamias reprit sa captivité . . . qui lui semble toutefois lui plaire même si cela va à l'encontre de sa nature sauvage.

André a coutume de l'amener avec lui partout dans ses jeux, dans ses randonnées, même dans sa ronde de distribution du journal. Parfois, lorsque le doigt caressant s'approche de trop près, le petit suisse montre les dents et mord. André en sait quelque chose. Il en porte deux ou trois cicatrices encore.

Le petit tamias est évidemment très populaire dans le quartier et plus d'un envie le jeune camelot de posséder pareille mascotte. Pour l'adolescent, c'est une excellente leçon de science naturelle; il peut étudier à loisir les moeurs de ce petit animal canadien, approfondir ses habitudes et ses manières, comme la façon de déguster une pistache entre ses pattes, la façon de se laver derrière la tête et les oreilles avec ses pattes encore, la façon de dormir . . . Parfois, il lui rend sa liberté mais toujours le petit tamias sait reconnaitre son domicile adoptif et revient à son maître.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'EGLISE D'YAMACHICHE EST BENIE — Une foule de fidèles a assisté hier à la cérémonie de bénédiction de l'église de Yamachiche qu'a présidée Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières. On voit ici le prélat entouré des fidèles au moment où il va pénétrer dans le temple. De nombreux dignitaires ecclésiastiques assistaient également à la cérémonie. La nouvelle église de Yamachiche, dédiée à sainte Anne, remplace celle qui fut la proie des flammes, en 1957.

Mgr Georges-Léon Pelletier a procédé à la bénédiction de l'église d'Yamachiche

Yamachiche. — Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a procédé à la bénédiction de la nouvelle église de Yamachiche. Hier matin à 9 h. 30, Mgr Pelletier était accompagné des chanoines Arthur Jacob, Lucien Paquin, Donat Grimard, Charles-Henri Lapointe et Léon Désilets.

Une foule imposante de paroissiens et de fidèles de l'extérieur s'était massée près de l'église pour la bénédiction du nouveau temple, construit sur le site même de l'ancien, qui fut la proie des flammes le 11 juillet 1957.

Dans son sermon, à la messe qui faisait suite à la bénédiction, Mgr Pelletier félicita les paroissiens. Après le terrible malheur qui les frappa il y a trois ans, ils se groupèrent et avec courage ils se mirent à la tâche pour voir à ce que Yamachiche ne demeure pas sans église. Mgr Pelletier fit également allusion à la messe qu'il était venu chanter sur le perron de l'église le jour de la fête de sainte Anne en 1957, à peine quinze jours après l'incendie de l'ancienne église.

Après la messe, M. l'abbé Ernest Jacob, curé de la paroisse, a reçu les invités à un grand banquet, servi dans le sous-sol de l'église.

Dimanche soir, pour la clôture de la neuvaine à sainte Anne, le chanoine Robert Giroux présida l'imposition de la relique de sainte Anne aux malades. Contrairement aux autres soirs, les exercices de la neuvaine se sont poursuivis à l'intérieur de la nouvelle église.

Notes historiques

Après les exercices de la neuvaine, la Philarmonie de Ste-Anne de Yamachiche a présenté un concert au public.

Depuis 135 ans, soit depuis 1825, année de la fondation de la paroisse, Yamachiche n'a vu passer que six curés. Le premier curé fut l'abbé Sévère-Nicolas Dumoulin, qui présida aux destinées de la paroisse pendant plus de 30 ans, de 1825 à 1855. Il fut suivi de l'abbé Joseph-Hercule Dorion, de 1853 à 1889; l'abbé Jean-Baptiste Comeau, de 1889 à 1902; Mgr Napoléon Caron, protonotaire apostolique, de 1902 à 1925; le chanoine Elzéar-F. Decarufel, de 1925 à 1956; et finalement l'abbé Ernest Jacob, qui depuis 1956 est curé de Ste-Anne-de-Yamachiche.

Yamachiche est sous la protection de sainte Anne depuis le tout début de la colonisation. En effet, dans les arrêtés du conseil d'état du roi, en date du trois mars 1922, il est question du patronage de cette sainte pour le fief Gros-Bois-Yamachiche.

Les paroissiens ont toujours voué un grand culte à leur patronne. En 1846, l'abbé Sévère-Nicolas Dumoulin, alors curé de la paroisse, obtint l'autorisation de Son Exc. Mgr Signai, évêque de Québec, de célébrer solennellement la fête du 26 juillet.

La statue miraculeuse, sculptée à Québec, surveille pieusement les sujets de la paroisse du haut de son piédestal. Cette statue en bois doré dominait l'ancienne église depuis le 14 juillet 1832.

Lors de la construction de l'église en 1872, elle fut déposée sans précaution au centre du cimetière, où les pélerins en enlevèrent des parcelles en souvenir.

A Trois-Rivières

La clinique de réhabilitation est aménagée dans ses nouveaux locaux

Trois-Rivières. — La clinique de réhabilitation pour enfants handicapés que patronise le club Rotary local, vient d'aménager dans ses nouveaux locaux, un immeuble de plus de $80,000.

Cet édifice moderne d'un seul étage situé sur la rue Labadie, près du boulevard des Forges, aux limites de la ville, est pourvu de tous les services que nécessitent les traitements des enfants handicapés ou paralytiques.

Cette catégorie de la science médicale étant passablement jeune, la province compte peu de centres analogues, et surtout très peu de spécialistes au fait de cette connaissance particulière.

Avec l'aménagement du nouvel immeuble, Trois-Rivières deviendra en quelque sorte un centre important desservant le centre de la province.

Exerçant ce service de bien-être depuis 1953, la clinique de réhabilitation de Trois-Rivières a connu de nombreuses difficultés, avant de passer dans ce nouvel édifice bien aéré et construit en forme de "E", lui permettant de profiter du maximum de soleil et de lumière.

A ses débuts, la clinique occupait une partie de l'édifice de sécurité, rue Jean Nicolet. Lorsque la ville fit l'acquisition de cet immeuble pour le convertir en bibliothèque municipale, la clinique fut transportée temporairement dans une maison au 1025 rue Mercier.

Mais hier était un jour mémorable marquant la fin d'une étape pénible et la clinique franchissait cette étape en s'établissant dans son centre construit en fonction de ses propres besoins.

Considérant la valeur des terrains cédés gratuitement par la ville, et les divers dons reçus de bienfaiteurs, on estime que l'édifice représente une valeur approximative de quelque $108,000.

Besoins nombreux

Hier après-midi, M. Roger Audette, président de l'exécutif de l'organisme responsable du développement de l'oeuvre à Trois-Rivières, nous déclarait que le travail ne faisait que commencer.

En effet si aujourd'hui la clinique de réhabilitation peut compter sur un centre fort confortable, les besoins nécessités pour l'exercice de l'oeuvre seront grands.

Il ne nous sert à rien de disposer d'un vaste centre moderne et apte à rendre d'immenses services à la jeunesse déshérité de notre région, si nous ne pouvons accorder les services de bien-être essentiels", a-t-il commenté.

La clinique de réhabilitation pour enfants handicapés, possède déjà une bonne partie de son équipement médical, mais avec cette récente construction, de nouveaux services seront ajoutés à ceux déjà existants et pour lesquels de nouveaux capitaux seront nécessaires.

L'oeuvre compte actuellement dans ses fiches quelque 485 cas répartis dans la Mauricie, depuis Louiseville jusqu'à Grand'Mère et Ste-Anne-de-la-Pérade, et sur la rive-sud, depuis Victoriaville jusqu'à Nicolet.

LA CLINIQUE DE REHABILITATION AMENAGE — Le personnel et les directeurs de la clinique de réhabilitation des enfants infirmes, de Trois-Rivières, a entrepris hier après-midi l'aménagement dans ses nouveaux locaux du boulevard des Forges. Jusqu'ici les enfants fréquentaient un centre établi rue Mercier. Ils seront enfin admis dans la nouvelle clinique d'ici quelques semaines. Cette photo fait voir M. Roger Audette, président du comité exécutif, au moment de déplacer une caisse d'appareils orthopédiques et, à l'arrière plan, Mlle Joyce Manton, physiothérapeute à cette institution.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

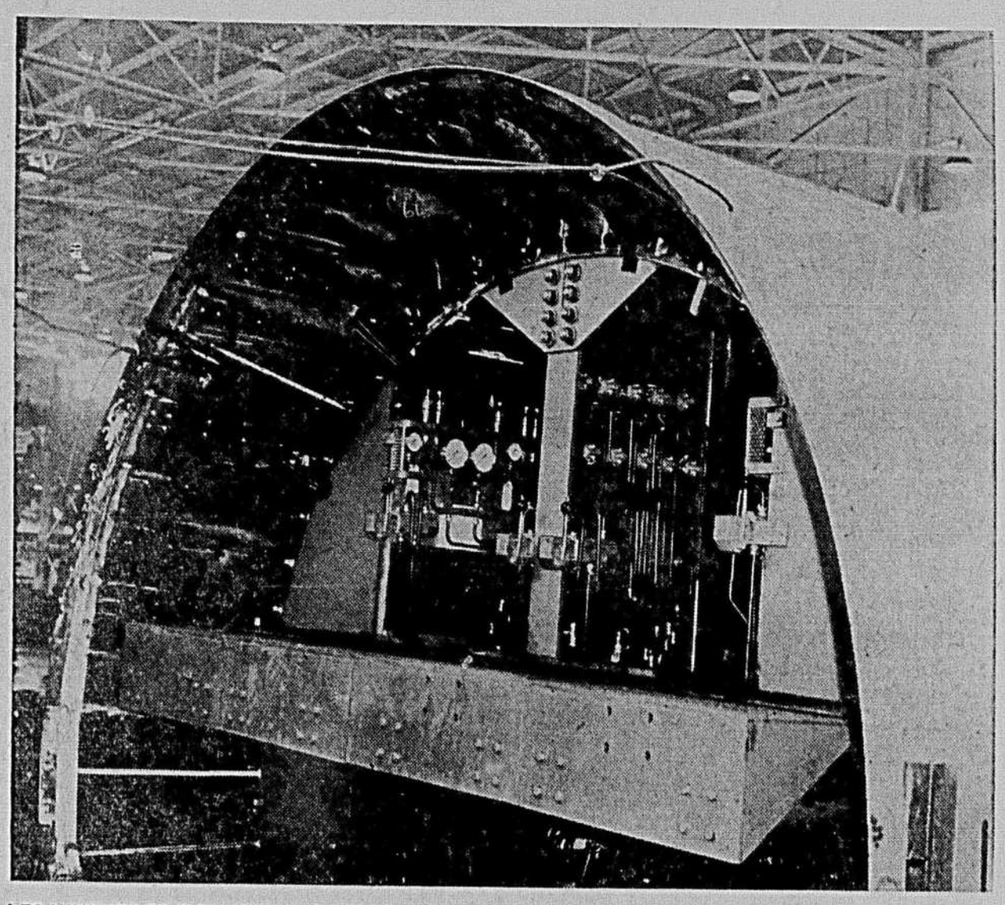

LES MINEURS SE TIENNENT SUR CETTE PLATEFORME à l'avant du bouclier, dans le tunnel, et travaillent avec des perforatrices pneumatiques. Quand ils ont percé une section d'environ 24 pouces de profondeur, le bouclier avance de cette distance sous l'action de ses vérins hydrauliques. Au fur et à mesure que le bouclier avance, il pose derrière lui un tunnel continu de revêtements souterrains en fonte.

Pour le métro de Toronto

Six boucliers de percement de tunnel sont construits aux Trois-Rivières

"Les visites interprovinciales harmonisent la coordination du corps à celle de l'esprit" -- Mlle G. Fauteux

Shawinigan. — Depuis quelques années, des organismes sociaux, notamment les chambres de Commerce des différents centres urbains du Québec et de l'Ontario, s'efforcent de mener à bien une tâche visant à l'échange de jeunes étudiants entre ces deux provinces, afin de les familiariser avec les différents modes de vie des habitants de la province contiguë à la leur tout en les initiant du mieux qu'ils peuvent à la langue de la province voisine.

Cependant, ce plan d'échange, que l'on a baptisé du nom de "visites interprovinciales", porte à controverses quant au profit réel que les étudiants peuvent en retirer au point de vue éducationnel.

Sur le plan d'aide chrétien, le R.P. Emile Legault est très catégorique quand il déclare, en parlant de l'activité religieuse des jeunes qui participent aux Visites interprovinciales : "Les jeunes Canadiens du Québec doivent en même temps prendre conscience de leurs responsabilités : présenter à nos jeunes frères séparés de l'Ontario, une image aussi authentique que possible du catholicisme. Du catholicisme vécu par des chrétiens actuellement vivants. On aurait tort de redouter un effritement de la foi catholique chez un jeune mis en contact avec nos frères séparés. Si cela devait arriver, il faudrait simplement conclure que ses convictions religieuses ne valent pas cher et résisteront mal dans sa plongée dans la vie adulte".

Mlle GHISLAINE FAUTEUX, de Shawinigan-Sud, a préparé une thèse, cette année, sur les visites-interprovinciales.

Mlle Ghislaine Fauteux, fille du docteur Henri Fauteux de Shawinigan-Sud, présentait dernièrement à l'Institut de Pédagogie familiale, en vue de l'obtention de son baccalauréat en pédagogie familiale, une thèse sur la valeur éducative des visites interprovinciales chez la jeune fille de la province de Québec.

Après une présentation des aperçus généraux, Mlle Fauteux traite des visites en fonction de la socialisation à l'adolescence, de l'éducation culturelle et de l'aide chrétienne apportée dans la vie de l'adolescente.

Conclusion

Après diverses enquêtes et tests auprès de 60 jeunes filles ayant pris part à ces visites, Mlle Fauteux apporte une brillante conclusion, dirigée dans le sens de l'approbation des visites quant à la valeur éducationnelle que peuvent en retirer ceux qui y participent pleinement.

Voici la conclusion de Mlle Fauteux : "Après une étude sur le comportement de soixante jeunes filles adolescentes de la province de Québec qui ont participé aux visites interprovinciales individuelles, sections "visites échanges" en l'été 58 et 59, pouvons-nous apprécier ces visites à leur juste valeur ?

Concernant les années 1957 et 1958 et le groupe avec lequel nous avons poursuivi ce travail, nous croyons que les visites interprovinciales atteignent avantageusement les buts éducatifs qu'elles poursuivent.

Les visites interprovinciales épanouissent-elles la personnalité de l'adolescente ? Oui, par les nombreuses occasions dans lesquelles elle se trouve, l'adolescente affirme sa personnalité et devient capable de relations plus objectives avec le milieu. Son insertion dans la société est facilitée par son attitude plus amicale et fraternelle, à l'égard de ses concitoyens. Etant d'une autre langue et d'une autre culture, la difficulté de communication est plus grande, mais apporte des résultats d'autant plus efficaces.

Les visites interprovinciales harmonisent-elles la coordination du corps à celle de l'esprit? Oui, de nombreuses activités développent l'esprit tout en détendant le corps.

Au cours de sa visite, la jeune fille a acquis une meilleure connaissance de son pays, une perspective plus juste de l'histoire nationale et une connaissance plus approfondie de la langue anglaise.

Les visites interprovinciales compromettent-elles les devoirs religieux ? Non, au contraire, l'adolescente a pris conscience de ses responsabilités de catholique. Elle en est revenue même plus convaincue.

Ainsi, les "visites échanges" individuelles offrent donc à la jeune Québecoise, une éducation humaine et chrétienne ; elles aident à la formation de jeunes plus équilibrées et plus adultes.

Les moyens employés pour atteindre ce but éducatif sont-ils appréciés des jeunes ?

A la question : Cette visite a-t-elle été pour vous des vacances idéales ? Voici ce que les sujets d'enquêtes répondent:

75 p.c. "oui"
8 p.c. "pas idéales mais belles"
2 p.c. "c'est une expérience nécessaire"
2 p.c. "comme toutes les vacances"
13 p.c. "non".

En tant qu'elles ne compromettent pas la vie familiale par un séjour trop prolongé, les Visites interprovinciales offrent un programme de vacances très intéressant.

Comme toute chose est susceptible de perfectionnement, d'après notre étude, l'expérience de nos sujets et la nôtre, une question se pose : Y a-t-il moyen d'améliorer ce mouve-

Voir Mlle FAUTEUX, page 30

Trois-Rivières. — Une réalisation technique unique dans les annales de la fabrication industrielle canadienne est en voie d'achèvement à l'usine de Trois-Rivières de Canada Iron Foundries, Limited. Six boucliers massifs de percement de tunnel ont été commandés pour les travaux souterrains du nouveau métro de la Toronto Transit Commission. Ce sont les premiers boucliers conçus et construits au Canada.

Quatre boucliers pesant 70 tonnes chacun seront employés pour les tunnels entre les stations, et deux boucliers plus grands, d'environ 130 tonnes chacun, seront destinés au percement de deux stations du métro.

Les boucliers sont employés en vertu du contrat U2 de la TTC, comprenant le percement du tunnel sous l'avenue University, de Osgoode Street à Queens Park Crescent.

Sous la direction de M. W. E. P. Duncan, gérant général du service de la construction du métro, Toronto Transit Commission, et de M. W. H. Paterson, ingénieur en chef, la conception et la mise au point des boucliers ont été menées à bien par W. S. Atkins and Associates Limited, ingénieurs-conseils de Toronto, en association avec la firme britannique de Mott, Hay & Anderson. Tangyes of Canada Ltd. a assuré la fabrication et la livraison de l'équipement hydraulique.

Canada Iron Foundries, Limited est l'une des rares compagnies capables de fabriquer cet équipement, et c'est sa soumission pour le contrat qui a été acceptée. Quatre de ces boucliers sont déjà en service sous terre pour le nouveau métro. Les deux autres boucliers entreront en service au cours des trois prochains mois.

Un bouclier de tunnel est en quelque sorte un gros cylindre d'acier à l'intérieur duquel des mineurs percent le tunnel à l'aide de perforatrices pneumatiques, protégés par un auvent en surplomb. Au fur et à mesure que le bouclier avance sous l'action de ses vérins, il pose derrière lui un tunnel continu de revêtements souterrains en fonte. Dès que les revêtements sont érigés, un coulis de ciment à prise rapide est injecté en force entre les revêtements et le sol pour prévenir tout déplacement du terrain environnant.

Les revêtements — et il y en a 52,000, pesant 21,000 tonnes — sont coulés à l'usine de Toronto de Canada Iron Foundries Limited.

Bien que le principe du bouclier de tunnel date de plus de 140 ans, les boucliers de la TTC incorporent les réalisations les plus perfectionnées. Pour un ingénieur, les innovations les plus intéressantes sont les vérins de propulsion qui incorporent des tiges de pistons fixes et des cylindres mobiles, contrairement au système de vérins classiques à pistons mobiles. Grâce à ce nouveau système, les pistons, qui sont en contact avec le fluide hydraulique, sont complètement protégés contre tout endommagement mécanique et infiltration de saleté.

Un autre point intéressant est que chaque bouclier du métro de Toronto incorpore tout l'équipement hydraulique à même, ce qui en fait des unités autonomes qui ne dépendent que de la source de courant située en surface.

Voici les principales statistiques des boucliers de la TTC : Pour les tunnels entre les stations, chaque bouclier a 17'6" de diamètre extérieur, pèse environ 70 tonnes et est propulsé par 20 vérins capables d'exercer chacun une poussée maximum de 110 tonnes ; la poussée maximum totale est de 2200 tonnes. Le diamètre extérieur des boucliers de stations est de 25'9" ; ils pèsent environ 130 tonnes et sont propulsés par 30 vérins d'une poussée maximum de 110 tonnes ; la poussée totale est de 3300 tonnes.

Les tribunaux

Trois-Rivières, — L'enquête préliminaire de René Laroche aura lieu vendredi au palais de Justice de Trois-Rivières. Laroche comparaissait hier matin devant le juge Maurice Langlois des Sessions de la Paix par suite d'une dénonciation de l'inspecteur Fernand De Miffonis de la Sûreté municipale, à l'effet d'avoir causé la mort de Lucien Desfossés, le 24 juillet, en le frappant au visage et en le renversant sur la chaussée, commettant ainsi un homicide involontaire coupable, ou manslaughter.

Le prévenu était accompagné de son procureur, Me Ludovic Laperrière, alors que la Couronne était représentée par Me Henri-Jules Biron spécialement chargé de la poursuite dans cette affaire. Un cautionnement sera fixé, s'il y a lieu, lors de la comparution de l'accusé, vendredi. Entre temps, ce dernier sera détenu à la prison locale.

Condamné à deux ans

Un jeune homme de 18 ans, devra purger deux ans de détention dans une institution de réhabilitation où, selon le président du tribunal, il pourra y apprendre un métier pour son plus grand profit. Le jeune accusé comparaissait pour la première fois devant le tribunal sous diverses accusations de vol. Quatre chefs d'accusation figuraient sur un premier dossier et trois autres au second. Une sentence de deux ans d'emprisonnement fut imposée sur chacune des charges et les deux sentences seront purgées concurremment.

Rectification à un verdict du coroner

Trois-Rivières, — Une méprise dans le verdict rendu par le président du jury, lors de l'enquête du coroner en marge de la mort de M. Maurice Leblanc, survenue à la suite d'un accident de la route, nous a fait déclarer que la victime avait été tenue criminellement responsable.

Nous tenons à préciser que dans son verdict, le président du jury avait simplement déclaré un verdict de mort accidentelle.

Sa déclaration enregistrée se lit comme suit : "le jury est unanime à déclarer un verdict de mort accidentelle dans le cas du décès de M. Maurice Leblanc, ne tenant personne criminellement responsable".

C'est cette dernière assertion inutile qui avait laissé supposer le cas contraire. Du fait que personne n'était véritablement responsable de l'accident, il n'était donc pas nécessaire de le préciser.

Cette ambiguité, avait fait croire à notre reporter qu'il y avait responsabilité criminelle.

A Trois-Rivières

Création d'un conseil des arts et fusion des deux fanfares municipales

Trois-Rivières, (par **Michel Lorrain**) — La cité de Laviolette connaîtra-t-elle un réveil artistique dans un avenir prochain ? C'est ce qu'on est en droit de se demander à la suite du travail inlassable mené dans l'ombre pour remédier à une situation incompréhensible, mais qui existe tout de même à Trois-Rivières depuis déjà trop longtemps.

Les artisans de ce réveil semblent avoir l'intention bien arrêté de faire compromettre publiquement tous ceux qui décideront de briguer les suffrages lors des élections municipales de septembre, exception faite des membres de l'actuel conseil qui ont déjà fait preuve du plus grand désintéressement pour tout ce qui touche la promotion artistique.

Un conseil des arts

Pour déclencher ce réveil, on est convaincu qu'il faudrait d'abord et avant tout créer à Trois-Rivières un "conseil des arts" qui aurait pour mission de distribuer de façon équitable les octrois que l'administration municipale destine aux mouvements artistiques trifluviens.

A l'instar du Conseil canadien des arts, celui de Trois-Rivières, en plus de distribuer les octrois, aurait comme tâche principale de stimuler tout ce qui concerne les arts et il va sans dire que les promoteurs sont convaincus que l'autorité municipale devrait consacrer à cette oeuvre une somme substantielle chaque année.

Les tenants de l'administration publique à Trois-Rivières ont oublié que deux mouvements trifluviens ont depuis nombre d'années porté la publicité trifluvienne bien au-delà de nos frontières, principalement l'Orphéon de Léo Carle avec ses tournées aux Etats-Unis et dans les autres provinces canadiennes et qui chaque fois est revenu avec de nouveaux lauriers, et les Compagnons de Notre-Dame qui luttent sans répit pour sauver la cause du théâtre en Mauricie et qui se sont déjà mérité des trophées enviés.

L'Orphéon et les Compagnons ont droit de poursuivre l'oeuvre commencée, mais sans une aide pécuniaire substantielle ils ne pourront que piétiner sur place et restreindre leurs ambitions bien légitimes. Par le fait même, ils seront forcés de minimiser le magnifique rôle de publicistes qu'ils ont joué depuis plusieurs années.

Advenant la création d'un conseil des arts à Trois-Rivières, il va sans dire que ces deux groupements devraient obtenir la part du lion, ce qui serait beaucoup plus normal que d'accorder des subventions à des mouvements paroissiaux qui pourraient vivre aussi facilement sans l'aide de la municipalité.

Fanfares fusionnées

La création d'un conseil des arts pourrait, certes, grandement favoriser la fusion des deux fanfares trifluviennes afin que Trois-Rivières puisse un jour être doté d'un ensemble musical qui ferait l'orgueil des Trifluviens du moins à l'égal de l'Union musicale de Snawinigan dans cette ville.

Présentement, les deux fanfares, l'Union musicale et la Philarmonie de la Salle se livrent une concurrence futile, avec la conséquence que toutes deux végètent et sont considérées comme des corps de musique de troisième ordre alors que réunis, les meilleurs éléments de l'Union musicale et les meilleurs de la Philarmonie pourraient former un ensemble vraiment merveilleux.

Là encore, un conseil pourrait donner le coup d'épaule qui s'impose pour le plus grand bien de la municipalité. Advenant la fusion des deux fanfares, la Commission scolaire trifluvienne serait invitée à lever une fanfare scolaire afin d'assurer la relève.

Inspection des aviateurs de métier, au Radar

Trois-Rivières. — Le commandant d'escadre F.-R. Sarty, c.d., en charge de tous les corps de métiers à la section de la Défense de l'Air du Canada, devait passer en revue ce matin les officiers, aviateurs et aviatrices, faisant partie du R.T.T.P., à 8 h. 30.

Le commandant d'escadre Sarty était accompagné du lieutenant de section McCullough, de la base de St-Hubert.

Le commandant de l'unité de radar 2453 de notre ville, le chef d'escadrille André-O. Dumas, assistera à cette inspection avec quelques-uns de ses officiers.

La revue des effectifs se fera sur le terrain de parade à l'immeuble de l'aviation, rue Hart.

Emprunt de $50,000 au conseil de G.-Mère

Grand'Mère, 27. — Le conseil Municipal de Grand'Mère a approuvé, lors de sa dernière séance régulière, un emprunt temporaire au montant de $50,000.

Le conseil répondait de la sorte à une demande adressée par le comptable de la municipalité, M. Guy Matteau. Celui-ci avait fait valoir que pareil emprunt était nécessaire pour répondre aux demandes des contribuables pour la construction de trottoirs.

M. Matteau ajoutait que ce montant pourrait être remboursé en août 1961. Avec les paiements que font les propriétaires pour la construction des trottoirs, la somme pourra alors être réunie pour effectuer le remboursement de l'emprunt.

La ville de Grand'Mère éprouve assez souvent de ces difficultés dans la construction des trottoirs parce qu'elle accorde un délai de cinq ans aux contribuables pour régler le montant de la construction. La ville doit cependant payer immédiatement le coût de la construction.

Journée aquatique au parc Wilson de Shawinigan

Shawinigan. — On annonce une journée aquatique à la piscine Wilson, pour la mi-août. Les moniteurs et monitrices des terrains de jeux de Shawinigan qui organisent cette activité, s'attendent à la venue de deux champions plongeurs de la province.

C'est là une des activités à cette piscine. Mais il y en a d'autres, notamment les cours de sécurité aquatique qui se poursuivent tous les avant-midis à un rythme continu.

Tous les jours également, une équipe de 20 garçons et de 10 jeunes filles s'entraînent en vue des courses de natation qui auront lieu cet été à une date non encore déterminée.

On mentionne finalement qu'aux deux piscines de Shawinigan les baigneurs doivent prendre un bain de pieds à l'iode avant de se baigner, ce qui a l'avantage de protéger contre le pied-d'athlète.

Congrès des gardes paroissiales

Trois-Rivières, 27. — De nombreux membres des gardes paroissiales de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de toute la région participeront au congrès général de la Fédération interdiocésaine des gardes paroissiales du Canada à Cornwall, Ontario, les 30 et 31 juillet.

On prévoit que 2,500 des 4,000 membres de la Fédération seront présents à ce grand ralliement. Le délégué apostolique au Canada, son excellence Mgr Sébastiano Baggio, célébrera la messe et son exc. Mgr Brodeur donnera le sermon de circonstance.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

Les Phillies de Trois-Rivières, sans tambour ni trompette, poursuivent leur allure surprenante dans la ligue senior du Québec . . . Après un début chancelant, le gérant Roger-S. Gravel et son assistant André Pleau, ont réussi à combler les lacunes et à donner de la puissance tant à l'offensive qu'à la défensive . . . Par exemple, l'acquisition de Jacques Monette, un cogneur de longue distance, et le travail régulier au bâton des Marcel Durand, Ben Houde, Jean Hamelin, Després, sans oublier Jack St-Pierre, Pleau et Ti-Coone Lizotte ont changé du tout au tout notre équipe locale . . . Une seule équipe reste à vaincre et elle n'est pas facile à manier . . . Il s'agit du Canadien de St-Jean, qui réunit des vétérans et quelques recrues, qui en font un groupe excessivement dangereux . . .

Nos Phillies nous font grandement honneur . . . Voilà pourquoi nous nous devons de les encourager par un rendez-vous plus assidu aux joutes locales . . . Les jeunes de chez-nous se dévouent tellement qu'il ne faut pas les délaisser . . . Samedi soir, contre Plattsburg, au-delà de 400 spectateurs ont assisté à une joute de calibre . . . C'est déjà une augmentation, mais il faut faire encore mieux . . . Quand allons-nous atteindre le chiffre 1,000 . . . Nous croyons que la chose est possible au moins durant les éliminatoires, si notre club continue à batailler, comme il le fait depuis quelques semaines . . . Fixons pour le moment une place dans le détail et plus tard nous parlerons de la possibilité de vaincre le Canadien de St-Jean dans la course au championnat du circuit Fred Spada . . .

On parlait en fin de semaine au club de canotage Radisson du manque de publicité dans notre quotidien en rapport avec les régates annuelles de cet organisme dimanche . . . Pourtant, nous avons fait de l'acrobatie pour décrocher des nouvelles à ce sujet . . . Si la publicité a manqué quelque peu, il ne faut pas nous jeter le blâme . . . Nous ne pouvons faire des miracles . . . Qu'on nous fournisse de la matière et nous ferons le reste . . . Ceux qui nous connaissent savent très bien que nous n'avons jamais refusé d'aider les organisateurs et même d'aller au-devant d'eux . . . C'est ce que nous avons fait . . . Car nous n'avons obtenu aucun renseignement de l'organisme de publicité qui s'occupait de l'événement . . . Nous le répétons, il faut de la collaboration pour réussir . . .

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jacques Charland, qui s'est fracturé le nez lors d'un accident d'automobile, survenu lundi matin . . . Charland, on le sait, est champion canadien des sauts en ski et aussi une étoile du ski aquatique . . . La ligue Intermédiaire de la Mauricie devra prolonger d'une semaine son calendrier régulier à cause de plusieurs joutes contremandées par la pluie . . . On se demande comment il se fait que les Loups de Louiseville n'ont pu tenir le coup depuis quelques semaines . . . Il faut dire en toute justice que St-Paulin a beaucoup de mérite pour avoir réussi ce que l'on qualifiait d'impossible, soit vaincre deux fois de suite les Loups de Louiseville, les favoris du circuit . . . mais avec des gars comme Lionel Lacombe, Jean-Marie Allard, Jacques Allard, Turner et le jeune mais sensationnel artilleur René Langlois, on pouvait s'attendre à tout du St-Paulin . . .

Aurons-nous une série-concours entre les champions des ligues intermédiaires de la Mauricie et rurale Albert-Gaucher . . . Ce serait quelque chose comme une petite série mondiale dans le monde du baseball rural amateur . . . De toute façon, il se peut que le champion de l'un de ces deux circuits joue contre les Phillies au stade local en septembre . . . Nous reviendrons sur le sujet plus tard . . . Pour le moment, les éliminatoires se poursuivent un peu partout dans la région, soit dans le baseball soit à la balle-molle . . .

Et sur ce, à demain.

Sirois Auto contre P.-A. Gouin, ce soir

Trois-Rivières, 27. — La ligue de balle-molle Industrielle offrira ce soir une importante joute régulière au terrain du Quebec Wires à compter de 6h. 30. L'équipe de Sirois Auto qui n'est plus qu'à une demi-partie du meneur Quebec Wires peut le rejoindre ce soir en triomphant du P.-A. Gouin.

De son côté, P.-A. Gouin qui bataille pour s'assurer définitivement du 3e rang contre Westinghouse, a besoin de cette joute pour s'éloigner de son éternel rival.

Ci-après le classement des clubs avant la joute de ce soir :

	PJ	G	P	Moy.
Quebec Wires	16	10	6	.625
Sirois Auto	15	9	6	.600
P.-A. Gouin	15	6	9	.400
Westinghouse	14	5	9	.357

Importante assemblée

L'équipe St-Henri quitterait la ligue sénior du Québec

Trois-Rivières. (A.M.) — Les Phillies, de Trois-Rivières, qui devaient rencontrer St-Henri de Montréal au stade local mardi soir ont vu cette joute annulée du fait que l'équipe montréalaise serait sur le point de quitter la ligue Sénior du Québec.

En effet, une importante assemblée des dirigeants de la ligue sera tenue demain soir à St-Jean. Il sera alors question du St-Henri. On dit dans les milieux bien renseignés que ce club va abandonner le circuit, s'il n'obtient pas au moins six joueurs du Granby pour se renforcer. Il se pourrait aussi que la franchise du St-Henri soit transférée à Granby.

De toute façon, la situation n'est pas trop gaie dans le circuit Fred Spada.

Les Phillies de leur côté, joueront à Longueuil jeudi soir, puis recevront la fameuse équipe du Canadien de Saint-Jean dimanche soir à 8 h. 30. Ce sera la joute-clé de la saison, car on aura alors une petite idée de la force réelle de notre équipe.

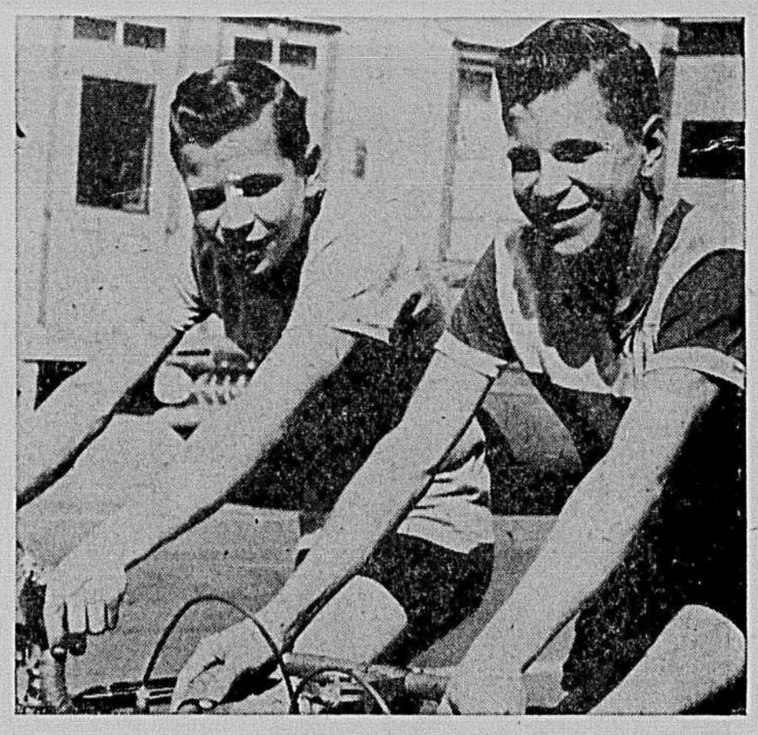

DEUX FUTURES ETOILES DU CYCLISME — Cette photo fait voir Roger et François Legendre, les deux jumeaux de M. et Mme Armand Legendre, de Trois-Rivières, qui ont déjà fait parler d'eux bien qu'encore assez jeunes. Ces deux cyclistes ont gagné deux épreuves sur trois aux courses junior de six-soirs lors de la semaine de l'Exposition régionale à Trois-Rivières en 1959. Roger et François, qui suivent les traces de leur père, participeront à la course de 25 milles à St-Célestin dans le comté de Nicolet, en fin de semaine.

Cet après-midi

Ouverture du tournoi de tennis au Radisson

Trois-Rivières. — Le grand tournoi de tennis pour le championnat de la ville dans le simple masculin, simple féminin, simple masculin junior, double masculin, organisé par le sportif bien connu Eddie Barakatt, s'ouvrira officiellement cet après-midi à 3 h. sur les courts du club Radisson, rue des Chenaux.

Des concurrents et concurrentes venant de Shawinigan, Grand'Mère, Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières, se disputeront les honneurs dans les différentes catégories.

L'an dernier, Jocelyn Dumas avait décroché le championnat junior ; Lise Vallée, le simple féminin, et Jean-Guy St-Pierre, le simple sénior.

Plusieurs invités d'honneur assisteront cet après-midi à l'inauguration de ce tournoi qui s'annonce pour devoir remporter un franc succès.

Ci-après la liste des rencontres qui auront lieu aujourd'hui :

Simple masculin senior

3 h. — Yvan Beaumier vs Pierre Lafontaine.
4 h. — Fernand Harvey vs Jean-Guy Lallemand.
5 h. — Claude Cossette vs Yvon Lallemand.
6 h. — André Marchand vs Gilles Toupin.

Simeple masculin sénior

7 h. — Michel Touzin vs Phil. Gagnon.
8 h. — Michel Gosselin vs Pierre Bergeron.
9 h. — Lionel Martineau vs Roger Lafrance.

Tournoi de lutte à St-Louis-de-France

Trois-Rivières, 27. — Un grand tournoi de lutte amateur et semi-professionnel se déroulera à St-Louis-de-France du 4 août au 1er septembre.

Le promoteur Jean-Claude Lefebvre fait remarquer aux athlètes qui veulent participer aux différentes épreuves pour les championnats de la province, du coeur du Québec, de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de la Mauricie, qu'ils devront s'inscrire avant minuit ce soir. Après cette date, aucune autre admission ne sera acceptée.

On est prié de communiquer avec M. J.-C. Lefebvre, 1344 rue St-Denis, à Trois-Rivières.

MLLE FAUTEUX

SUITE DE LA PAGE 29

ment pour en faire bénéficier davantage les membres ?

Les suggestions données se rapportant à la propagande existent déjà. La publicité actuelle des visites interprovinciales se fait par les revues, journaux, entrevues à la radio et à la télévision. L'Office national du Film a projeté un documentaire sur le mouvement pour la saison 1959-1960. Une propagande plus élaborée attirerait peut-être davantage l'attention du public sur la question.

Concernant le choix des sujets, le bureau met en communication les familles intéressées, en leur fournissant les informations nécessaires. Il choisit des familles de milieux semblables et, une fois présentées, les familles font leurs arrangements elles-mêmes. La correspondance, la durée du séjour sont la responsabilité des familles participantes.

L'administration doit cependant affronter quelques difficultés. Les membres des Visites Interprovinciales veulent en général aller dans les grands centres. C'est un point délicat et l'association ne peut satisfaire tout le monde. C'est pourquoi quelques sujets se trouvent trop éloignés de la ville.

Une suggestion apportée par plusieurs de nos sujets semble très intéressante : élargir les cadres des visites interprovinciales à toutes les provinces du Canada. Ici encore, une difficulté se pose, car les références des familles, des provinces plus éloignées, se vérifient plus difficilement.

Toutes ces suggestions serviront peut-être à parfaire l'organisation. Plus les cadres seront parfaits, plus les participants en tireront avantage et plus facilement, le mouvement poursuivra sa fin. Fin éducative qui est de préparer pour notre Canada, des jeunes gens prêts à se dévouer pour leur pays, une élite de véritables citoyens canadiens. C'est en s'élevant à l'échelle nationale qu'ils atteindront le plan international, où l'amour de leur pays doit s'harmoniser à l'amour universel. L'homme n'est pas seul sur la terre, les membres de sa famille, de sa province, de son pays et de tout l'univers sont ses frères. Il doit les respecter, les aimer."

Le sport des rois à Trois-Rivières

10 courses équilibrées pour la soirée des dames

Trois-Rivières, — Ce soir à compter de 8 h. 30, le Club de courses Laviolette Inc., présentera son 34e programme régulier de courses sous harnais, à la magnifique piste du Parc de l'Exposition.

Parmi les 10 courses totalisant $2,850 en bourses, mentionnons l'amble "D" pour $450 avec des coursiers rapides tels que Diplomat Rotan, Miss Minton, Mr Baker, Frisky Creed, Janet's Song, Black Patty et Greentree Jr. On verra également des ambleurs populaires comme Sir Skip, Lotta Brewer, Pop's Dream, Asa, Whisk, Seth Parker, Chuck Astra qui prendront le départ dans des épreuves de $300 chacune.

Chez les trotteurs, Sybert Hanover, Orphan Morris, Eagle Way, Baron Colby partiront dans une course de $300 — Maine Song, Fox Glove, de Del Dugré, Remus Azoff L dans une autre de $250.

Comme on peut le constater, le programme de ce soir ne manquera pas de fournir des fins spectaculaires et du temps très rapide, surtout si la température estivale persiste.

Soirée des dames

Les dames seront admises gratuitement ce soir, une courtoisie du Club de courses Laviolette Inc.

Voici la liste des partants ainsi que nos choix à la fin de chaque course :

1ère course — Amble D-3 — $250

1. Gardner's Bay, M. Hébert
2. Borderview Betty, V. Bédard
3. Maxwell Armstrong, M. Carpentier
4. Baker Direct, J. Quessy
5. Mr. Bowser, G. Lachance
6. B. Merry, R. Masse
7. Scotch Gold, J. Blouin
8. Ben Hanover, R. Corbin

My Little Margie, M. Kirkness
(6-4-2)

2e course — Trot D-3 — $250

1. Remus Azoff L., R. Rivard
2. Bright Forecast, J.-P. Gauthier
3. Maryland Port, J. Hauver
4. Spender Lawrence, P. Hébert
5. Hudson Hanover, F. Robitaille
6. Maine Song, J. Quessy
7. Conway Hanover, G. Lachance

Fox Glove, J. Kopas
(8-6-4)

3e course — Amble D-3 — $250

1. Tom Elkington, Art. Boucher
2. E.-D.-G. Grattan, P. Courteau
3. Storm Bumpas, M. Carpentier
4. Gettysburg, P. Hébert
5. Butter Bowl, L. Bordeleau
6. Duchess Dewey, And. Boucher
7. Maggie Wayne, F. Turenne
8. Trickeroo, J. Chabot

(1-4-3)

4e course — Amble D-2 — $300

1. Bertha C. McElwyn, R. Rivard
2. Ima Direct, P. Hébert
3. Eddie Wingay, R. Lamy
4. Asa, F. Robitaille
5. Glenworthy C., C. Boisvert
6. Wilmington Guy, G. Trahan
7. Pop's Dream, J.-J. Martineau
8. Sunday Punch, P. Courteau

Hieland Grattan, R. Jutras
(2-8-6)

5e course — Trot D-2 — $300

1. Sybert Hanover, J.-L. Gagnon
2. Beforehand, W. Croteau
3. Torrid Volo, Y. Pratte
4. Hickory Hanover, P. Courteau
5. Orphan Morris, R. Savignac
6. Great Hanover, W. Plourde
7. Eagle Way, J.-C. Martineau
8. Baron Colby, F. Turenne

(7-1-8)

6e course — Amble D-3 — $250

1. Rose Direct, And. Boucher
2. Rocky Castle, M. Hébert
3. Miss Santa Primrose, V. Bédard
4. Sally's Brookdale, J. Gagné
5. Helen Volo H., J. Hauver
6. Bobby Spencer, J. Fearneley
7. Ruth Kirk, G. Trahan
8. Firebug, R. Jutras

(5-3-1)

7e course — Amble D-2 — $300.

1. Doubloon, Art. Boucher
2. Nipper McKinney, P. Hébert
3. Miss Tornado Chief, R. Trahan
4. Guy Up, G. Lachance
5. Sir Skip, R. Blais
6. Mighty Red, V. Bédard
7. Lotta Brewer, R. Rivard
8. Betsy's Son, C. Savignac

(5-8-7)

8e course — Amble D — $450

1. Black Patty, P. Hébert
2. Janet's Song, H. Hoover
3. Mr. Baker, C. Savignac
4. Greentree Jr. P. Hébert
5. Diplomat Rotan, And. Boucher
6. Miss Minton, F. Turenne
7. Frisky Creed, R. Savignac

(5-6-3)

9e course — Trot D-4 — $200

1. Just Byron, R. Cyrenne
2. Ol'Hickory, R. Bellemare
3. Peter Ritz, G. Trahan
4. Cock Robin, J. Gagné
5. Irish Whisper, J.-C. Martineau
6. Bob Corsica, C. Grégoire
7. Thundermite, R. Savignac
8. Beatty Rosecroft, C. Boisvert

Homestretch Bobby, R. Masse
(6-5-2)

10e course — Amble D-2 — $300

1. Curley John, R. Savignac
2. Seth Parker, F. Barolet
3. Whisk, C. Hébert
4. Fast Delivery, F. Turenne
5. William A., J.-J. Martineau
6. Midnight Dean, And. Boucher
7. Highland Atom, P. Hébert
8. Chuck Astra, P. Courtseau

(4-3-1)

Elections aux terrains de jeux de Shawinigan

Shawinigan, 27. — Le programme des terains de jeux pour la semaine en cours, publié dans le fascicule "Le Rendez-vous", dénombre une fois de plus un vaste choix d'activités.

Nous y voyons notamment que la campagne électorale vient de s'ouvrir. Et quelle campagne. A l'instar des adultes, les jeunes tiendront sur les terrains de jeux des élections pour se choisir un maire et une mairesse. Honnêtement, ils devront élire le candidat et la candidate qui leur paraît les plus qualifiés pour représenter adéquatement leur terrain et le mieux collaborer avec les moniteurs.

Durant cette campagne qui se termine aujourd'hui, le moniteur en chef faisait office de président d'élection. La tâche de chaque président d'élection consistait à maintenir l'enthousiasme du candidat et à préparer ses discours.

La mise en nomination qui eut lieu mardi, ressemblait à s'y méprendre aux véritables élections civiles. Chaque candidat ou candidate devait remettre un bulletin de présentation, chaque bulletin comportait les signatures du président d'élection et de cinq autres électeurs ayant droit de vote. Au cours de la mise en nomination chacun des postulants au titre de maire ou mairesse eut l'opportunité de prononcer un discours qui ne manquait pas de piquant et dénotait chez certains une facilité d'élocution qui aurait fait pâlir certains candidats adultes à la magistrature. Mais il est vrai que le trac n'est pas de cet âge.

Aujourd'hui, mercredi, jour sérieux : les élections. A midi, toutes les pancartes ont disparu, plus de discours, chaque électeur a eu soin d'analyser la valeur des candidats, et dans son enfantin for intérieur, prétend que le sien est le meilleur, donc que le meilleur gagne.

Les dirigeants du Jeune commerce prêtent serment

Shawinigan. (J. L.) — La prestation de serment du nouveau conseil de direction du Jeune commerce a eu lieu dernièrement à l'hôtel de ville. La cérémonie fut présidée par le maire J.-Armand Foucher, qui a profité de la circonstance pour inciter les membres de cette association à s'occuper plus activement des affaires publiques et particulièrement des affaires municipales.

Le conseil du Jeune commerce est présidé cette année par M. André Grenier. Celui-ci est soutenu par MM. Guy Dulude et J.-Paul Beaumier, respectivement premier et deuxième vice-présidents ; J.-Paul Clément, secrétaire ; Pierre Léonard, trésorier ; J.-Guy Trépanier, président ex officio; Hugues Blanchette, J.-Guy Desjardins, Gilles Dufresne, Réal Goulet, Jean-Paul Gratton, Henri-Paul Maurais, Alcide Normandin, Fernand Robitaille, directeurs.

Ce conseil profitera de plus de l'expérience de M. Gaston Hardy, qui a été nommé président honoraire, ainsi que de M. René Beaulac, nommé conseiller technique. Le Jeune commerce compte aussi dans ses rangs Me Jean Lafond, comme conseiller juridique.

A l'issue de la cérémonie, le président, M. André Grenier, annonçait la nomination de M. Lucien Guertin, éditeur bien connu de Shawinigan comme gouverneur de la Chambre cadette locale.

Le nouveau conseil exécutif entend se mettre bientôt à la tâche pour faire de la prochaine année une des plus actives. D'ailleurs l'espoir de la tenue du congrès provincial à Shawinigan en 1961 contribue à créer une émulation nouvelle chez les membres du Jeune Commerce. Ce congrès coïnciderait avec la célébration du 60e anniversaire de fondation de Shawinigan. Pour l'instant, les efforts se concentrent sur le congrès provincial qui aura lieu à Chicoutimi cette année et qui promet d'être une étape importante dans ce mouvement.

Modifications au calendrier

Trois-Rivières. — Jeudi, au parc Pie XII, sera présenté le deuxième grand jeu scénique de la saison : "Ben Hur et ses aventures merveilleuses".

Tout y sera : la marche des prisonniers vers les galères, le combat des galères, la course de chariots, le triomphe de Ben-Hur, mettant en vedette les moniteurs et les enfants qui fréquentent le Parc Pie XII.

La roulotte des marionnettes sera dans les parcs suivants, cette semaine : vendredi, à 1 h. 30, au parc de Courval, à 2 h. 30, au parc Ste-Marguerite et à 3 h. 30, au parc des Pins.

L'oeuvre des terrains de jeux en est présentement à sa cinquième semaine de la présente saison et le thème général, soit l'Histoire du Canada, continue d'en baigner l'activité. Au cours des présents jours, on tourne les yeux vers les Montcalm, Champlain, Dollard et Madeleine de Verchères ; leurs faits et gestes font l'objet des jeux, chants, du théâtre et même du bricolage.

Incidemment en parlant de bricolage, une centaine d'enfants fréquentent l'atelier du parc Pie XII. Il y a du travail amusant pour tous les goûts : raphia, coloriage, découpage. Se sont illustrés plus particulièrement jusqu'ici Ginette Lamarche, France Lagacé, France Poliquin, Céline Dufresne, Colette Cyrenne, Judy-Lynn Brabbin, Denny Portis, Claude Ouellette et Carole Belzile.

Tournoi de croquet au club Flageole

Shawinigan, 27. (J. L.) — Un autre tournoi de croquet sera disputé au club Flageole de Shawinigan-Sud, les 5, 6 et 7 août en vue de l'obtention du trophée Germain Carbonneau.

Ce tournoi provincial invitation mettra aux prises une cinquantaine d'équipes, soit 100 joueurs venant de tous les coins de la province.

Le publiciste de la Fédération provinciale des clubs de croquet, M. Camille Aboud, demande à tous les intéressés de s'inscrire le plus tôt possible. On serait reconnaissant aux joueurs s'ils s'inscrivaient avant mercredi, le 2 août.

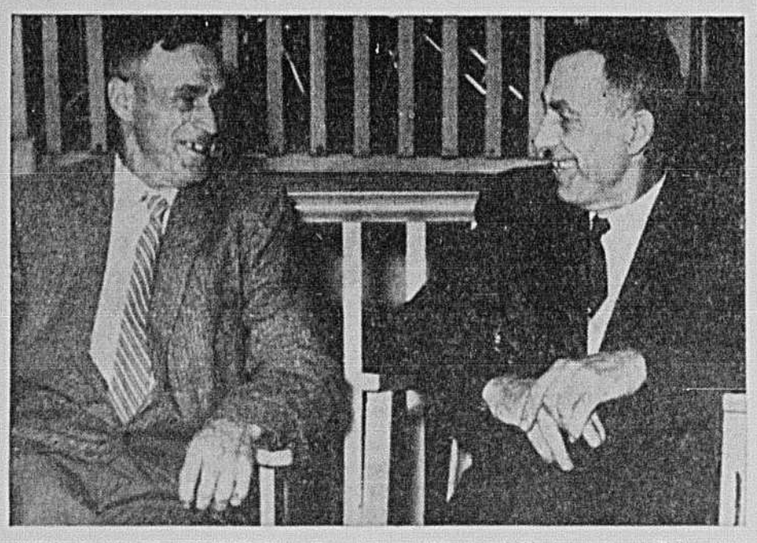

APRES 39 ANS DE SEPARATION — Deux frères, MM. Joseph-Alcide et Hervé Thibeault se sont revus cette semaine après 39 ans de séparation. M. Alcide Thibeault (à gauche) a profité d'un voyage organisé à Montréal, pour venir rendre visite à son frère Hervé, 206, 3e rue, Shawinigan qu'il n'avait pas revu depuis 1921. M. Alcide Thibeault demeure à Falher, en Alberta. A son départ, il n'avait que 9 ans et Hervé en comptait 2. Les souvenirs, faisant défaut chez l'un et assez estompés chez l'autre, ont été revécus avec un grand plaisir. M. Alcide Thibeault était accompagné de sa fille, Eva, âgée de 18 ans, qui a découvert un oncle qu'elle ne s'attendait peut-être pas de connaître.

Courses de tacots jeudi

Trois-Rivières. — En ce qui concerne les courses de tacots au Stade de baseball, M. Oscar Trépanier, gérant général des Phillies, a fait savoir hier que le prochain programme aura lieu un jeudi soir, le 4 août, à compter de 8 heures.

Discussion sur la 3e avenue ouest

Québec, 27. (G. P.) — Le conseil de Charlesbourg essaiera de se réserver une entrevue avec celui de Québec pour en venir à une entente pour l'ouverture de la 3e avenue ouest jusqu'à l'avenue du Colisée.

Un projet pour la construction d'un pont, sur ce parcours a déjà été soumis, à la ville de Québec, mais aucune entente n'a été prise.

Tournoi de lutte à St-Louis-de-France

Trois-Rivières, 27. — Un grand tournoi de lutte amateur et semi-professionnel se déroulera à St-Louis-de-France du 4 août au 1er septembre.

Le promoteur Jean-Claude Lefebvre fait remarquer aux athlètes qui veulent participer aux différentes épreuves pour les championnats de la province, du coeur du Québec, de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de la Mauricie, qu'ils devront s'inscrire avant minuit ce soir. Après cette date, aucune autre admission ne sera acceptée.

On est prié de communiquer avec M. J.-C. Lefebvre, 1344 rue St-Denis, à Trois-Rivières.

Une course cycliste junior sera présentée à St-Célestin, dimanche

Trois-Rivières. — Une course cycliste junior de 25 milles, sanctionnée par l'Union cycliste nationale, aura lieu dimanche à St-Célestin, dans le comté de Nicolet.

Cette épreuve organisée par le restaurant Fernand Goneau de St-Célestin, permettra aux sportifs du coeur du Québec de voir à l'oeuvre les meilleurs pédaleurs de calibre junior non seulement de notre région mais de tout le Québec.

Jean Caron, vainqueur du "Tour de Maskinongé", Richard Bossé, vainqueur du "Tour de l'Ile d'Orléans", Michel Barbeau, Michel Rancourt, Proulx, Pépin, Levasseur, ces deux derniers de Trois-Rivières, Doyon, Dupuis et Hains de Victoriaville ainsi que Pierre Bédard de Québec sont quelques-uns des inscrits à date.

Il ne faudrait pas oublier de souligner l'adhésion des jumeaux Legendre de Trois-Rivières à l'Union cycliste nationale. Les deux fils d'Armand Legendre, promoteur cycliste bien connu de Trois-Rivières, Roger et François, ont annoncé qu'ils prendront part à l'événement.

Il y a aussi Claude Levasseur du Cap-de-la-Madeleine ainsi que Jacques Pépin qui ont signé leur carte d'amateur et feront parler d'eux d'ici quelques courses, puisqu'ils ont couru quatre classiques avec l'Association du Lac St-Pierre.

A date, 17 inscriptions sont parvenues et on espère que plus de 30 coureurs prendront le départ à 2 heures en face du restaurant Fernand Goneau.

Berthierville-Trois-Rivières

Le nageur Poirier ne peut parfaire son itinéraire

Trois-Rivières — Roger Poirier, un athlète de cette ville, qui voulait parcourir le fleuve St-Laurent entre Berthierville et Trois-Rivières, a été forcé d'abandonner en cours de route.

En effet, partis de Berthierville, hier matin vers 6 h. 40, le nageur trifluvien et son équipe d'avironneurs en chaloupe ont été surpris par le brouillard, pour dévier considérablement de leur route.

Ce n'est que vers 3 h. 30 hier après-midi, alors qu'il se trouvait près du club nautique de Louiseville, ayant parcouru environ 25 milles, que Poirier décida d'abandonner.

Tout de même, le nageur local que nous avons rejoint par téléphone immédiatement après sa sortie de l'eau, n'était nullement découragé bien qu'un peu déçu de n'avoir pu se rendre à Trois-Rivières.

Nous savons que Poirier s'entraine sérieusement en vue de la traversée du Lac St-Jean qu'il doit tenter d'entreprendre, le 6 août, lors d'un marathon réunissant au-delà des 30 meilleurs nageurs de l'Amérique.

Course intermédiaire de canots pour le championnat de La Tuque

La Tuque. — La course intermédiaire de canots en vue du championnat de la ville de La Tuque, aura lieu dans cette ville de la Haute-Mauricie, le 21 août.

Les concurrents auront 25 milles à parcourir. On y verra des avironneurs venant de divers endroits de la province principalement de la région mauricienne.

Outre de nombreux prix, trois magnifiques trophées seront remis de la manière suivante : à l'équipe remportant le championnat, le trophée perpétuel de Me Charles-Henri Boudreau, à l'équipe d'avironneurs amateurs qui se classera première : le trophée O'Keefe ; à l'équipe qui sera victorieuse pour le tour de vitesse à la fin de la course : le trophée J.-C. "Butch" Houle, président organisateur de l'événement.

Cette course intermédiaire de canots est présentée pour la 2e année à La Tuque.

Tous ceux qui voudraient participer à cette épreuve d'endurance et sont désireux de s'inscrire, n'ont qu'à communiquer avec J.-C. "Butch" Houle, président-organisateur, 329 rue St-Joseph, La Tuque, ou encore avec M. John Lacasse, trésorier, 363 rue Besbiens, La Tuque.

Le Trois-Rivières et le Téléphone sont victorieux

Trois-Rivières. — Les équipes Canadian Telephone et Taverne de Trois-Rivières ont triomphé hier soir, lors du programme double de la ligue de balle-molle Dow, présenté au terrain Guilmour.

Dans la première joute, l'Inter-City Transport a tenu le coup durant quatre manches pour commettre quatre erreurs coûteuses et voir Canadian Telephone triompher par blanchissage au compte de 10-0. Sam Dumont, le gagnant, a lancé une joute de trois coups sûrs en plus de retirer 14 frappeurs sur des prises. Steve Leroux a été le perdant.

Au bâton, Meunier a cogné trois simples et Héon, deux.

La Taverne de Trois-Rivières a vaincu de justesse la Taverne la Victoire par 3-2 dans la joute disputée sous les réflecteurs.

Toupin a espacé deux coups sûrs pour se voir créditer le gain pendant que Jeannot Beauchemin a subi le revers.

Toupin a retiré 11 frappeurs au marbre. Côté, avec deux simples, a fait produire le point gagnant à la 6e manche. Beauchemin a pris 10 retraits au bâton tout en accordant sept coups-sûrs.

Voici le classement officiel après les joutes d'hier.

	PJ	G	P	My.	P.A.
Tav. de T.-R.	25	17	8	.680	
Tav. St-Geo.	24	16	8	.640	½
Cdn Telepho.	24	11	13	.458	5½
Tav. La Vict.	25	9	16	.360	8
Inter-Ci TPT	24	8	16	.317	8½

Ce soir

L'activité de la ligue de balle-molle Dow se continuera ce soir avec un autre programme double disputé au terrain Guilmour.

A 6 h. 30, la Taverne de Trois-Rivières jouera contre celle du St-Georges, et la première position sera alors en jeu.

A 8 hres, sous les réflecteurs, la Taverne la Victoire fera face à l'Inter-City Transport.

AU JEUNE COMMERCE DE SHAWINIGAN — Le maire J.-Armand Foucher (troisième à gauche) a procédé dernièrement à la cérémonie de prestation du serment du conseil exécutif du Jeune Commerce de Shawinigan. A la droite du maire, on voit M. André Grenier, président de cet organisme. Les autres apparaissant sur cette photographie sont tous des directeurs de la Chambre cadette.

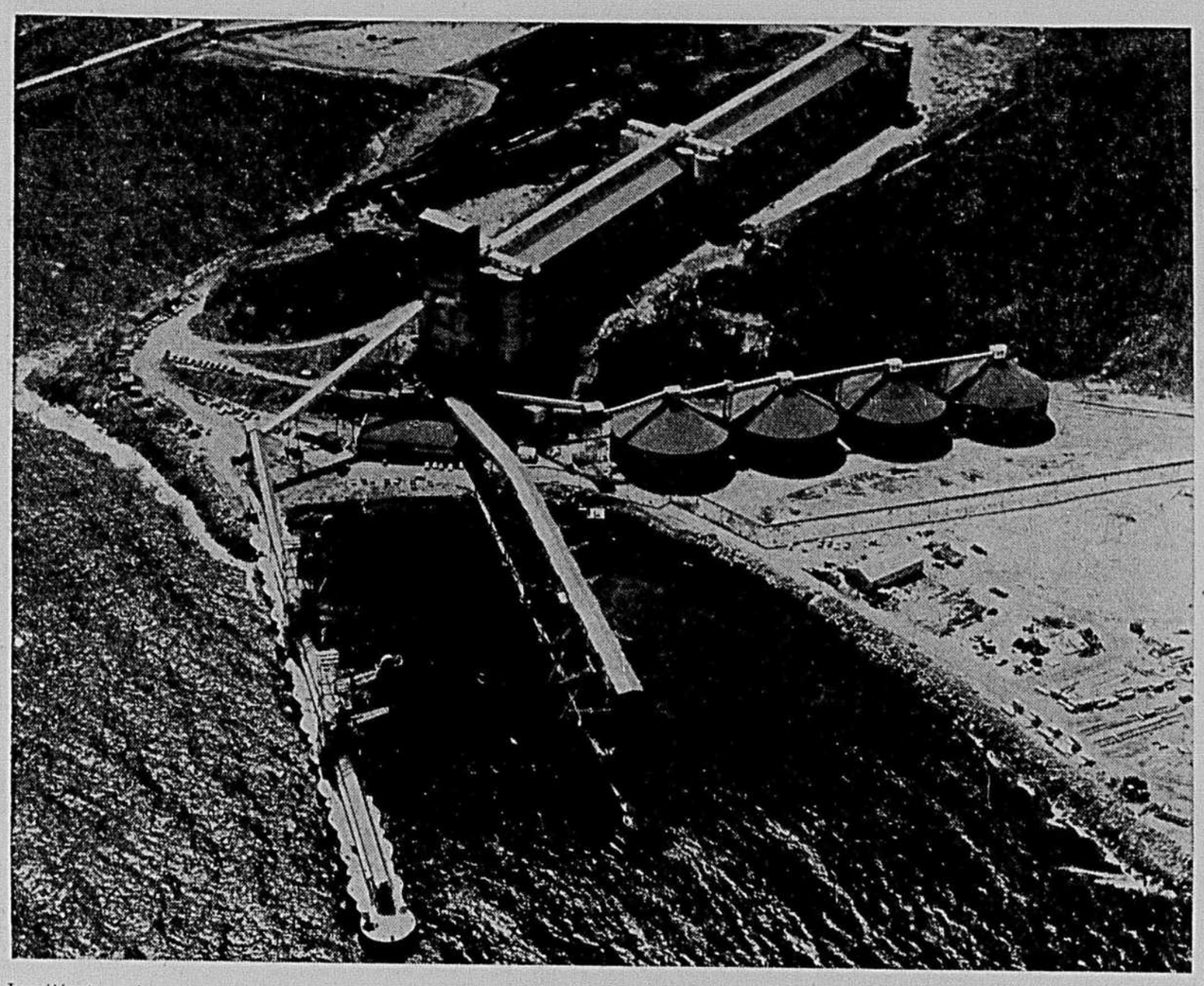

Les élévateurs à grains les plus spacieux du Canada sont inaugurés aujourd'hui à Baie Comeau. Construits et gérés par les soins de la compagnie Cargill, ils pourront recevoir, estime-t-on, plus de 60 millions de boisseaux par année.

Une importante conséquence de la Voie Maritime

Les grands silos de Baie-Comeau sont aujourd'hui officiellement inaugurés

Baie Comeau, 27. — Les plus grands élévateurs à grains du Canada sont inaugurés officiellement aujourd'hui à Baie-Comeau. Il s'agit de nouveaux silos d'une capacité de 12 millions de boisseaux, propriété de la compagnie Cargill Grain et dont la construction avait commencé en septembre 1958.

Des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, accompagnés de journalistes, doivent participer demain à l'"investiture" des silos, lesquels seront solennellement consacrés par Son Exc. Mgr Couturier, évêque de Hauterive.

Ces installations ont coûté plusieurs millions de dollars, et tous les travaux importants en ont été complétés.

De fait, le vice-président et gérant général de la compagnie, M. Earle-H. Greene, de Winnipeg, a souligné que des cargos ont déjà commencé, depuis plus d'un mois, à transporter des grains jusqu'aux nouveaux silos. Le premier navire à s'amarrer aux longs quais d'acier et de béton a été le "Eastcliffe Hall", avec 212,000 boisseaux de blé du Manitoba. Et le premier à effectuer son chargement a été le "Carina" (suédois), un cargo de 12,800 tonnes qui retournait à Hull, en Angleterre, après avoir amené jusqu'aux Grands Lacs un chargement de voitures anglaises.

"L'un des plus grands facteurs de progrès pour l'économie agricole et maritime du Canada". Ainsi la Cargill a-t-elle qualifié ses nouveaux élévateurs, en spécifiant leurs vertus multiples, qui consistent notamment à :

1) Attirer chaque année des milliers de tonnes de navigation qui, autrement, ne viendraient pas chercher au Canada leurs cargaisons de grains;

2) Fournir aux cultivateurs de l'ouest un espace d'entreposage bien nécessaire;

3) Synchroniser le rythme aller-retour des navires, de façon à ce qu'il n'y ait pas perte dans le volume des denrées transportées. Apportant du blé à Baie-Comeau, les navires peuvent retourner à l'intérieur du continent avec du papier fabriqué à cet endroit par la Quebec North Shore, ou avec du minerai de fer provenant d'endroits adjacents comme Port Cartier ou Sept-Iles.

4) Fournir toutes les sortes de blé nord-américain en quantité suffisante pour charger "en gros" les plus vastes océaniques;

5) Fournir aux caboteurs un choix de combinaisons assorties de blé, de seigle et d'orge canadiens, avec le soya et le maïs américains, de sorte que les denrées canadiennes puissent être en lice dans des marchés qui ne pourraient utiliser une pleine cargaison d'un seul produit; à ces cargaisons pourraient s'ajouter des lingots d'aluminium, produits sur la côte nord par la British Aluminium Co.;

6) Alimenter à l'année longue l'envoi des marchandises, en emmagasinant le blé l'été, et en procédant à son exportation durant les mois d'hiver, alors que la Voie maritime du Saint-Laurent est fermée;

7) Offrir des services rapides et efficaces aux armateurs, y inclus ceux de remorqueurs, de pilotes, de manutention à quai, d'immigrations et de douanes, d'inspections officielles, de poids et de mesures, de débardements et d'approvisionnements.

Les nouveaux élévateurs à grains constituent la plus grande dépense de capital dans toute l'histoire de la compagnie Cargill. Au delà de 700 ouvriers ont travaillé à leur construction. Plus de 100 personnes y travailleront en permanence, et ce chiffre sera doublé dans les périodes de grande activité. On estime qu'ils apporteront un revenu additionnel de trois millions à l'économie locale.

Prévisions : les silos pourront accomoder 60 millions de boisseaux de blé par année; ce qui peut signifier un va et vient de plus de 250 navires.

Les Placements du Saguenay offrent à nouveau l'Académie à la province

Chicoutimi. (A.T.) — De sources autorisées, on apprenait, tard hier soir, que les "Placements du Saguenay" venaient de renouveler leur offre de location de l'ancienne Académie commerciale de Chicoutimi au nouveau gouvernement libéral, afin que ce dernier utilise les nombreux locaux de l'école et de la résidence à l'organisation d'une école normale de garçons, un projet depuis longtemps caressé dans la région.

Les Placements du Saguenay Ltée, une compagnie formée d'intérêts chicoutimiens, a acheté cette école de la commission scolaire au prix de $401,000.

L'offre de location, adressée mercredi dernier à l'honorable Paul Gérin-Lajoie, stipule, en plus d'un montant de un dollar par année, que le gouvernement devra payer le coût des intérêts sur les obligations qui représentent un montant de $360,000, réparti sur plusieurs années. L'offre touche une période de cinq ans. Un télégramme, demandant une réponse hâtive, a été expédié à l'honorable Lajoie, lundi matin.

C'est la deuxième fois que les Placements du Saguenay offrent l'Académie commerciale au gouvernement provincial pour la somme nominale d'un dollar par année.

La première offre avait occasionné la visite de l'inspecteur des écoles normales et de M. Florent Fréchette, inspecteur régional des écoles, qui ont dit trouver les locaux parfaitement accessibles à une telle réalisation.

L'Académie commerciale, une imposante construction située en plein coeur de la ville de Chicoutimi, sera remplacée, en septembre prochain, par une école secondaire beaucoup plus spacieuse. L'édifice, qui date d'un peu plus de cinquante années, donne des signes évidents de vieillesse, mais, selon ce que déclarait hier soir un informateur, il pourrait être utilisé encore durant plusieurs années.

On sait déjà que le principe d'une école normale de garçons a été admis par le gouvernement de la province. Des troubles de régie interne, au Saguenay, en ont jusqu'à maintenant empêché la réalisation.

Il semble évident que tout sera mis en oeuvre cette année pour que ce projet, jugé d'une importance vitale dans bien des secteurs éducationnels, sera débattu plus que jamais cette année. Hier soir également, on apprenait que les présidents des commissions scolaires du Chicoutimi métropolitain, se sont réunis hier après-midi, pour discuter du grave problème que pose le manque de professeurs qualifiés.

Sans qu'il ait été possible d'obtenir aucun commentaire touchant cette rencontre, il est évident que le manque d'une école normale de garçons a été dénoncé, particulièrement par les directeurs d'études qui la réclament à corps et à cris depuis quelques années.

St-Gédéon possède le plus long réseau d'aqueduc rural

St-Gédéon. (P. T.) — La corporation municipale de la paroisse de St-Gédéon, située à une dizaine de milles d'Alma, possède le plus long réseau d'aqueduc rural de toute la province de Québec. Il s'agit d'un réseau d'aqueduc très moderne, qui appartient à la municipalité de la paroisse et qui dessert, outre le village et la paroisse de St-Gédéon, une partie des paroisses de Ste-Croix, St-Jérôme et Notre-Dame d'Hébertville, sur une longueur de 48 milles.

Ce réseau, qui avait été acheté de M. Alphonse Aubin, de St-Jérôme, en 1912, au coût de $52,000, a une valeur d'un million de dollars aujourd'hui, alors que la municipalité ne doit plus que $272,000 et ce, en dépit de toutes les améliorations qui ont été effectuées depuis l'achat de l'aqueduc.

Parmi les améliorations qui ont été effectuées au cours des années, depuis 1912, mentionnons la construction d'un immense réservoir sur la belle rivière, où se trouve la conduite principale d'amenée et l'installation de pompes puissantes dans le rang 2 afin d'améliorer la pression dans toutes les municipalités desservies par ce réseau.

L'aqueduc dans la paroisse même de St-Gédéon, achève de se moderniser alors qu'on remplace le tuyau de 4 pouces par du tuyau de 8 pouces afin d'améliorer le service. Avec un tuyau de 12 pouces à la prise d'eau et des embranchements de 4, 6 et 8 pouces dans les paroisses desservies par le réseau, on peut conclure que le réseau d'aqueduc de la paroisse de St-Gédéon est un modèle du genre et aide considérablement la paroisse dans son administration.

Travaux en cours

Au cours de la séance du conseil, lundi soir, sous la présidence de M. le maire Thomas Ouellet, le secrétaire de la paroisse a donné des précisions sur les travaux en cours dans la municipalité, en ce qui regarde l'aqueduc dans la partie du village. Mentionnons que dans la paroisse même, d'importants travaux de réfection ont été effectués dans le rang des îles et dans le rang 5 en 1958 et 1959.

Cette année, la paroisse dépensera un peu plus de $65,000 pour remplacer le tuyau de 4 pouces par du 8 pouces sur une longueur de 11,600 pieds. Une partie de cette somme, soit environ $40,000 servira à l'achat du tuyau et des valves.

Après 4 jours d'ouvrage, avec une soixantaine d'hommes au travail, on a déjà réalisé le changement sur une longueur de 2,592 pieds, vu que les travaux sont commencés aux deux extrémités du village. On prévoit que ces travaux seront complétés en 4 semaines environ. Les travaux sont effectués à la journée, sous la direction de contremaitres de la paroisse et à un coût raisonnable. Ce qui faisait dire au maire Ouellet, "que le coût moyen par pied, soit $0.77, est très bon en tenant compte de toutes les circonstances.

Ce réseau de 48 milles dessert actuellement 597 abonnés dans la paroisse de St-Gédéon et les parties des autres paroisses déjà mentionnées. La municipalité de St-Gédéon retire $37,400, en revenus annuels de la vente de son eau aux abonnés, ce qui lui permet de rencontrer facilement ses obligations d'emprunt qui sont d'environ de $24,000 par année. En 1964, ces obligations tomberont à $16,000. Ce qui faisait dire au maire Ouellet "qu'à cette date, on pourrait baisser considérablement les taux de l'aqueduc dans la paroisse et même à l'extérieur.

Dans la paroisse de St-Gédéon, l'aqueduc a son fonds spécial et tous les revenus de la vente d'eau sont affectés spécifiquement à la dette ou aux améliorations du réseau.

Au cours de la séance du conseil municipal, le maire Thomas Ouellet faisait remarquer à notre représentant "Que les problèmes des aqueducs n'étaient pas les seuls casse-têtes des administrateurs ruraux". Le maire Ouellet a mentionné, entre autres, le problème de l'entretien des chemins d'hiver qui fait encore l'objet de nombreuses discussions avec les autorités gouvernementales, même si celle-ci ont accordé une augmentation de $50 du mille l'an dernier.

La paroisse de St-Gédéon, pour sa part, entretient en hiver 20 milles de son réseau routier de 23 milles, au coût total de $7,400. Par contre, la

voir ST-GEDEON en page 32

Des délégués du Saguenay à St-Hyacinthe

Chicoutimi. (A.J.) — Un congrès provincial d'agriculture, le premier du genre, aura lieu à l'école de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, les 15, 16, 17 et 18 août.

Il y aura au programme des causeries et des discussions sur les nombreux problèmes de production, de maladies, de transformation et de mise en marché des produits avicoles, ainsi que sur les postes d'incubation, l'abattage, le commerce et les ministères d'agriculture.

Tous les aviculteurs de notre région, spécialement les éleveurs de poulets à griller et les éleveurs de dindons, y sont vivement invités.

La délégation saguenéenne comprendra un bon nombre d'agronomes et autres techniciens, de même que des aviculteurs et des représentants de compagnies qui produisent ou vendent des nourritures à volailles. Le groupe sera dirigé par M. René Pelletier, instructeur avicole du ministère de l'agriculture dans le district de Chicoutimi.

Rebondissement du projet de prise d'eau au lac Kénogami

Jonquière. (M. T.) — Dans un texte qu'il vient de remettre aux journaux, et intitulé : "La prise d'eau au lac Kénogami n'est pas une marotte; ce projet demeure la solution idéale," l'échevin Emile Lefrançois, qui a toujours été en faveur d'une prise d'eau au grand lac Kénogami, émet quelques idées pour étayer son point de vue.

M. Lefrançois, qui a fait rebondir la question de l'eau à la dernière séance du conseil, voudrait que la ville fasse quelques dépenses pour étudier quelque peu son projet, plutôt que de ne pas porter attention à la possibilité d'installer une prise d'eau au lac Kénogami.

Voici d'ailleurs la teneur du communiqué émis par l'échevin Lefrançois :

"Pourquoi parle-t-on toujours d'un filtre à Jonquière et pourquoi rejette-t-on l'idée de remonter au grand lac Kénogami pour obtenir de l'eau propre ? se demande M. Lefrançois.

M. Lafrenière, du ministère de la Santé, déclarait lors d'une entrevue spéciale donnée l'hiver dernier en présence du maire, M. J.-L. Bouchard, de MM. les échevins Gauthier et Lefrançois, et des ingénieurs Gagné et Robin, que la ville de Jonquière n'était pas obligée de filtrer son eau ; la seule chose à laquelle on l'obligeait c'était de la chlorer.

Les ingénieurs Gagné et Robin présentant, lors de cette entrevue, certains projets à M. Lafrenière se virent répondre en ces termes : "Ne prenez pas de mon temps pour ces projets, cela n'est pas de mon domaine ; prenez l'eau où vous voudrez, filtrez-la, ne la filtrez pas, cela ne me regarde pas, la seule chose à quoi je vous oblige c'est de chlorer l'eau, filtrée ou non".

Après une telle déclaration, pourquoi continue-t-on, comme on l'a fait par le passé à grand renfort de publicité, à faire du filtre une question obligatoire pour la santé ?

Son Honneur le maire, poursuit M. Lefrançois, lors de la dernière séance du conseil, déclarait au nom du ministère de la Santé que quel que soit l'endroit de la prise d'eau, il faudrait nécessairement un filtre. M. le maire a sans doute oublié l'entrevue ci-haut mentionnée avec M. Lafrenière. Sur cette question, il faut s'en tenir au témoignage verbal de M. Lafrenière et non à toutes les correspondances reçues, envoyées dans le but de faire passer le filtre aux yeux des contribuables.

D'ailleurs, les propriétaires de Jonquière, soucieux de ne pas dépenser inutilement les deniers publics pour favoriser des intérêts privés, se sont prononcés sur cette question de filtre ; c'est donc un pas de fait ; il nous reste à faire notre possible pour régler le problème du côté du grand lac Kénogami.

Pourquoi certains membres du conseil s'opposent-ils à dépenser $500 à $600 pour étudier le projet du grand lac Kénogami, alors qu'on a consenti sous l'ancienne administration à payer $7,000 pour étudier le projet de prise d'eau dans la rivière au Sable alors qu'on connaissait l'endroit comme dépotoir ou encore comme égout collecteur

On n'a pas d'argent pour des choses sérieuses ! Mais que pense-t-on des études faites à Pibrac-est par l'ingénieur Gagné : le coût de ces travaux se chiffrait à $4,625.81 ; alors que M. Gagné savait bien que l'endroit où l'on faisait des recherches était condamné : M. Gagné l'avait condamné lui-même un an auparavant.

De plus, un échevin, toujours lors de la dernière séance du conseil, faisait remarquer lors de la proposition de M. Lefrançois, qu'il fallait tenir compte de la situation à l'époque : chose curieuse, l'ancienne administration disposait donc de fonds pour faire mousser ses projets, pour entreprendre mille et une choses au dépens des contribuables. Et si le conseil actuel n'a pas d'argent pour prendre des initiatives sérieuses . . . à qui la faute ? Ajoute M. Lefrançois.

Sous l'ancienne administration on était riche; distribution d'octrois généreux à quiconque se présentait à l'hôtel de ville, effacement de comptes — n'a-t-on pas vu dernièrement que Jonquière-loisir a tenté de faire effacer un compte dû à la ville de Jonquière au montant de $10,800—, un vrai régime de mécène quoi ! et que dire de l'argent venant d'emprunts faits par l'ancienne administration pour tel et tel projet et employés à des fins autres que pour lesquelles les propriétaires avaient voté : soit une somme de de $206,000 ?

Si la ville de Jonquière est actuellement dans un pauvre état financier, si elle doit calculer, équilibrer son budget, resserrer ses cadres administratifs, ce n'est certes pas la faute du conseil actuel, mais bien dû au régime de largesse et de libéralité qui a précédé l'administration actuelle. Si l'on avait administré au nom des propriétaires, non pour avoir leur vote, si l'on avait procédé avec justice, n'essayant pas pour garder sa popularité de couvrir les bêtises de Monsieur X ou de Monsieur Z à l'hôtel de ville, la situation serait autrement, fait remarquer le même échevin.

Tout cela est du passé, vous allez me dire ; mais d'un passé qui nous remène sans cesse au présent, puisqu'il nous arrive à tout moment à l'hôtel de ville des réclamations pour négligences graves de la part des différents services sous l'ancien régime.

Et dire que notre "feuille de chou" jonquièroise répond à toutes ces questions ; mais elle donne un autre son de cloche : des sons de cloches faussées : les demi-mensonges et les demi-vérités qui ne rendent pas justice au conseil actuel, ne se souciant pas de détruire la réputation de certains échevins honnêtes, pour couvrir le plus honorablement possible leurs bévues passées. Mais le temps et la patience de ces derniers, il faut l'espérer, finiront par faire triompher la bonne cause.

Puissent les propriétaires de Jonquière se convaincre de plus en plus de ces faits et appuyer ceux qui se dévouent uniquement pour la chose publique".

"L'une des sept meilleures voitures du monde"

I e— oui, par ses dimensions extérieures. Elle se faufile partout, stationne n'importe où!

Grande— son intérieur spacieux loge confortablement 5 adultes, avec armes et bagages!

Economique— elle roule jusqu'à 35 mpg . . . et atteint une vitesse de 87 mph!

Docile— elle répond à vos moindres commandes . . . et peut braquer sur un court rayon de 15½ pieds!

Sûre— une tenue de route impeccable, une sécurité exceptionnelle!

Robuste— une construction "quatre saisons", une finition soignée, une précision mécanique à toute épreuve!

Racée— . . . ici comme en France!

Pratique— c'est la "grande petite" voiture qui permet de rouler *économiquement* et *confortablement* du 1er janvier au 31 décembre . . . par tous les temps . . . en ville ou en croisière. Elle offre en équipement standard toutes les commodités habituellement considérées comme des "extras facultatifs".

PEUGEOT 403

PEUGEOT DISTRIBUTION LTÉE, 1638 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

QU'EN RESULTERA-T-IL ? — Les négociations pour le renouvellement de la convention collective des travailleurs de l'Alcan, à Arvida, viennent de débuter. Ces importants pourparlers concernent quelque 6,000 employés. Le sort économique de la région est intimement lié à l'issue heureuse ou malheureuse des négociations aux usines d'Arvida. De gauche à droite, on reconnait des négociateurs, pour la compagnie : MM. A. LANK, A. LORTIE, E. LAPIERRE, R.-A. FORTIN et W.-G. DONNELLY. Pour le syndicat : ADRIEN PLOURDE, R. LALANCETTE, M. BOUCHER et ROLAND MARTEL.

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

Faudra-t-il construire une centrale?

Le problème de l'électricité préoccupe toujours Jonquière

Par Lucien Bouchard

Jonquière. — La ville de Jonquière traverse présentement une crise. La plus grave peut-être depuis sa fondation survenue en 1847. Cette phase trouble de l'histoire de la métropole du bassin saguenéen est marquée par l'apparition d'un complexe de difficultés extrêmement épineuses qui paralysent son développement normal. Certaines de ces difficultés viennent tout juste de surgir, mais il arrive qu'il en est d'autres dont les mauvais effets s'exercent de façon intermittente sans qu'aucune administration n'ait pu les neutraliser définitivement. Le problème de l'électricité est de cet ordre.

Problème structurel que celui de l'électricité à Jonquière, en effet, puisque son acuité s'est accrue au même rythme que la ville où l'on y a fait face. A tel point que, dans une certaine mesure, parler de l'histoire de Jonquière, c'est retracer du même coup les évolutions successives du problème crucial que représente pour elle une alimentation en électricité soutenue et suffisante.

On ne saurait trop parler de l'importance de l'énergie hydro-électrique dans la croissance d'une ville. Dès que Jonquière fut touchée, aux environs de 1910, par ce phénomène bien typique du XXième siècle qu'est l'industrialisation, ses autorités réalisèrent la nécessité de pourvoir aux besoins d'électricité qui se manifestaient déjà. Dans une première tentative pour répondre à la demande, le conseil municipal se porta acquéreur, en 1914, auprès de la compagnie Price, de sa centrale sise sur la rivière-aux-Sables.

Cette première transaction conclue entre la ville de Jonquière et la corporation géante née du génie industriel de Sir William Price, marquait le début des relations qui devaient s'établir entre ces deux organismes. Relations dont la nature se transforma sporadiquement au gré des circonstances, passant de la bonne entente au conflit juridique. Jusqu'en 1914, Price Brothers vendait de l'électricité aux Jonquiérois. Mais il semble que la compagnie se soit, à cette date, désistée de sa centrale hydro-électrique de la rivière-aux-Sables et de son réseau de distribution dès qu'elle eut réalisé que la vente de l'électricité ne s'inscrivait pas de façon rentable dans son champ d'action. On sait qu'à ce moment-là, la compagnie s'était déjà engagée dans la fabrication du papier-journal.

Puisant l'énergie dont elle avait besoin à cette centrale d'une capacité de 700 c.v., la ville de Jonquière ne put que s'estimer satisfaite du marché qu'elle venait de bâcler : tous ses habitants disposaient en effet de l'énergie qu'ils pouvaient désirer. En 1924, sur les instances des industriels de la région, la Commission des Eaux courantes exhaussa de 32 pieds le niveau du lac Kénogami, ce qui augmenta considérablement le débit de la rivière-aux-Sables. Sans débourser un seul sou la ville de Jonquière bénéficia alors automatiquement d'une augmentation de 1800 c.v. à la production initiale de sa centrale. On put penser alors avec beaucoup de logique que le problème ne ferait plus apparition à la table du conseil avant longtemps.

Mais on avait compté sans le développement-champignon que susciterent partout dans la région la construction et l'opération des usines d'Arvida, l'augmentation progressive de la production du papier et la naissance un peu partout de nombreuses industries secondaires. Jonquière participa à ce mouvement de prospérité générale si bien qu'en 1944, la consommation d'électricité était devenue telle qu'à certains moments de la journée, la centrale municipale ne réussissait plus à alimenter complètement le réseau. Price, auquel la cité en avait fait la demande, accepta de lui fournir l'énergie pendant ces périodes de demande maximum.

La situation ne s'améliorant pas, les édiles municipaux du temps préparèrent un projet visant au harnachement de la rivière-aux-Sables à la hauteur de Pibrac. En attendant la construction du pouvoir, la compagnie Price, de nouveau mise à contribution, consentit à fournir la quantité d'électricité qui manquait à la ville. Le projet de Pibrac avorta entre-temps. Le conseil municipal préféra ajouter en 1948 une nouvelle unité de 4,000 c.v. à l'ancienne centrale, dans le but d'exploiter à fond l'écoulement des eaux de cet endroit. Cependant, dès l'année suivante, la production n'arrivait plus à satisfaire à la demande aux heures de pointe.

Un arrangement pris avec la compagnie Price redressa temporairement la situation. L'entente prévoyait un échange d'énergie électrique entre le pouvoir de la compagnie et celui de Jonquière. Conscientes de l'impuissance des solutions antérieures à résoudre le problème une fois pour toutes, les autorités municipales mirent un nouveau projet à l'étude en 1953. D'autres pourparlers furent alors entrepris avec Price Brothers qui resolut de venir en aide à la ville en installant trois nouveaux transformateurs d'une capacité totale de 6,000 KWH. Il était convenu que ces mesures prises pour permettre aux industries du papier de vendre de l'électricité à Jonquière étaient essentiellement temporaires.

En mars 1954, les projets de construction n'aboutissaient pas encore. C'est à ce moment-là que les choses s'envenimèrent pour la cité de Jonquière : celle-ci reçut ainsi de Price Brothers l'avertissement qu'elle devrait compter sur ses propres moyens de production hydro-électrique à partir de 1957. En attendant, la compagnie déclarait ne pouvoir endosser la responsabilité de garantir un service sans interruption. Les événements se précipitèrent encore davantage lorsque la cité de Jonquière reçut de Price Brothers, au mois de mars 1956 l'avis que le service serait discontinué à la date-limite précédemment fixée par ces derniers.

Se voyant placée devant une situation des plus précaires, l'administration du temps conclut une autre entente avec une compagnie de services publics par laquelle elle obtenait une quantité supplémentaire d'électricité. Toutefois, ne possédant pas les lignes de raccordement et les transformateurs nécessaires pour recevoir de cette source toute l'énergie demandée, la citée demanda et obtint de la compagnie Price Brothers un autre délai. Celle-ci fixait cependant un nouveau taux qui grimpait à $23 le cheval-vapeur.

Dans sa réunion du 2 avril 1957, le conseil municipal refusait le taux imposé par la compagnie pour s'en remettre au jugement de la régie provinciale de l'électricité. Price Brothers en appela aussitôt aux tribunaux en demandant de cesser définitivement de fournir l'électricité à Jonquière à partir du 31 mars 1959 et de porter dans l'intervalle son taux à $23 déclaré identique à celui des compagnies d'utilité publique.

Un seul jugement a été prononcé à date sur cette affaire qui autorise la compagnie à la cessation de son service, mais à partir du 1er janvier 1964 seulement. La question du taux fait encore l'objet de procédures.

Une chose apparait certaine: Jonquière ne pourra plus compter sur Price Brothers à partir de 1964. D'ici là, le problème de l'électricité devra être résolu. Deux alternatives s'offrent à nos dirigeants municipaux : construire une centrale, ou se raccorder à une compagnie de services publics. Laquelle des deux s'avérera la plus profitable ? A quel endroit devrait-on construire la centrale et où trouver l'argent ? Ne serait-il pas plus sûr d'acheter tout bonnement l'électricité ?

Autant de questions dont les réponses appartiennent aux autorités municipales. Pour l'avenir économique de Jonquière — à moins que ce ne soit son avenir tout court — il serait peut-être bon de songer à l'adoption d'une solution qui assure définitivement Jonquière d'une alimentation suffisante en électricité.

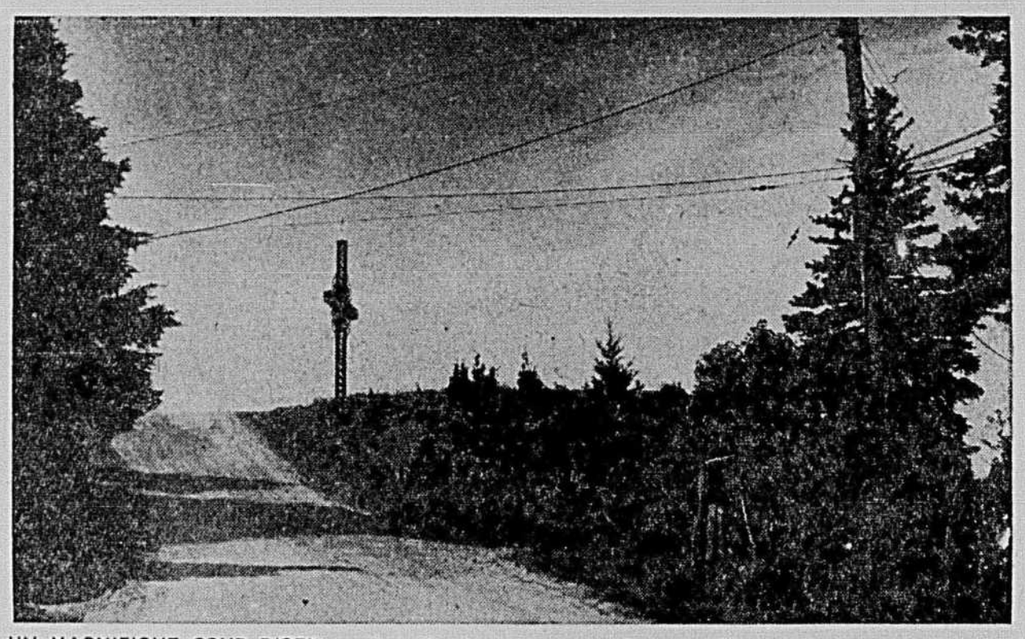

UN MAGNIFIQUE COUP D'OEIL — La ville de Chicoutimi offre au visiteur plusieurs magnifiques points de vue. L'endroit particulièrement propice à une visite touristique est certainement la croix de Ste-Anne, à Chicoutimi-Nord. Dommage qu'il soit encore tellement difficile de s'y rendre et qu'aucun panneau publicitaire n'invite l'étranger à s'y rendre. Actuellement, seules les personnes averties peuvent trouver la petite rue de la Croix, surtout depuis l'aménagement du boulevard Ste-Geneviève.

Hommange de la population du Saguenay à sainte Anne

Chicoutimi. (A.F.) — La population du Saguenay a rendu un vibrant hommage, hier, à la Bonne Sainte Anne, à son sanctuaire régional à Chicoutimi-Nord.

Il est difficile d'énumérer le nombre de pelerins, qui ont envahi l'église et la paroisse de Sainte-Anne, durant la fête même et la neuvaine préparatoire. Cependant, il n'est pas téméraire de dire qu'environ 50,000 personnes ont défilé à Chicoutimi-Nord pendant ces neuf jours. Les manifestations se sont terminées par l'impressionnante procession aux flambeaux, qui réunissait quelques dizaines de milliers de fidèles.

Dès 5 heures, hier matin, les fervents commençaient à affluer au sanctuaire de sainte Anne. Des messes ont été célébrées à partir de cette heure, se succédant à toutes les demi-heures, jusqu'à 11 heures. La matinée s'est terminée par une messe pontificale, célébrée par Son Exc. Mgr Melançon, évêque du diocèse. Il était assisté des diacre et sous-diacre d'honneur, Mgr Georges-Henri Dufour, supérieur du Grand Séminaire, et Mgr Alphonse Plourde, procureur de l'évêché. Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, supérieur du Petit Séminaire, agissait comme prêtre-assistant. L'évêque a prononcé le sermon au cours de la cérémonie. Encore là, l'église était remplie à capacité.

Pour démontrer combien la ferveur des Saguenéens est grande envers la patronne du Québec, disons que, seulement hier au matin, on a distribué quelque 8,000 communions et 10,000 durant la neuvaine.

Bénédiction des malades.

A trois heures, hier après-midi, avait lieu la bénédiction des malades. On en comptait environ 250. Parmi ces déshérités de la santé, les uns étendus sur des lits, d'autres portés dans des chaises roulantes, on pouvait voir sur certains visages le rayonnement d'une foi intense envers la thaumaturge. Il fallait voir ces personnes tendre un regard tout plein d'espérance, vers le Saint-Sacrement que promenait au-dessus d'elles le curé de la paroisse, Mgr Albert Tremblay.

Auparavant, le Révérend Père Jean-Eudes Gaudreau, Mariste, avait annoncé aux malades le récompense qui les attend au bout de leur chemin "de croix". Il a dit que tous et chacun ont une croix à porter : que la seule différence existe dans la manière de la porter. "Vous êtes en queue sur le chemin du plaisir, dit-il aux malades, mais vous êtes loin en avant sur le chemin du Ciel . . ."

La belle température a favorisé la venue d'un grand nombre de fidèles à cette cérémonie de l'après-midi. L'église était bondée, ainsi que la place environnante.

La procession

Les manifestations à l'occasion de la fête de sainte Anne, à Chicoutimi-Nord, se sont clôturées par la grande procession aux flambeaux. Le cortège, composé de plusieurs dizaines de milliers de fidèles, s'est ébranlé dans la basse-ville, à partir du pont de Sainte-anne, à huit heures. Puis lafoule, de plus en plus nombreuse, qui se dirigeait vers l'église, a poursuivi le chemin, en procession, vers la croix dominant les hauteurs de Chicoutimi-Nord, en face de la métropole du Saguenay. Le long cortège d'où s'élevaient chants et prières faisait songer, au retour, à l'impressionnant spectacle qu'on nous peint des rassemblements des premiers chrétiens aux Catacombes. Le soir était tombé. Le long sillon lumineux que traçait la file interminable des flambeaux allumés laissait dans les âmes la douce impression de ce que doit éprouver la mere de la Sainte Vierge devant toutes ces petites flammes, signes du feu de la foi qui brûle au coeur de chacun

Le cortège est revenu à l'église où, sur le terrain environnant, le Père Gaudreau a prononcé le sermon de circonstance.

Cette belle soirée s'est terminée par le Salut du Très-Saint-Sacrement, ce qui clôturait en même temps les manifestations en l'honneur de sainte Anne, qui ont requis de la part du curé de la paroisse et de ses prêtres, beaucoup de travail et de dévouement

Mgr Melançon à Chicoutimi-Nord

Le centre de la paroisse est l'église, refuge bienfaisant

Chicoutimi. (A F) — "Le centre de la paroisse, c'est l'église, maison où les parents devraient se réunir tous les jours, visiter Notre-Seigneur, ainsi que la Bonne sainte Anne, pour leur confier leurs soucis et leurs peines. Le centre de la paroisse c'est l'église, refuge des enfants, qui pour grandir sains et forts, doivent venir quotidiennement s'agenouiller à la table sainte. Enfin, le centre de la paroisse, c'est l'église où se forment les peuples puissants dans la paix, dans le bonheur possible sur la terre, en attendant celui du ciel . . ."

C'est ce que déclarait son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, dans un sermon qu'il prononçait hier, à l'occasion de la fête de Sainte Anne. Le pasteur a adressé quelques mots au cours d'une messe pontificale qu'il a lui-même célébrée au sanctuaire régional de la thaumaturge, à Chicoutimi-Nord.

L'évêque a rappelé à la foule de fidèles qui emplissait l'église, que sainte Anne continue de nous rappeler que la destinée de l'homme est si haute, qu'elle dépasse le cadre de ce vaste univers, et défie l'intelligence la plus puissante, pendant que la génération présente cherche à réaliser le surhomme rêvé par des philosophes, soi-disant sans Dieu.

Mgr Melançon poursuivit en ces termes: "Est-ce que l'humanité qui oublie Dieu et ses lois ne cherche pas en vain le sens de l'homme, la vérité sur l'homme, sur sa grandeur, sur sa puissance, sur sa vie et sur sa mort ? L'instinct naturel ne suffit pas à l'expliquer. C'est que, au-dessus de l'homme-animal qui trouve sa pature sur la terre, il y a l'esprit qui est en lui et qui cherche son bien-être, c'est-à-dire, le bonheur.

"Or des millions d'hommes mal guidés dans leur recherche du vrai bonheur, voudraient placer sur cette planète leur paradis, ou plutôt le construire eux-mêmes par les conquêtes de la seule science qu'ils croient toute-puissante.

"Quelle triste destinée, que celle ainsi prêchée ! . . . Nous ne pouvons nous empêcher de penser à ces milliers de pauvres humains, persécutés honteusement ici et là et à ces innombrables armées d'hommes entassés dans l'immense camp de concentration, à ces légions de malheureux qui errent pratiquement sans toit à travers le monde, eux pour qui ont pourrait bâtir des maisons si l'on dépensait moins pour les frivolités, la boisson, le luxe exagéré, les friandises, les plaisirs, les engins de guerre, les bombes . . . oui, quand on constate avec horreur, quel triste sort l'intérêt à la seule vie terrestre apporte à l'humanité, on comprend l'angoisse qui envahit le monde . . ."

L'homme le plus bienfaisant

Le pasteur a demandé à ses ouailles de remercier la providence de posséder la vérité et d'intensifier leurs convictions sur Dieu ainsi que sur la vie éternelle.

"L'homme le plus heureux sur cete terre, et il va sans dire le plus bienfaisant, c'est le chrétien qui sait clairement d'où il vient, à savoir, de Dieu, qui sait très bien comment il doit vivre, c'est-à-dire pour Dieu, qui sait parfaitement où il va, soit vers Dieu. Cette vérité nous la possédons de Dieu, qui l'a créé, cet homme, et qui l'a élevé à la sublimité d'enfant adoptif de sa majesté".

Par la suite, le prélat a mis en garde les fidèles contre les dangers qui risquent d'obscurcir cette vérité. Parlant au nom de la Bonne Sainte Anne, il a dit : "Ne cachez pas votre drapeau dans votre poche, ne dissimulez pas votre foi, mais grandissez là au contraire, mettez-la sur la table bien en évidence . . . Ne suivez pas la foule anonyme, mais entraînez tous les autres à votre suite, vers le Christ et vers le ciel".

"La vérité chrétienne est assaillie sans cesse et de toutes parts par les ténèbres de l'erreur répandue dans les livres, dans les idées les plus fausses et les plus mortelles qui circulent partout, dans les artifices de l'art et du théâtre . . . Alors, la vérité du Christ risque de s'obscurcir, voir même de s'éteindre en bien des âmes, tant chez les jeunes que chez les adultes . . ."

Au terme du sermon, Mgr Melançon s'exclamait : "Je voudrais en ce moment lancer à tous un appel vers un attachement toujours plus grand à l'église, centre de la paroisse". Il inyita la foule à demander à Sainte-Anne la piété des anciens : car, dit-il, c'est elle, cette piété profonde, qui a fait leur force et leur triomphe..."

Appel lancé au public d'Arvida

Arvida. (J.P.) — "Je lance un appel au public : il faudrait qu'on se fasse un devoir d'assister plus nombreux aux séances d'organismes comme le conseil municipal et la commission scolaire". C'est ainsi que s'est exprimé M. Norbert Cormier, commissaire de la commission des écoles d'Arvida, après avoir donné son assentiment au règlement 216, à l'assemblée des contribuables d'Arvida, lundi soir.

Poursuivant son intéressante digression, M. Cormier s'est dit surpris que près de 300 personnes se dérangent pour l'administration d'un montant de $191,500 alors que les séances régulières du conseil municipal et de la commission scolaire, où sont annuellement administrés des montants de $2,500,000 n'attirent que de minimes assistances.

Le maire Hébert a secondé l'invitation lancée par M. Cormier, en révélant que, pour sa part, le conseil municipal d'Arvida a déjà pris des mesures qui rendront plus facile aux contribuables l'accès aux assemblées régulières. On sait en effet que, depuis quelques semaines, le conseil tient ses assemblées à compter de 4h. 30 dans l'après-midi. Selon le maire Hébert, les affaires de routine sont d'abord expédiées; ce qui laisse au propriétaire le temps de prendre son repas et de revenir pour la fin de la séance, au moment où sont inscrites, à l'ordre du jour, les discussions importantes.

ST-GEDEON

SUITE DE LA PAGE 31

municipalité reçoit en octrois, la somme de $4,300 pour l'entretien de ses chemins d'hiver, de la part du gouvernement provincial.

Les travaux de réfection de l'aqueduc rural de St-Gédéon, dans la partie du village, a présentement mis hors d'usage la route principale de St-Gédéon, qui est également route régionale. L'an dernier, le ministère de la Voirie avait complètement refait l'assiette du chemin pour y poser de l'asphalte dans toute sa largeur. De ce fait, les rues sont dans un état lamentable et les piétons, qui doivent utiliser la route principale pour circuler, parce que tous les trottoirs ont été enlevés pour élargir la rue ou pour y passer l'aqueduc, se plaignent continuellement.

La promesse d'asphalte pour cet été, qui avait été faite sous l'ancienne administration provinciale, sera-t-elle confirmée par le nouveau député M. Lucien Collard ? C'est ce qu'on se demande à St-Gédéon. Les autorités municipales doivent demander prochainement une entrevue au député provincial afin de régler cette situation lamentable.

L'exemple de la paroisse de St-Gédéon, peut être cité dans tout la province, parce qu'il démontre une sage administration et une clairvoyance hors de l'ordinaire de tous ceux qui ont présidé aux destinées de cette paroisse depuis 1912, alors que les administrateurs du temps se rendaient acquéreurs du réseau d'aqueduc de M. Alphonse Aubin.

Ce n'est d'ordinaire que dans de petits intérêts où nous prenons le hasard de ne pas croire aux apparences.

DE LA ROCHEFOUCAULD

Dans un échange franco-canadien

Un étudiant français entreprend un stage d'étude à Chicoutimi

Chicoutimi, (AJ) — Dans un échange de jeunes hommes d'affaires en voyage d'études, entre la France et le Canada, un jeune citoyen de Paris, M. Aymar de Camaret, vient d'arriver à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, pour y entreprendre un stage d'un mois. Agé de 20 ans il est étudiant à l'école de Commerce de Paris et profite de ce voyage grâce à l'Organisation internationale d'études scientifiques, économiques et culturelles. L'échange s'est complété par l arrivée à Paris de M. Gérard Claveau, fils de M. Gustave Claveau, de Chicoutimi, qui nous a quittés il y a quelques semaines.

Ces échanges d'étudiants ont pour but d'initier de futurs hommes d'affaires aux divers modes d'administration qui ont cours dans un pays étranger. Les jeunes voyageurs profitent aussi des occasions qui se présentent de se mieux mettre au courant de la situation du pays, qui les accueille, aux domaines de la culture, de la religion, de la langue, des moeurs en général, de l'histoire, des traditions, etc. Ils emportent au retour en général, une belle cueillette de renseignements, pratiques pour eux-mêmes et dont ils pourront sûrement faire bénéficier leurs condisciples, aux écoles qu'ils fréquentent.

Ces échanges se pratiquent largement ailleurs, notamment entre pays d'Europe et la somme de bienfaits qu'on en retire s'amplifie d'année en année, nous déclare M. de Camaret. Il croit que le Canada et la France auraient tout intérêt à intensifier ce mouvement, ce qui, d'ailleurs, est en voie de se produire.

Une subvention de $1000 aux loisirs de Chicoutimi

Chicoutimi. (A. T.) — La Commission scolaire de Chicoutimi a décidé, hier soir, de verser un octroi de $1,000 à l'organisation centrale des loisirs de Chicoutimi. Le versement de cette subvention, accordée par voie de résolution il y a plusieurs semaines, avait été tardé par suite de certaines difficultés rencontrées dans l'organisation des loisirs à Chicoutimi.

La proposition en ce sens a été faite par M. Maurice Villeneuve, nouveau commissaire, qui a reçu l'appui de M. Ulric Blackburn. Quelques minutes plus tôt, M. Charles Cook, secrétaire de l'Oeuvre des loisirs, s'était fait le porte parole des membres de cet organisme pour demander avec instance le versement de ce montant d'argent.

M. Jean-Louis Gauthier a posé à M. Cook plusieurs questions se rapportant à l'inactivité que l'on constate au terrain de jeux Dominique-Savio. On sait que la commission scolaire a consenti à des déboursés additionnels pour organiser l'école Marie-d'Youville sur une base de parc-école et offrir de vastes et spacieux locaux à l'oeuvre des terrains de jeux. Un différend, opposant l'organisation centrale et celle de la paroisse St-Joachim a eu pour résultat que ce terrain, le plus grand et le mieux organisé de la ville, est abandonné par les jeunes jusqu'à maintenant. M. Cook a même mis en doute la possibilité qu'il soit en opération avant la reprise des activités scolaires.

M. Gauthier a également fait une proposition visant à obtenir l'abandon complet des locaux prévus pour l'OTJ centrale dans l'école Marie-d'Youville, afin que cet organisme puisse en prendre possession dans le plus bref délai possible.

Les représentants de l'Oeuvre des loisirs, MM. Cook, Gustave Dufresne, vice-président et Rodolphe Villeneuve, trésorier, ont quitté la salle des délibérations de la Commission scolaire de Chicoutimi visiblement satisfaits du résultat de leur rencontre.

Reprise d'activité chez les Marquis

Jonquière. (A.H.) — La première réunion en 1960 du bureau de direction des Marquis, de Jonquière, aura lieu ce soir, au palais des sports. Huit item importants ont été placés à l'ordre du jour de la réunion annuelle, qui marquera l'ouverture de la 8e saison d'activité du club des Marquis, de Jonquière. Il y aura notamment l'élection d'un nouvel exécutif et l'étude plus approfondie de la proposition du club Canadien, de Montréal, de la ligue nationale de hockey, qui veut obtenir l'influence sur les meilleurs candidats juniors de l'équipe jonquiéroise de la ligue junior "A" de hockey du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les directeurs actuels prétendent que ce sera l'année des Marquis en 1960-61. Pour la première fois en 8 ans, les autorités de l'équipe ne sont pas dans l'obligation de recruter un nouvel instructeur puisque Marcel Dufour reviendra avec le club à l'automne . . . On se souvient que le club de Jonquière avait créé un précédent, en faisant signer un engagement de 2 ans à Marcel Dufour, d'Arvida, ex-instructeur du National, de Port-Alfred et ce, à l'automne 59.

Mrg M. Paré à la Grande Marche des travailleurs

Alma. (P.T.) — Mgr Marius Paré, évêque coadjuteur du diocèse de Chicoutimi, célébrera la messe, le 28 août prochain, à l'Ermitage du lac Bouchette, afin d'accueillir lui-même, toute la jeunesse travailleuse du Lac-St-Jean qui répète sa grande marche des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses.

Dans une entrevue accordée en fin de semaine, à 4 organisateurs de la marche, Mgr Paré a accepté officiellement de célébrer cette messe.

On se souvient que l'an dernier, Mgr Paré officia la messe devant 900 jeunes travailleurs et chômeurs qui participaient à ce pèlerinage.

La délégation composée du président de la Fédération de la JOC du Lac-St-Jean, M. Gilles Guay ; du secrétaire-propagandiste de la fédération et responsable régional de la marche, M. Marcel Collard; Vianey Lessard, organisateur régional et enfin M. Ghislain Fortin responsable à Alma, a discuté pendant ¾ d'heures de la manifestation. Selon les délégués, Mgr Paré s'est vivement intéressé à cette initiative d'une "marche nocturne" groupant toute la jeunesse travailleuse et s'est plu à analyser l'expérience de l'année dernière.

Les organisateurs ont profité de cette entrevue pour annoncer que les jeunes travailleuses du Lac-St-Jean pourraient se joindre aux marcheurs et présenter ainsi, un hommage de la nouvelle génération à la Vierge du lac et à l'autorité ecclésiastique du diocèse.

Nécrologie

Gracia Gobeil

Mlle Gracia Gobeil, institutrice à Montréal, est décédée dans cette ville, le 26, à l'âge de 49 ans et 6 mois. Elle était la fille de feu J. A. Gobeil et de feue Imida Lachance. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 304-est, de la rue Racine, à Chicoutimi. Les funérailles, qui ont été confiées à la maison Gravel et fils, auront lieu vendredi, à 9 h. 30, à la cathédrale, et l'inhumation se fera au cimetière Saint-François-Xavier.

Cours de reliure projetés à Kénogami

Kénogami, (JP) — La commission scolaire de Kénogami étudiera la possibilité d'organiser des cours de reliure, dans le cadre des travaux manuels.

Cette suggestion a été faite par M. Ben Vandal, à la dernière assemblée de la commission scolaire. M. Vandal a souligné que la commission possède pour environ $60,000 de volumes et que ces livres exigent chaque année pour $500 de réparations. Le commissaire a dit que ce travail pourrait être fait par les élèves, durant leurs vacances, et que même en cherchant quelque peu à l'extérieur, deux ou trois personnes pourraient ainsi trouver de l'ouvrage à l'année pour faire de la réparation et de la reliure pour les commissions scolaires voisines.

Il a été révélé que l'organisation de tels cours ne coûterait que $500 environ. Le président, M. Lionel Bouchard, a trouvé que le projet serait avantageux pour les jeunes et que la commission étudiera la possibilité d'organiser les cours pour la prochaine année scolaire.

73 Caisses sont actives dans l'Union régionale

Alma. (P.T.) — Le 17ème Congrès régional des Caisses Populaires du diocèse de Chicoutimi a permis de constater que les 73 caisses affiliées à l'Union régionale sont bien vivantes et très prospères, avec un actif de plus de $22 millions.

7 Caisses Populaires du diocèse de Chicoutimi ont un actif de plus d'un million de dollars et 2 d'entre elles dépassent déjà $2 millions d'actif; ce sont la Caisse Populaire de Chicoutimi avec $2,567,156 et la Caisse Populaire de Jonquière avec $2,016,615.

Les autres caisses millionnaires sont: Kénogami $1,482,286; Arvida $1,343,446; Roberval $1,274,662; Alma $1,104,257 et St-François-Xavier-Chicoutimi, $1,024,593.

Parmi les autres Caisses Populaires qui dépassent le demi million de dollars, mentionnons Bagotville $765,161; St-Jérôme $751,235; St-Félicien $729,020; Dolbeau $652,548 et Grande-Baie $648,369.

On compte en tout 2 caisses dont l'actif dépasse $2 millions; 5 autres caisses millionnaires; 5 avec un actif dépassant le demi-million de dollars; 27 autres dont l'actif dépasse $100,000 et 15 autres avec un actif dépassant $50,000.

Rappelons que les Caisses Populaires du diocèse de Chicoutimi comptent 63,471 sociétaires dont le capital action souscrit représente un montant de $1,457,842 et qui ont plus de $20 millions à l'épargne. Les 6,171 emprunteurs sur reconnaissance de dette et les 3,139 emprunteurs sur hypothèques ont obtenu de leurs Caisses Populaires des prêts au montant total de $10,284,778.

Dans les comtés

Il est intéressant également, à l'aide des statistiques fournies aux congressistes par le secrétaire gérant, M. Armand Parent, de constater où se répartissent les Caisses Populaires dans le diocèse et quelle est le pourcentage de leur actif, en rapport de l'ensemble des caisses affiliées à l'Union régionale.

Chicoutimi : avec ses 19 caisses, vient en tête pour l'actif avec $7,002,546.11, ce qui représente 26.39 pour cent de toutes les caisses et 30.82 pour cent de l'actif total; chaque caisse a en moyenne un actif de $368,555.05.

Lapointe : avec un actif de $5,878,896 pour 13 Caisses Populaires, ce qui représente 18.05 pour cent du nombre total de caisses et 25.86 pour cent de l'actif total, obtient la plus forte moyenne par succursale avec $452,222.81.

Roberval : qui compte le plus grand nombre de succursales, soit 26 ou 36.11 pour cent du nombre total, a un actif de $5,567,285.92 ou 24.50 pour cent du total et une moyenne de $214,126.38 pour chaque caisse.

Lac-St-Jean : avec 14 Caisses Populaires et un actif de $4,277,348.94, représente 19.45 pour cent du nombre total de succursales et 18.82 pour cent de l'actif total pour une moyenne de $305,524.92 pour chaque succursale.

Secteur rural

Le secteur rural détient le plus grand nombre de Caisses Populaires mais c'est le secteur urbain qui possède l'actif le plus important. Une analyse des 2 secteurs permet de constater l'évolution des mouvements de l'actif et du passif.

Dans le secteur rural, on compte 56 caisses avec un actif de $8,805,876, soit 38.80 pour cent de l'actif total et 77.78 pour cent du nombre de caisses. L'actif moyen de chaque succursale est de $157,248.

Si on analyse la répartition de l'actif, on trouve 25.56 pourcent en placements ; 21.09 pour cent et prêts sur reconnaissance de dette ; 26.10 pourcent en prêts et 23.44 pour cent en caisse. L'augmentation de l'actif dans le secteur rural a été de $279,528 ou 3.28 pour cent.

Secteur urbain

On compte 16 Caisses Populaires dans le secteur urbain dont l'actif est de $13,892,191, soit 61.20 pour cent de l'actif total de 22.22 pour cent du nombre de caisses. L'actif moyen de chaque succursale est de $868,262.

L'analyse de l'actif des 16 caisses du secteur urbain montre le pourcentage suivant de la répartition de l'actif : 30.72 pour cent en placements; 8.06 pour cent en prêts sur reconnaissance de dette; 36.66 pour cent en prêts sur hypothèques et 17.36 en caisse. L'augmentation de l'actif au cours de l'année a été de $482,543 ou 3.60 pour cent.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole: Votre dévoué Blake (du 23 au 29 inc.); Les femmes s'en balancent (du 23 au 29 incl.) L'homme et l'enfant (du 23 au 29 incl.).

Cartier: Au carrefour du siècle (27-28-29-30); Il était un petit navire (27-28-29-30).

Impérial: En patrouille (du 23 au 29 incl.); Pique-nique en pyjamas, (du 23 au 29 incl.).

BAGOTVILLE

Saguenay: La fièvre monte à El Pao, (du 26 au 29 incl.); Davy Crockett (du 26 au 29 incl.).

JONQUIERE

Bellevue: (du 23 au 29): Je mourrai pour toi; Desperado de la plaine.

Centre: (du 23 au 29): Thé et sympathie; Rafles sur la ville.

KENOGAMI

Princess: (27, 28, 29, 30): Vengeance; Pour que vivent les hommes.

ARVIDA

Palace: Thunder in the Sun; The Blob.

ALMA

Alma: (du 27 au 30): La famille Trapp en Amérique; Yves Montand chante.

Canadien: (du 25 au 27): Une balle signée X; Lecuignon, guérisseur.

ROBERVAL

Diana: (du 24 au 27): Pain, amour et jalousie; Mon homme Godfrey.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

4.15—Mire et 1000 cycles
5.15—Live a Borrowed Life
5.45—Cinéfeuilleton
6.00—Three Stooges
6.30—Film
6.30—Tour à tour
6.45—Nouvelles locales
6.50—Bulletin météorologique
6.55—Les sports
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Petit Music Hall
7.45—Jeux de mots
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Théâtre des vedettes
9.00—Arsène Lupin
9.30—J'ai fait un beau voyage
10.05—Lutte
10.45—Du côté de chez Lise
11.00—Téléjournal
11.14—Résultats sportifs
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaire
11.30—Congrès Républicain
11.45—Nouvelles anglaises
11.55—Fin des émissions.

DEMAIN

4.15—Mire et 1000 cycles
5.15—Talent caravan
5.45—Cinéfeuilleton
6.00—Dessins animés
6.30—Tour à tour
6.45—Nouvelles locales
6.50—Bulletin météorologique
6.55—Les sports
7.00—Entrevue des lutteurs
7.15—Sherlock Holmes
7.45—Coup de vent
8.00—A la porte St-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Congrès Républicain
10.35—Rendez-vous avec Michel
11.00—Téléjournal
11.14—Résultats sportifs
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaire
11.30—Figures de théâtre
12.05—Nouvelles anglaises
12.10—Fin des émissions

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

QUAND ON N'EST PAS PROPRIETAIRE, on a recours aux moyens qu'on peut trouver pour exprimer son point de vue. Les jeunes d'Arvida ont ainsi décidé de faire valoir leurs opinions sur le règlement d'emprunt 216 en les inscrivant sur des pancartes. La vignette ci-dessus les représente alors qu'ils assistent dans le calme et la pondération à l'assemblée des propriétaires qu'avait convoquée pour lundi soir le conseil municipal d'Arvida. Leur esprit d'initiative a porté fruit puisque le projet d'emprunt a été adopté par les contribuables ; ceux-ci n'ont pu refuser à leurs enfants ce qu'ils leur demandaient soit, l'achat du centre de récréation, la pose de la glace artificielle, la construction de deux pavillons d'amusement dans les paroisses St-Philippe et St-Mathias et l'aménagement de parcs.

A Chicoutimi

Formation des deux équipes d'étoiles

Chicoutimi, (R.L.) — Le Saint-Paul a placé cinq joueurs sur la première équipe d'étoiles de la ligue de baseball interparoissiale de Chicoutimi. Les instructeurs des équipes de la ligue junior ont fait leur choix pour déterminer les joueurs qui seront les représentants du circuit Loubier, lors de la joute annuelle contre le Chicoutimi de la ligue régionale. Cette joute hors-concours aura lieu le 1er août, au stade municipal.

Gaston Langlois, du Saint-Antoine, a été choisi comme instructeur de la première équipe d'étoiles et Noël Morissette, du Saint-Jean-Eudes sur la seconde. L'an dernier, les étoiles de la ligue junior avaient été défaites au compte de 9-5, par le "grand club".

1ère équipe

Rec. : Jean Brassard, St-Paul;
Lanceur gaucher : Ray Labrie, St-J.-Eudes;
Lanceur droitier : Jacques Bergeron, St-Antoine;
1er but : Gérard Talbot, St-Paul;
2ième but : Marcel Tremblay, St-Jean-Eudes;
3ième but : Germain Gagnon, St-Antoine;
Arrêt-court : Ray Paquet, St-Paul;
Champ gauche : J.-P. Collard, St-Paul;
Champ centre : Marcel Collard, St-Paul;
Champ droit : Marc Gagnon, St-Antoine;
Instructeur : Gaston Langlois, St-Antoine.

2ième équipe

Rec. : Michel Lajoie, St-Joachim;
Lanceur gaucher : Serge Morin, St-Joachim;
Lanceur droitier : Laval Côté, Sacré-Coeur;
1er but : François Langlois, St-Antoine;
2ième but : André Harvey, St-Antoine;
3ième but : Gilles Martin, St-Joachim;
Arrêt - court : Roch Martel, St-Jean-Eudes;
Champ gauche : Marc Lachance, St-Jean-Eudes;
Champ centre : Gilles Ménard, St-Joachim;
Champ droit : Guy Nepton, St-Paul;
Instructeur : Noël Morissette, St-Jean-Eudes.

Inauguration d'une école de baseball à Jonquière

Jonquière, (A. H.) — L'école de baseball des Braves de Jonquière, la première du genre dans la région, sera officiellement inaugurée lundi le 1er août, au stade Desmeules.

4 instructeurs compétents, à plein temps, seront entièrement à la disposition des candidats durant toute la durée de l'école. Ce sont : Louis Girard, instructeur des Braves senior, moniteur en chef de l'école, assisté de 3 joueurs réguliers des Braves, le receveur Gilles Jomphe, le lanceur gaucher Claude Girard, et le troisième but Ghislain Gagné.

L'école présentera 4 heures de baseball par jour, du lundi au vendredi, soit de 9 h. à 11 h. l'avant-midi, et de 2 à 4 h. l'après-midi. L'école sera présentée pendant 3 ou 5 semaines, selon le nombre d'inscrits. Elle est à la disposition de tous les garçons de Jonquière, Kénogami et Arvida sans limite d'âge. Les balles et les bâtons seront fournis par l'organisation de l'école.

L'inscription des candidats aura lieu samedi matin le 30 juillet à 9 h. au stade Desmeules, et les pratiques débuteront dès lundi matin le 1er août. La première séance sera consacrée uniquement à la pratique, à la classification des joueurs par catégorie d'âge et à la formation des ligues composées d'autant de clubs qu'il y aura de candidats par catégorie.

Après la première semaine de pratique et de classification, il y aura 4 parties de baseball par jour : deux l'avant-midi et 2 autres l'après-midi. Les ligues organisées avec cédule, éliminatoires, etc., etc., seront divisées comme suit : de 16 à 15 ans, 14 et 13, 12 et 11 ainsi de suite.

Des prix et récompenses seront attribués à la fin de l'école aux plus méritants de chaque catégorie. Le seul déboursé à faire . . . $1.00 par semaine par candidat. Ceci pour aider à défrayer le coût d'achat des balles, des bâtons, des prix et récompenses aux candidats.

Toutes les activités de l'école de baseball des Braves se dérouleront au magnifique stade Desmeules de Jonquière. Les dirigeants de l'école se réservent le droit de refuser, de renvoyer ou de suspendre tout candidat qui ne respectera pas les règlements de discipline et du bon ordre. Les capitaines et assistants-capitaines, pour chacun des clubs, seront choisis parmi les candidats durant les premiers jours de pratiques.

Jour d'inscription : samedi, 30 juillet, 9 h. le matin.

Prix d'inscription : $1.00 par semaine pour chaque candidat.

Date d'ouverture de l'école : lundi matin 1er août.

Nous rappelons que l'école est ouverte à tous les garçons de Jonquière, Kénogami, Arvida, sans limite d'âge.

Reprise d'activité à la Jeune Chambre

Kenogami, (MT) — Selon M. Roch St-Hilaire, président du Jeune commerce de Kénogami, l'activité de cet organisme reprendra son cours normal d'ici deux ou trois semaines. A cette époque, la direction du mouvement fera connaître la liste des différents comités qui agiront au sein de la chambre, l'an prochain.

Entre temps, une nouvelle nomination vient d'être faite à la Chambre de commerce des jeunes de Kénogami. Le Dr Michel Marchand vient, en effet, d'être désigné comme nouveau directeur. Par ailleurs, M. Desmond O'Connor, vice-président du même organisme, vient de se voir confier la charge de publiciste pour l'année 1960-61.

Convocations

A Chicoutimi.

Ce soir, dans la paroisse de la cathédrale, exercice de chant de la chorale ;

Réunion de la congrégation mariale.

Une équipe de Lévis au tournoi de Naudville

Alma, (G. P.) — La ville de Lévis sera représentée, lors du prochain tournoi provincial de balle-molle, qui se déroulera à Naudville les 12, 13 et 14 août prochain. C'est ce que nous faisait savoir dernièrement le publiciste du tournoi, M. Jean-Claude Lindsay. L'inscription d'une équipe de Lévis est parvenue au bureau du secrétaire, au début de la semaine.

Ceci porte à 14 le nombre d'équipes inscrites à date, en marge du tournoi provincial qui, soit dit en passant, aura lieu à Naudville pour la deuxième fois. On se souvient que l'an dernier, la classique s'était également déroulée à Naudville. C'est d'ailleurs le magnifique succès enregistré la saison dernière qui a incité les organisateurs à faire les démarches pour que le tournoi 1960 ait lieu au même endroit.

Les responsables du tournoi, MM. Jean-Paul Landry et J.-Aimé Lessard, sont persuadés que la prochaine compétition suscitera encore plus d'intérêt, tant chez les participants que chez les spectateurs. Ces derniers, sont, en effet, d'avis que l'expérience précédente leur permettra d'intéresser un plus grand nombre d'équipes et d'amateurs, car plusieurs item concernant l'organisation proprement dite du tournoi, ont été améliorés ou même complètement changés.

On croit donc qu'une cinquantaine d'équipe se feront la lutte pour l'obtention du trophée Molson emblématique, et le titre de champion provincial à la balle-molle. On sait que l'événement sera commandité cette année encore par Laval Tremblay. Les vainqueurs du tournoi provincial se partageront des bourses d'une valeur totale de $500.

Les responsables du tournoi réitèrent leur invitation à ceux qui seraient intéressés à inscrire une équipe, à communiquer avec eux; — boite postale 25 Alma. Tous les renseignements ou règlements en marge du tournoi, seront envoyés par courrier à ceux qui en feront la demande.

Voici la liste des équipes qui sont déjà inscrites : Café Parisien, Québec; Pharmacies Desmeules, Alma et Naudville; Boulangeries Goderre, Naudville-Hébertville-Station; Molson, Jonquière; O'Keefe, Dolbeau; Molson's, Desbiens; Molson's, Dolbeau; Harvey et Harvey, Roberval; Fernand Niquet, Dolbeau; Dow, Dolbeau; Hôtel Luc Milot, Dolbeau; Mont Apica; Lou Scullion, Alma; Molson, Lévis.

Avant-dernière visite des Braves de Jonquière à Alma, cette saison

Alma, (G.P.) — Les Braves de Jonquière en seront à leur avant-dernière visite à Alma cette saison, ce soir, alors qu'ils rencontreront les Athlétiques sur le terrain du collège St-Joseph, à 7.30 h.

Les représentants de Jonquière qui n'ont pas encore perdu une seule rencontre à Alma jusqu'ici tenteront sans doute d'enregistrer une 5e victoire contre les benjamins du circuit. Toutefois, on peut s'attendre à que ces derniers tentent de refreiner l'élan des visiteurs.

Les Athlétiques ont perdu toutes leurs rencontres contre les Braves à Alma, mais on se souvient qu'ils avaient disposé de ces mêmes Braves à Jonquière, lors d'une rencontre qui avait nécessité 10 manches. Les représentants d'Alma l'avaient emporté au compte de 7 à 5, grâce à la solide tenue de l'artilleur Guy Bouchard.

Selon les informations que nous avons, il est d'ailleurs presque certain que l'instructeur des Athlétiques fera appel à ce dernier, pour la rencontre de ce soir. Bouchard, en plus d'être dangereux au monticule, peut frapper la balle solidement en temps opportun. Rappelons que c'est précisément un coup sûr de Bouchard, à la 10e manche, qui permit aux Athlétiques d'enregistrer deux points, leur donnant la victoire de 7-5.

Chez les Braves, on verra probablement à l'oeuvre Claude Girard, qui avait reçu le crédit de la victoire, dimanche à Jonquière, alors que son club avait battu les Athlétiques par le compte de 10 à 5. Si l'on se reporte à cette rencontre, on se souvient que les 2 clubs avaient réussi chacun un total de 9 coups sûrs. Cependant, les Athlétiques s'étaient montrés plus opportunistes que leurs adversaires, prenant une avance confortable de 4 points, à la première manche.

La 8e manche, particulièrement désastreuse pour les Athlétiques, alors que les Braves enregistraient 5 points, devait sceller l'issue de la partie. Dans l'ensemble, on s'accordait à dire que les Athlétiques avaient livré une chaude lutte, et que s'ils affichaient une tenue plus consistante, d'ici la fin du calendrier, ils seraient beaucoup plus difficiles à vaincre.

Le frappeur Y. Vigneault se distingue

Chicoutimi, (AL) — Yvon Vigneault, du Kénogami, s'est hissé en première place du classement des frappeurs de la ligue régionale de baseball. Vigneault a continué sa poussée des dernières semaines en obtenant trois coups sûrs, dimanche, ce qui lui a permis de supplanter Gerry Brassard à la tête des frappeurs. Vigneault conserve une moyenne de 368 et Brassard, de 358.

Chez les lanceurs, André Desjardins possède le meilleur dossier. Il a remporté huit victoires et a subi une seule défaite. Patrice Simard n'a subi qu'une défaite et il a rempli le rôle de lanceur avec succès à cinq occasions. Clément Savard a réussi le plus grand nombre de retraits, soit 105 en 97 manches. Patrice Simard pourra surpasser cette performance, puisqu'il a retiré sur trois prises, 92 frappeurs en 72 manches.

Voici les statistiques officielles en date de samedi le 23 juillet

Lanceurs

	M.L.	C.S.	B.B.	Rab.	G.	P.	Moy.
Desjardins, And. — J —							
	60⅓	54	23	45	8	1	.889
Simard, Pat. — A —							
	72⅓	63	28	92	6	1	.857
Ouellet, Guy. — K —							
	69	76	52	90	8	4	.667
Ringuette, And. — C —							
	72	60	26	84	6	3	.627
Savard, Yves, — A —							
	60	55	44	62	4	2	.667
Gaudreault, L. — G —							
	42	40	19	33	4	4	.500
Bouchard, Rob., — K —							
	76⅔	91	26	50	4	4	.500
Savard, Clém., — C —							
	97⅔	87	54	105	5	6	.455
Gervais, G., — K —							
	36	33	11	36	2	3	.400
Bouchard Guy. — Al —							
	71⅓	69	45	54	1	4	.200
Tremblay, Rod., — Al —							
	30⅓	26	33	15	1	4	.200

Meneurs : Circuits, Cloutier, C. et Gervais, K. 3; 2b : Cloutier, C. et Allard, K. 11; 3b : Allard, Al. et Vaillancourt, C. 3; C.S. : Vigneault, K. 47; Allard, K., 45; B.V. : Allard, K. 30; Hicks, J. 17; PC : Allard, K. 51; Bilodeau, Ar. 34; P.P. : Cloutier, C. 38, Vigneault, K. 31.

Décision de dernière heure

La joute Chevaliers-Buandiers aura lieu à Kénogami, ce soir

Kénogami. (AH) — Les amateurs de baseball du Saguenay et principalement ceux de Kénogami et Arvida, sont priés de noter que la joute opposant les Chevaliers de Kénogami aux Buandiers d'Arvida aura lieu à Kénogami, au stade de la rue Cabot, et non à Arvida tel qu'indiqué sur le calendrier publié dans cette page, il y a quelques semaines.

Les dirigeants des clubs concernés ont décidé d'évoluer à Kénogami pour reprendre une joute remise au début de la saison entre Kénogami et Arvida à Kénogami même.

Le lanceur débutant des Buandiers sera probablement Patrick Simard, un gaucher qui a conservé une excellente fiche de 8-2 depuis le début des hostilités. Pour Kénogami, Bernard Gagnon débutera au monticule. Le joueur de 3e but Yvon Vigneault tentera sûrement d'améliorer sa moyenne chez les frappeurs. Il détient le premier rang.

La rencontre de ce soir qui, nous le répétons, aura lieu à Kénogami, débute à 7 h. 30. Dans un autre match les Braves joueront à Alma contre les Athlétiques.

Voie ferrée de montagne

(PC) — Le premier chemin de fer de montagne à crémaillère fut inauguré en 1869 au mont Washington, dans le New-Hampshire.

La SSJB a fait des dons de $3,000 à la Fraternité française

Chicoutimi (AJ) — La Société Saint-Jean-Baptiste de la région aura versé, cette année, près de $3,000 à la Fraternité Française, quand tous les rapports de la dernière campagne de souscriptions auront été recueillis. Quelques centres n'ont pas encore fait rapport ni remise de leurs argents.

Le montant global se chiffre présentement à $2,546.98, alors qu'en 1959, les souscriptions s'étaient élevées ensemble à $2,478.27.

Dans le domaine du golf

Deux tournois seront disputés en fin de semaine, à Dolbeau

Dolbeau, (G.P.) — Continuant leur politique d'encourager la pratique du golf sur tous les parcours de la région Saguenay - Lac-St-Jean, les frères Jean-Hugues et Laval Tremblay, en collaboration avec le club de golf de Dolbeau, présenteront deux importants tournois les 30 et 31 juillet, sur le parcours du club de Dolbeau.

MM. Gaston Boutet, président du club, et André Tremblay, capitaine des tournois, nous informaient que le tournoi "vive la canadienne", réserve à la section féminine, se déroulera samedi à compter de deux heures.

Une cinquantaine de participants sont attendus à cette compétition, la première du genre tenue à Dolbeau.

Par ailleurs, dimanche, à compter de 8.30 a.m. se tiendra, également à Dolbeau, la "première journée de golf". Tous les membres du club local sont assurés de participer à une compétition de première classe, nous confiait M. Laval Tremblay. De nombreux et intéressants prix seront offerts aux gagnants des différentes classes.

C'est donc dire que la fin de semaine sera consacrée au golf par excellence à Dolbeau. De nombreux visiteurs sont attendus pour la circonstance, et on estime que plus de 125 golfeurs et golfeuses prendront part aux deux compétitions.

Activité du club Kiwanis-Chicoutimi

Chicoutimi, (A.J.) — Un autre dîner au club Kiwanis de Chicoutimi avait lieu lundi soir, à l'hôtel Champlain, sous la présidence de M. Emilien Desbiens, président du groupement.

Il n'y eut pas de causerie ou de conférence, vu le grand nombre de sujets de régie interne dont on avait à discuter.

Parmi les décisions qui furent prises, on remarque l'organisation éloignée de la campagne annuelle de la pomme, au bénéfice des oeuvres du club, pour aider les jeunes désavantagés dans la vie à participer à l'organisation des loisirs. Elle aura lieu au mois de septembre ou octobre. Le Kiwanien Yvon Dolwaide a bien voulu accepter le poste d'organisateur en chef de la campagne.

Le conférencier au prochain dîner, lundi le 1er août sera M. Sylvio Ratthé, chef du département du trafic à l'Alcan. Il traitera des problèmes du trafic entre les usines.

SAGUENAY LAC ST-JEAN SPORTS

Ligue Continentale de l'Est: Deux rencontres pour ce soir

Port-Alfred. (W.G.) — Deux rencontres sont au programme dans la ligue Continentale de l'Est, ce soir, à Chicoutimi et à Port-Alfred.

A Port-Alfred, les Pirates recevront pour la seconde fois cette semaine l'équipe commanditée par Laval et Jean-Hugues Tremblay de Chicoutimi. Lundi, les Pirates n'ont fait qu'une bouchée de leurs adversaires mais il ne faudrait pas que les hommes de l'instructeur Rosaire Dufour pèchent par excès de confiance contre le dernier club de la ligue. Paul Robitaille semble le choix logique pour le pilote du clan local toujours désireux de réintégrer ses Pirates au second rang détenu par le Parasol, depuis une semaine. Quant au Molson, les courageux porte-couleurs du moniteur Jean-Paul Gagné tenteront d'obtenir leur premier gain lors de cette 17e partie. Il se pourrait que la guigne qui s'acharne à ce club depuis l'ouverture du circuit Henri Dubé, délaisse ces jeunes dont une victoire les réconforterait sans aucun doute.

A cet endroit, le Parasol recevra l'équipe invincible du "coach" Georges Laganière. Lors de la dernière rencontre entre ses deux plus puissants clubs, le Domrémy dut effectuer un ralliement à la 7e manche, s'évitant ainsi une défaite quasi certaine. Sur son territoire, le Parasol livrera certes une chaude lutte aux habiles joueurs de Grande-Baie et l'instructeur Pierre Labrie s'attend à la présence nombreuse des partisans du Parasol. Ce duel promet des sensations et c'est un spectacle à ne pas manquer car les deux équipes jouent du brillant baseball.

Avant les joutes de ce soir, le Domrémy domine toujours le classement tandis que le Jacques Gagnon perd du terrain et se trouve actuellement au 4e rang, une partie et demie derrière son plus proche rival, les Pirates de Port-Alfred. Le Parasol continue toujours sa poussée victorieuse pour se trouver au second rang, une partie en avant des Pirates qui s'approchent graduellement. Voici d'ailleurs, les positions en dernière date :

Classement

	J.	G.	P.	Moy.	Dif.
Domrémy	16	16	—	1000	—
Parasol Chi.	18	10	8	.556	7
Pirates P.A.	18	9	9	.500	8
Labatt	17	7	10	.412	9½
Molson	16	0	16	.000	16

Importance des courses de motos

Chicoutimi (R.L.) — A leur deuxième présentation annuelle au Colisée de Chicoutimi, les courses de vitesse pour motos "T.T. Scramble" prennent une importance jusqu'à maintenant inespérée. Après la demande officielle de l'excellent Dave Waters, de Montréal, voici que Ron Watkins, de Verdun, assure l'organisation de sa présence au Colisée local, le 7 août prochain. Watkins qui monte un Triumph 500 cc. est un concurrent régulier aux grandes courses internationales de Laconia, au New-Hampshire.

Parmi les quelques autres inscriptions officielles, l'on remarque le nom de Ron Weathly de Montréal, Westmount, qui avait opposé une forte opposition au champion de l'année dernière Dave Waters. Cette fois, Weathly conduira une BSA 250 cc. et il compte bien s'assurer ainsi le titre provincial.

Ces courses "T.T." sont sanctionnées par l'Association nationale, la Canadian Motorcycle Association et organisées par le Saguenay Moto Club. Elles auront lieu sur le terrain du Colisée de Chicoutimi, comme l'année dernière, où une piste sera aménagée de façon à offrir le plus grand nombre de difficultés.

Les juges du CMA devront approuver auparavant le tracé de la piste d'une longueur de 4/10 de mille. Elle doit offrir des courbes prononcées, des bosses et des sections droites.

Le président Raymond Gref, de l'Association régionale, prévoit qu'une trentaine de coureurs expérimentés prendront le départ le 7 août prochain, aux différentes courses. L'année dernière, 24 participants avaient concouru dans les nombreuses épreuves de la journée devant plus de trois mille spectateurs enthousiastes.

Les directeurs de cette épreuve de vitesse sont allés rencontrer de nombreux motocyclistes experts de différentes parties du Canada, qui participaient à des courses à Québec. A son retour de la Vieille Capitale, Gref s'est fait le porte-parole de l'organisation pour affirmer que l'annonce de la tenue du "Scramble" au Colisée de Chicoutimi avait été reçue par un enthousiasme tout à fait imprévu.

Des formules d'inscription ont été remises à tous les intéressés. Le secrétaire devrait donc recevoir, ces jours-ci, de nombreuses demandes de participation. Elles seront d'ailleurs communiquées à la population.

Succès prévu aux Olympiades de l'OTJ présentées à Alma

Alma. (G.P.) — Quelques jours avant le début de la grande huitaine de gaieté, l'atmosphère respire l'enthousiasme. Les jeunes et les moins jeunes attendent le grand jour : samedi, 30 juillet. C'est alors que débuteront les festivités régionales prélude de la traversée du Lac-St-Jean à la nage. Comme on le sait, l'ouverture de la huitaine de gaieté aura lieu à Alma, avec les olympiades de l'OTJ et le couronnement de "Mlle Lac-St-Jean."

Plus de mille garçons et filles ont eu l'occasion de participer aux éliminatoires organisées par l'OTJ d'Alma, Naudville et Isle-Maligne, en vue des olympiades de samedi. On sait que les concours de piste et de nage sont réservés aux jeunes de 9 à 16 ans. L'enthousiasme du début, loin de diminuer, va toujours en grandissant, de sorte que l'on est assuré que des centaines de garçons et de filles envahiront, chacun sous la bannière d'une des trois OTJ, le stade de baseball d'Alma à 9 h. a.m.. Les olympiades sont divisées en deux catégories : jeux de piste et pelouse, le matin (courses libres, saut en longueur, saut en hauteur et lancer du disque), et concours de nage l'après-midi à 2 h., à la piscine d'Alma, (crawl, style libre, brasse sur le dos).

12 concurrents

Chacun des terrains de jeux présentera 41 concurrents pour les différentes épreuves ce qui donne un total de 123 garçons et filles qui participeront aux jeux. On sait que les magasins CO-OP offrent les médailles d'or aux meilleurs athlètes de chaque catégorie, ainsi que deux magnifiques trophées, le premier pour les jeux de piste et pelouse et le second pour les concours de nage. Les trophées CO-OP seront remis à l'OTJ qui aura conservé le plus de points dans chacune des deux sections.

Les jeux seront inaugurés à 9 heures par la parade des athlètes et la bénédiction de Mgr O. D. Simard, P.D. Les concurrents auront préalablement pris place au centre du terrain de baseball, chaque terrain de jeux formant l'une des lettres OTJ.

Les spectateurs, par ailleurs, pourront suivre facilement les jeux des estrades du stade de baseball et autour de la piscine. Différentes accommodations ont été prévues pour les concurrents et l'assistance. La brigade ambulancière St-Jean d'Alma, pour sa part, déléguera deux officiers qui seront sur le terrain en cas de besoin.

Cette journée réservée spécialement aux jeunes se terminera par la remise des trophées. On sait qu'en soirée, au manoir du Rocher, "Mlle Lac St-Jean" sera couronnée au cours d'une grande soirée.

Courses à Jonquière; Victory Hall de retour

Jonquière, (AH) — Victory Hal, un solide ambleur appartenant à Joseph Riverin, fera un retour à Jonquière, ce soir, alors qu'il partira de la quatrième position dans la principale course. Victory Hal sera l'un des gros favoris avec Buckey Pick, Renée et Imogène Bridge. Le programme de ce soir marquera une autre "soirée des dames" avec premier départ à 8 hres. Une foule nombreuse est attendue pour le 16e programme de la saison. Accompagnées ou non, les dames et demoiselles seront admises gratuitement.

Voici les inscrits:

COURSES 1-4, D trot et amble, $240

1—Rocket Express, 2—Secret Agen, 3—Bell's Echo, 4—Mighty A Jet, 5—Slick Wick, 6—Gay Wave, 7—Miss Brekefield.

COURSE 2, D trot et amble, $100

1—Silent Knight, 2—Count Curley, 3—Eula Volo, 4—Al Dale Can, 5—Real Elkington, 6—George H 7—Arnold Direct 8—Roal Breeze.

COURSE 3 D, trot et amble, $100

1—Winnie Win, 2—Silver Light, 3—Anderson G 4—Happy Pegasus, 5—Secret Hayes, 6—Counsel Purude, 7—Red Direct, 8—Jessie Song.

COURSE 5-8, trot et amble, $240

1—Will Lybrook, 2—Short Key, 3—Josedale Attorney, 4—Steelway, 5—Gail Baker, 6—Ima Fingo's, 7—D Chips.

COURSES 6-9, trot et amble, $260

1—Vernon's Baby, 2—Kenney Volo, 3—Royal Will, 4—B.D. Bristel, 5—Grattan Direct D, 6—Dan Jester, 7—Jay Bee Jay.

COURSES 7-10, CD amble, $300

1—Imogene Bridge, 2—Miss Mighty H, 3—Buckeye Pick, 4—Victory Hal, 5—Mystic Man, 6—Philipp L, 7—Renne, 8—Miss Laviolette B.

L'enquête du coroner a été ouverte hier

Chicoutimi. (A.J.) — L'enquête du coroner sur la mort accidentelle survenue samedi matin, avenue Bégin, à Chicoutimi, a été ouverte hier à la morgue Gustave Gravel et Fils, sous la présidence du Dr François-Xavier Brisson, coroner du district. Ce dernier s'est borné à assermenter les membres du jury.

L'enquête aura lieu vendredi, à 5 heures, au palais de Justice de Chicoutimi.

La Sûreté provinciale, par l'entremise de l'agent Gérard Barbeau, a mené les investigations requises.

Près de 100 candidats au poste de concierge

Chicoutimi, 27. (AT) — La commission scolaire a décidé de procéder à l'engagement d'un concierge pour la nouvelle école secondaire, sise à proximité de la coopérative d'habitations du Sacré-Coeur.

Un problème assez épineux se pose toutefois aux commissaires qui devront choisir un homme parmi les quelque cent demandes d'emploi qui leur sont parvenues.

La liste des noms, à elle seule, emplissait trois pages dactylographiées. Il semble bien que l'heureux élu pourra se frotter les mains de satisfaction une fois qu'il aura été déterminé.

EN VACANCES
AVEC VOUS

Comment s'abonner :

√ VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DE LA PRESSE ou
√ RETOURNEZ CE COUPON DIRECTEMENT A LA PRESSE

RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PRESSE" Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez expédier LA PRESSE durant .... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

.....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat-poste

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 178

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Un ouvrier asphyxié dans une bouilloire

Sherbrooke, 27. — Un jeune homme a réussi à s'en tirer indemne après avoir été axphyxié en travaillant dans une bouilloire, grâce à l'excellent travail des pompiers et des policiers de Sherbrooke.

Marcel Hude, âgé de 20 ans et domicilié au 1331 Dorval, est demeuré enfermé pendant plus de 35 minutes dans la bouilloire dans laquelle il était entré pour travailler.

L'incident est survenu vers 4 h. de l'après-midi d'hier à Sheer Silk Hosiery, au 181 Belvédère Nord.

Le jeune homme, qui effectuait des réparations dans une bouilloire, travaillait depuis 1 h. 15 de l'après-midi. Il sortait à toutes les 15 minutes pour respirer l'air frais.

Il est entré dans la bouilloire à 3 h. 55 pour la dernière fois. Quelque 20 minutes plus tard, il était complètement asphyxié et son corps était retenu par la tuyauterie.

Ses compagnons de travail ont appelé les pompiers et la police de Sherbrooke, qui sont arrivés sur les lieux pour entreprendre immédiatement le sauvetage.

Pendant ce temps, M. Bruce Moore, demeurant au 915 King George, pénétrait dans la bouilloire pour aller chercher Houde. M. Moore réussit à dégager le corps de la tuyauterie et à le tirer près de l'ouverture.

M. Moore, de même que le pompier Guy Choquette, qui était pénétré aussi dans la bouilloire, en sont sortis complètement asphyxiés.

Grâce aux pompiers, sous la direction du chef Percy Donahue, le corps de Marcel Houde a réussi à être sorti de la bouilloire par une très petite ouverture, où un homme pouvait passer difficilement.

La victime a été conduite à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, où la réanimation respiratoire l'a réchappé complètement.

Un accident à peu près identique s'était produit au même endroit, il y a environ un an.

Le chef du service des incendies, M. Percey Donahue, l'assistant-directeur Charles Audet et le lieutenant André Dion ont participé à l'opération de sauvetage.

Le sergent Jean-Marie Donahue et les constables Marcel Thibault et Raoul Lavoie se sont rendus sur les lieux pour apporter un précieux secours aux pompiers.

La construction du kiosque débutera bientôt

Granby, (D.N.C.) — Le contrat de construction du kiosque que doit ériger le Jeune Commerce de Granby au parc Pelletier a été accordé à Vaillancourt et Frère au montant de $750. Ils étaient les plus bas soumissionnaires.

Me Claude Léveillé, président de cet organisme, a communiqué lors de l'assemblée régulière tenue lundi soir, que la ville de Granby avait accordé un octroi de $600 pour l'érection de ce kiosque. C'est M. Laurent St-Pierre qui a préparé les plans et devis de cette construction et il a laissé entendre que l'ouverture du kiosque pourrait avoir lieu samedi, le 30 juillet.

Quelques conditions accompagnent l'octroi de la ville au Jeune Commerce. La ville de Granby exige que le Jeune Commerce s'engage à administrer et à entretenir le kiosque à ses frais. Mais étant donné que la constitution de la Chambre de commerce des jeunes ne permet pas une telle promesse, l'exécutif a assuré le conseil de ville qu'il assure un engagement d'un an avec des renouvellements pour les années suivantes.

Ce kiosque est destiné à recevoir les nombreux visiteurs qui entrent dans la ville de Granby afin de leur y assurer un séjour plus agréable.

Ceux qui d'avance il a discernés, Dieu les a aussi prédestinés à reproduire l'image de son Fils, afin qu'il soit l'aîné d'une multitude de frères. (Rom 8, 29). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

JEUNE HOMME ASPHYXIE DANS UNE BOUILLOIRE — La police et les pompiers de Sherbrooke ont réussi à sauver Marcel Houde, âgé de 20 ans, qui s'était asphyxié en travaillant dans une bouilloire de fournaise. Cette photo a été prise avant le départ du jeune homme pour l'hôpital.

Une autre NOYADE à la plage municipale: Normand Roy, 17 ans

Sherbrooke, 27. — Quelques minutes seulement après avoir mangé, un adolescent s'est enfoncé dans les eaux de la rivière Magog, à la plage municipale Esplanade. Le corps de la victime a été repêché 30 minutes plus tard mais il était déjà mort à son arrivée à l'hôpital.

Le noyé a été identifié comme étant Normand Roy, âgé de 17 ans et fils de M. Roméo Roy, domicilié sur la rue King ouest.

L'incident est survenu vers 8h. du soir, lorsque l'adolescent s'était aventuré à 25 pieds en dehors de la clôture de sûreté en compagnie de Mlle Louise Proulx, âgée de 17 ans et demeurant au 718 Short.

Roy avait mangé vers 7h. 45 de la soirée et une dizaine de minutes plus tard, il disait à sa compagne qu'il avait des crampes.

Roy a essayé de se cramponner à Mlle Proulx. Pendant ce temps, les constables Marcel Thibault et Raoul Lavoie, qui faisaient leur ronde, ont entendu des cris de secours et ils ont vu le gardien de la plage, M. Léo Gagnon, âgé de 30 ans, se précipiter en direction des adolescents.

Les constables Lavoie et Thibault ont mandé par radio l'équipe de sauvetage des pompiers de Sherbrooke.

Les chercheurs ont commencé leur travail et MM. Gérard Lemieux, demeurant au 1723 King ouest, et Jean-Marie Lemieux, domicilié au 238 Anna, à Québec, ont repêché le corps de la victime avec un grappin.

Le jeune Roy a été transporté à l'Hôtel-Dieu, mais il était déjà mort à son arrivée.

Les constatations d'usage ont été faites par le sergent Jean-Marie Donahue et les constables Thibault et Lavoie. Le détective Raymond Bonneau, de la Sûreté municipale, a entrepris une enquête.

Appui de la FNTPP aux papetiers de la région

Windsor, 27. — La Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier vient de protester énergiquement contre l'attitude qui a été prise par la Canada Paper Co., de Windsor, et la St-Lawrence Corp., d'East Angus, dans la renouvellement des conventions collectives de travail avec leurs employés.

Au cours d'une réunion tenue à Québec, la Fédération s'est élevée contre le fait que les employés de ces deux compagnies sont obligés de demander la formation d'un tribunal d'arbitrage en vue d'en arriver à un règlement, tout en faisant ressortir que la plupart des conventions qui ont expiré le 30 avril 1960 dans cette industrie ont été renouvellées.

La fédération s'est tout particulièrement élevée contre le fait qu'à chaque renouvellement de convention, avec les deux compagnies, leurs employés sont obligés de recourir à des moyens extraordinaires pour améliorer leur convention de travail, qu'elle déclare déjà inférieure à la majorité des autres travailleurs de cette industrie.

La Fédération a accordé son appui total aux employés de ces deux compagnies.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — Les amours d'Omar Khayyam; le coup de minuit.

Coaticook

Théâtre Opéra — The Buccaneer; Yellowstone Kelly.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Les amours de Capri; La main qui venge.

MAGOG

Théâtre Magog — The Unforgiven; In The Money.
Théâtre Centre — Une vie de garçon; Les hors-la-loi du Missouri.

RICHMOND

Théâtre Myra — The Last Blitzkrieg; Manchette.
Norton Drive-in — Follies Bergères.

SHERBROOKE

Cinema de Paris — Marchands de filles; Gil Blas de Santillane.
Théâtre Premier — The Mole Peoples; The Giant Leeches; Fighting Trouble.
Théâtre Rex — Une affaire diabolique; La légende du Damas; L'attaque de la femme de 50 pieds de hauteur.
Théâtre Capitol — Johnny Concho; La fille de l'ambassadeur.
Granada — The Unforgiven; Babette Goes to War.

Magog emboîte le pas avec Sherbrooke et Granby sur la question de l'autoroute

par Jules LAGUE

Sherbrooke. — Par la voix de plusieurs de ses citoyens influents, la ville de Magog vient d'emboîter le pas à Sherbrooke et Granby sur l'autoroute appelée à relier le plus directement possible la Métropole et la reine des Cantons de l'Est.

En donnant la priorité aux considérations industrielles sur celles d'ordre touristique, Magog donne un appui décisif au projet et gagne du coup un rapprochement de la Métropole de l'ordre de 33 milles. Elle se retrouverait ainsi à 67 milles de Montréal alors que le second projet d'autoroute que son conseil municipal avait endossé donnait un parcours de 90 milles par Cowansville et Farnham. Magog aura donc désormais deux représentants au "comité des huit", qui devient le "comité des dix". Le conseil en nommera un, qui siègera en compagnie de M. Léon-C. Hamel, président des marchands de Magog.

Ce ralliement s'est opéré lors d'une réunion privée convoquée à sa résidence d'été de Georgeville par le maire Horace Boivin, de Granby. Magog y était représentée entre autres par son premier magistrat, M. Maurice Théroux, MM. Léon-C. Hamel, président de l'Association des services et du détail de Magog; Benoit Turgeon, président du bureau touristique de Magog, et Georges Girard, président du comité de développement du Mont Orford, ainsi que Me Yves Forest, conseiller légal de la ville de Magog.

Le ralliement ne prend pas figure de "reddition sans conditions" puisque les représentants de Magog ont reçu l'assurance que le projet où l'industrie prime sur le tourisme prévoit quand même, dans les parages du Mont Orford, un embranchement aux accès bien marqués et spacieux reliant l'autoroute à Magog. Cet embranchement pourrait n'avoir que cinq milles de long.

Industrie vs tourisme

Un des buts de la réunion était sans contredit de trouver à Magog, une localité située dans une région touristique de premier plan, trouve des raisons à l'appui du projet mis de l'avant par Granby et Sherbrooke au lieu d'en soutenir d'autres qui ne répondent pas aux exigences économiques de la région toute entière.

Chiffre sous les yeux, les représentants de Magog n'ont pas tardé à se convaincre que, malgré les apparences contraires, la ville avait tout intérêt à appuyer le principal projet d'autoroute puisque, de toutes façons, la nouvelle artère n'aurait jamais passé dans ses limites.

Vrais avantages

Cet hiver, durant la grève à la Dominion Textile, les marchands présidés par M. Léon-C. Hamel avaient demandé l'aide provinciale pour le développement industriel de Magog, trop dépendante à leurs yeux de la seule industrie textile. Un rapprochement de Montréal ne pouvait que répondre à ces désirs.

L'autoroute préconisée rapprocherait en effet Granby à seulement 37 milles de Montréal, compte tenu des approches métropolitaines et Magog se retrouverait à 67 milles de la Métropole, séparée qu'elle serait de Granby par seulement 25 milles d'une autoroute qui passerait dans les parages nord du Mont Orford, à une distance en ligne droite de cinq ou six milles d'elle.

L'accès de Magog à l'autoroute devrait néanmoins être spacieux et bien signalé surtout pour la circulation en provenance de Montréal. Quant au développement du Mont Orford, il y gagnerait à coup sûr si l'on considère que le téléférique à sièges projeté du pied au sommet de la montagne se trouverait à deux milles et demi de l'autoroute.

Un autre argument qui devait peser lourd a été que l'autoroute des Etats-Unis passerait nécessairement par Magog, d'où elle pourrait faire sa jonction avec celle de Montréal.

Au terme de toutes ces considérations, les hommes d'affaires de Magog ont unanimement donné leur pleine adhésion au projet et le maire Maurice Théroux a promis de réunir au plus tôt son conseil pour le mettre au fait de la situation et en obtenir la désignation d'un représentant au "comité des huit" devenu le "comité des dix", l'autre ayant été désigné en la personne de M. Hamel chargé de présenter vers la mi-août le mémoire sur l'autoroute à l'hon. Jean Lesage.

Le document priera le premier ministre de la province de voir à ce que la Commission de l'autoroute prenne les mesures nécessaires pour que commencent immédiatement les enquêtes puis les plans nécessaires à la réalisation de ce projet d'envergure.

Richmond

M. G.-H. Brouillette est élu secrétaire de la Commission

Richmond, 27. — M. Georges-Henri Brouillette a été engagé comme secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Richmond, au cours d'une assemblée tenue à l'école Notre-Dame.

Les commissaires ont aussi commencé à préparer le budget de la commission pour l'année 1960-61.

La Ligue des propriétaires a de plus envoyé une délégation à cette assemblée en vue d'en venir à une entente avec les commissaires sur l'organisation des cours speciaux pour l'été dans le but d'aider les élèves qui ont raté les examens et sont appelés à doubler leur année scolaire.

La question a été mise à l'étude par le président de la Commission.

Les commissaires ont également reçu une demande de M. Charles Blanchette à l'effet que la Commission défraye les dépenses occasionnées par les quatre premières années du cour classique, demande qui a été prise en délibéré par la Commission scolaire.

Des milliers de pèlerins ont envahi Ste-Anne de la Rochelle

Granby. (DNC) — Des milliers de pèlerins ont envahi hier, jour de la fête de Ste-Anne, les terrains du sanctuaire de Ste-Anne-de-la-Rochelle où de grandioses cérémonies avaient lieu.

Lundi, une grande neuvaine préparatoire prenait fin suivie d'un triduum du 23 au 25 juillet.

Tôt hier matin, des centaines d'automobiles et des dizaines d'autobus affluaient vers ce lieu de pèlerinage régional en l'honneur de Ste-Anne. Des messes furent dites à toutes les demi-heures, de 5 h. 30 à 8 h. 30 inclusivement; à 10 heures a.m., Mgr Irénée Pinard, de Sherbrooke célébra une messe pontificale.

Durant toute l'avant-midi de nombreux prêtres étaient à la disposition de ceux qui désiraient se confesser.

A 1 h. 30 de l'après-midi le chemin de croix sur la montagne attira une foule nombreuse et recueillie tandis que vers 3 h. 30 eut lieu la bénédiction des malades. A 4 heures, une messe fut dite avec communion et vénération de la relique de la bonne Ste-Anne.

Une autre messe eut lieu le soir à 8 h. 30 ainsi qu'un office spécial en l'honneur de Ste-Anne.

L'abbé L. Vaillancourt, curé de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Rochelle est le gardien du sanctuaire. L'abbé Vaillancourt avait vu à la préparation de cette grande journée et à sa réalisation.

Nécrologie

M. Théophile Moore

Sherbrooke, 27. — M. Théophile Moore, époux de Marie-Ange Grondin et demeurant au 867 rue St-Pierre, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 54 ans.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 29 juillet, à 9 h. 30 de l'avant-midi, en l'église de la paroisse Immaculée-Conception.

L'inhumation se fera au cimetière d'Ascot-Corner.

Jean-Claude Lacroix

Lac-Mégantic, 27. — Jean-Claude Lacroix, fils de Joseph Lacroix et de Hortense Grenier et demeurant à Lac-Mégantic, est décédé à l'âge de 14 ans à la suite d'une courte maladie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères et soeurs: Jean-Luc, Gérard, Jacques, Jean, Lucette et Lucie.

Les funérailles auront lieu ce matin en l'église paroissiale Notre-Dame-de-Fatima.

L'inhumation suivra au cimetière paroissiale.

Après la disqualification

M. Myron-E. Chaddock élu maire de Danville

Danville, 27. — La municipalité de Danville, sans premier magistrat depuis trois mois à la suite de la disqualification de M. Gustave Nadeau, a maintenant un nouveau maire, M. Myron E. Chaddock, un garagiste de la municipalité que les contribuables ont élu hier par un vote majoritaire de 16 voix.

Le candidat défait dans cette élection est M. Emile Roy.

M. Chaddock, qui est âgé de 65 ans, et a occupé un siège de conseiller en 1951 et 1952, a été élu par un vote de 197 à 181 par les quelque 380 contribuables qui se sont présentés aux urnes.

Un total de 670 électeurs étaient inscrits sur la liste de vote.

Le candidat élu l'a emporté dans deux des trois bureaux de vote. Au poll No 1, il était défait par un vote de 74 à 66 en faveur de son adversaire. Dans les deux autres polls, il recevait 69 à 56 et 63 à 51 des votes.

Trois bulletins de votes ont été annulés par le président d'élection, Me Geoffroy.

Les candidats

M. Myron E. Chaddock était candidat indépendant dans cette élection.

Son adversaire occupait un siège de conseiller lorsqu'il a présenté sa candidature et a forfait, par la même occasion, son droit de siéger au conseil. Il était soutenu dans la lutte par l'ex-maire Gustave Nadeau qui, l'on s'en souvient, a été disqualifié par un ordre d'une Cour de Magistrat présidée par trois juges.

L'action en disqualification avait été prise par son adversaire défait, M. Richard Johnston.

Ce dernier avait allégué devant le tribunal que l'ex-maire n'était pas apte à remplir son poste vu qu'il avait été condamné sous la loi des douanes et accises.

M. Nadeau en avait appelé du droit de contester cette décision de la cour (sans appel) en demandant l'émission d'un "bref de certiorari", bref qui lui a été refusé par une cour supérieure.

Mise en nomination

La mis en nomination avait dû être tenue à deux reprises, les 6 et 26 juillet, pas un seul candidat ne s'étant présenté la première fois.

L'élection de M. Chaddock consacre le principe de l'alternance d'un maire anglais et français, principe qui avait été combattu par l'ex-maire Gustave Nadeau.

Les explications sur l'évaluation

Le vice-président de la Ligue des propriétaires se déclare satisfait

Sherbrooke, 27. — Le vice-président de la Ligue des propriétaires a exprimé sa satisfaction personnelle des assurances données par le conseil municipal à son assemblée de la veille au sujet de l'évaluation, qui vient de connaitre une hausse de l'ordre de 10 à 15 pour cent.

M. Théo Dion a cependant spécifié ne pas vouloir engager la Ligue. L'exécutif de cet organisme doit se réunir dès le retour en ville de son président, M. Joseph-A. Fortier.

M. Dion a cependant trouvé que l'évaluation avait atteint ces dernières années son niveau maximum, alors qu'elle indiquait environ 70 pour cent de la valeur réelle. Cette thèse vient en opposition avec celle mise de l'avant par les autorités municipales à l'effet qu'avec des taxes ajustées en conséquence, une évaluation très près de la réalité donne aux propriétaires comme aux individus un meilleur pouvoir d'emprunt. C'est justement cet accroissement du pouvoir d'emprunt pour la ville qui retient M. Dion de donner son adhésion, car il estime qu'elle a déjà suffisamment emprunté.

Le vice-président des propriétaires a quand même trouvé sage l'attitude des autorités municipales d'attendre le rapport final des évaluateurs et du bureau de revision avant d'envisager toute mesure, comme celle de demander à la Législature de geler le rôle. Il a cependant loué leur attitude de considérer le gel avant même que des propriétaires n'aient à encourir de frais en contestation du rôle s'il devait se révéler généralement injustifiable du point de vue technique.

M. Dion a réitéré son encouragement à tous les propriétaires qui se croient lésés à formuler leurs protêts à l'hôtel de ville afin que le bureau de revision soit en mesure de donner aux autorités municipales une image aussi exacte que possible de la situation. Il s'est par ailleurs dit en faveur de l'engagement comme reviseurs d'experts tout aussi qualifiés que les évaluateurs professionnels qui ont confectionné le rôle. Autrement, selon lui, comment peuvent-ils en juger?

Enfin, tout en disant ne pouvoir se prononcer de façon trop catégorique sur ce point précis, M. Dion a convenu que, malgré ses hausses, le nouveau rôle apportait peut-être quelque justice au petit propriétaire en ce sens que le gros de l'augmentation porte sur les places d'affaires. Celles-ci en absorbent en effet une de l'ordre de 24 pour cent par rapport à 12 pour cent dans l'ensemble. Ainsi, comme le soulignait la veille le maire, les nouvelles hausses corrigent peut-être des erreurs dont maints établissements commerciaux bénéficiaient au détriment de petits propriétaires depuis nombre d'années.

L'aide gouvernementale pour les loisirs préconisée par Me Nadeau

Sherbrooke, 27. — Alors que S. E. Mgr Georges Cabana déclarait qu'il faudrait créer le mouvement de l'OTJ s'il n'existait pas, le maire Armand Nadeau faisait remarquer de son côté que les gouvernements ne doivent pas s'occuper des enfants seulement quand ils vont les chercher pour la guerre.

Les représentants de l'autorité civile et religieuse ont assisté hier à la bénédiction du pavillon de l'OTJ du Club des filles 12-15.

Au cours d'une brève allocution, l'archevêque de Sherbrooke a remercié les autorités municipales pour leur collaboration aux loisirs de la jeunesse.

Mgr Cabana a souligné les bienfaits de l'OTJ, qui tient les jeunes occupés et ne leur donne pas le temps de faire de mauvais coups.

Le maire Nadeau a rendu hommage à ses prédécesseurs, qui ont prévu de nombreux parcs dans la ville pour la jeunesse et il a expliqué qu'il croyait que le conseil municipal avait répondu aux aspirations de l'OTJ.

Le premier magistrat n'a pas caché que la coopération avait manqué à certains moments, mais qu'il était bien confiant en l'avenir.

Me Armand Nadeau a déclaré que les associations s'occupant des amusements chez les jeunes ne devraient pas seulement relever du gouvernement municipal, mais aussi provincial et même fédéral.

"Le gouvernement qui vient chercher les jeunes pour les envoyer au front n'exagérerait pas s'il contribuait aux loisirs de la jeunesse," de préciser le maire de Sherbrooke.

Le président de l'OTJ, le conseiller Antonio Pinard, a déclaré que son exécutif étudiait présentement un projet de décentralisation de l'OTJ à Sherbrooke.

M. Pinard a mentionné qu'il espérait que l'OTJ continue à se développer au même rythme qu'à l'heure actuelle et avec le même élan. Après la bénédiction par l'archevêque, le maire Nadeau a coupé le symbolique ruban du pavillon de l'OTJ.

Parmi les personnalites qui ont assisté à cette cérémonie, on remarquait l'abbé Guy Gilbert, aumônier de l'OTJ, les conseillers Carl Camirand et Robert Gauthier, l'abbé Desève Cormier, M. H.-O. Routhier, M. Jean-Paul Pépin, représentant du député L.-P. Brousseau, soeur Jeannine Bernier, Mlle Dolorès Labrie.

Les quelque 200 filles qui font partie du club du pavillon de l'OTJ ont présenté une exposition d'artisanat et elles ont interprété des danses folkloriques, après la cérémonie de bénédiction.

BENEDICTION DU CHALET DU 12-15 POUR LES FILLES — S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a procédé hier après-midi à la bénédiction du chalet mis par la ville à la disposition du club 12-15 de l'OTJ, section féminine, pour la saison d'été. On reconnait entre autres sur la photo les échevins Robert Gauthier, Antonio Pinard (ce dernier est président de la Commission des parcs et de l'OTJ) et Carl Camirand, de même que S.H. le maire Armand Nadeau, l'archevêque de Sherbrooke, et les abbés Claude Laberge et Guy Gilbert, aumônier de l'OTJ.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LES PORTES RUSCO TIENNENT BON DURANT CET ESSAI DE *RESISTANCE* ET *TENSION*

Les portes Rusco sont en acier, d'où surcroît de solidité, plus longue durée et meilleure satisfaction. Et quelle beauté! Nombreuses couleurs décoratives au choix. Voyez-les aujourd'hui —et jugez par vous-même.

RUSCO — *Il y a VRAIMENT une différence— avec l'acier* — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Acier — Moins de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes

UN PRODUIT DU CANADA

HOME SPECIALTIES INC.
9095, BOULEVARD ST-LAURENT, Montréal
DUpont 1-2511

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 178

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

A Sherbrooke

Raymond Royer conserve le championnat de tennis

Sherbrooke, 27. — Raymond Royer a conservé son championnat de la région de Sherbrooke au tennis pour une deuxième année consécutive alors qu'il a disposé de son frère Richard dans un match des plus intéressants et qui s'est rendu à la limite des cinq sets 6-3, 6-2, 3-6, 4-6, 6-3.

Les deux finalistes ont présenté aux quelque 200 amateurs sur place un jeu des plus variés, un jeu de puissance et offensif du commencement à la fin. Ils ont tous deux évité les longueurs inutiles en faisant de fréquentes montées au filet, et en frappant à plusieurs reprises des balles à la volée, ce qui est un jeu dans lequel les deux excellent.

Les spectateurs ont donc vu un Raymond Royer à son meilleur, et ce match leur a fait oublier la rencontre de cinq heures et demie qu'il avait eue lundi soir contre Yves Laberge. Quant à Richard, il a joué son jeu habituel et s'est très bien défendu. Plusieurs connaisseurs ont même prétendu que s'il avait pu égaliser les chances dans la huitième partie du cinquième set, le pointage final ne serait peut-être pas le même.

L'Amicale défait le Sainte-Agnès à Lac-Mégantic

Lac-Mégantic, 27. — Lundi soir, dans la cour du collège, le club Amicale infligeait une défaite au club Ste-Agnès dans une joute qui s'est terminée par le compte de 16-11. Le lanceur gagnant, Paulin Lacroix, n'a accordé que 2 buts sur balles et 6 coups sûrs aux adversaires du Ste-Agnès. Le lanceur perdant, Yvan Arguin, a concédé aux joueurs de l'Amicale 9 buts sur balles et 13 coups sûrs.

Les arbitres étaient Denis Baron et Roland Clusiault.

Le baseball aux terrains de jeux de Shawinigan

Shawinigan, 27. (J. L.) — Les cinq ligues de baseball du Comité des loisirs de Shawinigan continuent leurs activités avec toujours autant de succès, auprès des jeunes qui voient approcher les éliminatoires.

De part et d'autre, on s'efforce de maintenir une avance assez confortable. Les clubs semblent assez bien équilibrés cette année, de sorte qu'il est possible que la fin de saison procure des surprises quant au classement final. Naturellement, tous les clubs ne peuvent occuper la tête de la ligue, même si tous les espoirs convergent vers ce même but!

Ligue dite "provinciale"

Dans la ligue provinciale, le Ste-Croix est toujours en tête avec un total de huit points, ayant gagné quatre des six parties qu'il a livrées. Suit le St-Marc avec six points (trois parties gagnées et autant perdues) et finalement vient le Christ-Roi, avec deux points. Des quatre parties que ce club a livrées, il n'en a gagné qu'une et a perdu les trois autres.

Les résultats de la semaine dernière sont les suivants :

Lundi, le Christ-Roi a vaincu le Ste-Croix, 4-1. Le lanceur gagnant fut Bédard, et le perdant, Dupont. Les étoiles de la joute ont été Pellerin et Rheault.

Mercredi, le Ste-Croix a repris une douce revanche en gagnant 9-4 contre le St-Marc. Lanceur gagnant : Pellerin et lanceur perdant : Morin. Les étoiles de la joute ont été Morin et Demers.

Vendredi, le St-Marc a eu la chance de se reprendre au dépens du Christ-Roi cette fois, en blanchissant ce club 3-0. Déry a été crédité de la victoire au monticule. Son adversaire fut Voyer. Les étoiles ont été Déry et Carier.

Ligue Poids-Coq

Dans la ligue Poids-Coq, le St-Marc s'est installé confortablement en première position, avec dix points, ayant gagné cinq des sept parties livrées. Les Phillies suivent avec six points, puis c'est le Christ-Roi avec quatre points et les Cubs avec deux points. Les Phillies et les Cubs peuvent causer des surprises, car ils n'ont livré que quatre parties, contre sept pour les autres clubs.

Lundi, le Christ-Roi a perdu aux mains des joueurs du St-Marc par 8-7, tandis que les Phillies faisaient sentir leur puissance aux Cubs en l'emportant par 16-2.

Mardi, le Christ-Roi avait le meilleur sur le St-Marc par 9-8 et les Phillies une fois de plus affirmaient leur supériorité sur le Christ-Roi en l'emportant par 9-0.

Ligue Pee-Wee

Le club de St-Marc domine la ligue Pee-Wee par quatre points. Viennent ensuite le Christ-Roi avec huit points ; les Yankees avec six points, les Braves avec quatre points et le Ste-Croix qui n'a encore gagné aucune des sept parties qu'il a livrées.

Lundi, le St-Marc l'emportait contre les Braves, par 12 à 3, et de son côté le club des Yankees s'illustrait avec une victoire de 21-5 contre le Ste-Croix. Mardi, le St-Marc réussissait un blanchissage aux dépens du Ste-Croix, 10-0. Mercredi, le St-Marc l'emportait contre les Braves 10-5. Les Braves subissaient ensuite une autre défaite par 13-12 aux mains des joueurs du Christ-Roi.

Vendredi, le St-Marc montrait une fois de plus sa supériorité en blanchissant les Yankees 15-0, et les Braves l'emportaient pas 14-4 sur le Ste-Croix. Dans la même journée, les Braves devaient cependant baisser pavillon devant les Yankees qui l'ont emporté par 16-11.

Ligue juvénile

Dans la ligue juvénile, le St-Bernard s'est installé en première position avec six points. Il est suivi du Christ-Roi et du Ste-Croix qui ont chacun deux points. En dernière position de la ligue, c'est le St-Marc qui n'a gagné aucune des trois parties qu'il a jouées.

Lundi le St-Bernard gagnait de justesse par 3-2 contre le Christ-Roi. Jeudi, le St-Bernard comptait une voictoire de plus contre le St-Marc par 10-6.

Ligue Bantam

Dans la ligue Bantam, le St-Marc vient de loin en tête, 14 points. Il n'a subi aucune défaite depuis le début de la saison. C'est ensuite le Club Juvénile de la police, avec six points, puis le St-Bernard avec quatre points et finalement, le Christ-Roi avec deux points.

Lundi le St-Bernard a eu le meilleur sur le Christ-Roi par 24-5. Mercredi, c'est le St-Marc qui s'assurait une victoire de 14-0 contre le Christ-Roi. Jeudi, le Club Juvénile de la Police, gagnait 10-8 contre le club du Christ-Roi et le St-Marc avait le meilleur contre le club de St-Bernard, par 21-6. La partie du C.J.P. qui devait être disputée vendredi contre le St-Marc a été contremandée à cause de la pluiee.

Les frappeurs

Les meilleurs frappeurs dans la ligue Poids-Coq sont Tourigny et Aubry du Christ-Roi; B. Duquette M. Duquette, et Paris du St-Marc.

Dans la ligue Pee-Wee, c'est P. Pagé et Leclerc du Christ-Roi et Diamond, Boulanger, Trudel, Déry et Dessureault, tous du St-Marc.

Les étoiles au marbre pour la ligue Bantam sont : T. Caloca, Deveault, Durocher et Filion du Club Juvénile de la Police; Carrier et Bergeron du St-Bernard, Béland, et Charland du St-Marc, et MM. Lemay et Morin du Christ-Roi.

Tous ces joueurs ont une moyenne de plus de .400.

Un juste partage pour le chauffage scolaire

Chicoutimi. (A.T.) — La question du chauffage des écoles l'hiver prochain a nécessité de longues discussions hier soir, lors de l'assemblée régulière de la Commission scolaire de Chicoutimi.

Des soumissions avaient été demandées aux fournisseurs de la ville de Chicoutimi pour ravitailler en huile et en charbon, de même qu'en huile lourde, les 18 écoles de la ville. 2 soumissionnaires, MM. Pierre Joron et la firme A.-E. Gauthier, dont la direction est assumée par un commissaire, M. Jean-Louis Gauthier, ont soumis à la commission, des prix parfaitement identiques pour ces 3 produits.

On imagine facilement la complication que cette question posa lorsque vint le temps de partager également entre les deux maisons, la somme des produits à livrer. On régla finalement le problème d'une façon qui aurait certes plu à Solomon. Le contrat d'approvisionnement en huile lourde fut confié à M. Joron, celui du charbon à la firme A.-E. Gauthier et l'huile légère fut séparée en proportion égale entre les deux concurrents.

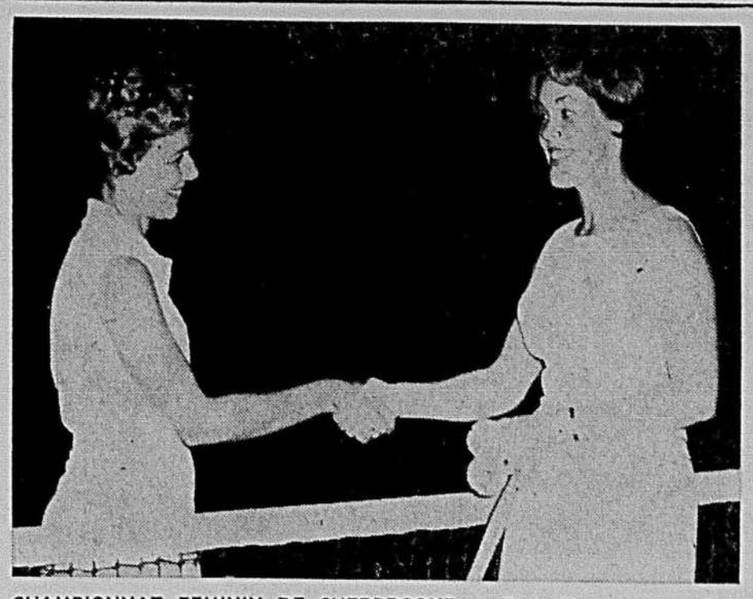

CHAMPIONNAT FEMININ DE SHERBROOKE — Betty Henri (à gauche) reçoit les félicitations de la finaliste Louise Fernet, qui lui a difficilement concédé le championnat en simple féminin du tournoi de tennis de la ville.

De l'assurance-chômage ou pas?

Les tisserands veulent l'appui du public, lors de l'arbitrage

Sherbrooke, 27. — L'Association des employés du textile de Sherbrooke (CTCC) ne veut plus de "mystères" ou de délais lors de l'audition — finale, espère-t-on — des demandes de prestations d'assurance-chômage de 369 tisserands de la Dominion Textile à Sherbrooke, le mercredi 3 août, à 9 h. du matin, au bureau de l'assurance-chômage, rue Olivier.

Aussi, le syndicat, fort de 750 membres, entend-il demander par écrit la présence de sa délégation entière, de même que celle des journalistes, lorsque l'affaire reviendra devant le même tribunal d'arbitrage présidé par M. Antonio Pinard après un bref passage chez l'arbitre unique de la Commission, qui s'était alors déplacé d'Ottawa à Montréal.

La délégation syndicale comprend :

Me Beauchamp, de Montréal, Me Jean Mélanson, de Sherbrooke, M. René Gosselin, président de la Fédération national du textile ; M. Alfred-C. Hamel, président du Syndicat des employés de la D. T. ; M. Roland Bolduc, ancien président du syndicat et actuellement agent d'affaires du Conseil central des syndicats nationaux catholiques ; M. Armand Marquis, agent d'affaires du syndicat ; M. Normand Bélanger, agent d'affaires du syndicat des employés de la D. T. de Magog.

On veut les journaux

Le syndicat a annoncé également sa détermination de demander la présence des journalistes à cette séance.

Lors de la précédente séance, le président du tribunal avait reçu des instructions de Montréal à l'effet que les journalistes ne soient pas admis aux séances d'exposition de preuve ; ces instructions n'étaient en fait pas conformes au règlement qui dit seulement que le président du tribunal est habile à accepter ou refuser la publicité des débats.

Premier refus

Ces communications sont le signe évident de la volonté, pense-t-on dans les milieux syndicalistes, de donner le maximum de publicité à une affaire qui, selon eux, n'a que trop duré.

Le 5 novembre dernier 369 employés de la Dominion Textile de Sherbrooke avaient été mis à pied. Le bureau de l'Assurance-chômage leur avait refusé par la suite les prestations, prétendant que ces mises à pied "étaient dues à des faits de grèves".

Apparemment, l'administration de l'Assurance-chômage entendait se référer à la grève des ouvriers de la Dominion Textile de Magog.

Procédures successives

Le syndicat des employés de la D. T. de Sherbrooke figurent de cette décision et l'affaire passa devant le tribunal d'arbitrage des assurances chômages de Sherbrooke.

Ce dernier, présidé par M. Antonio Pinard, donna unanimement raison aux employés.

L'administration fit alors appel à son tour et le dossier fut transféré au juge des assurances-chômages, à Ottawa.

Ce dernier, il y a environ deux mois, renvoya le dossier devant le tribunal de Sherbrooke en raison d'un "fait nouveau" allégué par l'administration.

Le dossier de ce fait, passa d'abord entre les mains du bureau-chef de Montréal, qui mit apparemment plusieurs semaines à l'étudier de nouveau et fit même faire une enquête discrète (ou presque) à Sherbrooke et à Magog.

Pour bientôt

Finalement, la semaine dernière, on apprenait que le bureau-chef avait retransmis le dossier au bureau de Sherbrooke, avec, pense-t-on, mission de convoquer à nouveau ce tribunal.

Le syndicat avait alors vigoureusement protesté, accusant la Commission d'assurance-chômage de se servir de sa puissance financière et bureaucratique pour multiplier les délais contre des ouvriers ne réclamant que leurs droits.

C'est en vue de cette convocation, dont les chefs syndicaux auraient été avisés hier, que le syndicat a émis le communiqué cité plus haut.

On apprenait toutefois que M. Antonio Pinard, président du tribunal, n'avait encore reçu aucune communication officielle à ce sujet.

Voeux chez les Frères du S.-Coeur

Arthabaska, (N.F.) Quinze jeunes Frères du Sacré-Coeur ont prononcé leurs voeux perpétuels de religion en présence de Mgr Georges Dubuc, vicaire général du diocèse de Nicolet, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la chapelle de la maison-mère à Arthabaska. Le délégué du supérieur général, le Frère Gaétan, assistant général, a reçu les voeux des profès. Le chanoine Agénor Théroux, ancien aumônier à Arthabaska, l'abbé I. Gauthier, aumônier du collège Sacré-Coeur à Victoriaville, les RR. FF. Paul Hervé et Léandre, provinciaux d'Arthabaska et de Sherbrooke, ainsi que le Frère Louis Charles, missionnaire du Cameroun, assistaient au sanctuaire, tandis que, dans la nef, avaient pris place une centaine de Frères et quelque 300 parents des nouveaux profès perpétuels. Au banquet qui suivit la cérémonie religieuse, chaque profès accompagnait sa parente au grand réfectoire du collège de Victoriaville. Durant les agapes, les deux provinciaux présentèrent chacun leur profès et offrirent les hommages de la congrégation au représentant de son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Puis, Mgr Dubuc, qui avait parlé de l'essence de la vie religieuse à la messe, s'appliqua cette fois à montrer la nécessité des Frères pour l'éducation de la jeunesse. Il souligna l'importance du témoignage rendu par les Frères et leur rôle de ferment dans le domaine de l'éducation chrétienne et dans la société.

Voici les noms des nouveaux profès perpétuels : province d'Arthabaska: Frères Alini, fils de M. et Mme Omer Allaire, de Ste-Eulalie; Ligori, fils de M. et Mme Louis Tétreault, de Sherbrooke; Louis Renaud, fils de Mme et M. Arthur Gagné, de St-Norbert; Marc, fils de M. et Mme Emile Dion, d'Asbestos; Marc-André, fils de Mme Hormidas Tétreault, de Ste-Edwidge; Nicolas, fils de M. et Mme Wellie Houle, de Daveluyville; Paul-Henri, fils de M. et Mme Michel Cadoret, de Prince-ville.

Province de Sherbrooke; Frères Conrad, fils de M. et Mme Lionel Sirois, de Lac Mégantic; Emile, fille de M. et Mme Emile Manseau, de Bishopton; Gérard, fils de M. et Mme Hector Raymond, de Drummondville; Jean-Marie, fils de M. et Mme Eugène Allard, de Granby; Jean-Yves, fils de M. et Mme Onem Hébert, de Victoriaville; Louis-Marie, fils de M. et Mme Edeas Carrier, de St-Elie d'Orford; Vincent, fils de M. et Mme John Huckle, de Richmond.

Autre réunion des dirigeants de la ligue du Saguenay

Jonquière. (A.H.) — Il faudra une autre réunion des dirigeants de la ligue de football du Saguenay, avant de connaître le nombre exact de clubs qui en feront partie cette saison . . . A date, quatre équipes ont déposé des amendes de franchise et l'une d'elles, Chicoutimi, n'est pas certaine d'adhérer au circuit cette saison, pour des raisons d'ordre majeur.

Lundi soir, à Jonquière, une dizaine de sportifs, intéressés à la cause du football chez nous, se sont réunis au Collège Classique de Jonquière, et se sont donné un nouveau bureau de direction. Le président élu élu est M. Rémi Maltais, d'Alma, qui est gérant général du club de football Rouge et Or du Lac-St-Jean depuis sa formation. M. Maltais est un vaillant sportif et c'est l'homme qu'il fallait à la ligue, pour en assurer la survie . . .

Les autres membres du bureau de direction sont le R.P. Denis, O.M.I., du Collège Classique de Jonquière; Maurice Lalancette, représentant de la ville-reine du Saguenay, Lucien Lavoie, d'Arvida, publiciste et statisticien, et Gaby Bouchard, de Jonquière, secrétaire-trésorier.

Mentionnons que les dirigeants se sont entendus pour décider de la permanence du poste de vice-président accordé à M. Lalancette, même si le club Chicoutimi se retire de la lutte. Le Patro de Jonquière ne fera définitivement pas partie de la ligue en 1960.

Une autre assemblée aura lieu lundi soir à Alma.

Défaite des Royaux aux mains du Fuller

Sherbrooke. — C'est finalement le couvre-feu de 10 h. 45 qui a mis fin à la rencontre opposant hier soir le Fuller aux Royaux de Bromptonville.

Cette longue partie, qui avait commencé à 8 h. 30, s'est terminée au compte de 11-2 au profit du Fuller.

Les vainqueurs ont pris une forte avance à la troisième manche. Ils ont en effet marqué six points. Un seul de cette demi-douzaine a résulté de coups sûrs. Les autres ont été enregistrés sur les cinq erreurs des Royaux. Le Fuller a marqué un autre point à la quatrième manche et deux dans chacune des cinquième et sixième manches. Les Royaux pour leur part, ont réussi leurs deux seuls points à leur dernière apparition au bâton.

Le lanceur gagnant, Robin Bourque, qui n'est âgé que de 15 ans, n'a accordé que trois coups sûrs, pendant que ses coéquipiers en frappaient une douzaine. La défaite est allée à Michel Raymond, qui a été remplacé par Maurice Audet à la sixième manche.

Le terrain de baseball de Bromptonville doit être inauguré dimanche prochain. Les Royaux, qui ont dû disputer leurs parties locales soit à Windsor ou à Bromptonville, pourront à compter de cette date pratiquer leur jeu défensif, chose qu'ils n'ont pu faire depuis le début de la saison. C'est ce qui peut expliquer leur pauvre jeu défensif d'hier soir.

Les favoris aux courses à Sherbrooke

Première course — Lebeau, Kitten, Island City Peter.

Deuxième course — Fez Rosecrof, Caporal Worthy, Cyril Flicka.

Troisième course—Sonny McKlyo, Cyril Ibaf, Champion Fingo.

Quatrième course — Bud A Spender, Dixie's Baby, Denny Pointer.

Cinquième et huitième course — Jerry Tally, AAA William Westkyer, Reyno Worthy.

Sixième course — Miss Allie Storm, Merrie Darnleyson, Worthy Scott Hal.

Septième course — Mariette Ibaf, Happy Chum, Bert Eblis.

Neuvième course — Queen Eton, Queen Over, Rugged Lee Volo.

Dixième course — Milo Hanover, Helan Star, Ayelmer Forbes.

A la Commission de Stanstead-Rock Island

Quatre classes du couvent des Ursulines devront être utilisées

Beebe, 27. — La Commission scolaire conjointe de Stanstead-Rock Island a décidé d'utiliser encore cette année les quatre classes du couvent des Ursulines.

A la suite d'une suggestion de M. Roger Roy à l'effet que la Commission ferait une économie en centralisant à la même école les classes de filles de Stanstead et Rock Island, les Ursulines devaient manifester leur surprise devant la possibilité de perdre les filles externes.

Le couvent des Ursulines a été construit dans le but d'instruire les filles de Stanstead, il y a 76 ans, et il a été agrandi plusieurs fois depuis, car le nombre de pensionnaires est maintenant plus grand que celui des externes.

Le président, Me Albert Frégeau et les commissaires se sont réunis à plusieurs reprises pour étudier la question et ils ont décidé d'utiliser les grandes classes des Ursulines comme par les années passées.

Ces quatre classes avaient coûté $1,800 à la Commission scolaire en 1959-60 et cette année, en plus de ce montant, trois douzaines de bureaux devront être achetés pour le nombre grandissant d'élèves.

Directeur

La Commission a maintenant choisi son directeur pour l'école du Sacré-Coeur de Stanstead. Le choix s'est arrêté sur M. Guy Bélisle, d'East Angus, qui enseignera en plus la 10e année aux garçons.

Cinq nouvelles institutrices ont été engagées pour l'école Notre-Dame-de-la-Mercie et 4 autres pour l'école du Sacré-Coeur de Stanstead. Il ne manque plus qu'un professeur à engager pour enseigner la 8e et 9e année aux garçons.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet des garçons de 7e année, dont trois seulement sur 18 avaient réussi leurs examens. La même chose s'est déjà produite il y a deux ans et les élèves, quoique en moins grand nombre, avaient été mis à l'essai en 8e année. Ils avaient alors réussi leurs examens de 9e année avec succès en juin dernier, après avoir été sous la tutelle du professeur Guy Ashby, maintenant professeur à Québec.

Changement

A la demande de la Commission, M. Bergeron, directeur des écoles de Sherbrooke, se déplacera pour donner des renseignements aux commissaires, le 2 août, au sujet du nouveau programme qui va être en vigueur pour la prochaine année scolaire concernant la 8e année.

M. Bergeron donnera aussi des détails au sujet des cours secondaires ainsi que des informations sur le programme de 9e, 10e, 11e et 12e années, qui va changer dans un avenir rapproché.

Les "Etoiles" sont champions du circuit junior d'Asbestos

Asbestos. — Les Etoiles se sont assuré le championnat de la ligue junior de baseball d'Asbestos en remportant une brillante victoire de 3 à 1 aux dépens des Red-Sox. Le pilote des Red-Sox a cependant placé un protêt sur la joute à la suite d'une décision de l'arbitre Vincent, au marbre.

La décision controversée est survenue alors que trois hommes occupaient les sentiers à la dernière manche. Le frappeur s'étant retiré au marbre alors que le lanceur se préparait à lancer la balle, une troisième prise fut appelée contre lui, ce qui mettait fin à la rencontre, et donnait une victoire de 3-1 aux Etoiles.

Jacques Drapeau a bien officié au monticule n'accordant que quatre coups sûrs pour remporter sa sixième victoire de la saison. Il n'a subi la défaite qu'à une seule reprise. Il se mérite ainsi la meilleure moyenne chez les lanceurs cette saison.

Daudier, le lanceur perdant n'a accordé que quatre coups sûrs, mais ses coéquipiers ne se montrèrent aucunement opportunistes laissant 10 coureurs sur les sentiers.

J.-P. Guillemette a brillé en relève pour les vainqueurs alors que, remplaçant Drapeau à la dernière manche, avec trois coureurs sur les sentiers et aucun homme retiré.

Les Chevaliers organisent un pèlerinage à l'Oratoire

Granby. (DNC) — Comme l'an dernier, le conseil 1093 de l'ordre des Chevaliers de Colomb a accepté d'organiser le pèlerinage des malades à l'oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

Ce pèlerinage doit avoir lieu lundi prochain, le premier août, en coopération avec les curés des paroisses de Granby.

M. Lucien Jodoin, membre du conseil, présidera le comité chargé de l'organisation de ce voyage. Il sera assisté dans ses fonctions par MM. Maurice Lambert, Gérard Choquette, Roch L'Ecuyer, Ernest Prémont, et Gérard Meunier. D'autres membres du conseil donnent aussi généreusement leurs concours.

Les organisateurs invitent tout spécialement les personnes malades à faire le pèlerinage ; dans ce cas, elles devront donner leurs noms à leur presbytère respectif. Pour assurer une bonne liaison, un membre du conseil est en relation avec chaque presbytère des paroisses. M. Maurice Lambert, chargé du comité des automobiles, invite pour sa part les Chevaliers de Colomb, les marchands et toutes les personnes qui peuvent disposer d'une voiture de bien vouloir communiquer leur nom et adresse à FR. 2-2004.

Le programme de la journée du 1er août est le suivant : Vers midi, la statue de St-Joseph arrivera à Granby et le départ, en procession, est fixé à midi et trente, de la rue Drummond, près de la rivière.

L'arrivée à l'Oratoire St-Joseph est prévue pour trois heures. Il y aura alors messe, communion, bénédiction des malades. Le retour vers Granby s'effectuera à 6.30 heures de l'après-midi.

Durant le trajet, des aides bénévoles assisteront les malades et le Dr S. Brunelle, médecin du Conseil, participera au pèlerinage comme médecin attitré.

Les pèlerins n'ont absolument rien à débourser pour participer à ce pèlerinage qui est organisé dans le cadre des pèlerinages annuels à l'occasion de la neuvaine à l'Oratoire St-Joseph.

Nouveau comité des actionnaires au club de pêche Larochelle

Asbestos. — Lors de leur assemblée au chalet de Larochelle, le club de chasse et pêche Larochelle a procédé au choix d'un comité des actionnaires du club.

M. Paul Matton, président du club de chasse et pêche Larochelle a été élu président du comité des actionnaires tandis que M. Florient Pinard a été élu premier vice-président, M. Roch Filion, deuxième vice-président et MM. Richard Campagna et Laurent Pinard, directeurs.

Au cours du tournoi de pêche tenu en fin de semaine au sein du club de chasse et pêche Larochelle, Robert Pinard s'est assuré les honneurs de la première classe en capturant un achigan de 15½ pouces. Dans la classe "doré" Maurice Boislard s'est classé premier en capturant un doré de 14 pouces. Dans la classe "brochet du nord" Alexandre Richard a remporté le premier prix avec un brochet de 19⅝ pouces.

Dans la classe "brochet maillé", Raoul Brunelle a remporté les honneurs en capturant un brochet de 19½ pouces.

Dans une autre classe, J.-G. Côté s'est classé premier avec une perchaude de 9¼ pouces tandis que Arthur Larocque se classait premier dans la classe "barbotte" avec un poisson de 11⅜ pouces.

M. Anatole Demers s'est mérité un prix spécial pour avoir capturé le premier poisson après 8 h. a.m., un brochet.

Ce tournoi a remporté un franc succès, 43 pêcheurs s'étant enregistrés à cet événement.

Le service d'électricité rapporte les plus gros revenus à Coaticook

Coaticook. — Le service d'électricité est celui qui apporte le plus d'argent au trésor municipal de Coaticook. Par contre, c'est lui également qui occasionne les plus fortes dépenses. En ce qui concerne les revenus, les taxes viennent en second lieu et du côté dépenses, c'est le service de la dette.

Sur chaque dollar entré à l'hôtel de ville en 1959, 44.54 cents provenaient de l'électricité; 30.44, des taxes; 11.77 de l'aqueduc; 11.74, des revenus divers et 2.51, des licences. Les revenus de chacun de ces item ont augmenté légèrement depuis cinq ans, sauf pour les revenus divers.

Du côté dépenses, on remarque des augmentations considérables à l'administration. En 1955, chaque dollar de dépenses demandait 4.4 cents d'administration. En 1959, ce chiffre a augmenté graduellement pour atteindre 9.67 cents.

Le surplus réalisé par l'administration municipale a été de l'ordre de $24,000. Les revenus de toutes provenances, après déduction de certaines transactions inter-fonds, se sont élevés à $505,401.93 en regard de $443,845.93 l'année précédente. Par contre, les dépenses sont passées de $420,929.83 en 1958 à $481,290.12 en 1959. Le surplus de l'année dernière a été réalisé bien que les dépenses à compte capital pour une somme de $46,489.34 aient été payées à même les revenus.

Au cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier: aujourd'hui et demain: L'adieu aux armes; Les femmes mènent le monde.
Victoria: aujourd'hui et demain: L'homme qui en savait trop; La princesse des Canaries.

PRINCEVILLE

Princess: demain: L'allée sanglante; actualités françaises.

PLESSISVILLE

Colonial: demain: Dix de la Légion; La bohémienne.

Madame Jacques Langlois, de Ville St-Laurent, et ses dix beaux enfants!

Connaissez-vous de meilleures raisons d'établir un budget BNE?

Rien ne peut donner plus de bonheur que d'élever une belle famille, resplendissante de santé, comme la famille Langlois. Madame Langlois connaît toutes les joies d'une famille nombreuse mais elle connaît aussi les problèmes de l'administration du budget familial. C'est pourquoi La Banque de Nouvelle-Ecosse fut si heureuse de recevoir ses commentaires "... un guide vraiment pratique ..." concernant le Guide de poche des dépenses familiales.

Ce guide gratuit—et vraiment unique—est une simple roue que vous tournez au montant de votre revenu net, à la tranche indiquant le nombre de personnes de votre famille. Il vous suggère les sommes à consacrer à différentes rubriques comme la nourriture, l'habitation, les vêtements, les épargnes. Ces sommes s'ajustent facilement aux problèmes financiers de chaque famille. Ce guide commode de la BNE a aidé nombre de familles à contrôler leurs dépenses et à établir un bon programme d'épargnes.

Arrêtez à la succursale BNE la plus proche et demandez votre exemplaire gratuit du "Guide de poche des dépenses familiales".

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

BUREAUX PARTOUT AU CANADA AINSI QU'À LONDRES • NEW-YORK • CHICAGO • ANTILLES

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Préparatifs encourageants de la Semaine nationale de l'habitation

Drummondville, (N. F.) — Une trentaine d'hommes d'affaires de toutes professions travaillent présentement à l'organisation d'une Semaine nationale de l'habitation, à l'échelle régionale, qui aurait lieu dans quelques mois et constituerait un événement sans précédent pour la région des Bois-Francs.

Les cadres ont commencé à prendre forme lundi soir, au cours d'une réunion de l'exécutif au complet et de représentants des cinq comités, qui s'est déroulée dans la salle de conférence de la Shawinigan Water and Power. L'assistance, qui était composée d'une trentaine de personnes, venant de Warwick, Arthabaska, Victoriaville, Princeville et Plessisville, a manifesté vivement son intérêt en participant activement aux délibérations. La Semaine de l'habitation vise à promouvoir la construction domiciliaire, et se déroulera du 17 au 25 septembre prochain.

Après le mot de bienvenue de M. Robert Provencher, M. J.-Roméo Reny, directeur, suggéra que les membres de chaque comité se retirent pour étudier en commission certains problèmes les concernant. Les responsables des comités produisirent ensuite chacun un rapport contenant suggestions et recommandations pratiques. Ainsi, celui de la construction souligna que l'érection d'une maison semblait impossible à cause de la trop courte période de temps allouée et aussi parce que le constructeur serait obligé de financer personnellement les travaux. Toutefois, on apporta une alternative possible qui consisterait à obtenir la permission d'un propriétaire, dont la maison est présentement en construction et qui serait prête pour la mi-septembre, aux fins de s'en servir comme maison modèle, et on suggéra de lui offrir en compensation une rémunération quelconque.

Dans le domaine de la finance, le comité fut plus catégorique encore et précisa qu'il ne pouvait financer la construction d'une maison modèle, se considérant plutôt comme un organisme prêt à pourvoir à des dépenses de publicité, voyages, etc.

On émit le voeu que, durant l'année à venir, l'exécutif et les présidents des comités se réunissent une fois par mois, tandis que le bureau de direction pourrait être convoqué en assemblée générale une fois par 2 mois. De plus, il fut demandé que chaque président se tienne prêt à donner son concours, soit en participant à un interview, en exposant un point de vue ou en produisant une déclaration et ce dans le but de garder le public en haleine. On exprima le désir que le comité fasse imprimer des décalques à appliquer dans le pare-brise des automobiles. Des soumissions doivent être demandées cette semaine.

Il fut apporté quelques suggestions comme la possibilité de monter un genre d'esquisse de maison au Centre de l'aréna et de meubler cette résidence ébauchée d'une façon quelconque ainsi que la formation dans les 5 villes d'un comité permanent et la nomination d'un agent de liaison. Ce poste sera d'ailleurs rempli par M. Omer Vachon, qui a accepté l'invitation. A la suite d'une proposition à l'effet que tous les entrepreneurs de maisons fassent partie du comité de construction, il fut décidé d'enrichir les cadres de ce comité par l'addition de quelques noms tels que MM. Maurice Gagné, Arthur Durand et Fernand Binette, d'Arthabaska, Gloria Leblanc, de Princeville, René Lavertu, Gaston Beaudet, Georges-Henri Boucher, de Warwick, J.-Emile Roy, Adrien Lessard, Robert Lebel, Alphonse Labbé, de Victoriaville. Une réunion du comité de construction aura lieu demain après-midi de 4 à 5 h. au bureau de la Shawinigan tandis qu'une assemblée générale est prévue pour lundi prochain à 8 heures dans la soirée, au même endroit.

photo LA PRESSE

LES ETUDIANTS ET LES ARTS — Venus des provinces des Maritimes à bord du train du Conseil des Arts du Canada qui les mènera, en compagnie de confrères des autres régions du pays, au Festival de Stratford, une trentaine d'étudiants anglophones ont passé la journée d'hier à se familiariser avec la vie artistique du Canada français, les hôtes des Festivals de Montréal, du Conseil des Arts de la région métropolitaine et du Service des parcs de notre cité. Hier soir, ils étaient reçus à dîner, à l'Hélène-de-Champlain, par les autorités municipales. Sur notre photo, assis : Mlle Marianne SMITH, du Nouveau-Brunswick ; M. Bedford DOUCETT, de Nouvelle-Ecosse ; Mlle Patricia HUNN, de Terre-Neuve; Mlle Marilyn McCALLUN, de l'Ile-du-Prince-Edouard ; et M. Yves LEBER, de la Gaspésie. Debout : Mme Alfred PARADIS, du Conseil des Arts du Canada ; Mlle Pierrette CHAMPOUX, des Festivals de Montréal ; et M. Léon LORTIE, président du Conseil des Arts de la région métropolitaine, qui représentait le sénateur-maire Sarto Fournier.

A Laurierville

Une belle ferme est rasée par les flammes

Plessisville. (N.F.) — Un violent incendie a dévasté une belle ferme et tout son équipement dans le dixième rang de Laurierville, à deux milles de la route numéro 5, sur la voie secondaire d'Inverness. L'établissement appartenait à Mme Joseph Samson, qui l'habitait avec ses fils, sa bru et deux petits-enfants.

Le sinistre, dont on ne s'explique pas les causes, s'est déclaré dans la grange à 2 h. 30 hier après-midi. La municipalité de Laurierville ne possédant pas l'équipement nécessaire à pomper l'eau de la rivière, les sinistrés durent faire appel à l'équipe d'Inverness, qui arriva vers 3 h., et aux pompiers de Plessisville qui sont arrivés à 3 h. 15.

Les 75 tonnes de foin engrangées étaient déjà en combustion. Les pompiers tentèrent de préserver l'habitation, distante de quarante pieds. Malheureusement, les pompiers de Plessisville ne possèdent qu'une pompe et qu'un réservoir de 80 gallons. Par contre, ceux d'Inverness en ont un de 500 gallons.

La pompe de Plessisville a donc servi à remplir le réservoir d'Inverness, mais elle n'a pas permis de sauvegarder la résidence. Le chef d'Inverness, M. Adrien Côté, et le chef intérimaire de Plessisville, M. Conrad Henri, ont tous deux déclaré qu'un matériel plus adéquat eût certainement permis de préserver l'habitation.

Les dégâts s'élèvent à $25,000 ou $30,000 au minimum. Tout le matériel de ferme et onze veaux de l'année sont restés dans l'incendie. Grâce à l'aide, bien organisée par les voisins, tout le mobilier a été évacué. Cependant la jolie maison, qui contenait des boiseries, que l'on se plaisait à dire vraiment bien sculptées, et des objets d'artisanat, est une perte totale.

Un charivari du soir des élections aboutit en Cour

Plessisville. (N.F.) — Quelques citoyens de Notre-Dame de Lourdes, mis de bonne humeur par la victoire du parti libéral, avaient décidé, comme cela se fait à beaucoup d'endroits, de fêter cet événement en allant, la nuit même des élections, "triompher" des perdants. Environ 30 automobiles participaient au cortège bruyant des vainqueurs qui rendaient visite aux principaux perdants ou du moins réputés comme tels. Ils "triomphèrent" sans incident une dizaine de maisons, mais, arrivés à la 11e où demeure M. Paul Pepin, considéré lui aussi, à tort ou à raison, comme perdant, ils se trouvèrent en face d'une sérieuse contre-attaque et subirent le feu nourri d'une batterie stratégiquement composée d'une lance d'arrosage et d'une quantité d'oeufs et de cailloux tirés par une équipe résolue; le tout ponctué de coups de carabine tirés en l'air, vraisemblablement pour intimider l'adversaire. Loin de battre en retraite, comme on s'y attendait, les assaillants s'entêtèrent et auraient même pénétré sur la propriété de M. Pepin, des mains duquel ils auraient tenté d'arracher la carabine. Ce dernier a porté plainte contre MM. Clément Bouchard, Benoit Bédard, Ludger Ouellet, Rémi Neault et Adalbert Nadeau, qui viennent de comparaître devant le juge Joseph Marier, en Cour des sessions de la paix à Arthabaska, où ils se sont déclarés non coupables à l'accusation de tapage et de voies de fait. L'affaire a été ajournée au 3 août. Me Edouard Houde plaide pour la défense et Me Raymond Beaudet, pour la Couronne.

LES ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 25

villes votent libéral ; l'Union Nationale garde les comtés ruraux prospères.

La région de Montréal

L'analyse des quatre sous-régions précédentes qui font partie de la région de Montréal permet une constatation majeure ; l'élection de 1960 a perpétué le contraste qui existe depuis 1939 entre l'île de Montréal et sa région économique à majorité rurale. L'île demeure libérale, mais elle est entourée d'une série impressionnante d'îlots unionistes qui s'identifient aux comtés ruraux les plus prospères de la province.

La ville de Québec

La ville de Québec fut de 1867 à 1944, excepté en 1935 et 1936, l'un des principaux châteaux forts des libéraux. Au cours de la première période, Québec-Ouest, et au cours de la deuxième, St-Sauveur, faisaient bien quelques incursions du côté conservateur mais ce n'était que temporaire.

En 1948, la vieille capitale suivit la vague en faveur de l'Union Nationale. En 1952, elle accorda deux de ses quatre députés aux libéraux et se classait au second rang, après l'île de Montréal, quant à la proportion de suffrages qu'elle accordait aux oppositionnistes d'alors (47.7%).

Depuis 1956, on observe cependant un phénomène surprenant: Québec devient une forteresse de l'Union Nationale. En 1956, la proportion des suffrages qu'elle accordait à l'Union Nationale (58.3%) la classait au second rang dans la province sous ce rapport, c'est-à-dire immédiatement la région des Laurentides. En 1960, Québec conserve ce rang avec 52.4%, venant immédiatement après la région de Richelieu-St-François (52.7%).

Ce cas est d'autant plus singulier que les circonscriptions urbaines, règle générale, ont donné le 22 juin de substantielles majorités aux libéraux. Il permet cependant une constatation. Les comtés prolétaires de Québec, tout comme ceux de Montréal, votent pour l'Union Nationale. Ainsi les libéraux s'attireraient le vote des populations urbaines formées de bourgeois et de collets-blancs. Le prolétariat, comme les populations foncièrement rurales, soutiendrait l'Union Nationale. On peut expliquer ce phénomène par le fait que le prolétariat urbain est composé, en grande partie, de ruraux assez récemment émigrés en ville.

La sous-région de Québec

Autour de la ville, un phénomène inverse se présente: des campagnes se convertissent au libéralisme en 1960 alors qu'elles avaient été jusqu'ici le plus ferme soutien de l'Union Nationale.

Dans cette région en grande partie rurale, les libéraux effectuent, en effet, une de leurs plus impressionnantes remontées, passant de 41.9% des suffrages en 1956 à 53.4% en 1960. Les libéraux remportent deux des quatre comtés ruraux ainsi que les deux comtés à majorité urbaine: Québec-Comté et Lévis.

La remontée libérale dans cette région est donc également impressionnante en sièges: en 1948 et 1956, les libéraux n'avaient remporté aucun des six comtés de cette région, tandis qu'en 1952 ils n'avaient remporté que les deux à majorité urbaine.

Bois Francs-Chaudière

Il s'agit d'une autre région rurale relativement sous-développée où les libéraux effectuent en 1960 un retour qui se faisait attendre depuis 1944. Région particulièrement atteinte en 1948 par les efforts de l'Union des Electeurs, le pourcentage de 31.8% des suffrages alors accordé aux libéraux était un des plus faibles dans la province. Un léger retour fut effectué par ce parti en 1952 et 1956 et il fut complété en 1960 alors qu'il récolta 53% des suffrage et remporta quatre circonscriptions sur sept.

Parmi ces quatre, on peut compter deux des cinq comtés ruraux de la région. Par contre, Dorchester, forteresse de l'ancien ministre Bégin, est sérieusement entamé. La Beauce, qui fut le château fort rural des tiers partis nationalistes, — Action libérale nationale et Bloc Populaire, — redevient libérale après avoir été depuis l'élection partielle de 1945 l'un des comtés sûrs de l'Union Nationale.

Le Bas du Fleuve

Cette région est plus urbanisée qu'on ne le croit généralement. Les villes de Montmagny, Rimouski et Rivière-du-Loup y sont en effet comprises. Traditionnellement libérale jusqu'en 1948 cette région fournit des majorités moyennes à l'Union Nationale en 1952 et 1956.

Sur six sièges, les libéraux en obtiennent quatre en 1960. Ils n'en avaient obtenu aucun en 1952 et seulement deux en 1956. De ces quatre comtés libéraux, trois (Montmagny, Rivière-du-Loup et Rimouski) comptent une bonne proportion d'électeurs urbains. Le quatrième qui est rural, l'Islet, est l'ancienne circonscription du Dr Fernand Lizotte qui, en janvier dernier, dénonça le choix de M. Barrette comme chef de l'Union Nationale. C'est aussi l'ancien comté du premier ministre Godbout.

La région de Québec

Après l'analyse des résultats dans les quatre sous-régions qui composent la région de Québec, on constate un phénomène inverse à celui que nous avons observé dans la région de Montréal : la ville qui en est le centre vote Union Nationale en 1960 tandis que les campagnes environnantes votent libéral. C'est là le cas aberrant le plus remarquable que permet l'analyse régionale à cette élection-ci.

La Mauricie

Château fort traditionnel du conservatisme, la Mauricie maintient sa réputation en 1960 mais à un degré sensiblement moindre. La majorité de l'Union Nationale est faible: 49.6% des suffrages contre 48.8% pour les libéraux. Si cette répartition des suffrages est serrée, la répartition des sièges ne l'est cependant pas. Tout comme en 1952 et 1956, l'Union Nationale remporte 6 des 7 sièges. Seul St-Maurice persiste à demeurer libéral et voit sa persévérance récompensée.

Les fortes majorités de l'Union Nationale, dans Trois-Rivières et Champlain en particulier, se sont cependant effritées.

Comme on l'a dit précédemment, la Mauricie fut la forteresse des conservateurs de 1867 à 1896. Elle suivit le mouvement libéral au cours des 20 années suivantes, mais des 1927 la victoire de Maurice Duplessis laissa présager le réveil antilibéral. Depuis lors, la région appuie l'Union Nationale. Tout comme avec Mgr Laflèche, on peut observer que la personnalité de Duplessis fut un facteur déterminant de cet attachement constant.

Les Cantons de l'Est

Cette région peuplée de Loyalistes fut l'une des plus conservatrice de 1867 à 1896. Elle s'est progressivement francisée et, autre phénomène important, elle est également devenue l'une des plus industrialisées de la province : sur sept comtés deux seulement comptaient en 1956 une population exclusivement rurale.

Le 22 juin, cette région a élu quatre libéraux et trois candidats de l'Union Nationale. La répartition des suffrages fut également serrée : 49.8% pour le parti libéral et 49.3% pour l'Union Nationale. La surprise de l'élection fut la capture par les libéraux de la forteresse unioniste urbaine de Sherbrooke.

En 1952, on avait remarqué un net clivage entre les sections urbaines et rurales ; les premières appuyant, règle générale, les libéraux et les secondes, l'Union Nationale. La fameuse grève de l'amiante qui s'était déroulée à Asbestos en 1949 avait laissé des séquelles. En 1956 et 1960, le vote fut cependant plus partagé, les deux partis se divisant également les 4 comtés à majorité rurale et les libéraux obtenant deux des trois sièges urbains.

Il s'agit d'une des régions les plus prospères de la province, ce qui expliquerait l'ampleur peu prononcée de la victoire libérale dans cette région.

Le Lac St-Jean

Fief traditionnel de l'Union Nationale, le Lac St-Jean a été, en 1960, la région, après la Côte Nord, où on a observé le renversement le plus prononcé en faveur des libéraux. N'y ayant récolté que 25.7% des suffrages en 1948; 37.1% en 1952; 42.8% en 1956, les libéraux ont vu cette proportion monter à 54.6% en 1960. D'autre part, ils ont remporté trois sièges sur quatre alors qu'ils n'en avaient remporté aucun aux trois élections précédentes. Même Chicoutimi où l'ancien ministre Talbot avait remporté en 1952 l'une des plus fortes majorités de la province est venu près de passer du côté libéral.

Cette région mi-urbaine mi-rurale fut apparemment l'une des plus affectées par la récession économique et la plaie du chômage.

La Gaspésie

Région fortement rurale, la Gaspésie fournit quand même en 1960, une légère majorité aux libéraux : 49.7% des votes contre 48.6% à l'Union Nationale. Cette majorité est encore plus prononcée en sièges puisqu'ils en remportent quatre sur six.

Quoique substantiel, le renversement en voix fut cependant moins prononcée que dans d'autres régions rurales, notamment la sous-région de Québec et celle des Bois Francs-Chaudière. La plupart des comtés de cette région furent créés vers 1920 par les libéraux. Région de colonisation, elle leur a conservé un attachement marqué même à certaines élections où l'Union Nationale remportait la victoire, celle de 1944 notamment.

L'Outaouais

Cette région de moindre importance démographiquement est composée de trois comtés ruraux et d'un comté urbain : Hull. En 1960, l'Union Nationale garde les trois comtés ruraux : Pontiac, Gatineau et Papineau, et les libéraux remportent Hull. Mais la majorité libérale est telle dans ce dernier centre urbain qu'elle annule les majorités additionnées de l'Union Nationale dans les trois comtés ruraux. Les libéraux remportent en effet 50.6% des suffrages, et l'Union Nationale, 49.9%.

Cet exemple constitue une autre preuve du clivage libéral-ville et Union Nationale-campagne. La région avait constitué l'un des plus fermes appuis de l'Union Nationale et, sous l'ère libérale, du gouvernement Taschereau.

L'Abitibi-Témiscamingue

Cette région minière avait commencé sa transition vers le parti libéral dès 1952 : cette année-là, les libéraux se voyaient accorder 45.9% des suffrages et capturaient un siège; en 1956, ils recevaient 48.3% des suffrages et remportaient deux sièges; en 1960, ils reçoivent 51% des suffrages et remportent trois sièges sur quatre.

Le développement minier qu'a connu la région après la crise économique a permis la création de nouveaux sièges. Quelques mois après sa création, en 1944, la circonscription à majorité urbaine de Rouyn-Noranda avait élu le seul CCF qui ait jamais siégé à la Législature provinciale.

La Côte Nord

Elle comprend les comtés du Saguenay et de Duplessis. C'est dans cette région marquée par un développement industriel intense que les libéraux ont fait leurs gains les plus sensationnels : en 1948, ils ne remportaient que 21.9% des suffrages; en 1952, 34.3%; en 1956, 41.4% et en 1960, 58.8%, c'est-à-dire la plus forte proportion régionale.

Le phénomène est surprenant car les régions nouvellement ouvertes à la civilisation constituent d'habitude le plus ferme appui du gouvernement sortant. La nature des développements, —industriels et non ruraux, — ainsi que le chômage qui sévit dans la région peuvent seuls expliquer ce ralliement-surprise à la cause libérale.

Demain : Même cette année, le mode de scrutin a continué à fausser la représentation des partis en Chambre.

Théâtre de marionnettes créé à Drummondville

Drummondville, (A.B.) — M. Jean-Louis Dyotte, vient d'annoncer que le ministère des Transports et de la sécurité routière, mettait à la disposition des enfants des terrains de jeux, un théâtre de marionnettes, confié à la compétence de Serge Deglun, artiste bien connu de la télévision.

Mardi le 2 août prochain, à 2 h. 30 p.m., une représentation sera donnée à la salle de l'école Mgr Mayrand pour tous les enfants de la ville.

Les terrains de jeux ouvriront l'après-midi et, vers 2 h. p.m., les enfants, accompagnés de leur moniteur ou monitrice, se rendront en groupe au collège St-Frédéric.

Quant aux terrains de jeux de la paroisse St-Pierre et Paul, il est à noter que le pique-nique à Hemmings Falls aura lieu quand même, mais qu'ils auront l'occasion d'assister au théâtre des marionnettes puisque le retour d'Hemmings aura lieu vers les 2 h. pour cette journée-là.

Les enfants sont invités à assister nombreux à ce théâtre des marionnettes, qui aura lieu, mardi prochain, beau temps mauvais temps, à la salle de l'école Mgr Mayrand, 515 Hériot.

Depuis quelque temps déjà, les petites filles s'ébattent sur nos terrains de jeux. Elles aiment jouer, causer, sauter mais la chaleur les empêche quelquefois de participer avec ardeur aux jeux proposés. Aussi a-t-on pensé les intéresser à quelque chose qui allierait l'utile à l'agréable: l'artisanat.

Que de jolies choses elles peuvent fabriquer avec des riens ; avec un sac ou une assiette de carton, on peut faire un masque ; avec un pinceau et de la gouache, les fillettes s'amusent follement durant des heures. Pour attacher davantage les jeunes aux ribambelles qu'elles font, les monitrices demandent parfois d'apporter ciseaux, aiguilles, etc. "Nous serons très reconnaissantes aux mamans d'encourager leurs enfants et de leur fournir sans hésitation le matériel demandé. A la fin de l'été, une exposition clôturera cette saison d'artisanat", a précisé Madeleine Lagueux, assistante technique.

Réunion diocésaine

M. Jacques Anctil, président diocésain de l'OTJ, dirigera une réunion plénière des moniteurs et monitrices du diocèse de Nicolet samedi à la salle St-Joseph de Drummondville.

On escompte la présence de 60 délégués des quatre vents du diocèse. M. l'abbé Gérald Clouthier, aumônier du mouvement, portera la parole.

Les éliminatoires bientôt

Drummondville, (A.B.) — Les Royaux de Drummondville s'acheminent lentement vers le championnat provincial. La cédule régulière du circuit Palin tire à sa fin et la direction du club local se dit satisfaite des résultats obtenus et espère que la gent sportive de Drummondville et de la région continuera d'apporter son support au cours des séries éliminatoires qui débuteront le 9 août prochain.

M. Joachim Côté, secrétaire-trésorier du club, a annoncé hier que le tarif sera majoré pour les parties éliminatoires. Le prix d'admission des adultes sera porté à 75 cents, de 50 cents qu'il était. Les étudiants et les enfants ne seront pas affectés par cette majoration. La situation financière du club s'améliore progressivement et les séries finales attireront, la direction l'espère, des foules suffisantes pour terminer la présente saison avec un excédent. Le club avait commencé la présente cédule avec un déficit encouru au cours de la saison 1959. Les séries seront des 4 de 7.

La balle-molle à Princeville

Princeville, (N.F.) — Deux des trois clubs qui font partie de la ligue juvénile de balle-molle de Princeville ont inauguré leur programme régulier, à l'occasion d'une partie qui a été disputée sur les terrain de l'OJT. L'équipe de Roméo Moreau a remporté les honneurs de la rencontre contre celle de Michel Caouette, par le compte de 18 à 4. Laurent Raymond était le lanceur du club gagnant, tandis que Michel Caouette fut le lanceur perdant. Toutefois, ce dernier s'est distingué en frappant un coup de circuit. Aucun arbitre officiel n'a encore été désigné, mais cette tâche est confiée à l'un ou à l'autre des joueurs.

Une équipe formée au sein des trois clubs de la ligue locale a aussi rencontré un club de Plessisville dans une partie hors série et les visiteurs ont été victorieux par le compte de 15 à 11. Des parties semblables sont prévues avec des clubs de toutes les villes des Bois-Francs au cours des prochaines semaines et cette initiative est prise par les capitaines afin de permettre aux joueurs de se familiariser avec toutes les phases du jeu et améliorer le travail d'équipe. Les rencontres ont lieu les lundi, mardi et jeudi soirs de chaque semaine et le public est invité.

Congrès Lacordaire à Drummondville

Drummondville, (A. B.) — Le congrès diocésain des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se tiendra à St-Joseph de Drummondville, le 21 août prochain. Comme par les années passées, les organisateurs désirent faire de ce congrès un réel succès et une journée de propagande antialcoolique. Il y aura de grandes manifestations à cette occasion : parade avec les drapeaux, assistance nombreuse aux différents ralliements.

M. Charles-Auguste Boisclair, chef du bureau diocésain des cercles, espère qu'à Drummondville, le 21 août — chacun se fera l'apôtre dévoué et infatigable auprès des buveurs et de ceux qui ont tendance à le devenir, pour leur venir en aide, les inviter à se joindre aux treize mille abstinents et abstinentes du diocèse.

Année du 20ième anniversaire, 1960 est l'année des initiations en groupe. Les dirigeants du mouvement antialcoolique croient avoir trois cents initiés à l'occasion du congrès. C'est le grand désir de l'exécutif diocésain. Ce voeu se réalisera grâce au travail de chaque membre. M. Boisclair a mentionné dans une déclaration qu'il désirait "que tous les cercles locaux soient représentés à ces assises diocésaines avec chacun leur drapeau et nous comptons sur nos présidents, présidentes, secrétaires pour qu'il en soit ainsi."

Programme

L'inscription des congressistes aura lieu à 9 h. du matin en la salle St-Joseph, rue Notre-Dame. Avec la garde paroissiale en tête, un défilé des participants s'organisera vers 9 h. 45. La grand-messe sera célébrée par l'aumônier local, M. l'abbé Rosaire Lemaire. La prédication à toutes les messes sera faite par M. l'abbé C.-E. Doucet. Le dîner est libre. Au cours de l'après-midi, le Dr Fernand Plante animera un forum public à la salle paroissiale. Par contre, la rencontre des secrétaires et trésoriers sera dirigée par M. Charles-Auguste Boisclair, chef du bureau.

On servira le banquet du congrès à la salle de l'école St-Joseph. A 7 h., une heure sainte prêchée par M. l'abbé Lucien Champagne, vicaire à St-Jean-Baptiste de Drummondville. Dans la soirée, M. Joseph Charland, secrétaire général, présidera une veillée de propagande au cours de laquelle il y aura initiation et changement de décoration. La partie récréative est confiée aux jeunes du séminaire.

Les cadets de Victoriaville fort populaires

Victoriaville. — Les cadets de Victoriaville sont en grande forme, après un programme très chargé qui les a conduits dans tous les centres importants de la région, et même dans quelques grandes villes de la province, où ils ont donné de brillantes manifestations à titre d'invités d'honneur.

Au lac Rose

Après le beau voyage à Odanak au début de juillet, les cadets ont été invités au lac Rose où ils remportèrent un éclatant succès. Ils se rendirent également à Black Lake à titre d'invités de l'Union Musicale de l'endroit qui célébrait son cinquantième anniversaire de fondation. Inutile de dire que tous les regards furent tournés vers cette jeune équipe de Victoriaville qui se distingue par sa discipline, autant que par son rendement au point de vue musical.

A DANVILLE

M. Fernand Dauphinais, qui accorde presque tout son temps libre au développement de ce corps de cadets, annonce que son groupe sera invité à participer aux manifestations qui marqueront le centenaire de Danville, le 28 août. On prévoit d'ailleurs plusieurs sorties importantes pour les cadets locaux d'ici la rentrée des classes en septembre. Les jeunes pratiquent tous les soirs de la semaine afin de se perfectionner davantage pour le centenaire de la ville reine des Bois-Francs l'an prochain, et pour prendre part à différents concours qui auront lieu dans la province en 1961. Fiers des succès remportés en juin à Shawinigan, les cadets ne s'arrêtent pas là et continuent leur travail sous la direction de vaillants et dévoués professeurs. Les cadets sont fiers de leur groupe et surtout heureux de donner plusieurs heures de leur temps de loisirs, puisqu'en retour ils ont l'avantage de faire de beaux voyages à l'extérieur, en plus d'apporter à Victoriaville une publicité qui s'étend par toute la province.

Trou d'un coup à Victoriaville

Victoriaville. — Un golfeur du club de Victoriaville a réussi, lundi soir, un exploit que tout joueur rêve de réussir au moins une fois dans sa carrière, soit de faire un trou d'un coup. L'heureux sportif est M. Lucien Corriveau, qui fut président du club local pendant plusieurs années et demeure un membre actif.

M. Corriveau était à jouer une ronde régulière, en compagnie du Dr Edgar Larouche, alors que plusieurs autres golfeurs de Victoriaville et de Drummondville se trouvaient sur le terrain. L'exploit fut réussi au neuvième trou, sur une distance de 160 verges. Les témoins qui virent la balle rouler dans le trou du vert s'empressèrent de crier à M. Corriveau qu'il venait de réussir un "hole in one". Ce dernier crut d'abord à une plaisanterie, mais se hâta tout de même de se rendre sur le vert pour constater que l'exploit avait bel et bien été réussi. Il s'agissait du premier "trou d'un coup" réussi au cours des deux dernières années au club de golf Victoriaville, sur le parcours de neuf trous. M. Corriveau s'est mérité les félicitations chaleureuses de tous les membres qui étaient sur le terrain.

Collision à 60 milles à l'heure sans aucun blessé

Plessisville. (N. F.) — M. Philibert Boissonneault, de Plessisville, a eu la peur de sa vie et peut-être aussi la chance de sa vie, lorsqu'il vit arriver sur lui, à une vitesse de 60 milles à l'heure, la voiture conduite par M. Valois Gonzague de St-Isidore de Dorchester, à l'intersection de la route 49 et du nouveau tronçon de la route 5, à Plessisville. M. Boissonneault circulait en direction de St-Ferdinand, accompagné de plusieurs personnes et sa famille, quand la collision se produisit. On se demande par quel hasard il n'y a pas eu de blessé. Les occupants des deux voitures s'en sont tirés avec des égratignures et des chocs nerveux. Les dommages matériels aux véhicules s'élèvent à environ $1,700. L'agent Maurice Daudelin, de la Sûreté provinciale, a fait les constatations d'usage.

LES TRIBUNAUX

Mazarelli s'était enfui dans la valise d'une auto

Le jeune détenu de 22 ans qui s'était évadé de la prison commune, le 12 juillet dernier, avait franchi les murs de Bordeaux dans la valise d'une auto.

C'est ce que l'on a révélé hier lorsque Hubert Mazarelli a reconnu sa culpabilité, devant le juge Omer Legrand, à une accusation d'évasion. Sa sentence a en même temps été ajournée au 29.

Selon les gardiens de la prison, le prévenu était à laver l'auto d'un médecin attaché à la prison, dans la cour de la geôle, lorsque, par un moyen inconnu, il réussit à se glisser dans la valise.

Puis, le lavage fini, l'auto démarra, emportant l'accusé, sans que le conducteur le sache, évidemment.

Ce n'est que plus tard, lorsqu'un garde dénombra les détenus qui étaient sous sa garde, que l'on s'aperçut de cette disparition.

Mazarelli devait être repris une semaine plus tard alors qu'il était dans une chaloupe sur la rivière des Prairies, à très peu de distance de la prison, incidemment.

Accusés d'un vol de banque à Hull

Hull, 27. (PCf) — Marie-Claire Hutton et Doris Grégoire, âgées respectivement de 25 et 27 ans, toutes deux de Montréal, ainsi que Georges Gravelle, 26 ans, de Pointe-Gatineau, devront subir leur enquête préliminaire dans le courant de la semaine prochaine à Hull, Qué. Ils sont tous accusés d'avoir perpétré un vol à main armée dans une institution bancaire.

Le trio avait été arrêté il y a deux semaines, après un vol à main armée perpétré à la Caisse populaire de la paroisse Ste-Bernadette, à Hull.

Emile Couture, 30 ans, de Montréal, a été condamné la semaine dernière à une peine de 10 années d'emprisonnement relativement à ce hold-up. Il avait été appréhendé au moment où il sortait de la Caisse populaire avec la somme de $2,000.

Un cinquième individu, François Gingras, 34 ans, qui était implique dans cette affaire, s'est suicidé dans sa cellule quelque temps après son arrestation

Deux ans de pénitencier à un unijambiste, expert des vols d'automobiles

Une peine de deux années de pénitencier a été imposée hier par le juge Armand Chevrette, à un récidiviste ne possédant qu'une jambe, mais ayant apparemment . . . assez d'une jambe pour multiplier les vols d'autos.

En effet, c'est à trois vols du même genre que le prévenu Liguori Lacombe, avait reconnu sa culpabilité, il y a quelques jours.

Et son dossier, d'autre part, indique que c'est presque constamment qu'il est revenu devant les cours, au cours des dernières années, pour des délits semblables.

Un autre prévenu qui était temporairement handicapé, Nathan Roseman, 46 ans, 3770, rue Clark, a pour sa part été condamné à trois années de détention pour deux vols par fausses représentations dans des épiceries du centre de la ville.

Ayant eu le cou brisé dans un accident, c'est avec un large plâtre circulaire qu'il a comparu devant le tribunal pour le prononcé de sa sentence.

Le juge Chevrette a également imposé une peine de trois années à Raymond Dessurault, 38 ans, 6985 rue de St-Valier, pour le vol avec violence d'un sac-à-main.

Le prévenu avait commis son délit dans l'ascenceur d'une maison d'appartements de l'avenue Maplewood, et il avait alors menacé sa victime avec un couteau, avant de lui arracher sa bourse, dans laquelle il n'y avait cependant que cinquante dollars.

Quant à Arthur Strickland, 22 ans, de Laflèche, sur la rive sud, il a été condamné à deux ans pour un vol à main armée de $188 au restaurant Britton, rue Ste-Catherine ouest.

Il n'avait toutefois été appréhendé que trois mois plus tard.

Transaction immobilière

Rejet d'une réclamation pour perte hypothétique

La Cour d'appel a refusé d'accorder des dommages hypothétiques à un acheteur d'immeubles qui soutenait avoir fait une perte en n'achetant pas des terrains qu'il aurait revendus avec bénéfice.

Le tribunal en vient à la conclusion que le profit découlant d'une telle transaction ne s'appuie que sur des conjectures et ne peut faire l'objet d'une réclamation légale. Il faudrait dans les circonstances que la somme qui aurait été versée pour la transaction ne pouvait produire autant, si elle avait été placée ailleurs.

C'est pour cette raison que la Cour d'appel rejette à l'unanimité le pourvoi d'Industrial Glass Co. Ltd. à l'encontre du rejet d'une poursuite intentée aux agents d'immeubles Ernest Pitt & Co. Ltd.

Le tribunal était composé des honorables juges J.-L. Saint-Jacques, Bernard Bissonnette, Paul Casey, R. W. Owen et Fernand Choquette.

En novembre 1949, Mme Ernest Gohier, représentée par son mari, mettait en vente au prix de $50,000 un terrain situé Côte-de-Liesse, près de Côte-Vertu, et contenant 525,000 pieds carrés. Au mois d'août 1951, M. Gohier accordait à Ernest Pitt & Co. Ltd. une promesse de vente valide jusqu'au 4 septembre.

C'est alors que ces agents d'immeubles se mirent en communication avec des représentants d'Industrial Glass Co. Ltd.

Le président de cette compagnie, M. A. Nihon, était à ce moment-là sur un navire en route pour l'Europe. On lui télégraphia et celui-ci répondit qu'il acceptait l'offre mais, comme on n'était pas fixé sur la superficie exacte du terrain, il proposa que la différence de superficie qui pourrait exister serait achetée à 10 cents le pied carré.

Mme Gohier n'a pas accepté l'offre telle que proposée par M. Nihon. Plus tard, le terrain dont il s'agissait a été d'abord vendu pour $65,000, et subséquemment pour un prix beaucoup plus élevé.

Une poursuite en dommages a été intentée à Ernest Pitt et Cie, leur réclamant la différence entre $163,767, prix versé pour le même terrain vers la fin de 1952. Le juge St-Jacques rejette la réclamation pour des motifs de droit.

"Je suis d'avis, dit-il, que l'Industrial Glass n'a pu donner de mandat à Ernest Pitt et Cie, car elle n'avait pas le pouvoir, en vertu de sa charte, d'acquérir ce terrain pour des fins de spéculation.

"Cette compagnie a été incorporée pour faire le commerce, soit comme fabricant, importateur, exportateur, vendeur de verre poli. Pour exercer son industrie, elle avait sans doute besoin d'édifices et de machinerie. Elle pouvait acquérir des terrains pour y ériger ses édifices et exercer son industrie, mais n'avait pas le pouvoir d'acquérir des immeubles pour des fins de spéculation, car il est évident, d'après le témoignage de son président et gérant, M. Nihon, qu'il n'entendait pas utiliser ce terrain pour les fins de son industrie, mais bien par pure spéculation."

Un jeune bandit... fort poli

Un jeune gunman de 22 ans, qui, selon certains employés de banque, aurait l'exceptionnel mérite d'être . . . poli, a été cité à son examen volontaire sous l'accusation d'avoir commis un vol à main armée de $1,846, le 2 août, à la succursale de la banque Provinciale située au no 4440 ouest, rue Notre-Dame.

Témoignant devant le juge Armand Cloutier, à l'enquête du prévenu, Lise Trottier, une caissière de la banque, déclara que Robert Newman lui avait présenté une note lui demandant de l'argent.

Elle dit avoir ouvert son tiroir pour tenter de donner l'alerte mais n'y avoir pas réussi.

Elle passa ensuite la note à son voisin de caisse, mais, voyant cela, Newman aurait exhibé un revolver de fort calibre pour l'apeurer. C'est à ce moment qu'elle lui aurait jeté une liasse de billets sur le parquet.

En se relevant après avoir ramassé l'argent, il aurait légèrement souri à la jeune fille et lui aurait dit :

"Merci beaucoup, mademoiselle".

FAIRBANKS-MORSE
ASPIRATEURS et POLISSEURS

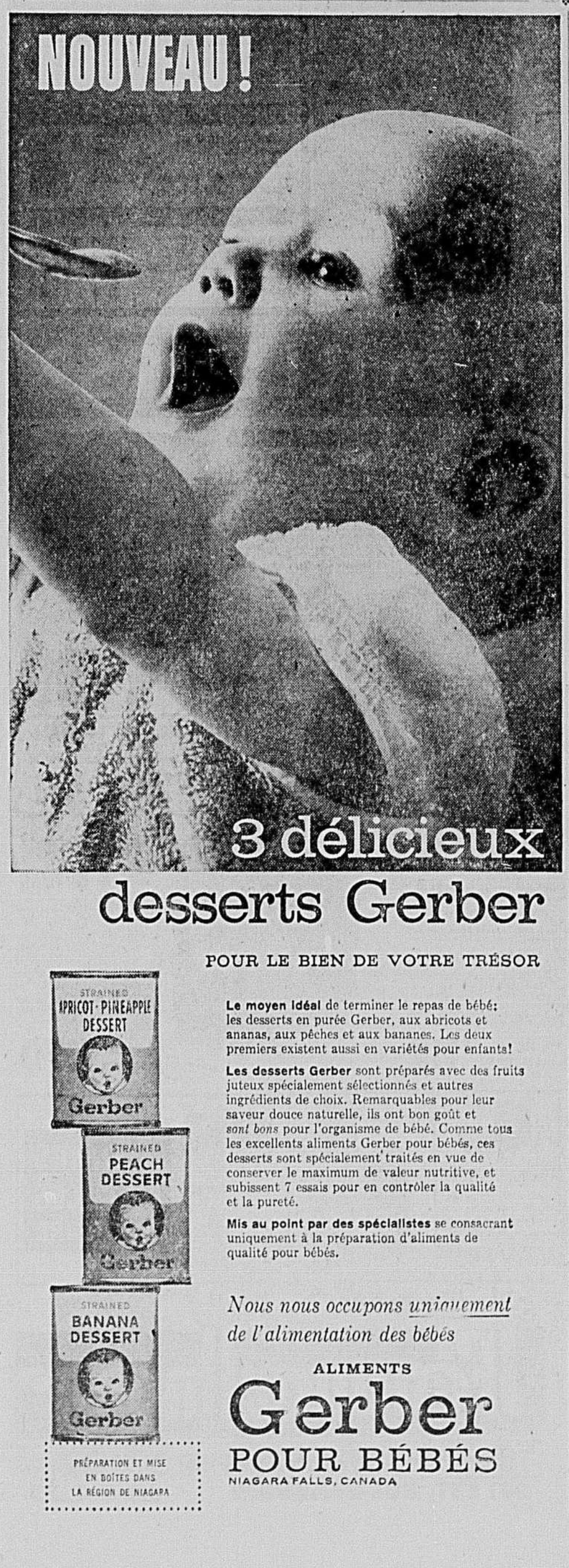

desserts Gerber

POUR LE BIEN DE VOTRE TRÉSOR

PRÉPARATION ET MISE EN BOÎTES DANS LA RÉGION DE NIAGARA

Le moyen idéal de terminer le repas de bébé: les desserts en purée Gerber, aux abricots et ananas, aux pêches et aux bananes. Les deux premiers existent aussi en variétés pour enfants!

Les desserts Gerber sont préparés avec des fruits juteux spécialement sélectionnés et autres ingrédients de choix. Remarquables pour leur saveur douce naturelle, ils ont bon goût et *sont bons* pour l'organisme de bébé. Comme tous les excellents aliments Gerber pour bébés, ces desserts sont spécialement traités en vue de conserver le maximum de valeur nutritive, et subissent 7 essais pour en contrôler la qualité et la pureté.

Mis au point par des spécialistes se consacrant uniquement à la préparation d'aliments de qualité pour bébés.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

ALIMENTS
Gerber
POUR BÉBÉS
NIAGARA FALLS, CANADA

ECONOMISEZ DAVANTAGE A L'EPICERIE DES AUBAINES

ÉPICERIES Richelieu LTÉE GROCERIES

Il y en a une près de chez vous, pour son adresse SIGNALEZ DA. 2-3500

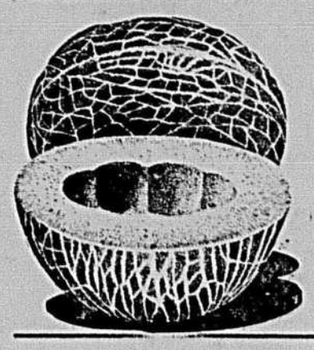

CANTALOUPS
JUMBO E.U. NO. 1 GROSSEUR 45 — CHACUN SEULEMENT 19¢

ORANGES SUNKIST E.-U. No 1 GROSSEUR 163 — 3 DOUZ. SEULEMENT 95¢

CAROTTES CROUSTILLANTES — 2 CELLOS 32 OZ 35¢

CHOUX-FLEURS DU QUEBEC — CHACUN SEULEMENT 23¢

BANANES 2 LB SEULEMENT 25¢ NO. 1 CHIRIQUI

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : LAIT INSTANTANE "CRINO" PQT 3 LB SEULEMENT 1.05 (Nul après le 30 juillet)

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : FROMAGE EN TRANCHES "CLOVER CREAM" PQT ½ LB (8 TRANCHES 31¢ (Nul après le 30 juillet)

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : JUS DE CITRON "SUNKIST" 2 BOUT. 8 OZ 37¢ (Nul après le 30 juillet)

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : GINGER ALE "LABRADOR" SEC ET PETILLANT 4 BOUT. 30 OZ 49¢ (Nul après le 30 juillet)

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : ORANGE "ALLAN'S" 4 BOUT. 30 OZ 49¢ (Nul après le 30 juillet)

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : SAUCISSE A HOT DOG "WILSIL" PQT 1 LB CELLO SEULEMENT 49¢ (Nul après le 30 juillet)

DETERGENT "TIDE" (12¢ de moins) GEANT 75¢

SAVON DE TOILETTE "CAMAY" (3¢ DE MOINS) 4 POUR BAIN 57¢

PATE A DENTS "GLEEM" 2 TUBES GEANTS 89¢

HUILE A SALADE "MAZOLA" BOUT. 32 oz. 73¢

VINAIGRE BLANC "HEINZ" BOUT. 33 oz. 25¢

CREVETTES PETITES — "OLD SPANISH" BTE 5 OZ 39¢

HOMARDS SURCHOIX — A "SELECT" BTE 5 OZ 95¢

BREUVAGE "DEL MONTE" ANANAS ET ORANGE 4 BTES 20 OZ 49¢

POULET A CHAIR BLANCHE "ESTA" JARRE 16 OZ 1.39

MAYONNAISE PURE "KRAFT" POT 16 OZ 45¢

CONFITURES AUX FRAISES NOUVELLE RECOLTE "MARQUETTE" POT 24 OZ 45¢

BISCUITS FEUILLES D'ERABLE A LA CREME (DE CHRISTIE) CELLO DE 30 BISCUITS 39¢

BISCUITS SANDWICH ASSORTIS DE CHRISTIE 2 CELLO DE 32 BISCUITS 75¢

CEREALES HEINZ POUR BEBES POT 8 OZ 23¢

PAPIER ALUMINIUM ALCAN (12 POUCES) ROULEAU 25 PIEDS 31¢

THON BLANC CHAIR FERME "CLOVER LEAF" Boite 7 oz 39¢

BEURRE D'ARACHIDES "YORK" Pot 16 oz (Ice Box) 45¢

PAIN DE PORC PAIN DE POULET OU PAIN AUX OLIVES "HYGRADE" 2 PQTS 6 OZ VACUUM 49¢

BOEUF A BOUILLIR SANS PERTE, TRES MAIGRE COUPE EN CUBE LIVRE SEULEMENT 59¢

DINDES FRAICHES CAT. "A" EVISCEREES "PRETES POUR LE FOUR" (5 à 8 lb) LIVRE SEULEMENT 45¢

LARD SALE MAIGRE ENTRELARDE LIVRE SEULEMENT 43¢

ÉPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

FAUCHER VOUS EN DONNE "PLUS" POUR VOTRE ARGENT

POELE ELECTRIQUE 30" AUTOMATIQUE

ADMIRAL

4 éléments de surface — minuterie et cadran automatiques — lampe fluorescente 18" four géant pouvant cuire des aliments aussi bien pour 30 personnes que pour 2 seulement. Peut cuire une dinde de 36 livres ou 6 gros gâteaux. Porte détachable pour faciliter le nettoyage du four. Large tiroir, capacité de 3150 pouces cubes.

PRIX REG. $529

SPECIAL FAUCHER

$184

Aussi modèle RG 300 à $164

Réfrigérateur 9 pi. cu.

FM939

FAIRBANKS-MORSE

Porte étagère profonde. Congélateur pleine largeur et légumier géant.

REG. $329.95

SPECIAL FAUCHER

$189.95

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

Sécheuse automatique

MODELE DDC-60

• Sélecteur de cycles automatique • Filtre d'effilochures • Sèche par chaleur radiante • Dessus fini émail porcelaine • Cabinet fini émail Dynakote blanc Snowcrest.

SPECIAL FAUCHER

$177

Lessiveuse automatique

MODELE WDC-60

• A régulateur de cycles • Régulateur d'eau CHAUDE ou TIEDE • Agitateur "Pompe" à 3 segments • Dessus et couvercle finis émail porcelaine • Cabinet fini émail Dynakote blanc Snowcrest.

SPECIAL FAUCHER

$239

Pour la SANTÉ

VIBRATEUR à MASSAGE

Idéal pour amincir votre silhouette

En vous servant régulièrement de ce vibrateur, vous retrouverez votre taille de jeune fille. Des exercices quotidiens vous maintiendront en forme tout en vous procurant une détente salutaire.

SPECIAL FAUCHER

$49.75

EXCELLENT pour :

- La nuque
- Les bras
- La taille
- L'abdomen
- Les jambes

L'INCOMPARABLE CUSTOM IMPERIAL MODELE RCI-75C-60

Deux fours, les DEUX "Pull'N Clean". Fini émail porcelaine en choix de cinq couleurs irisées pour cuisine ou en étincelant blanc "Snowcrest". Voici quelques-unes de ses caractéristiques : "Heat-Minder" automatique, unités de surface empêchant de renverser ou de brûler, thermomètre automatique "Meat Tender", gril anti-éclaboussure "Cook-Master" automatique et grille "Kant Slide", rôtisserie automatique facultative.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

REFRIGERATEUR

FRIGIDAIRE

MODELE DE LUXE

D11C — Tellement remarquable qu'une reine en serait emballée ! Le modèle au plus bas prix, avec dégivrage Cycle-Matic... 3 tablettes amovibles pleine largeur, en aluminium, plus un hydrateur en porcelaine également pleine largeur, 5 compartiments amovibles en aluminium ; niche pour les oeufs et beurrier dans la porte garde-manger. Congélateur à température de 0°, capacité de 44 livres, volume 1.25 pi.cu., avec porte qui reste baissée, 2 plateaux doubles à glace Quickcube ; éjecteur à cubes Flip-Quick et distributeur instantané si désiré. Fini extérieur exclusif Dynakole.

BAS PRIX FAUCHER

$219

Poêle Danby Rangette

Modèle R7 — Rég. $80

BAS PRIX FAUCHER $39.95

110V., 2 éléments porcelaine. Dessus porcelaine et commutateurs. Contrôle automatique du four.

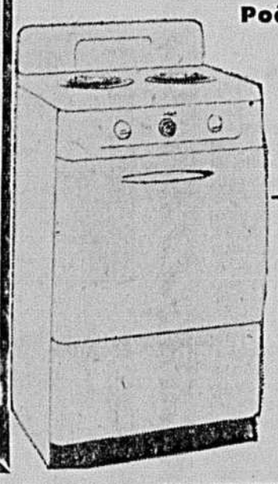

POELE SUPERIOR-RANGETTE

110 v. — Modèle 700 SC.

Rég. $77.50

BAS PRIX FAUCHER $44.50

Fini Hi-Heat, émail cuit High-Gloss. Dessus en chrome luisant. Thermomètre dans la porte du four. Eléments Hi-Speed Chromolax.

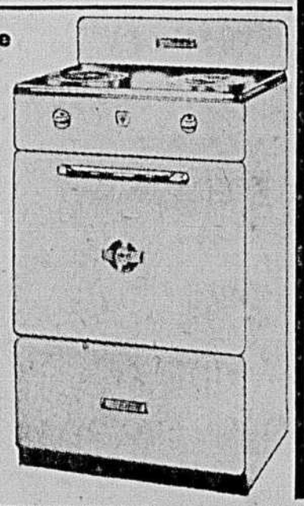

MALAXEURS

Sunbeam, 12W, 1960	$56.50	$36.95
Sunbeam junior	27.75	17.50
Dormeyer (hache-viande)	64.00	42.00
General Electric, M5	24.95	18.25
Sunbeam, 12, 1960	59.95	41.50
Sunbeam, 12C chromé	71.50	49.95
Hamilton each	64.50	44.00
General Electric, M-50	44.50	28.50

FERS A REPASSER

Morphy-Richards, vapeur	$21.00	$10.50
Sunbeam, vapeur et sec	21.95	15.00
G. Elec. vap. F94 et sec	21.95	14.50
G. Electric (plume) F84	14.95	9.75
Westinghouse, vap. et sec	21.95	13.50
Presto, à vapeur et à sec	25.00	14.50
Hoover à vapeur et à sec	26.00	14.90

POLISSEUSES ELECTRIQUES

Belltower	$59.95	$32.50
General Electric, 1959	59.00	32.70
Eureka	59.75	34.50
Hoover, modèle 5332	59.75	31.95
Fairbanks-Morse	59.00	34.50
Connor	59.95	34.50
Sunbeam	59.95	34.50
Thor	59.00	31.00

ASPIRATEURS ELECTRIQUES

Hoover, 1336, avec acc.	$119.00	$59.95
Sunbeam, avec acc.	$149.00	69.95
Lewyt, 120, avec acc.	99.00	62.50
Lewyt électronique '60	149.00	79.75
Dyno Connor	89.95	39.95
Lewyt 1959 Zephir	99.50	43.50
Hoover, 866, 1960	129.00	53.95
Hoover 6515	139.00	72.00
Vak, balayeuse à main	18.95	10.95
Eureka 1010	139.00	67.50
Hoover 661	139.00	69.95
Hoover Pixie	59.00	37.50
Eureka, avec accessoires	99.00	63.00
Hoover 311	149.0	64.95
RCA Whirlpool E-60	129.00	59.95
Lewyt 120	149.50	61.95
Sunbeam, 630A	149.50	69.95

PRESTO

2½ pintes	$10.50
3 pintes	12.55
5 pintes	14.50

BOUILLOIRES

General Electric, K-42	$13.50	$ 9.95
Westinghouse	13.95	9.80
Dominion	10.50	7.50
Gen. Elect. vap. contrôle K-45	19.50	13.95
Dominion, contrôle à vapeur		10.95

POELES A FRIRE

Sunbeam (carrée) 10"	$23.95	$15.25
Sunbeam (carrée) 12"	29.50	19.95
Gen. Electric, S2B, car.	29.95	19.95
General Electric S2	24.95	16.09
Sunbeam, FLP	26.50	18.50

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

GRILLE-PAIN

Sunbeam T-10	Spécial	$19.95
Toastmaster	29.00	19.95
Morphy Richards	26.75	16.50
Miss Winsted	21.00	9.95
Hamilton Beach gar. 5 ans	29.50	20.75
Dormeyer	29.95	20.75
General Electric	26.50	19.25
Dominion, 2 tranches	19.95	13.95
Sunbeam 135	34.95	25.95

PLANCHES A REPASSER

Rid-Jid, ajustable 10	$19.95	$13.75
Rid-Jid, ajustable, 14A	16.50	10.75
Rid-Jid avec pad, No 1	29.95	17.95
Clipper	14.95	7.50
Rid-Jid, No 3	19.95	13.75
Beatty	21.50	12.50

RASOIRS ELECTRIQUES

Lady Sunbeam (dames)	$15.95	$ 9.95
Bel-Ami	29.50	7.95
Lady Schick	19.95	9.95
Philishave têtes totatives	A PRIX	REFAUCHE
Ronson	34.50	14.50
Sunbeam, modèle GZ	33.50	13.50
Remington, Rollectric	31.95	16.95
Sunbeam G	33.95	13.50
Remington, "Lady"	15.95	12.50
Remington, Auto Home	31.50	20.95
Philishave à piles	29.95	14.50
Remington, Rollomatic	34.95	19.95
Sunbeam, 333A	34.95	19.95
Schick, 3 vitesses	35.95	20.95
Schick Varsity	Spécial	9.95

ROTISSOIRES

"Broil-Quick", Custom	$79.95	$49.95
"Broil-Quick", Capri	89.50	59.59
Casserole Sunbeam, SP3	32.50	17.50
Casserole Sunbeam, SP5	34.50	23.50
Suprême	69.00	36.50

LAVEUSES DE VAISSELLE

Philco	$390.00	$270.00
Gen. Electric (Mobile)	390.00	229.00
Kelvinator (Mobile)	394.00	219.00
Westinghouse (Mobile)	379.95	229.00
Philco, Sunkunit	689.00	440.00
G. Elect., Undercounter	399.00	275.00
Moffat, "Americana" (mobile)	369.00	199.00
Admiral (Mobile)	369.00	189.00
Kitchen Aid	399.00	289.00

GRILLETTES

Toastess "Plain"	$ 9.95	$ 6.25
Samson Dominion	32.50	22.50
Sunbeam	45.95	33.50
Magic Maid avec gaufrier	39.75	16.75

PERCOLATEURS

Toastess avec gaufrier	15.75	9.75
Westinghouse	$19.95	$14.50
Sunbeam, 10 tasses	34.50	28.95
Sunbeam, 8 tasses	37.50	27.75
Coffeemaster, Sunbeam	54.95	38.50
Magic Maid Chromé, 15 tasses	Spécial	16.95

CHAUFFERETTES ELECTRIQUES

Canadian Beatty avec éventail chauffe l'hiver, refroidit l'été	$24.95	$15.50
Torcan avec éventail	16.50	8.95

TOUT pour la PHOTOGRAPHIE

CHEZ FAUCHER

STARMETER CAMERA BROWNIE

Nouveau! Caméra Brownie avec viseur à même. La caméra Brownie Starmeter est munie d'un oeil électronique très sensible qui déjointe exactement le numéro requis pour obtenir des photos réussies ou des diapositives clairs. Le plus bas prix jamais vu pour un appareil Kodak avec viseur à même.

REG. $22.95

SPECIAL FAUCHER $16.95

CAMERA BROWNIE STARMITE

Nouveau ! Le caméra-flash Brownie La plus petite, la plus pratique. La caméra Brownie Starmite est la caméra-flash la plus compacte que Kodak ait jamais offerte. Pratique pour apporter n'importe où : prête pour prendre des photos en tout temps, à l'intérieur ou à l'extérieur, nuit ou jour. Requiert les nouvelles ampoules de magnésium extra-petites "AG-1" peu coûteuses.

REG. $11.95

SPECIAL FAUCHER $9.30

CAMERA 35 mm. automatique KODAK

Caméra automatique 35 mm. pour réussir des photos facilement ! La caméra Kodak automatique 35mm. fait de vous un expert dans les diapositives. L'oeil magique ajuste automatiquement l'objectif pour grandir le degré de lumière voulu. Objectif Ektanar f/2.8 à action rapide pour plus de précision dans les détails photographiques.

Rég. $98.50 SPECIAL FAUCHER $73.95

GRAND SPECIAL FAUCHER 30% D'ESCOMPTE sur toutes les caméras ROLLEIFLEX

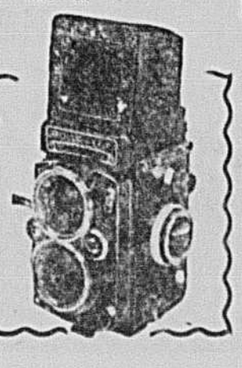

CINE CAMERA BELL & HOWELL

Zoomatic 414. La seule caméra 8 mm. qui permet un rapprochement de près de 6'. Vous permet de filmer à vitesse lente (slow motion) instantanément, grâce à l'ajustement automatique des objectifs ! Ajustement de l'objectif au moyen d'un oeil électrique.

Rég. $240.

SPECIAL FAUCHER $175

CINE-CAMERA BROWNIE

Nouveau ! Ciné-caméra au plus bas prix jamais vu dans l'histoire Kodak ! Le nouveau ciné-caméra 8mm. Brownie, f/2.7, est tellement facile à faire fonctionner que même un enfant peut s'en servir. C'est aussi un ciné-camera à prix si minime que chaque famille peut se le permettre. Ajustez simplement l'objectif, pressez le bouton, et presto vous faites des films 8 mm. en couleurs à la façon facile Brownie.

Rég. $27.95 SPECIAL FAUCHER $20.95

CINE-CAMERA ZOOM KODAK

Nouveau ! Ciné-caméra Zoom avec oeil électronique. Nouvelle caméra Zoom Kodak 8 mm. automatique f/1.9—vous aide à réussir des films à effets dramatiques. Prend des scènes régulières, à angles vastes ou téléphoto — ou vous permet un rapprochement ou un éloignement dans l'espace d'une seconde sans interrompre le filmage. L'oeil électronique à même vous assure une photo parfaite automatiquement.

REG. $149.50 SPECIAL FAUCHER $112

BELL & HOWELL VOUS OFFRE UN NOUVEAU MONDE FABULEUX ZOOM !

PROJECTEUR BELL & HOWELL

LUMINA 1.2 — D'après le principe de l'objectif original Zoom 8 mm. L'objectif Filmovara d'une rapidité F/1.2 vous permet de projeter une image de 40" de large tout en gardant une distance de 11' à 19' de la toile de projection. Se fixe en 3 secondes. REG. $229.95

SPECIAL FAUCHER $170

ENSEMBLE COMPLET DE CAMERA POLAROID LAND 800

Des ensembles complets sont offerts pour chaque modèle de caméra à des prix d'économie. Ils comprennent étui, caméra, lampe flash B.C., support de flash, 2 bobines de pellicules, 25 pellicules carte-postale, 2 albums pouvant recevoir inscription, et filtre orange.

L'ensemble complet Polaroid 800 REG. $209.50

BAS PRIX FAUCHER AU COMPLET $120

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

50 pieds 8 mm.

BAS PRIX FAUCHER $3.39

FILM

EN COULEURS

Développement compris.

D'autres films aussi à bas p:

FILMS 8mm FERRANIACOLOR 50 pieds, développement compris, en couleurs $3.19 BAS PRIX FAUCHER

FILMS 8mm FERRANIA PANCRO 37 Blanc et noir, vitesse 400 ASA, 50 pieds, développement compris $2.75 BAS PRIX FAUCHER

CAMERA BRONICA

2¼ x 2¼ SL Reflex, f/2.8 diaphragme automatique interchangeable. — Rég. $489.50.

SPECIAL FAUCHER $349.95

CAMERA MINOLTA AUTOCORD

4 éléments f/3.5 MX synchronisation automatique du réglage de l'obturateur

Rég. $99.50 SPECIAL FAUCHER $72

BESELER TOPCON

6 éléments f/1.8 diaphragme completement automatique, déclenchement automatique de l'obturateur, viseur instantané. — Rég. $295 SPECIAL FAUCHER $220.00

TERMES FACILES SI DESIRE

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ELECTRIQUE LTÉE

251 EST, RUE BEAUBIEN CR. 4-4373

LE "ROYALITE"

WEBCOR

Haute fidélité stéréophonique à 4 pistes

Le Royalite de Webcor, modèle 2008, est un magnétophone haute-fidélité stéréophonique complètement incorporé.

BAS PRIX FAUCHER **$289**

ENREGISTREUR

EKOTAPE

MODELE 290

Stéréophonique — 2 vitesses — Fréquence de 30 à 15,000 FCPS, 2 amplificateurs — 2 haut-parleurs (6" x 9" x 3") et muni des plus récents perfectionnements.

Rég. $535
BAS PRIX FAUCHER **$299**

Aussi SEEBREEZE $219, PHILIP $99

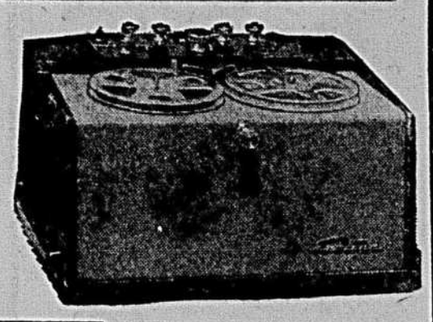

DISQUES

SPECIAUX DE LA SEMAINE

FESTIVAL
de la Chanson Canadienne
Disques Select
Rég. $4.45 SPECIAL **$3.10**

PAUL ANKA
BIG 15
Disque ABC Paramount 323
Rég. $4.20 SPECIAL **$2.97**

BON VOYAGE
PERCY FAITH
Disque Columbia Monoral
CL-1417 **$2.97**
Rég. $4.20 — Sp.
Stéréo CS-8214 **$3.45**
Rég. $4.98 — Sp.

WESTMINSTER LABORATOIRE
Rég. $5.98 SPECIAL **$2.97**

2,000,000 STRINGS
HELMUT ZACHARIAS
Stéréo seulement, DL-78926
Rég. $4.98 SPECIAL **$3.45**

THE RUBINSTEIN STORY
Disque RCA Victor
LM-2265 **$3.45**
Rég. $4.98 — Sp.
Stéréo LSC-2265 **$4.10**
Rég. $5.98 — Sp.

TOURNE-DISQUES

de marques renommées
A BAS PRIX FAUCHER
à compter de **$22.50**

CHAQUE JOUR est toujours un JOUR d'aubaines chez FAUCHER

Stéréo haute-fidélité REGAL

Modèle ST-500 STEREOPHONIQUE

Cet appareil de 20 watts avec table BSR comprend 4 haut-parleurs et 2 canaux séparés pour stéréo. BAS PRIX FAUCHER **$139**

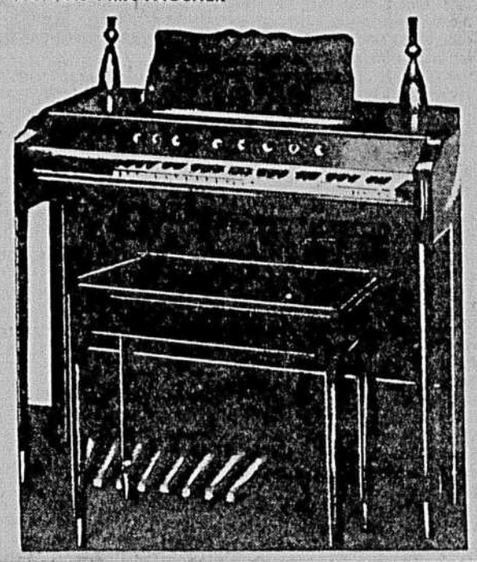

LIVRAISON
PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

ORGUE THOMAS

REG. $1495 — BAS PRIX FAUCHER,

● Contrôle exclusif de solo ● Vibratos, variables exclusifs ● Contrôle Dial-A-Tone des basses ● Accord d'écouteurs ● Clavier à pédales pour basses ● Contrôles exclusifs Dial-A-Tone ● Un clavier simple ● Style authentique ● Finis en bois véritable ● Banc assorti ● Pédale d'expression.

BAS PRIX FAUCHER à compter de **$849**

Installation gratuite dans tout le Grand Montréal

3 mois de garantie par le manufacturier sur pièces et service

Le nouveau 1960 — Stéréo haute-fidélité

Imperial NORDIC

Cabinet : fini noyer suédois seulement — **Lampes :** châssis jumelé à 14 lampes — **Puissance :** 28 watts sur microsillons et utilisation du stéréo sur les 6 haut-parleurs du radio — **Haut-parleurs :** 2 de 8', ovales; 2 de 3" pour hautes fréquences, 8 ronds — **Bandes :** SW-LW-AM-FM. Plus prise pour magnétophone — **Gamme de fréquence :** 20 à 20,500 — **Registre :** 510-16,500 — **Commandes :** Commandes séparées pour séquences — **Tourne-disques :** Telefunken à 4 vitesses.

SPECIAL FAUCHER **$259**

TOUS NOS BATEAUX À BAS PRIX DE DEMI-SAISON

BATEAU "MUNRO" EN FIBRE DE VERRE

MODELE "MANTA RAY"

Le "Manta Ray" peut asseoir 6 personnes confortablement. Performance magnifique, une coque des plus conventionnelles qui assure un amarrage parfait. Le siège avant est rembourré et la finition intérieure est tout ce qu'il y a de plus luxueux. Longueur 15' — largeur 68".

BAS PRIX DE DEMI-SAISON

Une ligne superbe !

MODELE "SEA RAY" 16

Le "Sea Ray" 16 peut asseoir 6 personnes confortablement. Performance magnifique. Un bateau des plus parfaits. Le siège avant est rembourré et la finition intérieure est tout ce qu'il y a de plus luxueux. Longueur 16' — largeur 74".

BAS PRIX DE DEMI-SAISON

Une construction remarquable !

MODELE "STING RAY" 15'

Le "Sting Ray" très rapide, est des plus confortables et peut asseoir 6 adultes... L'évasement à la proue et les ailerons permettent une croisière agréable même dans les eaux très agitées. Longueur 15' — largeur 68".

BAS PRIX DE DEMI-SAISON

Moteurs hors-bord 1960 7 c.v. Rég. $279.95 BAS PRIX FAUCHER **$219**

Réservoir transformable

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !

AMATEURS DE PECHE
VOICI UNE AUBAINE FORMIDABLE
MOTEURS HORS-BORD
CLINTON
5 C.V.
Régulier $216.95
BAS PRIX FAUCHER **$149**

CHALOUPE
"CAR TOP" 12' en aluminium

Choisie par les plus grands sportifs comme étant la meilleure chaloupe qui soit. Très légère, elle se manoeuvre très facilement. Une réelle valeur pour le prix. SPECIAL FAUCHER **$169**

CHALOUPE
En Plywood marin, modèle 12'

Entièrement construite en plywood, résistant à l'eau, cette embarcation est légère et étanche en permanence. SPECIAL FAUCHER **$99**

CHALOUPE
"CAR TOP" — 12' en fibre de verre

Moulée d'une seule pièce, avec trois quilles. Ce bateau est aussi muni de trois sièges transversaux, remplis de Styrofoam. Construit en plastique renforci de fibre de verre, son poids est constant et ne nécessite pratiquement pas d'entretien. SPECIAL FAUCHER **$189**

GRAND CHOIX DE
GILETS DE SAUVETAGE
— Assure confort et sécurité — Libre usage des bras Gilet de sauvetage Tapatco — Différentes tailles.
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

A BAS PRIX FAUCHER

REMORQUE PORTAGER "LITTLE TUFFY"

Construite de façon solide, cette remorque à bas prix vous offre un transport adéquat pour embarcation légère. La suspension est à ressorts d'une grande flexibilité. Les roues sont garnies de pneus à quatre plis. Font partie de l'équipement : accrocheur avec chaîne de sûreté, feu arrière, porte-licence et garde-boue.

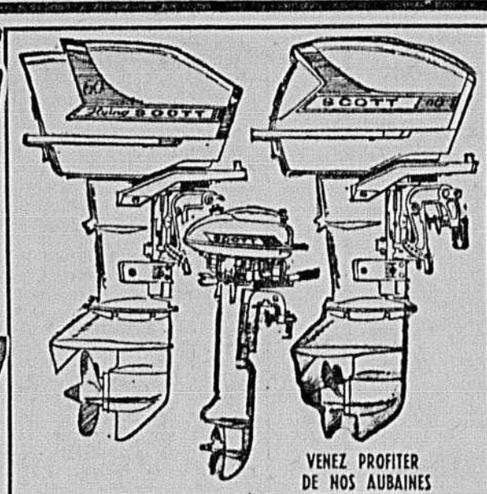

VENEZ PROFITER DE NOS AUBAINES SENSATIONNELLES SUR LES

MOTEURS HORS-BORD

SCOTT

1960

3.6 C.V. — Rég. $163 SPECIAL FAUCHER **$135.95**

7.5 C.V. — Rég. $295 SPECIAL FAUCHER **$245.95**

12 C.V. — Rég. $395 SPECIAL FAUCHER **$309.95**

25 C.V., manuel — Rég. $549 SPECIAL FAUCHER **$455.95**

60 C.V. SPECIAL FAUCHER **$829.00**

Venez visiter notre nouveau sous-sol — Vous y trouverez un très grand choix de bateaux, chaloupes, canots, moteurs hors-bord de toutes sortes, etc. — Le tout A PRIX FAUCHER.

TERMES FACILES SI DESIRE

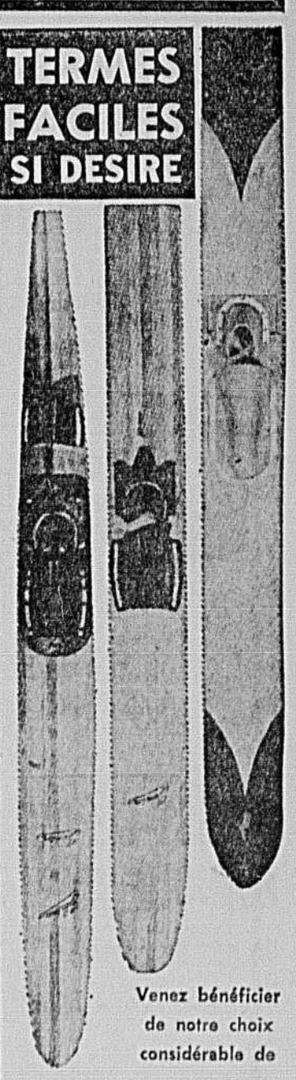

Venez bénéficier de notre choix considérable de

SKIS NAUTIQUES

Des marques les plus réputées

PRIX FAUCHER

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 EST, RUE BEAUBIEN **CR. 4-4373**

Tout en triomphant par 49-7

Les Lions déchiquettent les Alouettes

par Pierre PROULX

"Qu'avons-nous battu ce soir ? Absolument rien !" Ces paroles du chroniqueur Annis Stukus, lui-même un ancien instructeur des Lions de Vancouver ont eu le don de décrire à merveille le pitoyable spectacle présenté par les Alouettes de Montréal hier soir. Devant 19,999 spectateurs, les porte-couleurs montréalais ont accumulé erreurs et bévues pour céder par 49-7 devant les Lions de Vancouver avec lesquels ils avaient annulé 29-29 au stade Empire la semaine dernière.

Pour un début local, c'en fut tout un ! Non satisfaits de laisser l'adversaire pénétrer presqu'à sa guise dans une ligne poreuse et une secondaire moins qu'efficace, les Montréalais ont même ajouté deux erreurs monumentales pour permettre deux autres touchés à l'adversaire.

Lamentables à la défensive, ils ne l'ont pas été moins à l'attaque alors que tour à tour les ailiers Fred Meyers et Jerry Janes ainsi que les coureurs du champ arrière ont failli à la tâche. Si l'on avait pu penser un seul instant que Meyers aurait pu remplacer (du moins temporairement) le blessé Hal Patterson, la joute d'hier soir a prouvé le contraire. Elle a également laissé voir que Janes, obtenu du Vancouver, semble incapable de compléter une passe si celle-ci se fait plus bas que la ceinture. Il lui faudra certainement enlever son corset s'il désire pouvoir tenir le coup.

Si à Vancouver, l'instructeur Wayne Robinson avait apparemment décidé de retenir sa défensive secondaire à l'arrière, il n'en fut pas du tout ainsi hier soir. Le quart Sam Etcheverry pouvait se compter chanceux de profiter d'une seconde ou deux de répit pour décocher ses passes sous la ruée adversaire.

Usage parcimonieux

Il est cependant intéressant de noter que Perry Moss, dont la conférence de presse après la joute s'est révélée encore plus désastreuse que le résultat du match, n'a fait qu'un usage parcimonieux de Jack Espenship, Dick Cohee et Veryl Switzer, pour porter le ballon. Chacun n'a été appelé qu'à le porter une seule fois dans toute la partie. Bill Bewley a été complètement tenu à l'écart de l'attaque.

Quoi penser lorsqu'on constate qu'au sol, les Alouettes n'ont accumulé que 97 verges contre 213 pour les Lions. Sur les jeux aériens, Etcheverry a complété 12 passes pour 113 verges alors que Randy Duncan, Jim Walden et le jeune Canadien Earl Keeley en ont obtenu 226.

7 différents joueurs

Sept différents joueurs ont traversé la ligne des buts montréalais pour des touchés. Ce furent Don Vicic, Norm Fieldgate, By Bailey, Willie Fleming, Vern Lofstrum, Jim Walden et Nub Beamer. Le vétéran Vic Kristopaitis, ancien des Argos de Toronto, a botté six convertis et obtenu un simple sur le botté d'après-touché à l'ouverture du 3e quart.

Le centre-arrière Howard Cissell a enregistré l'unique touché des Alouettes à la suite de six jeux au début du 4e engagement.

Bill Bewley a botté le converti pour compléter le pointage du club local.

Un botté bloqué

Avec le pointage 7-0 en faveur des visiteurs au début du 2e quart, Bobby Joe Green, de

Voir LES ALOUETTES, page 45

Lampman accepte

Le vétéran ailier canadien Harry Lampman, que les Tiger-Cats de Hamilton avaient cédé aux Alouettes, a finalement signé son contrat avec le club local. L'acquisition de Lampman et le retour encore possible au jeu du centre et intérieur défensif Tom Hugo devrait grandement aider la cause des Alouettes cette année.

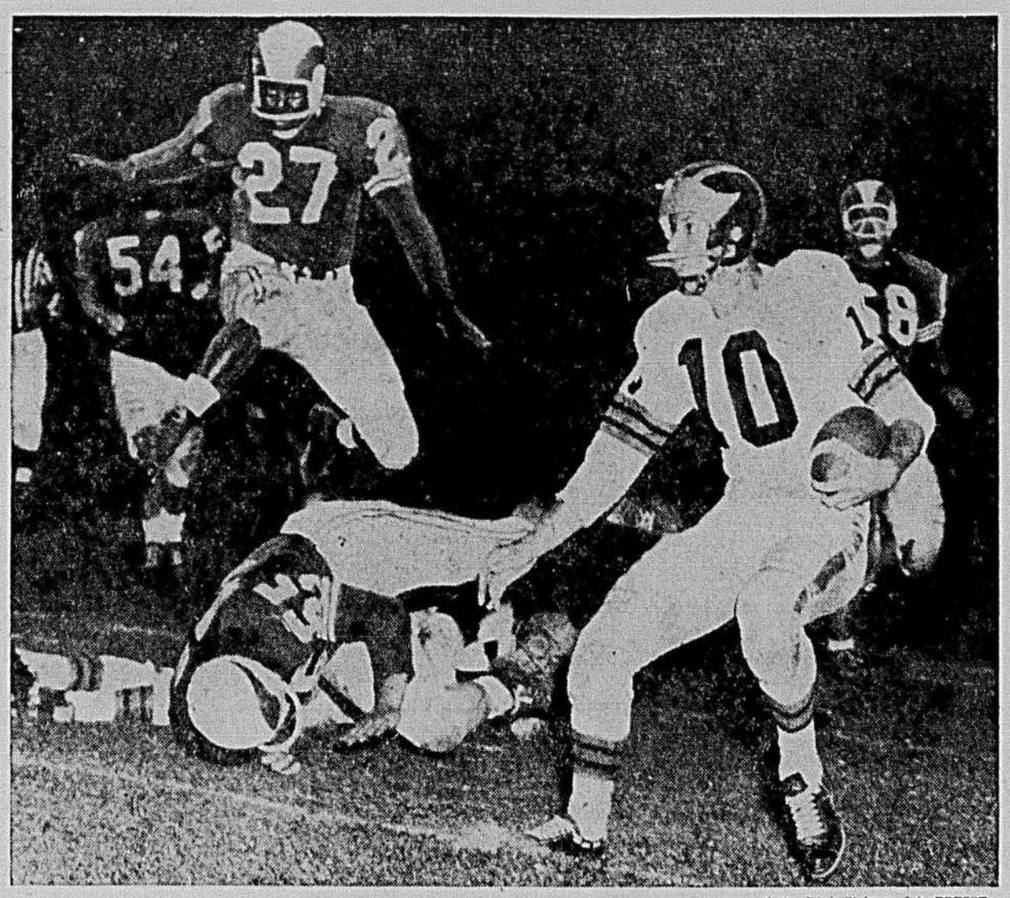

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

EN ROUTE VERS UN TOUCHE — Le quart américain JIM WALDEN, de l'Université du Wyoming, se prépare à entreprendre une course qui devait le mener à l'un des sept touchés de son club. EARL KOLHAUSS, des Alouettes, tombe sous le bloc d'un rival alors que son coéquipier VERYL SWITZER (27) bondit pour l'éviter.

SPORTS

La victoire du Vancouver

VANCOUVER — Demis : Jeter, Beaumont, Fleming, Vicic, Dunn, Britton, Cameron, Homer, Vassos, Nagle, Beamer, Lofstrom, Horn, Lashua, Jones, Bailey ; quarts : Duncan, Walden, Keeley ; centres : Sullivan, Watton, Furey ; gardes : Carruthers, Gavin, Yamauchi, Hinton, Brady, Dennis, Kristopaitis, Cotter ; bloqueurs : Roman, G. Mitchell, Barrus, Henry, Reid, Cacic, Farrar ; ailiers : Johnson, Carphin, Lands, Fieldgate, Cieridge, Herron.

ALOUETTES — Demis : Saunders, Cissel, Bewley, Cohee, Learn, Espenship, Clark, Livingstone, Conacher, King, Switzer, Dixon, McCleery, Diedrich, Neilsen, Moran, Baillie, Green, Pickard, Cioran, E. Mitchell, Swan, Speer ; quarts : Etcheverry, Tsonos, Gideon ; centres : MacLellan, Crain ; gardes : Juneau, Krebs, Alevisatos, Simpson, Kovac ; bloqueurs : Foret, Kohlhass, Hudson, Campbell, Raulick, Glasgow, Shipp, McNichol ; ailiers : Murphy, Samuels, Elsby, Nowell, Janes, Meyers. Arbitre, Ray Boucher ; juges : Harry Ross, Sam Richardson ; juge du jeu, Norm Crichton ; juge de lignes, A. T. Wiley.

Premier quart

1. Vancouver, touché (Vicic) 14:59
2. Vancouver, converti (Kristopaitis)

Deuxième quart

3. Vancouver, touché (Fieldgate) 1:30
4. Vancouver, converti (Kristopaitis)
5. Vancouver, touché (Bailey) 6:20
6. Vancouver, converti (Kristopaitis)
7. Vancouver, touché (Fleming) 13:25
8. Vancouver, converti (Kristopaitis)

Troisième quart

9. Vancouver, simple (Livingstone rouge sur botté de Kristopaitis) 0:08
10. Vancouver, touché (Lofstrom) 5:17
11. Vancouver, converti (Kristopaitis)
12. Vancouver, touché (Walden) 12:00

Quatrième quart

13. Alouettes, touché (Cissell) 8:40
14. Alouettes, converti (Bewley)
15. Vancouver, touché (Beamer) 11:44
16. Vancouver, converti (Kristopaitis)

Statistiques au football

	ALS	VANC.
1ers essais	14	22
Verges au sol	97	213
Verges sur passes	113	226
Passes tentées	25	18
Complétées	12	14
Interceptées	0	0
Bottés	33.8	35.8
Echappés	1	1
Recouvrés	1	0
Punitions (verges)	68	55
Placements tentés	0	1

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

UNE VEDETTE A L'OEUVRE — Le dynamique et rapide coureur WILLIE FLEMING, des Lions de Vancouver, est sur le point de tomber sur le plaqué de l'ailier défensif RICHARD BROOKS. Fleming s'est révélé l'une des étoiles dans la victoire de 49-7 sur les Alouettes.

Les Riders vainqueurs

Ottawa, 27. (PC) — Les Roughriders de Regina ont connu un bien piètre début pour l'année 1960 hier soir alors qu'ils ont perdu par 20-6 aux mains des Rough Riders d'Ottawa devant 6,858 spectateurs.

L'instructeur Ken Carpenter a pu voir sa ligne crouler à maintes reprises devant les attaques adversaires.

Continuant une tenue bien familière aux amateurs de football, le club Ottawa a gagné presque tout son terrain au sol avec le centre-arrière Dave Thelen et le demi Ron Stewart.

Stewart en vedette

Stewart a compté deux des touchés des vainqueurs alors que le centre-arrière Gerry Nesbitt a obtenu l'autre. Le demi Jim Conroy a botté un simple et Davey West a réussi un converti. L'unique touché du Regina est survenu au troisième quart alors que Ray Smith a accepté une latérale du quart Don Allard pour courir 55 verges.

L'instructeur Frank Clair a fait usage de quatre quarts, les vétérans Russ Jackson et Babe Parilli et les nouveaux-venus Mitch Ogiego et Ron Lancaster. Ogiego a été le seul à ne pouvoir faire avancer son club sur le terrain.

Carpenter a utilisé Allard, Bob Ptacek et Jerry Thompkins au quart.

Stewart a réussi son deuxième touché sur un double jeu renversé de 60 verges.

Le Cleveland obtient Red Wilson et Rocky Bridges

Cleveland, (PA) — Les Indiens de Cleveland ont obtenu, hier, les services de l'arrêt-court Rocky Bridges et du receveur Red Wilson, des Tigers de Détroit, en échange du receveur Hank Foiles. Frank Lane, gérant général du Cleveland, a aussi demandé des soumissions pour le lanceur John Briggs qui sera envoyé à un autre club majeur, probablement à Détroit.

Bridges remplacera la recrue Mike de la Hoz, qui remplaçait lui-même Woody Held.

Joe Gordon, gérant des Indiens, a déclaré qu'il désirait aligner Bridges et Wilson dès qu'ils se seront rapportés.

Bridges, âgé de 32 ans, n'a participé qu'à 10 joutes cette saison à Détroit et a frappé un seul coup sûr en cinq apparitions officielles au bâton.

Wilson, 31 ans, a participé à 45 joutes avec les Tigers et a conservé une moyenne au bâton de .216. Il a réussi quatre deux-buts, un circuit et a fait compter 15 points.

Foiles, âgé de 31 ans, est devenu membre des Indiens lorsqu'il a refusé de se rapporter aux Jets de Columbus, un club ferme des Pirates de Pittsburgh, après avoir été échangé par les Athletiques de Kansas City. Il avait conservé une moyenne au bâton de .307.

Briggs, un lanceur droitier âgé de 26 ans, a remporté quatre victoires et subi deux défaites avec les Indiens.

Walker avec les Steelers

California, Penn., 27. (PA) — Douglas "Peahead" Walker arrivera aujourd'hui au camp d'entrainement des Steelers de Pittsburgh et sera l'adjoint de l'instructeur Buddy Parker pendant une semaine.

Walker, ancien instructeur en chef des Alouettes de Montréal, est maintenant un dépisteur des Giants de New-York. Il contribuera à préparer les Steelers de la Ligue Nationale de football en vue de leur joute hors-concours contre les Argonauts de Toronto, le 3 août à Toronto. Au cours de cette joute, les règlements canadiens seront en vigueur.

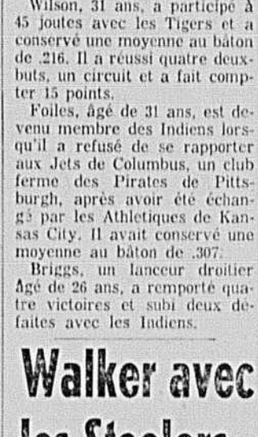

ROBERT LEBEL, de Chambly a été élu président de la Fédération internationale du hockey, lors d'un congrès annuel à Rimini, Italie. M. Lebel est le premier Canadien à détenir ce poste depuis que le Dr W. G. Hardy, d'Edmonton, avait pris sa retraite en 1951.

St-Jérôme gagne, 8-5

Les Cardinaux de St-Jérôme ont marqué cinq points à la dernière manche pour triompher du Terrebonne, 8-5 dans la Ligue Provinciale Junior. Jean-Pierre Rioux a bien espacé six coups sûrs pour mériter la victoire. André Paquette a été le lanceur perdant.

Martin a été le meilleur frappeur des vainqueurs avec deux coups sûrs. Germain Bourgeois et André Morin a cogné chacun deux simples chez les perdants.

St-Jérôme	200	100	5	8	7	0
Terrebonne	130	001	0	5	6	3

J.-P. Rioux et R. Rioux; Paquette et Nolin.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Québec à Plessiville, 8 h. 30.
Victoriaville à Thetford Mines, 8 h. 30.

Ligue Senior du Québec

St-Jean à Terrebonne, 8 h. 15.

Ligue Juvénile Lafontaine

St-Mathias à St-V.-de-Paul, 6 h. 30.
Longueuil à St-Eusèbe, 9 h.
Imm.-Conception à Nativité, 9 h.

Petite Ligue

(3e ronde, tournoi régional du Québec)
St-eJan à Kiwanis, 6 h. stadium de la Petite Ligue).
Valleyfield à Lachine, 6 h.
Lachine-Dixie à St-Laurent Nord, 6 heures.
Saint-Laurent-Sud à Kiwanis-Est 6 h., (parc Consols).

HIER

Ligue Provinciale

Thetford Mines 3 Plessiville 25
Québec 0 Drummondville 4

Ligue Senior du Québec

Terrebonne à T.-Rivières, remise

Ligue Royale Junior

Ville-Marie 0 Longueuil 2
Laval 1 Plateau 6
Rosemont 8 Maisonneuve 3
Verdun 1 St-Henri 3
P. Extension 2, V.-M.-Royal 3
St-Laurent 2 Villeray 5

Ligue Provinciale Junior

St-Jérôme 8 Terrebonne 5

Ligue Provinciale

	G	P	Moy.	Diff.
Drummondville	19	8	.704	—
Longueuil	18	8	.692	½
Plessiville	14	10	.583	3½
Thetford Mines	6	17	.261	11
Victoriaville	5	19	.208	12½

Ligue Senior du Québec

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	19	4	.826	—
Trois-Rivières	13	9	.481	4½
St-Henri	7	9	.438	8½
Terrebonne	8	11	.421	9
Plattsburg	6	11	.353	10
Longueuil	6	15	.286	12

Ligue Royale Junior

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	22	8	.733	—
Longueuil	19	10	.655	2½
Maisonneuve	18	11	.621	3½
Ville-Marie	13	15	.464	8
Plateau	12	17	.414	9½
Laval	8	20	.286	13

(Division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
V.-M.-Royal	21	10	.677	—
St-Henri	16	13	.552	4
St-Laurent	15	15	.484	6
Villeray	12	14	.462	6½
Verdun	14	17	.452	7
P.-Extension	5	24	.172	15

Ligue des Cantons de l'Est

	G	P	Moy.	Diff.
Granby	15	5	.722	—
Acton Vale	10	7	.588	2½
Waterloo	9	9	.500	4
St-Hyacinthe	3	14	.111	9½

Petite Ligue

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Giants	8	1	.889	—
Tigers	6	2	.750	1½
Cubs	3	6	.333	5
Braves	1	9	.100	8½

Ligue Juvénile Lafontaine

	G	P	Moy.	Diff.
Imm.-Conception	20	3	.870	—
Longueuil	14	8	.636	4½
St-Eusèbe	10	8	.556	7½
Nativité	8	8	.500	8½
St-Mathias	9	15	.375	11½
St-V.-de-Paul	1	19	.050	17½

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Chicago (Shaw 9-8)
à Boston (Delock 5-3) soir
Cleveland (Perry 11-4 et Grant 6-5 ou Latman 1-1)
à New York (Turley 6-2 et Terry 4-5) (2)
Détroit (Burnside 5-5)
à Washington (Woodeshick 3-3) soir
Kansas City (Daley 12-7)
à Baltimore (Barber 5-4) soir

Ligue Nationale

Pittsburgh (Witt 0-0)
à St. Louis (Sadecki 4-4) soir
Milwaukee (Burdette 10-5)
à San Francisco (Sanford 8-8)
Cincinnati (Maloney 0-0)
à Los Angeles (Drysdale 8-10) soir
Philadelphie (Conley 6-6)
à Chicago (Cardwell 4-10)

HIER

Ligue Américaine

Chicago	300 116 113	16	21 0
Boston	101 100 000	3	9 1

Wynn et Lollar ; Casale, Sturdivant (4) Borland (6) Wilson (6) Wills (9) et Nixon. G—Wynn (5-7). P—Casale (2-9).

Circuits : Chi—Fox (1er) Sievers (16e) Minoso (11e) Freeze (9e) Bos—Malzone (9e) Geiger (8e).

Détroit	000 202 010	5	11 1
Washington	300 000 000	3	7 1

Lary, Labine (9) et Berberet ; Ramos, Lee (8) Woodeschick (9) et Battey. G—Lary (9-9). P—Ramos 6-11). Circuits : Det—Colavito (21e). Wash—Gardner (6e).

Cleveland	100 000 000	1	9 0
New York	000 002 40x	6	7 1

Stigman, Klippstein (7) Locke (7) Harshman (7) et Romano ; Ditmar, Arroyo (8) et Howard, Berra (8). G—Ditmar (8-7). P—Stigman (4-6). Circuit, NY—Mantle (25e).

Kansas City	000 000 110	2	7 0
Baltimore	000 100 000	1	9 0

Kucks et Kravitz ; Pappas, Wilhelm (9) et Courtney. G—Kucks (3-3). P—Pappas (8-8).

Ligue Nationale

Milwaukee	000 000 120	3	7 1
S. Francisco	000 000 0$01	1	5 3

Willey, Piché (9) et Crandall ; Jones et Schmidt, Landrith (8). G-Willey (5-4). P-Jones (12-10). Hr: SF—Marshall (2).

Cincinnati	010 020 100	4	11 1
Los Angeles	010 000 000	1	4 0

Purkey et Dotterer ; Podres, L. Sherry (6) Roebuck (7) Koufax (9) et Pignatano, N. Sherry (9). G-Purkey (10-6). P-Podres (8-8). Circuits : CIN-Robinson (19e) ; LA-Snider (12e).

Philadelphie	000 001 003	4	9 0
Chicago	000 000 111	3	6 0

Roberts, Farrell (9) et Dalrymple ; Hobbie, Freeman (9) et Tappe. G—Roberts (7-9). P—Hobbie (9-13). Circuits : Chi—Banks (28e) Santo (4e) ; Phe—Dalrymple (2e).

Pittsburgh	000 200 200	5	8 1
St. Louis	000 000 400	4	9 2

Law, Green (8) Face (8) et Burgess ; Simmons, Gibson (7) McDaniel (8) et Sawatski. G—Law (13-5). P—Simmons (2-1). Circuits : Pgh—Virdon (6e) ; St.L—Sawatski (5e), Crowe (3e).

Ligue Internationale

Toronto	000 000 000	0	4 2
Jersey City	000 000 001	1	6 1

Cicotte et Jones ; Moorehead et Azcue.

Rochester	000 000 021	3	7 2
Columbus	000 110 000	2	6 1

Browning, Hurd (8) Stone (9) Kay (8) Teigenauer (9) et Rice, Cannizzaro (8) Herrera (9) ; Nmbricht et Brockwell. G—Kay.

Buffalo	010 001 100	3	8 0
Richmond	031 010 00x	5	10 1

Smith, Gray (5) Surkont (7) et Lonnett ; Gabler (7) et Shantz. G—Gabler. P—Smith.

Montréal	010 000 010	2	5 0
Miami	000 001 000	1	5 0

Valdes et Coleman ; Moford, Archer (6) Hyde (9) et Brown. P—Moford.

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	53	38	.582	—
New York	50	37	.575	1
Baltimore	51	44	.537	4
Cleveland	47	41	.534	4½
Washington	43	45	.489	8½
Detroit	43	45	.489	8½
Boston	36	53	.404	16
Kansas City	34	54	.386	17½

Le Montréal gagne à Miami

Spectaculaire exhibition de Valdes

Le lanceur René Valdes des Royaux devait se rendre aujourd'hui à Cuba pour voir à ses affaires personnelles, a-t-il informé Clay Bryant, hier, à Miami.

En communiquant la nouvelle à Fernand Dubois, le gérant du club Montréal, Bryant a ajouté qu'il ne savait pas combien de temps Valdes serait parti. Il est possible que ce ne soit que pour quelques jours, il se peut également que ce soit pour plus longtemps. On sait que Valdes est Cubain et qu'il demeure près de La Havane.

Miami, Floride — Le Cubain René Valdes a gagné un intéressant duel avec Herb Moford, un ancien lanceur des ligues majeures et les Royaux de Montréal ont réussi à vaincre les Marlins de Miami, 2 à 1.

25e circuit de Altobelli

Le premier-but Joe Altobelli a compté le premier point du Montréal en canonnant une balle par-dessus le tableau indicateur à la 2e manche. Le circuit de Altobelli était son 25e de la saison. Il mène chez les joueurs de la Ligue Internationale dans le domaine des coups de quatre-buts.

Après avoir réussi à retirer les deux premiers frappeurs à qué de contrôle. Il a alloué un la 8e manche, Moford a manbut sur balles à Angel Scull. Ce dernier s'est rendu au troisième but sur le simple de Rod Graber et a compté sur le simple de Clarence Coleman.

Moford a marqué le seul point du Miami à la 8e manche. Il a frappé un simple, a couru au troisième sur un simple et a croisé le marbre sur le simple de Barry Shetrone.

Valdes était en grande forme. Il a retiré dix frappeurs au bâton et n'a pas distribué un seul but sur balles.

Gerry Thomas, nouveau voltigeur du Montréal, obtenu du Richmond, n'a pas joué à Miami, hier.

MONTREAL	ab	p	h	po
Scull, cg	3	1	1	0
Graber, cc	3	0	0	0
Coleman, r	4	0	1	1
Altobelli, 1b	4	1	1	1
Risley, 3b	4	0	1	0
Snyder, ac	4	0	0	0
Webster, 2b	4	0	0	0
Sanders, cg	3	0	0	0
Valdes, l	2	0	0	0
Totaux	31	2	5	1

MIAMI	ab	p	h	po
Adair, ac	4	0	1	0
Samford, 2b	4	0	1	0
Shetrone, cc	3	0	1	1
Brown, r	4	0	0	0
Burke, cg	4	0	0	0
Green, cd	3	0	0	0
Zauchin, 1b	3	0	1	0
Smith, 3b	3	0	1	0

Moford, l	1	1	1	0
Archer, l	0	0	0	0
a-Pearson	1	0	1	0
b-Valentine	0	0	0	0
Hyde, l	0	0	0	0
Totaux	30	1	5	1

a-a frappé un deux-buts pour Archer à la 8e.
b-a couru pour Pearson à la 8e.

Montréal 010 000 010— 2
Miami 000 001 000— 1

Retraits-assists : Montréal 27-5, Miami 27-10. Laissés sur les buts : Montréal 6, Smith 4. 2b-Pearson. Circuit : Altobelli. Sacrifices : Moford, Shetrone, Valdes.

Atteint par le lanceur : Graber (par Moford). Arbitres : Dimiro, Odom et Guglielmo. Temps : 2:11.

Ligue Internationale

	Toronto	Richmond	Buffalo	Rochester	Jersey-City	Miami	Columbus	Montréal	Victoires	Défaites	Moyenne	Différence
Toronto	—	10	10	10	7	10	9	11	67	33	.670	—
Richmond	5	—	11	9	9	8	8	7	57	47	.548	12
Buffalo	5	6	—	5	7	9	9	11	52	49	.515	15½
Rochester	4	5	9	—	7	5	10	8	48	49	.495	17½
Jersey City	8	7	7	5	—	8	5	7	47	52	.475	19½
Miami	4	7	4	8	6	—	8	7	44	57	.436	23½
Columbus	4	6	5	5	9	8	—	6	43	57	.430	24
Montréal	3	6	3	7	7	9	8	—	43	57	.430	24

CE SOIR

Toronto à Jersey City
Buffalo à Richrmond
Rochester à Columbus 2
Montréal à Miami

HIER

Montréal 2, Miami 1
Buffalo 3, Richmond 5
Toronto 0, Jersey City 1
Rochester 3, Columbus 2

On ne filtre pas un si bon tabac

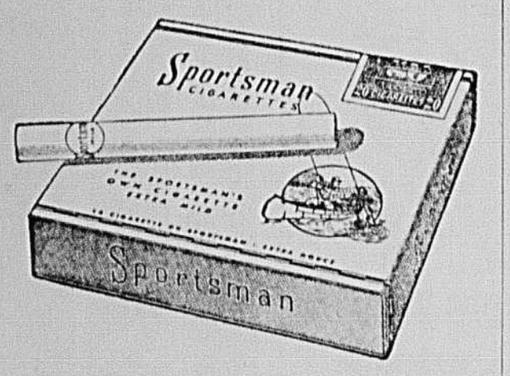

pas de barrière entre vous et le tabac

QU'EST-CE QUI MANQUE ICI?

Un peu de cognac Hennessy, évidemment!

Voyez donc à ce qu'il n'en manque jamais chez vous. Il est fait de fins et vieux cognacs, provenant des plus grandes réserves du monde et mélangés avec un art bien français. La constance de sa qualité a fait du Hennessy le cognac qui se vend le plus au Canada.

COGNAC HENNESSY

Ayez-en toujours en cas de nécessité . . . et pour votre plaisir

De plus en plus de pêcheurs savent se la couler douce

Tout bon pêcheur aime faire une belle prise. Il apprécie aussi prendre une O'Keefe car il sait que c'est la bière à son meilleur: douce et rafraîchissante.

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, afin de retenir cette douceur naturelle si agréable au goût.

Adoptez O'Keefe et voyez comme il fait bon "se la couler douce".

Buvez O'Keefe ... *la bière Douce*

8-607

Pour le combat de ce soir au stade Delorimier

Roy Harris est légèrement favori sur Robert Cléroux

"Il est dommage que le combat ne soit pas télévisé car le public canadien aurait pu voir la nouvelle sensation du monde de la boxe". C'est ce que vient de déclarer Al Bachman, le gérant de Robert Cléroux, le poids lourd montréalais, en parlant du match de dix rondes de ce soir au stade Delorimier opposant son protégé à Roy Harris, de Cut and Shoot, Texas.

Mais le combat entre les deux poids lourds ne sera ni télévisé, ni radiodiffusé de sorte qu'il ne mettra pas de nouveau aux prises le promoteur Eddie Quinn et la commission athlétique. On se rappelle que cette dernière avait réclamé un pourcentage des droits payés pour la télévision des deux combats entre Archie Moore et Yvon Durelle alors que Quinn avait prétendu qu'elle n'y avait pas droit. L'affaire n'a pas encore été réglée.

Que réserve le lendemain de ce match ?

Pour Bachman, ce soir, c'est la victoire de Cléroux, c'est le réveil de la boxe professionnelle à Montréal, c'est pour le poids lourd montréalais et la boxe locale l'aube d'une nouvelle ère, d'une époque de succès. C'est du moins ce que le gérant du pugiliste local nous dit.

Bill Gore, l'entraîneur de Harris, pense naturellement tout autrement. "Si nous gagnons, c'est le 4e rang pour nous chez les poids lourds. Nous nous rapprocherons d'un combat de championnat. Mais si nous perdons, ce sera presque la débâcle. Six ans auront été perdus en de vains sacrifices. Tout sera à recommencer."

Les observateurs favorisent légèrement Harris à cause de sa plus vaste expérience, de son record plus éloquent. Cléroux ne manque toutefois pas de partisans, de gens qui sont convaincus que non seulement il gagnera mais qu'il mettra hors de combat son rival.

Si le combat dure les dix rondes, Harris devrait l'emporter mais s'il y a knockout Cléroux est l'homme qui devrait triompher. Cléroux est le cogneur. Harris, le boxeur. Le premier attaque. Le second est surtout le type défensif.

Perspective d'un combat Chuvalo-Cléroux

Plusieurs des membres de l'entourage de George Chuvalo, le champion poids lourd canadien, sont arrivés à Montréal afin d'assister au combat et de surveiller le style de Cléroux. Si ce dernier gagne, le promoteur Quinn lui a promis de l'opposer à Chuvalo dans un combat pour le titre.

Le promoteur Eddie Quinn a déclaré qu'il prévoit une assistance de 12,000 personnes.

Mensurations des deux adversaires

Cléroux		Harris
22 ans	âge	27 ans
210 livres	poids	200 livres
6 pi. 1 po.	grandeur	6 pi.
17 po.	cou	16 po.
44 po.	poitrine normale	43 po.
47 po.	poitrine gonflée	48 po.
34 po.	taille	35 po.
16½ po.	bicep	16 po.
13½ po.	poings	13 po.
12½ po.	avant-bras	12 po.
8½ po.	poignets	8½ po.
16 po.	mollet	16 po.
24 po.	cuisse	24½ po.
10¼ po.	cheville	10¼ po.

LE PROGRAMME

Voici le programme complet de la soirée :

Première préliminaire :
Marcel Gendron, Québec vs André Millette, Sorel, 4 rondes.

Seconde préliminaire :
Joey Durelle, Moncton vs Sam Marino, Montréal, 6 rondes.

Troisième préliminaire :
Leslie Borden, Montréal vs Eddie Vick, New York, 6 rondes.

Quatrième préliminaire :
Floyd McCoy, New York vs Gene Hamilton, New York, 6 rondes.

Semi-finale :
Burke Emery, Sherbrooke vs Joe White, New York, 8 rondes.

Finale :
Robert Cléroux, Montréal vs Roy Harris, Cut & Shoot, Texas, 10 rondes.

Un duel Rote-Kapp est prévu à Toronto

Toronto, 27. (PC) — Deux quart-arrières, autour desquels on a fait énormément de publicité, auront la chance de faire montre de leurs talents ce soir, lorsque les Argonauts de Toronto rencontreront les Stampeders de Calgary au cours d'une joute hors-concours.

Joe Kapp, qui à l'âge de 21 ans a émerveillé les fervents de la Conférence de l'Ouest, sera à son poste avec Calgary.

Les Argonauts de Toronto du Big Four, qui ont su tenir secret tous les détails de leur attaque et de leur défensive, seront dirigés, sur le terrain par Tobin Rote, une ancienne étoile de la Ligue Nationale de football.

Les partisans de Kapp déclarent que sa tenue de l'an dernier sera l'une des principales causes de succès des Stampeders cette saison. En effet, il a réussi 59.4 pour cent des passes qu'il a tentées, gagné un total de 2,990 verges dans les airs et il a lui-même porté le ballon sur un total de 660 verges. L'an dernier, les Stampeders n'ont pas participé aux éliminatoires.

Rote, un vétéran âgé de 32 ans, détient le record pour le nombre de passes tentées dans la Ligue Nationale. En 1954, alors qu'il s'alignait avec les Packers de Green Bay, il a tenté 380 passes et en a réussi 180.

L'équipe offensive des Argonauts sera sensiblement la même que l'an dernier, à l'exception de Rote et de l'ailier Bill Stribbling. Ces derniers ont très bien fait au cours de la joute inter-équipes il y a plus d'une semaine.

Marty Martinello, Harold Dukes, Jim Andreotti et Stan Wallace en seront à leur début sur l'équipe défensive des Argos.

Les Stampeders utilisent cinq Canadiens à l'attaque et sept à la défensive.

Trêve dans le monde italien de l'escrime

Rome. (AFP) — Un fait très important s'est produit au cours des dernières 24 heures au sein de l'escrime italienne. Une trêve est en effet intervenue entre la fédération dissidente dirigée par l'ingénieur Bertolaia et les commissaires extraordinaires Eduardo Mangiarotti, Gastone Dare et Renzo Nostini représentant la fédération officielle.

En vertu de cette trêve, une liste unique où figurent également les escrimeurs et escrimeuses ayant rallié la dissidence et dont certains éléments comptent parmi les meilleurs spécialistes du pays (Carpaneda, fleuret ; Betinetti, épée ; Gallarese, sabre ; Camber et Colombetti, fleuret féminin) a été établie par la Fédération italienne.

Cette liste comprend les noms de 44 athlètes, qui sont convoqués dès le 26 juillet à Piediluco. Près de Terni, aux cours d'entrainement et de sélection en vue des jeux olympiques.

L'équipe olympique italienne comprendra 21 représentants. Sa composition définitive sera connue le dix août prochain.

ONT ETE RETENUS :

Fleuret féminin — Camber, Cesari, Colombetti, Elia, Masciotta, Mantovani, Pasini, Ragno et Sanguinetti.
Fleuret masculin — Aureggi, Bergamini, Carpaneda, Curletto, Dassunta, Favia, Lucarelli, Maestri, Eduardo Mangiarotti, Pellegrino, Spalino et Vaselli.
Epée — Albanese, Bertinetti, Breda, Cipriani, Delfino, Maestri, Marini, Eduardo Mangiarotti, Pavesi, Pelegrino, Saccato et Tassimari.
Sabre — Benvenuti, Bongianni, Calarese, Calzia, Chicca, Conini, Ferrari, Fini, Maestri, Luigi Narduzzi, Paolo Narduzzi, Picchi, Ravagnan Resse et Vecchione.
Le maître entraîneur est Eduardo Mangiarotti.

En Australie

New York, (PC) — Frank Page, président de l'Association de golf internationale, a déclaré hier que les matches de golf pour la Coupe Canada seront disputés, en 1964, en Australie. Cette année, ces rencontres eurent lieu en Irlande ; l'an prochain, elles seront tenues à Porto-Rico mais aucun endroit n'a encore été choisi pour '62 et '63.

CHASSE et PÊCHE

Une ouananiche de 14 livres prise dans le Lac Tchitogama

par **Gérard Champagne**

A son bureau de la rue Notre-Dame, Richmond Pelletier, directeur du concours de pêche provincial, reçoit virtuellement tous les jours des inscriptions de différentes parties de la province.

Au début de la semaine, M. Pelletier a sursauté en lisant le rapport du pêcheur André Nadon, membre de l'Association de chasse et pêche Camp Thon, qui avait capturé un poisson record, soit une ouananiche pesant 14 livres et 10 onces au Lac Tchitogama dans le comté de Chicoutimi.

Imaginez la scène. Une ouananiche de 14 livres au bout d'une ligne. M. Pelletier nous a appris que malheureusement qu'aucun record mondial avait été reconnu pour la ouananiche, mais que M. L. Savard avait, en 1956, surpris tous ses amis pêcheurs en sortant de l'eau une ouananiche de 12 livres et 12 onces.

Un nouveau record au Parc du Mont-Tremblant

M. Albert Courtemanche, surintendant du Parc de la Montagne Tremblante nous a annoncé qu'un nouveau record avait été enregistré la semaine dernière, quand 3,905 personnes et 1,025 voitures avaient franchi la barrière de la Vache Noire.

"La majorité des visiteurs étaient des campeurs. Nous avions de la place pour tout le monde et nous aurions pu en accueillir des milliers d'autres. Nous avons ouvert de nouveaux sites, tels que la Gamelle, la Bagagnolle, le Ruisseau des Ondes et la Baie des Indiens", a déclaré M. Courtemanche.

En ce qui concerne la pêche, les pêcheurs ont déclaré à la barrière 345 truites mouchetées, 2 truites brunes, 52 brochets du nord. Trente-trois des brochets furent pris au Lac Escalier. Un des brochets pesait 15 livres. Quinze brochets furent capturés au Lac Monroe.

La rivière du Diable a fourni 123 truites aux pêcheurs, le Lac à l'Ours 72, le Lac Tador 23, le ruisseau St-Louis 39. Les deux truites brunes furent prises dans la rivière du Diable.

M. Courtemanche nous a annoncé qu'un nouveau règlement était en vigueur. Les chiens ne seront plus admis au Lac Chat.

Quatre messes sont chantées à tous les dimanche dans le parc, soit 7 h. 30, 9 h. 30, 10 h. 30 et 11 h. 30.

Dans le Lac Monroe, plusieurs sportifs pratiquaient le ski nautique et le canotage à voile dimanche dernier.

Record pour une morue

Une dépêche émanant de Augusta, Me, nous annonce que le département de la pêche de l'Etat du Maine reconnait comme un record mondial, une morue pesant 74 livres et quatre onces prise par James J. Duggan de Charleston, Virginie Ouest. L'Association internationale de pêche reconnait également la prise comme un record mondial. La morue prise avec une corde d'une capacité de 50 livres mesurait 66 pouces. Elle a été capturée à 14 milles du rivage près de Boothbay Harbor.

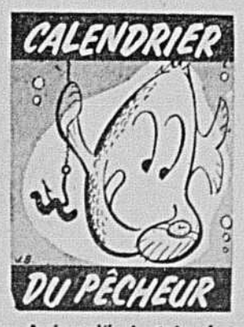

Aujourd'hui, très bon jusqu'au soir. Demain mauvais toute la journée.

ICI et LÀ dans LE SPORT

Etonnement dans l'entourage du pugiliste Roy Harris . . .

par **Marcel DESJARDINS**

Les amateurs de boxe de Montréal croient-ils vraiment à une victoire de Robert Cléroux, ce soir, au stade Delorimier ? Est-ce qu'ils ne sont pas les victimes de leur désir bien normal de voir le pugiliste local l'emporter sur l'étranger?

Ne tiennent-ils pas compte du record certes plus solide de Roy Harris, son adversaire de Cut & Shoot, Texas ? Voilà ce que l'on nous demandait hier dans l'entourage du pugiliste américain. Chez ces gens, on paraît étonné de l'optimisme des nôtres en la valeur de Cléroux à l'approche de cet important combat de ce soir. On croit à du sentimentalisme de la part des nôtres. On nous adresse le reproche d'avoir pensé ainsi lorsque Yvon Durelle a rencontré Archie Moore. On souhaitait tellement le triomphe de Durelle qu'on avait oublié la véritable valeur des deux combattants. On avait comparé le pêcheur de Baie Ste-Anne à un grand champion du monde. On n'avait pas été logique dans la façon d'envisager la rencontre. Et dans cet entourage de Harris, on nous accuse de répéter la même erreur, de fermer les yeux sur la valuer réelle de Harris et d'exagérer celle de Cléroux. "Si votre Cléroux bat notre Harris, nous serons alors d'accord avec tous ces gens", nous disait-on hier.

Robert Cléroux misera son avenir dans la boxe ce soir

"Mais rien, absolument rien ne peut logiquement faire penser que Cléroux aura raison de Harris", disent ces mêmes gens. Il n'a ni l'expérience, ni l'habileté de Harris, prétendent-ils. "Vos amateurs de boxe de Montréal seront tout aussi désappointés du résultat du combat que ceux de Toronto l'ont été lors du match Chuvalo-Rademacher. Eux aussi s'étaient imaginés que Chuvalo était bien meilleur qu'il ne l'est en réalité.

Il y a peut-être du vrai dans ce que ces gens disent. Mais d'autre part, on vous dira parmi les partisans de Cléroux que ce dernier ne s'est jamais entraîné comme il vient de le faire pour ce combat. Il a fait 130 rondes de boxe depuis le début de son entraînement. Depuis quelques jours, il est devenu maussade. Il est facilement enclin à s'irriter. Excellent signe, dit-on autour de lui. Il est en condition. Il est aussi impatient de monter dans l'arène. Il est meilleur cogneur que Harris. A moins que son adversaire ne l'atteigne bien solidement sur la pointe du menton, il est capable de tout encaisser ce que Harris pourra lui porter. Mais on ne saurait en dire autant de Harris.

On nous déclare également que Cléroux n'a jamais été aussi déterminé. Il se rend parfaitement compte qu'il entre dans une nouvelle phase de sa carrière. Il joue son avenir dans la boxe dans ce match. S'il le gagne, il passe au rang de grande vedette. S'il le perd, ce ne sera pas la fin de sa carrière mais ce sera à coup sûr un recul, possiblement un retour vers des combats moins importants, des adversaires de plus faible calibre.

BALLE-MOLLE

La direction de la Ligue intermédiaire St-Henri a décidé de présenter la joute d'étoiles au parc Clifford à Ville-Emard, vendredi soir à 8 h. 15.

Gérard Desjardins, ancien lanceur de la Ligue St-Jean-de-Matha, sera au monticule pour la première équipe, pilotée par Marcel Faubert et Jacques Laforest, deux anciens joueurs de la Ligue Royale Junior.

Ubald Leduc lancera pour la deuxième équipe qui alignera les dangereux frappeurs Roméo Paquette, Daviault, Lafond et Prud'homme. Malette et Gasparo agiront comme instructeurs.

La Manche

Dover, Angleterre. (PC) — Helge Jensen, un Toronto de 21 ans qui entend nager la Manche 50 minutes plus vite que n'importe qui dans le passé, se rendra ce soir à son point de départ au Cap Gris. Si la température le permet, le nageur de 240 livres plongera dans les eaux tourbillonnantes de la Manche lundi ou mardi.

Thesz et Schmidt ont des comptes à régler

Plus qu'une journée et les portes du stade de la rue De Lorimier s'ouvriront pour le deuxième spectacle de lutte au grand air organisé par le promoteur Eddie Quinn. En grande finale, dans un match de deux chutes dans trois à finir, le duo Lou Thesz-Edouard Carpentier rencontrera les durs à cuire Wladek Kowalski et Hans Schmidt. Jack Sharkey, ancien champion mondial des poids lourds, a été engagé pour arbitrer cette rencontre.

Thesz et Carpentier voudront sûrement faire belle figure afin de se mériter un match de championnat contre le titulaire actuel, Wladek Wowalski. On sait aussi que Thesz a des comptes à régler avec Schmidt qui aurait été la cause directe de sa défaite aux mains de Wowalski. Une rencontre, donc, importante à tous les points de vue.

La semi-finale mettra aux prises Bruno Sammartino, un italien qui est en voie de se tailler une belle réputation ici à Montréal, et Reggie Lisowski, un rude athlète de Milwaukee. Bobby Managoff et Jack Russell s'affronteront dans le combat précédant immédiatement la semi-finale.

Deux autres combats seront au programme.

Dans un match spécial à handicap, Gino Morella, un lutteur de 300 livres, fera face à deux adversaires. Maurice Lapointe et Sandor Kovacs. Enfin, en préliminaire, Ovila Asselin et Angelo Savoldi se mesureront dans un combat d'une chute limité à 20 minutes.

Mantle cogne son 25e circuit et les Yankees triomphent du Cleveland 6-1

Mickey Mantle a cogné son 25e coup de circuit de l'année alors que les Yankees de New York, sortant d'une désastreuse série de quatre joutes avec les White Sox de Chicago, ont disposé des Indiens de Cleveland au compte de 6 à 1 hier à New York. Le circuit de Mantle a effacé une avance de 1-0 des Indiens à la sixième manche pour en donner une aux Yankees de 2 à 1. Roger Maris était sur les coussins lors du circuit de Mantle.

Art Ditmar a décroché sa huitième victoire de l'année ; il a subi 7 revers. Ditmar a alloué neuf coups sûrs avant de céder sa place à un frappeur de relève à la 7e manche. Luis Arroyo, acquis vendredi dernier, des Jerseys de Jersey City, a terminé la partie pour les Yankees n'allouant aucun coup sûr ni aucun but sur balle.

A Baltimore, quatre coups sûrs consécutifs à la huitième manche ont permis aux Athlétiques de briser une égalité de 1-1 pour finalement l'emporter 2 à 1 sur les Orioles de Baltimore. Milt Pappas a essuyé le revers. Kucks, le lanceur gagnant, qui a maintenant une fiche de 3 et 3, a été constamment dans l'eau bouillante mais a bien espacé les neuf coups sûrs qu'il a alloués. Pappas perdait hier sa huitième joute; il en avait gagné huit également.

Toujours une partie en tête

Les White Sox de Chicago ont maintenu leur avance d'une partie en tête dans la Ligue Américaine lorsqu'ils ont défait à Boston les Red Sox, au compte de 16 à 3. Gene Freese qui a réussi cinq coups sûrs et Jim Landis ont fait compter chacun quatre points. C'était la 12e victoire des White Sox sur Boston en 16 rencontres entre les deux clubs cette année.

Ligue Américaine

	J	AB	P	cs	Moy.
Skowron, N Y	81	309	36	103	.333
Smith, Chicago	90	345	54	112	.325
Minoso, Chicago	91	350	57	112	.320
Power, Cleveland	82	318	42	101	.318
Sievers, Chicago	71	241	56	76	.315
Maris, New York	84	310	69	97	.313
Gentile, Baltim.	85	214	36	67	.313
Aspromonte, Cle.	58	211	31	66	.313
Runnels, Boston	85	323	54	100	.310
Kuenn, Cleveland	84	320	50	95	.297

Circuits : Maris, New York, 31.
Points produits : Maris, New York, 79.

A Washington, les Tigers de Détroit sont passés en 5e place sur un pied d'égalité avec les Sénateurs alors qu'ils ont défait ces derniers au compte de 5 à 3. Frank Lary, qui s'est fait compter trois points à la première manche, s'est resaisi par la suite pour décrocher son 9e gain de l'année contre autant de défaites. Rocky Colavito a cogné son 21e circuit de l'année pour les Tigers.

Dans la Ligue Nationale,

Voir LES MAJEURES, page 42

UNE PROMESSE DE PIERSALL — "Je me contenterai dorénavant de jouer au baseball", a promis le voltigeur JIM PIERSALL, du Cleveland, à droite, lorsqu'il a comparu devant JOE CRONIN, président de la Ligue Américaine, à gauche. Après toute une série d'incidents dans différentes villes de la Ligue Américaine, Piersall avait été convoqué par le président Cronin.

Le record du Canadien Jerome mis en doute

Berlin. (PA) — "Dix secondes ! C'est ridicule. Personne ne peut courir aussi vite". Telle fut la déclaration de l'Allemand Armin Hary après avoir appris que le Canadien Harry Jerome, de Vancouver, avait égalé son record mondial pour le 100 mètres de dix secondes. Ce que voulait plutôt dire Hary, c'était que personne sauf lui ne pouvait courir cette distance en dix secondes.

Mais un fait demeure. Le Canadien a bel et bien égalé le record de Hary le 15 juillet dernier à Saskatoon, Saskatchewan, lors des essais olympiques de pistes et pelouse.

Jerome, un étudiant de 19 ans à l'Université de l'Oregon, a aussi battu l'Américain Ray Norton au mois de mai de cette année aux épreuves de Modesto, Californie. Norton avait gagné le 100 et le 200 mètres aux Jeux Panaméricains l'année dernière à Chicago.

Hary, 23 ans, est désireux de rencontrer Norton aux Jeux Olympiques de Rome. Le style de Hary consiste en un départ rapide comme l'éclair, que plusieurs croient être le plus vite que les épreuves de piste et pelouse aient connu jusqu'ici. Hary a remporté les essais de 100 mètres de l'Allemagne de l'Ouest dimanche en 10.2.

Le record mondial des 100 mètres établi d'abord par Hary au début de l'année l'avait été lors d'une réunion de 7 pays à Zurich, Suisse. Et Hary avait dû le faire non pas une fois mais deux.

Les officiels avaient d'abord prétendu que Hary était parti avant le coup de pistolet. Il s'offrit donc à recommencer et, cette fois, il réussit à satisfaire les juges.

MONT-ST-LOUIS
244 est, rue Sherbrooke
LUTTE
CE SOIR, à 8 h. 30
Eddie Quinn, promoteur
EDOUARD CARPENTIER
LOU THESZ
WLADEK KOWALSKI
HANS SCHMIDT
et plusieurs autres
PRIX — Sièges réservés : $1.50 — Entrée générale : $1.00 — Pour réservations : Victor 9-8620.

CE SOIR 8 h. 15
10 COURSES
Pari double Pari quiniela
Blue Bonnets RACEWAY INC.
Dimanche 2 h. 15
Admission : CLUBHOUSE $2.50 GRANDSTAND $1.00 (Estrades populaires)
Ce soir
PARI TRIPLE DOUBLE
Service spécial d'autobus
Clubhouse ultra-chic
Salle à dîner
STATIONNEMENT GRATUIT
ENFANTS NON ADMIS
Tous les mercredis soirs, soirée des dames

CE SOIR
"THE BLUE BONNETS FUTURITE No 1"
2 ANS TROT (fermé)
EST. $7,500.

POUR LA MEILLEURE TRANSACTION
J.P. Charbonneau
Chevrolet
CORVAIR & ENVOY
AUTOS LTEE.
3930 EST, STE-CATHERINE — LA. 6-4471

La vie a ses bons moments... MOLSON
La bière de chez nous

Le conducteur Keith Waples suspendu pour cinq jours

Hera Star, une pouliche de trois ans, à Adolphe Simard, de Québec, a finalement visité le cercle des vainqueurs, après avoir fini trois fois de suite en deuxième position. Son conducteur Claude Watters s'est hâté de prendre la tête du peloton, et il a gagné avec facilité, en 2:08.4, devant Indian Jester, un autre poulain de trois ans. Il y avait cinq poulains de trois ans dans l'épreuve et trois d'entre eux ont fini au nombre des quatre premiers.

Il semble donc, surtout avec la disparition de la classe "D" au parc Richelieu, que les propriétaires de chevaux tels que Ila Jean Hec, Irish Lane Lassie, Honor Guard, Jarretown Dale, devront renouveler leur stock ou chercher fortune ailleurs !

L'épreuve principale a été gagnée par Willine Way, un cheval hongre de sept ans qui a couru en 2:02.3 l'an dernier. Il a terminé avec force, sous la conduite de Laurier Bourgon, battant Captain Creed en 2:06.4.

A la neuvième course, Prince Lullwater a enregistré sa troisième victoire consécutive.

Course pour trotteurs

Les véritables amateurs de courses se rendront à la piste pour 7 h. 45, ce soir, alors que neuf trotteurs de deux ans se disputeront une bourse de $7,208. Les courses pour jeunes trotteurs sont très rares.

Hier, à la piste Yonkers, Miss Sarah Rodney a gagné le trot Blossom, d'une bourse de $42,163, trottant le mille en 2:09.3. La course ne groupait que des pouliches. A Blue Bonnets, il n'y a eu que deux ou trois épreuves pour trotteurs de deux ans cette année. Les inscrits sont Northwood Sandra, Van Song R., Chief Corsica, March Van, Riddell Todd, Van's Counsel, Martha Dean, Riddell Volo et Empress Hal.

Waples suspendu

Le populaire conducteur Keith Waples a écopé d'une suspension de cinq jours, à la suite de l'accident dont Hervé Filion a été victime. Les juges ont étudié le film et ils ont découvert que Waples avait accroché la roue du sulkie de Dale Oregon, occasionnant l'accident.

Filion n'a pas conduit hier encore, mais il espère reprendre son poste bientôt. Son frère Reynald l'a remplacé avec succès hier, se classant deuxième avec Flip Morris, ($3.50); deuxième avec Abbe Scott ($13.80) et troisième avec Symphony Boy, ($4.50). Reynald conduira tout probablement Johanna H., Kathy Walnut, et O'Henry Volo, ce soir.

Le Bangu rencontre le Concordia

Le Bangu du Brésil qui, samedi prochain, à New York, rencontrera le Red Star de la Yougoslavie dans un match qui déterminera de l'adversaire du Kilmarnock d'Ecosse dans la finale pour la coupe de l'Amérique du Nord, jouera ce soir, au stade Faillon.

Cette grande équipe de soccer de l'Amérique du Sud vient rencontrer le Concordia du président Josef Slyomovics. C'est une dure tâche que celle du Concordia mais à l'instar du Cantalia il a joué quelques-unes de ses meilleures parties contre des clubs de réputation internationale. Le Concordia compte dans ses rangs plusieurs joueurs de l'Amérique du Sud.

Le Bangu est naturellement grand favori pour l'emporter. A cause de l'intérêt provoqué pour ce match, la direction du stade Faillon, nous a-t-on dit, a fait installer une estrade additionnelle de 2,000 places de sorte que 7,600 personnes pourront assister au match.

La situation à New York

New York, 27. (PA) — Bill Cox, fondateur de la Ligue Internationale de soccer, a déclaré qu'il s'attend à ce que son circuit continue à fonctionner l'an prochain au Polo Grounds de New York.

Il semble que la ligue rencontrera ses dépenses ou fera un léger profit cette saison, tout dépendant de la température pour les trois prochaines rencontres.

Le Bangu du Brésil et le Red Star de la Yougoslavie, tous deux inbattus au cours de la seconde moitié de la saison se rencontreront samedi soir.

Le vainqueur fera face au Kilmarnock d'Ecosse le 6 août au Polo Grounds. Cox n'a pas mentionné les noms des clubs qui viendront en 1961 mais il a laissé savoir que les meilleures de cette année seront invitées à revenir. Cox a aussi déclaré que si quatre clubs d'expression anglaise viennent, ils seront versés dans deux sections différentes au lieu d'être placés dans une même division comme cette année.

LORNE TOLHURST, un entraîneur et conducteur qui prendra part au meeting du parc Richelieu, à compter de lundi prochain. Il est âgé de 47 ans. Ses meilleurs chevaux sont Jerry Shannon, un ambleur, et les trotteurs Overseer, Lucky Rodney et Rodney Ranger.

Retrait probable du club St-Henri

Trois-Rivières. (DNC) — Il est fortement question que le club St-Henri se retire de la Ligue Senior du Québec. Le président Alfred Spada n'a pas voulu commenter la situation, se contentant d'annoncer une importante assemblée qui sera tenue à St-Jean, demain soir. Selon les informations recueillies, l'équipe de Montréal continuerait à opérer à condition d'obtenir six joueurs du club Granby de la Ligue des Cantons de l'Est.

Gauthier et Cianflone brillent avec Orlando

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au receveur Robert Therrien, du Villeray, le lanceur gaucher Pete Cianflone, qui évolue avec le club Orlando, une filiale des Dodgers de Los Angeles dans la catégorie "D", se réjouissait du fait que son coéquipier Jean-Pierre Gauthier a été choisi pour l'équipe d'étoiles. Gauthier portait les couleurs du Rosemont tandis que Cianflone a connu le succès dans l'uniforme du Villeray, il y a deux ans. Cianflone présente actuellement une fiche de cinq victoires et autant de défaites et frappe pour une moyenne de .351.

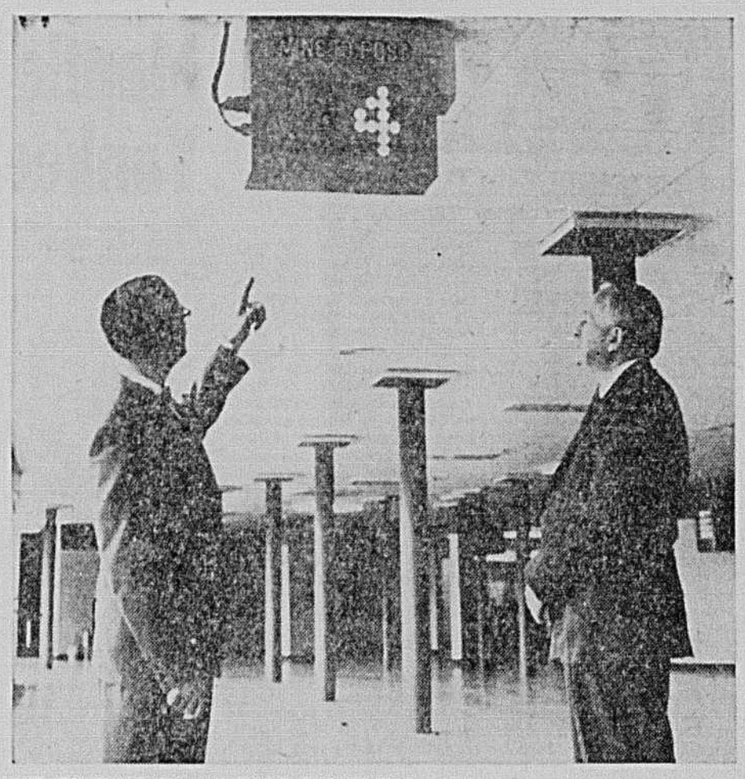

UNE INNOVATION AU PARC RICHELIEU — Parmi les nombreuses innovations que les amateurs de courses sous harnais auront l'occasion d'apprécier au parc Richelieu, ce chronomètre muni d'un gong, rappelant aux parieurs combien il leur reste de temps avant le départ de la course suivante, fera certes sensation. A gauche, le trésorier RAYMOND LEMAY, accompagné du président PAUL DANSEREAU.

Jamin, de retour

Hairos invité au trot International

New York, 27. (PA) — Le champion trotteur de la Hollande, Hairos, qui compte cette année six victoires dans des épreuves internationales et le coursier français Jamin ont été choisis ainsi que cinq autres chevaux étrangers à prendre part au second trot International disputé à la piste Roosevelt, le 20 août sur une distance d'un mille et demi pour une bourse de $50,000.

Jamin avait triomphé des meilleurs trotteurs au monde en août dernier lors de l'inauguration de cette classique. Deux autres coursiers qui y prenaient part, seront de retour cette année. Ce sont les représentants de l'Italie : Tornese et Icare IV.

Tornese, propriété de Sebastiano Manzoni, de Milan, est le cheval qui a accumulé le plus d'argent en bourses dans toute l'histoire des courses sous harnais en Europe. Tornese avait terminé deuxième dans la classique de l'an drenier. Cette année, il a remporté 12 victoires consécutives.

Les autres coursiers étrangers à être invités sont Iton, de l'Autriche ; Ruder Konge, du Danemark et Tie Silk, des écuries Miron de Montréal, Canada.

Le peloton de huit sera complété par le porte-couleur des Etats-Unis qui sera le gagnant du trot American couru à Roosevelt le 13 août pour un enjeu de $50,000.

Ligue Internationale

	J.	AB	P.	H.	M.
Pendleton, J. City	99	382	52	119	.312
Harrell, Roch.	94	336	52	104	.310
King, Toronto	98	320	53	94	.294
Scull, Montreal	98	363	49	107	.287
Landrum, Bflo	103	405	81	116	.286
Hopke, Bflo	88	290	41	83	.286
Browne, Cibus	91	303	35	86	.284
Mejias, Cibus	81	299	37	84	.281
Dillard, Toronto	85	281	37	79	.281
Escalera, Cibus	75	264	31	74	.280

Circuits : Altobelli, Montréal, 25 ; King, Toronto ; Johnson, Richmond, 18 ; Torres, Jersey City, 17 ; Powers, Columbus ; Pisoni, Richmond ; Hunt, Richmond, 16.

Points produits : Altobelli, 77 ; Harrell, 61 ; Johnson, 60 ; King, 59 ; Pendleton, 56.

LES MAJEURES

SUITE DE LA PAGE 41

hier soir, à St-Louis, le lanceur Vern Law des Pirates de Pittsburgh n'a duré que 7 manches mais a quand même remporté sa 13e victoire de l'année alors que les Pirates l'ont emporté 5 à 4 sur les Cardinaux de St-Louis. C'est le vétéran Curt Simmons qui a essuyé le revers, son premier de l'année. Il avait auparavant deux victoires à son crédit. Trois circuits ont été frappés dans cette joute. Un par Bill Virdon des Pirates et un chacun par Carl Sawatski et George Crowe, du St-Louis.

A Chicago, les Cubs, actuellement en dernière place du classement, ont essuyé un autre revers, cette fois aux mains des Phillies de Philadelphie. Pour les Cubs, l'arrêt-court Ernie Banks y est allé de son 28e circuit. Robin Roberts, chassé du monticule à la 9e manche, a remporté de justesse sa 7e victoire de l'année.

Bob Purkey a limité les frappeurs des Dodgers de Los Angeles à quatre coups sûrs alors que les Reds de Cincinnati ont remporté une victoire de 4 à 1. Frank Robinson a cogné son 19e circuit pour les Reds et Duke Snider, son 12e, pour les Dodgers.

Boni de $25,000

Détroit. (PA) — Wilbert (Willie) Franklin, un joueur de baseball âgé de 21 ans de l'Université du Michigan, a signé un contrat avec les Tigers de Détroit pour un boni de $25,000. Le voltigeur, qui cogne présentement pour une moyenne de .382 à l'Université ce printemps, se rapportera l'an prochain au camp d'entraînement des Tigers et sera ensuite assigné au club Durham, de la Caroline du Nord.

cord pour cette traversée est de 10 heures, 50 minutes. Il avait été établi il y a dix ans par l'Egyptien Abdel Rehim.

Inscrits à Blue Bonnets

1ère course — Amble D — $500.

3. Bradcliff, Dun. MacTavish 5/2
1. Admiral Sour, F. Church 3/1
2. Sunday May Grattan, Gordon 7/2
5. Lusty Lory, M. Marchuk 5/1
4. Jester Sweetheart, H. Legault 6/1
7. Nancy Cried, L. Pelletier 7/1
8. Lee Ann Abbey, K. Waples 8/1
6. Single Lee, G. Diotte 10/1

2e course — Trot D — $500.

2. Slicker, F. Parks 3/1
3. Volo Bud, L. Bourgon 4/1
5. Owen Lee, M. Gingras 5/1
6. Shadydale Worthy, Habkirk 5/1
1. Arion Spencer, D. Cox 6/1
4. Ideal Hanover, N. Bardier 8/1
7. True Key, J. Hayes 8/1
8. M. J. Volo, L. Piedalue 12/1

3e course — Amble C-2 — $500.

4. Bankroll, R. Caldwell 5/2
3. Tami Herbert, J. Herbert 3/1
6. Mac Grattan, N. Bolduc 7/2
5. Maihom Diem, L. Bourgon 5/1
2. Joanna H, Her. Filion 6/1
1. Doon Bay, R. Macdonald 7/1
7. Sir Prince, R. Grandmaison 8/1
8. Private Ike, R. Simser 10/1

4e course — Amble C-3 — $1,000.

4. Deborah Atom 2/1
1. Bardel, B. Côté 3/1
2. Songster, P. Sauvé 4/1
7. L.S. Spencer, L. Pelletier 5/1
6. Gingalle Jerry, F. Church 7/1
5. Frisco Elkington, R. Trudel 8/1
3. Kathy Walnut, Her. Filion 8/1
8. March Belle, W. Hicks 12/1

5e course — Amble B-2 — $2,100.

3. Joey Johnston, B. Hughes 5/2
4. Sea Rover, P. Dussault 3/1
2. Hickory Major, M. Pusey 7/2
6. Gear Shift, M. Dostie 9/2
1. Major Henley S. R. Sandford 6/1
7. Ike C. Del MacTavish 6/1
8. Barney Diplomat, K. Waples 8/1
5. Van's Daisy, L. Welch 12/1

6e course — Amble C-3 — $1,000.

2. Indirect Boy, M. Turcotte 3/1
1. Bobby Up, M. Gingras 4/1
5. B. Budget, L. Bourgon 9/2
6. Janet's Pride, R. Bouthillier 9/2
8. Hokie, B. Côté 6/1
4. Connie Atom, K. Waples 7/1
7. Leah Mar, R. Ponton 8/1
3. Kelly Boy, M. Turcotte 12/1

7e course — Trot C1-C2 — $1,400.

8. Mr Joe, L. Bourgon 2/1
5. Gay Connie, M. Dostie 3/1
6. Solid Choice, C. Watters 4/1
3. Livia Hanover, F. Parks 5/1
7. Guy Flare, A. Grisé 6/1
4. Miss Charlotte D. Bouthillier 8/1
2. Eclipter, T. Horton 10/1
1. Flemington, R. Silliphant 12/1

8e course — Trot C-2 — $1,200.

4. Regal Aire, A. Grisé 3/1
2. The Marshall, R. Simser 4/1
1. Effective St Charles, J. Zeron 5/1
5. Nobleman, C. Watters 5/1
3. So Cheerful, 6/1
6. Cinnamon Jack, F. Church 8/1
8. Luellan Genesee, P. Caldwell 8/1
7. Josedale Jet Pilot, 10/1

9e course — Amble C-2 — $1,200.

1. Royal Brook, R. Simser 3/1
2. Versatile, C. Watters 7/2
2. Norman's Gun, K. Waples 7/2
7. Kokomo Joe, Dun. MacTavish 5/1
4. Delbee, 5/1
8. O'Henry Volo, Her. Filion 7/1
6. Gala Win, P. Caldwell 8/1
3. Chester Brown, Chartrand 12/1

10e course — Amble C-3 — $1,000.

5. Tenn Commander, M. Moore 3/1
7. Spangler Chief, M. Gingras 4/1
3. Duke of Frisco, L. Bourgon 5/1
4. Bald Stockings, V. Lutman 5/1
2. Will's Boy, B. Madill 6/1
8. Countess Fleet, H. Fleet 7/1
6. Consort Hanover, V. Daddell 8/1
1. Royal Pointer, 10/1

STANLEY
RENT-A-CAR
AV. 8-0111
Sherbrooke & Metcalfe

LES COURSES SOUS HARNAIS

Blue Bonnets

1ère course — Amble D — $500

6 Souvenir Scott (R. Quessy) 6.30 3.90 3.10
5 Mighty Abbe (L. Pelletier) 6.20 4.20
2 Dinah Knight (R. Caldwell) 4.20
Durée : 2:10
Ont aussi couru : Genteel Grattan, Success Bert, Irish Lane Lassie. — Johnny Dollar a été retiré.

2e course — Amble D — $500

5 Hera Star (C. Watters) 6.60 3.60 2.90
1 Indian Jester (S. Trudel) 4.00 3.90
4 Mighty Frosty (J. Charbonneau) 3.80
Durée : 2:08 4-5
Ont aussi couru : Pat's Gem, Jackie Grattan Patch, Abbe Herbert, Jimmy Dares, Ila Jean Hec.
Pari double : Souvenir Scott et Hera Star, $22.70

3e course — Amble D — $500

6 Direct Bud (D. Gillis) 5.20 3.00 2.60
1 Flip Morris (R. Filion) 3.50 2.60
5 Sea Lassie (N. Turcotte) 3.40
Durée : 2:11
Ont aussi couru : Eddie C. Scott, Amosson's Lucille, Jarretown Dale, Honor Guard.

4e course — Amble C-3 — $1,000

1 Aerial Gunner (M. Dostie) 8.80 6.70 4.40
2 Miss Van Bars (R. MacDonald) 5.40 4.50
4 James Hanover (P. Robillard) 4.20
Durée : 2:07 3-5
Ont aussi couru : Power Glide, Kay Mac, Bud Mile Pick, Waydale, Afton Harry.

5e course — Amble C-1 — $1,400

5 Willine Way (L. Bourgon) 13.10 6.80 5.70
2 Captain Creed (J. Kopas) 7.80 5.10
7 Congress Hal (M. Turcotte) 3.90
Durée : 2:06 4-5
Ont aussi couru : Rebel Land, Copper Norris, Oliver Twist, Indian Prince, Frank Brook.

6e course — Amble C-3 — $1,000

8 Harvard Pick (P. Dussault) 14.80 8.80 4.80
5 Abe Scott (R. Filion) 13.80 7.30
1 Sunny Hill Fay (R. Gudmann) 3.70
Durée : 2:08 3-5
Ont aussi couru : Teddy Air Craft, Lockevale Ginny, Troublemite, Rita Wick, Helen Purdue.
Quinella : Harvard Pick et Abe Scott, $129.90

7e course — Amble C-2 — $1,200

6 The Great Remus (J. Quesnel) 9.00 4.60 3.80
2 Canadian Grattan (M. Waples) 4.70 3.70
3 First Remus Jr. (L. Hamelin) 6.60
Durée : 2:09 3-5
Ont aussi couru : Black Velvet, Josie Wick, Challenger Pick, Jerry Patchen, Rondeau Chief.

8e course — Trot C-2 — $1,200

6 Hugo Hanover (C. Paquin) 6.10 4.10 3.60
5 Nedson (M. Williams) 9.30 4.60
7 Symphony Boy (R. Filion) 4.50
Durée : 2:10 3-5
Ont aussi couru : Dolph Hanover, Grattan Baker, Candy D., Kim D. Grattan.
Quinella : Hugo Hanover et Nedson, $37.30

9e course — Amble C-2 — $1,200

1 Prince Lullwater (C. Larsen) 4.40 4.20 2.90
3 John R. Direct (H. Fleet) 4.70 3.00
5 Hal's Peg E. (M. Pusey) 2.90
Durée : 2:08 1-3
Ont aussi couru : Charming Fingo, David Brewer, Check In, Taytoe, Volo Diamond.

10e course — Amble C-3 — $1,000

1 May Direct C (P. Caldwell) 10.50 4.50 2.50
5 Task Brewer (R. Quessy) 3.30 2.40
4 Special Guest (R. White) 2.40
Durée : 2:08 2-5
Ont aussi couru : Irish Jubilee, Mr Reed, Velocity, Market Wise, Scott Brewer.
Exacta : May Direct C. et Task Brewer, $29.50
Assistance : 5,274
Paris : $284,423
Triple-double : Vingt-deux gagnants de $196.20 avec quatre vainqueurs ; prix de consolation de $5.60 payé à 190 personnes.

Yonkers

1ère course — Trot B-2 $2,400

1. Frisky Al, C. Hodgins 4-1
2. Emerson Hanover, C. Phalen 8-1
3. Gay Boy, W. Myer, 5-1
4. Tony Tass, R. Valleskey 7-2
5. Freddy Wolf, W. Hudson 10-1
6. Gay Master, E. Cobb 3-1
7. Claude Lybrook, H. Bell 6-1
8. Oremus, S. Russell 12-1

2e course — Amble classe 22-30, $2,000

1. Adios Filly, F. Bradbury 5-2
2. Shadydale Colonel, G. Phalen 6-1
3. Carter Creed, J. Cruise 4-1
4. Susan Knight, J. Jordan 6-1
5. Cold Front, A. Burton 8-1
6. Vampire Hanover, P. Vineyard 7-2
7. Herta Hanover, C. Hodgins 10-1
8. Takeoff Time, H. Bell 10-1
Aussi éligible
9. Joan's Joy, S. Dancer

3e course — Trot B-2, $2,600

1. Shadydale Nifty, A. Thomas 3-1
2. Ozark Man, J. Dennis 8-1
3. Miss Juliette, H. Beissinger 8-1
4. Bengazi, F. Cuff 4-1
5. Delicia Hanover, W. Hudson 10-1
6. Annual Report, E. Cobb 5-1
7. Siskiyou Song, M. MacDonald 8-1
8. Lyle Hanover, R. Walker, 4-1

4e course — Amble C-1, $2,200

1. Thru Express, P. Myer 7-2
2. Adios Forever, S. Dancer 5-2
3. Next Pence, A. Thomas 5-1
4. C. H. Direct, J. Edmunds 10-1
5. *Jeune Rose, L. Pullen 9-2
6. Rhythm Lad, E. Pownall 8-1
7. Chester Direct, R. Myer 10-1
8. Major's Mistress, J. Jordan 8-1
Aussi éligible
9. Corsage, F. Darish

5e course — Amble A-2 The Tuckahoe 1 mille, $3,500

1. Major Fingo, J. Jordan 7-2
2. Alan Byrd, J. Cruise 3-1
3. Chuck Counsel, H. Beissinger, 5-1
4. Mayor Joe, W. Hudson 6-1
5. Adie Rainbow, S. Dancer 8-1
6. *Dellmor, G. Phalen 10-1
7. Ted Lybrook, E. Cobb 10-1
8. Historie Value, H. Bell 9-2

6e course — Amble B-1, $2,800

1. Day Abbot, W. Hudson 4-1
2. Jacob Hanover, F. Bradbury 3-1
3. Captain Stash, F. Darish 5-2
4. Anna Abbe, E. Cobb 8-1
5. Lee's Captain, G. Phalen 6-1
6. Mister Knight, H. Bell 6-1
7. Arturo Hanover, P. Myer 12-1
8. Knight Pilot, S. Dancer 10-1

7e course — Amble B-3, $2,500

1. Kandy Royal, J. Edmunds 5-2
2. Joe Dillon, W. Hudson 2-1
3. Hargrave Hal, H. Beissinger 10-1
4. Layaway, W. Welch 8-1
5. Harva Hanover, A. Thomas 4-1
6. Valley Lilly, J. MacDonald 6-1
7. Dark Shadow, F. Darish 15-1
8. Royal Jerry, E. Cobb 15-1
Aussi éligible
9. *Buss, F. Cuff.

8e course — Amble C-2, $2,100

1. Sir Knight, J. Edmunds 5-2
2. Home Boy, S. Dancer 7-2
3. Louann Hanover, R. Thomas 6-1
4. Merit Comet, S. Welch 5-1
5. Farvella Norris, J. Cardana 10-1
6. Prince Allen, J. Bonacorsa 8-1
7. Carol Kay Brazz, P. Myer 9-2
8. Hardy St. Patrick, H. Camden 10-1

9e course — Amble C-2, $2,100

1. Exact Time, H. Bel, 3-1
2. Wild Torney, G. Bostic 7-2
3. Sue Lomite, S. Welch 6-1
4. Crafty K., J. Michaels 6-1
5. Yorktown, E. Cobb 5-1
6. Irish Brooke, L. Pullen 10-1
7. Dream Knight, W. Myer 12-1
8. Adios Jimmy, J. Bonacorsa 6-1

RESULTATS

1ère COURSE — AMBLE — $2,000

Meadow Tempo (J. Faraldo) 9.90 4.00 2.70
Lusty Freight (J. Simpson) 4.00 2.50
Career Boy (R. Thomas) 3.10
Temps : 2:09.1

2e COURSE — AMBLE — $2,100

Trader Vic (W. Haughton) 4.30 3.10 2.80
Real Lucky (G. Bostic) 11.40 8.00
Gay Frank (J. Jordan) 6.80
Temps : 2:06.4
Pari double : $26.30

3e COURSE — AMBLE — $2,100

Jorg MacPherson (W. Hudson) 5.90 3.70 2.70
Ronnie Lynn (P. Myer 3.60 2.70
Barbara's Jimmy (P. Vineyard) 3.50
Temps : 2:05

4e COURSE — TROT — $42,168.75

Miss Sarah Rodney (J. Jordan) 5.00 3.40 2.80
Pensive Hanover (J. Amato) 20.00 6.60
Formal Hanover (H. Dancer) 4.40
Temps : 2:09.3
Ont aussi couru : Claire Simpson, My Freight, Sable, My Gal Sal, Lustine Hanover, Pinehaven Lady et Gay Fabrina.

5e COURSE — AMBLE — $2,600

Scotch Byrd (S. Werner) 10.60 6.40 3.60
Jody's Rose (E. Cobb) 10.80 6.00
Chief Fingo (W. Myer) 3.20
Temps : 2:07

6e COURSE — AMBLE — $2,500

Jonsie Direct (W. Haughton) 5.20 3.70 2.90
Irish Mollie (E. Cobb) 9.20 5.40
Dr. C. S. (B. Mitchell) 6.30
Temps : 2:06

7e COURSE — AMBLE — $2,300

Typhoon Hanover (J. Chapman) 7.10 3.40 2.70
Dama Mite (J. Cruise) 3.70 3.30
Golden Gallon (E. Cobb) 4.70
Temps : 2:05.1

8e course — Trot — $3,500

Ann Gallon (H. Bell) 47.70 19.40 6.20
Tidy Sister (J. Cruise) 15.30 6.10
Anvil Chorus (W. Haughton) 6.20
Durée : 2:06.4

9e course — Trot — $3,500

Lumber Lou (J. Lighthill) 5.40 4.50 3.20
Gay Romance (W. Myer) 5.00 3.80
Section Man (L. O'Meara) 3.40
Durée : 2:06
Assistance : 20,637
Paris : $1,675,227.

Batavia

1ère course — Trot — $700

Edith Hover (Kopczynski) 6.40 3.90 3.40
Mary Ogle (Johnston) 9.60 4.40
Leilas Holiday (Pagel) 6.60
Durée : 2:12

2e course — Amble — $700

Rowdy Prince (Shuttleworth) 16.60 6.70 7.90
Kahla Kat (Wellwood) 3.30 3.40
Lee Symbol (Tucci) 7.80
Durée : 2:08 1-5
Pari double : Edith Hover (1) et Rowdy Prince (7), $115.80

3e course — Trot — $700

Floyd Ko San, (Webster) 9.10 4.90 4.10
Estimator, (Schroeder) 7.70 6.20
Loretta Lynn, (Mongeon) 5.50
Durée, 2:09 1-5.

4e course — Amble — $700

Scotty Direct, (Filer) 7.50 4.00 3.30
King Frost, (Hodgins) 7.40 4.80
Frisky Hal, (Cotter) 4.60
Durée, 2:11

5e course — Trot — $850

Su Macs Kid, (W. Williams) 9.60 4.70 3.30
Jacksnipe, Kucia 3.60 3.00
Guy Laird, (W. Smith 4.70
Durée, 2:09 4-5

6e course — Amble — $700

Yankee Direct, (Nickells) 12.00 6.50 3.50
Fling, (E. Harner) 7.90 4.70
Smart Al Hec, (Cottrell) 3.40
Durée, 2:08.3

7e course — Amble — $1,000

Adios Dee, (Cordwell) 27.20 9.10 6.00
Mountain Nibble, (Shuttleworth) 4.80 4.00
Boots Rockwood, (Cottrell) 4.10
Durée, 2:07 4-5

8e course — Amble — $850

Ada Crusader, (Shuttleworth) 5.20 3.20 3.10
Celia Havens, (Dysert) 4.30 4.80
Bay Jess, (Cordwell) 5.30
Durée, 2:07 4-5

9e course — Amble — $850

Moses Eden (Grenet) 26.60 10.60 6.30
Clever Parlay, (Cromwell) 4.50 3.50
Huron Boy, (G. Gilmour 2.90
Durée, 2:07 4-5
Paris : $188,957 Asitance : 4,014.

Old Woodbine

1ère course — Trot D $500

Tiny Harvester (Wright) 13.70 4.90 4.00
Bud Phonograph (Ball) 4.40 3.30
Phyllis Counsel (Lockhart) 3.80
Temps : 2.11 1/5.

2e course — Amble D $500

Miss P. Brickley (Trackeray) 10.20 3.70 2.80
King Fiver (McFadden) 2.90 2.60
Queenie Chief (Dell) 3.00
Temps : 2:09 3/5
Le double : $50.50

3e course — Amble D $500

Lady I. Abbe (Lockhart) 5.90 3.40 2.80
Victorius Direct (R. McIntyre) 10.50 4.70
Dawn Ate, 3 (Johnston) 3.40
Temps : 2.11 3/5

4e course — Amble D 1½ fur., $500

Mischief G. (Harvey) 4.10 2.80 2.60
Brooklyn Gal (Burrison) 4.20 3.50
Dusty Chief (Dell) 3.70
Temps : 1.44

5e course — Trot C-3 $700

Duke of Marabil (Hilliard) 5.40 3.20 2.80
Arnac (Fritz) 4.20 3.10
J. Chips (McKinley) 3.50
Temps : 2:09 3/5

6e course — Trot B $1,300

Palacona (Radley) 18.90 3.80 2.00
Topsy Lee D. (Harvey) 2.30 2.20
Safety Man The II (Knight) 4.10
Temps : 2.06 3/5
Quinella : $53.10

7e course — Amble C-3 $700

Atomic Sir (Lawrence) 3.70 2.90 2.50
Herbert Carter (Dam) 3.00
Temps : 2.08 1/5

8e course — Amble C-2 $800

Lou Gales Boy (D. Campbell) 6.60 3.40 2.80
Ben Lad (Fritz) 4.30 3.00
Hay Joe (Bayne) 3.90
Temps : 2.07 2/5.

Vous serez fier de conduire une...
Bicyclette "REGENT" de renom
LE CHOIX DES CHAMPIONS
AUCUN DEPOT VOUS PAYEZ SEULEMENT 50¢ PAR SEMAINE
Notez ces points-vedettes
1. Freins de sûreté "Perry Coaster" ou genre "Caliper"
2. Engrenage "Sturmey-Archer" à 3 vitesses
3. Pneus et chambre à air de qualité
4. En plaqué chrome
5. Structure en acier solide
6. Fini métallique anti-rouille
GRATIS ! Pompe, miroir, trépied et réflecteur
DISPONIBLES AUX 11 SUCCURSALES A MONTREAL
Legaré

On aime davantage...
ce qui offre davantage*
*Plus savoureuse, plus pétillante, plus satisfaisante!
LA BIÈRE LAGER
Black Label
de CARLING
La lager qui se vend le plus au Canada
"MABEL, BLACK LABEL!"

Plus de Canadiens — en plus d'occasions — choisissent le
WHITE OWL
de préférence à tout autre cigare
La raison, c'est que le White Owl, mélange de havane et autres tabacs fins, possède un ensemble de qualités unique: saveur riche, douceur veloutée, arôme délicat. C'est le cigare le plus populaire au Canada!
MELANGE HAVANE et autres tabacs fins
11¢ chacun Prix suggéré, toutes taxes comprises
Achetez l'étui de 5 cigares

d'un SPORT à l'autre

Nuxhall suspendu

Cincinnati. (PA) — Le président de la Ligue Nationale de baseball, Warren Giles, a suspendu le lanceur Joe Nuxhall, des Reds de Cincinnati, pour une période de 5 jours en plus de lui imposer une amende de $250. Nuxhall, dans la joute que les Reds disputaient aux Cubs de Chicago lundi, avait voulu s'en prendre à l'arbitre Ed Vargo. Fred Hutchinson, gérant des Reds; Gordon Coleman, le premier-but et Billy Martin, le deuxième-but ont sauté sur Nuxhall pour l'empêcher d'aller plus loin.

Skinny Minny gagne

Fort Erie, (PC) — Le pur-sang Skinny Minny, propriété de W. R. Beasley de Toronto, a remporté le prix Gyro Club hier après-midi à la piste Fort Erie pour battre Bye Bye Bunty par une demi-longueur tandis que Menelodie se classait troisième, deux longueurs en arrière du gagnant. Skinny Minny était monté par Al Coy qui s'assurait ainsi sa troisième victoire de la matinée. Le vainqueur a retourné au mutuel $9.40, $5.30 et $3.30.

Shoemaker divorce

Los Angeles. (PA) — Les Shoemaker se sont divorcés hier, à Los Angeles. Mme Virginia Shoemaker, 25 ans, recevra une pension alimentaire de $2,500 par mois la première année; $2,000 par mois, la seconde année et $1,900 par mois la troisième en plus d'une somme de $600 par mois pour l'éducation de leurs deux enfants adoptés, John, 5 ans et Sheryl, 3. Les époux, qui étaient mariés depuis 10 ans, s'étaient séparés en 1959. Mme Shoemaker a déclaré que son mari rentrait toujours très tard et souvent pas du tout.

130 milles à l'heure

Picton. (PC) — Miss Supertest III, détenteur du trophée Harmsworth, emblème de la suprématie mondiale des embarcations de courses, s'est pratiquée hier sur un parcours à 10 milles de Picton à une vitesse moyenne de 130 milles à l'heure. C'est sur ce parcours que seront disputées les épreuves pour le trophée Harmsworth cette année du 19 au 22 août prochain. Miss Supertest III est la propriété de Jim Thompson, de London, Ontario.

Nouvelles brèves

Bill Fugazy, président de **Feature Sports Incorporated,** firme qui détient les droits d'organisation du troisième match de championnat mondial entre **Ingemar Johansson** et **Floyd Patterson,** a quitté New York par avion à destination de Goteborg, Suède, où il aura un entretien avec Johansson dans le but de mettre au point les derniers détails de la fameuse rencontre qui aura lieu le 1er novembre à Los Angeles . . . **Nancy Roth,** de Floride, a causé une forte surprise dans le **tournoi de golf Western** pour dames en disposant en première ronde de la championne amateur des Etats-Unis et de l'Angleterre, **Barbara McIntire.**

Les **Giants de New York,** de la **Ligue Nationale de Football,** aligneront peut-être cette année, pour la première fois dans toute l'histoire de la Ligue, le premier joueur né au Canada . . . Il s'agit du garde **Bill Crawford,** qui a joué son football intercollégial à l'Université de la Colombie-Britannique . . . Monet, un pur-sang coté à 20 pour 1, a remporté hier à la piste de Goodwood, en Angleterre, la 112e reprise de la **Coupe des Stewards** alors que le favori **Deer Leap** s'est classé deuxième par une tête . . . **Sa Majesté la Reine Elizabeth** et le **Prince Philip** ont assisté à la victoire de Monet.

Le Canadien cède Attwell aux Barons

Le Canadien de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, a prêté les services du joueur de centre Ron Attwell pour une saison aux Barons de Cleveland, de la ligue Américaine de hockey. Il est le deuxième joueur que les champions de la ligue Nationale prêtent à leur club-affilié de Cleveland. Le joueur de défense Moe Mantha a été le premier. Attwell jouait l'an dernier avec le Spokane de la ligue de hockey de l'Ouest. Il a compté 20 buts et fourni 34 assists en 70 joutes. C'était sa meilleure saison au hockey professionnel. Agé de 25 ans, il est originaire de Humber Summit, en Ontario.

CANADA TIRE CO

PNEUS

OUI

PNEUS

GOODYEAR

VERIFIEZ NOS PRIX

PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$10.45	$12.95
710 x 15	$12.95	$15.95
760 x 15	$16.95	$19.95

PNEUS SANS TUBE

Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$12.95	$20.95
710 x 15	$16.95	$23.95
760 x 15	$20.95	$25.95
750 x 14	$13.45	$16.95
800 x 14	$18.95	$22.95
850 x 14	$20.95	$25.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE

Ouvert le samedi avant-midi

CANADA TIRE CO

850, St-Jacques O. (coin University)

UN. 6-4885

7141, St-Hubert (coin Jean-Talon)

CR. 1-3551

HUMILIATION POUR UN JOCKEY. — Le jockey Richard Widger a paru fort embarrassé lorsque sa monture Rhythm Master refusait apparemment de quitter le "paddock" à la piste Monmouth Park hier. Projeté hors de sa monture, le jockey est remonté en selle et a piloté le cheval en 4e place dans une course à obstacles.

LeGolf

Ted Fletcher couronné champion juvénile de la province au golf

Ted Fletcher, fils de Pat Fletcher professionnel du club de golf Royal de Montréal, a remporté les honneurs du tournoi de golf juvénile de la province de Québec hier, grâce à un total de 163 coups pour 36 trous.

Fletcher a réussi une ronde de 81, hier. Lundi, il avait joué une ronde de 82.

Il possédait une avance de six coups sur Billy Warrell de Donnacona, et Jacques Lecavalier de Rosemere. Ces derniers ont terminé sur un pied d'égalité en deuxième place avec un total de 169.

Ce tournoi s'est déroulé sur le parcours de Laval-sur-le-Lac.

Près de 70 golfeurs ont participé à la première ronde mais seulement 37 étaient en lice pour la ronde d'hier. Parmi les autres meilleurs on remarquait : D. Lone, de Beloeil, 88-86—174; Paul Gaudette, St-Jean, Qué., 91-84—175; Robert Kerr, Beaconsfields, fils du professionnel Bill Kerr, 83-92—175; Ray Reid, Sumerlea Montréal, 85-90—175 et W. Hanna, Grand-Mère, 90-86—176.

Tournoi à Lachute

Le tournoi annuel pour les équipes mixtes de quatre membres pour le championnat de la province sera disputé vendredi à Lachute. Pas moins de 170 couples de golfeurs se sont inscrits. Les participants devront respecter l'heure du départ et devront transporter leur propre caddie.

Voici l'heure des départs :

8 h.—Brian Powell et Judy Darling, Mr. Bruno Whitlock, J. Forrest et Mlle J. Young, Lachute.
8 h. 05—Doug McQuisten et Mme C. Cousins, Whitlock, I. Cairns et Mlle A. Fitzgerald, Lachute.
8 h. 10—M. et Mme Stan Petit, Ottawa Hunt, R. Hamilton et K. de Breyne, Lachute.
8 h. 15—M. et Mme L. Broome, Whitlock, Robert et Mlle D. Desautels, Marlborough.
8 h. 20—M. et Mme J. Codas, Lachute, M. et Mme Des Walsh, Whitlock.
8 h. 25—M. et Mme J. W. Bell, Whitlock, M. et Mme G. W. Britton, Hampstead.
8 h. 30—M. et Mme J. F. McFetrick, Lachute, M. A. Manhire et Mme P. Bradshaw, Whitlock.
8 h. 35—Tom Hunter et Mme A. B. Darling, Whitlock, Roméo Trudeau et Mme G. Paterson, Laval.
8 h. 40—T. J. W. Welch et Mme D. Williamson, Whitlock, M. et Mme S. Horton, Summerlea.
8 h. 45 M. et Mme M. Shacter, Hillsdale, M. Cross et J. Kelinor, Cedarbrook et Elm Ridge.
8 h. 50—R. Dalfen et Mlle B. Davis, Lachute et Elm Ridge, B. Schachter et Mme C. Cohen, Hillsdale.
8 h. 55—R. Cureton et Mlle D. Payne, Wentworth, Paul Cardinal et Mme E. Lynch, Beloeil.
9 h.—M. et Mme P. B. O'Shaughnessy, Wentworth, M. et Mme R. Prichard, Summerlea.
9 h. 05—M. et Mme J. Chapdelaine, Beloeil, Geo. Macpherson et M. Creegeen, St-Lambert.
9 h. 10—Leo Goldfarb et Mme M. Dobrin, Hillsdale, L. Krane et Mme L. Kushner, Pinegrove et Lachute.
9 h. 15—Stan Foster et Mme Manhire, Whitlock, M. et Mme W. Mathews, Whitlock.
9 h. 20—M. et Mme D. G. Bennett, St-Lambert, W. K. White et Mlle D. Mitchell, Lachute.
9 h. 25—M. et Mme C. A. Barbour, Wentworth, M. et Mme G. Pendlebury, St-Lambert.
9 h. 30—M. et Mme D. H. Cross, Beaconsfield, R. Reimbald et Mlle R. Guilbert, Lachute.
9 h. 35—W. McHugh et Mlle M. Mupcicka, Lasalle, J. Hibbard et Mlle R. Hanson, Wentworth.
9 h. 40—M. et Mme J. McKeating, Beloeil, M. et Mme R. M. Allen, Beaconsfield.
9 h. 45—M. et Mme A. Balinsky, Hillsdale, M. et Mme K. Coldwell, Beloeil.
9 h. 50—P. Landrigan et Mme J. A. Robinson, Lasalle, M. et Mme E. Courchesne, Municipal.
9 h. 55—J. A. Robinson et Mme P. Landrigan, Lasalle, M. et Mme Snyder, Summerlea.
10 h.—M. et Mme C. Reaper, Wentworth, M. et Mme C. H. Cotter, Rosemere.
10 h. 05—J. C. Shaar et Mme J. Jacques, Whitlock, H. B. McNally et Mlle E. Ryan, Royal Montréal.
10 h. 10—M. et Mme J. V. O'Donnell, Wentworth, G. Marshall et Mlle Judy Ritchiem Lach et Dunany.
10 h. 15—M. et Mme A. Piché, Wentworth, J. Hastings et Leona Mullins, Chambly.
10 h. 20—M. et Mme W. Whittaker, Mt. Orford et St-Lambert, N. Pesand et Mlle E. Burruss, St-Andrews.
10 h. 25—M. et Mme R. Gravel, Lachute, M. et Mme R. Desautels, Marlborough.
10 h. 35—R. Percy et Mlle Joy Ritchie, Lachute et Dunany, M. et Mme A. R. Freeman, Cornwall.
10 h. 40—M. et Mme T. Cogan, St-Lambert, M. et Mme F. White, Chaudière.
10 h. 45—M. et Mme L. Drennan, Chaudière, A. Moreland et Mme B. Minshall, St-Lambert.
10 h. 50—M. et Mme G. Gilbert, Beloeil, V. Wallis et Mme P. Gaudreault, Wentworth.
10 h. 55—Ron Smith et Jean McLean, Chambly, M. et Mme E. Desjarins, Wentworth.
11 h.—J. Fecteau et Mme E. Hill, Wentworth, M. et Mme P. Lurie, Hillsdale.
11 h. 05—M. et Mme J. E. Nickson, Beaconsfield, L. Carrière et Mme J. Stephens, Lachute.
11 h. 10—M. et Mme T. Denard, Chambly, E. D. et Mme Tom Benson, Whitlock.
11 h. 15—T. MacDonald et Mme Mockridge, Lasalle, M. et Mme R. Roman, St-Jean.
11 h. 20—M. Mockridge et Mme L. MacDonald, LaSalle, M. et Mme R. M. Snowdon, Hampstead.
11 h. 25—M. Diner et Mlle D. White, Lachute, M. et Mme J. H. Goodwin, Hamp. et Summerlea.
11 h.30—A. Caplan et Ethel Roe, P.Q.G.A., M. et Mme Ralph Wexler, Elm Ridge.
11 h. 35—M. et Mme G. E. Pateman, Rosemère, M. et Mme J. Clermont, Hampstead.
11 h. 40—A. Rivard et Mlle C. Alepin, LaSalle, J.-P. Desnovers et Mme Trépanier, St-Jean.
11 h. 45—A. Reeves et D. McCormick, St-Lambert, M. et Mme H. L. Putnam, Whitlock.
11 h. 50—Dr et Mme I. Fineberg, Lachute, Les Leopold et Mme S. Samuelson, Elm Ridge.
11 h. 55—M. et Mme J. Hackett, Hampstead, M. et Mme M. Carrière, Lachute.
Midi—Syd Goodman et Rose Speisman, Hillsdale, M. et Mme Jack Fels, Elm Ridge.
12 h. 10—M. et Mme D. Braidwood, Chambly, N. Suhl et Mme M. Kape, Pinegrove.
12 h.15—C. Boisvert et Sonia Kouri, Municipal, Ricky Davis et Mme Lockhart, Hampstead.
12 h. 20—R. Elichuk et Mlle C. Hébert, Chaudière, M. et Mme A. Morrow, Hillsdale.
12 h. 25—M. et Mme J. G. Archambault, St-Jean, M. et Mme A. Grenier, Beloeil.
12 h. 30—F. Ellis et Mme J. Heggtveit, Chaudière, Gabriel Alepin et Mme F. Hefernan, LaSalle.
12 h. 35—Bert Snor et Mme W. Dunkerley, Marlborough, R. Smith et Mme N. Besner, Bellevue.
12 h. 40—M. et Mme A. Brossard, St-Jean, H. Franklin et Mme G. Murphy, Bellevue.
12 h. 45—M. et Mme M. Kape, Hillsdale, M. et Mme P. Schwartz, Pinegrove.
12 h. 50—O. Nelson et Mme J. B. Stewart, Chaudière, D. Colivas et Mme R. Carrière, Lachute.
12 h. 55—Marc Bégin et Mme J. Seeney, St-André, P. Warners et Mme G. Louden, Riv et Chaudière.
1 h.—O. Carrière et Mme G. Ayers, Lachute, J. E. Frosst et Mme Lambert, Royal Mtl et Rosemère.
1 h. 05—Keith Laidley et Mme P. D. Walsh, R.M. et Whit., M. et Mme J. H. Wilson, Whitlock.
1 h. 15—Dr J. Baker et Mlle J. Sims, Chaudière, F. C. Martin et Mlle J. Beer, Marlborough.
1 h. 20—E. R. et H. R. Mathews, Kanawaki, M. et Mme Collingwood, Gatineau.
1 h. 25—M. et Mme G. W. Fox, Cornwall, Dr A. D. et Mme Valois, Marlborough.
1 h. 30—Denis Brosseau et Norma Smith, Sherbrooke, J. M. Bougie et Judy Dando, Valleyfield.
1 h. 35—P. A. et Susan Connelly, Kingsmere, M. et Mme Wm. McAllister, Marlborough.
1 h. 40—M. et Mme J. K. Neil, Lachute, M. et Mme M. Hawkins, Cornwall.
1 h.45—Fernand Bonin et Mme R. Messier, Beloeil, M. Villeneuve et Andrea McFee, Valleyfield.
1 h. 50—M. et Mme C. W. Hoople, Cornwall, M. et Mme N. Crycan, Hampstead.
1 h. 55—M. et Mme E. Godel, Elm Ridge, Ken Souter et Joan Walker, C.C. et Whitlock.
2 h.—Elmer Lach et Mme Ray Getliffe, Marlborough, Ray Getliffe et Mme E. Lach, Marlborough.

Voir LE GOLF en page 45

Drummondville en 1ère place

Les Royaux de Drummondville ont triomphé des Indiens de Québec, 4-0, et délogé ceux-ci du premier rang de la Ligue Provinciale. Claude Paquette a espacé trois coups sûrs pour mériter sa dixième victoire contre aucune défaite. Il a enregistré onze autres retraits au bâton pour porter son total à 118.

Dans une autre joute, le Plessisville a déclassé le Thetford Mines, 25 à 3. Marcel Perreault a lancé une joute de cinq coups sûrs. Laurent Gagnon a cogné deux coups de circuit, Gilles Dussault et Léopold Marcoux, chacun un.

Thetford Min.	021 000 000—	3 5 4
Plessisville	501 260 65x—	25 18 3

Gagnon, Wright (4) et Lafrance; Perreault et Marcoux.

Québec	000 000 000—	0 3 0
Drummondv.	003 001 00x—	4 6 1

Korman et Lacasse; Paquette et Laflamme.

Les Américains devraient dominer dans le 7e Tour du Saint-Laurent

par **Jean POULIOT**

Québec. — Une visite aux quartiers généraux du Tour du St-Laurent laisse une impression bien claire que 1960 sera l'année des Américains. Six jours avant le départ de la plus grande classique cycliste en Amérique, il reste encore un grand nombre de points d'interrogation sur la participation de tel ou tel coureur, mais il semble assuré que 45 des 65 partants porteront les couleurs des Etats-Unis.

Balayage complet . . .

La grande classique organisée par Yvon Guillou en sera à sa septième année et la délégation américaine a été sans cesse grandissante. Durant les premières années, on a vu quelques coureurs d'outre-frontière venir rivaliser d'endurance avec nos porte-couleurs, mais dans la plupart des cas il s'agissait de vétérans comme Gérard Daudier, de New-York, qui venaient vérifier leur habileté à suivre la jeune génération en se rappelant avec nostalgie les courses de leur jeunesse.

Peu à peu les coureurs de classe ont commencé à apparaître sous l'instigation de Guy Morin, qui participait à plusieurs courses aux Etats-Unis, et qui faisait équipe avec les meilleurs cyclistes de la Nouvelle-Angleterre pour appuyer les coureurs canadiens du fameux Baggio Torpado. C'est un peu par erreur que le regretté Art Longsjoe remporta le Tour du St-Laurent 1958 avec une avance de 11 secondes sur le sympathique René Grossi. Le descendant d'Indien, qui fut le seul Américain à prendre part à la fois aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver en 1956, travailla en compagnie de Morin et Grossi durant toute la course et décrocha les plus hauts honneurs en triomphant dans la dernière étape contre la montre.

La victoire de Longsjoe a fait traînée de poudre aux Etats-Unis et après le tragique accident qui suivit son triomphe dans Québec-Montréal 1958, plusieurs Américains se promirent de conserver à leur pays la couronne du "Tour de France occidental". C'est le jeune Michael Hiltner qui l'emporta haut la main, renversant les calculs de tous les experts en parcourant l'étape Shawinigan-Québec à la tête du peloton et ne laissant passer personne: la dernière étape sur la piste de Québec ne fut qu'une simple formalité. En même temps, les Etats-Unis comptaient un balayage complet en décrochant les honneurs du trophée d'équipe qui échut à l'armée américaine, remarquable par sa condition physique et sa discipline.

5 sur 10 de retour

On peut être à peu près certain de 5 ou 10 premiers finissants seront de retour pour 1960. Un gros point d'interrogation entoure l'équipe olympique américaine qui se choisit présentement entre 225 concurrents. Quels seront les membres ? Auront-il la permission de prendre part au tour ? Autant de questions dont on est sans réponse. Le comité olympique américain craignait le risque de blessures et déconseillait cette épreuve alors que l'A.B.L. la recommandait comme préparation idéale à la course de Rome. De cette décision dépendra la participation de Mike Hiltner, de Californie, le champion de l'an dernier. Tom Montemage, 2e au classement général, n'est pas encore inscrit. L'Armée américaine a inscrit deux équipes, ce qui laisse espérer que Best, 3e, Koening, 6e et Tetzlaff, 10e, seront à nouveau ici.

André Palotas, 4e, ne court plus cette année et Jean Toulgoat, 3e, est passé à la nouvelle union cycliste nationale. Ian Mahon, 5e, de Vancouver, a couru en Italie tout l'hiver et a fait parvenir de Rome son inscription : cependant il est également inscrit à une course internationale de Leipzig, en Allemagne pour le 13 août, ce qui laisse les organisateurs perplexes. Benito Quatela, 9e, et Santo Gervasi, 8e, seront définitivement de la partie, ce dernier portant les couleurs de la fameuse équipe italienne de Toronto. Un estimé optimiste montre donc que 5 ou 6 coureurs du Big Ten 1959 prendront le départ mardi prochain.

Représentation internationale

Le Tour a toujours eu des coureurs d'origine étrangère, principalement française, italienne, allemande et hongroise, mais il s'agissait toujours d'athlètes résidant en Amérique. Pour la première fois cette année, un coureur partira de France pour venir participer à cette classique numéro un d'Amérique : il s'agit d'Ange Roussel, 26 ans, qui possède un palmarès long de deux pages.

Son compagnon Eugène Guguin a malheureusement été refusé par les autorités de l'immigration. Roussel sera le seul coureur européen, puisque l'équipe autrichienne n'a pu conclure les arrangements nécessaires à son transport. Une équipe olympique sera cependant ici au complet, celle du Mexique. On devra la compter au nombre des favorites avec une couple d'équipes des Etats-Unis et le groupe italien de Toronto. Les Américains seront particulièrement à surveiller, car sur 45 participants, ils en comptent 25 avec expérience dans cette épuisante épreuve.

Huit de Québec

Le grand désappointement du promoteur vient de la décision de la C.W.A. de ne pas reconnaitre l'U.C.N. et il perd ainsi 95 p.c. des coureurs de la province de Québec. Il aurait été intéressant de voir une équipe du Québec ravir le championnat aux Américains, ce qui aurait été fort possible avec tous les nouveaux records abaissés sous l'U.C.N. cette année. La délégation provinciale sera malheureusement réduite à huit membres, dont aucun de Québec. Il s'agit de Gervasi, Francescutti, Hetman, Quatela, Sodano et le représentant olympique Bartesaghi, tous de Montréal, et de deux nouveaux venus de Thetford Mines du nom de Poudrier et

Voir LES AMERICAINS, p. 45

tennis

Jean-Louis Lamoureux surprend en triomphant de Claude Gélinas

Jean-Louis Lamoureux, du club Papineau, a joué son meilleur match de la saison pour vaincre Claude Gélinas, du Monkland : 1-6, 8-6, 9-7 sur les courts du club Notre-Dame-de-Grâce au championnat provincial. Hier, Ronald Raymond, également du club Papineau, a eu raison de Henri Dessaulles dans une rencontre marathon : 8-10, 6-4, 6-4. Chez les dames Ella Arusoo a poussé une des favorites Marian Boundy à 6-2, 7-5. Autres résultats :

SIMPLE MESSIEURS:

DEUXIEME TOUR:

André Riendeau, St-Christophe bat Brian Murphy, Monkland: 8-10, 6-2, 6-2;
Ronald Raymond, Papineau bat Henri Dessaulles, Monkland: 8-10, 6-4, 6-4;
Camille Hogue, St. Christophe bat Fred Pechet, N.D.G.: 6-3, 6-1;
Val Harit, Monkland bat Ken McReynolds, Mt. Royal: 9-7, 6-1;

TROISIEME TOUR:

Tom Bell, Monkland bat Ian Montgomery, Mt. Royal C.C.: 6-1, 6-1;
Marcel McGarrhan, Monkland bat Oswald Zommers, Monkland: 6-1, 6-4;
Roland Godin, La Bohème bat George Czuba, Mt. Royal C.C.: 6-2, 6-0;
Ian Nordstrom, N.D.G. bat André Treich, Monkland: 6-4, 6-3;
Michael Carpenter, Mt. Royal bat Peter Zaikoff, Monkland: 6-0, 6-1;
Yvon Leblanc, Marieville bat Peter Czuba, Mt. Royal C.C.: 6-1, 6-2;
François Godbout, Waterloo bat André Riendeau, St. Christophe: 6-1, 6-0;
Geoff Black, Mt. Royal bat Camille Hogue, St. Christophe: 6-0, 6-1;
J.J. Lamoureux, Papineau bat Claude Gélinas, Monkland: 1-6, 8-6, 9-7;
Henri Rochon, Monkland bat Brian Patterson, Mt. Royal: 6-3, 6-4;
Keith Carpenter, Mt. Royal bat Jack Malcolm, Mt. Royal: 6-1, 3-6, 6-2.

SIMPLE DAMES

PREMIER TOUR:

Leslie Sparling, Toronto bat Michelle Parent, Un. de Mtl: 6-1, 6-2;

DEUXIEME TOUR:

Leslie Sparling, Toronto bat Kae Grant, Mt. Royal: 6-1, 8-6;
Denyse Hunnius, 400 bat Cynthia Sage, N.D.G.: 6-2, 6-1;
Eleanor Dodge, Mt. Royal bat Dominique Brunelle, Mt. Royal: 6-0, 6-0;
Ann Fotheringham, Monkland bat Nancy Watt, Mt. Royal: 6-2, 6-0;
Marian Boundy, Mt. Royal bat Ella Arusoo, Estonia: 6-2, 7-5;

DOUBLE MESSIEURS:

PREMIER TOUR:

J. Dessaulles-H. Gaumont triomphent de G. Czuba-Y. Kronberger: 6-1, 7-9, 6-0;
Ian Montgomery-D. Newcombe l'emportent sur J. Tibbits-B. Bastien: 4-6, 6-3, 6-1;
T. Bell-D. Zeskoski battent C. Nadeau-J. NeCpas: 6-1, 6-0;
G. Hogue-Y. Gagnon triomphent de P. Czuba-A. Robitaille: 7-5, 6-4;
G. Robillard-G. Chan l'emportent sur M. Ecremeni-P. Desroches: 6-1, 6-0;
J.L. Lamoureux-J. Chartrand triomphent de Y. Brunet-A. Prudhomme: 6-0, 5-7, 6-2;
J. Sénécal-J. Barclay battent D. Brunet-L. Labonté: 6-1, 6-3;
V. Bishop-S. Farrington l'emportent sur Dr A. Valdmanis-M. Backynski: 6-3, 9-7;
C. Fung-A-Ling-D. Topel gagnent contre J. Leclair-A. Goyette: 6-4, 6-4;
W. Boelke-F. Pechet ont raison de J. Hill-R. Sage: 6-3, 4-6, 9-7.

AUJOURD'HUI

SIMPLE MESSIEURS

4 HEURES: — Ronald Raymond vs Stan Roberts; Henri Rochon vs Keith Carpenter.
5 HEURES: — Dick Munn vs Marcel McGarrhan; Roland Godin vs Ian Nordstrom; Michael Carpenter vs Yvon Leblanc.
6 HEURES: — Val Harit vs Yves Laberge; Geoff Black vs J.-L. Lamoureux; François Godbout vs gagnant Raymond-Stan Roberts; Tom Bell vs gagnant Bédard-Lambert-Paul.

SIMPLE DAMES:

6 HEURES: — Marian Boundy vs Lucille Huard; Shirley Harit vs Leslie Sparling; Eleanor Dodge vs Ann Fotheringham; Denyse Hunnius vs gagnante Butt-Rainville.

DOUBLE DAMES

S. Harit-D. Hunnius vs A. Lafleur-S. Sharpe.

DOUBLES MESSIEURS

6 HEURES: — H. Dessaulles-R. Pagé vs W. Beolke-F. Pechet.
7 HEURES: — I. Montgomery-D. Newcomb vs D. Bloomfield-J. Desmarais; T. Bell-D. Zeskoski vs C. Hogue-Y. Gagnon; C. Fung-A-Ling-D. Topel vs gagnants Westra-McReynolds vs Maddocks-Comeau; J. Sénécal-J. Barclay vs V. Bishop-S. Farrington; Y. Leblanc-J. Serre vs J. Patenaude-J. Malcolm; R. Dunant-P. Bériot vs C. Heinrich-J. Gibbon.
8 HEURES: — R. Bédard-F. Godbout vs S. Roberts-A. Treich; G. Balck-S. Chapman vs P. DeSerres-I. Nordstrom.

Mike Carroll triomphe

Toronto. (PC) — Mike Carroll a fait face à Jim Carroll, hier, au cours des matches de championnats de tennis de l'Ontario, classe juvénile, et Mike a eu le meilleur.

En effet, Mike Carroll, d'Ottawa, qui occupe le quatrième rang chez les favoris de ce tournoi, s'est mérité le droit de participer au quart de finale lorsqu'il a défait Jim Carroll, de London, par 6-2 et 6-3. Le joueur d'Ottawa est classé troisième au Canada, classe des 15 ans et moins.

Pete Burwash, de Montréal, favori du tournoi, a vaincu Ian Fife au compte de 6-0 et 6-2. Ricky Borland, de Winnipeg, deuxième chez les favoris, est actuellement au tournoi des championnats de tennis junior des Etats-Unis, à Kalamazoo, au Michigan.

Montréalais éliminé

Deux des meilleurs joueurs,

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

27 juillet, 1946

IL Y A 14 ANS . . .

RUDY YORK a cogné deux coups de circuit avec trois coureurs sur les buts et produit 10 points alors que le Boston avait défait les Browns de St-Louis, 13-6.

c-1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

Aucune joute de hockey à la télévision

New York. (PC) — Le réseau de télévision CBS ne transmettra point, cette année, les joutes de la ligue Nationale de hockey, disputées le samedi après-midi.

Le réseau a délaissé les joutes de hockey et présentera d'autres émissions. On a déclaré que le réseau éprouvait certaines difficultés à obtenir des commanditaires pour les joutes de hockey.

A Montréal, le président de la LNH, M. Clarence Campbell a déclaré que le calendrier de la prochaine saison comporte deux joutes disputées le samedi après-midi à Détroit et une à New York. M. Campbell a précisé que ce sujet relève indépendamment des deux équipes et qu'il n'a rien à faire avec la décision du réseau CBS de discontinuer la télédiffusion des joutes du samedi après-midi.

Ce réseau télédiffusait seulement les joutes du samedi après-midi.

NOUS ACHETONS AU COMPTANT

PAPIER DE REBUT, CHIFFONS, FERRAILLE QU'ON NOUS APPORTE

United Waste Paper & Metal Co.

01116, rue RICHMOND, WE. 2 3291

Achetez

DOW EN CANETTE

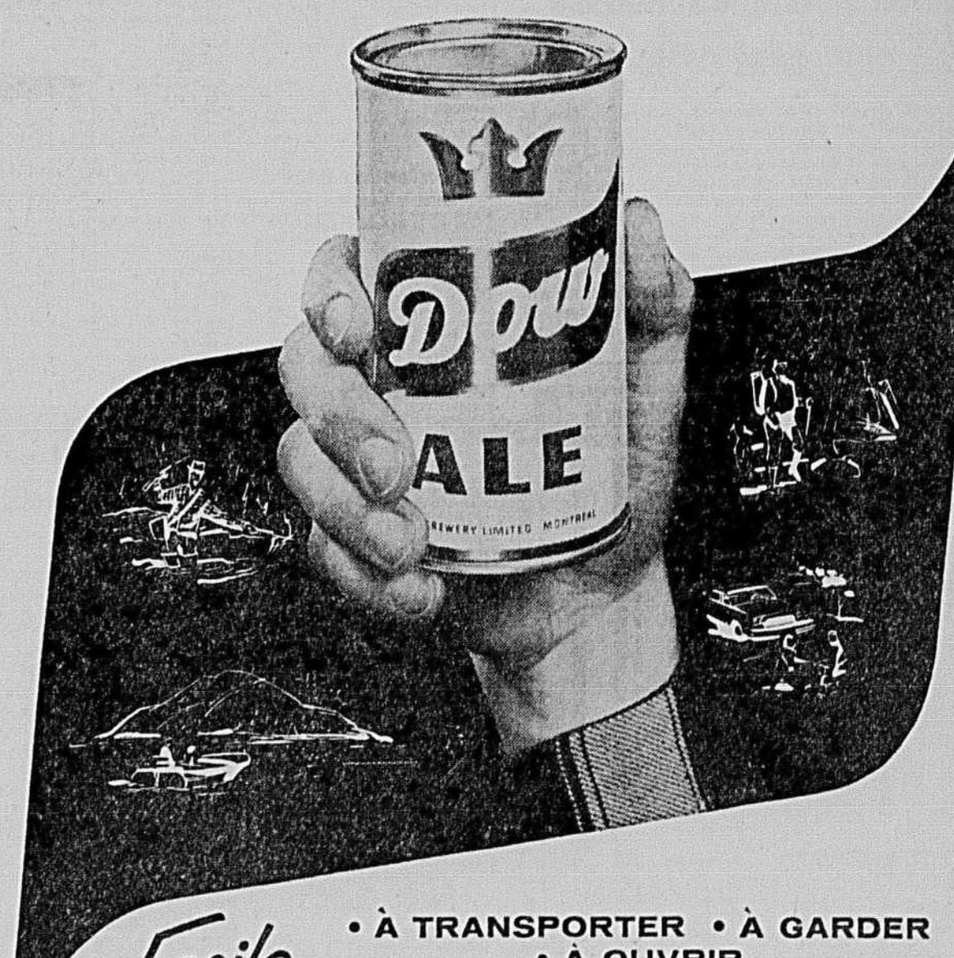

Facile

• À TRANSPORTER • À GARDER • À OUVRIR

. . . ET, BIEN SÛR, UNE CANETTE C'EST INCASSABLE!

N'oubliez pas: KINGSBEER se vend aussi en canette

UNE AUTRE INNOVATION DOW PRATIQUE ET EXCLUSIVE

LE CARTON-ÉCLAIR s'ouvre en un instant...

ZIP! TIREZ... LEVEZ... ET C'EST FAIT!

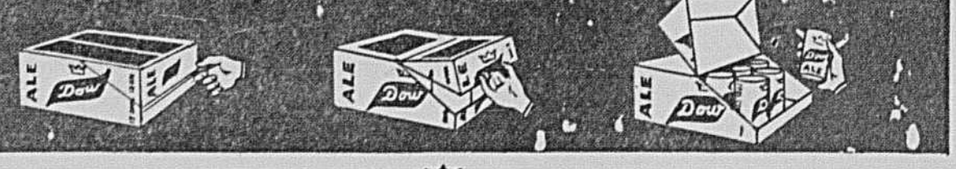

GARANTIE LA MEILLEURE Dow SEULE EST CLIMATISÉE

Faite pour vous... pour vous plaire!

Grâce à son *brassage prolongé*, Kingsbeer conserve toute la fine saveur de la bière! Par ses ingrédients de choix, sa préparation parfaitement au point, son goût délicat . . . Kingsbeer, vous en conviendrez, est faite pour vous . . . pour vous plaire!

KINGSBEER

La première . . . la meilleure . . . depuis toujours !

Le précieux métal

Des réserves secrètes sont maintenues à N.Y.

New-York, 27. (PA) — Près de 15 tonnes d'or ont été transportées par avion la semaine dernière, de Toronto à New York. C'est probablement la cargaison d'or la plus importante qui ait jamais été confiée à un seul appareil. Mais c'est aussi une de ces rares occasions dans lesquelles de l'or est apporté ou sorti des Etats-Unis.

Au cours des récentes années on a beaucoup parlé de vastes quantités d'or qui auraient été sorties graduellement des Etats-Unis. Ces racontars sont basés sur le fait que les réserves d'or du Trésor américain comptent $5,000,000,000 d'or de moins qu'il y a 10 ans et que la plus grande diminution a été enregistrée au cours des trois dernières années.

Mais la proportion de ce métal qui part vers des rives étrangères est relativement minime; en effet l'or reste en général à New York même.

A New York

Plutôt que de le garder au Trésor américain à Fort Knox, Ky., on a déménagé le trésor à Manhattan, dans les voûtes de la banque de la Réserve Fédérale à New York où on le place dans le compte de banque de la nation étrangère à laquelle il est destiné, quelle qu'elle soit.

On l'entasse dans les voûtes : il se compose de lingots pesant chacun environ 27 livres et évalués à $14,000.

L'or canadien provenait d'une succursale torontoise de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Ni la banque, ni la réserve fédérale n'ont révélé pourquoi l'or avait été apporté ici. Et les autorités de la réserve fédérale ne veulent pas dire non plus combien d'or elle garde ainsi pour des pays étrangers, ni pour quel pays.

Mais on sait que la banque de la réserve fédérale sert ici en quelque sorte d'agent de change pour les banques nationales d'autres pays et est probablement le plus important dépositaire au monde d'or appartenant à de telles banques.

Plusieurs pays peuvent régler leurs comptes entre eux tout simplement en faisant passer les lingots d'or de la réserve d'un pays à celle d'un autre, dans la banque de la Réserve fédérale.

Echanges internes

Ainsi si le Canada enregistre un déficit commercial dans ses échanges avec l'Angleterre, ce pays n'a qu'à autoriser l'or canadien, en quantité appropriée, dans la réserve de l'Angleterre. L'Angleterre à son tour pourrait, si tels étaient ses besoins, faire passer de son or à l'Allemagne de l'Ouest, toujours par le même procédé.

Toutes ces transactions peuvent prendre place dans le secret des voûtes de la banque de Réserve Fédérale, à New York. Il est rare que l'or soit déménagé d'un pays à l'autre.

Ce genre de trafic de l'or est exclusivement réservé aux transactions des banques nationales de chaque pays. Un individu ou une compagnie ne peuvent acheter de l'or du Trésor américain.

Mais quand les banques nationales d'autres pays ont des réserves en dollars qu'elles préfèrent changer en or, elles peuvent effectuer le changement en présentant une demande à la Trésorière américaine qui effectuera l'échange au taux officiel de $35 l'once. Il y a en plus des frais d'échange et d'entreposage.

Même si les transactions entre pays demeurent secrètes, la Trésorerie américaine doit annoncer chaque semaine quels changements ont été effectués dans les réserves d'or des Etats-Unis. Et chaque jour la Trésorerie rapporte fidèlement ses avoirs en or.

Par ces chiffres, le public peut savoir si les Etats-Unis augmentent ou diminuent leurs réserves d'or.

Consumers' Gas

Fractionnement mis en vigueur

Toronto, 26. (PC) — Les actionnaires de Consumers' Gas Co. ont approuvé un fractionnement du capital à raison de trois nouvelles actions pour une. Ce changement porte le capital autorisé de 2,500,000 actions à 7,500,000. Les actionnaires ont également autorisé une autre augmentation du capital de 7,500,000 à 10,000,000 d'actions. Le taux du dividende sur les nouvelles actions a été fixé à 40 cents et le nombre des administrateurs a été porté de 11 à 15.

Bénéfices prévus par Westcoast Co.

Vancouver, 26. (PC) — Westcoast Transmission Co. réaliserait des bénéfices d'ici le mois de mars prochain, a indiqué à l'assemblée annuelle des actionnaires M. Frank McMahon, président. Ce dernier a expliqué que cette amélioration était attribuable à la hausse des ventes de gaz naturel et au développement constant des marchés. Il n'a toutefois pas indiqué quels seraient les bénéfices envisagés. Dans l'exercice terminé le 31 mars dernier, la compagnie avait marqué une perte nette de $915,794.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Argon Welding	5	5½
Banque d'Economie	41	—
Banque d'Epargne	55	57
Brinco	2 00	2 50
Cda Delhi	3¾	4¼
Corp d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	190	205
Dupuis priv.	16	—
Great West Life	325	340
Hudson Bay C	22½	23½
Imp Chemicals	8½	9
La Prévoyance	84	88
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	66
London Life	170	180
Pouv Bas St-L. priv	13	17
Québec-Tél. 5½% priv.	17½	19
Renaud Frères "A"	45	47
Soc. d'Administratio	113	125
Sovereign	175	190
Trust Général	14½	15½
Velok (unité)	21	23
Westcoast Tr	11½	12

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

	Ach.	Ven.
Asonic	49	50
Asonic vte	45	50
Alsab	25	45
Amal Mining	10	20
Armora	—	62
Assoc. Develop	04	06
Atlas Chib	02	04
Bald Mountair	.03	.06
Big Nell	15	25
Black Hawks	.29	.32
Bracemac	07	08
Can. Javelin	03	08
	8 25	8 75
Basson	25	—
Dauphin	10	15
Franksin	—	.30
Ghislai	—	.55
Gibson	.04	.05
Glencona	.00½	.01
Hastings	40	50
Hull Iron	.60	.80
Imperial Minerals	.04	.08
Lake Superiron	15	20
Independant Asb	.05	08
Kenmac	01	03
Lake Chib	—	.10
Luis Echo	28	30
Main Oka	35	45
Marmic	04	06
Martin Bird	03	05
Mattagami Expl	.10	15
	.04	.06
Miller Cop-Nr	50	9
National Mal.	41	.46
Nipiron	.09	12
North Matagami	.14	.18
Oklend	03	05
Pascalis	15	20
Pine Point	9 00	9 75
Quedon	—	05
Quejo	02	04
Ran-t Malartic	02	04
Seucon	2 60	2 85
Sheraton	—	44
St. Helen	—	25
St. Jude	01	03
Scott Chib	02	04
Starlishi	.01	.03
Tarpoint	.01	.03
Valmont	—	11
Wm Leys	.02	.05
Young Dave	.12	.15

Fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. KIDDER & CO. INC.)

xAffiliated Fund Inc. C	7.11	7.69
xAmerican Business Shr	4.19	4.48
All Canadian Com.	6.11	6.64
All Canadian Div.	4.76	5.17
American Growth Fund	7.27	7.92
Beaubran Corp.	28.91	29.22
xBoston Fund Ltd.,	16.26	18.23
xBullock Fund Ltd.,	12.20	13.39
Canadian Investmt Fu xd	8.17	8.96
Canadfund Co. Ltd.	32.99	34.64
Champion Mutl F. of C	5.11	5.52
Commonwealth Inter. C	7.60	8.35
Corporate Investors	8.34	9.12
Diversif Inc Shs S B xd	2.55	2.90
Dividend Shares	2.83	3.13
Dominion Equipty Iv L	14.23	14.53
Dreyfus Fund Inc.	14.02	15.24
First Oil & Gas	3.10	3.39
Fonds Collectif A	5.01	5.47
do B	5.12	5.66
do C	4.95	5.36
xGroup Sec - Auto Shr	8.32	9.12
xGroup Sec - Rail Shrs	8.53	9.35
xGroup Sec - Steel Shrs	8.71	9.54
Group Inc.,	3.24	3.54
Groupe Selectif A	5.09	5.43
Grouped Income Accum	4.96	5.32
Growth Oil & Gas	5.92	6.22
xIncorporated Investors	8.15	8.81
Investors Growth Fund	5.61	5.96
Investors Mutual of C	10.50	11.46
Keystone of Canada	13.38	14.47
xKeystone Custod B-3	15.29	16.89
x-do- B-4	9.39	10.25
x-do- K-1	8.73	9.57
x-do- K-2	14.28	15.56
Leverage Fund	6.61	6.60
xMass. Inv. Trust	12.56	13.58
xMass. Inv. Gr. St.	13.96	15.09
Mutual Acc. Fund	6.70	7.32
Mutual Income Fund	4.37	4.75
North Am. F. of C. Ltd	8.00	8.70
Prêt & Rev. Mutuel	4.83	5.29
Radisson R. I.	4.98	4.48
Sav. Inv. M. of Can.	4.83	5.29
Sup. Am. Funds	6.50	6.67
Sup. Ex. (1955) Ltd.	20.14	
-do- (1956 Ltd.	20.93	
-do- (1957 Ltd.	5.06	
-do- (158) Ltd.	5.27	5.42
Sup. Gr. Fund	1.50	1.52
Sup. Income Fund	3.76	3.80
Tel. Electronics	7.73	8.45
Timed Inv. Fund	5.25	5.67
Un. Acc. Fund	13.41	14.57
xWellington Fund Inc.	12.71	14.95

x—Fonds américain.

Abitibi Power and Paper

Les ventes accusent une hausse d'environ 10%

Dans le premier semestre de l'exercice en cours, les bénéfices nets d'Abitibi Power and Paper Co. se sont élevés à $6,054,403, ou $1.40 par action, comparativement à $5,320,524, ou $1.22, dans la période correspondante de l'an dernier indique M. D. W. Ambridge, président, dans un rapport aux actionnaires. Les ventes, au total de $71,167,792, ont accusé une augmentation de 10 pour cent sur celles du premier semestre de 1959.

M. Ambridge précise que les ventes au cours du dernier semestre de l'année marqueront probablement une augmentation sur celles du premier semestre.

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.75	38	4 60
Algoma Steel	1.70	30	5 66
Aluminium	1.60	29	5 52
Anglo C Pulp	2.00	38	5 26
Asbestos	1.00	23	4 34
Atlas Steel	1.00	20	5 00
Bell Tel.	2.20	45	4 88
B.A. Oil	1.00	23	4 60
B.C. Forest	1.50	17	8 82
B.C. Power	1.40	39	3 58
B.C. Phone	2.20	44	5 00
Bldg. Products	1.00	20	5 00
C. et D. Sugar	1.60	16	9 75
C. Cement	1.00	22	4 54
Can. Iron	1.00	17	5 88
Can. Malting	2.00	53	3 77
C. Steamship	1.40	41	3 41
C. Breweries	1.50	38	3 94
C. Bronze	1.50	20	7 50
C. Celanese	1.00	20	5 00
C. Industries	.40	13	3 07
Can. Oil	8.0	20	4 00
C. Pacific R.	1.50	24	6 25
Can. Tickers	.60	13	4 61
Can. Westing.	1.60	42	3 28
Comb. Enter.	.60	8	7 50
Cons. Paper	1.60	40	4 00
Con. Gas	1.00	41	2 43
C. Zel Can.	1.50	19	7 63
Cr. Zeller Can.	2.80	43	6 51
Jamaica	.90	29	3 10
Labatt	1.20	28	4 28
Laura Secord	1.00	14	7 14
Lewis Bros.	.60	11	5 45
Lowney	1.00	25	3 84
MacLaren	2.00	80	2 50
Macmillan	.60	15	4 00
M. & O Paper	1.80	30	6 00
Molson A	.90	23	3 91
Molson B	.90	22	4 09
Mont. Loco	1.00	15	6 66
Mont. Trust	1.40	42	3 33
Nat. Trust	1.60	51	3 13
Ont. Steel	1.00	19	5 26
Oshwie	2.00	40	5 00
Page Hershey	.90	21	4 28
Powel River	.60	18	3 33
Power Corp.	1.20	45	2 66
Penmans	2.00	30	6 66
Price Bros.	2.00	39	5 12
Prov. Transp.	1.00	14	7 14
Québec Power	1.60	35	4 57
Quebec Tel.	.90	31	2 90
Roland Paper	1.00	37	2 70
Royalite	.38	7	5 14
St. Law. Corp	.80	26	3 07
Shaw. Williams	1.80	48	4 18
Simpson's	.70	23	3 20
Southams	.80	20	4 00
S. C. Power	1.60	56	2 75
Steel of Can.	2.40	64	3 75
Texaco Can.	1.60	48	3 25
Union Gas	.40	13	3 07
Walker	1.40	35	4 00
Weston A	.60	35	1 71
Weston Prod.	.60	29	2 03
Weston B	.60	35	1 71
BANQUES			
Canadienne	1.60	52	3 07
Commerce	1.00	51	1 96
Impériale	1.60	59	2 71
Montréal	1.80	52	3 46
Nouv. Ecosse	2.20	58	3 79
Provinciale	1.20	35	3 42
Royale	2.10	67	3 13
Tor.-Dom.	1.90	52	3 65
MINES			
C. Smelters	.80	22	3 63
Dome	.70	18	3 88
Falconbridge	1.20	30	4 00
Hollinger	.24	23	1 04
Hudson Bay	2.00	45	6 66
Kerr Addison	.80	12	6 66
McIntyre	1.00	21	4 76
Zellers	1.20	37	3 24

St. Lawrence Corporation

Bénéfices nets en hausse de 23 pour cent cette année

Les bénéfices nets de St. Lawrence Corporation, dans le premier semestre de l'exercice en cours, se sont élevés à $2,832,608 ou 56 cents par action, comparativement à $2,302,548, ou 44 cents dans la période correspondante de l'an dernier. Ces résultats, qui indiquent une hausse de 23 pour cent des bénéfices, incluent ceux obtenus par Hinde and Dauch Ltd., entreprise acquise au cours de 1959.

Les livraisons de la compagnie, dans les six premiers mois de l'année, au total de 266,292 tonnes, ont accusé une hausse de 7.3 pour cent sur celles du premier semestre de 1959. Les ventes ont atteint $50,548,720, y compris celles effectuées par Hinde and Dauch. La perte attribuable à l'escompte commandé par le dollar américain sur le dollar canadien s'est élevée à $666,951 contre $669,400 un an plus tôt.

M. Simon LaRue

M. Roy H. Woodman, vice-président de la Brasserie Labatt Limitée, annonce la nomination de M. Simon LaRue au poste d'adjoint au gérant des ventes en province.

M. LaRue, qui est natif de St-Hugues, est au service de la brasserie Labatt depuis plusieurs années : il y a rempli divers postes du service des ventes. M. LaRue est avantageusement connu dans le milieu sportif et les cercles d'affaires de la province. Sa nomination reflète le progrès rapide de la Brasserie Labatt Limitée dans la province depuis 1955. —•

Population des Etats-Unis

Les démographes prévoient qu'en 1975 la population des Etats-Unis d'Amérique atteindra 235 millions ; les économistes calculent que la main-d'oeuvre se composera de 94 millions de personnes.

ÉCONOMIE — FINANCE

Le groupe Shawinigan

Avance des bénéfices au premier semestre

Les résultats enregistrés par les compagnies Shawinigan Water and Power, St. Maurice Power Corporation et Southern Canada Power Company dans le premier semestre de 1960 se traduisent par un bénéfice net consolidé de 80.07 cents l'action ordinaire, déduction faite de toutes les charges et de la provision pour dividendes d'actions privilégiées et ordinaires classe "A". Ces résultats ont été communiquée par M. J.-A. Fuller, président de la compagnie Shawinigan Water and Power. En 1959, le bénéfice net du premier semestre s'établissait à 70.80 cents.

Les ventes d'électricité marquent une avance de 7.93 pour cent qui les porte à $40,577,850 et l'ensemble des revenus d'exploitation s'élève à $41,186,634. Les frais d'exploitation se chiffrent à $31,809,145, une augmentation de 8.60 pour cent où figurent surtout les achats d'énergie, une hausse de $293,450 dans la provision pour amortissement et une hausse de $672,406 dans la provision pour impôts.

Le bénéfice d'exploitation s'établit à $9,377,489, une avance de 5.24 pour cent. Les revenus divers, qui se composent en grande partie des dividendes des filiales et autres sociétés, forment un total de $941,310 en regard de $819,673 à la même époque de l'an dernier.

L'affectation aux actions privilégiées et ordinaires est passée de $6,300,152 à $7,159,131. Les dividendes d'actions privilégiées sur le semestre s'élèvent à $512,500 ; ceux des actions ordinaires classe "A", à $379,078 et ceux des actions ordinaires, à $3,130,641.

Le bénéfice réinvesti, $3,136,912, est de $768,711 supérieur à celui de la période correspondante en 1959.

Hudson's Bay Co. fonde une filiale

Winnipeg, 26. (PC) — The Hudson's Bay Co. annonce la formation d'une filiale en propriété exclusive, Hudson's Bay Co. Acceptance Ltd. qui assurera le financement des comptes à recevoir de la compagnie. Celle-ci annonce aussi la vente de $10,000,000 d'obligations, 6 pour cent, échéance vingt ans. Cette émission est entièrement garantie et a été complètement souscrite par des entreprises privées au Canada.

Activité boursière

Reprise plus accentuée sur les bourses locales

Le mouvement de reprise, amorcé à l'ouverture, persiste en place locale et donne à plusieurs valeurs industrielles des gains d'importance. Le virement est assez élevé et indique une demande beaucoup mieux soutenue qu'au cours des séances précédentes. Parmi les valeurs en hausse figurent : la Banque de Montréal, la Banque Royale, Hiram Walker, Consolidated Paper et B. C. Power. De légers reculs sont cependant marqués par Fraser Paper et Brown Co. A la section des mines, les affaires sont plutôt animées et des gains sont également enregistrés en nombre assez élevé.

Aciéries en hausse à New York

NEW YORK — Une forte augmentation de la demande se manifeste en Bourse de New York et donne à de nombreuses valeurs leur premier gain depuis au moins douze séances consécutives. Le mouvement de reprise s'étend aux aciéries, aux automoteurs et aux produits chimiques, et se traduit par des gains qui atteignent jusqu'à 5 points, particulièrement chez les valeurs d'électronique qui n'avaient guère connu de progrès au cours des dernières semaines.

TORONTO — La tendance à la baisse persiste à l'ouverture aujourd'hui en Bourse de Toronto. Dès les premières transactions, Economic Investment Trust perd 1 point, Consumer's Gas ⅜ et Gatineau Power ¼. Au compartiment des mines, la tendance est aussi défavorable de même que chez les pétroles de l'Ouest où le virement demeure fort restreint.

PARIS — La Bourse de Paris ne semble aucunement influencée par la baisse qui s'est produite hier sur les marchés américains. La cote, au contraire, semble assez bien soutenue et les valeurs de tout repos enregistrent des gains d'importance.

Aux internationales, les néerlandaises sont diversement soutenues et les américaines se défendent assez curieusement. Beaucoup mieux ici que sur leur place d'origine, les allemandes se retrouvent sans grand changement et les congolaises se raffermissent. Quant aux trusts miniers sud-africains, ils gravitent étroitement autour de leurs niveaux précédents.

La tendance est toujours lourde sur le marché de l'or. Les principales pièces perdent encore de 10 à 30 nouveaux centimes.

LONDRES — Les reculs sont fort nombreux en Bourse de Londres, particulièrement chez les valeurs de tout repos et les valeurs libellées en dollars, ces dernières étant particulièrement influencées par le repli très accentué enregistré hier à Wall Street. Les mines d'or obtiennent de légers gains après avoir fléchi assez fortement à l'ouverture. Quant aux pétroles, s'éloignant de la tendance générale, ils marquent un certain progrès.

La vie doit avoir un courant; l'eau qui ne coule pas se corrompt. (Lamartine).

Bourse de New York

(Séance de mardi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laborator	61½	60½	61½
Admiral Corp.	16⅜	16	16
Air-Reduction	68¼	68⅝	68⅝
Allis-Chalmers	27½	27⅛	27⅜
Am. Can. xd	38⅛	38⅛	38⅝
Amerada Pete	56⅜	55⅝	55⅝
Am. Locomotive	61	60⅜	60⅜
Am. Smelting	50⅜	—	—
Am. Tel. & Tel.	89¾	89¼	89¼
Am. Tobaccco	57	56⅝	57
Anaconda Copper	48⅛	47⅛	47⅜
Armco Steel	63¼	62⅜	62⅝
Atchison xd	23⅛	—	—
Baltimore & Ohio	34	—	—
Bethlehem Steel	44⅜	44⅛	44⅛
Boeing Aircraft	29	—	—
Borden's Co.	—	49½	—
Canadian Pacific	23⅛	—	—
Case, J. I.	10⅝	10⅛	10⅜
Caterpillar Trac	26	25½	25½
Cerro de Pasco	31⅛	30¾	30¾
Chance-Vought	33¼	33	33
Chesapeake & O	59½	—	—
Chrysler	43⅝	42¾	42¾
Coca Cola	60⅜	—	—
Colgate-Palmolive	35⅝	34⅝	34⅝
Cons. Edi of N. Y.	64⅝	—	—
Continental Can	37½	37⅜	37⅜
Cont. Oil	45¾	45	45½
Corn Products	56⅛	56⅛	56⅛
Crucible Steel	19⅜	—	—
Curtiss Wright Co.	18⅜	—	—
Douglas Aircraft	30¼	29¾	30⅛
Du Pont	196	192½	193½
Eastman Kodak	115⅜	112½	114
Firestone	—	36	—
Ford Motor	62⅜	61	62⅛
Gen. Electric	83¼	82⅝	82⅝
Gen. Foods	129½	128¼	128¼
Gen. Dynamics	43¼	42⅝	43
Gen. Motors	43¼	42⅝	43¼
Gillette S. R.	74¼	74¼	77¼
Goodrich	60½	59⅜	59⅜
Goodyear Tire	35½	35⅛	35⅛
Homestake Mining	39½	39¼	39½
Illinois Central	35¼	—	—
Int. Business Mac.	499½	498½	499½
Int. Harvester	43¼	42⅞	42¾
Int. Nickel	53½	52⅜	52⅜
Int. Paper	97⅜	96½	96½
Inter. Tel. and Tel.	39¼	38	38
Johns-Manville	52	51½	51½
Kennecott Copper	75⅞	74½	75⅛
Lockheed	22¼	22	22⅛
Mack Trucks	34¼	33⅝	33⅝
Mont. Ward	39⅞	39¼	39⅜
Motorola	80⅜	79⅜	79¾
Nat. Biscuit	60	58⅞	60
Nat. Cash Reg.	56⅜	54½	56⅜
Nat. Dist.	28⅛	—	—
New York Central	20¼	—	—
North Am. Aviat.	—	40⅜	—
Northern Pacific	41⅛	40⅜	41⅛
Ohio Oil	31⅜	—	—
Owens-Illinois	107½	107⅜	107⅝
Pennsylvania R.R.	12⅜	12⅜	12⅞
Pepsi Cola	44⅜	—	—
Phelps Dodge	47⅛	—	—
Philips Pete	44	43⅝	43⅝
Pitts. Pl. Gl.	61½	61	61
Procter & Gam	117⅜	116½	117
Pullman	33½	33¼	33½
Pure Oil	29½	29	29
Radio Corp.	60⅜	60⅛	60⅛
Republic Steel	59⅜	58⅜	59
Schenley Dist.	21	20⅞	21
Shell Union	32½	—	—
Sinclair Oil	35¼	34½	35¼
Socony Mobil	36⅞	36¼	36⅝
Southern Pacific	19⅜	19⅜	19⅞
Southern Railway	44¼	—	—
Standard Oil (N.J.)	40⅜	40¼	40⅜
Standard Brands	46	45¾	46
Studebaker	—	8¼	—
Texas Co.	73	72⅜	72¾
Union Carbide	119½	118	118
Union Pacific	27⅜	27⅜	27⅝
United Air. Corp.	41⅛	40⅜	41
United Corporation	7⅛	7⅛	7¼
U. S. Rubber	49⅜	49½	49½
U.S. Smelters	27⅜	—	—
U. S. Steel	80¼	79	79¼
Warner Bros.	46½	46½	46½
West. Penn.	39¼	—	—
Western Union Tel.	43⅜	—	—
Woolworth	66¼	65⅝	65⅝
Zenith Radio	113⅜	112¾	112¾

Bourse Américaine

	Haut	Bas	Clôt.
1100 Allegh CP wts	6⅝	6½	6⅝
1100 Atlas CP wts	2	2	2
4100 Braz TLP	3⅜	3⅜	3⅜
100 Breeze Corp	5¼	5⅛	5⅛
200 Brit Am Oil	25⅝	25⅜	25⅝
200 Brit Col PWR	31⅝	31¼	31¼
21000 Brit Pet	6⅞	6⅝	6⅝
500 Brown Co	14⅝	14½	14⅝
200 Cal East	2¾	2⅝	2⅝
600 Cadn Javelin	8½	8⅛	8⅛
300 Can Marconi	4¾	4¾	4¾
500 Can Petro PF	9⅜	8⅝	9
800 Cent Hadley	1½	1⅛	1⅛
1100 Cons M S	17⅜	17⅛	17⅜
2000 Creole Pet	20	19⅞	20
700 E L B Share	22¾	22⅝	22⅝
2500 Fairchild C I	171	165	170
700 Felmont Pet	4⅞	4⅜	4⅜
600 Imp Chem	9	8⅝	8⅝
700 Imperial Oil	51⅜	51¼	51⅜
2100 Mlybdenm	40	39¼	39¾
700 N J Zinc	23¼	22⅝	22⅞
2300 Pancoast VTC	1¼	1⅛	1¼
500 Pantepec Oil	⅛	⅛	⅛
300 Sapphire Pet	⅞	⅝	⅞
400 Scurry Rain Oil	5	4⅞	5
200 Std Oil KY	59½	59½	59½
600 Tri Cont Wts	23¼	22¾	22¾
1000 US Foil B	37	36⅛	36⅝
1300 Webb Knapp	1⅛	1	1⅛

Marchés commerciaux

La cote des grains

Cote des grains

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Juillet	85½	84½	85¼
Octobre	80⅜	80⅛	80½
Décembre	—	—	78B
Mai	—	—	78⅛
Orge :			
Juillet	1 00⅜	1 00½	1 00¾
Octobre	99⅞	99½	99⅝
Décembre	—	—	97
Mai	—	—	96⅝
Lin :			
Juillet	3 28	3 16½	3 28
Octobre	3 16¾	3 08½	3 15¾
Décembre	3 05½	2 97½	3 04-3 04¼
Mai	3 06½	2 99¼	3 05¾
Seigle :			
Juillet	—	—	1 05½
Octobre	1 04⅜	1 03½	1 04
Décembre	1 04⅜	1 04⅜	1 04⅝
Mai	—	—	1 07⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 86¼ ; ex 3 cw 83½ ; 3 cw 82½ ; ex 1 fourragère 82¼ ; 1 fourragère 81⅛ ; 2 fourragère 77½ ; 3 fourragère 74½ ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 & 2 cw 6-rangs 1.05½ ; 1 & 2 cw 2-rangs 1.03½ ; 3 cw 6-rangs 1.00½ ; 4 cw 6-rangs 96⅜ ; 3 cw 2-rangs 96⅜ ; fourragère 96¼ ; 2 fourragère 93½ ; 3 fourragère 92½.

Seigle : 1 & 2 cw 1.05½ ; 3 cw 1.02 ; 4 cw 93½ ; ergoté 86½ ; sur voie 1.03.

Lin : 1 cw 3.28 ; 2 cw 3.25 ; 3 cw 3.06 ; sur voie 3.13¾.

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
Blé :			
Septembre	1 83¾	1 83¼	1 83⅝-½
Décembre	1 90¾	1 89⅝	1 89⅝
Mars	1 95¼	1 94½	1 94½
Mai	1 94¾	1 94½	1 94½
Maïs :			
Septembre	1 16¾	1 16¼	1 16½-¾
Décembre	1 17¼	1 16¾	1 16¾-17
Mars	1 16¾	1 16	1 16¼
Mai	1 18⅜	1 18⅛	1 18¾
Avoine :			
Septembre	68¾	67¾	67¾
Décembre	71½	71¼	71⅜
Mars	73¼	73	73
Mai	72½	72¼	72¼
Seigle :			
Septembre	1 16¼	1 15¼	1 15¾-⅛
Décembre	1 21¼	1 20¼	1 20½
Mars	1 24	1 23¾	1 23¾
Mai	1 24¼	1 23⅝	1 24
Fève soya :			
Septembre	2 15¾	2 14¼	2 15¼-½
Novembre	2 14⅜	2 13⅜	2 14¼-½
Janvier	2 18⅞	2 17⅜	2 18¼-½
Mars	2 21⅞	2 21	2 21⅜
Mai	2 24¼	2 23½	2 24

Bois dur à parquet

Ottawa. — Les livraisons de l'industrie du bois dur à parquet ont atteint environ $17,736,000 en 1958, augmentation de 14.4 p. 100 sur les $15,509,000 de 1957, mais recul de 10.5 sur le sommet de 1956 ($19,818,000). Le nombre des établissements a passé de 27 à 26, celui des employés de 1,454 à 1,517, la rémunération de $4,602,000 à $4,476,000 et le coût des matières et fournitures de $9,715,000 à $10,116,000.

Marchés à bestiaux

Aucune vente de bestiaux ne s'est produite sur les marchés de bestiaux de Montréal. Une enchère a été tenue hier après-midi.

Les arrivages jusqu'à midi ont compris 84 bestiaux, 125 veaux, 95 porcs et 104 agneaux et moutons. Les arrivages d'hier ont atteint 1,038 bestiaux, 1,265 veaux, 325 porcs et 189 moutons et agneaux.

Il n'y a eu aucune vente de veaux.

Hier, 220 porcs et truies ont été offerts au marché de l'Ouest. Les porcs de qualité "A" ont rapporté 27.50 et 70 se sont vendus 28. Les arrivages de 35 porcs et truies ce matin sont invendus.

Au marché de l'Est, 165 porcs et truies ont été offerts jusqu'à présent. Un groupe de 70 porcs de qualité "A" s'est vendu à 27, et 17 ont rapporté 27 plus 80 cents par tête. Quelques truies ont rapporté 20 et quelques autres ont été vendues à 20 plus 80 cents par tête. Les prix du reste des arrivages n'étaient pas établis.

Aucune vente de moutons ou d'agneaux n'a eu lieu.

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands de gros en fruits et légumes au Marché Central Métropolitain jusqu'à 7 hrs a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture.

POMMES : Jaunes transparentes, 1.50-3.50 le minot, suivant la grosseur (approvisionnements environ 500 minots).

BLEUETS : 11.60 le cageot de 11 pintes (environ 60 cageots).

FRAMBOISES : 4.00-5.50 le cageot de 36 chopines (environ 3000 cageots).

BETTERAVES : 40-50c la doz de pqts 2.00-50 lb.

BLE D'INDE : 25-30c la doz.

BROC

Bourse de Toronto

(Séance de mardi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	550	$ 39¼	38¾	39
Alta Dist	850	215	205	205
Alta Dis w	1700	80	75	77
Alta Gas	2180	$ 18½	17¾	18½
Alta Gas p	46	$103½	103½	103½
Alta G w	1829	425	415	425
Alg Cen	z39	$ 17	16⅝	17
Alg C pr	625	$ 53½	53½	53½
Algoma	815	$ 30¼	30	30
Alumini	1517	$ 28⅜	28	28
Alum 1 pr	270	$ 21	21	21
Argus	409	$ 28	27¾	28
Atlan Acc	400	$ 15½	15½	15½
Atlas Stl	z75	$ 19¾	19⅜	19⅜
Aute El r	150	$ 8½	8½	8½
Auto Fab B	100	300	300	300
Bank Mont	951	$ 52⅜	52⅛	52¼
Bank N Sr	1872	405	400	405
Beatty	z25	$ 5	5	5
Beav Lumb	z25	$ 20¼	20	20
Bell Phne	3771	$ 45¾	45¼	45¾
Bowat pr	70	$ 46¼	46¼	46¼
Bow Mers p	z25	$ 49¾	49⅜	49¾
Bowater	200	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Brazil	1890	380	380	380
Br Tnk n	z50	$ 6¼	6¼	6¼
Br Tnk pr	80	$ 45	45	45
BA Oil	1983	$ 25⅛	25	25⅛
BCE 4¾ pr	35	$ 87¾	87¾	87¾
BCE 5 pr	75	$ 48¼	48¼	48¼
BCE 5½ pr	65	$ 52	52	52
BC Forest	136	$ 10¼	10¼	10½
BC Pack A	100	$ 15	15	15
BC Pack B	100	$ 15¼	15¼	15¼
BC Pow	1400	$ 31¼	30⅜	31¼
BC Phone	105	$ 44¼	44¼	44¼
Brockville	300	$ 10¾	10¾	10¾
Brown	200	$ 14	14	14
Bruck A	100	$ 7¾	7¾	7¾
Burlington	z95	$ 15	14¾	15
Burns	500	$ 13¾	13¾	13¾
Cal Pow	2135	$ 21¼	20¾	21¼
Can Cem	z50	$22¾	22⅜	22⅜
CCC Stone	200	$ 13¼	13¼	13¼
CI Fndry	340	$ 16	16	16
Cdn Baks	z50	$ 6¼	6¼	6¼
C Bk Co.	392	$ 51¼	51	51⅛
Cdn Brew	1240	$ 38	37⅞	38
C Br Alum	150	$ 8¼	8¼	8¼
CBAL A wt	z5	300	300	300
Cdn Celan	102	$ 20¼	20	20
C. Chem	800	$ 7	6¾	7
C. Collieri	1700	$ 7⅜	7½	7⅜
C Curt W	500	$ 125	125	125
C. Dredge	555	$ 14	13½	13½
C Fairbk A	100	$ 9	9	9
C. Fairbk B	z25	$ 6¼	6¼	6¼
CF Prod A	300	$ 8¾	8¾	8¾
CF Prod pr	50	$ 65	65	65
C Hydro Cr	105	$ 10	10	10
CIL	193	$ 12½	12½	12½
CDN In Gs	200	390	385	385
Cdn Oil	440	$ 19½	19¼	19¼
CPR	2252	$ 23¾	23¼	23¾
Cdn Pet pr	100	$ 8½	8½	8½
C. Vickers	325	$ 13¾	13¾	13¾
Cdn Wall A	75	$ 36¾	35¾	36¾
Cdn Wall B	625	$ 37¼	37	37
CWS Gas	555	$ 15	15	15
Chat-Gai	z50	$ 22¾	23¼	23¼
Cockshutt	z50	$ 14½	14½	14½
Col Cell	173	385	385	385
Comb Ent	z200	$ 8¼	8	8
Conduits	400	$ 12½	12½	12½
Con Gas	1562	$ 41	40¾	41
Copp Clark	100	$ 5¼	5¼	5¼
Corby vt	z15	$ 17	16⅞	16⅞
Corby B	z60	$ 16½	16	16
Cosmos	z80	$ 11¼	11¼	11¼
Craig Bit	200	195	195	195
Creat Tel	7010	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Crow Trust	75	$ 25	25	25
Crush Int	z30	$ 6¼	6¼	6¼
Dist Seag	1270	$ 28¾	28½	28½
D Bridge	680	$ 16	15¾	16
D Fndry	884	$ 39½	39	39½
Dosco	275	$ 11¼	11¼	11¼
Dom Stores	335	$ 57¼	55½	57¼
Dom Tar	265	$ 12¼	12¼	12¼
Dom Text	410	$ 9⅛	9	9
Econ Inv	100	$ 31	31	31
Eddy	250	$ 57⅜	56	57⅞
Fam Play	220	$ 20¾	20¾	20½
Fed Gra pr	50	$ 26¾	26¾	26¾
Fleet Mfg	400	$ 50	50	50
Ford US xd	z15	$ 60	60	60
Ford Com	z10	$125	125	125
Fndtn	500	$ 9½	9	9
Gatineau	65	$ 34	34	34
Gat 5 pc pr	30	$ 98	98	98
G Dev	1450	$ 12¼	12⅛	12¼
GS Wares	z50	$ 9	9	9
Goodyear	77	$125	120	125
GL Paper	35	$ 36¼	36¼	36¼
GN Gas	100	$ 5¾	5¾	5¾
GN Gs 2.80	25	$ 41	41	41
Gr Wpg G	554	$ 10⅛	10	10
Gr Wp vt	1100	$ 9¼	9	9
Gr Wpg 56w	40	400	400	400
Gr Wpg 58	170	325	325	325
Hardee	230	$ 10¼	10¼	10¼
Hard Carp	z45	$ 10	10	10
Hees	z25	150	150	150
H Dauch	120	$ 53¼	53¼	53¼
Horne PF	z50	330	330	330
H Smith	23	$ 35	35	35
Imp Bank	416	$ 59⅛	58¾	59⅛
Imp Inv A	z41	$ 9¼	9	9¼
Imp In 6¼	z25	$ 20	20	20
Imp Life	190	$ 82½	81	81
Imp Oil	2986	$ 31	30¼	30¼
Imp Tob	2100	$ 11⅜	11¼	11⅜
Imp Tob pr	100	$ 5⅞	5¾	5⅞
Ind Accep	280	$ 39	38¾	38¾
Ac vts	40	$ 14	14	14
Inglis	100	405	405	405
Inld C pr	164	$ 18	18	18
Inld Gas	700	415	405	405
Inld Gas pr	175	$ 14½	14½	14½
Inld Gas w	200	$ 15	115	115
Int Util	100	$ 33	32¾	32¾
Int Util pr	225	$ 40½	40¼	40¼
Intprov	z25	$ 5	5	5
Intr PL	380	$ 54	53⅜	53⅜
Inv Sy A	1980	$ 30⅜	30	30
Jockey C	300	$ 215	210	215
Jock C pr	200	$ 9	9	9
Jock wts	2200	30	30	30
Kelly DA	z15	$ 6	6	6
Kelvinator	z15	$ 6	6	6
Labatt	410	$ 28	27¼	27¼
Lakeld	600	225	220	220
Laura Sec	180	$ 14½	14½	14½
Levy Ind pr	180	$ 20½	20½	20½
Lob Co A	84	$ 27¼	27¼	27¼
Lob Co A w	440	710	660	710
Lob Co B	220	$ 29	29	29
Lob Co pr	25	$ 45½	45½	45½
Lob G B pr	200	$ 30¼	30¼	30¼
Locana	200	93	93	93
MacLe	200	$ 23	23	23
MB and PR	844	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Maher	z20	$ 25	25	25
M Leaf Mill	z65	$ 13¾	13¾	13¾
Mass F	770	$ 8⅛	8⅜	8¾
Mass F 5½	z92	$ 99½	99	99
Mid West	2021	160	155	155
Mlt Brick	800	210	200	200
Molson B	185	$ 22½	22½	22½
Mont Loco	z25	$ 15	15	15
Moore	1453	$ 45	43½	45
Nat D pr	z35	$ 13¾	13¾	13¾
N Hos B	z10	200	200	200
N St Car	465	$ 11½	11⅜	11⅜
Nia W B	4677	$ 32	31	31½
Nor Star pr	30	$ 47¾	47¾	47¾
No N Gas	400	$ 11¾	11⅜	11¾
Nor Phone	100	315	315	315
Nor P w	100	76	76	76
Nthld Util	300	$ 19	19	19
Oak Wood	100	$ 14	14	14
OB Sup	1900	100	100	100
OB Sup pr	200	$ 10¼	10¼	10¼
Ont Loan	23	$ 27	27	27
Oshawa A	100	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Page Hers	550	$ 20¾	20¼	20¼
Parker	200	355	350	355
Pembina	z40	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Pembina pr	25	$ 44	44	44
PC Jewel	z50	$ 18	18	18
Photo Eng	225	$ 14½	14½	14½
Pow Corp	25	$ 44¼	44¼	44¼
P Pipe Mfg	300	355	250	250
Premium	z50	210	210	210
Press E	4000	50	49	50
QN Gas	1581	$ 6¼	6⅛	6¼
PN Gas un	45	$ 45	45	45
QN Gas w	250	150	150	150
Reichold	300	$16⅛	15¾	15¾
Reitman	110	$15	15	15
Roe AV C	807	470	465	465
Roe AV 5¾	z5	$72	72	72
Royal Bk	452	$66¾	66	66½
Russell	150	$ 9¼	9⅛	9⅛
StL Corp	1040	$16¾	16⅛	16⅛
SMaurice	1100	74	70	74
Calada S	515	$ 9	8¾	9
Shawin	235	$26¼	26	26
ShawinA p	z10	$42¼	42½	42½
ShawinBpr	250	$48	48	48
Simpsons	565	$27⅞	27⅞	27⅞
Southam	100	$19	19	19
Spartan	100	108	108	108
St Radio	z20	$14	14	14
St. Wire C	3000	125	95	125
Steel Can	1243	$64½	63¾	64¼
Steinbg A	175	$18½	18½	18½
S Propane	500	$14¼	14¼	14¼
SPropane p	z5	$24½	24½	24½
Suptest pr	200	$13¾	13¾	13¾
Tancord	z25	425	425	425
Texaco pr	z28	$80	79⅛	79⅛
Thornclf	600	$ 5¾	5¼	5¾
Tor D Bk	305	$52¼	51½	52¼
T Fin A	1895	$37	35¼	36½
T Fin 5 pr	25	$36¾	36¾	36¾
TFin w	57	110	300	300
TrCan PL	1820	$17⅜	16¾	17¾
Trans Mt	1125	$ 7⅞	7¾	7¾
UnAcc 1pr	440	$51	50	51
Un Gas	670	$13	17⅛	12⅞
U Fuel B	605	$31½	31⅛	31½
Un Steel	150	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Viceroy B	400	310	310	310
Vic G Tr	25	$35	35	35
Wainwr	200	190	190	190
Walk GW	2340	$35¼	34½	34½
Webb Knp	250	280	280	280
Westeel	310	$12⅞	12¾	12⅞
W Cop wts	z40	50	50	50
Weston B	265	$35	34½	34½
West A w	200	$13	13	13
White 1 pr	z30	$24	24	24
Zenith	300	255	255	255

CURB

Andian	100	$ 6½	6½	6½
Ang Cdn	100	$ 37¼	37¼	37¼
Anglo-Nfld	100	$ 6	6	6
Asbestos	250	$ 22¾	22½	22¾
CD Sug	180	$ 16¼	16¼	16¼
CG Inv	105	$ 28½	28½	28½
C Paper	430	$ 39	38½	38½
Dupont	z62	$ 19⅜	19½	19⅜
Price Br	110	$ 38¾	38¾	38¾
Thi CG Inv	820	$ 6¼	6¼	6¼
Zeller's	50	$ 37	37	37

PETROLES

All Rox	720	20½	20½	20½
Alminex	312	153	152	153
Bailey SA	350	500	500	500
Bail S pr	z25	$ 16¼	16¼	16¼
Bail S 5¾	215	$ 17¼	17	17¼
Banff	200	100	100	100
Britalta	1500	205	201	202
Calalta	1200	38	38	38
Cal Ed	500	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Calva Con	100	315	315	315
Calvert	1000	43	43	43
CS Pete	476	251	251	251
C Chiefin	2600	83	80	83
Cdn Dev	500	233	230	233
C Ex Gas	1300	152	150	151
C High Cr	2750	21	20½	20½
C Husky	2175	410	400	405
C Superior	300	820	805	805
Cent Del	4080	430	410	420
C Drago	51000	22	20	21
C Mic Mac	600	180	175	175
C West Pe	200	285	280	280
Dev Pal	5500	52	50	50
Dome Pete	330	610	600	610
Dynamic	8100	38	37	37
Fargo	200	280	280	280
Fr Pete pr	z25	395	395	395
Ho Oil A	1052	745	740	745
Ho Oil B	550	715	715	715
HB Oil G	910	910	900	900
Jupiter	1700	190	188	188
Lg Point	6000	47	44	47
Marigold	1000	6	6	6
Mayfair	1000	76	76	76
Medal	1100	150	144	148
Midcon	3000	34	33	34
Mill City	2715	17	17	17
N Cont	1100	20	20	20
NCO pr	230	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Okalta	1295	30	30	30
Pac Pete	2037	835	820	830
Permo pr	1500	44	44	44
Peruv O	2000	110	110	110
Petrol	2400	50	49	50
Place	6500	44	43	43
Ponder	16000	53	46	50
Prarie O	1100	161	145	145
Provo Gas	7400	175	170	174
Quonto	4000	5½	5½	5½
Ranger	500	104	104	104
Reef Expl	500	3½	3½	3½
Royalite	200	615	615	615
Sapphire	500	40	40	40
Sapph debs	10	$ 36	36	36
Sarcee	1633	68	67	67
South U	3500	9	8½	8½
Spooner	4500	11	11	11
Stanwell	1525	33	30	30
Submarine	2500	50	50	50
Trans Can	500	40	40	40
Triad Oil	1800	205	198	205
U Canso vt	500	74	74	74
Un Oils	10500	105	97	100
Wayne	1500	6	6	6
Wespac	3000	13	12½	12½
W Cdn OG	400	105	102	105
WC OGw	550	31	31	31
W Decalta	1700	75	75	75
W Naco	800	22½	22½	22½
Windfall	785	10½	10½	10½

MINES

Abacus	666	21	21	21
Advocate	3900	335	325	335
Am Nephe	2500	39	38	39
Anacon	7000	40	38	38
Ang Rouyn	300	14	14	14
Ansil	4300	8½	8	8½
Area	1000	65	65	65
A Arcadia	2750	31	28	31
Atl C Cop	500	146	145	145
Atlas Yk	12000	7	6	7
Allin-Ruf	1000	6½	6½	6½
Aumaque	3500	7½	7	7
Aunor	100	240	240	240
Bankeno	23625	34	29	30½
Barnat	6350	136	135	136
Base Metal	1800	10	10	10
Basks	3500	6	6	6
Belcher	11300	46	44	44
Beveon	1000	10	10	10
Bibis	2500	7	6½	6½
Bicroft	3900	45	45	45
Bidcop	8000	9	9	9
Black Bay	6625	7½	7	7½
Bouzan	17200	35½	35	35
Boymar	6500	5	4½	4½
Bralorme	1716	510	500	500
Brl Reef	2000	34	33	33
Brunswick	200	335	330	335
Buffad	2500	7½	7	7
Cadamet	520	9½	9½	9½
Camp Chib	76031	625	615	625
Cp Chib w	200	235	235	235
C T'gsten	4300	175	165	172
C Dyno	33765	55	55	55
C Malart	10700	40	37	38
C N Inca	34500	19	17	18
Candore	5000	13½	13½	13½
Can-Erin	12400	77	74	76
Captain	1000	6½	6½	6½
Cassiar	200	$ 11½	11½	11½
Cent Pat	1025	91	91	91
Cent Pore	2000	9	8	8
Cheskirk	40000	15	13	15
Chester	3500	30	28½	28
Chib Jac	1100	25	25	25
Chib-Kay	3000	12	11½	11½
Chimo	3100	45	44	44
Chrom	310	475	475	475
Coch Will	4329	285	275	280
Coniagas	2000	51	49	49
Coniaurum	8100	60	60	60
C Beta G	3000	5	5	5
C D'very	2100	305	300	300
CG Arrow	2000	28	27	27
C H'well	23200	43	40	42
C Marben	48900	65	58	60
Con M S	1260	$ 17¾	17½	17¾
C Mogul	500	88	88	88
C Morriso	1500	16½	16	16½
C Mosher	3200	157	153	157
Con Negu	7000	13½	13½	13½
C Northld	3000	30	26	26
Cons Que	2500	23	23	23
C Rezeou	3000	6½	6½	6½
Cop Corp	7500	28	25	25
Cop Man	32000	11	8	11
Coprand	3634	128	123	123
Coulee	4750	30	28	28
Crowpat	500	6	6	6
Daering	2500	11½	10	11
D'Aragon	2000	20	19	20
De Cour	1000	9	9	9
Deer Horn	6000	21	20	21
Deinite	556	30	30	30
Denison	6439	$ 10⅛	990	990
Dome	300	$ 18⅜	18½	18⅜
Donalda	530	6	6	6
Duvan	9000	10	9	9
E Amphi	2000	5	5	5
East Mal	100	140	140	140
East Sull	7000	160	156	156
Elder	5300	108	102	106
Eldrich	5000	12	10	12
El Sol	3000	5	5	5
Falcon	1171	$ 30¾	29¾	29¾
Faraday	2000	63	63	63
Fatima	5750	43	41	42
Frobisher	6469	183	180	182
Frob debs	10	$ 88	88	88
Geco Mines	930	$ 17¾	17½	17½
Genex	4000	9	8½	9
Giant YK	z20	870	870	870
Glacier	2000	16	16	16
GF Minin	16500	13½	13	13
Goldray	13332	18	15	18
Grandroy	2750	13	13	13
Granduc	500	124	120	120
Gulf Lead	1400	4½	4½	4½
Gunnar	1440	715	705	715
Gunnar wts	700	4	3	3
Gwillim	500	6	6	6
Hard Rock	7500	12	12	12
Hasaga	1000	14	14	14
Headway	4000	29	26	29
Heat	1000	10½	5½	5½
High-Bell	100	138	138	138
Hollinger	425	$ 21½	21½	21½
Howey	240	240	240	240
Hoyle	1500	415	400	400
Hud Bay	384	$ 44	43¾	44
Hydra Ex	1760	33	32	32
Int Moly	12300	8½	7	7
Int Nickel	2080	$ 51⅞	59¾	50¾
Irish Cop	1100	104	97	104
Iron Bay	1200	215	200	200
Iso	9350	45	42	42
J Waite	2000	28	28	28
Jacobus	2900	111	110	113
Jellicoe	2300	9½	9	9
Joburke	1500	7½	7½	7½
Joliet	2300	21½	21	21
Jonsmith	4000	9	9	9
Jowsey	2144	29	29	29
Kenville	2000	4½	4½	4½
Kerr Add	1735	$ 11¾	11¼	11¾
Kilembe	100	200	200	200
Kopan	4000	21	20	20
Labrador	315	$ 17¾	17⅜	17¾
Lake Cin	1000	63	63	63
L Dufit	1500	44	43	43
Lamaque	300	315	300	300
Langis	4100	70	68	69
Latin Am	99900	52	46	47
Leitch	1100	135	135	135
Lorado	36500	49	45½	48
Lyndhst	1400	9	9	9
Lynx	2000	7	7	7
Macfie	3500	4	4	4
Madsen	1920	269	265	268
Marcon	1000	7	7	7
Maritime	20150	79	72	75
Martin	44100	39	36	36
Mattagami	150	405	405	405
Maybrun	1000	6½	6½	6½
McIntyre	825	$ 21¾	21¼	21¾
McKen	4000	16½	16	16
McWat	3000	28	26	26
Mentor	2500	16½	16½	16½
Merrill	1500	59	58	58
Meta Ura	1000	7	7	7
Midrim	2500	51	49	50
Min Corp	1500	$ 10¾	10¼	10¾
Min-Ore	4500	5½	5	5
Moneta	2000	58	57	58
M Wrght	4000	52	50	52
Multi-M	1500	26	25	25
Mur M	164500	77	68	74
Nama Cr	1000	11	11	11
Nat Expl	4500	5	4	5
Nealon	4000	4	4	4
New Ath	5500	34½	31	31
New Bid	1000	5½	5½	5½
New Cal	4300	33	32	33
New Del	1000	9	9	9
N Dieken	2150	275	260	260
N Goldv	10000	4½	4	4
N Harri	1000	8½	8½	8½
N Hosco	134500	68	65	65
N Kelore	14000	12	10½	11
Newlund	2515	12½	12	12½
N Man	500	25	25	25
N Myl	106800	77	70	70
N Senat	5000	3	3	3
Nick Rim	1050	34	34	34
Nor-Acme	1000	13	13	13
Noranda	1425	$ 37⅛	37	37½
Norbeau	1000	40	40	40
Norlartic	1500	20	20	20
Normetal	1715	276	275	275
N Goldst	6100	97	91	96
N Goldert	1500	20	20	20
N Rank	600	59	59	59
Nors A w	400	33	33	33
Norvalie	z500	9½	9½	9½
Obaska	5000	4½	4	4
O'Brien	1684	51	50	50
Opemiska	1630	600	585	590
Orchan	20900	110	106	110
Osisko	3000	29	28½	29
Paramaq	13500	5½	5½	5½
Pato	1000	240	240	240
Pce Expl	2000	10½	10½	10½
Peerless	5000	14	12½	12½
Perron	5000	13	12	12
Pick Crow	559	68	68	68
Placer	600	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Portage	6550	33	31½	33
Preston	323	415	415	415
Purdex	2000	4½	4½	4½
Que Ascot	1000	8½	8	8
Que Cop	500	9	9	9
Que Lith	300	220	220	220
Q Metal	3600	71	70	70
Qunston	1000	10	10	10
Quemont	363	850	840	840
Radiore	10200	54	51	52
Rayrock	5900	50	48	49
Realm	1000	20	20	20
Renabie	1100	152	151	151
Rexspar	5850	24	23	23
Rio Algom	657	650	645	645
Rockwin	1500	19	18½	18½
San Ant	5500	100	95	100
Sand Riv	6000	7	7	7
Satellite	62524	72	66	70
Sherritt	2141	299	284	299
Sigma	200	305	305	305
Sil Miller	7000	34	33	33
Stanleigh	44500	53	47	50
Stanl wts	1620	3½	3	3
Siscoe R	6091	753	735	750
Sturgeon	12000	26	23½	23½
Sud Cont	500	6	6	6
Sunbrust	28600	32	28	32
Taurcanis	2000	43	43	43
Teck-H	550	158	158	158
Temag	1500	165	162	165
Territory	7500	18½	17	17
Tombill	1000	39	39	39
Torbit	15000	26	26	26
Upp Asbest	1200	380	375	375
Un Keno	1100	600	600	600
Un Fort	1923	23	20	21½
Upp Can	1500	94	94	94
Vandoo	2000	4	4	4
Ventures	2234	$23¾	22⅝	22⅝
Vespor	4504	29½	29½	29½
Violam	300	132	130	130
Waite Am	585	600	590	600
Weedon	3500	4½	3½	4½
W Malar	1000	2½	2½	2½
W Surf I	1750	16	13	16
Willroy	8500	119	115	115
Wiltsey	7500	12	10½	10½
Yale Lead	3300	13	13	13
YoungHG	2300	68	67	67
Zenmac	500	18	18	18

CURB

Buloio	900	475	475	475
Gaspe Cop	z50	$18	18	18
Pend Ore	910	240	240	240
Yukon Cn	2000	60	59	59

Total des ventes : 1,580,000 actions

THE BOWATER CORPORATION OF NORTH AMERICA LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE de la déclaration des dividendes suivants payables le 1er octobre 1960, aux actionnaires immatriculés le 9 septembre 1960 :

(1)—**Dividende No 18** — Soixante et deux cents et demi (62½c) l'action, sur les actions privilégiées, rachetables, 5% cumulatif de la Corporation.

(2)—**Dividende No 15** — Soixante et huit et trois quarts cents (68¾c) l'action, sur les actions privilégiées, rachetables, 5½% cumulatif de la Corporation.

D'ordre du Conseil d'Administration,
F. D. BURSEY
Secrétaire,

Montréal, P.Q.
Le 9 juillet 1960.

NOMINATION CHEZ McCANN-ERIKSON

J.-G. MORAIS

M. Kenneth U. Lunny, gérant du bureau de Mont

Inondations en Pologne et en Tchécoslovaquie

Varsovie, 27. (AFP) — Les pluies torrentielles qui tombent sans arrêt depuis près d'une semaine ont provoqué de graves inondations en Pologne et en Tchécoslovaquie.

En ce dernier pays, les rivières de la Moravie septentrionale et de la Slovaquie centrale sont sorties de leur lit et les transports routiers et ferroviaires ont été interrompus en plusieurs endroits. On ne signale jusqu'à présent aucune victime.

A Bratislava, le Danube continue de monter, mais il n'a pas encore atteint un niveau dangereux.

La situation, en Pologne, est encore pire. Dans le sud du pays, la Vistule, l'Oder et leurs affluents sont en crue. Les réservoirs artificiels sont remplis à pleine capacité. Les inondations menacent en particulier les régions de Cracovie, de Katowice et d'Opole (Basse Silésie).

Environ 250 personnes ont déjà été évacuées et des milliers d'hectares de céréales ont été détruits. Des tronçons routiers et ferroviaires de plusieurs milles de longueur sont disparus sous les eaux qui posent une grave menace à la petite ville d'Oswiecim.

Les pompiers, l'armée et la population travaillent jour et nuit à consolider les digues et les ponts.

La presse polonaise a exprimé une vive inquiétude au sujet des moissons. Elle craint une disette.

Centre de recherches en éducation des adultes à l'Institut Th. More

Une charte nationale vient d'être accordée à l'Institut Thomas More du Canada pour la poursuite de recherches en éducation des adultes et ce nouvel organisme se nommera "Thomas More Institute of Canada for Research in Adult Liberal Studies". Il aura son siège social au 3421, rue Drummond, soit au même endroit que l'Institut catholique du même nom (doté d'une charte provinciale) qui se consacre déjà depuis 15 ans à l'éducation des adultes à Montréal, avec son collège du soir affilié à l'Université de Montréal, et son high school du soir, également pour adultes.

Le nouveau centre de recherches, le seul du genre au Canada, est la consécration du rêve des 14 hommes et femmes qui ont assumé la direction du collège, lequel continue d'être le projet-pilote du centre de recherches.

Parmi les buts du centre, on note la création de bibliothèque, de services d'informations, l'élaboration de programme d'études pour adultes où les humanités et les sciences formeront un tout harmonieux, la collaboration régulière de professeurs renommés, etc., etc.

Le Dr Laurent Choquette est élu président des médecins vétérinaires

Halifax, 27. (PC) — Le Dr Laurent Choquette, m.v., de St-Hyacinthe, a été élu hier président de l'Association canadienne de médecine vétérinaire, au 12e congrès de cet organisme qui se tient à Halifax.

Le Dr Choquette, professeur associé de sciences appliquées à l'Université d'Ottawa, succède au Dr George C. Fisher, de Charlottetown. Quelque 300 délégués assistent aux assises de ce groupement de 2,000 membres.

Perd 30 livres grâce au Plan Naran

MONTRÉAL, P.Q. "J'ai perdu trente livres grâce au Plan Naran, et je me sens bien mieux. Je peux travailler plus facilement maintenant que je n'ai plus cette sensation de lourdeur. J'ai donné du Naran à plusieurs amies, et elles ont obtenu de bons résultats." J. Lanthier, 5225, rue St-Hubert, Montréal.

Pourquoi imposer à votre organisme la fatigue causée par un excédent de poids? Si vous ne vous sentez pas bien, cela se reflète sur votre visage et dans votre attitude. Retrouvez votre entrain, essayez le Plan d'amaigrissement Naran. Votre apparence générale s'améliorera et vous vous sentirez bien mieux au fur et à mesure que vous perdrez des livres de graisse et que vous retrouverez votre enthousiasme.

Naran, vendu avec garantie de remboursement, constitue un moyen facile de maigrir. Disponible dans toutes les pharmacies, essayez-le aujourd'hui.

ANNONCE

PLUSIEURS PORTENT MAINTENANT DES
FAUSSES DENTS
ET SONT PEU ENNUYES

Vous pouvez maintenant manger, parler, rire ou éternuer sans crainte de voir tomber, glisser ou se déplacer vos fausses dents instables. FASTEETH tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Cette poudre agréable ne laisse pas de goût gommeux, ni pâteux, ni de désagréable sensation. Elle ne cause pas de nausées. Elle est alcaline (non acide), enraie "l'odeur du dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à toute pharmacie.

ANNONCE

MAL de DOS et TENSION NERVEUSE
DUS À L'IRRITATION DES REINS

Des milliers de personnes constatent qu'en combattant les irritations ordinaires des Reins ou de la Vessie, elles se sentent mieux et plus fortes. Ces irritations, fréquentes après 35 ans, peuvent causer de la tension et de la nervosité résultant d'une urination trop fréquente, avec brûlements et démangeaisons, le jour et la nuit. Vous pouvez en perdre le sommeil, souffrir de Maux de Tête, Maux de Dos, et vous sentir vieux, fatigué, déprimé. CYSTEX procure vite du soulagement, car il enraye les germes irritants de l'urine forte et acide, et soulage la douleur. Sans danger pour jeunes ou vieux. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Sentez-vous vite mieux.

Vous économiserez beaucoup d'argent dans la préparation rapide de repas frais pour l'été !

A&P reçoit et expédie sur une base quotidienne un choix complet d'item frais pour salades, de culture canadienne, tel que: TOMATES - LAITUE - RADIS - ECHALOTES.

PECHES FREESTONE, chair jaune, sucrées, juteuses, No 1 des E.-U. — 4 lbs 45c

ORANGES VALENCIA, DE CHOIX, SUCREES, JUTEUSES, No 1 DES E.-U., CALIFORNIE — 5 lbs en sac cello 59¢

CITRONS PLEINS DE JUS — 2 tubes of 4 33¢
GROS, No 1 DE CALIFORNIE

BANANES - - 2 lbs 29¢
JAUNE DORE, No 1

CAROTTES - - - - 3 gros pieds 19¢
CULTURE DU QUEBEC, JEUNES, TENDRES, SANS COEUR

BLEUETS - - - bte chop. comble 33¢
GROS, FRAIS, No 1 DES E.-U.

POIRES GROSSES gros. 150 — 5 pour 29¢
BARTLETT, SUCREES, JUTEUSES, No 1 DES E.-U.

BETTERAVES - - - 3 gros pieds 19¢
DU QUEBEC, JEUNES, TENDRES, TETES VERTES FRAICHES

SPECIAL EN CAFE!
CAFE 8 O'CLOCK
Doux et moëlleux (moulu sur demande)
sac 1 lb 55¢ — Rég. 59¢—Epargnez 4¢
sac 3 lbs $1.61 — Rég. 1.71—Epargnez 10¢

SPECIAL DE FIN-DE-SEMAINE !
CREME GLACEE - MARQUE MARVEL
½ gal. 79¢ Rég. 85c Epargnez 6c — chop. 21¢ Rég. 23c Epargnez 2c
CORNETS CADET CHRISTIE - - - - pqt 19c
Rég. pqt 23c—Epargnez 4c

POIS VERTS - - - - - - - 2 btes 20 ozs 35c
DE CHOIX A&P — NOUVEL EMPAQUETAGE
PAPIER CIRE - - - - - - - rouleau 100 pieds 29c
RAP-RITE
AMMONIAQUE - - - - - 2 pqts 13 ozs 23c
HANDY
TAMPONS DE SAVON - - - pqt de 12 25c
GROS, BRILLO
LESTOIL - - - - - - - - - btle 32 ozs 85c
NETTOYEUR LIQUIDE POUR TOUT USAGE
DILLS DYSONS - - - - - jarre 24 ozs 33c
ORDINAIRES
BISCUITS "ARROWROOT" - pqt 27c
OVALES, McCORMICK

BAS PRIX CHEZ A&P
JUS DE POMMES - bte 48 ozs 29¢
VITAMINE MITCHELL

Offre à 25¢ de rabais SUR FORMAT KING
Avec épargnes additionnelles chez A&P !

TIDE PRIX SPECIAL A&P Format 'King' 1.29
PRIX REGULIER A&P $1.35 — EPARGNEZ UN 6c DE PLUS
EPARGNES TOTALES 31c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 30 juillet 1960 dans le Grand Montréal.

Spéciaux en pâtisseries Jane Parker
Cuite dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P

GATEAU CHIFFON A L'ORANGE JANE PARKER — cha. 45¢
Rég. 59c—Epargnez 14c

Garnissez le congélateur à ces bas prix !

TARTE AUX PECHES - - - - - cha. 59c
JANE PARKER — Rég. 65c—Epargnez 6c
TARTE AU CITRON - - - - - cha. 45c
JANE PARKER — Rég. 49c—Epargnez 4c
ROULES A DEJEUNER — pqt de 8 pour 33c
A LA CANNELLE, JANE PARKER — Rég. pqt 39c—Epargnez 6c
PAIN DE BLE CRAQUETE — 2 pains 24 ozs 29c
JANE PARKER — Rég. pain 19c—Epargnez 9c

Pour plus de saveur dans vos salades

APPRET A SALADE ANN PAGE — JARRE 16 OZS 35¢ — JARRE 32 OZS 63¢
MAYONNAISE ANN PAGE - - jarre 16 ozs 39¢ — jarre 32 ozs 69¢

SPECIAUX EN EPICERIES CETTE SEMAINE

THE A&P — MELANGE SPECIAL — Rég. pqt 75c—Epargnez 10c — pqt 1 lb 65¢
RELISH AU MAIS — McLAREN — Rég. jarre 35c—Epargnez 2c — jarre 15 ozs 33¢
NOURRITURE A CHAT, POISSON ENTIER, Dr. Ballards — Rég. 2 btes 35c—Epargnez 4c — 3 btes 15 ozs 49¢
PEPSI-COLA — Rég. ctn 35c—Epargnez 5c (contenu seulement) — 3 ctns de 6 btles 1.00
TISSU DE TOILETTE — SOFT-RITE — Rég. 27c—Epar. 4c — pqt de 2 roul. 23¢
OLIVES QUEEN — FARCIES, CORONATION — Spécial ! — jarre 16 ozs 49¢

SPECIAL EN ALIMENTS CONGELES
FRAISES
De choix A&P—Nouvel empaquetage
Essayez-les avec la crème-glacée Marvel
2 pqts 15 ozs 69¢

Une saveur parfaite pour toute viande !
Sauce de Canneberges
Ocean Spray, entières ou en gelée
bte 15 ozs 25¢

Venez voir . . . Vous épargnerez sur ces spéciaux en viandes de Qualité Super-Right

FESSE DE JAMBON — Portion du jarret lb 47c — Portion du soc lb 55c — COUPES DU CENTRE ou TRANCHES DE JAMBON lb 69c
FUME – CUIT, PRET A MANGER

Moitie du jarret Pleine coupe lb 55¢ — PLEINE COUPE MOITIE DU SOC JAMBON ENTIER lb 57¢ — Moitie du soc Pleine coupe lb 63¢

JAMBONS MIDGET - lb 89¢
CUITS, FUMES, DESOSSES, MOYENNE 2 A 3 LBS
PICNICS SANS JARRET lb 47¢
CUIT, EPAULE DE PORC FUMEE
ROTI DE PALERON OS PALERON ENLEVE lb. 49¢
POULES SAUVAGES MOYENNE 18 OZS cha. 89¢
ROCK CORNISH
GELEE DE VEAU - - - - pqt 6 ozs 43¢
HYGRADE

ROULES COTTAGE - lb 65¢
CUITS, FUMES, CRY-O-VAC
JAMBON FUME - - - lb 79¢
CUIT, MOITIE, AVEC OS, CRY-O-VAC
BOEUF HACHE FRAIS TRES MAIGRE lb. 39¢
BACON sans couenne - - pqt 1 lb 57¢
FUME, TRANCHE, "ALLGOOD"
BOLOGNE HYGRADE — BOUT 24 OZS cha. 53¢

Pâtés BANQUET 3 pour 69¢ — POULET, DINDE OU BOEUF
Langue DE BOEUF lb 53¢ — MARINE, DOUCE, CRY-O-VAC
Corned Beef - lb. 79¢ — DOUX, CRY-O-VAC
Tête Fromage bol 12 ozs 39¢ — EN GELEE, SNYDER
Bacon SANS COUENNE pqt ½ lb 35¢ — FUME, TRANCHE, "SUPER-RIGHT"
Saucisse DE PORC 1 lb sur plat 49¢ — PETITS BOUTS, EMBALLAGE SUR PLAT

NAISSANCE

Mc QUILLAN — A l'hôpital Maisonneuve, le 23 juillet 1960, est né de M. et Mme A. J. Mc Quillan, un fils, baptisé Joseph Garcy Patrick.

DECES

BEAULIEU — A St-Jérôme, le 26 juillet 1960, à l'âge de 83 ans, est décédé Emile Beaulieu, ex-constable de la Ville de St-Jérôme, époux de Dorcina Beauline, père de M. Jean-Paul Beaulieu, marchand, demeurant 51 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Trudel et Fils, 400, rue Labelle, pour se rendre à l'église Ste-Marcelle, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation. Ralliement angle Brière et Beaulieu. 239—2

BELAIR — A St-Vincent-de-Paul, le 24 juillet 1960, à l'âge de 19 ans, est décédée accidentellement Lucie Beauregard, épouse de Sylva Bélair, demeurant 1625 Panet, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, no 1053 rue du Collège, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

BELANGER — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 65 ans est décédée Albertine Lefebvre, épouse de Albert Bélanger, demeurant 10750 Sackville. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. No 1415 rue Fleury Est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

BOUCHARD — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Henri Bouchard, née Germaine Provost, demeurant à 3173 St-Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée no 745 rue Cremazie Est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

BOUCHER — A Montréal, le 25 juillet 1960, est décédée Mlle Berthe Alberta Boucher, soeur d'Ida Boucher, fille de feu J.-Octave Boucher et de feu Célina Laporte, demeurant 1215 Seymour. Les funérailles auront lieu jeudi. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

BOURDEAU — A Montréal, le 26 juillet 1960 à l'âge de 70 ans, est décédée Emma Léveillé, épouse de feu Chéri Bourdeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3661 rue Jean-Talon à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Alderic Castonguay, née Clara Sabourin demeurant 4807 Des Erables. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Lussier & Fils No 4733 rue Papineau à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

CHENIER — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Anésie Chénier, née Elisabeth Gendron, demeurant 8075 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Cremazie Est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

CHEVRIER — Subitement à Valleyfield le 25 juillet 1960 à l'âge de 62 ans 7 mois est décédé Donat Chevrier, époux de Bernandette Desjean surintendant des travaux publics de la cité de Salaberry de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons R. Montpetit et Fils Inc. no 315 rue Dannis à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister ans autre invitation. 238—2

CORBEIL — A Ville St-Michel, le 26 juillet 1960 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Ferdinand Corbeil, née Olimpe Dion, demeurant 8188 blvd St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3661 rue Jean-Talon à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREGAN — A Choisy, Co. Vaudreuil, le 25 juillet 1960, à l'âge de 82 ans, est décédé Henri Cregan, époux de Bertha Berry. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Fils, à Hudson, à 9:45 hrs pour se rendre à l'église paroissiale d'Hudson où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPARois — A Montréal, le 26 juillet 1960 à l'âge de 55 ans est décédé Alfred Desparois, ex-employé du C.P.R. demeurant à 3568 rue St-Germain. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. no 5359, 11ème Avenue, Rosemont, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

DESPRES — A Berthier-en-Bas, le 25 juillet 1960, à l'âge de 92 ans, est décédé Thomas Desprès, anciennement de Lauzon, Lévis, époux en 1ères noces de Mary Paquette, et en 2èmes noces d'Edwidge Bertrand. Le convoi funèbre partira du salon Gilbert & Turgeon, 203 rue St-Joseph, à Lauzon, pour se rendre à l'église de Lauzon, où le service sera chanté le jeudi 28 courant, à 9 hres, et de là au cimetière de Lauzon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 237—3

DUFORT — A St-Lin, le 25 juillet 1960, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dufort, née Régina Allard, mère de Messieurs René et Edgar Dufort. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons F. Joly & Fils Ltée, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

DECES

DUBOIS — A Verdun, le 24 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédé Emilien Dubois, employé de la Banque Canadienne Nationale, époux de Cécile Roy, demeurant 3808 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Drouin, no 3565, boul. LaSalle à 8.45 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 237—3

DUCHESNE — A Pte-St-Charles, le 25 juillet 1960 à l'âge de 57 ans est décédé Louis Duchesne, époux de Denise Meunier, demeurant à 1241 rue Montmorency. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira les salons L. Thériault No 1270 rue Laprairie à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GAZAILLE — Accidentellement à St-Alban le 25 juillet 1960 à l'âge de 15 ans est décédé Marcel Gazaille fils de M. et Mme Fernand Gazaille (Alice Archambeault), demeurant à 5438, 1ère Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11ème Avenue à 9 heures pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239—3

GOBEIL — A Longueuil le 26 juillet 1960 est décédée Mlle Gracia Gobeil institutrice à l'école St-Jean Berchmans. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Gravel, 304, rue Racine, à 9 hrs 15 pour se rendre à la cathédrale de Chicoutimi où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GUILBAULT — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Guilbault, époux de feu Marguerite Soulière, demeurant 347, 3e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., no 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8.15 hres pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

GUY — A Montréal, le 24 juillet 1960 à l'âge de 9 ans 10 mois est décédé Claude Guy, fils de J.-Paul Guy et de Pauline Robinson, demeurant à 3367 Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON — A Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 24 juillet 1960, à l'âge de 86 ans, est décédé M. l'abbé Joseph Aurèle Hudon, curé à la cathédrale. La dépouille mortelle est présentement exposée à l'ancienne chancellerie. La translation des restes à la cathédrale aura lieu mercredi à 4 h. Un premier service sera chanté jeudi à 8 heures et un second à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière Painchaud, au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

LAFONTAINE — A Montréal, le 24 juillet 1960, à l'âge de 80 ans, est décédé Omer Lafontaine, époux de feu Alexina Leroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

LAMER — A St-Bruno, le 25 juillet 1960, à l'âge de 58 ans, est décédé Maitre Antonio Lamer, père, époux de Florence Storey, demeurant à 2094, Bellevue, à St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Sherbrooke et Fullum à 8 hres 45.

LANGEVIN — A Fort Chambly, le 26 juillet 1960 à l'âge de 38 ans est décédé Jean-Paul Langevin, époux de Marguerite Gervais. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre des salons Yvon Desnoyers, no 1B rue Des Carrières à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239-2

LAROCQUE — Au Lac Bleu, le 26 juillet 1960, à l'âge de 62 ans, est décédé Dr André Larocque co-propriétaire de l'Hôtel Château Bleau, époux de Irène Charlebois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel et Fils, No 136 rue Labelle, pour se rendre à l'église St-Tippolyte, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-André Avelin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239—2

LARUE — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 25 juillet 1960, à l'âge de 69 ans, est décédé Aurélien Larue, cultivateur, demeurant au Manoir Larue de Neuville. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira du Manoir Larue à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

LEGER — A Montréal, le 24 juillet 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Ovila Léger, époux de Yvonne Legault, demeurant 120 Rose-de-Lima. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 curant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

LESSIER — A St-Mathias, le 26 juillet 1960 à l'âge de 88 ans est décédé Arsène Lussier, époux de Angeline St-Onge. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers no 1-B rue Des Carrières, Fort Chambly pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Joseph Grouix.

MURPHY — A Montréal, mardi le 26 juillet 1960, est décédé Daniel "Dan" Murphy, fils de M. et de Mme Patrick Murphy, décédés, et frère bien-aimé de Con, Jim, May, Lill et Tess. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle William Wray, 2075 rue University. Funérailles à l'église St. Patrick's, jeudi le 28 juillet, à 9 h. du matin; de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. 238—2

PARENT — A Yamaska, le 26 juillet 1960, à l'âge de 95 ans 9 mois, est décédée subitement Mme veuve Joseph Parent, née Philomène Leveillée. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Ponton D'Yamaska, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Robert de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

PAIEMENT — A Verdun, le 24 juillet 1960, à l'âge de 46 ans, 1 mois, est décédé Napoleon Paiement, fils d'Arthur Paiement, ex-marchand de charbon à Verdun, époux de Germaine Dagenais, demeurant 346 rue Eagan. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, no 312 rue de l'Eglise à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

PELLAND — A Tracy, le 24 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédé Joseph Pelland, boucher, épicier, époux de Cécile Salvas, demeurant à 312 Route Marie-Victorin à Tracy. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 27 courant. Le convoi funèbre est parti des salons mortuaires Gilbert Mandeville, no 902 Chemin St-Roch à Tracy à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Auxiliatrice où le service fut célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Joseph de Sorel, lieu de la sepulture.

PELLETIER — A Pte-aux-Trembles, le 26 juillet 1960, à l'âge de 63 ans est décédé Roméo Pelletier, époux de feu Maria Robillard, frère de M. l'abbé Edgar Pelletier de la paroisse St-Sulpice également, frère de M. l'abbé Hector Pelletier, de la paroisse St-Mathieu, demeurant à 1050, 52ème Avenue Pte-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, no 11813 rue Notre-Dame est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239-2

PEPIN — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 87 ans, est décédé Delphis Pepin, époux de feu Louise Mayer, demeurant à 941 Woodstock. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GUENETTE — A Ste-Anne-des-Plaines le 25 juillet 1960, à l'âge de 70 ans, est décédé Octave Guenette, célibataire. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Grouix, No 175 Blvd Ste-Anne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

PELLAND — A Tracy, le 24 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédé Joseph Pelland, boucher, épicier, époux de Cécile Salvas, demeurant à 312 Route Marie-Victorin à Tracy. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 27 courant. Le convoi funèbre est parti des salons mortuaires Gilbert Mandeville, no 902 Chemin St-Roch à Tracy à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Auxiliatrice où le service fut célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Joseph de Sorel, lieu de la sepulture.

PELLETIER — A Pte-aux-Trembles, le 26 juillet 1960, à l'âge de 63 ans est décédé Roméo Pelletier, époux de feu Maria Robillard, frère de M. l'abbé Edgar Pelletier de la paroisse St-Sulpice également, frère de M. l'abbé Hector Pelletier, de la paroisse St-Mathieu, demeurant à 1050, 52ème Avenue Pte-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, no 11813 rue Notre-Dame est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239-2

PEPIN — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 87 ans, est décédé Delphis Pepin, époux de feu Louise Mayer, demeurant à 941 Woodstock. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GUENETTE — A Ste-Anne-des-Plaines le 25 juillet 1960, à l'âge de 70 ans, est décédé Octave Guenette, célibataire. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Grouix, No 175 Blvd Ste-Anne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

RACETTE — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 25 ans, est décédée Mme veuve Marcel Racette, née Gisèle Théberge, demeurant 7791 rue Du Mail, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc, No 505 rue De Boucherville à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Ste-Louise-Marillac où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 233—2

RIENDEAU — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 54 ans est décédée Mme Léo Riendeau née Alice Nadeau, demeurant à 2026 Omer. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 7607 Notre-Dame à 8:15 hrs pour se rendre à l'église St-François-D'Assise où le service sera célébré à 8:30 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

SAMSON — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 87 ans, est décédé Onésiphore Samson époux de Marie-Ange Papin demeurant chez son fils Laurent Samson 11001 Waverley. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. No 10526 rue St-Laurent à 9 hres pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

SAUVAGEAU — A Montréal, le 26 juillet 1960 à l'âge de 63 ans 7 mois est décédé Victorien Sauvageau, époux de Aldéa Dumas demeurant à 2130 Baldwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p. 239—2

ST-AMAND — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph St-Amand, époux en 1ères noces d'Eugénie Deschamps et en 2es noces d'Yvonne Vincent. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard no 7344 rue St-Denis à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 233—2

WATIER — A Ville Jacques-Cartier, le 25 juillet 1960 à l'âge de 78 ans, est décédé Roméo Watier pensionnaire de la Commission de Transport, époux de Maria Gravel, demeurant 1653 Cartier, Ville J.-C. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. No 2590 rue Rouen à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde, 1280 Papineau, Ville J.-C. où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 237—3

YATES (James A.) — A Montréal, le 26 juillet 1960, est décédé James A. Yates, époux de feu Rose Lafortune et père de Geraldine, Marjorie (Mme W. Wood), d'Oakville, Ont., et de Meredith, la dépouille est exposée au salon Thomas Kane, 5301 boul. Décarie. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joseph de Mont-Royal, le jeudi 28 juillet, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

ZILIANI — A Montréal, le 24 juillet 1960, à l'âge de 77 ans, est décédé Guiseppe Ziliani, époux de Pierina Baldini, père de Bob Ziliani, Mme Georges Lefebvre (Velia), Mme William La Vita (Libera). Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. No 292 rue Jean-Talon Est, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

ROBIN — A Mont-Laurier. Les enfants de M. Charles Robin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père décédé le 24 juin, soit par offrande de messe, visite ou assistance aux funérailles.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CHARRON — Le 4 août 1960, à 8 heures, à l'église St-Stanislas de Kostka sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Ludger Charron, née Blanche Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister.

GOBEIL — Le 30 juillet à 8 heures en l'église St-Roch sera chanté le service anniversaire de M. François-Xavier Gobeil, époux de dame Anna Nolin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERNIER HOMMAGE A M. ULRIC SENECAL

Le 25 juin 1960 est décédé, à l'âge de 87 ans, M. Ulric Sénécal, demeurant chez sa fille, Mme Alfred Doucet, 11886 Racette, à Montréal-Nord. Il était pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, Division St-Henri.

Il laisse dans le deuil, son fils, Sylvio, ses filles: Sr M. Adéline du Sauveur, C.S.C. et Mme Alfred Doucet (Yvette), ses brus: Mme Sylvio Sénécal (Maria Lachapelle) Mme Ludger Sénécal (Annette Bisson). Ses petits-enfants, André Sénécal, Alice (Mme René Viau), Léopold, Roger, Maurice, Raymond, Denise, Pierrette et Fernand Sénécal (Frère Augustin) du Couvent des Dominicains à St. Hyacinthe. Il laisse aussi 19 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 28 juin à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord. Y assistaient de nombreux parents et amis du défunt. La Commission de Transport de Montréal et la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Ste-Gertrude de Montréal-Nord y étaient représentées.

La famille offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie soit par offrandes de messes, et des fleurs, visites au salon mortuaire, messages de condoléances, ou assistance aux funérailles.

Pourquoi toujours ? La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

Florist G.V.F. Nielsen Grower
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171

NÉCROLOGIE

Mlle Rose-Marie Brunet

A Plattsburg, N.Y., est décédée accidentellement, samedi dernier, à l'âge de 17 ans,

Mlle Rose-Marie (Lily) Brunet, fille de feu Arthur Brunet et de Marguerite Sauriol.

Elle laisse, outre sa mère, ses frères, Claude, René, Bernard, Alain et Grégoire-Paul Brunet, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église Ste-Jeanne de Chantal de Strathmore.

M. EDOUARD MATHIEU

Nous apprenons le décès de M. Edouard Mathieu, ex-employé de la Commission de Transport de Montréal à sa retraite, époux d'Yvonne Savard, survenu samedi dernier, à l'âge de 64 ans.

Lui survivent, outre son épouse, son fils, M. Réal Mathieu; ses filles et ses gendres, M. et Mme Maurice Laporte (Pauline), Mlle Gisèle Mathieu et M. et Mme Robert Legault (Lise); ses petits-fils, Guy et Daniel Legault; ses frères et ses belles-soeurs, MM. et Mmes Aimé et René Mathieu; ses soeurs et son beau-frère, M. et Mme Arthur Mathieu (Fabiola) et la R. S. Marie-Louis Daniel (Annette), des Soeurs Ste-Anne; ses beaux-parents, M. et Mme Adélard Savard; ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église St-Pierre-Claver.

M. ONESIME SAMSON

M. Onésiphore Samson, époux en premières noces de Rose

Durocher et, en secondes noces, de feu Marie-Ange Rapin,

LES LETTRES

SUITE DE LA PAGE 3

maines, donc, on aurait tapé à la machine à écrire à peu près 24 heures par jour, dans ces bureaux, et il s'y serait présenté au moins un millier de visiteurs par jour également, ce qui représentait un nombre fantastique de coups de sonnette à entendre.

Si les visiteurs ont été si nombreux, d'autre part, c'est que les organisateurs de la loterie les invitaient eux-mêmes, afin qu'ils se rendent compte de la marche de leur propre "lettre" et de la façon on ne peut plus honnête selon laquelle l'affaire était administrée.

Jusqu'à maintenant, on le sait, personne n'a été appréhendé.

Il faudra peut-être quelques jours, quelques semaines même avant que l'on soit en état de faire un rapport complet au département du procureur général sur toute l'affaire, et ce, encore une fois, après étude des milliers de documents saisis.

Dès maintenant, toutefois, les juristes consultés par le reporter de LA PRESSE se sont tous dits d'accord pour affirmer que ces chaines de lettre étaient parfaitement "couvertes" par l'article 179, paragraphe E, du code pénal, l'article que l'on invoquera vraisemblablement contre les promoteurs de l'affaire.

Dans cet article, en effet, il est très clairement déclaré que doit être considéré comme une loterie tout arrangement par lequel, par chance ou autrement, un individu reçoit plus d'argent qu'il n'en donne.

Ce qui ne manque pas d'une certaine "clarté", on l'avouera.

Les éruptions du mont Etna se continuent

Catane, Sicile, 27. (Reuters) — La dernière éruption du mont Etna, qui a commencé lundi soir, a projeté des roches et du sable en fusion à 150 pieds dans les airs, au-dessus des cratères du volcan.

Des experts de l'Institut de volcanologie de Catane ont dit que les cratères du centre et du nord-est ébranlaient le volcan de 10,800 pieds d'altitude à toutes les 10 ou 12 minutes.

Lundi, bon nombre des 2,000 habitants de Zafferana, sur les pentes orientales du volcan, ont fui en proie à la panique après que six secousses eurent ébranlé le village.

Le mont Etna, le plus grand volcan en activité en Europe, a fait éruption à deux reprises la semaine dernière.

Les emballages sont étiquetés

Au Canada, la loi exige que les emballages d'aliments et de médicaments portent le nom et la désignation du contenu et le nom et l'adresse du fabricant. Cette mesure sert à protéger le public contre les produits falsifiés, impurs ou incorrectement désignés. Il faut signaler à l'inspecteur local des aliments et drogues tout achat d'aliments ou de médicaments mal étiquetés ou détériorés.

est décédé, lundi, à l'âge de 87 ans.

Le défunt laisse ses fils et ses brus, MM. et Mmes Stanislas et Albert Samson, le R.P. Paul Papin Samson, O.P., M. l'abbé Gilles Samson, curé de Ste-Germaine-Cousin de Pointe-aux-Trembles, le Dr et Mme Laurent Samson et M. l'abbé Jean-Marie Samson, vicaire à St-Marc de Rosemont; ses filles et son gendre, la R. M. Marie du Cénacle (Marguerite), de la Congrégation Notre-Dame, la R.M. Etienne Marie (Geneviève), missionnaire d'Afrique et M. et Mme Roch Roy (Marie-Thérèse); ses petits-enfants, M. et Mme Maurice Dagenais (Lise Samson), Geneviève, Pierre et Judith Samson; son arrière petite-fille, Sylvie Dagenais; ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

M. EUGENE DESJARDINS

Nous apprenons le décès de M. Eugène Desjardins, époux

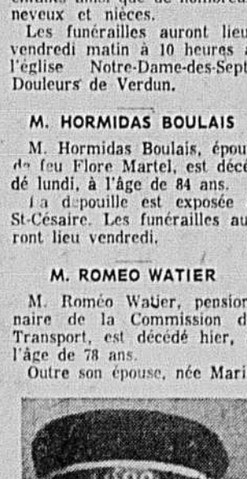

d'Alma Lalonde, survenu à Verdun, le mardi 26 juillet, à l'âge de 63 ans.

Lui survivent, outre son épouse, ses fils et ses brus MM. et Mmes Marcel, Sylva et Roma Desjardins; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Henri, Wilfrid, Roger, Raymond Desjardins et Mme veuve René Desjardins; ses soeurs et beaux-frères MM. et Mmes Joseph Boucher (Rose), Robert Chartrand (Berthe), Jacques Gravel (Pauline) et Mlle Georgette Desjardins; plusieurs petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu, vendredi matin à 10 heures à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun.

M. HORMIDAS BOULAIS

M. Hormidas Boulais, époux de feu Flore Martel, est décédé lundi, à l'âge de 84 ans.

La dépouille est exposée à St-Césaire. Les funérailles auront lieu vendredi.

M. ROMEO WATIER

M. Roméo Watier, pensionnaire de la Commission de Transport, est décédé hier, à l'âge de 78 ans.

Outre son épouse, née Maria

Gravel, il laisse ses fils: Emilien et son épouse Antoinette, Georges et son épouse Noëlla, Armand et son épouse Annette, Edmond et son épouse Thérèse; ses filles: Jeanne et son époux, M. Jean-Paul Frappier, Berthe et son époux, M. Gérard Dubois; plusieurs nièces, neveux et petits-enfants.

La dépouille est exposée au no 2590, rue Rouen. Les funérailles auront lieu demain matin en l'église Notre-Dame-de-la-Garde, à Ville Jacques-Cartier.

LES TRAINS

SUITE D

Inondations en Pologne et en Tchécoslovaquie

Varsovie, 27. (AFP) — Les pluies torrentielles qui tombent sans arrêt depuis près d'une semaine ont provoqué de graves inondations en Pologne et en Tchécoslovaquie.

En ce dernier pays, les rivières de la Moravie septentrionale et de la Slovaquie centrale sont sorties de leur lit et les transports routiers et ferroviaires ont été interrompus en plusieurs endroits. On ne signale jusqu'à présent aucune victime.

A Bratislava, le Danube continue de monter, mais il n'a pas encore atteint un niveau dangereux.

La situation, en Pologne, est encore pire. Dans le sud du pays, la Vistule, l'Oder et leurs affluents sont en crue. Les réservoirs artificiels sont remplis à pleine capacité. Les inondations menacent en particulier les régions de Cracovie, de Katowice et d'Opole (Basse Silésie).

Environ 250 personnes ont déjà été évacuées et des milliers d'hectares de céréales ont été détruits. Des tronçons routiers et ferroviaires de plusieurs milles de longueur sont disparus sous les eaux qui posent une grave menace à la petite ville d'Oswiecim.

Les pompiers, l'armée et la population travaillent jour et nuit à consolider les digues et les ponts.

La presse polonaise a exprimé une vive inquiétude au sujet des moissons. Elle craint une disette.

Centre de recherches en éducation des adultes à l'Institut Th. More

Une charte nationale vient d'être accordée à l'Institut Thomas More du Canada pour la poursuite de recherches en éducation des adultes et ce nouvel organisme se nommera "Thomas More Institute of Canada for Research in Adult Liberal Studies". Il aura son siège social au 3421, rue Drummond, soit au même endroit que l'Institut catholique du même nom (doté d'une charte provinciale) qui se consacre déjà depuis 15 ans à l'éducation des adultes à Montréal, avec son collège du soir affilié à l'Université de Montréal, et son high school du soir, également pour adultes.

Le nouveau centre de recherches, le seul du genre au Canada, est la consécration du rêve des 14 hommes et femmes qui ont assumé la direction du collège, lequel continue d'être le projet-pilote du centre de recherches.

Parmi les buts du centre, on note la création de bibliothèque, de services d'informations, l'élaboration de programme d'études pour adultes où les humanités et les sciences formeront un tout harmonieux, la collaboration régulière de professeurs renommés, etc., etc.

Le Dr Laurent Choquette est élu président des médecins vétérinaires

Halifax, 27. (PC) — Le Dr Laurent Choquette, m.v., de St-Hyacinthe, a été élu hier président de l'Association canadienne de médecine vétérinaire, au 12e congrès de cet organisme qui se tient à Halifax.

Le Dr Choquette, professeur associé de sciences appliquées à l'Université d'Ottawa, succède au Dr George C. Fisher, de Charlottetown. Quelque 300 délégués assistent aux assises de ce groupement de 2,000 membres.

Perd 30 livres grâce au Plan Naran

MONTRÉAL, P.Q. "J'ai perdu trente livres grâce au Plan Naran, et je me sens bien mieux. Je peux travailler plus facilement maintenant que je n'ai plus cette sensation de lourdeur. J'ai donné du Naran à plusieurs amies, et elles ont obtenu de bons résultats." J. Lanthier, 5225, rue St-Hubert, Montréal.

Pourquoi imposer à votre organisme la fatigue causée par un excédent de poids? Si vous ne vous sentez pas bien, cela se reflète sur votre visage et dans votre attitude. Retrouvez votre entrain, essayez le Plan d'amaigrissement Naran. Votre apparence générale s'améliorera et vous vous sentirez bien mieux au fur et à mesure que vous perdrez des livres de graisse et que vous retrouverez votre enthousiasme.

Naran, vendu avec garantie de remboursement, constitue un moyen facile de maigrir. Disponible dans toutes les pharmacies, essayez-le aujourd'hui.

ANNONCE

PLUSIEURS PORTENT MAINTENANT DES
FAUSSES DENTS
ET SONT PEU ENNUYES

Vous pouvez maintenant manger, parler, rire ou éternuer sans crainte de voir tomber, glisser ou se déplacer vos fausses dents instables. FASTEETH tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Cette poudre agréable ne laisse pas de goût gommeux, ni pâteux, ni de désagréable sensation. Elle ne cause pas de nausées. Elle est alcaline (non acide), enraie "l'odeur du dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à toute pharmacie.

ANNONCE

MAL de DOS et TENSION NERVEUSE
DUS À L'IRRITATION DES REINS

Des milliers de personnes constatent qu'en combattant les irritations ordinaires des Reins ou de la Vessie, elles se sentent mieux et plus fortes. Ces irritations, fréquentes après 35 ans, peuvent causer de la tension et de la nervosité résultant d'une urination trop fréquente, avec brûlements et démangeaisons, le jour et la nuit. Vous pouvez en perdre le sommeil, souffrir de Maux de Tête, Maux de Dos, et vous sentir vieux, fatigué, déprimé. CYSTEX procure vite du soulagement, car il entrave les germes irritants de l'urine forte et acide, et soulage la douleur, sans danger pour jeunes ou vieux. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Sentez-vous vite mieux.

Vous économiserez beaucoup d'argent dans la préparation rapide de repas frais pour l'été!

A&P reçoit et expédie sur une base quotidienne un choix complet d'item frais pour salades, de culture canadienne, tel que: TOMATES - LAITUE - RADIS - ECHALOTES.

PECHES FREESTONE, chair jaune, sucrées, juteuses, No 1 des E.-U. — 4 lbs 45c

ORANGES VALENCIA, DE CHOIX, SUCREES, JUTEUSES, No 1 DES E.-U., CALIFORNIE — 5 lbs en sac cello 59¢

CITRONS PLEINS DE JUS — 2 tubes of 4 33¢
GROS, No 1 DE CALIFORNIE

BANANES - - 2 lbs 29¢
JAUNE DORE, No 1

CAROTTES - - - - 3 gros pieds 19¢
CULTURE DU QUEBEC, JEUNES, TENDRES, SANS COEUR

BLEUETS - - - bte chop. comble 33¢
GROS, FRAIS, No 1 DES E.-U.

POIRES GROSSES gros. 150 — 5 pour 29¢
BARTLETT, SUCREES, JUTEUSES, No 1 DES E.-U.

BETTERAVES - - - 3 gros pieds 19¢
DU QUEBEC, JEUNES, TENDRES, TETES VERTES FRAICHES

Pour plus de saveur dans vos salades

APPRET A SALADE ANN PAGE — JARRE 16 OZS 35c — JARRE 32 OZS 63c

MAYONNAISE ANN PAGE — jarre 16 ozs 39¢ — jarre 32 ozs 69¢

SPECIAUX EN EPICERIES CETTE SEMAINE

THE A&P — MELANGE SPECIAL, Rég. pqt 75c—Epargnez 10c — pqt 1 lb 65¢

RELISH AU MAIS — McLAREN, Rég. jarre 35c—Epargnez 2c — jarre 15 ozs 33¢

NOURRITURE A CHAT, POISSON ENTIER, Dr. Ballards, Rég. 2 btes 35c—Epargnez 4c — 3 btes 15 ozs 49¢

PEPSI-COLA — Rég. ctn 35c—Epargnez 5c (contenu seulement) — 3 ctns de 6 btles 1.00

TISSU DE TOILETTE — SOFT-RITE, Rég. 27c—Epar. 4c — pqt de 2 roul. 23¢

OLIVES QUEEN — FARCIES, CORONATION, Spécial! — jarre 16 ozs 49¢

SPECIAL EN CAFE!
CAFE 8 O'CLOCK
Doux et moëlleux (moulu sur demande)

sac 1 lb 55¢ — Rég. 59¢—Epargnez 4¢

sac 3 lbs $1.61 — Rég. 1.71—Epargnez 10¢

SPECIAL DE FIN-DE-SEMAINE!
CREME GLACEE - MARQUE MARVEL

½ gal. 79¢ Rég. 85c Epargnez 6c — chop. 21¢ Rég. 23c Epargnez 2c

CORNETS CADET - - - - - pqt 19c
CHRISTIE — Rég. pqt 23c—Epargnez 4c

POIS VERTS - - - - - - - 2 btes 20 ozs 35c
DE CHOIX A&P — NOUVEL EMPAQUETAGE

PAPIER CIRE - - - - - - - rouleau 100 pieds 29c
RAP-RITE

AMMONIAQUE - - - - - 2 pqts 13 ozs 23c
HANDY

TAMPONS DE SAVON - - - pqt de 12 25c
GROS, BRILLO

LESTOIL - - - - - - - - - btle 32 ozs 85c
NETTOYEUR LIQUIDE POUR TOUT USAGE

DILLS DYSONS - - - - - jarre 24 ozs 33c
ORDINAIRES

BISCUITS "ARROWROOT" - pqt 27c
OVALES, McCORMICK

BAS PRIX CHEZ A&P
JUS DE POMMES - bte 48 ozs 29¢
VITAMINE MITCHELL

Offre à 25¢ de rabais SUR FORMAT KING
Avec épargnes additionnelles chez A&P!

TIDE PRIX SPECIAL A&P Format 'King' 1.29

PRIX REGULIER A&P $1.35 — EPARGNEZ UN 6c DE PLUS
EPARGNES TOTALES 31c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 30 juillet 1960 dans le Grand Montréal.

Spéciaux en pâtisseries Jane Parker
Cuite dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P

GATEAU CHIFFON A L'ORANGE
JANE PARKER
cha. 45¢
Rég. 59c—Epargnez 14c

Garnissez le congélateur à ces bas prix!

TARTE AUX PECHES - - - - - cha. 59c
JANE PARKER — Rég. 65c—Epargnez 6c

TARTE AU CITRON - - - - - cha. 45c
JANE PARKER — Rég. 49c—Epargnez 4c

ROULES A DEJEUNER — pqt de 8 pour 33c
A LA CANNELLE, JANE PARKER — Rég. pqt 39c—Epargnez 6c

PAIN DE BLE CRAQUETE - 2 pains 24 ozs 29c
JANE PARKER — Rég. pain 19c—Epargnez 9c

SPECIAL EN ALIMENTS CONGELES
FRAISES
De choix A&P—Nouvel empaquetage
Essayez-les avec la crème-glacée Marvel
2 pqts 15 ozs 69¢

Une saveur parfaite pour toute viande!
Sauce de Canneberges
Ocean Spray, entières ou en gelée
bte 15 ozs 25¢

Venez voir . . . Vous épargnerez sur ces spéciaux en viandes de Qualité Super-Right

FESSE DE JAMBON — Portion du jarret lb 47c — Portion du soc lb 55c — COUPES DU CENTRE ou TRANCHES DE JAMBON lb 69c

FUME – CUIT, PRET A MANGER

Moitie du jarret Pleine coupe lb 55¢ — PLEINE COUPE MOITIE DU SOC JAMBON ENTIER lb 57¢ — Moitie du soc Pleine coupe lb 63¢

JAMBONS MIDGET - lb 89¢
CUITS, FUMES, DESOSSES, MOYENNE 2 A 3 LBS

PICNICS SANS JARRET lb 47¢
CUIT, EPAULE DE PORC FUMEE

ROTI DE PALERON OS PALERON ENLEVE lb. 49¢

POULES SAUVAGES MOYENNE 18 OZS cha. 89¢
ROCK CORNISH

GELEE DE VEAU - - - - pqt 6 ozs 43¢
HYGRADE

ROULES COTTAGE - lb 65¢
CUITS, FUMES, CRY-O-VAC

JAMBON FUME - - - - lb 79¢
CUIT, MOITIE, AVEC OS, CRY-O-VAC

BOEUF HACHE FRAIS TRES MAIGRE lb. 39¢

BACON sans couenne - - pqt 1 lb 57¢
FUME, TRANCHE, "ALLGOOD"

BOLOGNE BOUT 24 OZS cha. 53¢
HYGRADE

Pâtés BANQUET — 3 pour 69¢
POULET, DINDE OU BOEUF

Langue DE BOEUF — lb 53¢
MARINE, DOUCE, CRY-O-VAC

Corned Beef - lb. 79¢
DOUX, CRY-O-VAC

Tête Fromage bol 12 ozs 39¢
EN GELEE, SNYDER

Bacon SANS COUENNE — pqt ½ lb 35¢
FUME, TRANCHE, "SUPER-RIGHT"

Saucisse DE PORC — 1 lb sur plat 49¢
PETITS BOUTS, EMBALLAGE SUR PLAT

NAISSANCE

Mc QUILLAN — A l'hôpital Maisonneuve, le 23 juillet 1960, est né de M. et Mme A. J. Mc Quillan, un fils, baptisé Joseph Garcy Patrick.

DECES

BEAULIEU — A St-Jérôme, le 26 juillet 1960, à l'âge de 83 ans, est décédé Emile Beaulieu, ex-constable de la Ville de St-Jérôme, époux de Dorcina Beauine, père de M. Jean-Paul Beaulieu, marchand, demeurant 51 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Trudel et Fils, 400, rue Labelle, pour se rendre à l'église Ste-Marcelle, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Brière et Beaulieu. 239—2

BELAIR — A St-Vincent-de-Paul, le 24 juillet 1960, à l'âge de 19 ans, est décédée accidentellement Lucie Beauregard, épouse de Sylva Bélair, demeurant 1625 Panet, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, no 1033 rue du Collège, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

BELANGER — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 65 ans est décédée Albertine Lefebvre, épouse de Albert Bélanger, demeurant 10750 Sackville. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., No 1415 rue Fleury Est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

BOUCHARD — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Henri Bouchard, née Germaine Provost, demeurant à 3173 St-Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest, à 7.30 hres, pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 8.00 hres, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

BOUCHER — A Montréal, le 25 juillet 1960, est décédée Mlle Berthe Alberta Boucher, soeur d'Ida Boucher, fille de feu J.-Octave Boucher et de feu Célina Laporte, demeurant 1215 Seymour. Les funérailles auront lieu jeudi. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

BOURDEAU — A Montréal, le 26 juillet 1960 à l'âge de 70 ans, est décédée Emma Léveillé, épouse de feu Chéri Bourdeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 6821 rue St-Hubert, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

CASTONGUAY — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Aldéric Castonguay, née Clara Sabourin demeurant 4807 Des Erables. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Lussier & Fils No 4733 rue Papineau à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

CHENIER — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Anésie Chénier, née Elisabeth Gendron, demeurant 8975 Parthenais-Rouhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie Est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

CHEVRIER — Subitement à Valleyfield le 25 juillet 1960 à l'âge de 62 ans 7 mois est décédé Donat Chevrier, époux de Bernandette Deslean surintendant des travaux publics de la cité de Salaberry de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons R. Montpetit et Fils Inc. no 315 rue Dannis à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

CORBEIL — A Ville St-Michel, le 26 juillet 1960 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Ferdinand Corbeil, née Olimpe Dion, demeurant 8188 blvd St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3661 rue Jean-Talon à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

DESPAROIS — A Montréal, le 26 juillet 1960 à l'âge de 55 ans est décédé Alfred Desparois, ex-employé du C.P.R. demeurant à 3568 rue St-Germain. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc, no 5359, 11ème Avenue, Rosemont, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autres invitation.

DESPRES — A Berthier-en-Bas, le 25 juillet 1960, à l'âge de 92 ans, est décédé Thomas Després, anciennement de Lauzon, Lévis, époux en 1eres noces de Mary Paquette, et en 2èmes noces d'Edwidge Bertrand. Le convoi funèbre partira du salon Gilbert & Turgeon, 203 rue St-Joseph à Lauzon, pour se rendre à l'église de Lauzon où le service sera chanté le jeudi 28 courant, à 9 hres, et de là au cimetière de Lauzon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 237—3

DUFORT — A St-Lin, le 25 juillet 1960, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dufort, née Régina Allard, mère de Messieurs René et Edgar Dufort. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons F. Joly & Fils Ltée, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

DECES

DUBOIS — A Verdun, le 24 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédé Emilien Dubois, employé de la Banque Canadienne Nationale, époux de Cecile Roy, demeurant 3808 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Drouin, no 3565, boul. LaSalle à 8.45 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 237—3

DUCHESNE — A Pte-St-Charles, le 25 juillet 1960 à l'âge de 37 ans est décédé Louis Duchesne, époux de Denise Meunier, demeurant à 1241 rue Montmorency. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira les salons L. Thériault No 1270 rue Laprairie à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GAZAILLE — Accidentellement à St-Alban le 25 juillet 1960 à l'âge de 15 ans est décédé Marcel Gazaille fils de M. et Mme Fernand Gazaille (Alice Archambeault), demeurant à 5438, 1ère Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11ème Avenue à 9 heures pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239—3

GOBEIL — A Longueuil le 26 juillet 1960 est décédée Mlle Gracia Gobeil institutrice à l'école St-Jean Berchmans. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Gravel, 304, rue Racine, à 9 hrs 15 pour se rendre à la cathédrale de Chicoutimi où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GUILBAULT — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Guilbault, époux de feu Marguerite Soulière, demeurant 347, 3e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., no 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8.15 hres pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

GUY — A Montréal, le 24 juillet 1960 à l'âge de 9 ans 10 mois est décédé Claude Guy, fils de J.-Paul Guy et de Pauline Robinson, demeurant à 3367 Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

HUDON — A Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 24 juillet 1960, à l'âge de 66 ans, est décédé M. le chanoine Aurèle Hudon, curé à la cathédrale. La dépouille mortelle est présentement exposée à l'ancienne chancellerie. La translation des restes à la cathédrale aura lieu mercredi à 4 h. Un premier service sera chanté jeudi à 8 heures et un second à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière Painchaud, au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

LAFONTAINE — A Montréal, le 24 juillet 1960, à l'âge de 80 ans, est décédé Omer Lafontaine, époux de feu Alexina Leroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

LAMER — A St-Bruno, le 25 juillet 1960, à l'âge de 58 ans, est décédé Maître Antonio Lamer, père, époux de Florence Storey, demeurant à 2964, Bellevue, à St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Sherbrooke et Fullum à 8 hres 45.

LANGEVIN — A Fort Chambly, le 26 juillet 1960 à l'âge de 38 ans est décédé Jean-Paul Langevin, époux de Marguerite Gervais. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre des salons Yvon Desnoyers, no 1B rue Des Carrières à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239—2

LAROCQUE — Au Lac Bleu, le 26 juillet 1960, à l'âge de 62 ans, est décédé André Larocque co-propriétaire de l'Hôtel Château Bleau, époux de Irène Charlebois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel et Fils, No 136 rue Labelle, pour se rendre à l'église St-Tippolyte, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-André-Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Joseph Groulx. 239—2

LARUE — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 25 juillet 1960, à l'âge de 69 ans, est décédé Aurélien Larue, célibataire, demeurant au Manoir Larue de Neuville. Les funérailles auront lieu jeudi. Le convoi funèbre partira du Manoir Larue à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière endroit même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

LEGER — A Montréal, le 24 juillet 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Ovila Léger, époux de Yvonne Legault, demeurant 120 Rose-de-Lima. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 curant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER — A St-Mathias, le 26 juillet 1960 à l'âge de 88 ans est décédé Arsène Lussier, époux de Angeline St-Onge. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers no 1-B rue Des Carrières, Fort Chambly pour se rende à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Sherbrooke et Fullum à 8 hres 45.

MACCABEE — Accidentellement, à Ste-Anne-des-Plaines, le 25 juillet 1960, à l'âge de 15 ans, est décédé Jean-Guy Maccabée, fils de Lucien Maccabée et de Simone Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

MURPHY — A Montréal, mardi le 26 juillet 1960, est décédé Daniel "Dan" Murphy, fils de M. et de Mme Patrick Murphy, décédés, et frère bien-aimé de Con, Jim, May, Lill et Tess. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle William Wray, 2075 rue University. Funérailles à l'église St. Patrick's, jeudi le 28 juillet, à 9 h. du matin; de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. 238—2

PARENT — A Yamaska, le 26 juillet 1960, à l'âge de 95 ans 9 mois, est décédée subitement Mme veuve Joseph Parent, née Philomène Leveillée. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des saions J. Paul Ponton D'Yamaska, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Robert de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

PAIEMENT — A Verdun, le 24 juillet 1960, à l'âge de 46 ans, 1 mois, est décédé Napoleon Paiement, fils d'Arthur Paiement, ex-marchand de charbon à Verdun, époux de Germaine Dagenais, demeurant 346 rue Eagan. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

PELLAND — A Tracy, le 24 juillet 1960 à l'âge de 54 ans est décédé Joseph Pelland, boucher, épicier, époux de Cécile Salvas, demeurant à 312 Route Marie-Victorin à Tracy. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 27 courant. Le convoi funèbre est parti des salons mortuaires Gilbert Mandeville, no 902 Chemin St-Roch, à Tracy à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Auxiliatrice où le service fut célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Joseph de Sorel, lieu de la sépulture.

PELLETIER — A Pte-aux-Trembles, le 26 juillet 1960, à l'âge de 63 ans est décédé Roméo Pelletier, époux de feu Maria Robillard, frère de M. l'abbé Edgar Pelletier de la paroisse St-Sulpice également, frère de M. l'abbé Hector Pelletier, de la paroisse St-Mathieu, demeurant à 1050, 52ème Avenue Pte-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, no 11813 rue Notre-Dame est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Mathieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 239-2

PEPIN — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 87 ans, est décédé Delphis Pépin, époux de feu Louise Mayer, demeurant à 941 Woodstock. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

GUENETTE — A Ste-Anne-des-Plaines le 25 juillet 1960, à l'âge de 70 ans, est décédé Octave Guenette, célibataire. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Groulx, No 175 Rue Ste-Anne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—3

RACETTE — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 25 ans, est décédée Mme veuve Marcel Racette, née Gisèle Théberge, demeurant 7791 rue Du Mail, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc, No 505 rue De Boucherville, à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Ste-Louise Marillac où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 233—2

RIENDEAU — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 54 ans est décédée Mme Léo Riendeau née Alice Nadeau, demeurant à 2026 Omer. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 7607 Notre-Dame à 8:15 hrs pour se rendre à l'église St-François-D'Assise où le service sera célébré à 8:30 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

SAMSON — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 87 ans, est décédé Onésiphore Samson époux de Marie-Ange Papin demeurant chez son fils Laurent Samson, 11001 Waverley. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. No 10526 rue St-Laurent à 9 hres pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

SAUVAGEAU — A Montréal, le 26 juillet 1960 à l'âge de 63 ans 7 mois est décédé Victorien Sauvageau, époux de Aldéa Dumas demeurant à 2130 Baldwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p. 239—2

ST-AMAND — A Montréal, le 25 juillet 1960, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph St-Amand, époux en 1eres noces d'Eugénie Deschamps et en 2es noces d'Yvonne Vincent. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard no 7384 rue St-Denis à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 238—2

WATIER — A Ville Jacques-Cartier, le 25 juillet 1960 à l'âge de 78 ans, est décédé Roméo Watier, pensionnaire de la Commission de Transport, époux de Maria Gravel, demeurant 1653 Cartier, Ville J.-C. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. No 2590 rue Rouen à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde, 1280 Papineau, Ville J.-C. où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 237—3

YATES (James A.) — A Montréal, le 26 juillet 1960, est décédé James A. Yates, époux de feu Rose Lafortune et père de Geraldine, Marjorie (Mme W. Wood), d'Oakville, Ont., et de Meredith. La dépouille est exposée au salon Thomas Kane, 5301 boul. Décarie. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joseph de Mont-Royal, le jeudi 28 juillet, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

ZILIANI — A Montréal, le 24 juillet 1960, à l'âge de 77 ans, est décédé Guiseppe Ziliani, époux de Pierina Baldini, père de Bob Ziliani, Mme Georges Lefebvre (Velia), Mme William La Vita (Libera). Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. No 292 rue Jean-Talon Est, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

ROBIN — A Mont-Laurier. Les enfants de M. Charles Robin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père décédé le 24 juin, soit par offrande de messe, visite ou assistance aux funérailles.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CHARRON — Le 4 août 1960, à 8 heures, à l'église St-Stanislas de Kostka sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Ludger Charron, née Blanche Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister.

GOBEIL — Le 30 juillet à 8 heures en l'église St-Roch sera chanté le service anniversaire de M. François-Xavier Gobeil, époux de dame Anna Nolin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERNIER HOMMAGE A M. ULRIC SENECAL

Le 25 juin 1960 est décédé, à l'âge de 87 ans, M. Ulric Sénécal, demeurant chez sa fille, Mme Alfred Doucet, 11886 Racette, à Montréal-Nord. Il était pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, Division St-Henri.

Il laisse dans le deuil, son fils, Sylvio, ses filles: Sr M. Adéline du Sauveur, C.S.C. et Mme Alfred Doucet (Yvette), ses brus: Mme Sylvio Sénécal (Maria Lachapelle) Mme Ludger Sénécal (Annette Bisson). Ses petits-enfants, André Sénécal, Alice (Mme René Viau), Léopold, Roger, Maurice, Raymond, Denise, Pierrette et Fernand Sénécal (Frère Augustin) du Couvent des Dominicains à St. Hyacinthe. Il laisse aussi 19 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 28 juin à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord. Y assistaient de nombreux parents et amis du défunt. La Commission de Transport de Montréal et la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Ste-Gertrude de Montréal-Nord y étaient représentées.

La famille offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie soit par offrandes de messes, et des fleurs, visites au salon mortuaire, messages de condoléances, ou assistance aux funérailles.

NÉCROLOGIE

Mlle Rose-Marie Brunet

A Plattsburg, N.Y., est décédée accidentellement, samedi dernier, à l'âge de 17 ans,

Mlle Rose-Marie (Lily) Brunet, fille de feu Arthur Brunet et de Marguerite Sauriol.

Elle laisse, outre sa mère, ses frères, Claude, René, Bernard, Alain et Grégoire-Paul Brunet, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église Ste-Jeanne de Chantal de Strathmore.

M. EDOUARD MATHIEU

Nous apprenons le décès de M. Edouard Mathieu, ex-employé de la Commission de Transport de Montréal à sa retraite, époux d'Yvonne Savard, survenu samedi dernier, à l'âge de 64 ans.

Lui survivent, outre son épouse, son fils, M. Réal Mathieu; ses filles et ses gendres, M. et Mme Maurice Laporte (Pauline), Mlle Gisèle Mathieu et M. et Mme Robert Legault (Lise); ses petits-fils, Guy et Daniel Legault; ses frères et ses belles-soeurs, MM. et Mmes Aimé et René Mathieu; ses soeurs et son beau-frère, M. et Mme Arthur Mathieu (Fabiola) et la R. S. Marie-Louis Daniel (Annette), des Soeurs Ste-Anne; ses beaux-parents, M. et Mme Adélard Savard; ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église St-Pierre-Claver.

M. ONESIME SAMSON

M. Onésiphore Samson, époux en premières noces de Rose

Durocher et, en secondes noces, de feu Marie-Ange Rapin,

LES LETTRES

SUITE DE LA PAGE 3

maines, donc, on aurait tapé à la machine à écrire à peu près 24 heures par jour, dans ces bureaux, et il s'y serait présenté au moins un millier de visiteurs par jour également, ce qui représentait un nombre fantastique de coups de sonnette à entendre.

Si les visiteurs ont été si nombreux, d'autre part, c'est que les organisateurs de la loterie les invitaient eux-mêmes, afin qu'ils se rendent compte de la marche de leur propre "lettre" et de la façon on ne peut plus honnête selon laquelle l'affaire était administrée.

Jusqu'à maintenant, on le sait, personne n'a été appréhendé.

Il faudra peut-être quelques jours, quelques semaines même avant que l'on soit en état de faire un rapport complet au département du procureur général sur toute l'affaire, et ce, encore une fois, après étude des milliers de documents saisis.

Dès maintenant, toutefois, les juristes consultés par le reporter de LA PRESSE se sont tous dits d'accord pour affirmer que ces chaines de lettre étaient parfaitement "couvertes" par l'article 179, paragraphe E, du code pénal, l'article que l'on invoquera vraisemblablement contre les promoteurs de l'affaire.

Dans cet article, en effet, il est très clairement déclaré que doit être considéré comme une loterie tout arrangement par lequel, par chance ou autrement, un individu reçoit plus d'argent qu'il n'en donne.

Ce qui ne manque pas d'une certaine "clarté", on l'avouera.

Les éruptions du mont Etna se continuent

Catane, Sicile, 27. (Reuters) — La dernière éruption du mont Etna, qui a commencé lundi soir, a projeté des roches et du sable en fusion à 150 pieds dans les airs, au-dessus des cratères du volcan.

Des experts de l'Institut de volcanologie de Catane ont dit que les cratères du centre et du nord-est ébranlaient le volcan de 10,800 pieds d'altitude à toutes les 10 ou 12 minutes.

Lundi, bon nombre des 2,000 habitants de Zafferana, sur les pentes orientales du volcan, ont fui en proie à la panique après que six secousses eurent ébranlé le village.

Le mont Etna, le plus grand volcan en activité en Europe, a fait éruption à deux reprises la semaine dernière.

Les emballages sont étiquetés

Au Canada, la loi exige que les emballages d'aliments et de médicaments portent le nom et la désignation du contenu et le nom et l'adresse du fabricant. Cette mesure sert à protéger le public contre les produits falsifiés, impurs ou incorrectement désignés. Il faut signaler à l'inspecteur local des aliments et drogues tout achat d'aliments ou de médicaments mal étiquetés ou détériorés.

M. EUGENE DESJARDINS

Nous apprenons le décès de M. Eugène Desjardins, époux

d'Alma Lalonde, survenu à Verdun, le mardi 26 juillet, à l'âge de 63 ans.

Lui survivent, outre son épouse, ses fils et ses brus MM. et Mmes Marcel, Sylva et Roma Desjardins; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Henri, Wilfrid, Roger, Raymond Desjardins et Mme veuve René Desjardins; ses soeurs et beaux-frères MM. et Mmes Joseph Boucher (Rose), Robert Chartrand (Berthe), Jacques Gravel (Pauline) et Mlle Georgette Desjardins; plusieurs petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu, vendredi matin à 10 heures à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun.

M. HORMIDAS BOULAIS

M. Hormidas Boulais, époux de feu Flore Martel, est décédé lundi, à l'âge de 84 ans.

La dépouille est exposée à St-Césaire. Les funérailles auront lieu vendredi.

M. ROMEO WATIER

M. Roméo Watier, pensionnaire de la Commission de Transport, est décédé hier, à l'âge de 78 ans.

Outre son épouse, née Maria

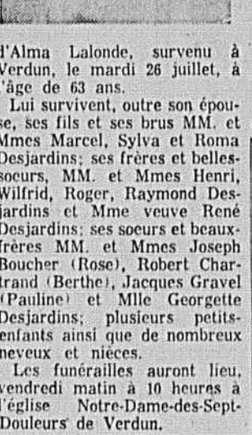

Gravel, il laisse ses fils: Emilien et son épouse Antoinette, Georges et son épouse Noëlla, Armand et son épouse Annette, Edmond et son épouse Thérèse; ses filles: Jeanne et son époux, M. Jean-Paul Frappier, Berthe et son époux, M. Gérard Dubois; plusieurs nièces, neveux et petits-enfants.

La dépouille est exposée au no 2590, rue Rouen. Les funérailles auront lieu demain matin en l'église Notre-Dame-de-la-Garde, à Ville Jacques-Cartier.

LES TRAINS

SUITE DE LA PAGE 3

d'Abbotsford, Roland d'Aoust, de Fort-Chambly, Lépold Chabot, de Rougemont, ainsi que les maires suppléants Réal Pinsonneault, de Marieville et Gilles Lesage, de Chambly, ont suivi attentivement les débats.

Par la voix de leur procureur, Me Edouard Ranger, les Chemins de fer nationaux ont surtout insisté sur la nécessité pour eux de supprimer tout service des trains de voyageurs entre Waterloo - Granby-Montréal, à la suite d'un déficit de $142,000 subi au cours du dernier exercice financier s'étendant de juin 1959 à mai 1960 inclusivement. Pour la même période, les revenus provenant du public voyageur se chiffraient par $12,860, tandis que le service des messageries leur procuraient une somme additionnelle de $7,800.

Appelés à témoigner devant la Commission, les experts des Chemins de fer nationaux, MM. Thomas H. Kelly, directeur du service des messageries; J. Robitaille, surintendant adjoint à la division Saint-Laurent; L. F. McCarthy, directeur général adjoint au service des voyageurs et D.-F. Mills, économistes, se sont entendus pour affirmer qu'il était impossible pour le chemin de fer d'opérer un service régulier sur cette ligne.

Le procureur de la ville de Saint-Hubert, M. Maurice Johnson, secondé par MM. R. Labelle et Gaston Rondeau, ont affirmé, de leur côté, qu'une tentative pour rétablir un service régulier de trains de voyageurs entre Richelieu et Montréal, avec arrêts aux principaux endroits du parcours, devrait être tentée par les Chemins de fer nationaux.

M. Johnson a présenté à la Commission des Transports le mémoire de la ville de Saint-Hubert. On sait que depuis trois ans déjà, les Chemins de fer nationaux ont suspendu leur service et ne prennent plus de voyageurs à pusieurs endroits entre Richelieu et Montréal, particulièrement à Saint-Hubert.

Demande de Granby

Le maire de Granby, M. Boivin, a demandé, de son côté, aux Chemins de fer nationaux du Canada de moderniser leur service au lieu de penser à le supendre définitivement. Il a fait remarquer que les taux du National Canadien étaient plus élevés que ceux des compagnies d'autobus et que le train de Waterloo-Montréal mettait 15 minutes de plus pour parcourir la distance séparant Granby-Montréal.

La Chambre de commerce des Jeunes de Granby a présenté son mémoire dans lequel elle met en relief l'essor économique et industriel de la ville depuis une décennie, ainsi que les attraits qu'elle offre aux nombreux touristes qui s'y rendent chaque année.

La Commission des Transports, après l'audience des témoins, a suggéré fortement aux représentants des Chemins de fer nationaux d'étudier attentivement le mémoire de la ville de Saint-Hubert et de rendre une décision à ce sujet d'ici 15 jours.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

gent-détective Fernand Lessard, du détachement de St-Jérôme de la Sûreté provinciale, a été dépêché au lac Connelly, afin d'enquêter sur les circonstances qui ont entraîné la noyade d'un adolescent John Barclough, lundi après-midi.

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par la présente donné conformément à l'Article 1571d du code civil qu'une cession-transfert de toutes créances, présentes et futures, de JANETS ORIGINALS INC., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la Cité de Montréal, à CONVERTERS ACCEPTANCE CORP OF CANADA LTD., à titre de sécurité, exécutée le 29 juin 1960, fut enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25 juillet 1960, sous le numéro 1483568.

Daté le 25 juillet 1960.
CONVERTERS ACCEPTANCE
CORP OF CANADA LTD.
1255, carré Phillips
chambre 508
Montréal, Québec

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 juillet 1960 par lequel Guaranteed Upholstered Furniture Ltd. a transporté et cédé tout

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Compris samedi — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. — **VI. 2-6171**

vente semestrielle

MEUBLES NON PEINTS
de qualité supérieure

- STYLE MODERNE
- MERISIER DE CHOIX
- POIGNEES CUIVREES
- TIROIRS A QUEUES D'ARONDE SUR GLISSIERES

COMMODE 4 tiroirs, hauteur 40", surface 27 x 17" **23.89**

BUREAU TRIPLE, 9 tiroirs, hauteur 33", surface 60 x 17". **47.89**
MIROIR pour convenir, surface 26 x 38". **11.50**

VI.2-6171

TETE-BIBLIOTHEQUE avec portes, largeurs : 39", 48", 54". **17.89**

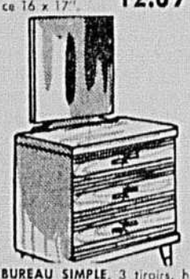

BUREAU SIMPLE, 3 tiroirs, hauteur 33", surface 32 x 17". **23.89**
MIROIR pour convenir, surface 26 x 26". **7.00**

BUREAU DOUBLE, 6 tiroirs, hauteur 33", surface 48 x 17". **33.89**
MIROIR pour convenir, surface 26 x 38". **11.50**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713

meubles

PREMIERE FOIS A SI BAS PRIX

$249.

PLUS
VOTRE VIEUX REFRIGERATEUR

ACTUEL DE MARQUE CONNUE, MOTEUR SCELLE, RENDEMENT NORMAL.

DUPREX 12 pi. cubes
REFRIGERATEUR ET CONGELATEUR

Aussi peu que **2.35** par semaine

Grand congélateur 65 livres
Porte garde-manger spacieuse
Unité scellée — Garantie 5 ans
SERVICE ET GARANTIE DUPUIS.

Aucun versement comptant
Taxe de vente payable à l'achat.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 773

et garnitures de maison

BROADLOOM
TRILAN* CQ.

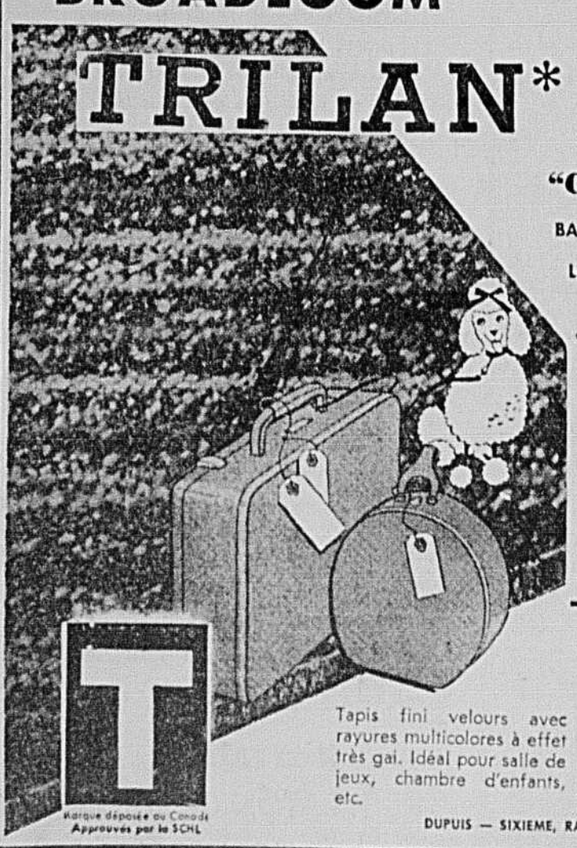

"Candy Stripe"
BAS PRIX ULTRA-SPECIAL
Largeur 12' seulement.

exemple
12 x 12'—144 pi. car.
144' x .55—

79.20

le pied carré

.55

Tapis fini velours avec rayures multicolores à effet très gai. Idéal pour salle de jeux, chambre d'enfants, etc.

Marque déposée au Canada
Approuvés par la SCHL

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

Luxueuses

COUVERTURES
D'EDREDON, 72" x 90" — ORD. 6.98

PRIX VENTE DE BLANC **4.98** CHACUNE

Epaisses, légères, chaudes. Lavables, elles sèchent rapidement. Large bordure de satin aux extrémités. Solide mélange viscose et orlon. Bleu, rose, vert, jaune, rouge, sandalwood (beige).

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

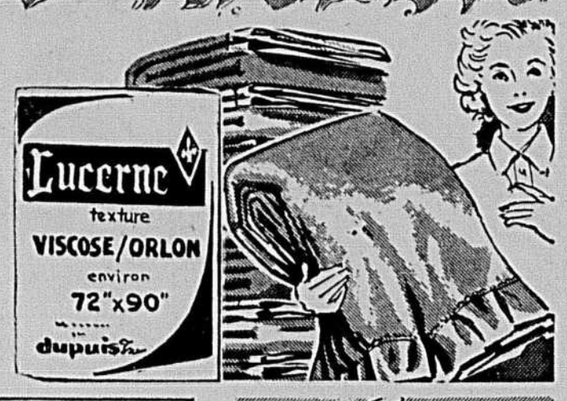

VI.2-6171

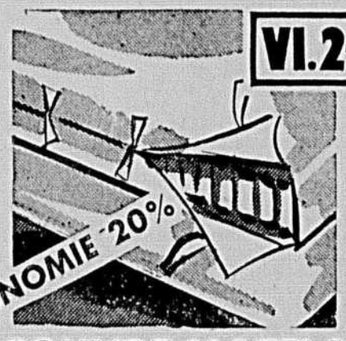

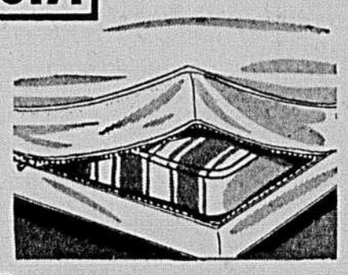

COUVRE-MATELAS
• Texture extra solide — Coton non blanchi — Deux modèles au choix — Pré-rétréci.

A—Lit simple	Lit ¾	Lit double	B—Lit simple	Lit ¾	Lit double
3.19 chacun	3.69 chacun avec cordon d'attache	3.98 chacun	4.99 chacun	5.69 chacun avec fermeture éclair	5.99 chacun

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

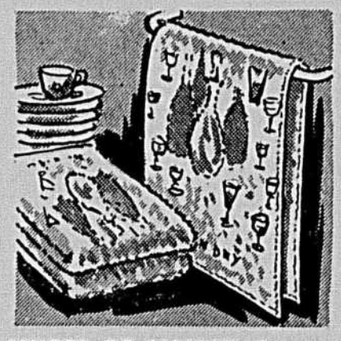

LINGES DE VAISSELLE
en ratine imprimée 18 x 30"
ORD. .79 chacun

3 pour 1.00

Ratine douce, absorbante. Essuient plus de vaisselle, plus vite. Aucun repassage requis. Gais motifs imprimés.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 148

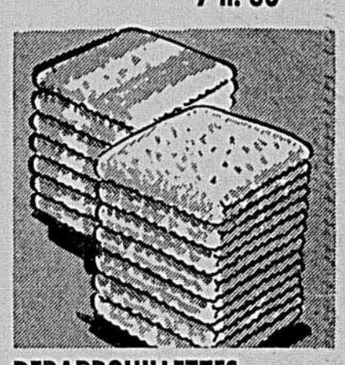

DEBARBOUILLETTES
12 x 12"
ord. .20, .25, .30 chacune

7 pour 1.00

Ratine spongieuse. Couleurs assorties. Légères imperfections. Faites provision dès maintenant.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

SEMAINE
Tex-made

Mme Lucille Dumont
artiste renommée de la télévision canadienne
CHEZ DUPUIS DURANT
LA SEMAINE "TEX MADE"
Elle vous présentera les toutes dernières nouveautés Tex-Made aux dates suivantes :
Jeudi 28 juillet et vendredi 29 juillet à **11 h. et 2 h. 30**
et vendredi soir à **7 h. 30**

VI.2-6171
COMMANDES TELEPHONIQUES

2,400 CHEMISES garçons — Ord. 1.98

Jamais vues à Montréal à si bas prix

Chemises "Guild" et autres marques connues.
Première qualité, à manches courtes. Pas de repassage. 200 douzaines à ce bas prix. Hâtez-vous. 6 chemises seulement par client. Grandeur : 8 à 16 ans. Motifs de fantaisie sur fond bleu, vert, or, noir et rouge.

1.00 chacune

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

"PINAFORE"
ROBES TABLIER
coton lavable
TAILLES 16½ à 26½ — 48 à 52
ORD. 4.99

3.94

Se portent toute l'année

Imprimé délicat, jaune or/café, rouge/noir, royal/poudre, gris pâle/blanc. Large broderie blanche. Glissière 18" au dos. 4 gros boutons noirs.

S.V.P. spécifiez un second choix de nuance au téléphone.

Délai de 4 jours pour terminer la livraison.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 570

DRAPS
COTON BLANC
au **SOUS-SOL** Chez dupuis Frères

Draps de coton blanc, belle qualité, forts et résistants. Ourlet de 2 pouces.

55 x 90" ORD. 1.79 chacun	1.37
64 x 90" ORD. 2.09 chacun	1.57
72 x 90" ORD. 2.39 chacun	1.87
81 x 96" ORD. 2.98 chacun	2.37

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

VI.2-6171

OREILLERS DE PLUMES
ord. 2.39 Prix sous-sol **1.87**
Oreillers de plumes finement broyées et stérilisées. Recouvertes de coutil ne laissant pas passer les plumes. 16 x 24". Bleu ou rose.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

COUVERTURES DE LAINE GRISE
ord. 3.49 Prix sous-sol **2.98**
64 x 84". Elles sont lavables et confortables. Extrémités solidement surjetés. Pour chambre d'enfants, motels, pensions, etc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

COUVERTURES DE FINETTE
ord. 2.98 Prix sous-sol **1.94**
70 x 90". Fond blanc, rayures beige, bleu ou rose. Douces, duveteuses. Extrémités surjetées. Légères imperfections. Achetez-en plusieurs à ce bas prix.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

Commandes téléphoniques acceptées

ENSEMBLES LINGERIE
pour dames et jeunes filles
Coton "Drip'N'Dry". P.M.G. Imprimés rose, bleu sur fond blanc. Peignoir de première qualité coupé sur le droit-fil. Col fini avec dentelle pour convenir avec les toréadors.
ord. 2.98 SPECIAL **1.98**

PYJAMAS A PANTALON TOREADOR
pour dames et jeunes filles
Coton "Drip'N'Dry". P.M.G. Imprimés rose ou bleu sur fond blanc.
Les Toréadors coupés sur le droit-fil. Col rond fini de dentelle. Pantalons ¾ pour convenir avec les peignoirs.
ord. 2.98 SPECIAL **1.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385